



la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1973

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

CHAPITRES SPÉCIAUX

Depuis 1957, ce rapport présente chaque année, outre l'étude habituelle de la situation récente de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, un ou plusieurs chapitres spéciaux consacrés à des problèmes d'intérêt plus permanent. Les sujets ainsi traités ont été les suivants:

- 1957** Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire.
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture.
- 1958** Evolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara.
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde.
- 1959** Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique.
Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre.
- 1960** Les programmes de développement agricole.
- 1961** La réforme agraire et l'évolution des institutions.
Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine.
- 1962** Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique.
La production animale dans les pays insuffisamment développés.
- 1963** Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole.
L'utilisation des engrais: à la pointe du développement agricole.
- 1964** Nutrition protéique: besoins et perspectives.
Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricoles.
- 1966** Agriculture et industrialisation.
Le riz dans l'économie alimentaire mondiale.
- 1967** Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les pays en voie de développement.
Aménagement des ressources halieutiques.
- 1968** Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement.
L'amélioration de l'emmagasinage et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales.
- 1969** Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons tirées de l'expérience récente.
Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier.
- 1970** L'agriculture au seuil de la deuxième Décennie pour le développement.
- 1971** La pollution des eaux et ses effets sur les ressources biologiques aquatiques et sur les pêches.
- 1972** Education et formation en matière de développement.
Comment accélérer la recherche agricole dans les pays en développement.
-

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 1973

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

1973

**SITUATION MONDIALE
ÉTUDE PAR RÉGION
L'EMPLOI AGRICOLE
DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

Cette publication est basée sur les données dont disposait la FAO jusqu'au 1^{er} octobre 1973.

Les désignations utilisées et la présentation des données qui figurent dans la présente publication n'impliquent, de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel de l'un quelconque des pays, territoires ou zones maritimes y figurant ni quant au tracé des frontières.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	vii	AIDE AU DÉVELOPPEMENT	58
Note explicative	xi	Le flux de l'aide	58
Faits essentiels	xii	Modalités de l'aide	60
1. Situation mondiale	1	Rachat de la dette publique	60
PRODUCTION AGRICOLE	2	Le Groupe de la Banque mondiale et le finan- cement de l'agriculture	61
Production 1972	2	Les banques régionales de développement ...	62
Principales productions	4	L'aide alimentaire	63
Production 1973	6	Les pays les moins avancés	65
COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES	13	2. Etude par région	69
Recettes d'exportation	14	EUROPE OCCIDENTALE	69
Prix sur les marchés internationaux	16	Production agricole	69
Importations agricoles	17	Politiques et problèmes agricoles	71
STOCKS	21	Politiques des prix	72
PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES	22	Réformes de structure	73
TENDANCES A LONG TERME DE LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT	24	Elargissement de la CEE	74
Facteurs matériels influant sur la production	30	EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	77
Facteurs institutionnels	35	Production agricole	78
Autres facteurs	37	Revenus agricoles et politiques sociales	82
SITUATION DU MARCHÉ DES ENGRAIS	39	Investissements, mesures agrotechniques et po- litiques	82
PÊCHES	41	AMÉRIQUE DU NORD	84
Production et commerce	41	Production agricole	85
Politiques et questions diverses	45	Prix et revenus agricoles	86
Perspectives	49	Problèmes, politiques et programmes	87
FORÊTS	52	Océanie	92
Production et commerce	52	Production agricole	92
Politiques forestières	56	Prix et revenus agricoles	93
		Problèmes, politiques et programmes	93
		AMÉRIQUE LATINE	96
		Production agricole	96
		Plans et politiques de développement	98
		Réforme agraire	102
		Intégration économique régionale	108

EXTRÊME-ORIENT	109	DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE	163
<i>Pays en développement</i>	109	Demande de produits agricoles	163
Production agricole	110	Structure de la production	164
Plans et politiques de développement	112	Modification de la technologie	165
La petite exploitation	115	Demande globale de main-d'œuvre agricole..	168
Coopération économique régionale	120		
<i>Chine</i>	120	POLITIQUES ET MESURES DE PROMOTION DE L'EM- PLOI RURAL	171
Plans et politiques	121	Conflits entre l'emploi et les autres objectifs de développement	172
<i>Japon</i>	123	Politique technologique et mécanisation sé- lective	173
PROCHE-ORIENT	125	Politique fiscale et politiques connexes	175
<i>Pays en développement</i>	125	Politique de structure et réforme agraire	178
Production agricole	126	Développement rural intégré	179
Plans et politiques de développement	128		
Crédit agricole	130	CONCLUSIONS	185
<i>Israël</i>	132	Annexe: <i>L'emploi agricole et rural dans les plans nationaux de développement</i>	188
AFRIQUE	132		
<i>Pays en développement</i>	132	Tableaux annexes	
Production agricole	133	1. Volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	200
Plans et politiques de développement	135	2. Indices de la production alimentaire et de la production agricole	206
Disponibilités alimentaires et problèmes d'ajus- tement	138	3. Volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	213
Intégration économique régionale	142	4. Valeurs unitaires moyennes des exporta- tions mondiales de certains produits agri- coles, halieutiques et forestiers	220
<i>Afrique du Sud</i>	142	5. Volume des importations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	222
3. L'emploi agricole dans les pays en déve- loppement	145	6. Indices de la valeur des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	228
Importance du facteur emploi	146	7. Indices du volume des exportations de pro- duits agricoles, halieutiques et forestiers..	230
Rôle du secteur agricole sur le plan de l'emploi	147	8. Indices de la valeur des importations de produits agricoles et forestiers	232
SITUATION DE L'EMPLOI	148	9. Indices du volume des importations de pro- duits agricoles et forestiers	234
Sous-emploi agricole	151	10. Variations des stocks de certains produits agricoles	236
Exode rural	153	11. Variations annuelles des prix à la con- sommation: tous produits et denrées ali- mentaires	237
MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE	156	12. Principales caractéristiques des plans de développement en cours	239
Croissance de la main-d'œuvre agricole	156	13. Données de base sur l'agriculture nationale	240
Composition de la main-d'œuvre agricole ...	161		

AVANT-PROPOS

La situation alimentaire mondiale est plus difficile en 1973 qu'elle ne l'avait jamais été depuis les années immédiatement consécutives aux dévastations de la seconde guerre mondiale. A cause des sécheresses et du mauvais temps, les cas de mauvaises récoltes ont été anormalement nombreux en 1972. Les stocks de céréales sont tombés au plus bas niveau enregistré depuis 20 ans. Le retour à un état de pénurie mondiale est marqué par des changements extraordinairement rapides. Les prix montent de façon vertigineuse et le plus grand exportateur mondial de produits agricoles a dû continger l'exportation de certains produits.

La production alimentaire mondiale a été un peu plus faible en 1972 qu'en 1971, alors qu'il a fallu nourrir 75 millions d'hommes de plus. C'est la première fois depuis la seconde guerre mondiale qu'on assiste à un fléchissement effectif de la production mondiale.

Les pays en développement viennent d'avoir deux années de mauvaise récolte. Alors que les résultats avaient été constamment encourageants (surtout dans les pays fortement peuplés de l'Extrême-Orient) au cours des quatre années 1967-70, la production alimentaire n'a que légèrement augmenté en 1971 dans l'ensemble des pays en développement. En 1972, le Proche-Orient est la seule région en voie de développement qui ait enregistré une forte progression et avec le fléchissement notable de la production de l'Extrême-Orient (3 pour cent) la production alimentaire totale des pays en développement est restée stationnaire.

L'évolution de la situation dans les régions développées constitue la principale différence entre l'année 1971 et l'année 1972 et accentue la gravité des résultats décevants obtenus dans les pays en développement au cours de 1972. En 1971, le faible gain de production des pays en développement avait coïncidé avec une forte progression dans les pays développés, de sorte que l'accroissement avait été assez rassurant à l'échelle mondiale. En 1972 au contraire, principalement (mais non pas entièrement) sous l'effet des conditions météorologiques désastreuses qui ont éprouvé l'U.R.S.S., la stagnation de la production des pays en développement s'est accompagnée d'un recul dans les pays développés.

Etant donné l'accroissement continu de la population, ces événements sont extrêmement inquiétants. Dans l'ensemble des pays en développement, le niveau de la production alimentaire par habitant est maintenant inférieur à celui de 1961-65. En Extrême-Orient, le fléchissement est de 8 pour cent par rapport au niveau record de 1970. La menace d'une pénurie alimentaire est devenue une dure réalité dans la zone sahélienne de l'Afrique de l'Ouest où la sécheresse prolongée amène plus de 6 millions d'hommes au bord de la famine. Là même où la situation est moins dramatique, le nombre déjà colossal des mal nourris a dû augmenter encore de plusieurs millions. Les prix des produits alimentaires ont augmenté d'une façon à peu près universelle, aggravant encore la situation des consommateurs pauvres, qui consacrent à la nourriture la majorité de leurs revenus. Il est devenu très difficile d'importer les céréales de base, même quand un pays possède les devises nécessaires pour le paiement.

A cause principalement des énormes contrats d'achat passés par l'U.R.S.S. en 1972, les stocks mondiaux de blé sont tombés au niveau le plus bas des 20 dernières années. Le riz lui aussi s'est beaucoup raréfié. Il ne reste donc à peu près aucune marge pour le cas où il y aurait à nouveau beaucoup de mauvaises récoltes en 1973 et le monde entier est devenu dangereusement tributaire de la production courante, exposée aux vicissitudes météorologiques. On comprendra qu'il y a de quoi se préoccuper si l'on considère qu'un déficit même léger de la production escomptée dans un domaine important en 1973 risque d'entraîner une pénurie grave au plan mondial alors qu'une amélioration partielle n'allégerait pas sensiblement une situation déjà critique.

Plusieurs gouvernements, y compris de grands producteurs comme le Canada, la Chine (qui a repris sa place à la FAO le 1^{er} avril), les Etats-Unis, l'Inde et l'U.R.S.S., ont pris des mesures spéciales pour accroître la production en 1973. Aux Etats-Unis, on signale que les deux tiers des superficies agricoles précédemment mises en réserve sont de nouveau rendus à l'exploitation. Un certain nombre de pays en développement connaîtront des difficultés supplémentaires en 1973 étant donné l'insuffisance de l'offre et la hausse des prix qui caractérisent à l'heure actuelle le marché mondial des engrais.

Des mesures ont été prises aux plans national et international pour faire face aux situations critiques qui se sont déjà produites. Les Nations Unies ont lancé une opération spéciale de secours en faveur du Bangladesh et la FAO prête son assistance aux pays du Sahel dans le cadre du système des Nations Unies. Dans ces pays et également ailleurs, le Pro-

gramme alimentaire mondial Nations Unies/FAO intervient lui aussi avec tous les moyens dont il dispose. A la FAO, j'ai renforcé nos procédures d'examen permanent de la situation, afin que nous puissions plus facilement déceler aussi vite que possible les pénuries d'approvisionnement et les cas d'urgence. Je me tiens constamment en contact avec les principaux pays exportateurs et j'ai communiqué aux pays en développement des évaluations périodiques de l'offre de produits céréaliers.

La situation précaire de l'alimentation en 1973 a ému l'opinion publique du monde entier. En fait, tout se passe comme si la majorité des gens ne s'intéressait à la situation mondiale de l'agriculture que du jour où elle prend un tour soit très favorable, soit très défavorable. De ce fait, on passe rapidement du pessimisme à l'optimisme, et vice versa, en ce qui concerne les perspectives de l'alimentation. Après deux années consécutives de mauvaise récolte dans la plupart des pays en développement (1965 et 1966), le pessimisme était de règle. Les conditions météorologiques s'étant améliorées et, en 1967-70, la « révolution verte » ayant commencé à faire sentir ses effets (en particulier dans les zones critiques de l'Extrême-Orient), on s'est laissé aller ensuite à un optimisme exagéré dans bien des milieux. Nous traversons actuellement une nouvelle vague de pessimisme.

En 1968, ma première année au poste de Directeur général de la FAO, j'ai déclaré que l'introduction des nouvelles variétés céréalières à haut rendement autorisait un « optimisme prudent ». Je ne souscrivais certes pas à la croyance, très répandue à l'époque, que les problèmes agricoles mondiaux se trouvaient à peu près résolus; mais je continue à penser sincèrement, en dépit des événements récents, que les progrès scientifiques et techniques auxquels nous avons assisté devraient permettre d'augmenter suffisamment la production agricole non seulement pour tenir compte des nouveaux accroissements démographiques que l'on ne peut déjà plus éviter, mais également pour améliorer comme il convient les régimes nutritionnels. L'expansion démographique ne saurait se poursuivre sans recevoir un frein, mais si l'on parvient progressivement à la ralentir, le progrès technique est capable de nous donner les quantités d'aliments nécessaires. Cependant, si l'on veut mobiliser entièrement le potentiel scientifique et technique, il faut apporter des modifications profondes aux secteurs agricoles et ruraux des pays développés et en voie de développement.

Le bien pourrait sortir du mal si la situation précaire de l'alimentation mondiale en 1973 pouvait déclencher les mesures à long terme nécessaires pour empêcher le retour d'une situation de ce genre. Il est intolérable qu'au moment où elle va aborder le dernier quart du vingtième siècle, l'humanité dépende à peu près entièrement des caprices annuels de la météorologie pour obtenir la nourriture indispensable. Pendant de nombreuses années nous avons été à l'abri de ce risque grâce aux énormes excédents céréaliers qui s'étaient accumulés dans un petit nombre de pays opulents. Ces excédents ont désormais disparu et il est douteux que les mêmes pays s'appliquent volontairement à les reconstituer. C'est pourquoi j'ai soumis aux gouvernements une proposition qui viserait à garantir au monde un niveau minimal de sécurité alimentaire grâce à une certaine coordination des politiques nationales de stockage. Cette proposition a déjà reçu des appuis assez encourageants au Conseil économique et social des Nations Unies et au Conseil de la FAO et l'accord s'est fait dans une large mesure sur les responsabilités communes à prévoir. J'ai l'espoir que les débats de la Conférence de la FAO en novembre prochain aboutiront à des mesures concrètes. Je suis convaincu que les gouvernements doivent, avant qu'il ne soit trop tard, saisir l'occasion de mettre en place un système rationnel de sécurité alimentaire mondiale. Cette tentative entraînera peut-être des obligations supplémentaires pour certains pays, et notamment pour les plus riches, mais une inaction prolongée nous coûterait beaucoup plus cher. Il est prouvé que les pays en développement peuvent eux-mêmes prendre une part importante à l'opération puisque l'Inde était parvenue au milieu de 1972 à constituer des réserves de céréales vivrières supérieures à 9 millions de tonnes, sans lesquelles les difficultés actuelles auraient été encore plus graves.

Assurément, il est impossible de créer du jour au lendemain un système viable de sécurité alimentaire mondiale, étant donné notamment que l'on ne disposera pas avant un certain temps des approvisionnements nécessaires pour pouvoir constituer des stocks adéquats. Dans l'intervalle, il est indispensable de parer aux imprévus et j'ai suggéré qu'en premier lieu les principaux pays exportateurs de céréales s'engagent conjointement à maintenir leur aide alimentaire à un niveau au moins égal à celui des dernières années aussi longtemps que le monde sera menacé de pénurie et à prélever sur leurs nouvelles récoltes des quantités suffisantes pour pouvoir satisfaire les besoins essentiels des pays du Tiers monde en importations commerciales de produits destinés directement à la consommation humaine.

Pour en revenir aux mesures à long terme, je constate que, sans parler de l'influence des facteurs météorologiques, l'agriculture des pays en développement n'a pas accompli les progrès indispensables pour contribuer pleinement à l'expansion économique et sociale de ces nations. Depuis 1961, l'ensemble des pays en développement a augmenté sa production agricole à la cadence moyenne de 2,7 pour cent par an. Ce chiffre dépasse légèrement celui de l'expansion démographique et constitue déjà un résultat appréciable. Mais il reste très inférieur à l'accroissement moyen de 4 pour cent par an qui est un des objectifs essentiels de la stratégie internationale de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le dévelop-

vement. En outre, comme les deux premières années de la décennie ont été très décevantes, il faudrait maintenant, pour réaliser l'objectif de la deuxième Décennie, atteindre des cadences d'environ 5 pour cent par an pendant les huit années qui restent. Il va sans dire que cet objectif constitue un chiffre moyen pour l'ensemble des pays en développement et que chaque pays, constituant un cas particulier, peut viser des objectifs ou plus hauts ou plus bas. Il est donc extrêmement difficile de juger les réalisations obtenues par chaque pays mais il n'en reste pas moins très désagréable de constater que dans la moitié, ou presque, des pays en développement (y compris un grand nombre de grandes nations fortement peuplées) la production n'arrive même pas à suivre l'expansion démographique depuis 1961.

Bon nombre des pays en développement devront revoir avec soin leurs priorités en matière d'investissement s'ils ne veulent pas que le secteur agricole continue à freiner leur développement d'ensemble. Les bénéfices inespérés que certains d'entre eux ont tirés de la hausse récente des prix pourraient, s'ils sont utilisés judicieusement, leur fournir une partie du capital nécessaire pour donner plus de dynamisme à la production agricole nationale. Toutefois, il ne suffit pas que les gouvernements procèdent à des investissements judicieux. Comme la FAO l'a rappelé inlassablement, il est indispensable aussi de réformer profondément les services que l'Etat rend aux agriculteurs ainsi que les cadres institutionnels qui régissent la vie et le travail du monde paysan — régime foncier, crédit, éducation, vulgarisation, organisations agricoles, commercialisation, système des prix, etc., pour ne mentionner que les aspects les plus importants. Les institutions et services ruraux ne constituent pas seulement la filière par laquelle le paysan reçoit les « inputs » et les moyens de production nécessaires; ils doivent aussi lui apporter les stimulants qui l'inciteront à bien utiliser ces inputs et à intensifier son effort, et c'est eux qui, dans une grande mesure, détermineront les modalités de répartition des profits à attendre d'un accroissement de la production.

Si vastes qu'elles soient, les transformations à apporter aux institutions et services ruraux peuvent être réalisées par les gouvernements eux-mêmes, épaulés au besoin par une assistance technique de l'extérieur. En fait, il est évident que l'effort à consentir pour accroître la production agricole dans les pays en développement doit être fourni surtout par les pays eux-mêmes. Toutefois, leur capacité d'accroître la production dépend aussi bien des mesures internationales que des mesures nationales.

Les difficultés actuelles de la production ne doivent pas nous amener à oublier l'importance qui s'attache en général à un ajustement méthodique de l'agriculture mondiale. Au contraire, ces difficultés prouvent plus que jamais la nécessité des mesures concertées d'ajustement agricole international qui doivent particulièrement retenir cette année l'attention de la Conférence de la FAO. Mes propositions touchant un minimum de sécurité alimentaire mondiale me semblent être partie intégrante de cet ajustement.

Il faut que l'offre soit constamment adaptée à la demande, d'année en année et également à plus long terme, selon des modalités conformes aux objectifs acceptés par la communauté mondiale. Pour arriver à ce résultat, le seul moyen est de coordonner effectivement les politiques nationales — en tout, plus d'une centaine — qui à l'heure actuelle sont les seules conditions déterminantes de l'ajustement. Il est urgent de créer un mécanisme consultatif international sur l'ajustement de la production et du commerce agricoles en prenant aussi des dispositions pour évaluer plus systématiquement l'évolution de la situation. Je tiens à souligner que ces mécanismes doivent porter sur la production aussi bien que sur le commerce étant donné que, dans presque tous les pays, la production est de beaucoup supérieure aux échanges et que c'est l'état de la production nationale qui détermine l'attitude des gouvernements à l'égard du problème commercial.

Si un mécanisme de ce genre avait fonctionné au cours des dernières années, les gouvernements se seraient trouvés beaucoup mieux armés pour intervenir à temps afin de sauvegarder les approvisionnements alimentaires mondiaux. Dans le rapport sur l'ajustement international que je présente à la Conférence de la FAO, je propose aux gouvernements un certain nombre de mesures préliminaires en vue de l'instauration des dispositifs consultatifs indispensables. Des initiatives de ce genre faciliteraient et complèteraient les négociations prévues dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) et la mise en œuvre ultérieure des ententes conclues à ce titre.

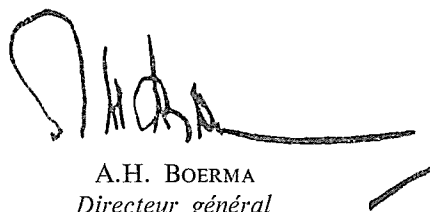
L'évolution récente du commerce international des produits agricoles a été tout aussi frappante que celle de la production. A première vue, on pourrait croire que 1972 a été pour les pays en développement une année favorable dans le domaine du commerce agricole, étant donné que leurs recettes d'exportation ont augmenté fortement par rapport à l'année antérieure. L'accroissement est dû surtout à la série de hausses marquées par un grand nombre de produits agricoles dont le renchérissement s'est encore accéléré en 1973. Certains des pays en développement ont ainsi obtenu des profits temporaires qui — je l'ai déjà mentionné — renforcent leur possibilité de procéder à des investissements constructifs en faveur du développement. Toutefois, il faut également souligner certains aspects défavorables de la situation actuelle des échanges. Les prix des produits de la zone tempérée, exportés principalement par les pays développés, ont, en général, augmenté plus rapidement encore que ceux des produits tropicaux. L'inflation et les variations monétaires ont entamé la valeur réelle des recettes d'exportation et les pays en développement ont dû payer davantage pour importer des produits alimentaires et des engrais. Une période d'instabilité des prix à l'ex-

portation, telle que peut la faire présager, entre autres, la disparition de l'élément amortisseur constitué par les excédents nord-américains de céréales, n'apporterait d'avantages ni aux pays développés ni aux pays en développement. En outre, il faudra veiller à ce que le niveau élevé des prix n'induisse pas certains à entreprendre, bien à tort, de développer la production de certaines denrées d'exportation à des cadences qui ne correspondraient pas aux perspectives à long terme de la demande.

Il est bien compréhensible qu'à l'heure actuelle nous nous préoccupions principalement des problèmes de production que rencontrent les pays en développement. Nous ne devons pas oublier pour autant le rôle beaucoup plus large que l'agriculture doit jouer dans le développement économique et social de pays où la grande majorité de la population vit encore surtout de l'agriculture. On a de bonnes raisons de craindre que les mauvaises récoltes de 1971 et 1972 n'incitent certains gouvernements à négliger plus encore qu'autrefois les objectifs sociaux, sous prétexte qu'il faut accroître à tout prix la production et que les considérations sociales risquent de freiner cette expansion.

Il est donc logique que le chapitre spécial de ce rapport soit consacré cette année au problème de l'emploi agricole dans les pays en développement. La promotion de l'emploi joue un rôle essentiel dans un partage plus équitable du revenu qui conditionne l'amélioration de la condition humaine et notamment l'amélioration du régime alimentaire, inscrite parmi les objectifs essentiels de la FAO. Le chapitre dont je parle s'efforce de dégager les résultats des nombreuses études consacrées à l'emploi agricole au cours des dernières années. J'espère qu'il rendra service aux nombreux gouvernements qui se préoccupent de l'emploi et qui veulent développer la production agricole en tenant pleinement compte de la nécessité de créer de nouvelles possibilités de travail.

Les résultats défavorables des années 1971 et 1972 ont fait ressortir bien plus rigoureusement que jamais les problèmes fondamentaux de l'agriculture mondiale. La mise au point d'une action concertée pour résoudre ces problèmes est une des tâches majeures de la communauté mondiale pour le reste de la deuxième Décennie pour le développement.



A.H. BOERMA
Directeur général

NOTE EXPLICATIVE

Nombres-indices FAO de la production et du commerce des produits agricoles, halieutiques et forestiers

Les signes conventionnels suivants sont utilisés dans les tableaux statistiques:

- néant ou négligeable
- ... renseignement non disponible

1971/72 désigne la campagne agricole, l'année de commercialisation ou l'exercice financier allant d'une année civile à l'autre; 1971-72 désigne la moyenne des deux années civiles.

Dans les tableaux statistiques, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme exacte des divers chiffres, certains d'entre eux ayant été arrondis. Les pourcentages de variation d'une année à l'autre ont été calculés sur la base de chiffres non arrondis. Sauf indication contraire, on a utilisé partout le système métrique.

Indices de la production ¹

Pour la construction des indices de la production agricole, des coefficients de pondération régionaux, fondés sur les rapports entre les prix des produits agricoles en 1961-65, ont été appliqués aux chiffres de production, ajustés pour tenir compte des quantités utilisées pour l'alimentation animale ou comme semences, ainsi que des pertes. Des indices des produits alimentaires sont exclus le café, le thé, le tabac, les graines oléagineuses non comestibles, les fibres animales et végétales et le caoutchouc. Ces indices sont calculés sur la base de l'année civile et ne sont donc pas comparables avec les indices des campagnes agricoles publiés en 1966 et dans les éditions antérieures du présent rapport.

Pour ce qui est de la production des pêches, les quantités sont pondérées par la moyenne des valeurs unitaires des débarquements en 1961-65. Pour la production forestière, la production de bois rond est pondérée par les prix de 1961-65.

Indices du commerce ²

Pour la construction des indices du commerce de la production agricole dans la présente édition, le champ des produits et des pays couverts a été étendu à tous les produits et pays qui figurent dans l'édition 1972 de l'*Annuaire du commerce*, FAO. C'est la

raison pour laquelle la présente série n'est pas comparable avec les indices des années antérieures publiés dans les éditions précédentes. Tous les indices sont calculés indépendamment pour la valeur, le volume et la valeur unitaire des exportations et des importations.

Les indices de valeur représentent les valeurs courantes des exportations (fob) et des importations (caf), toutes exprimées en dollars U.S. Si certains pays évaluent les importations sur la base fob, ces chiffres sont ajustés pour les rapprocher des valeurs caf. Cette méthode d'estimation accuse une erreur chaque fois que la tendance de l'assurance et du fret diffère des valeurs unitaires des produits à l'exportation.

Les indices du volume et de la valeur unitaire représentent les changements dans la somme, pondérée par les prix, des quantités et dans la somme des valeurs, pondérées par le volume, des produits échangés entre les pays. Les coefficients de pondération sont, respectivement, les moyennes des prix et des volumes pour 1961-65, qui est la période de référence utilisée, pour toutes les séries d'indices actuellement calculées par la FAO. Pour la construction des nombres-indices, on a utilisé les formules Laspeyre.

Définition des régions

Les pays sont groupés par région suivant la « classification des pays aux fins statistiques », adoptée récemment par la FAO. Les définitions des régions se passent ordinairement de commentaires. Il faut noter cependant que, comme suite à la décision de diviser les pays en trois grandes catégories économiques (économies de marché développées, économies de marché en voie de développement et économies centralement planifiées), l'Afrique du Sud, Israël et le Japon ont été retirés des rubriques Afrique, Proche-Orient et Extrême-Orient respectivement, et classés sous une rubrique séparée intitulée « autres pays développés ». En conséquence, les tableaux concernant les trois régions ne sont pas toujours comparables à ceux des éditions précédentes.

Les indices du commerce d'un groupe de pays sont calculés sur la base du commerce total de chaque pays compris dans le groupe, sans tenir compte de sa destination, de sorte qu'en général ils ne représentent pas le commerce net du groupe.

Quant aux autres régions, il convient de noter que l'Europe occidentale englobe la Yougoslavie et que le Proche-Orient s'étend de Chypre et de la Turquie au nord-ouest jusqu'à l'Afghanistan à l'est et englobe, dans le continent africain, l'Égypte, la République arabe libyenne et le Soudan.

¹ On trouvera des indications détaillées, y compris une liste des coefficients de pondération, dans: FAO, *Annuaire de la production 1972*, Rome, 1973.

² On trouvera des indications détaillées dans: FAO, *Annuaire du commerce 1972*, Rome, 1973.

FAITS ESSENTIELS

- Selon les premières indications, la production agricole mondiale sera plus forte en 1973 qu'en 1972, année marquée par un léger fléchissement qui a eu de sérieuses répercussions sur le commerce, les prix et les stocks des produits agricoles. La campagne 1973 est meilleure aussi bien pour les pays en développement que pour les pays développés. La situation reste grave en Afrique, dans la zone du Sahel.
- En 1972, la production alimentaire mondiale a reculé pour la première fois depuis la dernière guerre. La production par habitant a baissé de 3 pour cent (en Extrême-Orient, de 6 pour cent). La sécheresse est la principale responsable.
- Le produit mondial de la pêche, qui avait déjà fléchi en 1971, a baissé encore en 1972, de 9 pour cent, en partie parce que les prises d'anchoveta ont gravement diminué au Pérou.
- La production mondiale de bois rond a continué d'augmenter.
- La situation mondiale du blé a subi une transformation spectaculaire en 1972 à cause principalement des mauvaises récoltes qui ont contraint l'U.R.S.S. à faire des achats massifs sur le marché mondial. La production mondiale de blé était de peu inférieure au record de 1971 mais elle coïncidait avec une mauvaise récolte de riz.
- En 1972, le commerce mondial des produits de l'agriculture, des pêches et des forêts a augmenté d'environ 7 pour cent en valeur réelle. Les exportations de blé ont augmenté d'un quart, ramenant les stocks des principaux pays exportateurs à des niveaux dangereusement bas.
- La hausse des prix alimentaires a été très supérieure à la normale en 1972 dans les pays développés. Les pays en développement ont connu eux aussi de fortes hausses dues à la raréfaction de certains aliments de base, au coût accru des importations, à l'inflation et aux réévaluations monétaires.
- La situation de l'emploi agricole dans les pays en développement est étudiée au chapitre 3. On prend des mesures spéciales pour maximiser le volume de l'emploi. L'analyse des mesures relatives à l'emploi agricole et rural envisagées dans les plans nationaux de développement montre que peu de pays ont une politique systématique de l'emploi. Il faudrait adopter une nouvelle conception intégrée du développement rural, centrée sur la création d'emplois.

Chapitre 1. - SITUATION MONDIALE

La production agricole mondiale a légèrement reculé en 1972, et ce pour la première fois sans doute depuis la seconde guerre mondiale. La production halieutique a reculé de 1 pour cent alors que la production forestière a augmenté de 2 pour cent. La production totale de l'agriculture, des pêches et des forêts a enregistré un léger fléchissement (tableau 1-1). La diminution de la production agricole s'explique surtout par les conditions météorologiques généralement défavorables, et notamment la sécheresse. Sous l'effet de cette baisse et d'une croissance démographique mondiale de 2 pour cent, le niveau de la production alimentaire par habitant a enregistré une diminution de 3 pour cent. Ce recul décevant de l'agriculture tient essentiellement au fait que la production céréalière a été inférieure au niveau record de 1971. Une pénurie inhabituelle de blé a coïncidé avec une pénurie de riz en Extrême-Orient. Il n'en reste pas moins que le volume de la production céréalière mondiale de 1972 n'a été dépassé qu'une fois dans l'histoire. Pourtant, à la fin de 1972, un équilibre précaire s'est établi entre l'offre et la

demande, et les cours mondiaux ont monté en flèche. A l'ouverture de la campagne 1973/74, le niveau des stocks était si bas que l'on n'était pas certain de disposer de quantités suffisantes pour faire face à la demande mondiale, si la production était inférieure à la normale dans une ou deux des principales zones productrices. La situation alimentaire mondiale dépend donc presque entièrement des récoltes de 1973.

D'après les premiers résultats, la production agricole mondiale en 1973 devrait progresser de 2 ou 3 pour cent. La production a augmenté tant dans les pays développés que dans ceux en développement.

Devant les difficultés croissantes que l'on éprouve pour se prémunir contre les pénuries alimentaires, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a soumis aux gouvernements une proposition visant à garantir une sécurité alimentaire mondiale minimale, moyennant une certaine coordination des politiques nationales de stockage. L'Amérique du Nord ne disposant plus d'importants stocks excédentaires pour compenser les réductions imprévues de la production, et le volume des réserves requises pour garantir une sécurité mondiale minimale s'accroissant en même temps que la population et la consommation, la marge de sécurité ne cesse de se rétrécir. Etant donné, en outre, que la majeure partie de la production céréalière va aux marchés intérieurs, toute variation en pourcentage, même faible, de la production de grands pays comme la Chine, l'Inde et l'U.R.S.S., continuera d'exercer une pression notable sur le marché mondial. Si, de plus, les récoltes sont mauvaises dans plusieurs grandes zones productrices à la fois, les stocks commerciaux des pays exportateurs destinés à répondre à la demande d'importation « normale » ne suffiront pas.

En septembre 1973 l'offre mondiale de blé était considérée comme « très tendue, mais pas critique ». Les disponibilités exportables potentielles étaient alors estimées à 59-62 millions de tonnes et les besoins d'importation à 62-65 millions de tonnes. Le principal motif d'inquiétude est maintenant le résultat final de la récolte de riz, en particulier en Extrême-Orient.

Nombre de pays en développement demeurent extrêmement vulnérables aux pénuries, comme il est

TABLEAU 1-1. - INDICES DE LA PRODUCTION MONDIALE DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1968	1969	1970	1971	1972	Variation de 1971 à 1972 ²
	.. Moyenne 1961-65 = 100 ..					Pourcentage
PRODUCTION TOTALE	116	117	120	124	124	—
Agriculture	116	117	120	124	124	—
Pêches ³	127	130	135	136	134	— 1
Forêts ³	109	112	114	116	119	+ 2
POPULATION	110	112	114	117	119	+ 2
PRODUCTION TOTALE PAR HABITANT	105	104	105	106	104	— 2
Agriculture	106	104	105	107	104	— 2
Pêches ³	115	116	118	116	113	— 3
Forêts ³	99	99	100	99	99	—

NOTE: Pour plus de détails sur la méthodologie et sur la portée de ces indices, voir la note explicative page xi.

¹ Données préliminaires. — ² Les variations annuelles en pourcentage ont été calculées à partir de chiffres non arrondis. — ³ Non compris la Chine.

évident, plus que partout ailleurs, dans la zone sahé-lienne d'Afrique, où, en raison de la sécheresse prolongée, la famine continue de menacer plus de six millions d'êtres humains. La FAO s'occupe actuellement, pour le compte des Nations Unies, de coordonner les secours alimentaires d'urgence au niveau international, en étroite coopération avec les gouvernements et des organisations multilatérales.

Les tendances à long terme de la production agricole dans les pays en développement sont également très préoccupantes. Selon la stratégie de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, il faut que la production agricole des pays en développement s'accroisse en moyenne de 4 pour cent par an pour que le secteur de l'agriculture puisse jouer pleinement son rôle dans l'expansion économique et sociale. Or, on est très loin de cet objectif, avec l'avance de 1 pour cent marquée en 1971 par les pays en développement et la stagnation en 1972. Bien que le taux annuel de croissance de 2,8 pour

cent réalisé de 1961 à 1971 représente déjà un progrès considérable, il faut, dans la plupart des pays en développement, consacrer à l'agriculture des efforts beaucoup plus intenses et beaucoup plus soutenus.

Globalement, le niveau de la production alimentaire par habitant dans les pays en développement est maintenant inférieur à celui de 1961-65, tel qu'il était avant la série de récoltes généralement bonnes en 1967-70. Le recul a été particulièrement sensible dans la région fortement peuplée d'Extrême-Orient. La production par habitant ne donne évidemment pas la mesure complète de la consommation alimentaire, sur laquelle influent également les importations et les exportations. Il ne fait pas de doute cependant que dans maintes régions, y compris celles ayant échappé à des pénuries dramatiques, la consommation des groupes à faible revenu s'est sensiblement ressentie de la raréfaction des céréales sur les marchés mondiaux d'exportation et de la hausse générale des prix.

Production agricole

Production 1972¹

Selon les estimations, la production agricole mondiale a légèrement fléchi en 1972, alors qu'elle s'était accrue de 3 pour cent en 1971 (tableau 1-2).

Si les données pour 1972 se confirment, ce sera la première fois, depuis la seconde guerre mondiale, que la production mondiale accuse un recul effectif.

Le déclin marqué en 1972 est dû à de mauvaises récoltes aussi bien dans les régions du monde développées que dans celles en développement. L'importante progression au Proche-Orient et les avances plus modestes en Amérique latine et en Afrique n'ont pas compensé le fléchissement de la production dans d'autres pays. C'est l'Extrême-Orient qui a connu la situation la plus préoccupante; gravement compromises par l'absence de mousson, la production agricole et la production alimentaire y sont en effet tombées de 3 pour cent, après que le secteur agricole n'eut enregistré en 1971 qu'un léger accroissement. La production alimentaire par habitant a reculé de 6 pour cent en 1972 et se situait ainsi à 8 pour cent au-dessous du niveau record de 1970. Dans la quasi-totalité des pays de la région, la production alimentaire par habitant a baissé pour la deuxième année consécutive, et la hausse des prix des denrées alimentaires de base, dont il y avait pénurie, a eu de graves répercussions sur les groupes

à faible revenu. En 1972, la production céréalière a été plus décevante encore qu'en 1971. Les récoltes de riz, aliment de base dont la culture se fait surtout sur des terres non irriguées, ont fléchi de 4 pour cent. Tous les pays gros producteurs de riz de la région ont eu des récoltes médiocres ou très mauvaises. Quelques zones de la région ont connu de graves pénuries alimentaires.

La Chine a également pâti de la sécheresse, mais elle a pu en réduire les effets grâce aux moyens dont elle dispose pour l'emmagasinage et la conservation de l'eau. Sa production céréalière a baissé par rapport au niveau record de 1971, mais les progrès réalisés par les cultures industrielles et commerciales ont en partie compensé cette diminution.

En contraste marqué avec d'autres régions, un gain spectaculaire de 7 pour cent a été enregistré au Proche-Orient, en raison surtout d'un fort accroissement de la production céréalière par rapport au niveau déjà élevé de 1971. En Irak, en République arabe libyenne et en République arabe syrienne, les récoltes ont atteint un record et elles ont été bonnes en Arabie saoudite, en Egypte, en Iran, en Jordanie et au Liban.

En Amérique latine, la production agricole n'a encore progressé que de 1 pour cent en 1972 et la production par habitant a reculé. Toutefois, la situation s'est présentée assez différemment selon les pays de la région. Les progrès réalisés par l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, la Colombie et le Paraguay

¹ Pour plus de détails sur la production agricole, par région et par pays, voir le chapitre 2 de ce rapport.

TABLEAU 1-2. - INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE MONDIALE ET RÉGIONALE

	Totale						Par habitant					
	1968	1969	1970	1971	1972 ¹	Variation de 1971 à 1972	1968	1969	1970	1971	1972 ¹	Variation de 1971 à 1972
 Moyenne 1961-65 = 100					Pourcentage Moyenne 1961-65 = 100					Pourcentage
Production alimentaire												
Europe occidentale	115	115	117	122	121	- 1	111	109	111	114	113	- 1
Amérique du Nord	115	115	113	124	121	- 2	108	107	104	113	109	- 3
Océanie	128	123	121	129	126	- 2	117	110	106	111	107	- 4
Autres pays développés à économie de marché ²	124	123	122	123	128	+ 4	116	114	112	111	113	+ 3
<i>Pays développés à économie de marché</i>	116	116	116	123	122	- 1	111	109	108	113	111	- 2
Amérique latine	114	120	124	126	126	-	99	102	102	100	97	- 3
Extrême-Orient ³	113	118	125	125	121	- 3	100	102	105	102	97	- 6
Proche-Orient ⁴	119	122	125	126	136	+ 8	104	104	103	101	106	+ 5
Afrique ⁵	113	118	119	124	126	+ 1	100	102	101	102	101	- 1
<i>Pays en développement à économie de marché</i>	114	119	124	125	125	-	100	102	103	102	99	- 3
Europe orientale et U.R.S.S. ; Chine et autres pays d'Asie à économie centralement planifiée	126	123	130	132	132	-	119	116	121	122	121	- 1
	112	116	122	125	124	- 1	103	104	107	108	105	- 3
Monde¹	117	118	122	126	125	- 1	107	105	106	108	105	- 3
Production agricole												
Europe occidentale	115	114	117	121	120	- 1	110	109	110	114	112	- 1
Amérique du Nord	111	110	109	118	117	- 1	104	103	100	108	105	- 2
Océanie	124	121	119	124	121	- 3	113	109	105	107	102	- 5
Autres pays développés à économie de marché ²	123	122	120	121	126	+ 4	115	113	110	109	111	+ 3
<i>Pays développés à économie de marché</i>	114	113	113	120	119	- 1	108	106	105	110	109	- 2
Amérique latine	113	119	122	123	124	- 1	98	101	100	98	96	- 2
Extrême-Orient ³	113	118	124	125	121	- 3	100	102	104	102	97	- 5
Proche-Orient ⁴	119	122	124	127	136	+ 7	104	104	103	102	106	+ 4
Afrique ⁵	112	118	119	124	125	+ 1	100	102	100	102	100	- 1
<i>Pays en développement à économie de marché</i>	113	119	123	124	124	-	100	102	103	101	98	- 3
Europe orientale et U.R.S.S. ; Chine et autres pays d'Asie à économie centralement planifiée	125	122	129	132	132	-	119	115	121	122	121	- 1
	113	116	122	125	124	- 1	103	104	107	109	105	- 3
Monde¹	116	117	120	124	124	-	106	104	105	107	104	- 2

¹ Données préliminaires. - ² Afrique du Sud, Israël et Japon. - ³ Non compris le Japon, la Chine et autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. - ⁴ Non compris Israël. - ⁵ Non compris l'Afrique du Sud.

ont été annulés par des accroissements plus lents ailleurs. Par rapport au niveau de 1971, la production régionale de viande de bœuf a marqué une reprise.

En Afrique, la production agricole n'a augmenté que d'environ 1 pour cent. La sécheresse prolongée a créé une situation extrêmement grave dans la zone sahélienne, les pays les plus touchés étant la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Des secours d'urgence, coordonnés par la FAO, ont été mis en route au début de 1973. Pour l'ensemble de la région, toutefois, la croissance de la production agricole en 1972 est en grande partie due

à une augmentation des récoltes céréalières notamment en Afrique du Nord-Ouest et de l'Est.

Dans les régions développées, la production agricole de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale a baissé de 1 pour cent par rapport aux niveaux records de 1971. Les récoltes céréalières ont été moins abondantes aux Etats-Unis et au Canada. En Europe occidentale, la production céréalière est restée à un niveau élevé mais celle de viande de bœuf a fléchi.

En Océanie, la baisse de la production est imputable à des reculs en Australie, où la sécheresse a nui à la plupart des cultures céréalières. La production

animale de la région, notamment celle de viande, s'est accrue.

En Europe orientale et en U.R.S.S., le fléchissement de la production agricole en U.R.S.S. (1 pour cent), dû à la mauvaise récolte céréalière, a été compensé par des accroissements dans d'autres pays. Les résultats obtenus en Europe orientale ont été généralement bons, surtout en ce qui concerne les céréales.

Principales productions ²

La modification spectaculaire de la situation mondiale du blé en 1972 a été provoquée surtout par les mauvaises récoltes d'un grand pays céréalière, l'U.R.S.S. La production mondiale, évaluée à 348 millions de tonnes, n'a en effet été inférieure que de 5 millions de tonnes (2 pour cent) au record de 1971. En Europe occidentale, la production totale a été légèrement inférieure à celle de 1971. Les récoltes ont été meilleures en Europe orientale et en Chine, tandis qu'au total la production progressait fortement dans la plupart des régions en développement. Le fléchissement de la production aux Etats-Unis est imputable en partie au programme de réaffectation des emblavures et en partie à la baisse des rendements. L'Australie a appliqué des contingents de commercialisation qui supposaient un accroissement de la production, mais la sécheresse a réduit les récoltes.

La production mondiale de céréales secondaires, a, elle aussi, diminué d'environ 3 pour cent par rapport au niveau très élevé de 1971 et son volume est estimé à 630 millions de tonnes. Ce fléchissement a été moins marqué pour le maïs et l'orge que pour le sorgho, l'avoine et le seigle. Malgré la baisse survenue en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Extrême-Orient, la production totale de maïs n'a que légèrement faibli, car les récoltes ont été meilleures en Europe orientale et en U.R.S.S., ainsi que dans une partie de l'Afrique. La production mondiale d'orge a très légèrement augmenté; en effet, si la récolte a été moins bonne en Amérique du Nord, elle a été plus abondante en Europe occidentale, en U.R.S.S. et au Proche-Orient. Par contre, la production mondiale d'avoine et de seigle a décliné d'environ 12 pour cent par suite d'une réduction en Amérique du Nord, en Europe occidentale et en U.R.S.S. La chute de la production de sorgho, environ 9 pour cent, est due surtout à la sécheresse qui a sévi en Amérique latine et en Extrême-Orient, mais la diminution de la production aux Etats-Unis y a également contribué.

La production mondiale de riz estimée à 297

² Pour plus de détails sur la situation des produits, voir: FAO, *Rapport et perspectives sur les produits, 1972-1973*.

millions de tonnes (paddy) a diminué de 4 pour cent par suite surtout de la sécheresse survenue en Chine, en Inde et dans d'autres pays d'Extrême-Orient en voie de développement. Un autre élément important a été le bouleversement causé par la guerre dans certains pays asiatiques. Au Japon, la production a notablement augmenté grâce à l'amélioration des rendements, malgré l'application d'un programme de réaffectation des terres.

La production mondiale de légumineuses est restée inchangée en 1972. La production de l'Inde a de nouveau diminué d'environ 6 pour cent, mais ce recul a été compensé par les progrès réalisés dans d'autres pays.

En 1972, la production mondiale des quatre principales catégories de viande s'est accrue de 1 pour cent environ par rapport à 1971, la progression étant imputable quasi uniquement à la viande de volaille, dont la production a marqué un nouveau record. L'accroissement de la production de viande de bœuf et de veau en Amérique latine a été en grande partie neutralisé par la baisse notable enregistrée en Europe occidentale, en particulier dans les six pays membres de la Communauté économique européenne d'origine. La production de viande de porc a fortement diminué en Amérique du Nord, mais à l'échelon mondial, elle s'est maintenue au niveau de 1971. La production de viande de mouton et d'agneau a baissé de 3 pour cent.

La progression lente mais continue de la production de viande de bœuf s'est accompagnée d'une accélération de l'accroissement du cheptel bovin mondial, par rapport à 1971. Le redressement a été marqué en Europe occidentale. Le nombre des bovins a augmenté plus vite en Amérique du Nord, mais l'avance la plus forte a été enregistrée en Argentine, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les progrès ont aussi été importants en Europe orientale. La sécheresse prolongée dont ont souffert de vastes régions d'Afrique, en particulier la zone sahélienne, a causé de lourdes pertes aux troupeaux.

La nécessité de reconstituer le cheptel ovien a également contribué à la pénurie de viande. Pour la première fois depuis 1969, l'effectif mondial a augmenté. Ce fait s'ajoutant à la sécheresse survenue dans les régions d'élevage d'Australie et de Nouvelle-Zélande, a été la principale cause de l'insuffisance de la production de viande de mouton et d'agneau. En 1972, la production de laine est restée au niveau des deux années (civiles) précédentes.

Après trois années de fléchissement la production laitière mondiale a augmenté en 1972. La croissance a été particulièrement forte dans la CEE élargie et en Nouvelle-Zélande, encore que, depuis la fin de 1972, la sécheresse ait affecté la production en Océanie. La production mondiale d'œufs a continué sa progression régulière.

Pour la troisième campagne consécutive, la production mondiale de sucre centrifugé restera inférieure à la consommation et, à la fin de la campagne 1972/73, le report mondial aura probablement diminué de près de 1 million de tonnes ; il correspondra à environ 15,7 millions de tonnes, chiffre le plus bas enregistré depuis 1965 et qui ne représente guère plus de deux mois d'approvisionnement. Néanmoins, après être restée pratiquement stable pendant trois ans la production mondiale devrait augmenter d'environ 5 pour cent et atteindre 76 millions de tonnes (équivalent de sucre brut). Il est probable que ce gain de production sera imputable principalement au sucre de canne et qu'il interviendra en Amérique latine, spécialement en Argentine, au Brésil et au Mexique. A Cuba et en Inde, une reprise est vraisemblable par rapport aux faibles niveaux de 1971/72.

On prévoit que la production des trois principaux agrumes — oranges, citrons et pamplemousses — sera à nouveau exceptionnelle en 1972/73. La récolte devrait être bien supérieure à 40 millions de tonnes, ce qui constituerait le cinquième record consécutif. La production d'oranges et de tangerines de l'hémisphère nord, estime-t-on, a augmenté de 11 pour cent par rapport à l'année précédente. Des gains considérables ont été enregistrés dans trois grands pays producteurs — Espagne, Etats-Unis et Japon — où de nouveaux arbres sont devenus productifs et où les conditions de croissance ont été favorables. La production mondiale de pamplemousses — qui a progressé de 6 pour cent aux Etats-Unis, premier producteur mondial — a été exceptionnelle.

La production mondiale de matières grasses a augmenté de 2 pour cent par rapport à 1971, atteignant un nouveau sommet. Contrairement à la tendance à long terme, c'est dans les pays en développement que les progrès ont été les plus forts. Dans les pays développés où l'expansion tant de la production que des exportations avait été particulièrement vigoureuse, la production n'a progressé que marginalement et les exportations brutes ont effectivement fléchi. Aux Etats-Unis, premier producteur et exportateur mondial, la tendance ascendante s'est inversée pour la première fois en sept ans. L'accroissement exceptionnel de la production mondiale d'huile de coco — la principale huile à acide laurique — est dans sa quasi-totalité imputable aux Philippines. Les exportations mondiales brutes d'huile de palme ont atteint de nouveaux sommets, mais l'expansion de la production mondiale a été un peu moindre que prévu.

Pour les huiles fluides, le plus fort gain de production a été le fait de l'huile de soja, qui est la principale dans ce groupe. L'accroissement de la production mondiale a été de 7 pour cent et il est attribuable à peu près également au Brésil et aux Etats-Unis. Il y a eu une certaine reprise de l'huile d'arachide. Au

plan mondial, la production et les exportations brutes d'huile de colza ont progressé de 2 et 5 pour cent respectivement, mais le commerce de l'huile de tournesol, fléchissant encore une fois, est tombé au-dessous du niveau déjà faible de 1971, malgré une augmentation marginale de la production mondiale. Pour la troisième année consécutive, la production a fortement baissé en U.R.S.S., qui est le premier pays producteur et exportateur du monde. La production mondiale d'huile d'olive a atteint un nouveau record. La production d'huile de poisson a baissé de façon saisissante par suite de la disparition des anchovettes au large des côtes de l'Amérique du Sud. Les spécialistes de l'Instituto Peruano del Mar ont signalé toutefois que si les conditions générales de juin 1973 persistent, les opérations de pêche seront reprises dans les derniers mois de 1973.

On prévoit une récolte mondiale de café relativement bonne en 1972/73: elle sera peut-être légèrement moindre que celle de l'année précédente, mais nettement supérieure à toutes les autres depuis 1965/1966. Ceci dit, elle restera probablement encore insuffisante pour les besoins actuels et les stocks continueront de s'amenuiser. On prévoit que pour la septième campagne consécutive, la production brésilienne sera inférieure à la demande extérieure et intérieure. Des pluies prolongées et abondantes à la fin de 1972 ont fait baisser la production et la qualité du café dans l'Etat de Paraná, la principale région de production. Dans le reste du monde, la production semble devoir dépasser légèrement celle de 1971/72. En Colombie, après deux ans de récoltes médiocres dues à des pluies excessives, la production se rapprocherait nettement du niveau des années précédentes. En Afrique, on s'attend que la production reste à peu près au niveau des trois dernières campagnes. La récolte a augmenté en Inde et en Indonésie, mais elle demeure au-dessous des résultats exceptionnels de 1970/71.

La production de fèves de cacao a été inférieure d'environ 10 pour cent au record mondial de 1971/72. Les récoltes en Afrique de l'Ouest ont en général souffert de la sécheresse. Les pluies, quand elles sont survenues, sont tombées au mauvais moment pour la formation des cabosses et ont favorisé les épiphyties. Au Ghana, premier producteur mondial, la production a baissé de 8 pour cent et au Nigeria, elle a fléchi pour la deuxième année consécutive. En Amérique latine la situation est restée la même, car si la récolte principale au Brésil a été exceptionnelle, la seconde récolte (*temporão*), gravement compromise par une sécheresse prolongée, a été médiocre.

La production mondiale de thé a marqué un nouveau record en 1972, avec un gain de 5 pour cent sur 1971 qui était déjà une année record. De bons résultats ont été obtenus en Inde et dans la plupart des pays africains, en particulier au Kenya. La

production de Sri Lanka a subi une nouvelle baisse (2 pour cent), en partie à cause de la sécheresse.

La production de tabac, qui avait été faible en 1971, a légèrement repris en raison surtout de nouveaux gains dans les pays en développement. Dans les pays développés, la tendance à la baisse a cessé et bien que la production se soit redressée aux Etats-Unis, les mesures de contrôle ont empêché une remontée plus vigoureuse. Pour l'Europe occidentale, on a enregistré des gains sensibles en France et en Yougoslavie.

La production mondiale de coton, qui avait augmenté de près de 10 pour cent en 1971/72 après deux années de régression, s'est accrue d'encore 3 pour cent en 1972/73 malgré la sécheresse en Inde et en Chine, principalement à cause d'une récolte exceptionnelle aux Etats-Unis et de nouveaux progrès en U.R.S.S. et au Proche-Orient. Dans les pays en développement, la production a légèrement baissé par rapport au niveau record de 1971/72, tout en restant beaucoup plus élevée qu'en 1966-70.

La production mondiale de jute, qui avait été médiocre en 1971/72, s'est accrue d'environ 11 pour cent grâce à une nette reprise au Bangladesh et en Thaïlande. Dans le premier de ces pays, elle a dépassé de plus de 50 pour cent le niveau exceptionnellement bas de 1971/72. En Thaïlande, la hausse des cours a entraîné une extension des superficies plantées ce qui a eu pour résultat d'accroître la production de kénaf.

En 1972, la production de sisal et de henequen a souffert de la sécheresse survenue en Afrique de l'Est en 1971 et les plantations ont de nouveau légèrement diminué. Les réductions les plus importantes sont signalées en Tanzanie, où de graves inondations se sont aussi produites vers la fin de l'année. La production a baissé de 9 pour cent au Kenya, mais elle a augmenté de 10 pour cent au Brésil, qui est depuis 1971 le premier producteur mondial de sisal.

La production mondiale de caoutchouc naturel de 1972 est restée à peu près au niveau de celle de 1971. La consommation a augmenté plus rapidement qu'elle ne le faisait depuis plusieurs années, d'où une très forte réduction des stocks chez les importateurs. La production est restée stationnaire ou a peut-être faiblement baissé en Malaisie et en Indonésie. Elle s'est notablement accrue en Inde ainsi qu'en Thaïlande et a légèrement progressé au Brésil. Par contre, elle a continué de fléchir dans les pays d'Afrique.

Production 1973

L'année 1972 ayant été décevante, les résultats de 1973 ont été attendus avec beaucoup d'anxiété. A l'heure où sont écrites ces lignes (début d'octobre), on ne possède encore que des données préliminaires,

fondées en grande partie sur des estimations. Elles donnent à penser que la production mondiale a augmenté de 2 ou 3 pour cent en 1973, alors qu'elle avait légèrement fléchi en 1972 (tableau 1-3). Ainsi la production, semble-t-il, a augmenté à peu près autant que la population ou guère davantage, en sorte que la production par habitant est à peine plus satisfaisante qu'en 1972. Il est évident que la difficulté d'approvisionnement, surtout en céréales, persistera pendant une autre campagne au moins et qu'il faudra un certain temps pour ramener les stocks à des niveaux offrant une certaine sécurité.

La production a augmenté en 1973 aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés. Les estimations provisoires pour l'Europe orientale et l'U.R.S.S. (augmentation de 3 ou 4 pour cent) donnent à penser que la région, en particulier l'U.R.S.S., a eu de bonnes récoltes de grain qui ont permis de regagner le terrain perdu en 1972. Des estimations non officielles (accroissement de 2 ou 3 pour cent) donnent à penser qu'en Chine, où l'on prévoit que les récoltes de riz et de blé seront supérieures à celles de l'an dernier et voisines du record de 1971, la production progresse à peu près selon la tendance à long terme. Les meilleurs résultats observés dans les régions en développement paraissent se situer dans l'Extrême-Orient (accroissement de 2

TABEAU 1-3. - VARIATIONS ANNUELLES DE LA PRODUCTION AGRICOLE, MONDIALE ET RÉGIONALE

	1961-63 à 1970-72 (moyenne annuelle)	1969 à 1970	1970 à 1971	1971 à 1972	1972 à 1973 ¹
..... Pourcentage					
Europe occidentale	+ 2,2	+ 2	+ 4	- 1	+1 à +2
Amérique du Nord	+ 1,8	- 1	+ 9	- 1	+2 à +3
Océanie	+ 2,4	- 2	+ 4	- 3	+5 à +6
<i>Pays développés à économie de marché</i> ²	+ 2,0	0	+ 6	- 1	+2 à +3
Amérique latine	+ 2,7	+ 2	+ 1	+ 1	+1 à +2
Extrême-Orient ³	+ 2,6	+ 5	0	- 3	+2 à +3
Proche-Orient ⁴	+ 3,3	+ 2	+ 2	+ 7	-3 à -2
Afrique ⁵	+ 2,6	+ 1	+ 4	+ 1	0 à +1
<i>Pays en développement à économie de marché</i>	+ 2,7	+ 3	+ 1	0	+1 à +2
Europe orientale et U.R.S.S. Chine et autres pays d'Asie à économie centralement planifiée ⁶	+ 3,4	+ 6	+ 2	0	+3 à +4
Monde	+ 2,6	+ 3	+ 3	0	+2 à +3

¹ Estimations préliminaires: les chiffres se rapportent à la production agricole totale mais les variations de la production alimentaire ont sans doute été du même ordre de grandeur dans la plupart des cas. - ² Y compris le Japon, Israël et l'Afrique du Sud. - ³ Non compris le Japon. - ⁴ Non compris Israël. - ⁵ Non compris l'Afrique du Sud. - ⁶ République démocratique populaire de Corée. Mongolie. République démocratique du Viet-Nam.

ou 3 pour cent) mais les résultats définitifs dépendent des récoltes de riz, qui ne sont pas encore faites. En Amérique latine, on estime que la production a augmenté de 1 ou 2 pour cent seulement. Le fléchissement de 2 ou 3 pour cent constaté au Proche-Orient n'est pas aussi décourageant qu'il pourrait sembler de prime abord, car la production de 1973 est comparée à celle d'une année où l'augmentation avait été exceptionnelle. La situation la plus décourageante est celle de l'Afrique, où la production risque d'augmenter de moins de 1 pour cent en 1973. La sécheresse est la principale responsable, non seulement dans la zone sahélienne mais aussi dans d'autres pays d'Afrique occidentale et d'Afrique orientale. Les résultats en général excellents de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, ainsi que le relèvement marqué de la production océanique, fourniront probablement au monde des quantités supplémentaires de céréales qui aideront à satisfaire la demande des pays en développement mais la marge de sécurité de l'approvisionnement alimentaire paraît être encore très faible.

La production céréalière a continué à dominer la scène agricole en 1973. Bien que la production mondiale ait marqué une reprise après le fléchissement de 1972 et qu'elle doive, croit-on, rejoindre le record de 1971, la situation de l'offre et de la demande reste très difficile et elle pourrait s'aggraver encore si les récoltes de riz et d'autres grands produits céréaliers qui n'ont pas encore été faites se révélaient inférieures aux prévisions. Actuellement, on prévoit une récolte de blé record aux Etats-Unis — 47 millions de tonnes, soit 12 pour cent de plus que l'année précédente — et une récolte de 16,5 millions de tonnes au Canada, soit 14 pour cent de plus qu'en 1972. On pense aussi que la production augmentera fortement en Australie mais qu'elle reculera légèrement dans la CEE. En Argentine, la production doit fléchir à cause du mauvais temps qui a régné à l'époque des semailles.

Malgré l'amélioration des récoltes, les disponibilités exportables totales de blé pour la campagne 1973/74 resteraient sensiblement inférieures à celles de l'année précédente. En se fondant sur les perspectives actuelles de la production végétale et sur la demande intérieure probable, et en admettant que les exportateurs réduiront substantiellement, cette année encore, leurs stocks de report, le Conseil international du blé a prévu, le 19 septembre 1973, que les disponibilités exportables pour 1973/74 seront de l'ordre de 59 à 62 millions de tonnes, alors que les exportations effectives avaient été de 69 millions de tonnes en 1972/73. On pense actuellement que les besoins d'importation se situeront entre 62 et 65 millions de tonnes. La prévision minimale correspond au cas où l'U.R.S.S. n'achèterait pas de nouvelles quantités livrables dès cette campagne et où certains

pays en développement importeraient au-dessous de leurs besoins à cause des prix élevés et des moyens de crédit insuffisants.

La situation de l'offre et de la demande de blé tend à devenir encore plus difficile en 1973/74, comme le montre l'évolution récente des cours mondiaux. Le 29 juin 1973, le prix d'exportation de l'U.S. N° 2 Dark Northern Spring 14 pour cent fob golfe du Mexique était de 109,13 dollars la tonne; l'U.S. N° 2 Hard Red Winter Ordinaire fob golfe du Mexique, cotait 103,14 dollars la tonne; le Canadien N° 1 cwrs 14 pour cent fob St-Laurent, cotait 128,82 dollars la tonne. Ces cours représentaient des hausses de 71, 72 et 83 pour cent par rapport au 1^{er} juillet 1972. Entre le 29 juin 1973 et le 24 août 1973, on a constaté de nouvelles hausses de 72, 90 et 67 pour cent, de sorte que les cours du 24 août dépassaient d'environ 200 pour cent ceux du 1^{er} juillet 1972. Les cours sont restés élevés en septembre.

Pour les céréales secondaires, la situation restera difficile car la demande d'importation continuera sans doute d'être très active et elle pourrait dépasser tous les records précédents. La production mondiale augmentera probablement, car les récoltes plus fortes de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale, de l'U.R.S.S., de la Chine et de certaines parties de l'Amérique latine feront plus que compenser les déclinés prévus en Afrique et au Proche-Orient. Néanmoins, comme la consommation augmente dans les pays exportateurs et importateurs, il est probable que les stocks de report diminueront encore, malgré les gains de production, si l'on veut satisfaire la demande courante. D'après les prévisions de production actuelles, les disponibilités exportables totales de céréales secondaires dans tous les pays autres que les Etats-Unis ne seront que légèrement supérieures à celles de la campagne précédente. Aux Etats-Unis, principal pays exportateur, les exportations pourraient dépasser le niveau déjà élevé de 1972 si l'on continue à réduire les stocks. Etant donné que le volume des stocks américains autorise de nouvelles réductions, il devrait être possible de satisfaire les besoins d'importation si les prévisions actuelles de récolte se réalisent dans les pays exportateurs, notamment aux Etats-Unis, où, selon les estimations de septembre, on prévoit une récolte record de maïs dépassant de 4 pour cent celle de la campagne précédente. Néanmoins, l'équilibre entre l'offre et la demande restera précaire.

Plusieurs des grands pays consommateurs, notamment en Extrême-Orient, connaissent une pénurie sévère de riz. Les stocks sont tombés à des niveaux dangereusement bas dans plusieurs pays et le commerce international est à peu près au point mort. Le rationnement a été instauré dans certains pays et les faibles quantités qui font encore l'objet d'un commerce sont offertes à des prix très supérieurs à

ceux que l'on avait enregistrés pendant la pénurie de 1967/68. La situation extrêmement difficile de l'offre mondiale entraîne une hausse des prix intérieurs dans les pays d'exportation, ce qui amène à multiplier les restrictions à l'exportation. Les pays exportateurs qui ont déjà introduit des restrictions comprennent le Brésil, la Birmanie, la République khmère, le Népal et la Thaïlande. D'autre part, la Communauté économique européenne et Singapour ont limité les réexportations. Bien que la mousson ait été jusqu'ici satisfaisante dans beaucoup de pays de l'Extrême-Orient, les cultures de riz ont été endommagées par les inondations du mois d'août au Bangladesh, en Inde et au Pakistan. Les dommages paraissent avoir été particulièrement graves au Pakistan, qui était devenu ces temps derniers un des plus grands exportateurs de riz du monde. Aux Etats-Unis, la récolte de riz est bonne mais les disponibilités exportables de 1973/74 ne seront peut-être pas très supérieures à celles de 1972/73 parce que les stocks ont diminué.

La production mondiale de viande augmentera sans doute assez peu en 1973, parce que l'évolution du marché des céréales fourragères et des suppléments protéiques exerce des effets défavorables sur la production en Europe occidentale et en Amérique du Nord. Selon des estimations préliminaires, la production de volaille et de viande de porc augmenterait modérément en Europe occidentale mais serait inférieure à celle de 1972 en Amérique du Nord. Les effectifs bovins atteignent des niveaux records dans les deux régions et on pense que la production de viande de bœuf et de veau y sera plus forte qu'en 1972 parce que les abattages ont été très actifs au cours du second semestre de l'année, mais il est possible que l'accroissement reste faible en Amérique du Nord. La production de viande semble avoir été freinée par des coups d'arrêt dans le secteur porcin et avicole, et par une révision des plans d'alimentation et de commercialisation dans le secteur bovin, sous l'effet d'un renchérissement exceptionnel des produits d'alimentation animale et de l'incertitude des perspectives commerciales. En Océanie, la production de bovins continue à se développer mais l'offre de viande de mouton et d'agneau ne subira que peu de changement. Dans les principaux pays producteurs d'Amérique latine, la production de viande de bœuf se maintiendrait aux niveaux élevés de l'année précédente. En Europe orientale et en U.R.S.S. où les effectifs animaux ont beaucoup augmenté depuis 1970, on peut compter que la production de viande sera plus forte en 1973.

La hausse des viandes de toutes catégories s'est poursuivie pendant plusieurs mois de 1973, mais elle a tendu à plafonner vers le milieu de l'année en raison des mesures de stabilisation prises par les gouvernements et de la résistance croissante des con-

sommateurs. Les prix des bovins en particulier ont été soumis à des pressions en Europe occidentale sous l'effet de l'accélération saisonnière des abattages vers la fin de l'été. Dans la Communauté économique européenne, les baisses de prix ont amené à réinstaurer les droits de douane sur les importations de bovins de boucherie et de viande bovine. En Amérique du Nord, on prévoit pour l'automne une forte intensification des transactions sur les bovins, qui devrait engendrer des pressions analogues. Toutefois, il est peu probable que le prix des viandes marque à court terme des fléchissements importants.

EUROPE OCCIDENTALE

On pense que la production agricole dépassera, en 1973, de 1 ou 2 pour cent le niveau de 1972. La production céréalière, estimée à quelque 131 millions de tonnes, serait à peu près égale à celle des deux campagnes précédentes. La récolte de blé (environ 50 millions de tonnes) est légèrement inférieure, surtout parce que les superficies ont diminué, mais l'expansion des autres cultures céréalières compensera la différence. La République fédérale d'Allemagne s'attend à une récolte céréalière de 21 millions de tonnes, égale au record de 1971. En France, on prévoit pour le moment un total de 29 millions de tonnes, dont 10 millions de tonnes de maïs, ce qui représente un record pour cette céréale. Au Royaume-Uni, la récolte céréalière (un peu plus de 15 millions de tonnes) a dépassé le record de l'année précédente. En Italie, le mauvais temps a réduit d'environ 15 pour cent la récolte de blé tendre et d'environ 20 pour cent celle de blé dur, mais les récoltes de maïs et de riz semblent devoir être bonnes. Au Danemark, la superficie totale plantée en céréales a légèrement diminué.

Les récoltes de betterave à sucre seront supérieures à la normale car les superficies plantées ont augmenté de 6 pour cent dans l'ensemble de la région et de 7 pour cent dans la Communauté économique européenne élargie. Selon les estimations, la production augmenterait de 9 pour cent dans l'ensemble de la région et de 10 pour cent dans la CEE (29 pour cent au Royaume-Uni, 10 pour cent en France, 9 pour cent en République fédérale d'Allemagne).

Dans les six pays fondateurs de la CEE, la production de fruits atteindrait environ 13,6 millions de tonnes, chiffre supérieur aux 13 millions de tonnes de 1972, mais inférieur à la moyenne des cinq dernières années.

La production animale a augmenté légèrement. Le nombre des vaches laitières s'est accru dans tous les pays de la Communauté et dans quelques autres pays de la région, les augmentations les plus considérables se situant en Irlande (8 pour cent), aux Pays-Bas (5 pour cent), au Danemark et au Royau-

me-Uni (4 pour cent). La production laitière progressera mais l'expansion risque de se ralentir dans la seconde partie de 1973 parce que les produits d'alimentation animale sont chers et que les gouvernements prennent des mesures pour freiner l'accroissement de la production. La production beurrière augmentera plus vite que celle du lait et, malgré diverses mesures d'encouragement à la consommation, les stocks de beurre dans la Communauté élargie seront sans doute plus considérables à la fin de 1973 qu'à la fin de l'année précédente. La production de fromage a augmenté moins rapidement et n'a progressé que de 1 ou 2 pour cent au cours des sept premiers mois de 1973. La production de viande de bœuf n'augmentera sans doute que légèrement en 1973, mais on s'attend à une expansion modérée de la production de volaille et de viande de porc.

EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.

On pense que l'année 1973 sera très favorable au secteur agricole dans l'ensemble de la région. Il est sûr que l'U.R.S.S. obtiendra des résultats très supérieurs à ceux de la campagne précédente. La production végétale en particulier semble avoir marqué une bonne reprise après le sérieux fléchissement de 1972; mais il est probable que le secteur animal, lui aussi, enregistrera des progrès satisfaisants. En Europe orientale, où en général les résultats ont été très bons en 1972, la majorité des pays s'attendent encore à des accroissements modérés de la production. Le temps a été généralement favorable dans la région.

Les récoltes céréalières passent pour bonnes ou excellentes dans la plupart des pays de la région. L'U.R.S.S., qui a planté 128 millions d'hectares en céréales (6 pour cent de plus qu'en 1972), signale de bonnes récoltes ou de belles perspectives en Ukraine, dans le bassin de la Volga, en Sibérie et au Kazakhstan. Toutefois, dans certaines parties de la région européenne de l'U.R.S.S., les cultures ont été assez sérieusement endommagées par les fortes pluies d'été. On se rend compte maintenant que l'objectif ambitieux du plan 1973 (197,4 millions de tonnes) ne sera pas atteint. Selon des estimations provenant de diverses sources, la récolte céréalière serait seulement assez bonne, soit de l'ordre de 180 à 185 millions de tonnes.

En Tchécoslovaquie et en Pologne, selon les estimations provisoires, la production céréalière dépasserait légèrement 9 millions de tonnes et 21 millions de tonnes respectivement, ce qui, dans les deux cas, constituerait de nouveaux records. En Bulgarie et en Hongrie, on signale une excellente récolte de blé et une bonne récolte de maïs. En Roumanie, la récolte de blé a été très satisfaisante mais la production de maïs ne rejoindra peut-être pas le record de 1972.

En Roumanie, en Tchécoslovaquie et en U.R.S.S., la production de pommes de terre serait supérieure à la moyenne, tandis que le principal producteur d'Europe orientale, la Pologne, s'attend seulement à une récolte moyenne. En U.R.S.S., la production de betterave sucrière marquera sans doute un nouveau record. En Europe orientale, la production sera plus faible que l'année dernière, mais beaucoup de pays signalent une teneur en sucre plus élevée. Les récoltes de fruits et de légumes passent pour bonnes en U.R.S.S., tandis qu'en Europe orientale la situation varie d'un pays à l'autre.

Sur le secteur animal, on possède des informations fragmentaires qui ne vont pas au-delà du 1^{er} semestre de 1973. Néanmoins elles paraissent encourageantes dans tous les pays où elles sont disponibles. Au début de juillet, le troupeau bovin de l'U.R.S.S. avait augmenté de 2 pour cent par rapport à l'année précédente et les ovins, caprins et volailles avaient tous augmenté de plus de 3 pour cent. Pour les six premiers mois de l'année, la production a augmenté, par rapport à la période correspondante de 1972, de 6 pour cent pour le lait, de 13 pour cent pour les œufs, de 5 pour cent pour la viande de bœuf, de 10 pour cent pour la viande de mouton et de 14 pour cent pour la viande de volaille. La production de viande de porc a fléchi.

La Pologne qui, en 1972, avait obtenu dans le secteur animal des résultats meilleurs que ceux de tous les autres pays de la région, pense que la plupart de ses productions animales augmenteront encore en 1973. Au cours des six premiers mois de 1973, les livraisons de viande de bœuf ont augmenté de 8,5 pour cent, celles de viande de porc de 11,4 pour cent et les livraisons d'œufs de 6,4 pour cent. En revanche, celles de viande de veau ont fortement diminué.

La production animale totale a augmenté d'environ 6 pour cent dans les six premiers mois de 1973 en République démocratique d'Allemagne et d'un pourcentage un peu plus faible en Tchécoslovaquie, alors que, à en juger par le volume des achats, elle n'a marqué qu'une faible augmentation en Bulgarie. En Hongrie, le premier semestre de l'année a été marqué par une évolution favorable des effectifs bovins.

AMÉRIQUE DU NORD

Selon des estimations préliminaires, la production agricole de l'Amérique du Nord aura dépassé d'environ 2 pour cent le niveau 1972 et égalé le record 1971. L'accroissement a porté presque entièrement sur les céréales et les oléagineux car la production animale, et en particulier la production de viande, n'ont pas augmenté comme on l'avait d'abord prévu. L'accroissement des cultures est dû à l'augmenta-

tion des superficies plutôt qu'au progrès des rendements moyens.

La récolte régionale de blé, estimée à 63,5 millions de tonnes, chiffre record, a dépassé de 12 pour cent celle de 1972 et de 5 pour cent le chiffre de 1968, qui constituait le record précédent. Selon les estimations, les emblavures ont augmenté de 16 pour cent au Canada et de 14 pour cent aux Etats-Unis mais les rendements moyens ont été légèrement inférieurs à ceux de 1972 dans les deux pays. On estime que la récolte canadienne dépasse de 13 pour cent celles de 1971 et de 1972 mais reste inférieure de 6 pour cent à la moyenne 1967-69, tandis que la récolte des Etats-Unis dépasse de 12 pour cent celle de 1972 et est inférieure de 14 pour cent à la moyenne 1967-69. La récolte de riz des Etats-Unis, du fait de l'accroissement des superficies qui a plus que compensé une légère réduction des rendements moyens, dépasserait de 16 pour cent celle de 1972 et ne serait inférieure qu'à la récolte record de 1968.

La production totale de céréales fourragères de l'Amérique du Nord en 1973 dépasse d'environ 5 pour cent celle de 1972 et avoisine le record de 1971. Au Canada, la production d'avoine a augmenté de 11 pour cent tandis que la récolte d'orge a enregistré une diminution de 7 pour cent, due en grande partie, semble-t-il, au fait que certaines terres à orge ont été emblavées. La récolte de maïs des Etats-Unis, selon les pronostics, dépasserait de 4 pour cent celle de 1972 et d'environ 2 pour cent la récolte de 1971, la plus forte enregistrée jusqu'ici. Les accroissements de superficie (7 pour cent) ont été un peu inférieurs aux objectifs proposés par le gouvernement, en partie à cause des crues du printemps et en partie à cause des perspectives très favorables des prix du soja. La récolte de sorgho-grain, d'après les prévisions, dépasserait de 19 pour cent celle de 1972, à peu près entièrement à cause de l'accroissement des superficies.

La production d'oléagineux en Amérique du Nord a augmenté fortement dans l'année 1973. La récolte de soja des Etats-Unis, à laquelle est imputable la majorité de l'accroissement, est estimée à 43,5 millions de tonnes (25 pour cent de plus qu'en 1972), les superficies ayant augmenté de 23 pour cent et les rendements moyens de 2 pour cent. La production de graines de lin a augmenté également dans les deux pays mais la production de coton-graine aux Etats-Unis et la production de colza au Canada ont été inférieures aux niveaux de 1972.

Aux Etats-Unis, d'après les estimations, la récolte 1973 de coton serait inférieure d'environ 6 pour cent à celle de 1972, à cause principalement des inondations survenues dans le delta du Mississippi au printemps dernier. La récolte de betteraves à sucre serait inférieure de 13 pour cent à celle de 1972, parce que les superficies ont diminué et que les ren-

dements, eux aussi, ont baissé. La récolte de canne à sucre, en revanche, est plus forte qu'en 1972, l'accroissement des superficies faisant plus que compenser la diminution des rendements moyens.

Alors que la production végétale atteint des niveaux records, les estimations préliminaires indiquent que la production totale de l'élevage nord-américain a diminué, contrairement aux prévisions, en 1973 — de 3 ou 5 pour cent peut-être par rapport aux niveaux de 1972. La hausse des prix des aliments du bétail, l'incertitude des approvisionnements en fourrage et le contrôle national des prix semblent avoir empêché l'accroissement prévu de la production de viande. Au premier semestre de 1973, la production de viande de bœuf aux Etats-Unis aurait été inférieure de 5 pour cent, et celle de viande de porc, de 6 pour cent, aux réalisations de 1972; toutefois les niveaux du second semestre seront peut-être voisins de ceux de l'année précédente. La production laitière, elle aussi, a été inférieure à celle de 1972 dans les deux pays. On a continué à réformer beaucoup d'animaux parce que les aliments coûtent cher et que la boucherie présente de fortes demandes.

Océanie

Selon les premières indications, la récolte céréalière australienne marquera une forte reprise en 1973 après le fléchissement dû à la sécheresse de 1972. Les stocks ayant diminué et la demande d'exportation restant forte, les superficies emblavées (à récolter en fin 1973 et début 1974) auraient augmenté de 20 pour cent. Si la croissance est normale, on compte sur une récolte d'environ 11 millions de tonnes (environ deux tiers de plus qu'en 1972). La superficie enssemencée en avoine a augmenté d'environ 50 pour cent et, dans des conditions normales de culture, la récolte sera plus de deux fois supérieure à celle de 1972. Bien que la superficie plantée en orge soit apparemment plus faible qu'en 1972, la récolte, dans des conditions normales, sera d'environ 30 pour cent supérieure. Les récoltes de sorgho-grain et de maïs ont été sérieusement réduites par la sécheresse. La récolte de riz a été supérieure d'environ 30 pour cent à celle de 1972, principalement parce que les superficies ont augmenté.

La récolte 1973 de céréales a été plus faible en Nouvelle-Zélande (diminution de 6 pour cent pour le blé, de 17 pour cent pour l'orge, de 13 pour cent pour l'avoine, de 11 pour cent pour le maïs), principalement parce que les superficies ont été réduites mais aussi parce que les rendements moyens ont été en général inférieurs à cause de la sécheresse. Selon les rapports préliminaires, les superficies céréalières diminueront encore pendant la campagne 1974.

La production bovine continue à se développer en

Australie comme en Nouvelle-Zélande mais les approvisionnements en viande de mouton et d'agneau n'enregistreront que peu ou pas de changement.

AMÉRIQUE LATINE

Selon les estimations préliminaires, la production régionale doit augmenter de 1 ou 2 pour cent en 1973. Les récoltes de blé seront peut-être légèrement inférieures à celles de 1972 mais les résultats seront probablement meilleurs pour les autres céréales, le soja et les productions animales. En Argentine, la récolte de blé sera plus faible parce que le mauvais temps a régné pendant la période des semailles mais la production de la plupart des autres céréales augmentera vraisemblablement. Au Mexique, malgré les inondations qui ont ravagé la région centrale et nord-orientale, les récoltes de blé et de maïs seront probablement plus fortes. Au Brésil, la récolte de blé, quoique supérieure à celle de 1972, n'atteindra pas le niveau 1971 (2 millions de tonnes), car de nombreuses terres à blé ont été affectées au soja. Aux prix actuels, le soja est généralement plus rentable et la spéculation apparaît moins aléatoire. La production de soja continue à progresser notablement en Argentine et en Colombie. Les productions régionales de maïs, de riz, de céréales secondaires et de soja seraient toutes supérieures à celles de 1972.

La production sucrière de la région a augmenté en 1973. La production de Cuba, environ 5,4 millions de tonnes, a été plus forte qu'en 1972 mais inférieure à celles de toutes les autres années écoulées depuis 1959. On signale des accroissements de production sucrière de plus de 14 pour cent en Argentine, de 7 pour cent au Brésil et de 4 pour cent en Colombie.

La récolte de café sera sans doute plus faible au Brésil qu'en 1972, mais meilleure en Colombie, en El Salvador, au Guatemala et au Mexique. On s'attend à une récolte record de tabac en Equateur. En revanche, la production régionale de cacao va sans doute diminuer; au Brésil, elle pourrait fléchir de 10 pour cent. La région produira sans doute plus de coton, car les planteurs ont été encouragés par les prix. La récolte cotonnière de l'Argentine augmenterait, d'après les rapports, d'environ 40 pour cent, celle du Paraguay atteindrait un chiffre record et on s'attend à des accroissements en Colombie et au Mexique, tandis que la production baissera probablement au Brésil.

La production d'agrumes devrait être plus forte qu'en 1972. La récolte de fruits à noyau, en revanche, sera certainement inférieure, car le principal producteur, l'Argentine, a subi des grêles et des gelées cette année.

La production animale semble n'avoir progressé que légèrement, mais il est possible que les résultats

définitifs soient égaux ou inférieurs à ceux de 1972. Vraisemblablement, la production sera légèrement plus forte au Brésil, au Mexique, au Paraguay et en Uruguay et peut-être en Argentine. La production lainière de l'Uruguay a continué de diminuer, et un fléchissement d'environ 2 pour cent l'amène à un niveau inférieur de 25 pour cent environ à la moyenne 1965-70.

Au Pérou une pénurie sérieuse d'anchoveta continue à se manifester. Les prises de 1973 ne dépasseront sans doute pas 3 millions de tonnes, alors que la production normale est d'environ 10 millions de tonnes. La rareté et la cherté de la farine et de l'huile de poisson continueront donc à exercer une importante influence sur le prix du soja et des produits dérivés sur le marché mondial.

EXTRÊME-ORIENT

Après deux années où la production agricole a fait peu de progrès, toute amélioration du bilan alimentaire précaire de l'Extrême-Orient en 1973 dépend essentiellement de la réussite des principales cultures, en particulier le riz, qui y sont récoltées dans la seconde partie de l'année. Selon les indications préliminaires, la production agricole totale pourrait s'accroître de 2 ou 3 pour cent. Les conditions météorologiques ont été favorables, car beaucoup de pays signalent que la mousson est arrivée au bon moment et a été généreuse, encore que les inondations du mois d'août aient causé des ravages au Bangladesh, en Inde (principalement dans le nord et dans l'est) et surtout au Pakistan où de grandes superficies ensemencées en riz et en coton ont été sérieusement éprouvées. On signale des pénuries d'engrais dans certains pays, par exemple l'Inde, tandis qu'ailleurs les activités militaires continuent à paralyser la production. Bien que la production alimentaire doive augmenter dans l'ensemble de la région, des pénuries risquent d'apparaître dans certains pays d'ici les récoltes principales de fin d'année, en particulier à cause des difficultés de l'approvisionnement sur le marché mondial.

En Inde, la mousson a été satisfaisante, même dans les Etats qui avaient connu une forte sécheresse. Toutefois, l'objectif de production de céréales vivrières pour 1973/74 a été ramené à 115 millions de tonnes en partie à cause de la rareté des biens de production indispensables tels que les semences à haut rendement, les engrais et les pesticides. Pour augmenter l'approvisionnement des points de distribution à prix contrôlés, on prévoit d'importer environ 6,5 millions de tonnes pendant l'exercice financier qui s'achève en mars 1974; mais, en raison de la hausse des cours mondiaux, les achats ont été temporairement suspendus alors qu'on avait déjà acheté 4 mil-

lions de tonnes. En septembre, l'U.R.S.S. a accordé à l'Inde un prêt de 2 millions de tonnes de céréales vivrières.

Des pluies normales ou supérieures à la normale ont favorisé la production dans la plupart des autres pays de la région et il est probable que la récolte de riz sera plus forte en raison des encouragements donnés aux producteurs. En Thaïlande, principal pays exportateur, on pense que la récolte principale, effectuée à la fin de 1973 et au début de 1974, atteindra peut-être le record de 1971. La hausse des prix a encouragé les exploitants à faire deux cultures là où ils disposaient d'eau d'irrigation. En Birmanie, le prix d'achat officiel a été relevé de 19 pour cent pour encourager les livraisons. Parmi les pays importateurs, l'Indonésie compte augmenter sa production, en partie parce qu'on a augmenté les superficies mais aussi parce qu'on emploie davantage les variétés à haut rendement et que l'on trouve plus facilement des engrais. L'Etat a augmenté également de façon substantielle le prix des livraisons officielles de blé. Au Bangladesh, la récolte principale de blé sera probablement plus abondante qu'en 1972, mauvaise année, mais les besoins d'importation resteront considérables. En Malaisie et au Népal, la production a également augmenté. Aux Philippines, où le temps a été meilleur et l'incidence des maladies réduite, la production de riz augmentera vraisemblablement. Les difficultés actuelles sont dues à la succession de deux campagnes particulièrement défavorisées par le temps. A Sri Lanka, l'Etat, pour encourager la production indigène, a fait savoir qu'il relevait les prix d'achat officiels mais les semailles ont été compromises par une sécheresse persistante.

Chine

Bien que le nord ait connu une sécheresse au début de 1973, on s'attend à une bonne récolte de céréales. Selon les prévisions, les résultats rejoindront le record de 1971, évalué à 250 millions de tonnes (y compris légumineuses et pommes de terre converties en céréales au taux de 4:1). Ce résultat dépasserait d'environ 10 millions de tonnes celui de 1972, année sèche. La production de blé augmenterait de plusieurs millions de tonnes, du fait que les superficies ensemencées en blé d'hiver ont augmenté dans plusieurs régions importantes. Les rendements des céréales récoltées tôt dans l'année égaleraient ceux de 1972 mais le résultat total des cultures céréalières dépend de la production des cultures de printemps, qui passent pour croître très bien.

Japon

La production totale de céréales du Japon pourrait encore diminuer en 1973. On estime que la récolte de riz est légèrement plus forte qu'en 1972, bien que

l'on continue à convertir certaines rizières. Une nouvelle réduction importante des emblavures a été partiellement compensée par la hausse des rendements; la production est estimée à 200 000 tonnes, soit 30 pour cent de moins qu'en 1972. Les superficies des céréales fourragères, elles aussi, ont été fortement réduites et on estime que les récoltes d'orge et d'avoine ont diminué respectivement d'environ 30 et 20 pour cent.

La production totale de viande pendant le premier semestre de l'année a dépassé d'environ 4 pour cent le niveau de 1972, l'accroissement de la production de viande de porc (4 pour cent) et de volaille (13 pour cent) faisant plus que compenser la baisse de la production de viande de bœuf (16 pour cent). Toutefois, il est possible que la progression se ralentisse dans la seconde partie de l'année, à cause de la situation des prix et des disponibilités de produits fourragers. La production laitière totale serait à peu près la même qu'en 1972.

PROCHE-ORIENT

Selon les chiffres provisoires, la production totale devrait fléchir de 2 ou 3 pour cent en 1973, après les récoltes céréalières records de 1972. Des sécheresses ont freiné la production végétale et animale dans plusieurs pays. Les plus grandes victimes ont été l'Irak, la Jordanie, la République arabe libyenne, la République arabe syrienne et certaines parties du Soudan et de la Turquie. Les cultures irriguées ont donné de bonnes récoltes. La production de blé, cultivé surtout en sec, devrait diminuer de plus de 60 pour cent en Irak, de 55 pour cent en Jordanie, de près de 65 pour cent en République arabe syrienne et d'environ 15 pour cent en Turquie. Beaucoup de cultures de grand champ ont été endommagées par la sécheresse, en particulier des cultures d'orge et d'autres céréales secondaires sans irrigation. Néanmoins, la récolte de blé de l'Afghanistan devrait être bonne et la récolte de l'Iran dépasserait celle de 1972. En Egypte et en République arabe lybienne, la récolte de blé serait égale ou supérieure à celle de l'an dernier et les cultures irriguées donneraient les mêmes résultats. Des pays comme l'Afghanistan, l'Arabie saoudite, Chypre, la République démocratique populaire du Yémen et la République arabe du Yémen ont profité de certaines rémissions de la sécheresse qui dure depuis plusieurs années, mais le soulagement n'a été que partiel. A Chypre, par exemple, les pluies ont été inférieures de plus de moitié à la normale et les importations de céréales vivrières devront être doublées cette année. Dans le sud de la Turquie, on signale des rendements extrêmement faibles pour le blé, les autres céréales, le coton, les légumes et les fruits. Au Soudan, les perspectives de récolte ont été améliorées par les pré-

cipitations abondantes et par des conditions propices aux semailles de juillet.

La production animale a vraisemblablement fléchi en raison du mauvais état des pâturages, bien que la plupart des pays du Proche-Orient s'intéressent désormais davantage à l'amélioration du cheptel. Néanmoins, leurs efforts devraient commencer à donner des résultats, notamment en ce qui concerne la production de volaille et d'œufs en Irak et également dans le cas des ovins et des bovins. Il est improbable que la production animale augmente en Turquie, étant donné que les pertes subies dans les régions affligées par la sécheresse équilibrent à peu près les progressions enregistrées là où les conditions étaient plus favorables.

AFRIQUE

Les perspectives de production agricole pour 1973 ne sont pas favorables en Afrique. Comme l'an dernier déjà la production avait fait peu de progrès, l'approvisionnement alimentaire risque de devenir difficile dans beaucoup de pays. Bien que l'on possède peu d'informations pour 1973, les indications préliminaires donnent à penser que la production régionale n'augmentera pas ou à peine par rapport à 1972. Dans les pays de la zone sahéenne, la production continue à se ressentir de l'incidence de la sécheresse sévère de 1972. La production végétale est stationnaire, alors que l'élevage, grande source de subsistance, a souffert des pertes énormes. Au Tchad, l'insuffisance et la mauvaise répartition des pluies dans les régions centrale et septentrionale ont exercé encore une fois une influence défavorable sur la production et sur les herbages. Au Mali, en revanche, la situation s'est améliorée après une période de sécheresse prolongée où les pluies avaient été erratiques. En Mauritanie, les pluies ont été tardives ou inexistantes dans la plus grande partie du terri-

toire, et les principales céréales vivrières ont été semées avec du retard. Au Niger, certaines parties du territoire ont continué à souffrir de la longue attente des pluies. Si les perspectives des cultures vivrières sont encourageantes dans le sud du Sénégal, elles restent incertaines dans le nord. En Haute-Volta seulement, la situation prend un tour nettement plus favorable, car les pluies, très abondantes et bien réparties, autorisent des cultures normales.

Dans d'autres pays de l'Afrique, la sécheresse a compromis les perspectives de production pour 1973. Plusieurs pays de l'Afrique occidentale, outre ceux qui ont particulièrement souffert dans la zone sahéenne, ont connu des précipitations inférieures à la normale. C'est le cas du Cameroun, de la Gambie, de certaines parties de la Côte-d'Ivoire, du nord Nigeria et du Togo. Les Etats nord du Nigeria, affligés par une sécheresse sans équivalent depuis de nombreuses années, ont été proclamés zones sinistrées par le gouvernement et l'on y a entrepris un vaste programme de cultures vivrières. Les pluies qui sont tombées plus tard dans certaines zones ont quelque peu amélioré les perspectives de production. Au Dahomey et au Ghana où l'on avait craint d'abord de mauvaises récoltes, l'arrivée des pluies et l'amélioration considérable des cultures a dissipé les appréhensions. Parmi les pays d'Afrique orientale où les perspectives apparaissent moins favorables que l'an dernier, on compte l'Ethiopie (en raison d'une grave sécheresse), le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie. A Madagascar, la situation des cultures s'est améliorée et est satisfaisante en général, même dans le sud où auparavant la sécheresse semblait annoncer la destruction des récoltes. Dans l'Afrique du Nord-Ouest, il semble que la production doive être inférieure à celle de la campagne précédente qui a été marquée par de bonnes récoltes céréalières. En Afrique australe, la sécheresse a durement éprouvé le Botswana, où les cultures vivrières et les herbages passent pour être dans un très mauvais état.

Commerce international des produits agricoles

En 1972, la valeur du commerce mondial des produits agricoles, halieutiques et forestiers a progressé de 14 pour cent, contre 5 pour cent en 1971³. Cette expansion est due en majeure partie à l'accroissement de la valeur des exportations agricoles, bien que les recettes provenant des exportations de produits halieutiques et forestiers aient augmenté rapidement (de 13 pour cent dans les deux cas). La valeur des exportations mondiales des principaux produits agri-

coles⁴ s'est accrue d'environ 15 pour cent, chiffre plus de deux fois supérieur à celui de 1971 et trois fois supérieur à la croissance moyenne enregistrée au cours des années soixante. Jamais le taux annuel de croissance n'a été si grand depuis le « boom » commercial de 1951 qui avait coïncidé avec la guerre de Corée.

La valeur accrue des échanges commerciaux agri-

³ Aux prix courants, sur la base d'estimations préliminaires.

⁴ Non compris la plupart des produits transformés, ainsi que la laine et les cuirs et peaux, pour lesquels on ne dispose pas de données récentes.

coles s'explique en grande partie par les hausses de prix qui, pour de nombreux produits, comptent parmi les plus fortes enregistrées ces dernières années, en raison de la faiblesse de l'offre et de l'épuisement des stocks. Sous l'effet de l'expansion sensible mais variable des exportations agricoles mondiales au cours de ces quatre dernières années et des politiques poursuivies de propos délibéré par les gouvernements pour équilibrer l'offre et la demande sur les marchés des principaux produits, la situation semble s'être transformée progressivement sur nombre de ces marchés: alors qu'ils étaient caractérisés jusqu'en 1972 par une offre excédentaire chronique, des stocks encombrants et des prix déprimés, l'offre est devenue insuffisante, les stocks se sont épuisés et les prix ont atteint des niveaux records et ont continué de monter au cours des premiers mois de 1973. Si les prix des denrées alimentaires ont augmenté rapidement, ceux des matières premières agricoles ont accusé des hausses plus fortes encore. Les accroissements du volume des exportations de la plupart des produits ont aussi contribué à gonfler les recettes.

Le taux élevé d'inflation en 1972, notamment dans les pays développés, a réduit la valeur réelle des recettes provenant des exportations agricoles. Les réévaluations des monnaies par rapport au dollar des Etats-Unis semblent aussi avoir affecté les termes de l'échange et la capacité d'importation de maints pays en développement. Bien qu'il soit difficile à mesurer, l'effet du réaligement des monnaies dépend de l'interaction des variations des taux de change, des mouvements corrélatifs des prix à l'exportation et à l'importation en termes de monnaie nationale, ainsi que de la nature de la structure du commerce dans chacun des pays et des changements qui s'y produisent.

L'effet net de l'instabilité des taux de change n'est pas clair, même sur les mouvements des prix à court terme. Il paraît évident toutefois que la hausse généralisée des prix, en 1972 et au début de 1973, n'est pas due principalement à l'ajustement tardif et plus permanent des prix qui pourrait être attribué directement au réaligement Smithsonian, au flottement de la livre sterling et à la dévaluation du dollar U.S. en février, ainsi qu'aux mesures connexes adoptées en mars 1973.

Les accords internationaux officiels et officieux pour la stabilisation des prix et de l'offre des produits à l'exportation ont continué à fonctionner avec plus ou moins de bonheur au cours de 1972⁵. En octobre 1972, la Conférence des Nations Unies sur le cacao a adopté un accord international triennal sur le cacao, en vue surtout de prévenir les fluctuations excessives de prix qui nuisent aux intérêts des producteurs comme à ceux des consommateurs, et

de discipliner la commercialisation du cacao. Toutefois, les grandes divergences de vues entre les membres du Conseil international du café ont conduit à l'abandon des contingents d'exportation pour 1972/1973, dernière année d'application de l'accord actuel qui, au début de 1973, a été prorogé sous une forme fortement modifiée jusqu'en septembre 1975, pour fournir un cadre à la renégociation de l'accord. Pour stabiliser les recettes des Etats membres associés, la CEE a avancé, au début de 1973, de nouvelles propositions qui prévoient une garantie de crédit égale à la différence entre la valeur effective des exportations de certains produits vers la CEE et des valeurs de référence préalablement convenues.

Recettes d'exportation

L'accroissement considérable de la valeur du commerce agricole mondial reflète une forte augmentation des recettes des pays développés et en développement (de l'ordre de 19 et 12 pour cent respectivement). Cependant, les exportations des pays à économie centralement planifiée ont marqué un recul de 3 pour cent, imputable essentiellement à la production déficitaire en U.R.S.S., qui a également entraîné une expansion des importations de certains produits agricoles, notamment de blé et de céréales secondaires.

Du fait de l'inflation accélérée, l'augmentation de la valeur réelle des exportations agricoles en 1972 ne représente en fait que la moitié de l'augmentation à prix courants. Les valeurs unitaires des exportations mondiales de tous les produits industriels ont monté de près de 8 pour cent, alors que de 1963 à 1971, l'augmentation annuelle moyenne n'avait pas dépassé 2 pour cent environ. En conséquence, le pouvoir d'achat supplémentaire fourni par les exportations agricoles n'a augmenté que de 7 pour cent environ, pour le monde entier.

La progression de 8 pour cent des valeurs unitaires moyennes des exportations mondiales s'explique en partie par la réévaluation des monnaies mondiales par rapport au dollar des Etats-Unis. Pour le commerce agricole, la réévaluation n'a probablement été au total que de 2 pour cent environ, car une bonne part des exportations agricoles proviennent de pays dont les monnaies n'ont pas été réévaluées sensiblement par rapport au dollar. La réévaluation semble avoir affecté les termes de l'échange et la capacité d'importation de nombreux pays, mais les changements intervenus en 1972 et au début de 1973 n'ont pas encore produit tous leurs effets. En 1972, toutefois, la valeur unitaire moyenne des importations de tous les pays en développement n'a progressé que de 3,5 pour cent, tandis que la majeure partie de l'augmentation de 11 pour cent de la valeur de leurs exportations agricoles est due à des hausses

⁵ L'action internationale sur les marchés des produits est exposée en détail dans la publication, *FAO: rapport et perspectives sur les produits, 1972-1973*, Rome, 1973.

de prix. L'indice CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) des prix du marché pour les exportations des principaux produits en provenance des pays en développement s'est relevé de 9,7 pour cent en 1972.

Comme cela s'était déjà produit en d'autres périodes d'essor des échanges commerciaux, ce sont les pays développés qui ont surtout bénéficié de l'accroissement des recettes d'exportation, leur part dans les échanges agricoles mondiaux étant passée d'environ 59 pour cent en 1971 à 61 pour cent en 1972. Bien que les pays en développement aient accompli des progrès notables en 1972, par rapport à l'année précédente où l'augmentation avait été quasiment nulle, leur part dans les échanges agricoles mondiaux a de nouveau fléchi, quoique faiblement, tombant à moins de 32 pour cent, ce qui confirme la tendance inquiétante à long terme. Au cours de ces dix dernières années, les exportations agricoles totales des pays développés ont progressé deux fois plus vite que celles des pays en développement, dont la dépendance économique à l'égard de ces exportations est pourtant beaucoup plus grande (tableau 1-4). Parmi les régions en développement, la croissance la plus lente a été enregistrée en Extrême-Orient, où les recettes d'exportation n'ont de nouveau augmenté que légèrement en 1972, à cause de la baisse des prix de certains produits comme le jute, le thé, le poivre, l'huile de coco et l'huile de palme, dont la région est une grosse exportatrice.

TABLEAU 1-4. - EXPORTATIONS AGRICOLES PAR RÉGION

	Accroissement en valeur des exportations agricoles 1959-61 à 1967-69	Part dans les exportations agricoles mondiales	
		1959-61	1967-69
	Pourcentage par an	.. Pourcentage ..	
RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT . . .	2,8	37	32
Afrique ¹	2,3	9	8
Amérique latine	4,0	13	12
Proche-Orient ²	8,5	1	1
Extrême-Orient	1,4	14	11
RÉGIONS DÉVELOPPÉES	5,7	52	57
Amérique du Nord	4,3	19	19
Europe occidentale	7,2	24	30
Océanie	3,4	7	6
Autres pays développés ³	6,0	2	2
RÉGIONS A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE	4,8	11	11
Europe orientale et U.R.S.S.	5,8	8	9
Pays asiatiques à économie centralement planifiée	1,1	3	2
Monde	4,6	100	100

SOURCE: Nations Unies, *Manuel de statistiques du commerce international et du développement*. New York, 1972.

¹ Y compris l'Égypte, la République arabe libyenne et le Soudan.
² Y compris Israël. - ³ Japon et Afrique du Sud.

Si les pays en développement avaient conservé jusqu'en 1967-69 la part des exportations agricoles mondiales qui était la leur au début des années soixante, le profit brut, en sus d'une croissance annuelle de 2 200 millions de dollars U.S. de leurs recettes effectives, se serait élevé à 1 400 millions de dollars par an, en raison de l'expansion de leurs exportations vers les pays développés et les pays à économie centralement planifiée. La plus grande part de cette croissance hypothétique aurait été due aux exportations accrues de produits agricoles transformés. Une analyse de la structure du commerce par classe économique montre que, durant les années soixante, le courant le plus important d'échanges, dans le commerce mondial des produits agricoles, a eu lieu entre les pays développés (45 pour cent du total mondial)⁶. Ces échanges ont progressé de près de 5,5 pour cent par an, contre un peu plus de 4 pour cent pour l'ensemble du monde. Les exportations des pays en développement vers les pays développés ont représenté à peu près 20 pour cent du commerce mondial, mais elles n'ont augmenté que de 2 pour cent environ par an. Leurs exportations vers d'autres pays en développement et vers les pays à économie centralement planifiée ont progressé plus vite (respectivement 3,8 et 4,3 pour cent), mais elles ne constituent qu'environ 20 et 10 pour cent respectivement de leurs exportations totales. Pour que les exportations des pays en développement augmentent à un rythme conforme aux objectifs fixés durant la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, un ajustement agricole s'impose, tant dans les pays développés que dans les pays à économie centralement planifiée, en vue d'améliorer l'accès aux débouchés et d'aider les pays en développement à accroître leur part du marché pour les produits concurrentiels (c'est-à-dire cultivés dans les pays aussi bien développés qu'en développement), qui représentent environ 80 pour cent du commerce agricole mondial⁷. Les négociations qui auront lieu en septembre 1973 dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce fourniront l'occasion d'examiner l'ajustement agricole international en vue d'une bien meilleure harmonisation des structures du commerce et de la production dans le monde.

Les produits qui ont contribué le plus à l'accroissement de 5 700 millions de dollars des recettes agricoles mondiales en 1972 provenaient surtout des pays développés, où la valeur des exportations agricoles a augmenté d'environ 4 200 millions de dollars. Le secteur grains-aliments pour animaux-élevage a contribué pour 70 pour cent à cet accroissement, l'apport des seuls grains atteignant presque 40 pour cent.

⁶ Voir: FAO: *rapport et perspectives sur les produits, 1972-1973*, chapitre 1, Rome, 1973.

⁷ Voir: FAO, *L'ajustement agricole dans les pays développés*, Rome, 1972.

La valeur des exportations de blé en provenance des pays développés a progressé de 25 pour cent à la suite surtout des achats massifs de blé effectués par l'U.R.S.S. à partir du deuxième semestre de 1972. Celle des exportations de céréales secondaires a fait un bond de 38 pour cent, sous l'effet conjugué d'une hausse des prix et d'une expansion en volume. Les recettes d'exportation provenant des tourteaux et farines d'oléagineux se sont améliorées de 30 pour cent, tandis que la valeur des exportations de viande, représentant 20 pour cent de l'augmentation de la valeur totale, a monté de plus de 20 pour cent, surtout à cause des prix plus élevés. Les produits laitiers (principalement le fromage), le sucre, le vin et le tabac figurent au nombre des autres denrées qui ont contribué à l'augmentation de la valeur des exportations.

Plus de 80 pour cent de l'accroissement de 1 700 millions de dollars de la valeur des exportations agricoles en provenance des pays en développement sont imputables à la viande (de bœuf et de veau en quasi-totalité), au sucre, aux boissons tropicales (principalement le café, mais aussi le cacao et le thé), ainsi qu'au tabac. Les matières premières agricoles, qui entrent pour plus de 20 pour cent dans la valeur des exportations agricoles des pays en développement, n'ont participé que faiblement à l'augmentation en 1972. La hausse spectaculaire des prix en 1972 est intervenue le plus souvent au cours du dernier trimestre de l'année et dans les premiers mois de 1973, de sorte que son impact sur les recettes d'exportation se fera sentir plutôt en 1973. La hausse des prix moyens en 1972 s'est accompagnée d'une expansion du volume des exportations de coton, de fibres dures, de jute et fibres apparentées. Toutefois, les recettes provenant du caoutchouc ont fléchi pour la troisième année consécutive, parce que les prix sont restés déprimés pendant la plus grande partie de l'année.

Prix sur les marchés internationaux

En 1972, les prix de nombre de produits agricoles sont montés rapidement et la hausse des prix à l'exportation compte parmi les plus fortes enregistrées ces dernières années. L'indice des prix d'exportation des produits agricoles calculé par les Nations Unies a fait un bond de 12,5 pour cent en 1972 — accroissement annuel le plus élevé depuis dix ans — alors qu'il avait augmenté de 5 pour cent en 1971. Les prix des produits alimentaires ont progressé de 12 pour cent et ceux des produits agricoles non alimentaires (y compris les produits forestiers) de 14 pour cent.

La hausse des prix de certains produits comme les céréales vivrières, la viande et le sucre, a été due

surtout à l'impossibilité d'accroître les disponibilités à court terme en vue de satisfaire les besoins supplémentaires d'importation, pour la consommation et le stockage. Le concours inhabituel de circonstances responsable de la production déficitaire de blé et de riz a fait monter sensiblement les prix. Les cours à l'exportation pour le blé des Etats-Unis ont atteint 110 dollars la tonne en janvier 1973, contre 60 dollars en juillet 1972, tandis que l'indice FAO des prix du riz à l'exportation a augmenté de 33 pour cent au cours de 1972. Quant aux prix des céréales secondaires, ils se sont fortement relevés à la fin de 1972, non seulement à cause de la contraction modérée de la production mondiale et de l'expansion constante de la consommation, mais aussi parce que d'autres productions végétales destinées à l'alimentation humaine (principalement le riz) et animale ont été déficitaires. Le dynamisme continu de la demande de viande et la production insuffisante de viande rouge dans les principales zones importatrices ont fait monter en flèche les prix de toutes les viandes, spécialement au cours du deuxième semestre de 1972. Le sucre a renchéri de 60 pour cent en 1972, à cause de l'insuffisance croissante des disponibilités totales et des incertitudes quant aux quantités disponibles et requises sur le marché libre.

Les prix du cacao ont augmenté progressivement en 1972, en raison de la consommation accrue dans les pays importateurs et de la réduction des disponibilités excédentaires ; la hausse s'est poursuivie en 1973, un déficit de l'offre étant escompté après le fléchissement de la production en 1972/73. Les cours du café ont aussi augmenté fortement mais ceux du thé ont continué de baisser sous l'effet d'une production record et du faible dynamisme de la demande. Pour le thé, les bananes et les agrumes, les prix se trouvaient au niveau très bas de 1960-65.

A la suite de la reprise économique dans les pays industrialisés, les prix de la quasi-totalité des principales matières premières agricoles ont été extrêmement élevés pendant la totalité ou une partie de l'année 1972. Bien que la situation tendue de l'offre ait permis à de nombreux pays en développement d'améliorer à court terme leurs recettes d'exportation, le maintien de prix élevés pendant de longues périodes peut compromettre les perspectives à plus long terme, en raison de la concurrence des matières synthétiques de remplacement. Du fait de leurs prix élevés, certains produits naturels (coton, laine, jute, sisal) ne peuvent déjà plus concurrencer ces matières de remplacement, tandis que d'autres (caoutchouc, cuirs et peaux) voient diminuer leurs avantages concurrentiels à plus long terme. Bien que des facteurs très différents — parmi lesquels l'orientation vers des cultures alimentaires et fourragères plus rémunératrices — soient responsables de l'insuffisance de l'offre, il n'est guère douteux que les prix souvent

non concurrentiels et l'accroissement de la part des matières synthétiques sur le marché total s'expliquent dans une large mesure par le fait que les pays en développement n'ont pas réussi à augmenter leur production suffisamment pour satisfaire la demande mondiale.

Il n'y a guère de preuves permettant d'attribuer les hausses de prix généralisées des produits agricoles au cours de 1972 à des spéculations liées au réajustement monétaire de décembre 1971, bien que les perturbations ultérieures de la situation monétaire aient joué un rôle dans les augmentations de certains produits en 1973. Pour 1972, toutefois, l'analyse des mouvements de prix des produits stockables et des données disponibles sur les mouvements mensuels des stocks dans les divers pays montre que les aléas monétaires n'ont pas exercé une influence systématique sur les prix. De même, l'inflation générale accélérée a été le reflet plutôt que la cause de la hausse des prix internationaux des produits. Même dans le cas de la viande — où l'inflation intervenue sous la pression de la demande, jointe à l'augmentation des revenus et à une forte élasticité-revenu de la demande, a eu quelque effet — la hausse des prix est fondamentalement imputable au fait que le cycle de production est en train de passer par une phase de recul.

Importations agricoles

L'accélération de la croissance des importations agricoles en 1972 est due à l'insuffisance de la production de certaines grandes denrées alimentaires dans les principaux pays consommateurs ainsi qu'à une reprise économique dans nombre de pays industrialisés. Sous l'influence des achats massifs de céréales, de soja et de sucre effectués par l'U.R.S.S. sur les marchés mondiaux et des achats de matières premières agricoles effectués par la Chine et le Japon vers la fin de 1972, la demande d'importation de ces produits a atteint des niveaux exceptionnellement élevés. L'intensification de l'activité industrielle et ses conséquences — relèvement des niveaux de l'emploi, forte demande de consommation et inflation croissante — ont stimulé la demande d'importation non seulement pour les matières premières mais aussi pour des produits alimentaires comme la viande et le poisson.

En 1972, la demande a été presque également dynamique, qu'il s'agisse des produits d'alimentation humaine, des aliments pour animaux ou des matières premières. La hausse des prix de la plupart des produits d'alimentation humaine et animale a fait monter les importations en valeur bien plus vite qu'en volume et dans le cas des matières premières agricoles, les cours plus élevés atteints pendant les derniers

mois de 1972 ont brusquement accru les coûts d'importation, bien que les effets de ces hausses ne se soient fait pleinement sentir qu'en 1973.

L'accroissement en volume des importations mondiales a été en majeure partie le fait des pays à revenu élevé (tableau 1-5). Les importations de produits agricoles des pays développés et à économie centralement planifiée ont augmenté respectivement de 7 et 11 pour cent environ. En revanche, celles des pays en développement n'ont pas même progressé de 1 pour cent. En raison de la tension de l'offre, les pays développés ont vu leurs dépenses d'importation monter de près de 16 pour cent. La valeur unitaire des produits d'alimentation humaine et des matières premières importés (non compris le poisson et les produits forestiers) s'est accrue d'environ 9 pour cent par rapport à 1971. Les cours de la viande d'importation à eux seuls ont augmenté de 15 pour cent. Dans les pays à économie centralement planifiée, l'accroissement de plus de 10 pour cent enregistré par la valeur des importations s'explique par une forte progression en volume qui tient principalement aux énormes achats de blé et de céréales secondaires effectués par l'U.R.S.S. aux cours plus bas pratiqués antérieurement. En revanche, la légère montée des dépenses d'importations agricoles des pays en développement est en majeure partie due à la hausse des prix. Les importations de produits

TABLEAU 1-5. — INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS AGRICOLES, PAR RÉGION

	1968	1969	1970	1971	1972 ¹	Variation de 1971 à 1972
	.. Moyenne 1961-65 = 100 ..					Pourcentage
Europe occidentale	111	116	121	124	132	+ 6
Amérique du Nord	117	111	115	117	124	+ 6
Océanie	101	107	111	114	118	+ 4
<i>Total régions développées²</i>	115	119	124	127	135	+ 7
Amérique latine	122	123	127	136	151	+ 11
Extrême-Orient ³	125	122	126	125	128	+ 3
Proche-Orient ⁴	119	114	134	162	138	— 15
Afrique ⁵	113	109	125	133	134	+ 1
<i>Total régions en développement</i>	121	119	127	135	136	+ 1
Europe orientale et U.R.S.S.	103	104	126	129	143	+ 11
Chine et autres pays d'Asie à économie centralement planifiée	115	110	139	133	147	+ 10
Total mondial	115	116	124	128	136	+ 6

¹ Données préliminaires. — ² Y compris l'Afrique du Sud, Israël et le Japon. — ³ Non compris le Japon, la Chine et autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. — ⁴ Non compris Israël. — ⁵ Non compris l'Afrique du Sud.

alimentaires ont augmenté de 1 pour cent seulement en volume mais de plus de 4 pour cent en valeur.

En Europe occidentale, les importations agricoles ont augmenté de 6 pour cent en volume mais de plus de 17 pour cent en valeur. Cet accroissement en volume a été imputable avant tout aux produits d'alimentation humaine et accessoirement aux produits d'alimentation animale et aux matières premières. Les importations de céréales ont diminué de 2 pour cent car une réduction de 4 pour cent des importations de céréales secondaires, et surtout d'orge, n'a été contrebalancée qu'en partie par une légère augmentation des importations de blé. Les importations de viande et de produits dérivés ont marqué une forte progression (14 pour cent) et les dépenses correspondantes ont augmenté de 35 pour cent en raison de la hausse des cours mondiaux. Les livraisons de viande de bœuf seulement se sont accrues de près de 25 pour cent en volume et de 50 pour cent en valeur. Cet accroissement a touché pratiquement tous les pays de la région, mais surtout ceux de la CEE, à l'exception de l'Italie dont les importations ont un peu diminué par rapport au niveau assez élevé de l'année précédente. Les importations de viande de porc ont augmenté de 30 pour cent en volume et de 45 pour cent en valeur, les plus fortes avances étant enregistrées en République fédérale d'Allemagne et en Italie. Celles de viande de volaille ont progressé de 10 pour cent en volume et de 20 pour cent en valeur. Parmi les autres produits alimentaires, les produits laitiers n'ont guère connu de changements par rapport à 1971 car les importations de beurre ont légèrement fléchi et celles de fromage ont enregistré un accroissement négligeable; en revanche, les importations de produits de laiterie et d'œufs ont progressé de 15 pour cent en valeur par rapport à 1971. Les importations de fruits ont augmenté de 10 pour cent en volume et de 15 pour cent en valeur; ont augmenté celles de pommes, de bananes et d'agrumes tandis que celles de raisins frais marquaient un fléchissement. Les livraisons de légumes ont augmenté de 14 pour cent. Les importations de produits pour boissons d'origine tropicale se sont accrues de 6 pour cent en raison surtout de l'essor des achats de café et de cacao; ceux de thé ont un peu diminué. Les importations de sucre ont augmenté d'environ 2 pour cent en volume et 25 pour cent en valeur, tandis que celles d'huiles et d'oléagineux s'accroissaient d'environ 7 pour cent. Les importations de vin ont connu une reprise après leur faiblesse de 1971, en raison notamment de l'accroissement des importations de la France, tandis que celles de tabac augmentaient de 3 pour cent. Les importations de matières premières se sont accrues de 5 pour cent par rapport à leur volume particulièrement bas de 1971 par suite de la reprise économique des pays industrialisés. Les importa-

tions de fibres textiles ont progressé de 6 pour cent en volume et de 22 pour cent en valeur; les importations de laine considérées isolément ont augmenté de quelque 10 pour cent.

L'accroissement de 11 pour cent en volume des importations de l'Europe orientale et de l'U.R.S.S. traduisait une progression particulièrement considérable (20 pour cent environ) des produits d'alimentation humaine. Les importations de produits d'alimentation animale ont augmenté elles aussi mais les achats de matières premières ont diminué. L'évolution au niveau régional s'explique principalement par les énormes importations de céréales de l'U.R.S.S. qui ont aussi eu une incidence profonde sur la situation mondiale de l'alimentation. On estime en effet que les importations de céréales de ce pays ont largement triplé en 1972, passant ainsi de 4 millions de tonnes en 1971 à 13 millions de tonnes. Les importations soviétiques de blé et de farine de blé seraient passées de 2,7 millions environ à 6,7 millions de tonnes, chiffre jamais atteint depuis 1966. Les importations de céréales secondaires, et notamment d'orge et de maïs, paraissent elles aussi avoir connu un essor rapide. Les importations régionales de viande et de produits dérivés ont fléchi de 30 pour cent, celles de produits laitiers ont augmenté de 7 pour cent et celles de sucre et de miel de 5 pour cent. Les importations de fruits se sont accrues de 6 pour cent et celles de légumes de 3 pour cent environ, mais elles sont restées bien inférieures au niveau des premières années soixante. Les importations de produits pour boissons d'origine tropicale ont progressé d'environ 4 pour cent, par suite surtout de l'accroissement du volume des achats de thé et de café. Les livraisons d'huiles et d'oléagineux ont beaucoup augmenté en raison du développement des importations de fèves de soja de l'U.R.S.S. Le recul des importations de matières premières a tenu principalement à la réduction des achats de fibres textiles; les importations de laine et de jute ont progressé mais celles de coton et de sisal ont nettement baissé.

L'accroissement de 6 pour cent en volume des importations agricoles de l'Amérique du Nord, qui ont ainsi atteint des niveaux records, a tenu principalement à l'augmentation (4 pour cent) des importations de produits d'alimentation humaine, qui représentent la majeure partie du total, mais aussi à une forte progression des matières premières (plus de 13 pour cent) et des produits d'alimentation animale (9 pour cent). La hausse des prix des produits d'alimentation humaine et animale a fait monter de 11 pour cent les dépenses correspondant aux importations de produits agricoles. Parmi les denrées d'alimentation humaine qui ont causé la majeure partie de cette montée, citons la viande et les produits dérivés dont les livraisons ont augmenté d'environ 15 pour cent en volume et de 20 pour cent en va-

leur. Les importations de viande de bœuf et de veau considérées isolément ont augmenté de 17 pour cent (28 pour cent en valeur) par suite surtout du gonflement des achats des Etats-Unis. De fortes augmentations ont également été enregistrées dans le cas de la viande de porc, de mouton et d'agneau, et de volaille. Des avances se sont aussi produites dans le cas des huiles oléagineuses, des produits laitiers (principalement le fromage), des fruits (notamment les bananes) et des légumes. Les importations de produits pour boissons d'origine tropicale ont fléchi d'environ 4 pour cent tandis que celles de sucre et de miel ont augmenté d'environ 20 pour cent en valeur malgré une légère baisse de volume par rapport à 1971.

En Océanie, les importations de produits agricoles ont augmenté d'environ 4 pour cent en valeur comme en volume. Celles de produits d'alimentation humaine n'ont guère varié par rapport à l'année précédente mais celles de matières premières ont progressé d'environ 10 pour cent. Parmi les principaux produits d'alimentation humaine, les achats de produits pour boissons d'origine tropicale se sont accrus d'environ 7 pour cent en raison surtout de l'expansion des importations de cacao et de thé de l'Australie comme de la Nouvelle-Zélande. En revanche, les importations d'huiles alimentaires et d'oléagineux ont baissé de 15 pour cent. Les importations d'huile de soja ont brusquement fléchi en Australie. En ce qui concerne les matières premières, les importations de fibres textiles ont progressé de 30 pour cent. Celles de coton et de sisal ont fortement augmenté en Australie tandis que celles de jute et de lin ont progressé en Australie comme en Nouvelle-Zélande. Les livraisons de caoutchouc se sont accrues de 13 pour cent car les achats de l'Australie ont marqué une forte reprise par rapport à leur faible niveau de 1971.

Quant aux autres pays développés (Israël, Japon et Afrique du Sud) considérés comme un groupe, ils ont accru leurs importations de produits agricoles de 10 pour cent en volume et de 17 pour cent en valeur. Les importations de produits d'alimentation humaine, qui représentent environ les deux tiers du total, ont progressé de 10 pour cent, celles de produits d'alimentation animale ont diminué de 8 pour cent et celles de matières premières se sont accrues de 12 pour cent. Les importations de céréales ont augmenté de 4 pour cent en raison du volume sans précédent des importations de blé et de farine de blé effectuées par le Japon et de l'accroissement des livraisons de céréales secondaires, principalement du maïs, à ce pays. Les importations de viande ont dépassé les chiffres de 1971 de plus de 20 pour cent, du fait surtout de leur avance au Japon. Parmi les matières premières, ce sont les fibres textiles qui ont joué le rôle principal dans l'accroissement des importations.

Les dépenses d'importation de l'Amérique latine se sont accrues de 10 pour cent, en raison surtout de la progression du volume. Les importations de produits d'alimentation humaine ont dépassé de 15 pour cent le tonnage de 1971 mais celles de produits d'alimentation animale et de matières premières ont accusé des reculs notables. Les livraisons de céréales, qui représentent environ la moitié des importations de produits agricoles, ont progressé de 25 pour cent. L'indice des valeurs unitaires des importations régionales de céréales n'a guère varié par rapport à 1971 et l'accroissement des dépenses d'importation correspondant tient à une augmentation du volume importé. C'est le Mexique qui a enregistré le plus fort accroissement car ses importations de blé ont plus que triplé pour atteindre 650 000 tonnes et celles de maïs sont passées de 20 000 à environ 200 000 tonnes. Au Chili, les importations de blé, ayant doublé, se sont chiffrées à 790 000 tonnes environ et celles de maïs ont elles aussi marqué un progrès notable par rapport à 1971. Les importations de céréales ont beaucoup augmenté au Pérou, dont les importations de blé ont atteint 860 000 tonnes soit 160 000 tonnes de plus que l'année précédente, et les importations de maïs ont aussi progressé. Les importations de céréales du Brésil se sont accrues d'environ 6 pour cent en restant bien inférieures au volume des dernières années soixante. Les importations de viande et de produits dérivés de la région ont augmenté de plus de 25 pour cent et ont représenté environ 10 pour cent des importations agricoles totales. Le Chili, premier importateur de la région, a doublé ses achats de viande en volume comme en valeur. Les importations de produits laitiers et d'œufs de la région n'ont guère augmenté tandis que celles de fruits et de légumes ont progressé de 5 à 12 pour cent respectivement. Les importations de sucre et de miel se sont accrues de plus de 10 pour cent en volume mais de 20 pour cent en valeur en raison de la hausse des prix.

Parmi les régions en développement, c'est l'Extrême-Orient qui a été le plus touché par la montée des cours; en effet, ses importations agricoles ont augmenté de moins de 3 pour cent en volume et les dépenses correspondantes de plus de 8 pour cent. Les importations de produits d'alimentation humaine qui représentent près de 80 pour cent des importations agricoles, ne se sont accrues que de 4 pour cent en volume mais de 9 pour cent en valeur par suite de la hausse des prix du riz et de certains produits de l'élevage. Les importations de céréales, qui se composent principalement de riz, ont progressé de 8 pour cent. Les importations de riz du Bangladesh ont plus que doublé atteignant ainsi 660 000 tonnes et celles de l'Indonésie, principal importateur, ont dépassé 730 000 tonnes contre environ 500 000 tonnes en 1971. Celles de la République du Viet-Nam

ont atteint 380 000 tonnes, soit un accroissement d'environ 240 000 tonnes et celles de la République khmère sont passées de 20 000 tonnes en 1971 à 110 000 tonnes en 1972. En revanche, les importations de riz de l'Inde ont fléchi d'environ 100 000 tonnes pour tomber à 420 000 tonnes, tandis que celles de la République de Corée n'ont été que de 730 000 tonnes après avoir atteint le volume record de plus de 1 million de tonnes en 1971. Les importations de riz de Sri Lanka ont elles aussi fléchi. Celles des Philippines sont restées à un niveau élevé d'environ 430 000 tonnes. Les importations de blé de la région n'ont dépassé que de 2 pour cent les chiffres de 1971 car l'accroissement des importations du Bangladesh, de la République de Corée, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Pakistan et des Philippines a été largement contrebalancé par une nouvelle réduction considérable des importations de l'Inde, qui sont ainsi tombées à environ 1 million de tonnes. Les importations de céréales secondaires ont fortement augmenté en 1972 en Extrême-Orient. En particulier, celles de maïs ont progressé de 30 pour cent par suite surtout de l'accroissement des livraisons à la République de Corée et aux Philippines. Parmi les autres produits importants, les importations de produits laitiers, qui n'ont guère augmenté en volume, sont montées de 11 pour cent en valeur en raison de la hausse des prix. Les importations de sucre et de miel ont augmenté d'environ 5 pour cent en volume et de 15 pour cent en valeur, tandis que celles de fruits ont progressé approximativement de 10 pour cent en volume et de 16 pour cent en coût par rapport à l'année précédente. Les importations d'huiles alimentaires et d'oléagineux ont fléchi de 5 pour cent en volume et de 1 pour cent seulement en valeur. Les importations de fibres textiles ont baissé de 4 pour cent en volume mais leur coût a augmenté de 8 pour cent. Les importations de coton considérées isolément ont diminué de 9 pour cent.

La Chine a elle aussi augmenté ses importations de céréales en 1972 par rapport à l'année précédente. On estime qu'elle a importé quelque 5,5 millions de tonnes de blé et de farine de blé contre 5 millions en 1971 et 5,6 millions en 1970. Les importations de riz paraissent également avoir progressé.

Comme les récoltes de céréales ont été bonnes dans de nombreux pays du Proche-Orient, les importations agricoles de la région ont diminué de 15 pour cent par rapport aux chiffres de 1971 où les importations de céréales avaient été particulièrement élevées. Le fléchissement en valeur a été comparable. Les importations de produits d'alimentation animale et de matières premières ont progressé de 4 et 8 pour cent respectivement mais celles de produits d'alimentation humaine, qui représentent 90 pour cent du total, ont diminué de 17 pour cent. Les importations de céréales seulement ont baissé de près

de 40 pour cent, par suite surtout de la forte réduction des importations de blé et de farine mais aussi de celle des livraisons de céréales secondaires et de riz. Parmi les pays qui ont le plus réduit leurs importations de blé, grâce en partie aux progrès de leur production nationale, citons l'Égypte dont les importations se sont chiffrées à 1,7 million de tonnes contre 2,4 millions en 1971, l'Iran qui a importé moins de 300 000 tonnes contre près de 1 million l'année précédente, la République arabe syrienne où le volume est tombé de 750 000 à 360 000 tonnes et la Turquie où les importations sont passées de 470 000 à environ 125 000 tonnes. Des réductions moins notables ont été réalisées en Irak et en Jordanie tandis que les importations ont quelque peu progressé en Afghanistan, en Arabie saoudite, au Liban, en République arabe libyenne et au Soudan. Les importations de produits alimentaires qui ont enregistré des avances sont celles de viande (10 pour cent), celles de produits laitiers et d'œufs (6 pour cent), celles de fruits (4 pour cent) et de légumes (13 pour cent). Les importations de produits pour boissons d'origine tropicale se sont accrues de 9 pour cent, du fait surtout des progrès du thé, mais les achats de sucre et de miel ont fléchi de 8 pour cent et ceux de produits oléagineux alimentaires de 7 pour cent.

L'Afrique a également vu monter les prix de ses importations agricoles, qui ont augmenté de moins de 1 pour cent en volume et de plus de 4 pour cent en valeur. Les importations de produits d'alimentation humaine, qui représentent environ 90 pour cent des importations agricoles, ont même fléchi en volume réel malgré une augmentation de 3 pour cent des dépenses. Les importations de produits d'alimentation animale ont connu un essor rapide tout en restant faibles en chiffres absolus tandis que les achats de matières premières ont baissé d'environ 3 pour cent par rapport à 1971. Les récoltes ayant été bonnes, les importations de céréales ont un peu diminué sans tomber pour autant au-dessous du chiffre considérable de près de 5 millions de tonnes. Les importations de blé ont baissé de 2 pour cent car l'accroissement des importations de l'Algérie et de divers pays de l'ouest et de l'est de l'Afrique a été compensé et au-delà par des réductions notables de la part d'autres pays, en particulier le Maroc dont les importations ont diminué d'environ 300 000 tonnes pour tomber à quelque 400 000 tonnes, mais aussi le Nigeria et la Tunisie. Les importations de riz ont marqué une légère avance en volume par rapport à 1971, mais elles ont augmenté de 9 pour cent en valeur. Les livraisons au Sénégal, principal acheteur de la région, ont progressé de 30 pour cent pour atteindre environ 240 000 tonnes. Les importations de céréales secondaires de la région ont baissé de près de 30 pour cent par rapport à 1971.

Pour la première fois depuis 20 ans, il n'est pas certain — étant donné le niveau des stocks céréaliers dans les pays exportateurs et importateurs au début de la campagne 1973/74 — que l'on puisse satisfaire la demande mondiale, si, dans une ou deux des grandes régions productrices, les récoltes sont désastreuses. Après plusieurs années de disponibilités abondantes, d'importants changements se sont en effet produits dans les stocks mondiaux au cours de la campagne 1972/73. A la suite de mauvaises récoltes et d'un fléchissement de la production dus à des conditions atmosphériques défavorables dans plusieurs parties du monde, le blé s'est raréfié de manière inhabituelle en même temps que venait à manquer le riz, produit dont la culture est particulièrement sujette à fluctuations. Etant donné la forte augmentation des importations mondiales, on compte que l'ensemble des stocks de report de blé dans les principaux pays exportateurs tomberont d'environ 47 millions de tonnes en 1971/72 à moins de 30 millions à la fin de la campagne 1972/73, niveau le plus faible depuis 1952. Les stocks d'autres céréales et de riz ayant aussi beaucoup diminué à la fois dans les pays exportateurs et dans maints pays importateurs, les disponibilités mondiales de céréales vivrières en 1973/74 dépendront presque entièrement des récoltes de 1973 et seront donc sujettes aux aléas des conditions atmosphériques pendant une seule campagne.

Devant cette situation, les pays producteurs ont promptement réagi et l'on s'attend que la production céréalière augmente; toutefois, il ne suffira sans doute pas d'une seule campagne aux conditions atmosphériques favorables pour regarnir notablement les stocks. On ne saurait cependant attendre des principaux pays exportateurs qu'ils se chargent à eux seuls de maintenir des stocks toujours croissants pour faire face aux besoins mondiaux, même en temps de récoltes exceptionnellement déficitaires dans d'autres pays. Bien que le volume des réserves requises pour garantir une sécurité alimentaire mondiale minimale ait augmenté en même temps que la population et la consommation, la nécessité de réserves s'est faite moins impérieuse au cours des 20 dernières années, en raison de l'existence de stocks excédentaires de céréales, principalement en Amérique du Nord. Cependant, ces stocks volumineux ne résultaient pas d'une intention bien arrêtée, mais représentaient une séquelle fâcheuse des programmes de soutien agricole. Les pays exportateurs ont mis au point de nouvelles techniques d'aménagement de l'offre pour ajuster la production à la demande prévisible et éviter la réapparition de stocks de report excédentaires. Alors que les stocks de blé des principaux exportateurs n'ont pratiquement pas cessé de se gonfler au cours de la

plupart des années cinquante et au début des années soixante, leurs niveaux, ces dix dernières années, se sont maintenus en réalité autour d'une moyenne d'environ 20 pour cent inférieure à celle de la décennie précédente. Pendant les années soixante la production a augmenté en moyenne d'un tiers environ, tandis que le chiffre de la population mondiale s'accroissait de quelque 650 millions. Les stocks détenus par les cinq principaux exportateurs en 1970/71 ont atteint un niveau de pointe de 64 millions de tonnes, ce qui correspondait à 60 pour cent de leurs besoins nationaux et d'exportation réunis ou à 22 pour cent de la production mondiale. Ces chiffres dénotent une part excédentaire beaucoup plus réduite dans les stocks dont le niveau de pointe atteint précédemment en 1961/62 s'élevait à 63 millions de tonnes, soit toute une année de consommation nationale et d'exportations, ou encore 30 pour cent de la production mondiale.

Etant donné la nécessité de maintenir des stocks de grands produits alimentaires à des niveaux garantissant la sécurité mondiale en cas d'échec majeur et généralisé des récoltes, le Directeur général de la FAO a proposé une action internationale visant à coordonner les politiques nationales en matière de stocks. Les pays développés et en développement une fois d'accord sur leur responsabilité commune pour ce qui est de maintenir un niveau minimal de sécurité alimentaire mondiale, des directives seraient formulées et recommandées aux gouvernements au sujet des politiques nationales de stockage des céréales vivrières. On dresserait également un programme international pour aider les pays en développement vulnérables qui souhaiteraient maintenir des stocks nationaux minimaux de produits vivriers. Un cadre plus détaillé d'une politique visant à assurer un niveau minimal de sécurité alimentaire mondiale, sera soumis à l'approbation des Etats Membres lors de la Conférence de la FAO.

Parmi les stocks d'autres produits agricoles, seuls ceux de beurre et de lait écrémé en poudre ont augmenté au cours de 1972, en raison de l'accumulation d'excédents dans la Communauté économique européenne. A la fin de l'année, les stocks de beurre de la Communauté élargie atteignaient 430 000 tonnes, contre 170 000 en 1971, et ceux de lait écrémé en poudre 290 000 tonnes contre 120 000 en 1971. Les mesures prises pour résorber ces excédents comportent, entre autres, une réduction de 5,4 pour cent dans le prix d'intervention pour le beurre ainsi qu'un vaste programme de ventes fortement subventionnées à l'U.R.S.S.; il est vraisemblable toutefois, vu l'importante hausse des prix du lait pour la campagne 1973/74, que les disponibilités excédentaires de produits laitiers se maintiendront au niveau actuel.

En ce qui concerne d'autres produits, les stocks de clôture ont sensiblement diminué en 1972. De nets reculs ont été enregistrés dans les stocks de report mondiaux de sucre qui, à la fin de la campagne 1972/73, devraient avoir diminué de 1 million de tonnes environ par rapport à la fin de la campagne précédente, ce qui les ramènerait à 15,7 millions de tonnes, niveau le plus bas depuis 1965. Bien que, ces deux dernières années, on se soit de plus en plus attaché à stimuler

la production sucrière, il est encore impossible de prévoir quand et comment la pénurie actuelle sera comblée. Les stocks de cacao et de jute ont sérieusement diminué, tandis que ceux de thé, de café, de tabac et de caoutchouc naturel ont enregistré un recul modéré. Pour tous ces produits, les réserves ont été très inférieures aux niveaux moyens enregistrés au cours de la première moitié des années 1960.

Prix des denrées alimentaires

Si les avis diffèrent quant à l'utilité d'une inflation modérée pour stimuler la croissance économique, on reconnaît en général que l'inflation a des effets sociaux perturbateurs : l'augmentation rapide du coût de la vie provoque des transferts occultes, non intentionnels et inéquitables de revenus et de richesses entre les individus et les groupes. La hausse des prix des denrées alimentaires frappe immédiatement tous les ménages, mais elle atteint surtout ceux qui, ayant un petit revenu, consacrent déjà à ces denrées une partie relativement plus importante de leurs dépenses. En outre, la demande se porte vers des aliments de qualité inférieure, de sorte que la valeur nutritionnelle du régime tend à diminuer.

À la fin de 1972, les prix de détail et notamment ceux des denrées alimentaires, augmentaient deux fois plus qu'à l'ordinaire dans les pays développés, et des hausses de plus de 10 pour cent ont parfois été enregistrées. Divers pays en développement ont connu vers la fin de l'année des hausses encore plus marquées, qui étaient liées à la pénurie d'aliments de base — en Extrême-Orient particulièrement —, aux prix plus élevés des importations, reflétant à des degrés variables l'insuffisance de l'offre sur le marché mondial, à l'inflation dans les pays développés et à la réévaluation des monnaies des principaux pays participant aux échanges.

Les poussées inflationnistes auxquelles ont été sujettes les économies développées se sont communiquées de pays à pays et renforcées mutuellement dans une certaine mesure. Tant dans le cadre de la Communauté économique européenne que dans celui plus large de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les gouvernements ont reconnu qu'il importait de mener une action simultanée et complémentaire pour freiner la hausse des prix. Les recommandations adoptées en octobre 1972 par les neuf ministres des finances de la CEE élargie en vue de ramener d'un taux moyen de 6 pour cent en 1972 à 4 pour cent en 1973 la hausse des prix de détail dans la Communauté, témoignent de la

priorité accordée à la lutte contre l'inflation. Selon ces recommandations et sous réserve de dispositions spéciales visant les pays qui souffrent d'un grave chômage, l'augmentation de la masse monétaire devrait être liée à l'augmentation du produit national brut réel, compte tenu d'une inflation acceptable. Toutefois, comme certains pays membres ont laissé croître la masse monétaire dans une proportion atteignant 25 pour cent par an, on ne compte pas réaliser cet objectif avant la fin de 1974. Le taux de croissance des dépenses publiques en 1973 devrait être aligné sur celui du PNB et certains tarifs douaniers agricoles devraient être réduits pendant une période limitée pour atténuer la pression des prix. Le problème des hausses de prix a également été examiné en novembre 1972 par le Comité de la politique économique de l'OCDE et, à la lumière de ses conclusions, le Conseil a adopté une recommandation sur l'inflation et l'expansion économique.

Les événements de 1972 ont mis en évidence la nécessité d'envisager simultanément sous plusieurs angles le problème de l'inflation. Si des pressions d'origine clairement intérieure ont conduit de nombreux pays à appliquer avec une considérable fermeté des politiques restrictives d'aménagement de la demande, l'existence dans certains pays d'un niveau de chômage inacceptablement élevé demeure une préoccupation fondamentale. Le contrôle des prix et des revenus s'est révélé utile, particulièrement aux États-Unis, pour atténuer les perspectives inflationnistes, et d'autres pays appliquent des mesures analogues de stabilisation économique. Toutefois, l'expérience a montré que des dispositions supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la productivité par une utilisation plus judicieuse des ressources existantes, et pour réduire le chômage régional ou sectoriel sans élever le niveau de la demande dans les zones où l'économie est déjà surchauffée ou menacée de l'être. Après les récessions enregistrées à des degrés divers en 1970 et 1971, la plupart des pays prévoyaient pour 1973 une forte reprise de l'activité économique, de

sorte que les gouvernements pourraient se trouver dans la nécessité de freiner l'augmentation de l'excès de demande. Si le taux de croissance de 6,5 pour cent prévu par l'OCDE pour les pays membres en 1973 se réalise, ce sera l'un des plus hauts enregistrés depuis 1955 et déjà la reprise est très avancée en Amérique du Nord, où la demande des ménages et celle des entreprises a marqué une progression rapide.

Les nouvelles flambées inflationnistes observées à la fin de 1972 dans les pays développés n'ont pas intéressé uniquement les prix des denrées alimentaires, encore qu'ils aient eu tendance à monter plus rapidement que ceux des articles non alimentaires. En Europe occidentale, la montée des prix des denrées alimentaires a été responsable pour les deux tiers de l'accélération de la hausse globale des prix de détail entre le premier et le deuxième semestres de 1972; dans les trois mois qui ont pris fin en février 1973, les prix des denrées alimentaires dans l'ensemble des pays membres de l'OCDE ont augmenté à un taux annuel moyen de 9,7 pour cent, contre 4,4 pour cent pour les prix des autres articles. Les hausses de prix dans le secteur alimentaire sont particulièrement lourdes de conséquence, car dans les pays de l'OCDE la proportion du revenu disponible consacrée à l'alimentation, bien qu'ayant tendance à diminuer à la longue, va tout de même de 16 pour cent environ aux Etats-Unis jusqu'à 40 pour cent en Irlande, et se situe entre 20 et 30 pour cent dans la plupart des pays.

Dans les pays développés, la hausse des prix des denrées alimentaires ne tient qu'en partie à l'augmentation des coûts de production. Les marges de transformation, de distribution et de commercialisation représentent une part importante du prix de détail du produit fini. Bien que certaines hausses spectaculaires récentes des prix de détail de divers produits (viande, céréales et aliments pour animaux) soient fondamentalement la conséquence d'une offre mondiale insuffisante, elles auraient pu être plus modérées, n'étaient la rigidité des politiques agricoles, l'existence de rapports de prix qui ne favorisent pas toujours à long terme l'équilibre du marché, l'absence de politique concertée de stockage et l'insuffisance des prévisions commerciales⁸.

La persistance d'une forte demande de viande, notamment des meilleurs morceaux de viande bovine, dans les pays les plus prospères, et le fait que la production se trouvait dans une phase décroissante de son cycle dans un certain nombre d'importantes régions exportatrices et importatrices, ont provoqué une flambée des prix et une réaction hostile du public dans maints pays. Il s'est ainsi produit un tassement général de la consommation de viande par habitant en 1972 et les consommateurs se sont tournés vers le

porc et la volaille, dont les prix ont à leur tour monté, en conséquence aussi de l'augmentation des coûts des produits d'alimentation animale qui a encore aggravé la situation en décourageant les projets d'expansion de la production. Pour juguler la hausse des prix de détail de la viande de bœuf, considérés comme un important indicateur du coût de la vie dans les pays développés et un facteur de poids dans la psychologie de l'inflation, certains gouvernements ont imposé des contrôles de prix plus sévères et assoupli en même temps les politiques d'importation. Les Etats-Unis ont introduit des plafonds pour les prix de détail et le contingentement des importations a été suspendu pour la deuxième année consécutive en 1973. Dans la CEE, les prélèvements à l'importation et les droits de douane ont été totalement ou partiellement suspendus pour la viande bovine; les contingents d'importation ont connu des relèvements rapides au Japon et les importations totales de ce pays devraient doubler de volume par rapport à l'année précédente en 1973/74. Parmi les pays exportateurs, le Brésil, la Colombie et certains pays d'Amérique centrale ont pris des mesures pour réduire temporairement les exportations et assurer un approvisionnement suffisant du marché intérieur. A la fin d'avril 1973, l'Argentine a partiellement levé les restrictions qui frappaient les ventes intérieures, afin de contenir les prix de la viande de bœuf. Enfin, le gouvernement australien constitue une Commission de justification des prix.

Parmi les régions en développement, des hausses généralisées des prix alimentaires ont été relevées dans maints pays d'Extrême-Orient, où les denrées alimentaires de base sont devenues rares dans la dernière partie de l'année à la suite d'une mauvaise mousson. Les moyennes annuelles des augmentations de prix ne révèlent pas entièrement la violence des mouvements de hausse qui ont eu lieu dans le deuxième semestre de 1972, ni la gravité de leurs effets sur les consommateurs qui consacrent une très grande partie de leurs revenus aux denrées alimentaires et n'ont que des possibilités limitées d'introduire des aliments moins chers dans leur régime alimentaire qui souvent n'atteint déjà pas les normes nutritionnelles minimales. En Inde, en décembre 1972, les prix de gros des denrées alimentaires dépassaient de près de 20 pour cent ceux d'un an auparavant, en raison surtout de la hausse des prix des céréales. Les prix de gros du riz et du blé avaient respectivement monté de 15 et 10 pour cent, tandis que ceux des légumineuses, qui constituent une source importante de protéines, marquaient une hausse de plus de 20 pour cent. En Indonésie, le taux de l'inflation, qui avait considérablement baissé en 1971 à la faveur de mesures efficaces de stabilisation, a augmenté de 25 pour cent en 1972 par suite de la crise du riz, et les prix alimentaires ont accusé en moyenne une hausse de 10 pour cent. En République khmère, les prix des denrées alimen-

⁸ Déclaration du Secrétaire général de l'OCDE à la séance d'ouverture de la réunion des ministres de l'agriculture de l'OCDE, 12 avril 1973.

taires ont monté de 28 pour cent en 1972 mais, vers la fin de l'année, ils étaient deux fois plus élevés que quelques mois auparavant par suite des pénuries de riz. Les prix alimentaires ont augmenté d'un tiers au Laos, tandis qu'aux Philippines le coût des aliments s'est élevé de plus de 20 pour cent, atteignant des niveaux sans précédent. Le programme de stabilisation adopté en 1970 avait réussi à freiner l'inflation, mais en 1972 la croissance économique a beaucoup souffert des graves inondations qui ont endommagé la production agricole. Les prix de presque toutes les denrées alimentaires ont monté en flèche et ce mouvement n'a pas épargné le riz malgré les efforts accomplis pour stabiliser les prix. En République de Corée, les prix alimentaires ont monté de 13 pour cent, ce qui témoigne pourtant d'un fléchissement du taux d'inflation par rapport aux années précédentes; des mesures de stabilisation ont en effet été appliquées, malgré l'abandon depuis 1969 de la politique de compression des prix agricoles. Au Pakistan, les prix à la consommation ont continué de monter par suite de l'insuffisance de l'offre. Vers le milieu de 1972, les prix alimentaires (indice établi d'après les dépenses des employés de bureau) avaient monté de près de 20 pour cent à Karachi par rapport à un an auparavant. La hausse de 6 pour cent des prix alimentaires relevée à Sri Lanka est due à l'augmentation du coût des importations, à la suppression du contrôle des prix et à l'interdiction d'importer certains articles comme les piments séchés et les oignons rouges, qui représentent environ 5 pour cent des importations alimentaires. Par suite de conditions météorologiques adverses, la production de paddy a diminué tandis que les prix des denrées alimentaires importées — riz et farine de blé en particulier — ont monté davantage qu'il n'avait été prévu entraînant une nouvelle détérioration de la situation, déjà très critique, des avoirs en devises. Au début de 1973, les ventes privées de riz au détail ont été interdites et la ration distribuée gratuitement a subi une réduction. L'importation de riz doit cesser en 1974 et l'on envisage de relever encore le prix garanti à la production afin d'encourager celle-ci.

Tendances à long terme de la production agricole dans les pays en développement

Il ressort clairement de l'analyse qui précède que 1971 et 1972 — les deux premières années de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement — n'ont guère été encourageantes pour l'ensemble des pays en développement, mais il faut espérer que ces deux années, relativement mauvaises sur le plan agricole, n'ont correspondu qu'à

En Amérique latine, les plus fortes hausses des prix alimentaires ont été enregistrées en Argentine, au Chili, en Uruguay et aussi, mais dans une mesure moindre, au Brésil — autant de pays qui ont souffert d'une inflation marquée durant la dernière décennie. Parmi eux, seul le Brésil a vu se ralentir la montée des prix, les autorités ayant continué d'appliquer des politiques de freinage. Comme dans bien d'autres pays de la région, ces taux élevés d'inflation sont associés à des mesures relatives au change et aux tarifs douaniers et destinées à réglementer le commerce extérieur, à la croissance de la masse monétaire accompagnant des déficits fiscaux et l'expansion du crédit, et enfin aux ajustements salariaux motivés par l'augmentation du coût de la vie⁹.

Parmi les pays en développement du Proche-Orient, les hausses de prix observées en 1972 ont été liées à la réduction de l'offre de produits agricoles résultant de la sécheresse et du mauvais temps, par exemple en Iran en 1971 et en Jordanie et en Turquie l'année suivante. Dans ce dernier pays, les prix de soutien de la plupart des produits agricoles avaient été relevés en 1971, dans une proportion d'environ 20 pour cent pour les principales céréales. Toutefois l'augmentation du coût de la vie a également été favorisée par l'inflation qui a intéressé les principaux pays avec lesquels il entretient des relations commerciales.

Dans de nombreux pays africains également, les hausses de prix ont été dues davantage aux variations des prix extérieurs qu'à la pression de la demande intérieure. Bien que les contrôles généralement appliqués aux principales denrées alimentaires aient eu un effet stabilisateur sur les prix à la consommation, ils n'ont pas toujours suffi, en l'absence de stimulants économiques, à encourager l'expansion de la production marchande, et des pénuries alimentaires ont sévi dans les centres urbains. Parmi les pays de la zone sahélienne frappés d'une grave sécheresse, les prix des denrées alimentaires ont monté rapidement dans la dernière partie de 1972.

⁹ Nations Unies - Commission économique pour l'Amérique latine, *Latin America and the international development strategy: first regional appraisal*, Santiago, 1973.

des fluctuations en deçà de la tendance, imputables en grande partie aux conditions météorologiques, et qu'elles seront compensées par de meilleures récoltes.

Cependant, vu les mauvaises récoltes récemment obtenues, les pays en développement, en tant que groupe, devront maintenant accroître leur production agricole de près de 5 pour cent en moyenne par an entre

1973 et 1980 pour atteindre l'objectif d'un taux moyen de croissance annuelle de 4 pour cent fixé pour la deuxième Décennie. Or, la réalisation de cet objectif exigeait déjà une accélération sensible de la croissance par rapport aux taux obtenus dans le passé. Entre 1961 et 1971, les pays en développement ont, dans leur ensemble, augmenté leur production agricole de 2,8 pour cent par an, soit un rythme légèrement supérieur à celui de la croissance démographique (2,6 pour cent par an) ce qui représente déjà un progrès considérable. Mais il ne suffit pas de suivre le rythme de la croissance démographique: il faut que la production agricole augmente beaucoup plus rapidement si l'on veut faire face à l'expansion totale de la demande (due à la hausse des revenus et à la croissance démographique), améliorer le niveau nutritionnel et permettre au secteur agricole de participer pleinement au développement économique et social.

L'objectif de 4 pour cent par an en moyenne fixé pour la croissance de la production agricole des pays en développement de 1971 à 1980 est largement fondé sur l'analyse détaillée du Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture (PIM) et les quatre études régionales complémentaires¹⁰. Ce taux dépasse quelque peu celui de 3,7 pour cent par an proposé dans le PIM pour la période allant jusqu'en 1985, ce qui s'explique en partie par le fait que l'objectif prévu pour la deuxième Décennie (augmentation annuelle moyenne de 6 pour cent du PIB) est supérieur au taux posé comme hypothèse dans le PIM. En outre, lorsqu'en 1969 l'étude mondiale du PIM a été terminée, il était déjà évident que la production n'ayant pas progressé au rythme prévu depuis la période de référence, les objectifs ne pourraient être atteints que si la croissance s'accélérait.

Le PIM et les études connexes prévoient des objectifs de production agricole pour les périodes 1961-63 à 1975 et 1975 à 1985, en ce qui concerne 64 pays en développement. Certes, les objectifs proposés n'ont pas de valeur opérationnelle pour les pays intéressés. De fait, les gouvernements les ont parfois jugés trop faibles, et souvent ils étaient inférieurs à ceux figurant dans les plans nationaux de développement¹¹. Mais cela veut dire que tout retard par rapport à ces objectifs est d'autant plus grave. D'autre part, ces objectifs doivent être effectivement atteints si l'on veut obtenir pour l'ensemble des pays en développement, l'augmentation moyenne annuelle

TABLEAU 1-6. - TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LES RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT PAR RAPPORT A L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET AUX OBJECTIFS DU PIM

	Accroissement effectif de la production			Objectifs du PIM		Accroissement démographique 1962 à 1970
	1961-63 à 1965-67	1965-67 à 1969-71	1961-63 à 1969-71	1961-63 à 1975	1975 à 1985	
..... Pourcentage annuel						
Afrique au sud du Sahara	2,6	2,6	2,6	3,2	3,3	2,5
Extrême-Orient	1,3	4,2	2,7	3,6	4,0	2,6
Amérique latine	3,1	2,6	2,9	3,0	3,1	2,9
Proche-Orient et Afrique du Nord-Ouest ¹	2,9	3,0	2,9	3,4	3,5	2,7
TOTAL	2,2	3,4	2,8	*3,4	*3,7	2,6

NOTE: Les groupements régionaux englobent les 64 pays étudiés dans le PIM: 24 pays en Afrique au sud du Sahara (84 pour cent de la population régionale), 8 en Extrême-Orient (80 pour cent), 17 en Amérique latine (90 pour cent) et 15 au Proche-Orient et en Afrique du Nord-Ouest (96 pour cent).

¹ Les objectifs du PIM pour l'Afrique du Nord-Ouest sont fondés sur l'année 1965. - * Ces chiffres ont été établis d'après ceux des quatre études régionales du PIM. Les objectifs définitifs du PIM présentés dans l'étude mondiale, qui sont fondés sur des taux d'accroissement supérieurs de la production de porcins et de volaille, ont porté ces taux à 3,6 et 3,9 pour cent respectivement (3,7 pour cent pour l'ensemble de la période).

de 4 pour cent de la production agricole prévue pour la deuxième Décennie. Le tableau 1-6 montre que dans aucune des régions en développement, la production agricole n'a réussi, entre 1961-63 et 1969-71, à atteindre le taux annuel de croissance proposé dans le PIM pour la période allant jusqu'en 1975.

Comme pour l'avenir immédiat, c'est en Extrême-Orient que les tendances à plus long terme sont les moins satisfaisantes. L'objectif assigné à cette région est plus élevé que celui des autres, mais (bien qu'elle ait bénéficié d'une série de bonnes campagnes de 1967 à 1970) le taux de croissance à long terme de la production y est plus faible que dans toutes les autres régions en développement, à l'exception de l'Afrique au sud du Sahara. L'écart entre réalisations et objectifs est considérable dans toutes les régions, sauf en Amérique latine (où les objectifs proposés dans le PIM ont fait l'objet de critiques, parce que jugés trop faibles).

Il convient de noter que les objectifs figurant au tableau 1-6 et (sauf indication contraire) aux tableaux suivants sont ceux qui apparaissent dans les quatre études régionales du PIM. Ils sont légèrement inférieurs aux objectifs proposés en dernier lieu dans l'étude mondiale, qui ont été relevés pour tenir compte d'une croissance plus rapide de la production de porcins et de volaille, celle-ci étant fondée sur l'emploi, pour l'alimentation animale, des excédents de céréales prévus dans certains pays en développement. Il

¹⁰ FAO. *Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture*, Rome, 1970. *Etude sous-régionale N° 1, Proche-Orient*, 1966; *Etude régionale provisoire N° 2, Amérique du Sud*, 1968; *Etude régionale provisoire N° 3, Afrique au sud du Sahara*, 1968; *Etude régionale provisoire N° 4, Asie et Extrême-Orient*, 1968.

¹¹ Dans 36 plans nationaux couvrant les premières années de la décennie, la valeur médiane du taux d'accroissement de la production agricole adopté comme objectif s'établit à 5 pour cent par an, contre 4 pour cent dans le cadre de la deuxième Décennie (Nations Unies, *National development strategies and the Second United Nations Development Decade: a selective review of targets indicated in recent plans of developing countries*, p. 34, New York, 1973, E/AC.54/L.55).

TABLAU 1-7. - TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE DANS 92 PAYS EN DÉVELOPPEMENT¹ DE 1961 A 1971, PAR RAPPORT A L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET AUX OBJECTIFS DU PIM

	Accroissement effectif de la production ²			Objectifs du PIM		Accroissement démographique 1962 à 1970	Population totale au milieu de 1972
	1961-66	1966-71	1961-71	1961-63 à 1975	1975 à 1985		
 Pourcentage annuel						Millions
PRODUCTION EN BAISSÉ							
<i>Objectif du PIM non atteint</i>							
Jordanie	6,0	— 4,0	— 2,0	3,1	4,0	3,2	2,4
Congo	— 6,1	3,4	— 1,7	2,8	3,4	1,4	0,9
<i>Absence d'objectif du PIM</i>							
Malaisie: Sarawak	0,4	— 0,1	— 0,8	3,0	1,0
Jamaïque	3,6	— 3,2	— 0,5	2,3	2,0
Lesotho ³	— 0,6	— 0,6	— 0,2	2,9	1,0
Yémen, République arabe du ³	0,3	0,8	— 0,1	2,3	0,6
PRODUCTION EN AUGMENTATION MAIS NE SUIVANT PAS L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE							
<i>Production inférieure à l'objectif du PIM pour 1975</i>							
République arabe syrienne	1,2	0,7	0,1	3,3	3,7	3,0	6,6
Tchad ³	— 0,6	0,3	0,3	2,7	3,0	1,5	3,7
Dahomey ³	— 0,3	0,8	0,4	3,4	3,4	2,8	2,9
Nigeria	2,0	0,4	0,4	3,1	3,4	3,0	71,9
Sénégal	3,1	— 1,5	0,4	3,2	3,2	2,1	4,0
Uruguay	1,4	3,6	0,9	2,6	3,1	1,2	2,9
Algérie	— 2,7	6,8	1,3	3,2	4,6	2,9	14,5
République centrafricaine	— 0,5	2,2	1,4	2,8	2,5	2,2	1,6
Afghanistan ³	1,3	0,8	1,5	2,6	3,1	2,3	18,4
Argentine	1,4	0,4	1,5	2,5	2,5	1,6	25,0
Yémen, Rép. dém. populaire du	2,2	3,2	1,6	3,4	4,0	2,2	1,3
Mali ³	1,6	2,0	1,7	3,0	3,5	1,9	5,1
Chili	1,9	0,9	1,8	2,6	3,2	2,4	10,2
Sri Lanka	2,4	1,7	2,0	4,3	4,1	2,4	13,0
Inde	— 0,7	4,8	2,1	3,4	3,9	2,5	578,0
Arabie saoudite	2,5	1,7	2,2	3,6	3,9	3,6	5,7
Ghana	2,8	2,9	2,4	3,1	3,4	2,7	9,3
Indonésie	2,0	3,8	2,4	...	4,3	2,5	126,0
Equateur	4,6	1,5	2,5	2,7	3,3	3,4	6,5
El Salvador	4,3	3,8	2,5	...	3,7	3,2	3,7
Pérou	2,8	2,7	2,5	2,9	3,1	3,1	14,4
Niger ³	3,4	1,2	2,6	3,0	3,2	2,7	4,2
Irak	1,8	1,0	2,8	3,4	4,3	3,5	10,4
Philippines	3,2	3,0	3,2	4,2	4,6	3,5	41,2
Mexique	5,5	1,9	3,4	4,0	4,3	3,5	54,3
<i>Absence d'objectif du PIM</i>							
Rhodésie	3,8	— 0,6	0,8	3,2	5,6
Viet-Nam, République du	— 0,7	5,6	0,9	2,6	19,3
Guyane	0,7	1,2	1,1	3,0	0,8
Haïti ³	2,1	0,6	1,1	2,0	5,0
Maurice	1,8	1,1	1,4	2,2	0,9
Birmanie	0,7	3,2	1,5	2,2	28,8
République Dominicaine	— 1,3	4,5	1,5	3,6	4,6
Guinée ³	— 0,5	3,4	1,5	2,7	4,2
Botswana ³	— 0,1	4,4	2,5	3,0	6,9
République khmère	1,9	3,4	2,6	2,8	7,6
Malaisie : Sabah	1,4	5,1	3,3	3,8	0,7

TABLEAU 1-7. - TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE DANS 92 PAYS EN DÉVELOPPEMENT¹ DE 1961 A 1971, PAR RAPPORT A L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET AUX OBJECTIFS DU PIM (*fin*)

	Accroissement effectif de la production ²			Objectifs du PIM		Accroissement démographique 1962 à 1970	Population totale au milieu de 1972
	1961-66	1966-71	1961-71	1961-63 à 1975	1975 à 1985		
..... Pourcentage annuel							<i>Millions</i>
<i>Production inférieure à l'objectif du PIM pour 1975</i>							
Gambie	5,6	— 0,8	2,3	3,0	2,8	2,0	0,4
Mauritanie	3,4	1,6	2,3	2,7	3,4	1,9	1,2
Haute-Volta ³	7,7	— 6,1	2,3	2,4	2,9	2,0	5,5
Madagascar	3,5	2,0	2,8	3,1	3,1	2,3	7,1
Tunisie	3,1	7,3	2,8	3,4	4,0	2,8	5,5
Iran	3,7	0,8	3,1	3,8	3,8	2,9	30,2
Kenya	2,2	3,5	3,2	3,8	3,9	2,9	11,4
Ouganda ³	3,8	3,5	3,2	3,9	2,9	2,5	9,0
Bangladesh {	2,4	3,4	3,3	4,1	4,6	3,0	139,3
Pakistan {							
Thaïlande	5,5	2,7	3,6	4,4	4,3	3,1	38,0
Zambie	4,9	0,6	3,8	5,0	4,8	3,1	4,6
Guatemala	6,8	2,8	4,1	...	7,4	2,9	5,5
Honduras	6,4	0,8	4,8	...	7,3	3,4	2,8
<i>Absence d'objectif du PIM</i>							
Népal ³	0,4	3,9	2,9	1,8	11,4
Cuba	— 0,8	4,2	2,3	2,2	8,9
Somalie ³	2,0	2,4	2,3	2,3	2,9
Mozambique	1,7	2,6	2,4	1,4	7,7
Libéria	2,5	2,8	2,6	1,7	1,2
Sierra Leone	5,5	1,4	3,2	1,4	2,6
Angola	3,8	3,0	3,5	1,4	5,6
Turquie	3,5	3,4	3,5	2,5	37,0
Rwanda ³	— 1,4	5,9	4,0	3,0	3,8
Panama	3,4	5,8	4,9	3,3	1,6
République arabe libyenne	9,7	— 0,3	5,1	3,6	2,1
Laos ³	8,4	2,6	5,3	2,4	3,1
Burundi ³	4,6	8,6	5,6	2,0	3,7
Chypre	6,0	5,3	7,0	1,1	0,6
Surinam	11,1	1,8	8,0	3,5	0,4
<i>Production atteignant ou dépassant l'objectif du PIM pour 1975</i>							
Ethiopie ³	2,6	3,0	2,9	2,5	2,9	2,0	26,4
Brésil	3,0	3,9	3,3	2,5	3,0	3,0	99,3
Gabon	3,3	3,1	3,3	1,4	1,3	1,0	0,5
Paraguay	4,3	3,1	3,4	3,2	3,5	3,2	2,5
Egypte	4,3	4,0	3,5	3,2	2,9	2,5	35,1
Colombie	2,7	4,8	3,6	3,1	3,6	3,2	22,5
Bolivie	4,6	3,8	4,0	3,1	3,2	2,6	5,2
Zaïre	2,0	4,3	4,1	2,7	3,4	2,1	18,3
Cameroun	5,9	2,7	4,3	2,9	2,7	2,1	6,0
Liban	6,9	0,3	4,3	3,7	3,7	2,9	2,8
Corée. République de	7,6	2,7	4,4	3,4	2,4	2,7	14,4
Malawi ³	6,8	1,3	4,4	3,3	3,4	2,9	4,8
Togo	6,7	2,9	4,7	2,8	3,8	2,5	1,9
Côte-d'Ivoire	6,0	5,1	5,0	4,7	3,3	3,3	5,2
Soudan ³	3,8	5,6	5,0	3,6	3,7	2,9	16,5
Maroc	4,3	7,6	5,2	3,5	3,6	2,9	16,5
Nicaragua	10,5	2,4	5,5	...	7,3	3,2	2,2
Tanzanie ³	3,9	7,7	5,5	3,6	3,0	2,6	14,0
Venezuela	6,8	4,8	5,8	3,6	4,2	3,5	11,8
Malaisie occidentale	4,7	7,6	6,0	3,8	4,8	2,9	9,9
Costa Rica	5,3	7,7	6,7	...	7,1	3,8	1,9

¹ Les pays de chaque groupe sont classés par ordre croissant d'augmentation de la production entre 1961 et 1971. - ² Tendence exponentielle: le signe moins indique une réduction. - ³ Appartient au groupe des pays les moins avancés. - ⁴ 1965 à 1975. - ⁵ Ancienne Fédération de l'Arabie du Sud. - ⁶ Chiffres pour la période 1970 à 1980 tirés de l'*Etude prospective du développement agricole (provisoire) pour l'Indonésie 1970-80*, FAO, Rome, 1972. - ⁷ Taux de croissance projeté 1970 à 1990, de la « variante de tendance avec augmentation des exportations élevée », *Perspective plan for agricultural development and integration in Central America*, FAO, Rome (sous presse).

n'a pas été calculé d'objectifs nationaux correspondant à ces objectifs révisés et la présente analyse est donc fondée sur les objectifs primitifs. L'écart entre les réalisations et les objectifs est donc encore plus grand qu'il n'apparaît. En outre, les travaux ultérieurement effectués au sujet de 10 pays d'Amérique du Sud ont abouti à attribuer des objectifs encore plus élevés à cette région sur la base de diverses hypothèses possibles¹².

L'élément le plus encourageant qui apparaisse au tableau 1-6 est qu'en Extrême-Orient, l'accroissement de la production s'est fortement accéléré pendant la deuxième moitié de la période : entre 1965-1967 et 1969-71, le taux de croissance de cette région a en fait été supérieur à l'objectif non révisé du PIM pour 1975-85. Il ne faut toutefois pas oublier, pour interpréter ces résultats, que sur des périodes aussi brèves, les tendances sont particulièrement sensibles aux conditions météorologiques.

Ces moyennes régionales ne représentent, bien entendu, qu'un résumé commode des données par pays qui figurent au tableau 1-7 et, sous une forme résumée, au tableau 1-8. Dans ces tableaux, où les pays sont classés en différents groupes, les résultats obtenus récemment dans les 92 pays en développement pour lesquels la FAO calcule des nombres-indices de production, sont comparés avec l'accroissement démographique et (pour les 64 d'entre eux qui font l'objet de statistiques séparées dans le PIM ou les études connexes¹³) avec les objectifs proposés dans le PIM. L'analyse relative à chaque pays est fondée sur la tendance exponentielle de façon à mieux tenir compte des fluctuations annuelles.

La production a en fait fléchi dans six pays entre 1961 et 1971. Dans 36 autres pays, elle n'a pas réussi à suivre l'accroissement démographique, bien qu'elle ait augmenté. Dans 42 pays donc, soit 45 pour cent environ du total des 92 pays, la population a augmenté plus vite que la production. Les pays qui n'ont pas réussi à faire face à l'accroissement total de la demande intérieure dû à l'élévation des revenus et à l'accroissement démographique doivent être encore plus nombreux.

Ces comparaisons entre accroissement de la production et croissance démographique visent essentiellement à élargir l'analyse pour un nombre de pays pour lesquels il est possible de procéder à une certaine évaluation de l'évolution de la production et ne doivent pas être interprétées de façon trop littérale. Bien des choses dépendent de facteurs tels que le niveau de la production et de la nutrition pendant

la période de référence, l'importance de l'agriculture dans l'économie, le degré d'autosuffisance recherché et la répartition de la production entre produits destinés au marché intérieur et produits d'exportation. Ces comparaisons n'en présentent pas moins une grande valeur de façon générale, car la plupart des pays en développement cherchent à se suffire à eux-mêmes pour les produits alimentaires de base qui dominent leur production agricole, alors que le PIM prévoit que l'augmentation de la demande de produits alimentaires dans les pays en développement, jusqu'en 1985, sera imputable pour 70 pour cent environ à l'accroissement démographique.

Si l'on considère les objectifs proposés pour 1975, les taux de croissance n'ont été atteints que dans 21 des pays en cause entre 1961 et 1971. Quant aux 41 pays qui n'ont pas atteint les objectifs du PIM, la production n'a pas non plus réussi à suivre l'accroissement de la population dans 27 d'entre eux.

Ces résultats sont fort inquiétants: ils font penser que le secteur agricole progresse avec une lenteur particulière, non pas dans un petit nombre de pays, mais probablement dans la majorité d'entre eux. Très rares sont les pays où l'agriculture apporte déjà la contribution nécessaire à la réalisation des objectifs globaux de la deuxième Décennie.

Parmi les pays en développement, 16 seulement ont une population égale ou supérieure à 20 millions d'habitants. Ils représentent, en tant que groupe, plus de 70 pour cent de la population et de la production agricole totales des pays en développement et jouent donc un rôle dominant dans l'évolution de l'ensemble du monde en développement. Or, ce n'est que dans quatre de ces 16 grands pays (Brésil, Colombie, Egypte, Ethiopie) que le taux d'accroissement de la production a, entre 1961 et 1971, atteint l'objectif du PIM pour 1975, bien que dans un autre pays (Turquie), pour lequel il n'existe pas d'objectif de ce genre, la production ait augmenté bien plus vite que la population pendant la même période. En Inde, le plus grand pays de ce groupe, en Argentine, au Bangladesh et au Pakistan¹⁴, en Birmanie, en Indonésie, en Iran, au Mexique, au Nigeria, aux Philippines et en Thaïlande, la production n'a pas réussi à suivre l'accroissement démographique ni à élargir les objectifs du PIM.

À l'autre extrémité de la gamme, les 25 pays les moins avancés considérés par l'Assemblée générale des Nations Unies comme nécessitant une aide spéciale, présentent eux aussi de l'importance, mais d'une façon bien différente. Des 21 pays pour lesquels on dispose de données, quelques-uns font partie de presque tous les groupes établis ici et un petit nombre d'entre eux (Burundi, Ethiopie, Laos, Soudan,

¹² FAO. *Perspective study of agricultural development for South America* (version provisoire). Rome, 1972.

¹³ Des objectifs sont présentés individuellement pour 53 pays dans les études régionales du PIM et existent également (mais ne sont pas publiés) pour les autres pays. Une étude séparée a été établie ultérieurement pour l'Indonésie. Les objectifs sont présentés pour le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua dans *Perspective plan for agricultural development and integration in Central America*. FAO. Rome (sous presse).

¹⁴ On ne dispose pas encore de statistiques séparées pour ces deux pays.

TABLEAU 1-8. — CLASSIFICATION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT SUIVANT LE TAUX D'ACCROISSEMENT¹ DE LA PRODUCTION AGRICOLE DE 1961 A 1971, PAR RAPPORT A L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET AUX OBJECTIFS DU PIM POUR 1975

	Nombre de pays		
	Augmentation de la production accélérée pendant la deuxième moitié de la période	Augmentation de la production égale ou ralentie pendant la deuxième moitié de la période	Total
PRODUCTION EN BAISSÉ			
Objectif du PIM non atteint .	1	1	2
Absence d'objectif du PIM .	1	3	4
PRODUCTION EN AUGMENTATION MAIS NE SUIVANT PAS L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE			
Objectif du PIM non atteint .	10	15	25
Absence d'objectif du PIM .	8	3	11
PRODUCTION SUIVANT OU DÉPASSANT L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE			
Objectif du PIM non atteint .	*4	10	*14
Absence d'objectif du PIM .	8	7	15
Production égale ou supérieure à l'objectif du PIM.	9	12	21
TOTAL	41	51	92

SOURCE: Tableau 1-7.

¹ Tendence exponentielle. — * Le Bangladesh et le Pakistan sont inscrits comme deux pays séparés, mais considérés comme un seul pays dans le PIM.

Tanzanie) ont enregistré de bons résultats de production par rapport à l'accroissement de la population ou aux objectifs du PIM.

On trouvera au tableau 1-7 les taux d'accroissement séparés pour chaque moitié de la période 1961 à 1971 et une comparaison de ces taux au tableau 1-8. Cet aspect du problème est extrêmement important, car la stratégie de la deuxième Décennie prévoit une accélération progressive des taux d'accroissement. Il est encourageant de constater que dans quatre des pays où la production n'a pas atteint les objectifs du PIM pour l'ensemble de la période (Inde, Indonésie, Kenya, Uruguay), il s'est produit, après 1966, une accélération laissant espérer que les objectifs de la Décennie pourront encore être atteints.

Afin d'examiner les tendances de la production de certains grands produits par rapport aux objectifs du PIM, il est nécessaire de revenir à une analyse générale par région. Il apparaît ainsi que, tout en étant en général inférieure aux objectifs du PIM, l'expansion de la production ne s'est pas conformée au schéma proposé dans le PIM, sur la base de la demande projetée, des besoins nutritionnels et de l'utilisation optimale des terres, et s'en est même fortement écartée dans certains cas.

Les céréales occupent une place si considérable dans la production agricole des pays en développement que les objectifs proposés pour ce groupe de produits ne diffèrent guère des objectifs de production agricole globale. La production céréalière de toutes les régions a augmenté moins rapidement de 1961-63 à 1969-71 qu'il n'était proposé dans le PIM. Les objectifs de production de blé ont été dépassés en Afrique au sud du Sahara et en Extrême-Orient — très largement dans ce dernier cas — mais il s'en est fallu de beaucoup qu'ils ne soient atteints en Amérique latine. Pour le riz, c'est le contraire: les objectifs ont été dépassés dans toutes les régions, sauf l'Extrême-Orient, principale zone de production. Le maïs est la seule céréale importante pour laquelle les objectifs ont été atteints ou dépassés dans chacune des régions. Quant au millet et au sorgho, les résultats ont été bien inférieurs aux objectifs.

Parmi les autres grandes cultures vivrières, la production des racines amylacées et celle des légumineuses ont suivi des tendances tout à fait opposées. La production des premières, qui n'ont qu'une faible valeur nutritionnelle, a dépassé les objectifs dans toutes les régions à l'exception du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord-Ouest où elle ne présente guère d'importance; cet essor tient d'ailleurs peut-être en partie au dynamisme de la demande de farine de manioc pour l'exportation. En revanche, la production de légumineuses, qui constituent une source de protéine précieuse pour de nombreux pays, est restée inférieure aux objectifs dans toutes les régions. En Extrême-Orient, région qui possède les deux tiers de la superficie totale cultivée en légumineuses dans les pays en développement, la production a même fléchi entre 1961-63 et 1969-71 par suite, en partie, du passage à des cultures plus rentables comme le riz, le sorgho et le blé. Cette évolution a probablement eu des conséquences particulièrement graves pour les consommateurs les plus pauvres qui trouvent dans les légumineuses une source de protéines à bon marché.

Les objectifs proposés en matière d'élevage dans les études régionales du PIM sont nettement moins élevés que ceux assignés à la production végétale pour la période 1961-63 à 1975, mais un peu plus élevés pour la période 1975 à 1985 (tableau 1-9). Cette différence s'explique par la longueur du cycle de reproduction des ruminants qui contraint, au début, à accroître lentement les abattages de façon à constituer le cheptel nécessaire à un accroissement plus rapide par la suite. Comme on l'a déjà vu, l'étude mondiale du PIM proposait des objectifs plus élevés pour les porcins et la volaille, afin de combler l'écart entre l'offre et la demande de viande; ces objectifs impliquent un taux de croissance de 4,1 pour cent par an pour les produits de l'élevage sur l'ensemble de la période jusqu'en 1985, le taux cor-

TABLEAU 1-9. - TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE ET DE LA PRODUCTION ANIMALE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU PIM

	Production végétale			Production animale		
	Pro- duc- tion	Objectifs du PIM		Pro- duc- tion	Objectifs du PIM	
	1961-63 à 1969-71	1961-63 à 1975	1975 à 1985	1961-63 à 1969-71	1961-63 à 1975	1975 à 1985
 Pourcentage annuel					
Afrique au sud du Sahara	2,6	3,1	3,1	2,7	3,3	4,3
Extrême-Orient	2,8	3,8	4,0	2,3	2,7	3,9
Amérique latine	2,9	3,0	3,1	2,8	3,0	3,7
Proche-Orient et Afrique du Nord-Ouest	2,7	3,5	3,6	3,2	2,5	3,6
TOTAL	2,8	3,5	3,7	2,7	*2,9	*3,8

NOTE: Voir la note du tableau 1-6 sur les groupements régionaux.
¹ Objectifs du PIM pour l'Afrique du Nord-Ouest basés sur 1965.
² Ces chiffres ont été établis d'après ceux des quatre études régionales du PIM; les objectifs définitifs du PIM présentés dans l'étude mondiale, qui sont fondés sur des taux d'accroissement supérieurs de la production de porcins et de volaille grâce à l'utilisation de fortes quantités de céréales pour l'alimentation animale, ont porté les taux d'accroissement de la production animale à 4.1 pour cent pour l'ensemble de la période.

respondant étant de 3,6 pour cent pour la production végétale.

Les chiffres globaux de production ont été beaucoup plus proches des objectifs primitifs dans le cas de l'élevage que dans celui des cultures. La région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord-Ouest a cependant été la seule à dépasser les taux d'accroissement initialement proposés pour la production animale jusqu'en 1975.

La production de viandes bovines a progressé à un taux inférieur aux objectifs dans toutes les régions sauf en Extrême-Orient. Il en a été de même pour les viandes ovines, partout sauf en Extrême-Orient et dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord-Ouest. Toutefois, lorsque les objectifs ont été dépassés, ces succès ont probablement été obtenus au détriment du renforcement des troupeaux nécessaire à une progression ultérieure plus rapide. La production de viande de porc et surtout de volaille a dépassé les objectifs régionaux primitifs dans l'ensemble des pays en développement et dans la plupart des régions, et s'est ainsi rapprochée des objectifs élevés proposés dans l'étude mondiale du PIM. L'accroissement de la production laitière a dépassé les objectifs dans toutes les régions, à l'exception de l'Extrême-Orient.

En ce qui concerne les grandes cultures d'exportation, les résultats obtenus par rapport aux objectifs de production ont été très variables. Les objectifs ont été dépassés dans le cas des bananes, du caoutchouc, du sucre, du soja et de l'ensemble des fruits, mais ils n'ont pas été atteints dans celui du cacao,

du café, du coton, des arachides, du jute, du thé, de l'ensemble des oléagineux et du tabac.

La production de bananes a largement dépassé les objectifs en Amérique latine, comme d'ailleurs la production totale de tous les fruits importants dans toutes les régions, sauf en Extrême-Orient. La production sucrière a elle aussi dépassé les objectifs dans chacune des régions sauf en Extrême-Orient. La production globale d'oléagineux est restée nettement en deçà des objectifs. La production d'arachides a fléchi en Afrique au sud du Sahara et n'a marqué qu'un léger progrès en Extrême-Orient par rapport à l'objectif élevé du PIM. Le seul grand produit oléagineux qui ait enregistré un essor notable a été le soja, dont la production s'est accrue de 12,6 pour cent par an et dont l'essor a été particulièrement rapide en Amérique latine et dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord-Ouest. La production d'huile de palme s'est mise à augmenter fortement depuis quelques années, à mesure que les nouvelles plantations ont commencé à produire, notamment en Malaisie.

La production de cacao a dépassé le taux d'accroissement proposé en Amérique latine, mais ne l'a pas atteint en Afrique, principale région productrice. En ce qui concerne le café, le PIM ne proposait qu'une légère augmentation en Amérique latine, principale zone de production, et dans l'ensemble des pays en développement. En fait, la production a fléchi en Amérique latine (principalement sous l'action conjuguée des maladies, des conditions météorologiques peu favorables et des programmes de diversification du Brésil) et dans l'ensemble du monde (bien que l'accroissement ait été supérieur au taux proposé en Afrique au sud du Sahara). La production de thé a enregistré un taux d'accroissement bien plus élevé que le taux d'objectif dans chacune des régions, à l'exception de l'Extrême-Orient, principale zone productrice. En revanche, la production de tabac n'a atteint les objectifs qu'en Amérique latine.

La production cotonnière a progressé bien plus lentement qu'il n'était proposé dans le PIM, bien qu'elle ait légèrement dépassé les objectifs au Proche-Orient et en Afrique du Nord-Ouest. La production de jute et de kénaf a diminué, par suite principalement des hostilités au Bangladesh. Contrairement à la plupart des grands produits végétaux d'exportation de l'Extrême-Orient, la production de caoutchouc a progressé bien plus fortement qu'il n'était proposé dans le PIM.

Facteurs matériels influant sur la production

Les conditions météorologiques sont de toute évidence l'un des facteurs qui influent le plus fortement sur la production agricole. Au cours des neuf

années écoulées depuis la période de référence du PIM, on a connu deux périodes biennales de mauvais temps généralisé, mais trois seulement des quatre années en question sont couvertes par l'analyse statistique à long terme du présent chapitre. Si l'on se fonde sur l'exemple des années écoulées depuis la seconde guerre mondiale, on doit prévoir au moins deux mauvaises années par décennie. Il est donc possible que la période considérée ait comporté une proportion de temps défavorable légèrement supérieure à la normale. Néanmoins, l'écart entre la production effective et les objectifs proposés dans le PIM est certainement beaucoup trop large pour être uniquement imputable aux conditions météorologiques.

Les guerres et les troubles intérieurs constituent un autre facteur exogène influant sur la production. Il ressort nettement des chiffres du tableau 1-7 que, dans divers pays, les conflits armés ont sensiblement perturbé les progrès de l'agriculture.

Les mesures requises pour assurer une expansion plus rapide de la production agricole dans les pays en développement sont bien connues. Il serait donc superflu de les analyser une fois de plus, mais il n'est pas inutile d'examiner les insuffisances récemment constatées qui ont pu contribuer à la médiocrité des progrès réalisés.

SUPERFICIE CULTIVÉE

Selon les propositions du PIM, une part de l'accroissement de production bien plus forte que par le passé devrait être assurée par l'amélioration des rendements par unité de superficie. L'expansion de la superficie des terres arables proposée n'atteint que 0,7 pour cent par an de 1961-63 à 1985, le taux étant encore plus bas en Extrême-Orient et dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord-Ouest. Il n'est pas possible pour le moment de procéder à un examen détaillé de l'augmentation de la superficie des terres arables depuis la période de référence du PIM par rapport à ces objectifs. Toutefois, en ce qui concerne les céréales, qui occupent la majeure partie des terres dans les pays en développement, la superficie récoltée a augmenté plus vite qu'il n'était proposé pour toutes les régions à l'exception de l'Afrique au sud du Sahara (tableau 1-10). Les seules grandes céréales pour lesquelles la superficie n'ait pas atteint les objectifs proposés sont le millet et le sorgho.

L'intensification de la production a marqué un retard correspondant. Cette intensification implique une augmentation massive de l'utilisation des moyens de production modernes (inputs matériels) comme les semences améliorées, les engrais, les pesticides,

TABLEAU 1-10. - TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT DES CULTURES CÉRÉALIÈRES (SUPERFICIE RÉCOLTÉE) DANS LES RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT, 1961-63 A 1969-71, PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU PIM

	Afrique au sud du Sahara	Extrême- Orient	Amérique latine	Proche-Orient et Afrique du Nord- Ouest ¹	Total
..... Pourcentage annuel					
ENSEMBLE DES CÉRÉALES					
Superficie récoltée 1961-63 à 1969-71	1,2	1,1	2,5	1,1	1,4
Objectifs du PIM 1961-63 à 1975	2,1	0,7	2,1	0,5	1,1
Objectifs du PIM 1975 à 1985	1,7	0,5	0,9	0,7	0,8
BLÉ					
Superficie récoltée 1961-63 à 1969-71	2,6	2,9	1,0	1,2	2,0
Objectifs du PIM 1961-63 à 1975	2,6	1,1	2,7	0,5	1,2
Objectifs du PIM 1975 à 1985	2,3	0,5	0,9	0,8	0,7
RIZ					
Superficie récoltée 1961-63 à 1969-71	2,7	0,8	3,8	0,9	1,1
Objectifs du PIM 1961-63 à 1975	2,2	0,7	2,9	1,8	0,9
Objectifs du PIM 1975 à 1985	1,8	0,4	2,4	1,0	0,7
MAÏS					
Superficie récoltée 1961-63 à 1969-71	2,0	3,4	2,6	...	2,6
Objectifs du PIM 1961-63 à 1975	2,4	2,0	1,9	...	2,0
Objectifs du PIM 1975 à 1985	2,0	2,0	0,8	...	1,3
MILLET ET SORGHO					
Superficie récoltée 1961-63 à 1969-71	0,8	0,2	12,0	2,4	0,4
Objectifs du PIM 1961-63 à 1975	2,0	0,4	1,0
Objectifs du PIM 1975 à 1985	1,5	0,3	0,8

NOTE: Voir la note du tableau 1-6 sur les groupements régionaux.

¹ Les objectifs du PIM pour l'Afrique du Nord-Ouest sont basés sur 1965.

les eaux d'irrigation et les machines ; des objectifs quantitatifs sont d'ailleurs présentés dans le PIM pour la plupart de ces inputs. Ces facteurs sont étudiés ici un par un, bien que les variétés à haut rendement, qui doivent nécessairement faire partie d'un ensemble équilibré d'inputs, constituent un facteur d'unité.

SEMENCES AMÉLIORÉES

En Extrême-Orient, et dans certains pays d'autres régions, les variétés à haut rendement de riz et surtout de blé ont joué un rôle majeur dans l'accélération de l'accroissement de la production réalisé pendant la deuxième moitié de la période étudiée. Toutefois l'utilisation de ces variétés s'est récemment ralentie et il est probable que la phase initiale — au cours de laquelle leur diffusion était la plus aisée, et qui intéressait principalement les grands exploitants les plus dynamiques bénéficiant facilement du crédit — touche à sa fin, de sorte que la progression risque désormais d'être plus difficile. En outre, les semences se dégradent dans de nombreuses régions par suite de mélanges.

Les variétés de riz à haut rendement ont progressé bien plus lentement que celles de blé. En Inde, par exemple, elles n'occupent encore que 15 pour cent environ des rizières et la production n'a augmenté que d'un peu plus de 2 pour cent par an, alors que l'objectif du PIM était de plus de 3 pour cent. En revanche, le tiers environ de la superficie — bien plus modeste — consacrée au blé estensemencé en variétés à haut rendement et la production a progressé de 8 pour cent par an entre 1961-63 et 1969-71 (12 pour cent par an au cours des trois dernières années) alors que l'objectif du PIM était de 5,5 pour cent. C'est d'ailleurs là probablement la principale raison pour laquelle la production de blé a dépassé les objectifs du PIM dans l'ensemble de l'Extrême-Orient tandis que la production de riz prenait du retard. On peut espérer que cette dernière production augmentera plus rapidement à mesure que les variétés IR-20 et IR-22, plus résistantes aux maladies et plus appréciées des consommateurs, remplaceront la variété IR-8. Toutefois, l'absence de réseaux d'irrigation contrôlée continue d'entraver fortement la diffusion des variétés de riz à haut rendement en Asie du Sud-Est.

Il est nécessaire de lancer des programmes de recherche pour mettre au point des variétés à haut rendement d'autres végétaux cultivés et les adapter à des zones moins favorisées. Citons, comme première réalisation, la création récente de centres comme l'Institut international de recherche sur les cultures tropicales en zone semi-aride, et les programmes de recherche sur les légumineuses entrepris en Inde et en Iran et sur le riz de marécage en Afrique de l'Ouest. Toutefois, ces travaux ne donneront pas de

résultats avant un certain temps et, en attendant, l'absence de variétés à haut rendement appropriées de légumineuses, par exemple, a amené les agriculteurs de certains pays d'Extrême-Orient à passer à d'autres cultures plus profitables pour lesquelles il existe des variétés à haut rendement.

L'accroissement rapide, et supérieur aux objectifs du PIM, que la production de caoutchouc a connu récemment est dû avant tout à l'utilisation de matériel végétal à rendement bien supérieur de clones obtenus par multiplication végétative.

ENGRAIS

L'un des principaux caractères des variétés à haut rendement étant leur sensibilité aux fortes applications d'engrais, le PIM assignait un rôle clef à l'accroissement de l'utilisation des engrais dans la réalisation de ses objectifs. Entre 1961-63 et 1968-70, la consommation apparente d'engrais a progressé à un taux moyen annuel de 13,8 pour cent dans l'ensemble des pays en développement, taux à peine inférieur à l'objectif de 14,6 pour cent par an jusqu'en 1975 proposé dans le PIM en liaison avec ses objectifs de production (tableau I-11). En Afrique au sud du Sahara comme en Amérique latine, l'utilisation des engrais a augmenté plus rapidement qu'il n'était proposé, mais sa progression a été plus lente en Extrême-Orient comme au Proche-Orient et en Afrique du Nord-Ouest. Le retard par rapport aux objectifs a été relativement faible en Extrême-Orient, mais il revêt une importance particulière dans cette région où l'expansion de la production dépend si largement de l'intensification de l'agriculture.

Il semble bien que les applications effectives d'engrais, même aux variétés à haut rendement, sont

TABLEAU I-11. — TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT DE LA CONSOMMATION APPARENTE D'ENGRAIS CHIMIQUES¹ DANS LES RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT, PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU PIM

	Consommation apparente 1961-63 à 1968-70	Objectifs du PIM	
		1961-63 à 1975	1975 à 1985
..... Pourcentage annuel			
Afrique au sud du Sahara	16,9	13,7	9,1
Extrême-Orient	15,7	17,0	8,1
Amérique latine	13,7	12,2	8,0
Proche-Orient et Afrique du Nord-Ouest	6,5	9,5	6,4
TOTAL	13,8	14,6	7,9

NOTE: Voir la note du tableau I-6 sur les groupements régionaux.
¹ Teneur en éléments nutritifs NPK. — ² Les objectifs du PIM pour l'Afrique du Nord-Ouest sont basés sur 1965.

souvent inférieures aux niveaux recommandés. La lenteur avec laquelle les services d'essai pédologiques se développent, l'insuffisance de la préparation des sols, la médiocrité des services de vulgarisation et l'absence de centres d'achats d'accès facile pour les cultivateurs entravent encore les progrès de l'utilisation des engrais dans de nombreuses zones. Simultanément, il y a, dans de nombreux pays, déséquilibre entre l'offre et la demande. Dans les pays possédant une industrie nationale des engrais, de nombreuses usines ne travaillent qu'à 40 ou 60 pour cent de leur capacité. Ce marasme, parfois dû à la faiblesse de la demande, tient plus souvent à tout un ensemble de facteurs qui gênent la production, notamment le manque de capital, le retard avec lequel les matières premières sont commandées à l'étranger, le manque de pièces de rechange, les difficultés de transport et l'irrégularité ou l'insuffisance de l'approvisionnement en énergie. Il est urgent d'améliorer le fonctionnement des usines existantes et, aussi, d'éviter des retards excessifs dans la construction de nouvelles usines.

Depuis quelques mois, un nouveau problème s'est posé du fait de la pénurie et de la hausse des prix des engrais, et des matières premières permettant de les fabriquer, sur les marchés mondiaux. Cette situation a provoqué des difficultés supplémentaires pour les nombreux pays en développement qui doivent importer la plupart de leurs engrais ou des matières premières de base (voir plus loin La situation du marché des engrais).

PESTICIDES

La lutte contre les ravageurs et les maladies des végétaux a pris elle aussi une importance accrue par suite de la diffusion des variétés à haut rendement. Ces variétés, qui occupent désormais une bonne partie des terres sur une large bande traversant toute l'Asie, ne comprennent qu'une petite gamme de génotypes contrairement aux anciennes souches, de sorte qu'une maladie à laquelle elles ne résistent pas peut se répandre très vite sur de très vastes étendues. Cela ne s'est pas produit jusqu'ici dans les pays en développement, bien que les maladies aient causé des pertes graves dans le cas de certaines des premières variétés améliorées de riz, mais le danger persiste.

L'accroissement annuel des besoins en pesticides dans les pays en développement jusqu'en 1985 est évalué à 11,2 pour cent dans le PIM, variant de 5,7 pour cent pour l'Amérique latine à 19 pour cent pour l'Extrême-Orient. Bien que l'on ne dispose pas de statistiques détaillées, on a l'impression générale que, si l'utilisation des herbicides a progressé rapidement dans de nombreuses régions pour remédier au manque de main-d'œuvre en pleine saison, celle des insecticides et des fongicides a augmenté

bien plus lentement. Le recours aux agents biologiques à la place des produits chimiques s'est quelque peu accru.

La lenteur avec laquelle se développe l'utilisation des insecticides chimiques tient en partie à l'interdiction ou à la restriction de l'emploi du DDT et des autres produits organochlorés rémanents. Les insecticides utilisés pour remplacer ces produits sont généralement plus coûteux (du fait, notamment, qu'ils doivent être appliqués plus souvent) et hautement toxiques — bien que moins persistants —, de sorte que les utilisateurs doivent prendre davantage de précautions pour obtenir de bons résultats et éviter des conséquences nuisibles pour eux. L'insuffisance des services de protection des végétaux et de formation constitue donc un obstacle encore plus grave que par le passé.

IRRIGATION ET INTENSITÉ DE L'EXPLOITATION

L'amélioration de la maîtrise des eaux a également pris davantage d'importance depuis l'apparition des variétés à haut rendement qui exigent impérieusement un approvisionnement en eau organisé et approprié. La nécessité de développer l'irrigation est également mise en lumière par la généralisation des mauvaises récoltes en 1971 et 1972, qui démontre une fois de plus combien la production agricole est sensible aux conditions météorologiques.

Se fondant largement sur les plans nationaux, le PIM envisage un accroissement de la superficie des terres arables irriguées de 1,7 pour cent par an de 1961-63 à 1985, les taux variant de 0,8 pour cent pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord-Ouest — où l'irrigation est déjà bien développée — à 2,4 pour cent pour l'Afrique au sud du Sahara. Plus importantes encore sont les propositions connexes visant à étendre rapidement les cultures à récoltes multiples, ce qui aurait pour résultat d'augmenter la superficie irriguée récoltée de 2,9 pour cent par an dans l'ensemble des pays en développement (soit de 1,5 pour cent au Proche-Orient et en Afrique du Nord-Ouest à 3,2 pour cent en Extrême-Orient).

Il n'est pas possible de procéder à une appréciation quantitative globale de l'accroissement récent de la superficie irriguée par rapport aux objectifs ainsi proposés, mais on trouvera des données concernant quelques pays au tableau I-12. En Extrême-Orient spécialement, les résultats paraissent jusqu'ici bien inférieurs aux taux envisagés, qu'il s'agisse de la superficie arable irriguée ou des cultures à récoltes multiples. Il semble même qu'une proportion des accroissements récents de production bien plus forte qu'il n'était envisagé dans le PIM ait été imputable à l'augmentation de la superficie cultivée non irriguée.

L'évolution de l'Inde, qui est présentée au tableau I-13, indique peut-être ce qui s'est produit également

TABLEAU 1-12. - TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT DE LA SUPERFICIE IRRIGUÉE DANS CERTAINS PAYS, PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU PIM

	Superficie irriguée 1962 à 1969	Objectifs du PIM 1962 à 1975
 Pourcentage annuel.....	
Inde	0,9	1,7
Malaisie occidentale	—	1,6
Sri Lanka	1,3	4,0
Thaïlande	0,8	2,2
Algérie	5,1	3,6
Egypte	1,7	¹ 1,2
Soudan	² 6,4	¹ 0,9
République arabe syrienne	— 2,5	¹ 3,0

¹ 1962 à 1985. - ² 1962 à 1967.

dans d'autres pays: entre 1961-63 et 1967-69, les superficies irriguées et l'intensité d'exploitation ont progressé à un rythme beaucoup moins rapide que ne l'envisageait le PIM, mais la superficie non irriguée a continué de s'accroître alors qu'un fléchissement était proposé. Bien que ces deux tendances paraissent s'être renversées jusqu'à un certain point entre 1967 et 1969, dernière année pour laquelle on dispose de renseignements, on peut formuler quelques conclusions provisoires. Etant donné que les objectifs du PIM relatifs à l'accroissement de la consommation d'engrais (qui ont été à peu près atteints en Inde)

TABLEAU 1-13. - INDE: TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT DE LA SUPERFICIE CULTIVÉE, DE LA SUPERFICIE IRRIGUÉE ET DE L'INTENSITÉ D'EXPLOITATION, PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU PIM

	Taux effectif d'accroissement		Objectifs du PIM
	1961-63 à 1969	1961-63 à 1967-69	1961-63 à 1985 ¹
..... Pourcentage annuel.....			
SUPERFICIE CULTIVÉE			
Totale	0,4	0,7	—
Irriguée	1,0	0,3	1,7
Non irriguée	0,2	0,8	— 0,4
SUPERFICIE RÉCOLTÉE			
Totale	0,4	0,3	0,9
Irriguée	1,6	1,0	3,1
Non irriguée	—	0,2	0,1
INTENSITÉ D'EXPLOITATION ²			
Totale	—	— 0,5	0,8
Irriguée	0,6	0,7	1,3
Non irriguée	— 0,2	— 0,7	0,6

SOURCE: Les taux effectifs d'accroissement sont fondés sur *Agricultural situation in India*, avril 1972.

¹ Les objectifs du PIM pour la période 1961-63 à 1975 et pour la période 1975 à 1985 sont identiques. - ² Superficie récoltée exprimée en pourcentage de la superficie cultivée.

étaient liés en grande partie à l'application à des cultures irriguées de variétés à haut rendement, une partie des engrais risque d'avoir été utilisée de façon moins efficace sur des terres non irriguées. En outre, l'extension de la superficie non irriguée a probablement intéressé en partie des terres marginales, ce qui n'a pu qu'accroître l'instabilité de la production.

Tandis que la superficie irriguée s'accroît et s'améliore lentement, ces progrès sont en partie annulés par la baisse de productivité, voire l'abandon de terres par suite des pratiques médiocres d'irrigation. L'insuffisance des arrosages due en partie aux tentatives malheureuses faites pour répartir des disponibilités limitées sur la plus grande superficie possible, constitue toujours une cause majeure de salinisation. Dans certaines régions les puits tubulaires dotés de pompes électriques ou Diesel surexploitent les ressources en eaux souterraines. L'efficacité des réseaux d'irrigation existants est fréquemment limitée par divers facteurs tels que mauvaise conception, lenteur du développement des installations à l'échelon de l'exploitation, mauvais drainage, manque d'eau pendant certaines saisons et pénurie d'énergie pour les pompes électriques (parfois provoquée, comme cela s'est récemment produit en Inde, par la réduction de la production d'énergie hydroélectrique due à la sécheresse).

MACHINES AGRICOLES

Les objectifs de production du PIM sont fondés sur un accroissement important et rapide de l'énergie disponible à l'exploitation. Ainsi qu'il est indiqué au tableau 1-14, les objectifs élevés proposés en ce

TABLEAU 1-14. - TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE TRACTEURS DANS LES RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT, PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU PIM

	Taux d'accroissement effectif		Objectifs du PIM	
	1965 à 1970	1965 à 1975	1965 à 1975	1975 à 1985
..... Pourcentage annuel.....				
Afrique au sud du Sahara	6,2	4,8	4,8	
Extrême-Orient				
Tracteurs à deux roues	28,0	19,1	20,0	
Tracteurs à quatre roues	15,6	12,5	13,2	
Proche-Orient	18,8	7,3	5,1	
Afrique du Nord-Ouest	6,0	3,1	2,9	
Amérique latine	3,8	4,3	3,6	
TOTAL	9,5	8,4	9,3	

NOTE: Voir la note du tableau 1-6 sur les groupements régionaux.

qui concerne le nombre des tracteurs — qui peut être considéré comme un indicateur global approximatif du niveau de mécanisation — ont été largement dépassés dans toutes les régions à l'exception de l'Amérique latine; en Afrique du Nord-Ouest, le nombre de tracteurs est déjà bien plus élevé que le total proposé pour 1985. Ce dépassement des objectifs ne saurait cependant être considéré sans quelque préoccupation. En effet, les objectifs du PIM ont été établis compte tenu de la nécessité de créer le plus d'emplois possible sans sacrifier les objectifs de production, et les accroissements rapides enregistrés en matière de mécanisation peuvent, dans certains cas, avoir entraîné des déplacements de main-d'œuvre superflus.

Le simple accroissement du nombre de machines ne permet pas, bien entendu, de se faire une idée d'ensemble de la situation, car l'efficacité avec laquelle on utilise ces machines est extrêmement variable. Dans la plupart des pays, la mécanisation paraît encore s'effectuer sans un programme bien échelonné tenant compte des besoins de formation et de services, et des déplacements éventuels de main-d'œuvre. Les moyens de formation de conducteurs de machines, de mécaniciens de terrain et d'atelier et de vulgarisateurs sont extrêmement limités par rapport au nombre de machines utilisées et l'approvisionnement en pièces de rechange est presque partout insuffisant. Les machines permettant d'effectuer rapidement la manutention, le séchage, l'entreposage et le traitement des céréales sont insuffisantes dans de nombreuses zones à récoltes multiples. L'effet global de l'essor récent de l'utilisation des machines agricoles sera fonction de divers facteurs difficiles à apprécier, notamment des opérations auxquelles les machines ont effectivement servi, de l'efficacité avec laquelle elles ont été utilisées et de la mesure dans laquelle la main-d'œuvre qu'elles ont remplacée a pu être affectée à d'autres travaux.

INPUTS POUR LA PRODUCTION ANIMALE

Le sous-secteur de l'élevage exige, tout autant que celui des cultures, un accroissement rapide de l'utilisation des inputs pour atteindre les objectifs de production. Nombre de ces inputs concernent la base fourragère, de sorte que le développement de l'élevage a nécessairement souffert de l'insuffisance des récoltes évoquée plus haut. En particulier, on ne voit pas encore apparaître, sauf dans des cas isolés, les disponibilités supplémentaires de céréales non affectées à la consommation humaine et qui ont servi de base aux taux d'accroissement supérieurs proposés dans l'étude mondiale du PIM pour la production de porcins et de volaille. On n'a guère fait de progrès en ce qui concerne l'utilisation des sous-produits agro-industriels — en particulier dans l'alimentation des ruminants — qui permettrait d'accroître le volume des céréales disponibles pour l'alimentation des porcins et de la volaille.

Facteurs institutionnels

Les institutions et services ruraux, qui présentent une importance capitale pour le développement agricole, peuvent être jugés dans une large mesure sur la façon dont les objectifs sont atteints en ce qui concerne l'utilisation des inputs étudiés ci-dessus. Toutefois, loin de se limiter à la livraison des inputs, ils doivent aussi amener les agriculteurs à les utiliser et à consentir des efforts supplémentaires, et ils jouent un rôle majeur dans des domaines de base comme la répartition des revenus et l'emploi dans le secteur rural ainsi que l'évolution de la production. Ils ne pourront être étudiés ici qu'en termes qualitatifs très généraux.

Le progrès est toujours très lent en ce qui concerne nombre d'institutions et de services de base, de sorte que, pour avoir le moindre effet sur la production pendant la deuxième Décennie du développement, les mesures nécessaires doivent être prises immédiatement. Il est d'autre part indispensable d'améliorer l'efficacité des administrations nationales.

RÉGIME FONCIER

Le PIM a fait une large place à la nécessité d'entreprendre une réforme agraire dans de nombreux pays afin d'assurer une utilisation plus efficace des facteurs de production — et une répartition plus large du contrôle de ces facteurs, des revenus et de la demande solvable — et d'offrir les stimulants et les services requis en vue d'assurer une adoption plus rapide de la technologie moderne. Les gouvernements ont continué de souligner la nécessité d'une réforme agraire dans de multiples déclarations officielles, par exemple la déclaration particulièrement circonstanciée adoptée par la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine en 1970. Cependant, les

résultats restent décevants en pratique, à quelques exceptions près.

Quelques nouveaux programmes de réforme agraire ont été lancés ces dernières années, mais leur portée était souvent limitée, ils ont été exécutés très lentement dans certains pays et les dispositions législatives sont souvent restées lettre morte. Même lorsqu'ils ont été mis en œuvre avec énergie, l'insuffisance des cadres administratifs et le manque de personnel qualifié pour les services d'appui ont parfois limité les résultats.

CRÉDIT

L'utilisation accrue des biens de production achetés à l'extérieur, qui sont indispensables au progrès technologique, dépend étroitement de l'amélioration des octrois de crédit pour la production agricole. Le PIM proposait quelques objectifs approximatifs dans le domaine de l'expansion du crédit. On estimait que les besoins de crédit opérationnel augmenteraient de 177 pour cent entre 1962 et 1975 et encore de 69 pour cent entre 1975 et 1985. En ce qui concerne la catégorie bien plus large des crédits de développement à moyen et long terme, les besoins annuels pour la période 1975-85 sont jugés supérieurs de 50 pour cent à ceux de la période 1962-75.

Le crédit agricole a fortement progressé au cours des dernières années, bien qu'il soit impossible d'évaluer ses progrès par rapport aux objectifs du PIM. Les données concernant le crédit institutionnel sont elles-mêmes loin d'être complètes et on ne sait pas grand-chose quant au volume de crédit d'autres provenances. Le volume total, même s'il était connu avec plus d'exactitude, ne constituerait d'ailleurs pas un bon indicateur des moyens financiers disponibles pour l'agriculture.

Certains des fonds considérés comme crédit agricole finissent en fait par sortir du secteur agricole. Une importante partie des crédits supplémentaires est allée aux grands propriétaires qui l'ont souvent consacrée à des investissements non agricoles plus avantageux. Une bonne part de l'accroissement du crédit institutionnel a simplement servi à remplacer du crédit de source privée, les fonds privés ainsi libérés étant souvent utilisés à des fins de consommation ou d'investissements non agricoles. Dans les régions où les banques commerciales, ou les autres institutions de crédit d'orientation urbaine, ont parfois, sous la pression des pouvoirs publics, ouvert des succursales dans les zones rurales, l'épargne des ruraux a été souvent dirigée vers les villes.

Les institutions de crédit tendent encore à se consacrer presque exclusivement à la fourniture de crédits à faible taux d'intérêt en négligeant la mobilisation de l'épargne rurale pour l'investissement rural. Les grands exploitants jouissent généralement d'une

position politique assez forte pour faire obstacle au relèvement du taux d'intérêt subventionné, ce qui empêche les petits agriculteurs d'obtenir des crédits du secteur public parce que ces crédits entraîneraient des frais administratifs trop élevés. Nombre d'institutions de crédit continuent d'ailleurs à fonctionner de façon très peu efficace.

VULGARISATION ET ENSEIGNEMENT

La généralisation de la technologie améliorée permettant d'atteindre les objectifs de production du PIM nécessite à son tour un progrès massif, en dimension et en efficacité, des services de vulgarisation. Le PIM donne des estimations de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour fournir à l'agriculture des services de vulgarisation dans chacun des pays étudiés et présente de nombreuses propositions tendant à améliorer l'efficacité de ces services.

Les choses ne paraissent guère s'améliorer dans ce domaine. La plupart des services de vulgarisation continuent d'être mal organisés et de manquer de moyens matériels et de personnel qualifié. C'est là un fait bien connu. Les vulgarisateurs manquent de véhicules, de pièces de rechange et de carburant pour se rendre chez les cultivateurs; ils ne perçoivent ni frais de déplacement ni indemnité de subsistance lorsqu'ils vont sur le terrain; ils manquent de bureaux, de machines à écrire, de machines à photocopier et de papier pour effectuer leurs travaux administratifs; ils ne disposent pas de moyens de communication (téléphone notamment) qui leur permettraient de maintenir le contact entre eux et avec les cultivateurs; enfin la plupart d'entre eux n'ont pas de programmes de vulgarisation bien élaborés à partir desquels ils pourraient établir un programme de travail satisfaisant. Les liaisons entre recherche, éducation et vulgarisation restent généralement faibles, de sorte que les informations nécessaires ne parviennent pas au niveau des exploitations, en particulier des petites exploitations. La vulgarisation reste trop attachée à l'idée de l'agent isolé qui atteint personnellement une « clientèle » précise alors qu'il faudrait faire bien plus de place aux travaux collectifs et aux moyens de communication de masse, notamment la radiodiffusion et la télévision. On n'a pas déployé suffisamment d'efforts pour amener les agriculteurs eux-mêmes, par le truchement de diverses organisations d'exploitants, à mieux tirer parti, grâce à leur propre initiative, des avis reçus.

Même lorsque les établissements d'enseignement supérieur et moyen ont connu un développement satisfaisant, la formation est souvent privée d'orientation pratique et les étudiants diplômés sont rarement employés au niveau de l'exploitation, là où ils seraient le plus nécessaires. Dans de nombreux pays, l'enseignement et la vulgarisation sont essen-

tiellement destinés aux hommes adultes tandis que le rôle des femmes et des jeunes dans l'amélioration des pratiques agricoles reste négligé. L'attachement au système d'enseignement traditionnel a fait obstacle aux innovations dans l'enseignement extra-scolaire. De façon générale, les pays ont rarement réussi à mettre au point des systèmes réellement adaptés aux besoins des agriculteurs et permettant de les atteindre de façon efficace.

COMMERCIALISATION ET PRIX

Pour que les objectifs de production soient atteints, les systèmes de commercialisation doivent devenir des mécanismes bien plus efficaces et répercuter la demande sur les agriculteurs de façon à les encourager régulièrement à produire davantage pour le marché. Même lorsque les communications sont bonnes et que les producteurs ne sont pas isolés matériellement, il s'est révélé difficile d'intégrer les petits exploitants dans le système commercial et de leur assurer des acheteurs sûrs disposés à payer des prix équitables. L'organisation du ramassage et du premier stade de commercialisation des produits par les coopératives d'agriculteurs a connu certains succès mais aussi de nombreux échecs, notamment dans les cas où les pouvoirs publics ont tenté de contraindre les agriculteurs à participer à un système coopératif sans préparation appropriée. Certains pays ont créé des conseils officiels ou des organismes publics d'achat qui traitent directement avec les agriculteurs, mais les formules de ce genre se sont souvent révélées trop coûteuses et mal adaptées aux opérations pratiques de ramassage des produits chez des exploitants nombreux et dispersés.

Des difficultés analogues ont surgi en ce qui concerne la distribution des engrais et d'autres biens de production dans de nombreux pays. S'il peut être nécessaire que les pouvoirs publics assurent directement la commercialisation au premier stade de la promotion des engrais, à mesure que l'utilisation des engrais s'élargit et que les points de distribution se multiplient il devient plus difficile aux organismes gouvernementaux classiques d'assurer les services nécessaires de façon efficace et peu coûteuse.

La politique de commercialisation souffre encore fréquemment d'un attachement excessif aux formes de l'organisation au détriment de la bonne gestion, de l'esprit de risque, des innovations et des stimulants. Lorsqu'une grande partie du réseau de commercialisation relève du secteur privé, on ne fait pas assez pour promouvoir la concurrence entre les entrepreneurs et leur donner la confiance nécessaire pour qu'ils investissent dans des méthodes, des installations et des équipements nouveaux. Il faudrait souvent que les politiques de prix et le

contrôle administratif soient plus réalistes et plus souples qu'ils ne l'ont été jusqu'ici.

La hausse des prix agricoles a joué un rôle majeur dans les nombreux pays où, notamment en Extrême-Orient, le progrès de la production s'est accéléré à la fin des années soixante. La plupart des prix de soutien et d'achat élevés de cette époque paraissent être restés en vigueur bien que leur incidence stimulante ait souvent été atténuée par l'inflation et par l'augmentation des prix des biens de production agricole. Les subventions en faveur des engrais ont été supprimées dans divers pays.

Autres facteurs

PLANIFICATION ET INVESTISSEMENT DANS L'AGRICULTURE

Bien que nombre de pays fassent plus de place au secteur agricole dans leurs plans actuels de développement que par le passé, cette évolution se traduit rarement par des mesures pratiques efficaces ou des investissements effectifs. Les investissements sont souvent restés inférieurs aux montants prévus dans les plans parce qu'il n'a pas été possible de réunir des moyens intérieurs suffisants, que les ressources extérieures ont diminué ou, plus souvent encore, que les fonds disponibles n'ont pas été pleinement utilisés.

Les difficultés les plus communes tiennent aux remplacements fréquents des fonctionnaires chargés de l'exécution des projets, à l'insuffisance de la préparation et des études de viabilité et au manque de coordination entre les multiples organismes participant à la planification et à l'exécution. Dans de nombreux pays, le manque de coordination, voire la rivalité, entre les ministères de l'agriculture et de l'irrigation a fait prendre du retard aux réalisations par rapport à l'approvisionnement en eau. La liaison entre la planification à moyen terme et les programmes opérationnels annuels directement liés au budget de l'Etat a souvent été insuffisante.

La mise en œuvre des plans nationaux reste généralement mal organisée. En Afrique, on a souvent sous-estimé les délicats problèmes techniques et sociaux que pose l'accroissement de la productivité de l'agriculture traditionnelle. Dans de nombreux pays d'Asie où l'on donne une grande importance à la technique moderne, le cadre institutionnel (en ce qui concerne notamment le crédit) qui doit fournir les biens de production nécessaires à l'échelon de l'exploitation n'a pas été satisfaisant. Rares sont les pays qui planifient en temps utile leurs besoins d'engrais et les achats correspondants. Les coefficients appliqués par les services de planification pour évaluer la réaction aux engrais et autres biens de production manquent souvent de réalisme.

DEMANDE INTÉRIEURE

En ce qui concerne l'Amérique du Sud, l'étude régionale du PIM et l'étude prospective effectuée ultérieurement soulignent combien la lenteur de l'accroissement de la demande intérieure limite la progression de la production, en particulier dans les nombreux pays disposant de ressources en terres abondantes par rapport à leur population actuelle. Cette étude régionale démontre qu'une redistribution modérée des revenus pourrait provoquer une demande accrue de produits agricoles qui permettrait de renforcer de 0,8 pour cent la croissance annuelle de la production.

Toutefois, à la suite des événements de 1971 et 1972, on s'est davantage préoccupé de ce que la production n'a pas réussi à suivre l'accroissement de la demande. Dans l'ensemble des pays couverts par le PIM, le produit intérieur brut a, entre 1960 et 1970, augmenté à peu près au taux retenu pour la période 1961-63 à 1975 suivant la « variante forte ». La production agricole étant restée inférieure aux objectifs, les pays n'ont pu satisfaire la demande à prix constants, de sorte qu'ils ont dû importer davantage et que les prix des produits alimentaires ont monté.

La situation varie bien entendu beaucoup selon les régions et selon les pays. Le déficit de production par rapport à la demande doit avoir été particulièrement grave en Amérique latine et au Proche-Orient où le PIB a largement dépassé les objectifs; en revanche, il est resté bien au-dessous de ces objectifs en Afrique au sud du Sahara et en Afrique du Nord-Ouest de sorte qu'il est possible que la production ait à peu près correspondu à la demande à prix constants dans ces régions. En Extrême-Orient, le PIB n'a pas tout à fait atteint les objectifs, ce qui a probablement atténué le large écart entre les chiffres effectifs de production et les objectifs.

DEMANDE D'EXPORTATION

Les contraintes qu'impose une croissance lente de la demande d'exportation sont bien connues. Dans le cadre de la stratégie de la deuxième Décennie pour le développement, un taux d'accroissement de plus de 7 pour cent par an de l'ensemble des exportations est jugé nécessaire pour atteindre l'objectif d'augmentation du PIB. Le PIM propose que les exportations agricoles des pays en développement augmentent de 3,3 pour cent par an; les exportations non agricoles devraient alors augmenter de 10-12 pour cent par an pour que l'objectif de la Décennie soit atteint. Entre 1960-62 et 1968-70, les exportations agricoles des pays en développement se sont accrues de 3,2 pour cent par an, taux à peine inférieur à l'objectif du PIM. Cette progression s'est toutefois accompagnée d'un fléchissement de leur

part dans les échanges mondiaux de produits agricoles, qui est tombée de 40 à 34 pour cent.

En ce qui concerne les produits cultivés à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement, qui représentent 80 pour cent environ des échanges mondiaux de denrées agricoles, les pays développés achètent environ les deux tiers de leurs importations à d'autres pays développés et cette proportion n'a fait que s'accroître. Seuls les produits alimentaires tropicaux pour lesquels la concurrence ne joue pas ont maintenu leur position pendant les années soixante, mais ici encore les progrès d'une région en développement se sont souvent réalisés aux dépens des autres (ainsi, les exportations de café et de cacao de l'Afrique ont augmenté bien plus vite que celles de l'Amérique latine). La part des matières premières dans les échanges totaux de produits agricoles est tombée de 21 pour cent en 1960-63 à 16 pour cent en 1970 par suite du remplacement de ces matières par les synthétiques dans les pays développés et d'autres innovations techniques comme l'abandon du transport en sacs de jute pour le transport en vrac.

La valeur réelle des recettes d'exportation de produits agricoles a continué de fléchir par rapport aux produits manufacturés et les termes de l'échange n'ont cessé de se détériorer pour les pays en développement. Ce fléchissement à long terme et également les fluctuations à court terme fréquemment enregistrées par les prix d'exportation (ainsi que l'inflation dans les pays développés et les modifications récentes des parités monétaires) ont fortement aggravé les difficultés des pays en développement qui cherchent à établir des plans nationaux. Le progrès technique de l'agriculture exige de fortes dépenses en devises dans les nombreux pays qui doivent importer la majeure partie des engrais et autres biens de production modernes dont ils ont besoin.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Pour atteindre les objectifs de la deuxième Décennie du développement, les pays développés étaient invités à porter l'aide officielle au développement assortie de conditions de faveur à 0,7 pour cent de leur PNB en 1975. Il semble désormais peu probable que cette aide atteigne ne serait-ce que la moitié de cet objectif pendant la première moitié de la Décennie, et il n'y a donc plus guère d'espoir que l'un des principaux objectifs de la stratégie internationale pour la deuxième Décennie du développement puisse être atteint. L'aide officielle au développement est désormais assortie de conditions moins favorables et comporte une part de dons plus faible. Les paiements effectués au titre du service de la dette ont augmenté rapidement.

On a estimé qu'en 1965, l'agriculture n'a reçu que 7,4 pour cent de l'aide extérieure totale, mais il

est difficile de déterminer si dans l'ensemble cette proportion a eu ensuite tendance à augmenter ou à diminuer. Des organismes multilatéraux comme la Banque mondiale et les banques régionales de développement font de plus en plus de place au secteur agricole. La Banque mondiale a quadruplé les prêts à l'agriculture entre 1969 et 1973 conformément à l'objectif qu'elle s'était fixé, en dépit des délais enregistrés pour reconstituer les fonds de

l'IDA. Il n'est cependant pas possible de savoir dans quelle mesure ces progrès ont été compensés par le fléchissement de l'aide bilatérale à l'agriculture. En outre, on a des raisons de penser que, même dans les cas où l'aide bilatérale aux projets s'est maintenue au même niveau, le financement de biens de production courants comme les engrais et les pièces détachées pour tracteurs et pompes a été réduit.

Situation du marché des engrais

Au cours de la dernière partie de 1971, la situation du marché des engrais a commencé à se modifier, sous l'influence de la rareté des disponibilités de matières fertilisantes sur le marché international et de l'amorce d'une hausse des prix. A la fin de 1972, les prix à l'exportation étaient voisins des niveaux élevés atteints vers le milieu des années soixante. La hausse devrait ralentir maintenant et cesser en 1974 en raison de l'offre plus abondante des exportateurs traditionnels et nouveaux, y compris ceux de l'Europe de l'Est.

Les prix des engrais ont augmenté beaucoup moins que ceux des autres facteurs de production agricole en vente, au cours des dix dernières années, en raison surtout de l'amélioration des techniques et de la concurrence qui règne dans cette industrie. Le coût croissant des matières premières — notamment du gaz naturel et du pétrole —, de la lutte contre la pollution et des transports peut modifier défavorablement cette situation.

Le passage rapide d'une abondance relative à une pénurie des disponibilités internationales d'engrais a plusieurs causes. La capacité excédentaire des dernières années soixante était due aux investissements antérieurs des producteurs traditionnellement orientés vers l'exportation et à l'entrée en lice des compagnies pétrolières qui comptaient que la demande d'engrais s'accroîtrait très rapidement dans les pays en voie de développement. En même temps, la dimension économique des usines d'azote a fortement augmenté, à la suite de progrès techniques qui ont obligé les producteurs traditionnels à se doter de très grandes usines modernes s'ils voulaient survivre. L'implantation, dans un certain nombre de pays pétroliers, de nouvelles usines d'azote utilisant des matières premières peu coûteuses et certaines quantités de sulfate d'ammonium (sous-produit de la production du caprolactame) a également contribué à l'accroissement de l'offre et à une baisse des prix.

Bien que la consommation d'engrais ait progressé très rapidement — d'environ 15 pour cent par an

dans les pays en voie de développement et de 8 pour cent par an environ dans les pays industrialisés — elle n'a pas suivi l'essor de la production rendu possible par la mise en service des grandes usines. Les stocks ont augmenté rapidement. Certaines compagnies pétrolières se sont retirées de la production d'engrais en vendant ou en fermant leurs usines. Les producteurs traditionnels ont fermé des établissements anciens, non économiques, et l'on a introduit une limitation de la production dans certains secteurs, notamment dans l'industrie de l'azote au Japon et de la potasse au Canada. Quelques accroissements de capacité ne se sont pas réalisés, le démarrage des grandes unités nouvelles rencontrant des difficultés imprévues. Dans plusieurs pays en voie de développement, les usines, pour diverses raisons, n'ont travaillé qu'à la moitié de leur capacité nominale. Pendant ce temps, la demande des trois éléments fertilisants — azote, phosphate et potasse — a continué de s'accroître de manière soutenue. La consommation a augmenté de 6 pour cent en 1971/72 pour atteindre 72 millions de tonnes d'éléments fertilisants (N, P₂O₅, K₂O). Si l'U.R.S.S. et la Chine ont annoncé des augmentations importantes de leur production d'azote, absorbées en grande partie par la consommation intérieure, ailleurs, la production n'a guère varié. Les grands stocks d'azote accumulés au cours des années soixante ont diminué et la situation de l'offre s'est tendue, de même que pour les stocks de phosphate et de potasse. Cette situation a affecté tout particulièrement les pays en voie de développement qui, en 1971/72, importaient encore un peu plus de la moitié de leurs approvisionnements d'engrais (en éléments fertilisants), bien que la production ait augmenté chez plusieurs d'entre eux au cours de la dernière décennie.

Cette situation de strict équilibre entre les disponibilités et la demande globales d'engrais azotés s'est instaurée vers la moitié de la campagne 1971/72 (1^{er} juillet-30 juin). Les livraisons sur les grands marchés des pays développés avaient été très soutenues

au cours des premiers mois de cette période et les producteurs n'ayant satisfait que les besoins connus sans constituer de stocks, la situation de l'offre est devenue difficile pour la plupart des engrais. Par conséquent, une pénurie s'est manifestée à l'exportation au comptant ou à court terme.

L'urée, qui est maintenant le premier produit azoté, est devenue rare et également le sulfate d'ammonium qui, en raison de sa faible teneur en azote, a perdu de l'importance, en termes relatifs. Les disponibilités d'engrais complexes, notamment de phosphate diammonique, ont également été insuffisantes. Là encore, la fermeture d'usines non rentables et le bas niveau des stocks ont joué un rôle important. En outre, la consommation intérieure de phosphate diammonique aux Etats-Unis, principal producteur, a dépassé considérablement le niveau de 1970/71 pendant les premiers mois de 1971/72.

Cette pénurie relative a provoqué une hausse des prix. Les taux de fret en hausse ont contribué au relèvement des coûts. Les prix de la plupart des produits azotés avaient augmenté de 10 à 20 pour cent (fob) à la fin du premier trimestre de 1972. Poursuivant leur progression, ils avaient enregistré une nouvelle augmentation de 40 à 50 pour cent à la fin de 1972. Pendant le premier trimestre de 1973, certains signes ont indiqué une amorce de nivellement. Toutefois, les disponibilités sont encore restreintes, notamment pour les matières azotées et, par la suite, les prix ont continué à augmenter, encore qu'à un rythme plus lent.

Les ventes d'exportation se font d'ordinaire sur appel d'offres, pratique qui assure en général une certaine souplesse dans les prix, les petites quantités se vendant d'ordinaire aux prix les plus élevés. Au milieu de l'année 1971, les prix du sulfate d'ammonium, de 18 à 20 dollars U.S. la tonne fob en provenance des trois grandes sources d'approvisionnement — Etats-Unis, Europe occidentale et Japon — s'étaient élevés bien au-dessus des prix extrêmement bas (4 à 10 dollars la tonne fob) atteints une année auparavant lorsqu'on cherchait à se débarrasser des stocks excédentaires. La persistance de la pénurie a fait monter les prix jusqu'à 24-26 dollars la tonne fob au début de 1972. Ces derniers temps, les prix se sont maintenus autour de 30 à 32 dollars la tonne (fob en vrac).

Les prix de l'urée ont accusé des tendances ascendantes analogues. La forte demande, spécialement de l'Asie, avait fait monter les prix à 70-75 dollars la tonne (fob en sacs) à la fin de 1972.

Les prix du phosphate ont également augmenté. Les producteurs de phosphate naturel ont relevé leurs prix en diminuant les rabais qu'ils accordaient d'ordinaire, ces dernières années, au titre d'une politique de prix concurrentiels. Les prix américains d'exportation pour les superphosphates triples, par exemple, étaient passés de 40 dollars la tonne fob au mi-

lieu de l'année 1971 à 77 dollars la tonne à la fin du troisième trimestre de 1972.

Après être tombés assez bas à la suite de l'ouverture d'un certain nombre de nouvelles mines au Saskatchewan (Canada), les prix des engrais potassiques ont connu une hausse depuis 1970, en raison de l'imposition d'un contingent et de la répartition de la production par le gouvernement de la province. En 1972, les producteurs européens décidant une troisième hausse en trois ans, ont relevé les prix des sels de potasse d'environ 10 pour cent pour les amener au niveau de ceux pratiqués par l'industrie nord-américaine. L'ajustement des cours internationaux des monnaies a coïncidé avec cette hausse de prix. Pour la plupart des pays exportateurs, qui fixent traditionnellement leurs prix en dollars, les dévaluations de 1972 et du début de 1973 vont réduire les recettes provenant des hausses déjà appliquées et, éventuellement, conduire encore à de nouvelles hausses.

Les modifications dans les plans d'approvisionnement de l'Inde et de la Chine devraient exercer une influence sensible sur le marché d'exportation des engrais dans le courant de l'année prochaine. Les importations de l'Inde et de la Chine constituent plus de 35 pour cent du volume total d'azote dans le commerce international. Ces deux pays consomment environ 15 pour cent des disponibilités mondiales d'engrais azotés alors qu'ils en produisent moins de 8 pour cent. Ils font tous deux des efforts soutenus pour accroître leur production intérieure. L'Inde, qui a maintenant une capacité théorique de production d'environ 1,8 million de tonnes d'azote par an, s'efforce résolument d'en produire au moins 1,3 million de tonnes en 1972/73, d'une part en améliorant le taux d'utilisation des usines existantes — qui n'atteignait en moyenne que 60 pour cent environ en 1971/72 — et d'autre part, en mettant en service de nouvelles usines. La faible utilisation de la capacité a de nombreuses causes, telles que la pénurie de courant (causée par les sécheresses), les difficultés d'exploitation dans certains établissements anciens, le manque de pièces de rechange et de matières premières, la durée excessive des travaux d'entretien et des réparations, ainsi que les difficultés de transport.

L'Inde devra importer de grandes quantités d'azote et de phosphate ainsi que la totalité de sa potasse pour satisfaire ses besoins qui, selon les prévisions, atteindront quelque 3,8 millions de tonnes d'éléments fertilisants en 1973/74. Elle devra continuer à importer 40 pour cent au moins de ses besoins au cours des cinq prochaines années pour satisfaire la demande, malgré ses efforts pour accroître sa production. Pour ses achats d'engrais, l'Inde va probablement se détourner graduellement des exportateurs traditionnels pour s'adresser à des fournisseurs de l'Europe orientale et du Proche-Orient.

Certains observateurs pensent que les achats chinois vont diminuer à la suite du succès des petites usines locales qui ont contribué à accroître de 550 000 tonnes (estimation) en 1971/72 la production d'engrais pour la porter à 2,8 millions de tonnes d'éléments fertilisants au total, dont 1,8 million de tonnes d'azote. Les importations (1,6 million de tonnes) ont été inférieures d'environ 10 pour cent à celles de 1970/71. Les producteurs de l'Europe occidentale ont été les principaux fournisseurs du marché chinois, mais ceux du Proche-Orient et de l'Europe orientale exportent maintenant en Chine. Jusqu'à ces dernières années, le Japon ne vendait à la Chine qu'un tiers environ de ses exportations d'azote, mais maintenant la proportion dépasse 80 pour cent.

Les producteurs de l'Europe occidentale et du Japon exportent de grosses quantités sur un grand nombre de petits marchés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Les producteurs de l'Europe occidentale commencent à exporter des quantités croissantes vers la côte orientale des Etats-Unis, en raison de la pénurie de gaz naturel, très utilisé par l'industrie américaine. Il faut rattacher à cette évolution la signature d'un important accord de commerce sur les engrais (6-8 milliards de dollars) entre l'U.R.S.S. et une grande société pétrolière américaine; aux termes de cet accord, l'U.R.S.S. exportera de l'ammoniac aux Etats-Unis qui vendront à leur partenaire des engrais phosphatés. Les producteurs de l'Europe de l'Est, déjà liés par contrat avec l'Inde et d'autres pays d'Asie, intensifient leurs ventes aux pays de la CEE et, notamment, à la République fédérale d'Allemagne, à la France et à l'Italie, ainsi qu'à l'U.R.S.S. L'accroissement des excédents exportables chez de nombreux producteurs de l'Europe de l'Est indique qu'il pourrait se produire de nouvelles augmentations des envois outre-mer, en grande partie sans doute au titre d'accords de commerce bilatéraux et de troc.

Les perspectives jusqu'en 1975 dépendent de la capacité additionnelle qui devrait être mise en exploitation dans le proche avenir, notamment de la grande capacité de production de l'Europe orientale, orientée vers l'exportation. Il est difficile de faire des prévisions au-delà de cette date. On sait déjà que le Venezuela a prévu d'installer une importante capacité d'exportation. Certains pays d'Afrique (notamment le Nigeria) et d'Amérique latine explorent les possibilités de construire des usines. L'Inde est déjà engagée dans l'agrandissement de quelques établissements, ainsi que dans la construction d'un certain nombre de nouvelles usines. Elle doit également recevoir toute la production d'une usine d'ammoniac établie en commun en Irak; elle a signé avec d'autres pays des contrats à long terme pour la livraison d'ammoniac et elle négocie avec le Koweït la construction d'une usine de phosphate d'ammonium dans ce pays. La Chine accroît le nombre des petites usines et a conclu des contrats pour la construction de six grandes usines d'urée. Le Japon a effectué des investissements dans des usines d'engrais situées dans différentes régions du monde, notamment en Inde, en raison des problèmes de matières premières et de pollution qu'il rencontre sur son territoire.

Les exportateurs traditionnels hésiteront probablement davantage à engager des capitaux dans une nouvelle capacité de production, en raison notamment de la hausse des coûts et de l'incertitude des approvisionnements pétroliers. En outre, il faut un certain nombre d'années pour passer de la planification au démarrage d'une nouvelle usine, et les exportateurs pourraient fort bien craindre un nouveau fléchissement de la demande au moment où ces nouvelles unités entreraient en exploitation. Cela ne ferait qu'accentuer le mouvement descendant du cycle, dont l'industrie des engrais est en train de sortir.

Pêches

Production et commerce ¹⁵

La fermeté de la demande et le resserrement des disponibilités (tableau 1-15), ainsi que la hausse sans précédent des prix qui en a résulté, ont été les traits dominants des pêches sur la plupart des marchés en 1972. Le fort recul de la production péruvienne et chilienne de poisson industriel a provoqué une diminution des disponibilités de farine de poisson. Le volume des échanges n'a cependant pas fléchi dans la même proportion, car les déficits ont pu être rat-

trapés en partie par des prélèvements effectués en début d'année sur les importants stocks de farine de poisson. Le commerce des produits de la mer destinés à la consommation humaine a poursuivi son expansion (tableaux 1-16 et 1-17). L'accroissement de la valeur des expéditions est dû en partie au remaniement des parités monétaires depuis la fin de 1971, en raison surtout de l'ampleur des échanges entre les deux pays (Japon et Etats-Unis) dont les monnaies ont été le plus fortement touchées.

Les perspectives pour 1973 sont les suivantes : raréfaction de l'offre, fermeté de la demande et niveau élevé des prix. Les possibilités de voir s'accroître la

¹⁵ Pour un compte rendu détaillé de la situation des pêches, voir: FAO, *Annuaire statistique des pêches*, 1972. Vol. 34. Rome, 1973.

TABLEAU 1-15. - PRODUCTION MONDIALE¹ DE POISSONS, CRUSTACÉS ET MOLLUSQUES

	1967	1968	1969	1970	1971	1972 ²	Variation de 1971 à 1972
	<i>Milliers de tonnes</i>						<i>Pourcentage</i>
PAYS DÉVELOPPÉS	24 610	25 890	24 930	26 190	26 330	26 300	---
Europe occidentale	11 280	11 010	10 410	10 960	11 040	11 200	+ 1
Amérique du Nord	3 700	3 950	3 870	4 140	4 060	3 750	- 3
Océanie	150	160	140	160	180	180	---
Autres pays développés ³	9 480	10 770	10 510	10 930	11 050	11 170	+ 1
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	22 490	24 030	23 090	27 190	26 290	20 550	---
Amérique latine	22 820	13 660	11 940	15 310	13 940	7 400	---
Extrême-Orient ^{1,4}	6 950	7 700	8 160	8 590	9 110	9 500	+ 4
Proche-Orient ⁵	550	510	570	570	580	600	+ 3
Afrique ⁶	2 080	2 080	2 330	2 410	2 430	2 800	+ 15
Autres pays en voie de développement ⁷	90	80	90	110	230	250	+ 9
PAYS A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE							
Europe orientale et U.R.S.S.	6 540	6 940	7 400	8 240	8 400	8 950	+ 7
Monde¹	53 640	56 860	55 420	61 620	61 020	55 800	---

NOTE: Les chiffres portent sur le poids des prises en tonnes. Les variations annuelles en pourcentage peuvent donc fortement différer de celles qui sont indiquées au tableau 1-1 dans lequel les quantités sont pondérées par les valeurs unitaires, ainsi qu'il est précisé dans la note explicative p. xv.

¹ Non compris la Chine et autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. - ² Données préliminaires. - ³ Afrique du Sud, Israël, Japon. - ⁴ Non compris le Japon. - ⁵ Non compris Israël. - ⁶ Non compris l'Afrique du Sud. - ⁷ Comprend les pays en voie de développement de l'Amérique du Nord et de l'Océanie.

production des ressources halieutiques actuellement exploitées sont limitées et, dans diverses pêcheries, notamment les pêcheries sud-américaines de poisson industriel, les captures seront sans doute plus faibles qu'en 1972. Il est d'autre part peu probable que les produits protéiques concurrentiels prennent la relève étant donné que les disponibilités sur les marchés les plus importants risquent d'être tout aussi insuffisantes, sinon plus, que celles des produits de la pêche et que la tendance des prix à la hausse ne cesse de s'accroître.

Pour la deuxième année consécutive, la production mondiale de poisson n'a pas augmenté, ce qui a confirmé les prévisions faites quelques années auparavant selon lesquelles le fort mouvement de hausse enregistré durant les années soixante ne se serait pas reproduit tant que les vastes ressources inutilisées n'auraient pas été exploitées. Les captures de la plupart des grands pays halieutiques ont été inférieures, ou seulement de peu supérieures, à celles de l'année précédente et l'on estime à 9 pour cent le déclin de la production globale par rapport à 1971. Les pê-

TABLEAU 1-16. - INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS HALIEUTIQUES, PAR RÉGION

	1967	1968	1969	1970	1971	1972 ¹	Variation de 1971 à 1972
	<i>Moyenne 1961-65 = 100</i>						<i>Pourcentage</i>
Europe occidentale	131	127	143	171	198	230	+ 16
Amérique du Nord	137	140	164	178	205	241	+ 18
Océanie	189	257	311	314	409	500	+ 22
Amérique latine	142	161	169	228	240	228	---
Extrême-Orient ²	166	184	231	290	348	369	+ 6
Proche-Orient ³	139	112	101	44	53	58	+ 9
Afrique ⁴	111	120	144	157	170	187	+ 10

¹ Données préliminaires. - ² Non compris le Japon, la Chine et autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. - ³ Non compris Israël. - ⁴ Non compris l'Afrique du Sud.

TABLEAU I-17. - INDICES DU VOLUME, DE LA VALEUR UNITAIRE ET DE LA VALEUR TOTALE DU COMMERCE MONDIAL¹ DES PRODUITS HALIEUTIQUES

	1967	1968	1969	1970	1971	1972 ²	Variation de 1971 à 1972
 Moyenne 1961-65 = 100						Pourcentage
Volume	117	125	121	127	130	133	+ 2
Valeur unitaire moyenne	115	114	124	137	154	171	+ 11
Valeur	131	137	151	179	202	228	+ 13

¹ Non compris les pays à économie centralement planifiée. - ² Données préliminaires.

cherries de nombreux pays en voie de développement ont poursuivi leur expansion, mais l'important recul de la production du Pérou, qui était devenu le plus grand producteur mondial de poisson dans les années soixante, a plus que neutralisé l'augmentation nette des captures dans le reste du monde. Très souvent, la diminution des prises est imputable à une réduction des stocks dans les pêcheries traditionnelles. A la suite d'accords internationaux ou de mesures imposées à l'échelon national des dispositions sont prises pour reconstituer les stocks épuisés; ces interventions revêtent des formes diverses: limitation des opérations dans certaines zones, contingentement des captures d'espèces déterminées, interdiction permanente ou temporaire de la pêche, protection des frayères, réglementation concernant la dimension des engins et contrôle des prises pour empêcher la capture de poissons d'une taille et d'un poids inférieurs à un certain chiffre ou n'ayant pas encore frayé, etc. C'est dans le cas des mammifères marins qu'ont été prises les mesures de protection les plus rigoureuses; aux Etats-Unis, par exemple, une loi spéciale a imposé un moratoire concernant la chasse de ces animaux et l'importation des produits baleiniers. Au Pérou, la pêche des espèces qui servent de matière première pour la fabrication de farine de poisson a dû être interdite pendant de longues périodes à la suite de l'amenuisement des stocks. Les mesures de contrôle visent parfois l'utilisation des captures, c'est-à-dire tendent à empêcher la transformation en farine des poissons alimentaires dont la production est déficitaire. La mise en œuvre des mesures adoptées sur le plan international est facilitée par le recours à des régimes d'inspection mutuelle des navires de pêche. La diminution volontaire des effectifs de la flottille de pêche a également concouru, dans quelques cas, à la réduction de l'effort national de pêche.

Divers pays, et notamment quelques-uns de l'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest, ont formulé de nouvelles revendications concernant leurs droits de pêche exclusifs, ce qui a provoqué un brusque infléchissement des captures d'espèces jusqu'alors exploitées par des pays étrangers dans les zones visées.

Des négociations bilatérales en vue de l'octroi de privilèges de pêche dans ces zones ont parfois abouti à des résultats positifs; toutefois, les accords ainsi conclus ne portent que sur une fraction de la flottille antérieure et ne valent parfois que pour une période limitée. La nouvelle extension des limites de pêche promulguée par les pays en développement affecte les opérations non seulement des pays limitrophes mais aussi des quelques pays en voie d'expansion qui ont remarquablement réussi à créer de grandes entreprises de pêche lointaine. C'est ainsi que l'interdiction, formulée par l'Argentine au début de 1973, de toutes les activités de pêche des navires étrangers dans une zone de 200 milles de large menacerait l'existence d'une partie de l'industrie halieutique du Brésil méridional dont l'approvisionnement en matière première dépend des ressources de cette zone. Le problème des limites de pêche posé par la décision de l'Islande d'étendre de 12 à 50 milles sa zone de pêche exclusive retient l'attention internationale.

La troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, qui doit s'ouvrir à la fin de 1973, s'occupera, entre autres, de la question des limites des zones de pêche et, on l'espère, sera en mesure de proposer une solution rationnelle et équitable.

Des conditions météorologiques défavorables ont entravé les opérations dans certaines pêcheries, et, par suite, les captures ont diminué. Il se peut que des facteurs écologiques aient contribué à l'amenuisement des stocks sud-américains de poisson industriel. Des calamités naturelles ont aussi frappé l'Islande dont le principal port de pêche a été gravement endommagé par une éruption volcanique en janvier 1973.

La demande de poisson et de produits de la pêche est demeurée ferme. La consommation, par habitant, de poisson alimentaire a augmenté dans beaucoup de pays. Le resserrement brutal des disponibilités de matière première qui s'est manifesté durant le deuxième semestre de 1972, s'est traduit par une hausse record des prix de la farine de poisson sur les marchés mondiaux. Le fait qu'on ne soit pas parvenu à trouver des ingrédients de remplacement pour fabriquer les aliments pour

animaux donne une idée de l'importance de la demande de farine de poisson, encore que ce phénomène soit indiscutablement lié aussi à la forte hausse des prix de la farine de soja. Les hausses des prix ont parfois simplement reflété, outre l'insuffisance de l'offre, la poursuite de la tendance inflationniste. Dans de nombreux cas, cependant, l'évolution des préférences manifestées par le consommateur et l'augmentation des revenus ont manifestement modifié la structure de la demande. Dans quelques pays, comme la Grèce, le manque de produits carnés concurrentiels a influé sur la consommation de poisson.

Un petit nombre de marchés ont connu une surabondance temporaire de certaines variétés, liée aux fluctuations saisonnières des disponibilités de plusieurs espèces. En Finlande, par exemple, où la présence d'excédents saisonniers est chose courante dans la pêche harenguière, le gouvernement a dû soutenir les prix payés aux pêcheurs dans les zones de production excédentaire et aider à financer le transport des captures afin d'équilibrer la répartition des quantités débarquées. Des changements de la structure de la demande ont aussi influé sur les marchés, renforçant parfois les tendances qui se manifestaient depuis quelques années. Dans les pays à revenus élevés, on assiste à un accroissement très rapide de la demande à l'égard des produits préparés et emballés les plus coûteux, ainsi que des crustacés et mollusques appartenant à la catégorie des denrées de luxe, alors que la demande de divers grands produits traités continue à régresser, ce qui affecte gravement les opérations des navires de certains pays d'Europe occidentale pratiquant la pêche salée traditionnelle. En revanche, les exportateurs scandinaves de produits halieutiques traités ont vu leurs ventes progresser dans d'autres parties du monde. La demande de produits de la pêche congelés a poursuivi sa croissance dans presque tous les pays avancés, bien que dans un pays fort consommateur de poisson, le Royaume-Uni, l'inverse semble s'être produit, c'est-à-dire faible expansion dans le secteur des produits congelés et forte avance dans celui du poisson frais.

D'assez nombreux pays ont signalé de substantielles augmentations du volume et, plus encore, de la valeur de leurs échanges de produits halieutiques. Les importations ont marqué de nouveaux records aux Etats-Unis et au Japon, les deux principaux marchés mondiaux des produits de la pêche. Au Japon, qui occupait encore récemment une place prépondérante uniquement dans le secteur des exportations, la valeur totale des importations a dépassé de 25 pour cent celle des exportations. Les trois cinquièmes environ (en valeur) des besoins d'importation du Japon ont été couverts par des achats auprès des pays de la région indo-pacifique, surtout des pays en voie de développement de l'Asie du Sud-Est dont les expéditions à destination du Japon ont nettement aug-

menté. Pour combler le déficit de l'offre sur son marché intérieur, notamment dans le cas de produits très demandés tels que la crevette, le Japon a encouragé la constitution, avec des pays en développement, de nouvelles entreprises communes, a offert une assistance dans le domaine de la technique et de l'équipement à des pays à économie centralement planifiée comme la Chine et la République démocratique populaire de Corée dans le cadre d'accords couvrant l'achat de poisson et a supprimé les droits d'importation frappant certains produits halieutiques.

D'autres pays ont eux aussi aboli ou abaissé les droits de douane sur les importations de produits halieutiques, soit par décision unilatérale, soit au titre d'accords bilatéraux prévoyant l'élimination graduelle des barrières commerciales. La Suède a supprimé tous les droits d'importation sur les produits de la pêche provenant des pays en développement, à l'exception des crevettes en conserve. Les pays de la CEE, de même que le Royaume-Uni en prévision de son entrée dans la Communauté, ont levé les restrictions concernant certains produits halieutiques importés des pays d'Europe orientale. Le commerce des produits de la pêche va se libéraliser aux termes d'accords commerciaux généraux conclus par la Communauté économique européenne avec certains pays membres de l'Association européenne de libre échange (AELE), notamment la Suède et l'Islande. La CEE a supprimé entièrement ou partiellement les droits d'importation frappant les produits que ses membres ne sont pas en mesure de produire en quantité suffisante pour satisfaire la demande communautaire.

Quelques pays ont encouragé l'expansion commerciale grâce à des améliorations technologiques et organisationnelles au niveau tant de la transformation que de la distribution. La collaboration dans le domaine de l'hygiène et du contrôle de la qualité, au titre d'un accord très complet en matière de pêche entre les Etats-Unis et la République de Corée, devrait favoriser une avance sensible des exportations coréennes de certains produits — dont les huîtres — vers les Etats-Unis. L'Islande a mis sur pied une organisation spéciale pour la vente de poisson en conserve, destinée à soutenir un secteur de son industrie halieutique d'exportation qui stagnait. En outre, l'Islande a de nouveau dévalué sa monnaie en décembre en vue de relancer ses exportations, constituées en majeure partie de produits de la pêche.

Les divers remaniements des parités monétaires survenus depuis la fin de 1971 se sont immédiatement répercutés sur le commerce des pays où le taux de change s'est le plus modifié, aussi bien en hausse qu'en baisse. Pour éviter une nouvelle réévaluation du yen, le Japon a envisagé en automne 1972 de fixer des plafonds d'exportation (en valeur) pour les produits dont les expéditions avaient dépassé 100 mil-

lions de dollars lors du précédent exercice fiscal. L'industrie d'exportation de poisson frais et congelé, qui aurait été touchée par cette mesure, a demandé à être exemptée d'un tel contrôle, arguant du fait que le Japon venait tout juste de commencer à exporter divers produits comme le lieu noir et le turbot congelés vers les Etats-Unis et que la suspension des livraisons risquait de lui faire perdre les nouveaux marchés. Aux termes d'un accord de compromis, le contrôle des exportations (à exercer à titre volontaire par une association sectorielle) devrait viser uniquement le thon congelé, le plus important article de la catégorie des produits en cause. La nouvelle réévaluation du yen, au début de 1973, a provoqué l'arrêt total des ventes de thon congelé à destination des Etats-Unis, principal marché d'exportation, car les risques encourus par les expéditeurs japonais, dans le cadre des contrats de vente en vigueur, ont alors été jugés excessifs. La République fédérale d'Allemagne a essayé de résoudre les problèmes commerciaux découlant de la réévaluation du mark en appliquant, à titre temporaire, des droits d'importation et des aides compensatoires à l'exportation dans le commerce du hareng, afin de protéger la production intérieure.

Les courants commerciaux des produits halieutiques ne se sont guère modifiés, encore que les prix et les réalignements des changes aient sans doute pu provoquer, dans un petit nombre de cas, des déplacements de l'offre d'un marché à l'autre. Ainsi qu'on le constatait déjà en 1971, certains des pays latino-américains qui naguère encore exportaient aux Etats-Unis la quasi-totalité de leurs captures de crevettes ont accru leurs expéditions vers d'autres marchés, surtout le Japon. D'autre part, les Etats-Unis sont un marché de plus en plus intéressant pour les exportateurs scandinaves de poissons de fond, car leurs envois à destination de la République fédérale d'Allemagne et du Royaume-Uni se ralentissent. Ces déplacements des courants d'échanges correspondent essentiellement à des différences de prix et à des possibilités de réaliser des bénéfices sur les marchés en cause. Un fléchissement du marché des Etats-Unis pour les poissons de fond pourrait éventuellement conduire à une progression notable des importations de blocs congelés d'espèces moins chères — par exemple lieu noir et turbot de la zone du Pacifique — aux dépens des importations de blocs et filets d'un prix plus élevé préparés à partir d'autres espèces par le Canada et les pays scandinaves.

Politiques et questions diverses

LES PÊCHES ET LA CEE ÉLARGIE

Le peu d'empressement à accepter des clauses prévoyant un libre accès communautaire aux lieux de pêche a fortement pesé sur le vote de la majorité des

Norvégiens qui se sont prononcés contre l'entrée de leur pays dans la Communauté économique européenne lors du référendum national organisé en automne 1972. Les trois nouveaux membres de la Communauté — Danemark, Irlande et Royaume-Uni — ont apporté environ 2,5 millions de tonnes à la production halieutique de la CEE dont les approvisionnements ont ainsi plus que doublé. Avec l'entrée de la Norvège, cette production se serait accrue de 3 autres millions de tonnes, ce qui aurait fait passer à 7,5 millions de tonnes la quantité totale disponible pour les 250 millions d'habitants que compte le Marché commun.

En Norvège — tout comme au Royaume-Uni (surtout en Ecosse) et en Irlande — un grand nombre des opposants à l'adhésion étaient des pêcheurs côtiers craignant que les ressources des eaux littorales ne s'amenuisent au cas où l'accès (malgré certaines limitations négociées lors des âpres discussions qui ont précédé la conclusion de l'accord sur les pêches à la fin de 1971) à leurs lieux de pêche eût été autorisé aux flottilles étrangères de pêche lointaine. Des données récentes semblent indiquer que le sort des opérations proches des côtes dépend, dans quelques cas au moins, tout autant du destin des flottilles hauturières nationales que des opérations des navires étrangers. A supposer par exemple que les litiges relatifs aux limites de pêche obligent les flottilles hauturières à réorienter leurs opérations, les navires pratiquant la pêche côtière pourraient soit devoir faire face à une nouvelle concurrence sur leurs lieux de pêche traditionnels, soit — si les plus grands navires de la flottille hauturière étaient envoyés dans des zones plus éloignées ou si l'effectif de la flottille était réduit — acquérir un caractère compétitif.

L'un des nouveaux membres de la Communauté, le Danemark, est maintenant le plus grand producteur de poisson et, de par sa situation géographique, joue un rôle primordial dans l'industrie halieutique européenne. Les produits de la pêche de ce pays pénètrent désormais en franchise sur certains des plus importants marchés européens où, de surcroît, le Danemark dispose d'un énorme avantage par rapport à son concurrent immédiat, la Norvège, qui doit faire face aux barrières opposées aux pays tiers. L'élargissement des débouchés et la fermeté de la demande de poisson alimentaire dans la CEE peuvent inciter le Danemark à détourner pour la consommation humaine une partie de ses importantes captures servant à la fabrication de farine de poisson, encore que les prix records actuellement atteints par ce produit sur le marché mondial — conséquence du moratoire concernant les exportations péruviennes — rendent assez improbable toute modification importante à brève échéance. La proximité de riches lieux de pêche et l'ouverture des ports aux pêcheurs des autres pays membres pourraient entraîner l'établissement au Dane-

mark de nouvelles entreprises de transformation. Cette évolution, ainsi que la hausse générale des prix qu'atteindra le poisson danois, indique que l'industrie de la pêche du Danemark prospérera sans doute au sein de la Communauté.

Les pays de l'AELE qui n'ont pas demandé à faire partie de la Communauté européenne ont signé avec elle, vers le milieu de 1972, des accords visant à protéger leurs intérêts commerciaux. Ces accords — qui doivent prendre effet en 1973 — prévoient des régimes de faveur, applicables également aux produits de la pêche: ces derniers pourront être importés sans licence et la plupart des droits d'entrée seront graduellement abolis en l'espace de cinq ans.

La Norvège se trouve dans une situation particulière depuis qu'elle a décidé de ne pas adhérer à la Communauté. L'opinion nationale est divisée quant à la mesure dans laquelle les garanties accordées aux intérêts halieutiques dans le nord sont annulées par les difficultés qu'éprouvent maintenant d'autres secteurs de l'industrie de la pêche. De tradition, la Norvège vend d'importantes quantités de poisson frais, congelé et en conserve, non seulement aux six pays fondateurs de la Communauté, mais encore et surtout au Royaume-Uni, l'un des nouveaux membres de la CEE. En outre, le Danemark, son plus grand concurrent commercial dans ce domaine, n'est désormais plus en butte aux mêmes obstacles. Ces dernières années toutefois, la Norvège a pleinement réussi à accroître ses exportations vers des pays extérieurs à la Communauté élargie, surtout les Etats-Unis, et pourrait donc être moins tributaire du Marché commun.

MESURES DE PROTECTION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA SANTÉ HUMAINE

Plus encore que ces dernières années, l'insuffisance des disponibilités influe sur les politiques halieutiques. On s'attache davantage à améliorer l'aménagement des ressources. Les litiges associés au fait que divers pays revendiquent une juridiction exclusive en ce qui concerne l'exploitation des lieux de pêche vont en s'accroissant. Le renforcement des contrôles dans quelques pêcheries administrées par des organismes spécialisés dotés de pouvoirs de gestion et la conclusion d'accords bilatéraux contenant des dispositions en matière de droit de pêche ont contribué à améliorer la situation dans quelques cas. On est cependant de plus en plus conscient que, pour réaliser des progrès sensibles dans la conservation des ressources et concilier des intérêts nationaux opposés, il est indispensable de procéder à une étude globale approfondie des problèmes halieutiques.

Dans une zone fortement surexploitée, l'Atlantique Nord-Ouest, l'accord conclu au début de 1972 entre les pays membres de la Commission régionale

des pêches et prévoyant la fixation d'un contingent global ainsi que de contingents nationaux pour la pêche harenguière, a été étendu à la plupart des espèces importantes. Bien que, faute d'évaluation exacte des stocks, les contingents fixés pour certaines espèces puissent être plus élevés que cela serait souhaitable aux fins de la conservation, et bien que les mesures d'application soient encore loin d'être parfaites, il est maintenant permis d'espérer un arrêt de la dégradation des pêcheries de cette importante zone océanique qui revêt un intérêt direct pour treize pays. La réglementation de l'octroi des permis d'exploitation des navires et le renforcement du système d'inspection, que les pays intéressés ont déjà institués ou envisagent d'appliquer, semblent concourir à ce résultat. La conservation des ressources pourrait bientôt nécessiter la mise en vigueur de régimes de contingentement analogues dans d'autres pêcheries internationales, par exemple dans l'Atlantique Nord-Est.

Outre ces faits nouveaux concernant les pêcheries multinationales et plurispécifiques, de nouvelles mesures de conservation ont été prises ou proposées dans des pêcheries déterminées pour des produits de valeur, comme l'albacore, exploités par les flottilles d'un nombre croissant de pays du monde entier. Parmi les pays qui ont entrepris de renforcer la protection de leurs ressources nationales figurent le Canada, qui a introduit des restrictions portant sur la pêche du hareng de la côte du Pacifique, la Norvège, qui a cherché à limiter les effectifs et les opérations de sa flottille de senneurs, et un nombre toujours plus grand de pays en voie de développement qui se soucient de la forte pression exercée sur les précieuses ressources crevettières, ainsi que de la surexploitation de leurs eaux côtières. Le Nigeria, par exemple, a édicté une nouvelle loi sur la pêche maritime qui prévoit de dures sanctions en cas de violation des mesures de protection.

Les préoccupations qu'inspire la conservation des ressources se reflètent dans nombre d'accords halieutiques bilatéraux où l'octroi, ou le renouvellement des droits de pêche, est habituellement subordonné à l'observation de certaines mesures de conservation. En 1972, les principaux pays de pêche (notamment les Etats-Unis, le Japon et l'U.R.S.S.) ont conclu entre eux de nouveaux accords bilatéraux, ont prorogé les accords existants, et en ont aussi signés avec des pays en développement. Les objectifs de ces accords embrassent souvent de très nombreux domaines, allant de la coopération en matière de recherche et de formation aux échanges et aux opérations commerciales conjointes. On se préoccupe cependant toujours plus des droits de pêche, car devant la tendance des pays côtiers à étendre leurs zones de pêche et à établir des droits de préemption sur l'exploitation des eaux réservées, il est nécessaire que les pays qui désirent continuer à pêcher dans ces

eaux cherchent à s'entendre avec eux. C'est ainsi que les Etats-Unis ont conclu divers accords de pêche avec des pays latino-américains: avec le Brésil sur la pêche de la crevette et avec la Colombie sur la pêche dans la région des Caraïbes, tout en réservant malgré tout leur position quant à la question des mers territoriales et de la juridiction halieutique sur laquelle se penchera la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Les négociations entreprises avec d'autres pays sud-américains ont été moins fructueuses, et la saisie de navires des Etats-Unis par quelques pays revendiquant une limite de 200 milles s'est poursuivie en 1972.

La déclaration par l'Islande, en 1971, de son intention d'établir de nouvelles limites de pêche à dater de septembre 1972 a d'emblée provoqué de vives protestations de la part des pays les plus directement concernés, c'est-à-dire le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne. Après l'échec des efforts déployés pour parvenir à une solution de compromis, ces pays ont tout d'abord demandé à la Cour internationale de justice, au début de 1972, de statuer sur la légalité de cette extension unilatérale, puis d'indiquer — en attendant l'issue de la procédure légale — des mesures intérimaires appropriées pour assurer la protection, dans la zone litigieuse, de leurs flottilles de pêche contre des interventions islandaises.

La Cour a décidé, à titre transitoire, que les deux pays demandeurs devraient observer, jusqu'au moment du règlement de l'affaire, les limitations de captures proposées dans la « zone maritime de l'Islande » et que l'Islande devrait s'abstenir de prendre des mesures visant à faire observer sa nouvelle réglementation à l'encontre des navires des deux pays opérant dans les eaux visées par l'extension. L'Islande a refusé de reconnaître la compétence de la Cour internationale en la matière mais est convenue d'ouvrir des négociations bilatérales en vue de parvenir à une solution de compromis.

Ces négociations se sont révélées infructueuses à la fin de l'automne et ont été rompues; elles ont cependant été reprises au début du printemps de 1973.

L'Islande cherche à restreindre la dimension et le type des navires pouvant opérer dans la zone contestée, dans les zones de pêche interdite et de pêche saisonnière, dans les zones de conservation et dans les zones réservées aux seuls navires islandais. Les contrepropositions acceptent certains contrôles géographiques et saisonniers qui, au demeurant, aboutiraient à un ralentissement moins brutal des activités des flottilles d'outre-mer que ne le prévoit la mesure islandaise. Etant donné que les preuves de surexploitation biologique des stocks les plus importants des eaux islandaises ne sont pas récuses, le litige sur les limites de pêche revêt essentiellement un caractère

économique: l'Islande redoute une baisse notable de ses revenus en l'absence d'une réduction assez sévère des opérations étrangères, tandis que le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne ne veulent pas supprimer une partie relativement importante de leurs flottilles de pêche lointaine. Or cette suppression pourrait se révéler nécessaire si leurs navires se voyaient interdire l'accès aux eaux en question, faute de pouvoir les employer avec profit dans d'autres opérations.

Le litige concernant les nouvelles limites de pêche islandaises et la crainte d'une multiplication de différends similaires entre pays ayant des intérêts communs dans des eaux côtières font ressortir la nécessité d'un accord international sur la question des limites. Les débats qui se sont déroulés lors de diverses sessions du Comité des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale, organe chargé de préparer la Conférence sur le droit de la mer, permettent de conjecturer quelque peu la position que prendront les divers pays au cours des négociations en la matière. Il semble que l'on s'achemine vers une certaine reconnaissance des droits de pêche préférentiels — ou éventuellement exclusifs — des pays riverains en ce qui concerne la conservation et l'exploitation des ressources au-delà des limites de leurs mers territoriales. Il se pourrait bien que les délibérations de la Conférence soient axées sur des questions capitales telles que la largeur de la « zone économique » dans laquelle ces droits sont valables et la façon dont devront être envisagés les intérêts des autres Etats dans cette zone.

L'industrie de la pêche continue de suivre avec un vif intérêt toutes les questions concernant la protection du milieu aquatique, notamment les débats relatifs aux effets de la pollution sur les ressources biologiques de la mer et des eaux intérieures, qui ont eu lieu à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm, juin 1972). Une convention établie en 1972, qui interdit le rejet en mer de certains agents de pollution et limite l'évacuation de divers autres — et qui entrera en vigueur lorsque quinze pays l'auront ratifiée — constitue une importante contribution potentielle à la sauvegarde des ressources halieutiques, à la protection de la santé des consommateurs et à la prévention des incidences sur les opérations de pêche.

Bien que la contamination des produits de la pêche ait moins suscité de gros titres dans la presse que par le passé, il y a eu des cas d'interdiction des ventes; c'est ainsi que le gouvernement de l'Etat de Victoria, en Australie, a interdit la vente d'une certaine proportion des captures de requins, car ceux-ci présentaient une teneur en mercure supérieure à la concentration admissible. Ailleurs, par exemple en Californie où est désormais appliqué un système de

certification des espadons, il a été possible d'assouplir les interdictions antérieurement décrétées. Des organismes scientifiques et halieutiques, comme le Conseil international pour l'exploration de la mer, (mer du Nord) et le Conseil général des pêches de la Méditerranée (CGPM), poursuivent des recherches ou en entreprennent de nouvelles sur la pollution en vue de surveiller la situation dans certaines zones et d'en déterminer les effets sur l'ichtyofaune. La plus récente des activités déployées par le CGPM dans ce domaine vise à persuader ses membres de préparer une convention pour combattre le rejet dans la Méditerranée de polluants qui affectent les ressources biologiques.

PROBLÈMES DE MAIN-D'ŒUVRE

L'insuffisance de la main-d'œuvre continue à créer de graves difficultés aux pêcheries de nombre des pays les plus développés. Au Danemark, le recrutement du personnel des pêcheries demeure ardu, bien que l'industrie offre des salaires relativement élevés et jouisse d'excellentes perspectives d'avenir. L'industrie a demandé au gouvernement d'autoriser l'emploi de main-d'œuvre étrangère pour éviter d'avoir à désarmer des navires par suite des difficultés rencontrées dans le recrutement des équipages, mais cette demande a été rejetée car, très peu de temps auparavant, un moratoire général sur l'emploi d'ouvriers étrangers avait été promulgué. Ailleurs, par exemple dans la flottille chalutière grecque de l'Atlantique et dans l'industrie de transformation du poisson de la République fédérale d'Allemagne, le recours aux travailleurs étrangers a permis la poursuite des opérations que les problèmes de main-d'œuvre avaient mis en péril. Quelques gouvernements européens fournissent une assistance financière à l'industrie pour faciliter le recrutement de jeunes pêcheurs et des subventions sont accordées dans diverses régions pour encourager les pêcheurs plus âgés à prendre leur retraite.

Dans le cas des opérations de pêche qui exigent des sacrifices particuliers de la part des équipages, par exemple les expéditions lointaines de pêche au thon, des services spéciaux ont été assurés pour maintenir le moral du personnel et réduire les départs vers d'autres secteurs économiques. Ainsi, l'Association des coopératives de pêche au thon du Japon a commandé un navire-hôpital-ravitailleur géant qui a été lancé à la fin de 1972 et dessert ses 200 thoniers opérant dans le Pacifique oriental. L'U.R.S.S. et d'autres pays qui possèdent des flottilles de pêche lointaine font eux aussi tout leur possible pour rendre plus supportables les longues expéditions en mer et ont parfois pris des dispositions pour rapatrier les équipages par avion pendant les périodes de congés ou aux fins de rotation du personnel.

Dans l'ensemble, les conditions de travail et les aspects sociaux du secteur des pêches bénéficient d'une attention accrue au sein de la Communauté économique européenne, en concordance avec les efforts visant à uniformiser toutes les phases des opérations sectorielles dans les pays membres. A cet égard, l'une des propositions les plus ambitieuses soumises à la Commission de la CEE à Bruxelles prévoit la création d'une flottille de navires de protection chargés d'aider et de soutenir les opérations de pêche des pays membres.

Là où la subsistance des pêcheurs a été menacée par des catastrophes naturelles ou par des événements d'ordre économique ou politique, une aide spéciale a été fournie pour atténuer leurs difficultés. Les marins danois qui, à la suite du règlement d'un litige avec d'autres pays s'intéressant à la pêche du saumon, ont dû abandonner les opérations de pêche au saumon dans quelques zones, ont reçu de leur gouvernement un dédommagement spécial. Le Japon a versé des subventions aux pêcheurs de saumon dont les bateaux ont dû être retirés de la pêcherie en raison de la réduction, aux termes d'un accord avec l'U.R.S.S., du contingent japonais de captures. Au Pérou, les nombreux travailleurs dont l'existence est liée à l'industrie de la farine de poisson, ont perçu des mensualités sous forme de prêts et ils ont également eu la possibilité de différer le remboursement de leurs dettes hypothécaires lorsque l'industrie a été virtuellement arrêtée par la crise des matières premières. Vu l'incertitude concernant la durée de la crise, quelques pêcheurs et ouvriers d'usines ont cherché un emploi dans l'industrie minière péruvienne en plein essor. Des efforts ont aussi été entrepris pour adapter quelques navires — précédemment spécialisés dans la capture de poisson industriel — à la pêche d'espèces destinées à l'alimentation humaine. Le système de la participation financière des travailleurs à la propriété des entreprises de pêche, introduit au Pérou en 1971, est maintenant appliqué depuis une année. L'une de ses caractéristiques est la redistribution d'une certaine proportion des bénéfices d'exploitation pour atteindre certains objectifs en matière d'emploi et de productivité.

SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Dans plusieurs pays, un important objectif a été le renforcement du soutien institutionnel au développement des pêches. Au Japon, divers milieux ont instamment demandé que l'administration des pêches soit élevée au niveau ministériel afin de pouvoir faire face aux problèmes toujours plus complexes du contrôle de l'effort de pêche d'une flottille d'envergure mondiale, à la forte progression du commerce des

produits halieutiques et à la multiplication rapide des arrangements de collaboration avec d'autres pays dans le domaine des pêches. On a proposé de créer un organisme spécial, financé en grande partie par le gouvernement japonais, qui serait chargé d'aider à promouvoir la coopération avec les pêcheries étrangères en participant à la mise au point d'accords avec d'autres pays et en apportant un soutien financier et technique aux entreprises industrielles qui désirent exercer des activités hors du Japon. On peut donc s'attendre à une nouvelle accélération de la tendance, manifeste depuis quelques années, des entreprises japonaises à participer à des activités communes avec des partenaires étrangers.

Les efforts déployés par le Royaume-Uni pour rationaliser son administration des pêches ont abouti à un premier résultat en resserrant la collaboration entre les deux organes semi-publics, la White Fish Authority et le Herring Industry Board, et en transférant graduellement le siège de ceux-ci dans la même ville. Ces deux organisations doivent néanmoins continuer pendant cinq ans encore à fonctionner séparément. L'amélioration du dispositif administratif constitue aussi un élément de l'unification structurale des pêcheries au sein de la Communauté européenne où, bien entendu, d'autres changements devront être introduits à la suite de l'entrée des trois nouveaux membres en 1973.

Dans quelques pays en voie de développement, les ministères des pêches nouvellement créés (au Chili par exemple) ont entrepris d'élaborer des plans sectoriels tenant compte des politiques qui tendent à un renforcement du contrôle public de l'industrie. Au Pérou, le gouvernement a décidé en mai 1973 de nationaliser l'industrie de la farine et de l'huile de poisson afin de résoudre les problèmes économiques et autres engendrés par la crise due à la pénurie de matières premières. Ailleurs, on établit des organismes spécialisés pour promouvoir le développement des pêches en coopération avec le secteur privé. Le Nigeria envisage de créer deux sociétés de pêche soutenues par l'Etat et s'occupant, l'une, de la pêche hauturière et l'autre, de la pêche crevette. Ces sociétés, avec l'aide de capitaux privés nationaux et de capitaux étrangers, participeront à des entreprises conjointes visant à accroître la production destinée au marché intérieur et à l'exportation. En République de Corée, les avoirs de l'un des organismes semi-publics créés quelques années auparavant lors de la mise en route des opérations de pêche lointaine, la Korean Marine Industrial Development Corporation, devaient être vendus aux enchères à des sociétés privées.

L'accroissement des revenus des industries halieutiques de certains pays, dont la Norvège et le Royaume-Uni, a entraîné des réductions parfois assez sensibles des subventions gouvernementales. Les ar-

rangements de soutien des prix continuent à fournir un appui opérationnel important à d'autres industries, par exemple dans le cas de la pêche islandaise de poisson industriel au début de 1972 et dans celui de la pêche harenguière finlandaise durant les périodes excédentaires. Le Canada a mis en œuvre un nouveau programme qui s'inspire d'arrangements analogues visant d'autres produits de la pêche et qui a pour objet de stabiliser les prix des poissons d'eau douce.

Bien que la CEE ait enregistré des progrès considérables dans la réalisation d'autres phases de la politique communautaire en matière de pêche, elle n'a pas encore annoncé de règlement précis sur les mesures d'aide.

Perspectives

L'insuffisance de l'offre et la hausse des coûts de production ont aiguillonné les recherches sur l'évaluation, l'exploration et l'aménagement des ressources halieutiques, ainsi que les efforts visant à en améliorer l'utilisation lors des opérations de transformation et de commercialisation. Selon des estimations faites à l'occasion de la Conférence d'experts sur l'aménagement et le développement des pêches, organisée par la FAO à Vancouver (Canada) en février 1973, l'augmentation des rendements que l'on pourrait obtenir en étendant les activités de pêche à des zones actuellement inexploitées ou sous-exploitées, en récupérant les captures secondaires jusqu'ici rejetées et en entreprenant de pêcher des espèces précédemment négligées, se situerait entre 35 et 45 millions de tonnes. A long terme, les disponibilités pourraient encore augmenter grâce aux prises de ressources marines « non classiques », par exemple, d'espèces de faible niveau trophique comme le krill et les petites variétés de poisson menant une vie nageante libre qui ne sont actuellement pas commercialisées sur les marchés et dont les stocks dépasseraient 100 millions de tonnes. L'expansion de l'aquiculture pourrait aussi fournir un apport notable aux disponibilités mondiales de protéines de poisson.

Le potentiel des ressources halieutiques mondiales n'est pas exploité au maximum et divers facteurs en rapport avec les conditions de l'offre et du marché freinent la progression de l'aquiculture. De nombreux plans d'eau convenant à la production de poisson n'ont pas encore été adéquatement explorés et tous les importants stocks exploitables n'ont pas fait l'objet d'évaluations fiables.

Pour rentabiliser la capture d'espèces dont la présence est sporadique ou qui se trouvent en eaux profondes, il peut être nécessaire d'apporter des modifications considérables aux méthodes et engins de pêche. Peut-être faudra-t-il mettre au point et lancer

sur le marché local de nouveaux produits préparés peu coûteux, compatibles avec le pouvoir d'achat et le goût des consommateurs, en particulier les importants secteurs de la population des pays en développement dont la consommation de poisson est actuellement faible ou nulle.

Dans les pays techniquement avancés qui pratiquent la pêche, on s'intéresse davantage à la pêche exploratoire et à l'évaluation des stocks. Les opérations de pêche gagnent en efficacité grâce à l'utilisation de bateaux et autres équipements de pêche perfectionnés, d'engins de chalutage capables de travailler en eaux plus profondes et sur des fonds accidentés, de techniques halieutiques nouvelles et de systèmes améliorés de récupération des données permettant aux armateurs de prendre des décisions meilleures et plus rapides. Les tentatives d'introduction d'espèces traditionnelles peu prisées sur les marchés qui les refusaient jusque-là rencontrent de plus en plus de succès en raison de l'accent mis sur la qualité et des campagnes de promotion des ventes. Des poissons comme le lieu noir qui, aux Etats-Unis par exemple, étaient naguère à peine mieux considérés que le poisson de rebut, acquièrent rapidement la faveur du consommateur, et l'on prévoit des succès analogues avec d'autres espèces négligées. Il semble même que l'utilisation de ressources inhabituelles ait de bonnes perspectives, comme l'indiquent de récentes expériences soviétiques portant sur la production, à partir de krill, d'une pâte riche en protéines. Les principales nations halieutiques ont des plans ambitieux qui visent à renforcer le contrôle de l'homme sur l'habitat du poisson et prévoient notamment des interventions — aujourd'hui encore considérées comme relevant de la science-fiction — telles que la fertilisation de certaines zones océaniques convenant à la thalassoculture, la modification de processus océanographiques, l'application à grande échelle de mesures d'ordre technologique et biologique pour combattre les prédateurs indésirables, etc.

Le rôle que l'aquiculture pourrait jouer en vue d'atténuer à l'avenir l'insuffisance toujours plus grave des disponibilités dépendra des moyens financiers et des efforts que les autorités publiques et l'industrie seront prêtes à consacrer à ce secteur de la production alimentaire. A l'heure actuelle, la plus grande partie de la production aquicole mondiale (environ 5 millions de tonnes) provient des eaux intérieures et saumâtres et est constituée d'espèces qui sont des denrées de base dans les régions — notamment en Asie et en Afrique — où sont concentrées les exploitations aquicoles. Les espèces « de luxe » comme les crevettes, dont l'élevage en eau de mer se généralise aussi et qui sont destinées aussi bien à l'exportation qu'aux marchés intérieurs, ne représentent qu'une faible proportion, en volume, de la production totale

mais constituent souvent une source de substantielles recettes en devises.

Le moyen le plus commode et le plus rapide pour développer l'aquiculture consiste à mettre en culture de nouvelles superficies d'eaux intérieures et à améliorer les méthodes de culture. Il est peu probable que l'aquiculture marine connaisse une expansion de grande envergure tant que n'auront pas été résolus de complexes problèmes économiques, techniques et technologiques et choisies des méthodes de culture appropriées (il s'agit d'opérer un choix entre les trois formules suivantes : lâcher en mer des poissons élevés en écloseries ; capturer de jeunes animaux et les élever en captivité ; produire des jeunes à partir d'œufs pondus par des géniteurs sauvages). En théorie, il existe de vastes possibilités de développement puisque la superficie totale convenant à l'aquiculture s'élève à plusieurs millions d'hectares.

A supposer que l'on puisse rentabiliser l'exploitation de ressources inhabituelles, l'appoint net dont bénéficieraient les disponibilités alimentaires stratégiques serait inférieur à ce que l'on pourrait en induire de l'augmentation pondérale des captures. L'exploitation de ressources situées à des niveaux trophiques inférieurs pourrait être préjudiciable aux rendements tirés d'espèces à des niveaux supérieurs de la chaîne alimentaire qui se nourrissent des précédentes. D'autre part, les captures d'espèces des niveaux trophiques inférieurs sont le plus souvent utilisées par l'industrie de transformation pour la fabrication de farine et d'huile de poisson qui servent essentiellement à compléter l'alimentation des animaux, alors que les espèces des niveaux trophiques supérieurs sont destinées à la consommation humaine ; or, consommées sous forme de viande de bovins ou de chair de volailles nourris de farine de poisson, les ressources halieutiques ont un rendement protéique moindre que lorsque l'homme les consomme directement. De nouveaux conflits pourraient s'élever entre deux pays, l'un voulant du poisson alimentaire, l'autre du poisson industriel. L'utilisation des captures a déjà donné lieu à des problèmes ces dernières années, à la suite de la rarefaction du poisson alimentaire sur les marchés européens, en liaison avec l'exploitation de certaines ressources « classiques », comme le hareng et le maquereau, qui sont aussi facilement absorbées par les marchés de poisson alimentaire que par les producteurs de farine de poisson. Dans quelques cas, il est expressément interdit d'utiliser de telles espèces pour fabriquer de la farine de poisson. Les pays en développement qui souffrent d'une grande pénurie de protéines animales désirent avoir la possibilité d'exploiter et d'utiliser, pour la production alimentaire, des ressources pouvant être écoulées aussi bien pour l'alimentation humaine qu'à des fins industrielles. Etant donné que la production des poissons alimentaires exige plus de main-d'œuvre que la fabrication de

farine de poisson, il est ainsi possible d'atteindre les objectifs en matière d'emploi, à condition bien entendu que les conditions du marché permettent de choisir librement le mode d'utilisation des ressources.

Pour l'instant, les opérations hauturières sont effectuées essentiellement par les flottilles de pêche lointaine d'un petit nombre de grands pays industrialisés. L'expansion prise ces dernières années par les opérations de ces flottilles a conduit à la mise en exploitation de stocks qui n'avaient jusqu'alors été que peu ou pas pêchés. Il en est bien souvent résulté de notables augmentations des disponibilités de protéines de poisson. Toutefois, les flottilles hauturières se sont parfois intéressées à des stocks que les pays côtiers à proximité desquels ils se trouvaient considéraient comme étant déjà pleinement exploités ou presque. Les pêcheries locales ont donc vu diminuer leurs possibilités d'expansion et parfois même s'infléchir leurs prises. Dans l'ensemble, les pays côtiers en voie de développement estiment qu'ils devraient participer à l'exploitation des ressources adjacentes à leurs eaux territoriales qui sont maintenant pêchées par les flottilles hauturières d'autres pays.

Certains des pays halieutiques techniquement plus avancés sont de plus en plus enclins à accepter les revendications des pays côtiers qui réclament non seulement le droit de participer à l'étude et à l'aménagement des ressources de haute mer adjacentes à leur littoral, mais encore la possibilité d'être associés à leur exploitation. Pour progresser dans leurs activités de pêche hauturière, il faudrait que les pays en développement mobilisent de substantielles ressources économiques, s'emploient à les utiliser avec efficacité et assument une part de responsabilité dans l'aménagement rationnel des pêcheries. Dans bien des cas, une assistance étrangère d'appoint sera indispensable, tout au moins durant les phases initiales du développement. La constitution d'entreprises conjointes avec des sociétés de pêche étrangères peut faciliter l'obtention d'une telle assistance. A ce propos, la Conférence d'experts sur l'aménagement et le développement des pêches dont il est question plus haut a estimé que les entreprises halieutiques communes pourraient être fort utiles aux pays en voie de développement en leur permettant d'obtenir des compétences techniques et des capitaux qu'ils ne sauraient se procurer autrement.

Le principal problème à résoudre en ce qui concerne l'apport d'une assistance aux petites pêcheries est celui du choix des moyens à mettre en œuvre pour améliorer l'efficacité technique et économique des opérations sans en modifier pour autant le caractère ergatique. A l'heure actuelle, le rassemblement des captures et la fourniture de services aux pêcheurs sont souvent anti-économiques eu égard à l'importance de la dispersion géographique des communautés de

pêcheurs. Les propositions formulées en vue de remédier à cette situation — centralisation des débarquements, recours à de plus grands navires pour regrouper les prises (et servant ainsi de « centres de débarquement mobiles »), établissement de terminaux de pêche et de marchés de gros, etc. — doivent donc bien souvent être mises en œuvre de façon graduelle, compte dûment tenu de leurs incidences sur les possibilités d'emploi dans les secteurs de la capture et de la distribution du poisson. Cela est encore plus nécessaire dans le cas des plans qui prévoient surtout l'adoption d'équipements et de méthodes modernes susceptibles de bénéficier à une minorité de pêcheurs, en général ceux qui sont déjà les plus aisés. Dans certaines circonstances, les améliorations techniques n'ont eu aucun effet appréciable sur l'emploi mais ont facilité l'existence du pêcheur ou lui ont donné la possibilité d'augmenter ses prises et ses revenus en diminuant la durée et les efforts nécessaires pour atteindre les lieux de pêche. Ailleurs, à l'instar de ce qui est survenu dans d'autres industries, les améliorations techniques associées à une réduction des besoins de main-d'œuvre dans un secteur (par exemple celui des captures) ont amené la création de nouveaux emplois dans d'autres secteurs connexes (par exemple transformation et commercialisation). Aussi importe-t-il d'examiner les répercussions globales des programmes d'assistance et d'élaborer des projets pleinement intégrés et tenant compte des conditions locales. L'expérience montre qu'une intervention unidirectionnelle — par exemple dans le cadre de plans d'amélioration technique ou de systèmes de crédit ayant une optique restreinte — risque d'aboutir à un échec.

La notion de maximisation du rendement protéique eumétrique total à l'échelon global n'a aucune chance de se voir pleinement reconnue dans le monde d'aujourd'hui si les objectifs de développement des pays côtiers ne sont pas dûment pris en considération. De plus, à brève échéance, eu égard aux conditions et préférences actuelles du marché, il pourrait être difficile d'abandonner une espèce en faveur d'une autre, voire d'un autre stock de la même espèce. C'est pourquoi, aussi polyvalentes et bien équipées soient-elles, diverses flottilles et usines risquent de se voir contraintes à exploiter des stocks déterminés pour le restant de leur existence.

Si les objectifs élargis de l'aménagement des pêches peuvent à l'avenir être identiques à ceux que nous avons exposés plus haut, le but traditionnel de l'aménagement — optimisation de l'exploitation de ressources halieutiques spécifiques — ne sera et ne devra pas être négligé pour autant. Il faudra que les activités dans ce domaine tiennent compte de la situation économique tout comme de la protection des ressources. En outre, la planification de l'aménagement ne doit pas se limiter au secteur primaire, car tout excé-

dent ou déficit de capacité en un point quelconque de la chaîne allant de la production à la consommation, non seulement est à l'origine des pertes actuellement subies, mais encore est préjudiciable aux opérations futures, à d'autres stades. La surcapacité d'une usine, par exemple, est l'une des principales

difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de régimes d'aménagement des pêches qui paraîtraient autrement tout à fait rationnels et efficaces, en raison des fortes pressions exercées en faveur de la poursuite de la pêche afin d'éviter la fermeture des installations de transformation.

Forêts

Production et commerce

Des changements importants sont intervenus en 1972 dans le secteur des produits forestiers. Au début de l'année, les perspectives n'apparaissaient guère plus que normalement bonnes. Vers la fin de l'année, une remarquable conjonction de facteurs a conduit à un boom dans presque toutes les régions du monde et les prix de la plupart des produits ont commencé à se raffermir. Lorsqu'il est apparu que la demande allait dépasser les disponibilités, les hausses des prix ont été considérables, principalement aux Etats-Unis. En Europe occidentale on estimait, début 1972, que les disponibilités de bois à pâte, de pâte, et de sciages de résineux étaient larges ; les prix, s'ils n'étaient pas déprimés, ne semblaient guère disposés à augmenter puisqu'ils ne suivaient même pas la hausse des coûts de production. Par contre, ils ont commencé à s'élever pendant le deuxième semestre de 1972 et ceux des sciages de résineux ont enregistré des hausses spectaculaires. Les prix des autres produits ont aussi augmenté, sauf ceux des bois à pâte dont les stocks étaient importants.

BOIS ROND

Dans cette haute conjoncture, la production mondiale de bois rond a atteint en 1972 un nouveau record (tableau 1-18). Selon les estimations préliminaires, elle s'élevait à 1 327 millions de mètres cubes, soit une augmentation conforme à la tendance de 2 pour cent par rapport à 1971. Pour les bois d'œuvre et d'industrie, la production des pays industrialisés (y compris ceux à économie centralement planifiée) est d'environ 87 pour cent, soit un peu moins que 10 ans plus tôt (90 pour cent en moyenne en 1961-1965). La production dans les pays tropicaux en voie de développement est estimée (chiffre provisoire) à 171 millions de mètres cubes en 1972, contre 165 millions en 1971 et 108 millions en 1961-65 (moyenne). En Asie et en Afrique, une part importante de la production totale (un tiers au moins) est encore exportée sous forme de grumes.

TABLEAU 1-18. — INDICES DE LA PRODUCTION MONDIALE¹ DE BOIS ROND, PAR GROUPE DE PRODUITS

	1968	1969	1970	1971	1972 ²	Variation de 1971 à 1972
	.. Moyenne 1961-65 = 100 ..					Pourcentage
Grumes	108	110	113	115	118	+ 2,7
Bois à pâte et bois de mine	114	123	132	135	137	+ 1,9
Autres bois d'œuvre et d'industrie	129	125	122	124	124	+ 0,1
TOTAL DES BOIS D'ŒUVRE ET D'INDUSTRIE	111	114	117	120	123	+ 2,3
Bois de feu	104	105	105	106	108	+ 1,2
Total bois rond	109	112	114	116	119	+ 2,0

¹ Non compris la Chine et autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. — ² Données préliminaires.

En Amérique du Nord, la production de bois d'œuvre et d'industrie (tableau 1-19) a atteint des niveaux records en 1972, la principale augmentation portant sur les grumes de sciage et de placage, et le bois à pâte de résineux. Dans plusieurs régions, la production de grumes fraîches n'a pas suivi la demande. Des arrêts dans les opérations d'abattage et de débardage, dus à de mauvaises conditions atmosphériques, à la pénurie de main-d'œuvre, aux grèves et à la pénurie de wagons, ont ralenti la production de certaines usines et contribué directement à la hausse des prix des sciages et des contre-plaqués. Dans de nombreux pays de l'Europe occidentale la production de bois d'œuvre et d'industrie a été inférieure au niveau de 1971 en raison, d'une part, de l'abondance des stocks de la plupart des assortiments de bois rond au début de l'année et, d'autre part, du refus des propriétaires de forêts de vendre à des prix non rémunérateurs. Dans les autres régions, les renseignements sont encore incomplets mais, d'après les chiffres des exportations, les quantités enlevées de grumes de feuillus en Asie du Sud-Est ont évidemment encore fortement augmenté. L'Indonésie est devenue le premier producteur et exportateur de grumes de bois tropicaux, une vigoureuse

TABLEAU 1-19. — INDICES DE LA PRODUCTION TOTALE MONDIALE ¹
DE BOIS ROND, PAR RÉGION

	1968	1969	1970	1971	1972 ²	Variation de 1971 à 1972
	.. Moyenne 1961-65 = 100 ..					Pourcentage
Europe occidentale	100	106	113	114	110	- 3,5
Amérique du Nord	113	115	115	118	125	+ 5,7
Océanie (pays développés).	112	115	116	115	117	+ 2,0
Autres pays développés à économie de marché ³	98	95	92	90	91	+ 1,7
PAYS DÉVELOPPÉS A ÉCONOMIE DE MARCHÉ	108	110	112	115	117	+ 2,5
Amérique latine	114	117	122	125	127	+ 2,2
Extrême-Orient ⁴ , ⁵	122	129	131	135	138	+ 2,6
Proche-Orient ⁵	121	127	130	131	133	+ 1,2
Afrique ⁶	114	119	122	126	129	+ 2,7
PAYS EN DÉVELOPPEMENT A ÉCONOMIE DE MARCHÉ	117	122	126	129	133	+ 2,4
Europe orientale et U.R.S.S.	104	103	106	106	107	+ 0,5
Monde ⁷.	109	112	114	116	119	+ 2,0

¹ Non compris la Chine et autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. — ² Données préliminaires. — ³ Afrique du Sud, Israël, Japon. — ⁴ Non compris le Japon. — ⁵ Non compris Israël. — ⁶ Non compris l'Afrique du Sud. — ⁷ Y compris les pays en développement de l'Océanie, non indiqués séparément.

expansion s'étant produite ces dernières années à Kalimantan. Dans cette île, l'évolution à long terme du secteur forestier semble menacée par une exploitation insuffisamment contrôlée qui menace de causer les mêmes dommages que dans d'autres pays tropicaux.

La demande croissante de feuillus tropicaux en Europe occidentale, qui s'est développée vigoureusement vers la fin de 1972, a intensifié les opérations d'abattage en Afrique de l'Ouest. La pression qui en est résultée sur les principales espèces commerciales a conduit à inclure dans ces opérations, encore que sur une petite échelle, des espèces moins connues. Dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest, la demande locale en hausse a aggravé la tension qu'exerce, avec une force croissante, celle des marchés extérieurs.

La production mondiale de bois de feu (tableau 1-18) a continué à monter lentement en 1972, atteignant au total 1 158 millions de mètres cubes environ, soit 1 pour cent de plus qu'en 1971. La répartition de cette production est l'inverse de celle du bois d'œuvre et d'industrie: l'essentiel — 85 pour cent — se situe dans les régions en voie de développement où le bois est encore indispensable à la cuisine et au chauffage. Dans ces pays, la production augmente toujours mais peut-être moins vite que la population. Dans les pays industrialisés, la production de bois de feu diminue de manière constante,

au fur et à mesure que ce produit est remplacé par d'autres combustibles.

Après le niveau exceptionnellement élevé atteint en Europe occidentale en 1970, à la suite d'un déséquilibre temporaire entre les disponibilités et la demande, le commerce de bois à pâte a connu un déclin rapide en 1971 et en 1972. Les importations de bois à pâte en Europe occidentale, en 1972, ont été inférieures de 24 pour cent à celles de 1971, et de 37 pour cent à celles de 1970, et les exportations de l'Europe occidentale et de l'U.R.S.S. ont diminué dans les mêmes proportions. Ce recul du commerce de bois à pâte est une conséquence directe à la fois de la surproduction observée en 1970 et en 1971 — années où les prix étaient élevés — et de la récession qui s'est produite en 1971/72 dans le secteur du bois à pâte. Les stocks de bois à pâte dans les forêts ou dans les usines sont demeurés substantiels jusqu'à la fin de l'année 1972.

Pendant que les échanges mondiaux de bois à pâte diminuaient de 17 pour cent environ en 1972, ceux des grumes progressaient d'environ 20 pour cent pour les résineux et de quelque 8 pour cent pour les feuillus, atteignant des niveaux records. La vive reprise des achats japonais a constitué le trait saillant du commerce de grumes de résineux, qui a porté sur environ 26 millions de mètres cubes. L'accroissement des disponibilités est venu surtout de la côte occidentale des Etats-Unis où l'exportation de 3,7 millions de mètres cubes de plus qu'en 1971 a contribué à la hausse des prix des grumes et suscité des problèmes d'approvisionnement à l'intérieur du pays. La reprise de la demande japonaise d'importation a entraîné également une nouvelle intensification des exportations de grumes de résineux en provenance des régions orientales de l'U.R.S.S. et de la Nouvelle-Zélande.

On estime que le volume du commerce mondial de grumes de feuillus s'est élevé, en 1972, à environ 42 millions de mètres cubes. Le gros de ces échanges est concentré dans la région du Pacifique: l'Asie, principalement l'Asie du Sud-Est, a exporté 32 millions de mètres cubes en 1972, tandis que le Japon et les autres pays de la région, notamment la République de Corée, Singapour, Hong-kong et l'Australie importaient à peu près autant. L'Indonésie, principal fournisseur mondial de grumes de feuillus, a inscrit à son actif l'essentiel de l'accroissement des exportations (3 millions de mètres cubes), accentuant encore son avance sur tous les autres pays (Sabah, Sarawak et la Malaisie occidentale sont considérés comme des pays distincts aux fins de l'analyse du commerce). En 1972, l'Indonésie a probablement effectué presque le quart des exportations mondiales; son premier client est le Japon, mais la République de Corée et l'Italie sont également d'importants acheteurs. Les exportations indonésiennes

destinées à l'Europe occidentale, principalement à l'Italie, ont largement remplacé celles des Philippines. Ce dernier pays a continué en 1972 à réduire ses exportations de grumes en vue de corriger la tendance à la surexploitation, et à orienter davantage de matières brutes vers les industries nationales. Les exportations du Sabah ont également décliné. Par contre, les ventes du Sarawak et de la Malaisie occidentale ont continué à progresser, bien que l'on ait enregistré, dans cette dernière région, certaines difficultés d'approvisionnement tant pour l'industrie nationale que pour l'exportation vers Singapour.

L'Afrique de l'Ouest a eu aussi de sérieux problèmes d'approvisionnement, dont la cause n'est pas uniquement imputable aux fortes pluies inhabituelles qui se sont abattues sur certaines régions vers le milieu de 1972. On avait prévu que l'Afrique de l'Ouest rencontrerait des difficultés croissantes pour répondre, à partir des régions les plus accessibles, aux besoins d'importation de l'Europe occidentale, et ces craintes semblent se matérialiser. D'où, aussitôt une hausse considérable des prix amorcée en 1971 et qui s'est poursuivie en 1972, notamment pour les espèces commerciales les plus populaires telles que le sipo. Cette exploitation a ainsi été stimulée et les exportations ont progressé en 1972 jusqu'à dépasser légèrement le record précédent de 1969. Parmi les autres facteurs affectant les disponibilités, il faut citer les mesures prises en Côte-d'Ivoire et au Ghana pour assurer des approvisionnements adéquats de bois rond aux industries nationales, et pour contrôler plus strictement l'exportation des grumes.

En dépit de ces difficultés, il existe en Afrique de l'Ouest des volumes substantiels d'espèces tropicales moins connues, de valeur commerciale prouvée ou potentielle qui, vu la pénurie croissante et la hausse des prix des espèces les plus recherchées, pourraient être utilisés.

SCIAGES

La production mondiale de sciages de résineux a poursuivi sa progression, en 1972, à un taux bien supérieur à la tendance. L'Amérique du Nord a de nouveau été à la tête du mouvement, et la production y a atteint un niveau record. La construction de logements aux Etats-Unis et au Canada n'a jamais été aussi animée qu'en 1972; or, comme la plupart des maisons individuelles ont des charpentes en bois, la demande de sciages de résineux et autres produits forestiers servant à la construction a été très vive. A toutes les étapes de la distribution, les stocks tendaient à diminuer et, à la fin de 1972, ils se trouvaient anormalement dégarnis.

Le marché des sciages de résineux s'est trouvé raffermi par la reprise de la demande au Japon, qui non seulement a acheté beaucoup plus de grumes de

résineux en Amérique du Nord, mais y a également accru de 17 pour cent ses achats de sciages de résineux. Au Japon, les prix ont considérablement augmenté, comme en Amérique du Nord. Pendant toute la campagne de ventes livrables en 1972, la différence de prix entre l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale était telle que les expéditeurs canadiens ont encore perdu du terrain sur ce dernier marché où ils n'ont vendu que 1,2 million de mètres cubes, le volume le plus faible depuis bien des années, et 17 pour cent de moins qu'en 1971, alors que leurs envois aux Etats-Unis ont progressé de 21 pour cent pour atteindre le niveau record de 19,9 millions de mètres cubes.

En Europe occidentale, les exportateurs de sciages de résineux ont tiré parti des difficultés du Canada et leurs ventes ont atteint 18,1 millions de mètres cubes soit une augmentation de 10 pour cent, qui s'inscrit dans la tendance de ces dernières années. Les importations de la région (25,5 millions de mètres cubes) ont augmenté de 5 pour cent, parvenant ainsi à un nouveau record. Mais comme les exportations ont augmenté encore plus vite, on enregistre une nouvelle réduction des importations nettes, conforme à la tendance qui s'était dessinée au milieu des années soixante. L'Europe occidentale réalise de mieux en mieux son potentiel afin de satisfaire sa demande en sciages de résineux.

En 1972, la consommation de sciages de résineux s'est accrue de manière constante dans la plupart des pays de l'Europe occidentale, au fur et à mesure de la reprise de l'activité économique. La production ayant stagné en 1971 et pendant la plus grande partie de 1972, et les prix n'ayant pas pu suivre le rythme d'augmentation des coûts de production, la demande a été presque entièrement satisfaite par une diminution des stocks à tous les stades de la distribution. Cela est particulièrement le cas en Suède, en Finlande et en Autriche, les trois grands pays exportateurs, où la production totale de résineux (25 millions de mètres cubes) est demeurée la même alors que les exportations (16,5 millions de mètres cubes) dépassaient de plus de 1 million de mètres cubes le niveau de 1971. Les acheteurs ayant laissé diminuer leurs stocks ont saisi la vulnérabilité de leur position. La fièvre des achats a entraîné des hausses de prix jamais vues depuis la guerre de Corée et depuis l'abolition, en 1951, des contrôles imposés sur le bois en Europe. Les producteurs de résineux ne se sont guère montrés enclins à s'engager trop avant, car les disponibilités de grumes n'étaient pas sûres. Néanmoins, le gros des ventes livrables en 1973 sur le marché européen étaient conclues dès le printemps à des prix qui sont, en moyenne, de 40 à 50 pour cent plus élevés qu'en 1972.

En 1972, la production mondiale de sciages de feuillus a progressé à un rythme analogue à celui

qui a été enregistré pour les résineux, conservant sa part qui s'élève à un cinquième de la production totale. Contrairement à ce qui s'est passé dans le secteur des résineux, l'expansion des sciages de feuillus a été plutôt une reprise après le recul de 1971; la production, d'environ 94 millions de mètres cubes, en 1972, n'a que légèrement dépassé le record précédent de 1970. Elle a repris tant en Amérique du Nord (où, avec 16,7 millions de mètres cubes, elle restait toutefois encore de quelque 22 pour cent en dessous du record de 1969) qu'au Japon.

Pour les sciages de feuillus en Europe occidentale, la croissance à long terme s'est maintenue en 1972 et s'est même intensifiée dans certains pays exportateurs d'Extrême-Orient (notamment la Malaisie et Singapour), en Afrique et en Amérique latine. Les producteurs des pays africains exportateurs n'ont pas réussi à profiter pleinement de la forte demande d'importation en Europe et en Amérique du Nord, d'une part, en raison de la concurrence des autres fournisseurs, principalement la Malaisie et Singapour et, d'autre part, parce que la demande d'exportation de grumes de feuillus a rendu difficile l'approvisionnement de certaines usines africaines.

Les prix des sciages de feuillus ont augmenté dans le monde entier en 1972. La hausse a été généralement plus élevée pour les feuillus tropicaux que pour ceux des régions tempérées, principalement pour des espèces comme le sipo d'Afrique de l'Ouest, le meranti et le ranai de Malaisie. La montée des taux de fret océanique en 1972 a affecté aussi les coûts caf.

PANNEAUX DÉRIVÉS DU BOIS

Le marché mondial des panneaux dérivés du bois a connu en 1972 l'une de ses meilleures années, tout au moins du point de vue du volume. La production des trois groupes de produits — contre-plaqué, panneaux de particules et panneaux de fibres — s'est accrue sensiblement, en particulier pour les panneaux de particules dont la croissance a été plus forte que pour tout autre produit forestier.

La fermeté du marché en Amérique du Nord a été la cause principale de cette expansion, non seulement de la production, mais aussi des importations de contre-plaqué (et de placages) et de panneaux de fibres. Selon les estimations, la production nord-américaine de contre-plaqué (surtout de résineux) a augmenté d'environ 1 million de mètres cubes, celle de panneaux de particules de nettement plus de 1 million de mètres cubes et celle de panneaux de fibres de 300 000 tonnes par rapport à 1971. Le surcroît de production provient surtout des usines construites récemment dans les régions de pinèdes du sud des Etats-Unis.

La vogue du contre-plaqué pour l'habillage des murs et autres usages décoratifs dans la construction

et l'ameublement en Amérique du Nord est alimentée de plus en plus par des importations de contre-plaqué de feuillus provenant surtout d'Asie. En 1972, ces importations (y compris celles de placages) se sont élevées à près de 3,9 millions de mètres cubes, en augmentation de 30 pour cent par rapport à 1971. La République de Corée est le premier fournisseur de contre-plaqué et placages mais d'autres pays d'Asie prennent part également à ce commerce, notamment les Philippines, la Malaisie et Singapour.

A plusieurs reprises, la forte demande d'importation de contre-plaqué en Amérique du Nord a coïncidé avec une tendance à la baisse sur l'autre grand marché d'importation, l'Europe occidentale, où le Royaume-Uni est le plus gros acheteur. Mais en 1972, l'animation régnait sur les deux marchés et les importations de l'Europe occidentale ont progressé de 15 pour cent, dépassant 2 millions de mètres cubes. Un trait caractéristique du commerce en 1972 a été la hausse continue des exportations de la Malaisie et de Singapour vers le Royaume-Uni dont ces pays sont devenus (ensemble) le troisième fournisseur, après la Finlande et le Canada. En République fédérale d'Allemagne, la production de contre-plaqué (tributaire principalement des grumes tropicales importées) est en déclin depuis 1969 et l'on prévoit une nouvelle diminution de la capacité dans les années à venir, surtout dans les établissements anciens et de petites dimensions. Cet état de choses est dû entre autres à la concurrence croissante des panneaux de particules. La baisse de la production intérieure a été plus que compensée par une augmentation des importations (27 pour cent en 1972) provenant principalement des autres pays de la CEE. La République fédérale d'Allemagne et les autres pays de l'Europe occidentale semblent offrir de bonnes perspectives à l'accroissement des exportations directes de contre-plaqué et de placages des pays tropicaux. A noter en 1972 deux nouveautés, d'échelle limitée sur le plan mondial, mais qui sont peut-être des indices importants pour l'avenir: il s'agit de la forte croissance des exportations américaines de contre-plaqué vers l'Europe occidentale et celle des importations japonaises, qui ont plus que doublé, le principal fournisseur étant actuellement la République de Corée.

La production mondiale ayant augmenté de 18 pour cent en 1972, la part des panneaux de particules dans le marché total des panneaux dérivés du bois (à l'exclusion des placages) s'est encore accrue. La production des panneaux de particules en 1972 a été trois fois celle de 1961-65 (exprimée en volume) et a représenté 32 pour cent de la production totale de panneaux dérivés du bois, contre 21 pour cent seulement au cours de la période précédente. Toutes les régions participent à cette expansion mais pour des raisons essentiellement commerciales, elle est

particulièrement marquée dans les pays développés. L'Europe occidentale reste le plus gros utilisateur, que l'on considère la consommation totale ou par habitant; mais depuis quelques années, pourtant, la croissance s'est accélérée en Amérique du Nord et, si l'on envisage les pays individuellement, les Etats-Unis sont devenus le premier producteur mondial de panneaux de particules, supplantant la République fédérale d'Allemagne.

Le commerce de panneaux de particules est encore largement limité à l'Europe occidentale mais, en 1972, un nouveau courant d'exportation s'est développé depuis le Canada vers le Royaume-Uni. Un facteur important de la vogue croissante des panneaux de particules est le fait que leur prix est resté stable ou même a eu tendance à fléchir. Ce fait est dû, dans une certaine mesure, à une concurrence intense à l'intérieur de ce secteur, la création de nouvelles usines ayant empêché la hausse des coûts de production. Même en pleine inflation, alors que les prix des autres produits mécaniques du bois augmentaient — dans certains cas très vigoureusement — ceux des panneaux de particules sont demeurés relativement stables.

En 1972, la croissance de la production mondiale de panneaux de fibres, stimulée par la vigueur de la demande, notamment en Amérique du Nord, a été bien supérieure à la moyenne à long terme. L'essor de la production et de la consommation des panneaux de fibres est inscrit dans les plans à long terme des pays d'Europe orientale et de l'U.R.S.S.

PÂTE ET PAPIER

Aussi bien 1971 que 1972 ont été des années difficiles pour l'industrie ouest-européenne de la pâte. A la suite des importations excessives et du gonflement des stocks en 1970, la production et la demande ont plafonné en Europe occidentale, pour le papier et le carton. Malgré des réductions de la production, les stocks de pâte ont augmenté considérablement en 1972, en même temps que la demande fléchissait. Les prix ont été soumis à une pression alors même que les coûts de production continuaient à s'élever, et la rentabilité en a été fortement réduite. Toutefois, dans la dernière partie de 1972, la reprise générale de l'économie a permis un certain redressement de la production (24,5 millions de tonnes), des importations et des prix.

En Amérique du Nord la reprise dans le secteur de la pâte et du papier s'était produite en 1971, soit une année auparavant, et la production de pâte, en forte hausse, a même atteint un niveau record (60 millions de tonnes). Ce sont les industries locales du papier et du carton qui ont absorbé le gros de cette augmentation, encore que les exportations vers l'Europe occidentale et le Japon aient un peu remonté.

La prudence reste de mise dans l'industrie de la pâte et du papier lorsqu'il s'agit d'investir dans une capacité supplémentaire comme le montre la dernière enquête¹⁶ de la FAO. L'accroissement annuel de la capacité mondiale de production de papier et de carton devrait continuer de ralentir et passer de 4,4 pour cent entre 1972 et 1973 à 2,7 pour cent entre 1976 et 1977. Même si des projections à échéance de 5 ans sont sujettes à caution et, en particulier, à une sous-estimation, de tels taux de croissance sont révélateurs si on les met en regard de la tendance séculaire (5,5 à 6 pour cent) qui correspond *grosso modo* non seulement à la croissance passée de la production et de la consommation de pâte, de papier et de carton, mais aussi à la croissance estimée de la production dans les années à venir. Ces prévisions doivent être jugées en regard de la situation actuelle du marché de la pâte et du papier qui est extrêmement ferme. La demande a entièrement rattrapé l'offre et, au printemps 1972, il semblait que la capacité de production pour la plupart des qualités de pâte et de papier était entièrement utilisée dans toutes les parties du monde. Le contraste avec la situation d'il y a moins d'une année est frappant, notamment en ce qui concerne la pâte.

Politiques forestières

Le septième Congrès forestier mondial, réuni à Buenos Aires en octobre 1972, a reconnu et relevé le défi de l'époque: comment accélérer le progrès économique et social tout en maintenant ou en rehaussant la qualité de l'environnement. Constatant avec préoccupation que l'écart entre les pays en voie de développement et les pays développés continue à s'élargir dans la foresterie comme dans d'autres secteurs, et que certaines des plus grandes ressources forestières du monde se trouvent dans les pays en voie de développement, le Congrès a reconnu la nécessité d'un accroissement de leur part dans le commerce international des produits forestiers.

PAYS DÉVELOPPÉS

Trois problèmes principaux continuent à dominer la situation forestière dans l'hémisphère nord: la qualité de l'environnement forestier, l'approvisionnement en bois et la répartition de l'utilisation des terres.

Cette préoccupation se traduit aux Etats-Unis par la modification de nombreuses pratiques traditionnelles d'aménagement forestier et par une réorientation de certains efforts de recherche. Le Water Quality Act de 1972 et le National Environmental Protection

¹⁶ FAO, *Capacités mondiales de production de pâte et de papier, 1972-1977*, Rome, 1973.

Act imposent de nouvelles tâches aux aménagistes forestiers comme, par exemple, l'étude des effets de divers projets sur l'environnement, et les soumettent à des règles rigoureuses concernant les contaminants chimiques et le débit solide.

Le souci de la qualité de l'environnement dans l'aménagement des terres forestières est primordial dans les nouvelles lois à l'étude en Autriche et en Suisse; ces deux pays avaient pourtant déjà montré l'exemple dans ce domaine.

L'évolution vers des normes plus strictes pour les émissions provenant des industries forestières s'est poursuivie dans tous les pays développés. L'avenir de certaines usines anciennes de pâte à papier en Amérique du Nord et en Europe occidentale est menacé par les nouvelles normes concernant la qualité de l'eau. Des réunions internationales ont eu lieu pour étudier ces normes et les techniques permettant de réduire la pollution.

Dans tous les pays développés, les disponibilités en bois existantes rendent de plus en plus grâce à une meilleure utilisation de chaque arbre et de chaque peuplement et à une intensification de l'aménagement. Aux Etats-Unis, les activités déployées par l'Etat fédéral en matière de recherche et les efforts de coopération avec les organismes forestiers des Etats ont pour but d'accroître l'utilisation de tout le matériel récolté. On accorde une aide supplémentaire aux petits propriétaires de forêts afin d'accroître la productivité des terres qui n'appartiennent pas au domaine fédéral et qui ne sont pas exploitées par l'industrie.

La nouvelle législation forestière de la province de Québec (Canada) réglemente l'approvisionnement en bois des industries. D'autres mesures visent à accroître le rendement des terres forestières privées dans la province. Pour améliorer la commercialisation un nouvel office sera mis sur pied au lieu du système de petits syndicats fragmentés. La province de l'Ontario a modifié le régime fiscal des forêts, abrogé le Logging Tax Act et imposé deux séries de droits sur les terres données en concession.

En Europe occidentale, les études et débats concernant les relations entre les disponibilités et la demande de bois à moyen et à long terme se sont poursuivis pendant toute l'année 1972 et plusieurs faits importants sont à signaler dans ce domaine. Au Royaume-Uni, une importante déclaration gouvernementale sur la politique forestière, accompagnée d'une analyse coût/bénéfice de la politique d'achat du bois, a stimulé un large débat sur les effets sociaux et économiques des investissements forestiers à long terme. En Suède, une commission parlementaire a fait un rapport sur les disponibilités de bois et sur les politiques forestières. En Finlande, des comités consultatifs ministériels sur la formation en matière de foresterie et d'industries forestières ainsi que sur

la législation visant à améliorer les forêts ont terminé leurs travaux et l'on attend les mesures que le gouvernement prendra sur ce point.

De fortes pressions continuent à s'exercer aux Etats-Unis pour que des superficies considérables de terres forestières appartenant au domaine public soient réservées à la récréation et laissées à l'état naturel. Le Rural Development Act de 1972 exercera une influence à long terme sur la foresterie américaine: cette loi prévoit en effet d'accorder une aide fédérale aux Etats et aux communautés locales pour le développement de l'industrie et des ressources, pour la protection et la conservation des forêts ainsi que pour l'aménagement des zones rurales.

Les modifications importantes apportées à la législation forestière du Canada entraînent, dans la province de Québec, une séparation des responsabilités entre l'exploitation d'une part, l'aménagement de l'autre. Toutes les terres forestières seront classées selon leur rendement potentiel maximal dans diverses utilisations: foresterie, récréation, production d'eau, etc; l'accent est mis principalement sur l'aménagement polyvalent.

En Europe occidentale aussi, on se préoccupe de plus en plus de l'aménagement polyvalent des forêts. Une déclaration de politique a été publiée en France: elle donne des directives visant à accroître la protection des superficies boisées et à faciliter l'accès du public aux terres forestières. En République fédérale d'Allemagne, l'ouverture au public de terres forestières privées à des fins récréatives a été suivie avec beaucoup d'attention en 1972.

PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Dans les pays en voie de développement les politiques forestières sont, dans leurs grandes lignes, proches de celles du monde développé, et sont de même axées sur la planification du développement et de l'utilisation des terres, sur l'approvisionnement en bois et sur la qualité de l'environnement forestier. En 1972, presque tous les pays ont mis en train des plans de développement forestier ou revu ceux qu'ils avaient précédemment. Ainsi l'Ouganda prépare, avec l'aide du Canada, un plan de 25 ans pour le développement de ses ressources forestières. La Tanzanie étudie le potentiel économique de 8 millions d'hectares de forêts. Le Nigeria a élaboré un projet de planification et d'inventaire dans ses forêts méridionales, avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement. En Malaisie, un grand projet de planification forestière PNUD/FAO a donné lieu à un rapport préliminaire adressé au gouvernement et qui comporte plusieurs options définies en vue de la prochaine étape du développement des industries forestières. En Amérique latine, plusieurs études sur

l'aménagement des territoires étaient en cours dans l'Amazonie en 1972. Le grand programme brésilien de construction d'autoroutes dans cette région ne manquera pas d'influer sur la production forestière.

Pour les forêts tropicales, un des soucis majeurs des planificateurs est le retard persistant de la production de pâte et de papier à partir de feuillus mélangés. Apparemment, plusieurs de ces projets, pourtant techniquement solides, n'ont pas été réalisés pour diverses raisons telles que l'incertitude relative des perspectives économiques, la faiblesse du marché du papier en 1970 et en 1971 et l'instabilité politique.

Plusieurs grands producteurs de bois ont rencontré ou prévoient des problèmes d'approvisionnement en matières premières. En Thaïlande, une étude sur les tendances et les perspectives dans le secteur du bois indique qu'il faut sans tarder assurer un aménagement intensif des forêts si l'on veut éviter une grave pénurie et, à moyen terme, la dégradation de l'environnement. Aux Philippines, la surexploitation pose un problème évident dans certaines régions ; des licences d'abattage ont été suspendues et un certain nombre de permis ordinaires et spéciaux abrogés. Par ailleurs, un code de réforme forestière regroupe et met à jour les lois et règlements en matière de foresterie. La République de Corée a élaboré des actes législatifs demandant aux propriétaires terriens de planter des arbres sur les collines ou de permettre à d'autres d'investir dans des opérations de boisement. D'après les prévisions, ce pays manquera de bois dans les années quatre-vingt. La Malaisie a interdit l'exportation de grumes pour assurer l'approvisionnement des industries locales. L'Indonésie exporte des grumes à un rythme qui va s'accroissant, mais elle examine actuellement la possibilité de trans-

former plus de produits forestiers dans le pays même.

Le rétrécissement de la marge entre l'offre et la demande de bois dans l'Asie peuplée et en Extrême-Orient sera examiné dans l'étude de la FAO sur les tendances et les perspectives du bois dans l'ensemble de la région qui fera l'objet d'un débat préliminaire de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique, lors de sa neuvième session, en 1973.

La plupart des pays d'Afrique et d'Amérique latine ne connaissent pas encore de pénurie de bois brut, encore que des problèmes se profilent à l'horizon pour certaines espèces de choix exploitées dans le passé. Dans la région africaine, le Ghana a interdit l'exportation des grumes de quatre essences principales et la Côte-d'Ivoire obligera les exploitants à livrer 25 pour cent au moins de leur production aux industries locales.

Le rôle essentiel de la plupart des forêts dans la région du Proche-Orient est la conservation de ressources renouvelables. La tâche confiée aux institutions nationales forestières pour conserver et étendre la superficie forestière s'alourdit sans cesse. Plusieurs pays ont entrepris une enquête sur les terres marginales, en coopération avec la FAO. L'Afghanistan et la Jordanie ont établi de nouvelles lois forestières très axées sur la conservation des forêts.

Certains pays en développement ont des problèmes en matière de sols et d'eaux qui proviennent principalement de l'évolution séculaire de leur couverture forestière. Un projet PNUD/FAO de démonstration et de formation en matière d'aménagement des bassins versants à la Jamaïque a pris fin en 1972. Aux Philippines, des inondations désastreuses ont concentré l'attention sur l'utilité des forêts pour réduire le ruissellement.

Aide au développement

Le flux de l'aide

C'est principalement sous forme de dons officiels et de prêts à des conditions de faveur que les pays développés accordent leur aide financière aux pays en voie de développement. Les investisseurs et prêteurs privés sont essentiellement motivés par la recherche du profit; les conditions de remboursement sont assez dures et les prêts ne sont souvent accordés que pour de courtes durées, comme en ce qui concerne les crédits-fournisseurs. Il n'en reste pas moins que les investissements privés contribuent parfois dans une très large mesure au développement des pays bénéficiaires.

La stratégie définie pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement attache une

importance particulière à l'aide officielle au développement: tous les pays économiquement avancés sont en effet instamment invités à effectuer des transferts nets correspondant au moins à 0,7 pour cent de leur PNB, d'ici à 1975; toutefois, cet objectif n'a pas encore recueilli l'adhésion de tous les membres du Comité d'aide au développement (CAD)¹⁷ de l'Organisation de coopération et de développement économiques. En 1972, le montant de l'aide officielle a légèrement fléchi, en pourcentage du PNB, tombant à 0,34 pour cent. Toutefois, le montant de l'aide s'est accru dans tous les pays du CAD — Italie ex-

¹⁷ République fédérale d'Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

ceptée — et a augmenté en pourcentage du PNB dans 11 pays représentant 35 pour cent de l'aide officielle des membres du CAD. Aux Etats-Unis, pays qui fournit 40 pour cent du total, la proportion est tombée de 0,32 à 0,29 pour cent du PNB. Parmi les autres grands pays donateurs, le pourcentage a également diminué en République fédérale d'Allemagne, au Japon et au Royaume-Uni. Les projections de l'aide officielle au développement en pourcentage du PNB laissent prévoir, pour 1975, un chiffre considérablement inférieur à l'objectif de 0,7 pour cent¹⁸. Le fait que l'objectif financier envisagé dans la stratégie internationale du développement n'ait pas été atteint est d'autant plus inquiétant que les montants dus au titre du service de la dette ont rapidement augmenté ces dernières années, que le taux croissant de l'inflation a majoré le coût du développement et, qu'à long terme, les recettes d'exportation de maints pays en développement ne s'améliorent que lentement.

En 1972, l'apport net de ressources financières (y compris les ressources privées) en provenance des pays membres du CAD — qui, dans son ensemble, représente environ 90 pour cent du volume mondial de l'aide — ne s'est accru que de 7 pour cent, passant à 19 451 millions de dollars U.S. à prix et taux de change courants, après avoir progressé d'environ 14 pour cent en 1971 (tableau 1-20). A prix et taux de change constants l'apport global a marqué un fléchissement de 3 pour cent contre un accroissement réel de 8 pour cent l'année précédente. Toutefois, le montant de l'aide officielle — qui indique les transferts de ressources effectués à des conditions de faveur aux fins de développement — s'est accru d'environ 900 millions de dollars, soit une augmentation de 12 pour cent en valeur courante, contre 13 pour cent en 1971. En termes réels, cette croissance représente seulement environ 1 pour cent contre 6 pour cent l'année précédente.

En pourcentage du PNB, le montant global des ressources fournies par les membres du CAD est tombé d'environ 0,82 pour cent en 1971 à 0,77 pour cent — l'objectif agréé par tous les membres du CAD pour l'ensemble des apports (publics et privés) étant de 1 pour cent. Dans le cadre de la stratégie pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, il fut en outre précisé que les pays économiquement avancés tâcheraient d'atteindre cet objectif en 1972 et, en tout état de cause, en 1975 au plus tard. Les membres du CAD ne se sont pas tous engagés à atteindre cet objectif d'ici à 1975, et en 1972, cinq pays seulement (Belgique, France, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni) l'avaient réalisé, contre

¹⁸ Voir le discours prononcé devant le Conseil des Gouverneurs par Robert S. McNamara, Président du Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, 25 septembre 1972. Il est prévu que l'apport de l'aide officielle totale au développement ne représentera, en 1975, que 0,37 pour cent du PNB global des pays membres du CAD.

TABLEAU 1-20. — APPORT NET DE RESSOURCES FINANCIÈRES¹ DES PAYS MEMBRES DU CAD

	1968	1969	1970	1971	1972 ²
..... Millions de dollars U.S.					
AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT³					
Dons bilatéraux	3 344	3 251	3 323	3 635	4 380
Prêts bilatéraux à des conditions de faveur	2 283	2 320	2 384	2 786	2 360
Contributions aux institutions multilatérales	683	1 050	1 124	1 287	1 850
<i>Total partiel</i>	6 310	6 621	6 832	7 708	8 590
AUTRES APPORTS PUBLICS					
Bilatéraux	748	586	879	1 004	1 150
Multilatéraux	— 10	— 15	273	267	400
<i>Total partiel</i>	738	571	1 152	1 271	1 550
TOTAL AIDE PUBLIQUE	7 048	7 192	7 984	8 979	10 140
APPORTS PRIVÉS					
Investissements directs	3 053	2 919	3 563	3 875	3 850
Investissements bilatéraux de portefeuille	971	1 211	777	775	2 330
Investissements multilatéraux de portefeuille	767	419	474	770	620
Crédits à l'exportation	1 596	2 047	2 211	2 810	1 480
<i>Total partiel</i>	6 388	6 596	7 025	8 230	8 280
TOTAL APPORTS PUBLICS ET PRIVÉS	13 435	13 788	15 867	18 122	19 451

SOURCE: Organisation de coopération et de développement économiques.

¹ Les données se rapportent aux versements bruts, déduction faite des remboursements au titre de prêts antérieurs. — ² Données préliminaires. — ³ Apports visant principalement à promouvoir le développement économique et social des pays en voie de développement, et consentis à des conditions de faveur. — ⁴ Y compris les dons des organismes bénévoles privés.

six en 1971 (les mêmes pays plus l'Australie). Le flux global des ressources se compose, pour 45 pour cent, d'investissements privés, qui tendent à fluctuer largement. Les gouvernements ne sont pas en mesure de compenser ces variations de capitaux privés.

La structure de l'apport net de ressources financières en direction des pays en voie de développement s'est considérablement modifiée au cours de la dernière décennie (tableau 1-21). En effet, en proportion du flux total, les apports d'aide officielle au développement sont tombés d'environ 60 pour cent au début des années soixante à 42 pour cent en 1971, pour s'établir à 44 pour cent en 1972. L'aide officielle bilatérale et les capitaux fournis par les organismes multilatéraux sont répartis parmi les régions en développement, à peu près dans les proportions suivantes: 25 pour cent pour l'Afrique, 20 pour cent pour l'Amérique latine, 9 pour cent pour le Proche-Orient, 42 pour cent pour l'Asie et l'Extrême-Orient et 4 pour cent pour l'Océanie. Bien que l'aide officielle au développement se soit accrue en dollars, le flux des ressources provenant du secteur privé — et en particulier les crédits à l'exportation — a enregistré

TABLEAU 1-21. — VARIATIONS DE LA STRUCTURE DES APPORTS NETS DE RESSOURCES FINANCIÈRES EN PROVENANCE DES PAYS DU CAD

	1960-62	1969-71
 Pourcentage	
AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT .	59	46
Dons bilatéraux et apports assimilés à des dons	45	22
Prêts bilatéraux à des conditions de faveur	8	16
Contributions aux institutions multilatérales	6	8
AUTRES APPORTS PUBLICS	7	6
Bilatéraux	6	5
Multilatéraux	1	1
APPORTS PRIVÉS	34	48
Investissements directs	20	23
Investissements bilatéraux de portefeuille	5	6
Investissements multilatéraux de portefeuille	2	4
Crédits à l'exportation	7	15

SOURCE: Organisation de coopération et de développement économiques. *Coopération pour le développement, Examen 1972*. Paris, 1972.

une progression beaucoup plus rapide. Dans ces conditions, il faut s'attendre que le problème de l'endettement des pays bénéficiaires s'aggrave encore au cours de la présente décennie, par rapport aux années soixante.

L'aide au développement fournie par les pays développés non membres du CAD provient principalement de l'Afrique du Sud, de l'Espagne, de la Finlande et de la Nouvelle-Zélande. Parmi les pays en développement qui ont accordé de l'aide à d'autres pays peu développés, citons le Brésil, l'Inde, l'Irak, le Koweït et la République arabe libyenne. L'aide accordée par les pays centralement planifiés s'est considérablement accrue en 1970, en raison du prêt accordé par la Chine pour le projet ferroviaire tanzanien. De tous les pays centralement planifiés, c'est l'U.R.S.S. qui est le principal donateur. En effet, on estime l'aide accordée par ce pays à plus de 1 milliard de dollars, soit 0,25 pour cent de son PNB estimatif. La valeur réelle de cette aide est toutefois fonction des prix des exportations et des importations en direction et en provenance des pays centralement planifiés qui absorbent 75 pour cent de l'aide accordée par l'U.R.S.S.

Modalités de l'aide

En ce qui concerne les modalités de l'aide officielle au développement, le CAD a adopté en octobre 1972 une nouvelle Recommandation sur les modalités et conditions de l'aide, qui est entrée en vigueur au début de 1973, annulant les précédentes recommandations de 1965 et 1969.

La nouvelle Recommandation porte sur un objectif global unique comportant, pour l'ensemble des programmes d'aide officielle au développement, un élément de don atteignant en moyenne 84 pour cent au minimum. En conséquence, on ne tient plus compte des transactions individuelles. Les pays dont le volume de l'aide officielle au développement, en pourcentage du PNB, est sensiblement inférieur à la moyenne du CAD, ne seront plus considérés comme se conformant aux recommandations. Pour la première fois, seules les opérations orientées vers le développement et contenant un élément de don de 25 pour cent au moins sont prises en compte aux fins de l'objectif de 0,7 pour cent du PNB. Pour les pays les moins avancés, l'aide officielle au développement devrait se faire sous forme de dons, et le volume moyen des dons entrant dans tous les engagements d'un pays donné devrait être soit de 86 pour cent au moins pour chacun des pays les moins avancés sur une période de trois ans, soit de 90 pour cent au moins chaque année, pour l'ensemble des pays les moins avancés. En 1971¹⁹, les modalités de l'aide officielle en provenance des pays du CAD se sont quelque peu raidies par rapport à 1970. Le taux d'intérêt moyen s'est maintenu à 2,8 pour cent, tandis que la période moyenne de remboursement diminuait de 30 ans environ à 29 ans et que le différé de remboursement moyen diminuait de près de huit ans à sept ans.

Les pays à économie centralement planifiée ne publient pas de renseignements sur les modalités de leur aide officielle. On estime que celles-ci n'ont guère changé par rapport aux dernières années, les taux d'intérêt variant de 2,5 à 3 pour cent et les périodes de remboursement s'échelonnant de 8 à 12 ans, l'élément don n'occupant qu'une place d'importance secondaire. Les conditions offertes par la Chine sont plus souples. Les dons représentent plus d'un tiers de l'aide totale; le reste est fourni sous forme de prêts sans intérêt, la période de remboursement s'étendant sur 10 à 15 années, avec différé de remboursement d'une dizaine d'années. Le prêt de 400 millions de dollars accordé pour la construction du chemin de fer de Tanzanie est remboursable en 30 ans, sans intérêt.

Rachat de la dette publique

La dette publique des pays en développement s'est rapidement accrue ces dernières années pour atteindre quelque 75 milliards de dollars en 1972. Selon la Banque mondiale²⁰ la dette totale de 80 pays en voie de développement a augmenté de 38 pour cent entre la fin de 1967 et la fin de 1970. La dette officielle bilaté-

¹⁹ On ne dispose pas encore des données relatives à 1972.

²⁰ Voir: Banque internationale pour la reconstruction et le développement. *Rapport annuel, Banque mondiale et Association internationale de développement 1972*, Washington, D.C.

rale, qui correspond à plus de la moitié du total, n'a progressé que de 29 pour cent, tandis que la dette privée, représentant près de 30 pour cent du total, augmentait de 43 pour cent. Le solde, soit la dette en faveur des institutions multilatérales, a augmenté de 59 pour cent. En raison du durcissement graduel de l'aide accordée aux pays en développement et de l'expiration des délais de carence relatifs aux prêts à des conditions de faveur accordés au début des années soixante, le taux de croissance des paiements au titre du service de la dette s'est accéléré. Ceux-ci ont en effet augmenté de 18 pour cent en 1970 et de 20 pour cent en 1971 — soit le double du taux moyen des dernières années — ce qui laisse prévoir de sérieuses difficultés pour l'avenir, à moins que les recettes d'exportation ne s'accroissent rapidement et que les prêts officiels à long terme soient accordés en plus grandes quantités et à des conditions beaucoup plus favorables. Le rapport entre le service de la dette et les recettes en devises, bien qu'il ne constitue par lui-même qu'un vague indicateur de l'importance de la dette d'un pays donné, n'a fait qu'augmenter, pour se situer maintenant autour de 11 pour cent en moyenne. En ce qui concerne certains grands pays, comme l'Inde et le Pakistan, ce rapport dépasse 20 pour cent.

Le Groupe de la Banque mondiale et le financement de l'agriculture

Les opérations de prêt de la Banque mondiale et de son affiliée, l'Association internationale de développement (AID) — qui consent des prêts à des conditions de faveur — ont encore augmenté en 1972/73. Des prêts et des crédits de 3 408 millions de dollars U.S. ont été approuvés, soit un accroissement de 15 pour cent par rapport au total de l'année précédente. La reconstitution des ressources de l'AID, en septembre 1972, a permis d'accélérer fortement l'approbation des crédits à des conditions de faveur, destinés à des projets de développement dans les

pays les plus pauvres: leur montant est passé de 1 milliard de dollars l'année précédente à 1 357 millions en 1972/73, ce qui représente environ 40 pour cent de tous les prêts accordés. Le soutien fourni à l'agriculture par l'AID sous forme de crédits est aussi relativement plus important que celui que lui apporte la Banque mondiale sous forme de prêts.

Les résultats enregistrés au cours de cette dernière année du premier plan quinquennal lancé par le président de la Banque, Robert S. McNamara, montrent que les objectifs des prêts (totaux, par secteur et par région) ont été largement atteints. Les prêts et les crédits approuvés pour des projets agricoles ont accusé une augmentation spectaculaire de 115 pour cent, passant de 436,3 millions de dollars en 1971/72 à 937,1 millions en 1972/73. Ce sont les agro-industries et le développement de l'élevage qui ont bénéficié des plus fortes augmentations mais on note aussi une progression pour le secteur agricole en général. Par contre, les prêts pour les projets de crédit agricole ont diminué, encore que ce recul soit plus apparent que réel, car un certain nombre de projets relevant des autres catégories contenaient des montants importants pour l'élément crédit. En gros, les chiffres figurant dans le tableau 1-22 indiquent une diversification croissante des éléments des projets dans le secteur agricole.

L'accroissement constant du montant des prêts et crédits agricoles et aussi de leur part relative dans le total des prêts montre bien la priorité accordée au secteur agricole par le Groupe de la Banque mondiale. Au cours de la période 1948-63, les prêts à l'agriculture ne constituaient que 8,5 pour cent de l'ensemble des prêts de la Banque. Au cours de la période 1964-68, ce chiffre est passé à 12 pour cent. Pour accélérer encore son aide à l'agriculture, la Banque s'est fixé, pour les cinq années 1969-73, un objectif de 2 400 millions de dollars, soit quatre fois le chiffre des opérations réalisées au cours des cinq années précédentes. Cet objectif a été dépassé aujourd'hui de plus de 170 millions de dollars, l'agri-

TABLEAU 1-22. — PRÊTS DE LA BIRD ET CRÉDITS DE L'AID ACCORDÉS AU SECTEUR AGRICOLE, PAR TYPES DE PROJETS

	1970/71			1971/72			1972/73		
	Nombre de projets	Prêts et crédits	Part du total	Nombre de projets	Prêts et crédits	Part du total	Nombre de projets	Prêts et crédits	Part du total
		Millions de dollars U.S.	Pourcentage		Millions de dollars U.S.	Pourcentage		Millions de dollars U.S.	Pourcentage
Irrigation	4	49,5	11,8	8	148,4	34,0	12	253,4	27,0
Agriculture en général	14	98,3	23,2	10	72,5	16,5	12	130,6	14,0
Agro-industries	2	16,2	4,0	1	6,3	1,5	6	213,0	22,7
Elevage	8	43,5	10,5	8	58,2	13,3	10	215,3	23,0
Pêches	1	3,5	0,8	2	5,4	1,3	2	15,1	1,6
Forêts	—	—	—	—	—	—	1	20,0	2,1
Crédit agricole	7	208,1	49,6	7	145,5	33,4	4	89,7	9,6
TOTAL	36	419,1	100,0	36	436,3	100,0	47	937,1	100,0

culture recevant 20 pour cent de l'ensemble des prêts. En 1972/73 les prêts et crédits à l'agriculture ont atteint la proportion record de 27,5 pour cent des prêts totaux accordés par le Groupe cette année-là. Ces statistiques des projets agricoles approuvés pendant les trois dernières années — et le tableau 1-22 — ne comprennent pas le grand nombre des projets approuvés par la Banque dans des secteurs tels que l'éducation, les transports et les industries, où l'élément agricole est souvent important.

Les banques régionales de développement

Les banques régionales de développement ont continué à intensifier leurs opérations et les mesures arrêtées en 1971 pour accroître le capital autorisé de la Banque asiatique de développement (BASD) et de la Banque interaméricaine de développement (BID), sont entrées en vigueur. La BASD a porté son capital de 1 194 millions à 2 985 millions de dollars et la BID ses ressources ordinaires de 2 milliards à 5,15 milliards de dollars, en même temps qu'elle accroissait de 1,5 milliard de dollars la dotation de son Fonds des opérations spéciales. Quant à la Banque africaine de développement (BAFD), dont les disponibilités étaient bien inférieures au capital autorisé, le besoin de mobiliser des ressources additionnelles est devenu de plus en plus pressant.

En 1972, les prêts de la BID ont augmenté de 24 pour cent par rapport à l'année précédente. Cette institution a accordé 52 prêts atteignant un nouveau record de 807 millions de dollars. Près de 55 pour cent des prêts de la Banque ont été accordés sur son capital ordinaire, 42 pour cent sur le Fonds des opérations spéciales et 3 pour cent sur les ressources que la Banque gère pour le Canada et le Royaume-Uni. Si l'on dresse un bilan pour la période 1961-72, 40 pour cent des prêts de la BID (2 162 millions de dollars) provenaient de son capital, 49 pour cent (2 687 millions de dollars) du Fonds des opérations spéciales et 11 pour cent (592 millions de dollars) de divers autres fonds et ressources. Les autorisations de prêts s'élèvent maintenant à 5 441 millions de dollars au total. En 1972, les prêts destinés à financer des projets d'infrastructure (transports, communications et énergie électrique) ont représenté 44 pour cent (357 millions de dollars) des prêts de la Banque, et la part de l'agriculture 16 pour cent. Si l'on fait le cumul des sommes, on constate toutefois que l'agriculture, qui a bénéficié d'autorisations totales de prêts s'élevant à 1 283 millions de dollars (23 pour cent), reste le secteur auquel la Banque a prêté le plus.

Les efforts déployés par la Banque pour inciter des Etats extérieurs à la région à mettre des ressources financières au service du développement de l'Amérique latine ont connu de nouveaux succès et

l'année a été marquée par l'entrée dans la Banque, en qualité de membre de plein exercice, du Canada qui ne fait pas partie de l'Organisation des Etats américains. Il convient de relever un autre fait important: la majoration de 1,5 milliard de dollars du Fonds des opérations spéciales de la Banque qui, conformément à la politique inaugurée par la BID en 1971, est de plus en plus utilisé pour accorder un appui préférentiel aux Etats Membres de la Banque les moins développés.

Les prêts approuvés par la BASD ont augmenté d'environ 24 pour cent en 1972. Ils ont atteint 317 millions de dollars (32 prêts), y compris des engagements records pour des prêts à des conditions de faveur, qui se sont élevés à 94 millions de dollars (16 prêts). A la fin de 1972, la BASD avait approuvé 117 prêts — 73 sur ses ressources ordinaires et 44 sur les fonds spéciaux — d'un montant total de 954,5 millions de dollars. En 1972, la ventilation des prêts par secteurs était la suivante: transports, communications et énergie 60 pour cent; industrie 10 pour cent; adduction d'eau 19 pour cent; éducation 1 pour cent; agriculture 10 pour cent. Au total, depuis 1968, les transports, les communications et l'énergie ont absorbé environ 50 pour cent des prêts approuvés, l'industrie 25 pour cent, l'adduction d'eau 11 pour cent et l'agriculture 13 pour cent. Pour résoudre le problème immédiat de l'épuisement de ses fonds spéciaux, le conseil d'administration a décidé, à sa dernière réunion, de créer un Fonds asiatique de développement non lié et multilatéral. L'objectif de contribution a été fixé à 525 millions de dollars pour les trois prochaines années. Le Fonds devrait également financer les dépenses en monnaie locale. L'expansion continue des prêts à des conditions de faveur montre bien l'urgence et l'importance des mesures qui sont prises actuellement pour reconstituer les ressources de la BASD destinées à des prêts à des conditions de faveur et qui prévoient notamment l'établissement du Fonds asiatique de développement. Trois nouveaux pays sont devenus membres de la Banque en 1972: le Bangladesh, la Birmanie et les îles Salomon (sous administration britannique).

Les prêts approuvés par la Banque africaine de développement (BAFD) à la fin de juin 1973 étaient au nombre de 52 et impliquaient des engagements portant sur 82 millions d'unités de compte (une unité de compte = 1 dollar U.S. d'avant la dévaluation), contre 62,6 millions d'unités de compte une année auparavant. Parallèlement à l'accélération des opérations de prêt, les décaissements effectifs de la Banque au titre des prêts ont augmenté fortement et représentent environ 34 pour cent des engagements totaux. Jusqu'à présent, la Banque a approuvé un montant total de 23 millions d'unités de compte pour 13 projets agricoles dans ses Etats Membres, dont 11 préparés avec l'assistance de la FAO.

La Banque ne néglige aucun effort pour mobiliser d'autres ressources financières qui devraient lui permettre de poursuivre ses opérations de prêt après 1973. A la fin de juin 1973, le capital versé de la BAFD s'élevait à 106 millions d'unités de compte, sur un capital autorisé de 254 millions. L'adhésion de la Gambie et du Lesotho a porté à 38 le nombre de ses Etats Membres. Le 1^{er} août 1973, le Fonds africain de développement, auquel 16 Etats développés ont promis leur soutien, est devenu opérationnel. A ce jour, six de ces pays ont ratifié l'accord avec la Banque, souscrivant pour 59 millions d'unités de compte. On espère que les ressources totales du Fonds dépasseront 100 millions d'unités de compte: dans les prêts à des conditions de faveur, on a l'intention d'accorder la priorité aux projets intéressant l'agriculture et l'infrastructure.

L'aide alimentaire

L'aide alimentaire représente environ 15 pour cent de l'aide officielle au développement. En 1971 — dernière année pour laquelle on dispose de données — la valeur globale de l'aide alimentaire, bilatérale et multilatérale, accordée par les membres du CAD, s'est montée à 1 340 millions de dollars. Depuis 1963, la valeur de l'aide alimentaire n'a guère progressé.

Malgré les critiques considérables qu'elle suscite, (on l'accuse de fausser le commerce des produits alimentaires et d'avoir une influence négative sur la production des pays bénéficiaires), l'aide alimentaire apporte une contribution incontestable à l'effort de développement des pays les plus pauvres. Les produits alimentaires constituent en effet, pour nombre de pays en voie de développement, l'un des principaux postes d'importation. Les devises libérées par l'aide alimentaire peuvent donc être utilement consacrées au développement. En outre, les montants en monnaie locale obtenus par la vente des produits reçus au titre de l'aide alimentaire constituent des ressources supplémentaires pour l'Etat.

Bien que les opérations de secours d'urgence demeurent nécessaires — parfois à grande échelle — en cas de catastrophe nationale (ce qui a été particulièrement fréquent en 1972 et 1973), la nécessité urgente d'une aide alimentaire régulière et importante — principalement sous forme de céréales — a diminué à long terme avec les progrès accomplis en matière de production par de nombreux pays bénéficiaires au cours des années soixante. Certains parmi les principaux pays importateurs en voie de développement ont atteint l'autosuffisance en matière de céréales vivrières et produisent même des excédents. Mais il ne faut pas s'imaginer pour autant que les besoins d'aide alimentaire diminueront au cours de l'actuelle décennie.

En 1970, on estimait à 1 milliard de dollars U.S. la demande solvable de produits alimentaires, qui, dans les pays en développement, ne pouvait être satisfaite à partir de la production intérieure ou des importations. Selon les projections de la FAO, ce chiffre est appelé à atteindre 2 200 millions à 2 700 millions de dollars en 1980²¹. La quantité des besoins non satisfaits est beaucoup plus importante étant donné que, dans les pays en développement, nombreux sont ceux dont les moyens financiers ne permettent pas d'acheter toute la nourriture nécessaire. En 1980, même si la demande projetée était entièrement satisfaite, quelque 42 pays, totalisant 1 440 millions d'habitants, auraient un apport calorique moyen insuffisant. Il faut certes trouver le moyen de fournir davantage de produits alimentaires à ceux qui ne peuvent acheter tout ce dont ils ont besoin; mais il faut également accroître les approvisionnements de produits alimentaires riches en protéines — animales et végétales — de manière à améliorer la nutrition.

C'est l'Asie du Sud qui a été la principale sous-région bénéficiaire de l'aide alimentaire. En effet, après deux campagnes agricoles désastreuses en 1965 et 1966 (tableau 1-23), il a fallu entreprendre des

TABLEAU 1-23. — RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS DE BLÉ A DES CONDITIONS DE FAVEUR

	1966 ¹		1971 ²	
	Millions de tonnes	Pourcentage du total	Millions de tonnes	Pourcentage du total
ASIE ET EXTRÊME-ORIENT ³	9,7	68,3	5,3	50,0
Inde	7,7	54,2	2,3	21,7
Indonésie	—	—	0,7	6,6
Pakistan ⁴	0,8	5,6	0,9	8,5
Corée, Rép. de	0,5	3,5	0,9	8,5
PROCHE-ORIENT	2,3	16,2	2,6	24,5
Egypte	1,4	9,9	0,7	6,6
Turquie	0,4	2,8	0,8	7,5
AFRIQUE	0,8	5,6	1,3	12,3
Algérie	0,3	2,1	0,3	2,8
Maroc	0,2	1,4	0,4	3,8
Tunisie	—	—	0,3	2,8
AMÉRIQUE LATINE	1,3	9,2	1,4	13,2
Brésil	0,3	2,1	0,8	7,5
TOTAL	14,2	100,0	10,6	100,0

SOURCE: Conseil international du blé, *Statistiques mondiales du blé*, Londres.

¹ Année prenant fin le 31 juillet. — ² Année prenant fin le 30 juin. — ³ Non compris la Chine. — ⁴ Anciennes provinces orientale et occidentale du Pakistan.

²¹ Programme alimentaire mondial. *Déclaration annuelle du Directeur exécutif sur l'évolution du programme*. Rome, 1973 WFP/IGC: 23/5.

opérations d'aide à grande échelle pour éviter la famine. Toutefois, la production de céréales vivrières s'étant développée au cours de la deuxième partie de la décennie, la dépendance de cette zone envers l'aide alimentaire s'est réduite. Ainsi, les importations indiennes de blé à des conditions de faveur (le blé est le principal produit de l'aide alimentaire internationale) sont tombées de 7,7 millions de tonnes en 1966 à 2,3 millions de tonnes en 1971 (de 54 à 22 pour cent des expéditions totales de blé à des conditions de faveur) et en 1972, après la création d'un stock de céréales vivrières de 9,5 millions de tonnes, les importations à des conditions de faveur ont été suspendues. Dans l'ensemble, l'aire géographique de l'aide alimentaire s'est beaucoup étendue au cours des dernières années. Les bénéficiaires d'importance secondaire, qui en 1966 représentaient quelque 20 pour cent de l'aide totale, en recevaient environ 30 pour cent en 1971.

Parmi les pays donateurs, les Etats-Unis fournissent 75 pour cent de l'aide alimentaire totale; ils sont suivis par le Canada qui en fournit 15 pour cent. L'aide fournie par ces deux pays représente plus d'un quart de l'aide officielle au développement. Parmi les autres grands donateurs, citons l'Australie, la République fédérale d'Allemagne et le Japon qui, en 1970, a entrepris des livraisons importantes au titre de l'aide alimentaire, en puisant dans ses stocks excédentaires de riz.

Initialement, vers le milieu des années cinquante, l'aide alimentaire des Etats-Unis était principalement accordée au moyen de dons revêtant la forme de ventes en monnaie locale. D'autres pays donateurs offraient leurs excédents. L'élément don de l'aide alimentaire des Etats-Unis a été progressivement réduit pour finalement disparaître en 1971 et être remplacé par des prêts en dollars consentis à des conditions particulièrement favorables. L'inquiétude suscitée par l'incidence de transferts à grande échelle sur les opérations commerciales, a abouti à l'élaboration — sous les auspices de la FAO — de principes régissant l'écoulement des excédents de produits agricoles, de manière qu'il ne compromette pas l'équilibre normal de la production et du commerce.

L'aide alimentaire accordée par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial s'est accrue rapidement depuis la création du programme en 1963. Toutefois, en 1972, elle ne représentait encore que 10 pour cent de l'aide alimentaire totale. Tout en accordant son aide sur la base de projets, le PAM a envisagé d'autres approches pour la distribution de ses ressources. Une approche multi-projets a été mise au point, dans le cadre de la programmation par pays actuellement utilisée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui permet de tenir compte, conjointement, de plusieurs projets, dans le contexte du plan de développement d'un pays

donné. L'aide est accordée en vue du développement économique et social ainsi que pour faire face aux besoins alimentaires d'urgence. Au cours de la dernière décennie, 80 pour cent environ du total des dépenses du PAM ont servi à financer des projets de développement, le reste étant constitué par des opérations de secours d'urgence. Le Proche-Orient et l'Afrique ont été, de façon régulière, les principaux bénéficiaires de l'aide du PAM depuis le début de ses opérations. A la fin de 1972, les engagements cumulatifs envers le Proche-Orient représentaient 30 pour cent du total; ceux envers l'Afrique, 28 pour cent (dont 12 pour cent pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie); ceux envers l'Asie, 27 pour cent; et ceux envers l'Amérique latine, 14 pour cent. La part consacrée au développement des ressources humaines s'est constamment développée, passant de 8 pour cent en 1963 à 35 pour cent en 1972; celle consacrée directement aux projets productifs (développement foncier, amélioration des sols, colonisation agraire, production végétale et animale) et à l'infrastructure, a diminué. Cependant, les projets directement productifs qui, à la fin de 1972, bénéficiaient de 50 pour cent du volume d'aide, sont demeurés au premier rang des bénéficiaires. Les engagements pour opérations de secours d'urgence, destinées en premier lieu aux catastrophes naturelles et aux situations de sécheresse, ont été principalement consacrés à l'Asie (40 pour cent) et à l'Afrique (30 pour cent). L'aide du PAM a été plus facilement absorbée par les pays ayant atteint un certain degré de développement économique. L'établissement de projets dans les pays les moins favorisés s'est révélé plus difficile; toutefois, une aide a été accordée à l'Afghanistan, au Burundi, au Dahomey, au Mali, à la Mauritanie, au Népal, au Soudan et au Tchad.

Il faut s'attendre que l'aide alimentaire multilatérale augmente encore selon la disponibilité des ressources. Les ressources du PAM ont atteint le niveau de 249 millions de dollars en 1971-72 (72 pour cent en produits et 28 pour cent en espèces et en services), et un objectif de contribution de 340 millions de dollars a été fixé pour 1973-74. Toutefois, depuis 1969, les contributions et la suite donnée aux demandes d'aide ont enregistré des retards, dus à l'insuffisance des ressources. En outre, on a mis en cause la composition des ressources du PAM et leur efficacité. L'élément « espèces et services » du PAM permet de couvrir les frais d'administration, d'expédition, d'assurance et de surveillance des opérations d'assistance, mais non d'accorder aux pays bénéficiaires une aide en matière de coûts intérieurs ou d'acheter des produits de manière à économiser les frais de transport et à combler les lacunes de l'assortiment de produits du PAM. Le caractère aléatoire de l'approvisionnement en ressources, et notamment des engagements en matière de produits alimentaires, complique la planification et la gestion des ressources.

Les pays les moins avancés

La stratégie internationale relative à la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement comprend des recommandations visant des mesures en faveur des 25 pays définis par le Comité des Nations Unies pour la planification du développement comme « les moins avancés »²². Ces pays (voir carte) comptent au total 150 millions d'habitants et répondent aux critères suivants: produit intérieur brut par habitant ne dépassant pas 100 dollars, part de l'industrie dans le produit intérieur brut ne dépassant pas 10 pour cent, et taux d'alphabétisme (c'est-à-dire proportion d'alphabètes dans le groupe d'âge à partir de 15 ans) ne dépassant pas 20 pour cent.

En raison de leur retard en matière de développement, il serait difficile pour ces pays de faire des progrès sensibles sur la seule base de leurs propres ressources. Les pays économiquement plus avancés et les organisations multilatérales sont donc appelés à s'y intéresser tout spécialement, sous forme de programmes d'aide conçus en fonction de leurs problèmes particuliers et susceptibles d'une mise en œuvre efficace. En fait, il semble bien que, dans leur ensemble, les pays les moins avancés bénéficient d'un traitement relativement moins avantageux, en volume d'aide, que les autres pays en développement, du fait sans doute du caractère limité de leur capacité d'absorption²³.

Etant donné que les possibilités sont relativement peu nombreuses en dehors du secteur agricole, c'est là que doivent converger les principaux efforts. Les populations des pays les moins avancés sont essentiellement rurales; en effet, dans aucun de ces pays, la proportion de la population rurale n'est inférieure à 80 pour cent de la population totale et elle atteint même 99 pour cent au Rwanda, 98 pour cent au Lesotho et 97 pour cent au Niger et au Burundi. L'agriculture représente bien 50 à 70 pour cent du PIB et occupe 80 pour cent de la population active. Les exportations agricoles constituent la source presque unique de devises, et souvent un seul produit représente pour un pays donné plus de la moitié de la valeur totale de ses exportations.

Malgré la prédominance de l'agriculture, la productivité est faible. Dans la plupart des pays les moins avancés, le taux de croissance de la production agricole a été inférieur à celui de la population, et le retard de la production de denrées alimentaires a provoqué une augmentation des importations, lesquelles ont pesé sur la balance des paiements.

²² Afrique: Botswana, Burundi, Dahomey, Ethiopie, Guinée, Haute-Volta, Lesotho, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, Rwanda, Somalie, Soudan, Tanzanie et Tchad. Asie et Océanie: Afghanistan, Bhoutan, Laos, Maldives, Népal, Sikkim et Samoa occidentales. Proche-Orient: République arabe du Yémen. Amérique latine: Haïti.

²³ Organisation de coopération et de développement économiques, *Coopération pour le développement, Examen 1972*. Paris 1972.

Ces pays diffèrent grandement entre eux, en ce qui concerne leur richesse en ressources naturelles. Il y a d'un côté des pays comme l'Ethiopie, l'Ouganda et le Soudan qui disposent de ressources agricoles substantielles, mais dont l'infrastructure matérielle et institutionnelle est insuffisante. Il y a ensuite la vaste gamme des pays de l'Afrique subsaharienne où les sols sont en général pauvres et les pluies rares; les conditions semi-arides qui existent dans ces pays constituent un grave facteur limitatif pour l'expansion de la production agricole. On distingue, en outre, un troisième groupe de pays (Népal et Sikkim) où les superficies arables sont limitées en raison de la conformation du terrain.

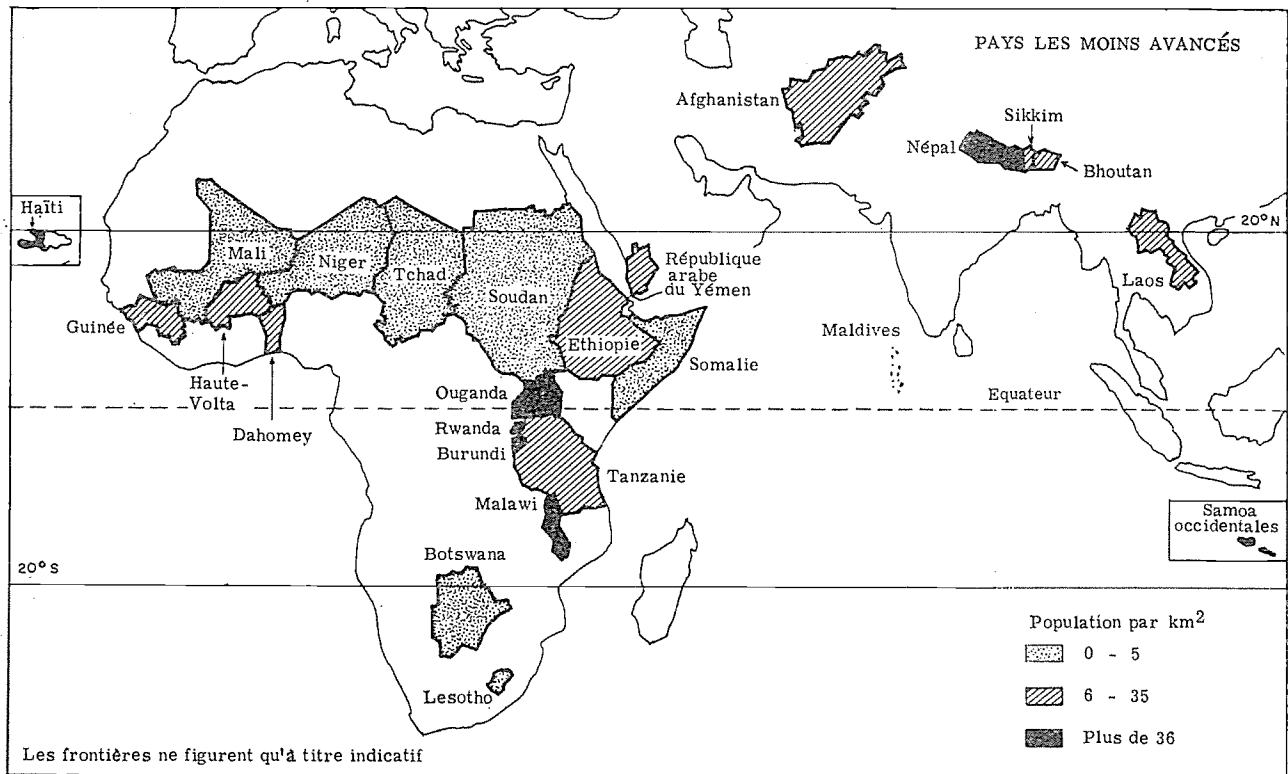
Le développement insuffisant de l'infrastructure matérielle (transports et communications) est un facteur d'isolement ainsi qu'un obstacle majeur au développement économique. Des 25 pays les moins avancés 15 sont sans littoral²⁴. Cette caractéristique a des conséquences importantes sur les coûts de transport, la structure des prix intérieurs, et la compétitivité sur les marchés d'exportation.

Quelques autres parmi les principales contraintes au développement rapide de l'agriculture sont communes à la plupart des pays en développement. Une bonne partie du secteur agricole est organisée de façon traditionnelle: les cultures de subsistance prévalent, ainsi que les techniques primitives. Certains pays ont eu tendance à commercialiser leur économie, mais il convient d'accélérer ce processus de transition d'une économie de subsistance à une économie de marché, de manière non seulement à favoriser l'adoption de techniques améliorées, mais aussi à promouvoir l'établissement de liens avec les autres secteurs de l'économie moyennant une spécialisation au niveau de l'exploitation.

Les rendements sont faibles. Il y a beaucoup à faire en ce qui concerne l'introduction d'engrais et d'insecticides et l'adoption de semences et de pratiques culturales améliorées, propres à accroître la productivité. A titre d'exemple, la quantité d'engrais utilisée par hectare de terre labourable est extrêmement faible, puisque dans de nombreux pays elle n'atteint pas 1 kilogramme d'éléments fertilisants.

Le développement est d'autre part freiné par les problèmes sociaux et institutionnels. Les populations de ces pays ont, en effet, un faible niveau d'alphabétisation, et la main-d'œuvre qualifiée est insuffisante. Le taux d'alphabétisation des adultes varie de 5 à 10 pour cent dans la plupart de ces pays. Le taux de scolarisation (en pourcentage du groupe d'âge allant de 5 à 19 ans) est également faible; il ne dépasse 20 pour cent qu'en Haïti, au Laos, au Lesotho, au Malawi, en

²⁴ Afghanistan, Bhoutan, Botswana, Burundi, Haute-Volta, Laos, Lesotho, Malawi, Mali, Népal, Niger, Ouganda, Rwanda, Sikkim et Tchad.



Ouganda, au Rwanda, et en Tanzanie. D'autre part, les systèmes administratifs organisés font défaut dans bon nombre de pays, ce qui — sous l'effet conjugué de la pénurie de personnel technique et de gestion, y compris le personnel agricole qualifié — a non seulement porté préjudice à la capacité d'absorption des pays en question, mais également affecté l'identification de projets viables et leur mise en œuvre.

Le développement agricole exige la disparition de ces contraintes. La difficulté majeure consiste à identifier les possibilités de développement — ressources hydriques non exploitées, terres inutilisées, cultures commerciales possibles, ressources animales et améliorations techniques.

Etant donné que le développement agricole suppose une infrastructure économique minimale, il convient de mettre l'accent sur les investissements sociaux (énergie, transports et communications). La création d'une capacité excédentaire est inévitable dans un premier temps, mais il faut s'attendre que l'expansion de la demande entraîne son épongeage progressif. Il convient de développer les transports — essentiellement routes et voies ferroviaires — et les réseaux de communication, de manière à ouvrir les pays et à relier leurs zones agricoles aux marchés intérieurs et étrangers. Le développement d'une économie marchande ne peut se faire qu'à ce prix.

Il faut accélérer la transition d'une économie de subsistance à une économie de marché, moyennant l'introduction de nouvelles techniques culturelles,

l'accroissement des excédents commercialisables destinés à la consommation urbaine, une spécialisation plus poussée (ce qui contribue grandement à accroître la productivité), et l'amélioration du revenu agricole.

Etant donné que l'insuffisance de la productivité constitue la pierre d'achoppement du développement agricole, il convient, en priorité, d'améliorer l'approvisionnement en eau, grâce à l'irrigation, à la construction de puits, et à une meilleure exploitation du potentiel hydrique (eaux superficielles et souterraines) surtout dans les pays arides. Ces pays doivent également disposer d'un « assortiment de techniques simples », nécessitant peu de capitaux et susceptibles d'améliorer la productivité. De petits projets d'irrigation, en association avec des services de vulgarisation et la fourniture des inputs nécessaires, peuvent aboutir plus rapidement à de meilleurs résultats sur le plan de la productivité que de grands programmes ayant une longue période de gestation et nécessitant de fortes quantités de devises. La création ou le renforcement de services de vulgarisation et d'installations de stockage ainsi que la fixation de prix d'encouragement sont également essentiels. Il faut surtout accroître les rendements des produits de subsistance, non seulement de manière à satisfaire une demande intérieure croissante, mais aussi à consacrer plus de terres aux cultures de rapport.

Toutefois, les faibles dimensions des marchés intérieurs empêchent les pays les moins développés de jouir d'économies d'échelle et de se spécialiser. La

création de marchés intégrés, réunissant plusieurs pays, revêt donc une importance primordiale pour ce qui est de diversifier la structure économique de ces pays. Une des méthodes d'intégration partielle consiste à lancer des entreprises conjointes et à conclure des accords sur le partage des marchés. L'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO), qui rassemble — entre autres — cinq des pays les moins avancés (Dahomey, Guinée, Haute-Volta, Mali et Niger), aide les pays membres à augmenter leur production, à mettre sur pied un programme intégré de production et à promouvoir le stockage, le traitement et la commercialisation du riz. La FAO encourage dans deux zones d'Afrique (où sont situés plusieurs des pays les moins favorisés) les programmes coopératifs de recherche agricole entre pays à écologie similaire; des programmes intéressants la zone soudanaise ont été examinés lors d'une conférence en 1968; une autre conférence s'est tenue en 1971 pour la zone guinéenne. Ces conférences ont permis de cerner les problèmes communs et d'encourager les efforts régionaux en matière de recherche agricole.

Quelques-uns des pays les moins avancés (Afghanistan, Dahomey, Niger, Somalie, Soudan et Tchad) ont une vocation pastorale, et la production animale représente une proportion appréciable de leur PIB. Les pasteurs — principalement nomades — pratiquent encore un élevage traditionnel. Outre le nomadisme, les principaux écueils auxquels se heurte ce sous-secteur sont l'insuffisance de l'approvisionnement en eau et des pâturages, et les épizooties. Certains de ces pays ont déjà commencé à s'occuper du développement de leurs ressources animales, avec l'aide du PNUD/FAO axée sur la lutte contre les maladies ani-

males et leur diagnostic, la formation et la démonstration en matière d'élevage, l'intégration des cultures végétales et de l'élevage et l'amélioration des fourrages (Dahomey), la commercialisation des animaux (Somalie), et l'amélioration de la production et de la qualité des cuirs et peaux (Soudan).

Tous les pays les moins avancés tirent de leurs exportations agricoles le gros de leurs recettes en devises. Nombre de ces pays sont très sensibles aux fluctuations des cours mondiaux, qui rendent aléatoires les efforts de développement. Etant donné que les exportations peuvent, dans la plupart des pays les moins avancés, constituer un facteur de croissance économique, il importe au plus haut point que ces pays stabilisent leurs recettes d'exportation.

La diversification de l'économie revêt, également, une importance primordiale. La CEE — dans le cadre de la Convention d'aide aux Etats africains — fournit une assistance au Dahomey pour le développement de sa production de palmiers à huile, d'arachides, de coton, de noix de coco et de café. Une aide comparable est accordée au Niger pour le développement de sa production animale.

Les plans de développement de quelques-uns des pays les moins avancés font état d'objectifs assez ambitieux en matière de production agricole: s'ils ne sont certes pas ambitieux par rapport aux besoins, ils le sont par rapport à la capacité de réalisation des divers pays. Aussi faudrait-il accroître l'aide financière, tant bilatérale que multilatérale, accordée aux pays les moins avancés, une part substantielle de cette aide devant être consacrée au secteur agricole, puisque les perspectives de croissance de ces pays dépendent dans une si grande mesure de leurs réalisations dans ce secteur.

Chapitre 2. - ÉTUDE PAR RÉGION

Europe occidentale

L'accroissement de production enregistré dans la plupart des pays de la région en 1972 ainsi que nombre d'autres indicateurs récents confirment qu'une forte reprise de l'activité économique s'est désormais bien amorcée dans l'ensemble de la région avec le concours de politiques d'expansion. Toutefois, le chômage a continué de poser un problème dans un certain nombre de pays en dépit de la rapidité de la croissance économique pendant toute l'année 1972. Indépendamment des décalages caractéristiques entre la reprise d'activité et l'accroissement de l'emploi, le chômage paraît de plus en plus imputable à des facteurs structurels. Les difficultés rencontrées pour lutter contre lui ont été aggravées par les tendances inflationnistes dans la plupart des pays d'Europe occidentale. Il est extrêmement difficile de faire des prévisions dans ce domaine pour l'instant eu égard à l'ampleur que l'inflation a atteinte et aux décisions prises récemment dans la région en vue de ralentir notablement la hausse des prix. Les tendances actuelles pourraient devenir extrêmement inquiétantes si rien n'était fait pour les combattre.

L'un des traits particuliers de la situation de 1972 a été l'uniformité apparente de la hausse des prix alors que la pression de la demande était extrêmement variable suivant les pays. On reconnaît sans réserve combien il est important que les gouvernements agissent simultanément et de concert pour freiner l'inflation. Cette prise de conscience ressort nettement des débats du Comité de politique économique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui ont eu lieu le 15 et le 16 novembre et qui ont amené le Conseil de cette Organisation à adopter une recommandation sur le problème de l'inflation et de l'expansion économique le 12 décembre 1972.

La reprise cyclique enregistrée dans les grands pays a contribué à l'accroissement rapide du volume des échanges mondiaux mais les décalages avec lesquels elle s'est opérée ont été l'un des facteurs qui ont freiné l'amélioration de structure des balances des paiements courants qu'on avait espérée.

Production agricole

La production agricole de l'Europe occidentale a légèrement baissé en 1972 par rapport aux récoltes abondantes de l'année précédente¹. L'année a été inégale en ce qui concerne les céréales car les résultats ont été très variables selon les pays. Les conditions climatiques (principalement le froid et le faible ensoleillement) ont gêné la croissance et la moisson et compromis la qualité du grain à des degrés divers. C'est la France qui a réalisé la plus forte avance de production, soit 11 pour cent; au Royaume-Uni, la production de céréales s'est accrue de 3 pour cent, atteignant ainsi un volume record. Au Danemark, le niveau est resté aussi élevé qu'en 1971 tandis qu'il a légèrement monté en Belgique. La production céréalière a diminué de 2 à 7 pour cent en Autriche, en République fédérale d'Allemagne, en Finlande, en Italie, en Norvège, en Suède et en Yougoslavie; elle a fléchi de 13 et 12 pour cent respectivement aux Pays-Bas et en Espagne.

La récolte de blé de la région a diminué d'environ 1 pour cent. La France a fait une excellente moisson de 18,1 millions de tonnes (17 pour cent d'accroissement) ainsi que la Suède (16 pour cent d'accroissement). En revanche, la production a fléchi dans la plupart des autres pays, notamment l'Espagne (16 pour cent par suite surtout de la diminution des emblavures), la Yougoslavie (13 pour cent), la République fédérale d'Allemagne (7 pour cent en dépit d'un accroissement notable des emblavures), la Grèce (7 pour cent), l'Italie (6 pour cent, avec réduction de superficie) et le Royaume-Uni (1 pour cent).

La production d'orge a, au contraire, atteint un nouveau record pour l'Europe occidentale, progressant de 5 pour cent par rapport à 1971. Les résultats ont été particulièrement bons en France (17 pour cent d'accroissement) et au Royaume-Uni (8 pour cent). La progression a varié de 2 à 5 pour cent au

¹ Les indices de la production alimentaire et agricole, totale et par habitant, sont indiqués par pays au tableau annexe 2.

Danemark, en République fédérale d'Allemagne et en Yougoslavie. En Espagne, les mauvaises conditions météorologiques ont fait baisser la récolte de 9 pour cent.

La superficie cultivée en avoine a continué de diminuer. Elle s'est réduite de 9 pour cent dans l'ensemble de la région (Finlande 13 pour cent, Royaume-Uni 8 pour cent, République fédérale d'Allemagne 5 pour cent, France 3 pour cent). La situation a été la même dans le cas du seigle avec une réduction générale de la superficie plantée et une baisse de 4 pour cent de la production régionale. La récolte de la République fédérale d'Allemagne, principal producteur, a baissé de 4 pour cent. En revanche, la production de maïs a poursuivi sa courbe ascendante, ayant légèrement dépassé le chiffre de l'année précédente pour l'ensemble de la région. Elle a progressé en Yougoslavie (7 pour cent), en Italie (6 pour cent) et en Grèce (5 pour cent), mais fléchi en Espagne (7 pour cent) et au Portugal (4 pour cent). En France, la production, frappée par le mauvais temps, a diminué d'environ 4 pour cent malgré l'accroissement de la superficie.

Bien que la superficie cultivée en betteraves sucrières ait augmenté dans l'ensemble (de 10 à 15 pour cent en Belgique, au Danemark, en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède) par rapport à 1971, année où le rendement et la teneur en sucre des betteraves ont été favorisés par des conditions météorologiques exceptionnelles dans la plupart des pays, la production a diminué d'environ 8 pour cent en 1972 pour la région. Les récoltes ont été particulièrement médiocres en Belgique, en Espagne, en Grèce et au Royaume-Uni; elles ont au contraire été excellentes en Autriche et en Finlande.

La superficie des cultures de pommes de terre a continué de diminuer dans un certain nombre de pays. La production a été un peu plus faible en République fédérale d'Allemagne et a baissé de 10 pour cent au moins en Autriche, en Norvège et au Royaume-Uni.

La production de vin a été très variable. En France et en Italie, les deux principaux producteurs, elle a accusé des réductions de 5 et 8 pour cent respectivement. Au Portugal, la baisse n'a pas été de moins de 18 pour cent. Les résultats ont été bien meilleurs dans les autres pays comme l'Autriche (accroissement de 43 pour cent), en République fédérale d'Allemagne (24 pour cent), en Espagne, en Suisse et en Yougoslavie (environ 13 pour cent).

Le nombre de vaches laitières a légèrement augmenté (1,5 pour cent environ) dans le nord-ouest de l'Europe, surtout en Irlande et au Royaume-Uni (6 pour cent). Il est resté pratiquement stable dans les pays méridionaux. Les livraisons de lait se sont accrues d'environ 3 pour cent en moyenne; elles ont légèrement progressé aux Pays-Bas, en Irlande (bien

que le temps ait été peu favorable vers la fin de 1972) et au Royaume-Uni. Des facteurs autres que l'augmentation du nombre de vaches ont provoqué cet essor de livraisons: les prix du lait et de la viande bovine sont montés (en 1972/73 le prix indicatif du lait dans la Communauté économique européenne a été relevé de 11 pour cent), les rendements laitiers ont continué de s'améliorer et le renforcement des revenus agricoles a ralenti l'exode rural.

L'augmentation des livraisons de lait s'est à son tour traduite par un accroissement de la production de beurre, qui a augmenté d'environ 11 pour cent dans le nord-ouest de la région. L'expansion a été particulièrement forte au Royaume-Uni (45 pour cent), aux Pays-Bas (32 pour cent), en Belgique (27 pour cent), en Suède (22 pour cent) et en France (16 pour cent); ce dernier pays dont la production annuelle a atteint 515 000 tonnes est ainsi devenu le premier producteur de l'Europe occidentale.

La production de fromage a elle aussi poursuivi sa tendance ascendante à long terme. Elle est montée de 8 pour cent dans les pays du nord-ouest mais de 7 pour cent seulement, contre 10 pour cent l'année précédente, dans les six pays de la Communauté économique européenne d'origine. Dans quelques pays où le marché s'est parfois trouvé quasi saturé de certaines variétés, les producteurs ont volontairement freiné la production (aux Pays-Bas par exemple). De fortes augmentations ont cependant eu lieu en Irlande (40 pour cent), au Royaume-Uni (14 pour cent) et en Autriche (10 pour cent).

La production de lait écrémé en poudre comme celle du beurre a fortement progressé — 18 pour cent environ dans le nord-ouest et 14 pour cent dans les six pays de la Communauté d'origine. Elle a réalisé les avances les plus considérables au Royaume-Uni (55 pour cent), en Irlande (40 pour cent), en Suisse (30 pour cent), aux Pays-Bas (30 pour cent) et en République fédérale d'Allemagne (28 pour cent). La production de lait en poudre a augmenté de 4 pour cent dans la Communauté non élargie car le progrès de 27 pour cent enregistré en France a compensé, et au-delà, la baisse de 17 pour cent aux Pays-Bas.

La production de viande de bœuf a fléchi de 6 pour cent. Dans les pays de la Communauté d'origine, elle a fléchi de 7 pour cent, de sorte que le déficit en viande de bœuf a atteint environ 600 000 tonnes en 1972. Cette situation tient à plusieurs facteurs: l'abattage de nombreuses vaches laitières en 1970/71 qui avait alors entraîné un accroissement de la production de viande; la réduction du nombre de veaux et de jeunes bovins qui a suivi et les efforts entrepris en 1972 pour reconstituer le cheptel. Les difficultés d'approvisionnement ont provoqué des hausses de prix rapides; ainsi, en avril 1973, les cours des gros bovins de boucherie sur le marché dépassaient

saient de près de 30 pour cent les prix d'orientation dans la Communauté.

La production régionale de viande de porc a augmenté de 1 à 2 pour cent en 1972. Cette modeste progression a intéressé la plupart des pays à l'exception de l'Autriche, des Pays-Bas et de la Yougoslavie.

La production de viande de mouton et d'agneau a diminué d'environ 1 pour cent dans l'ensemble de la région, et plus fortement en Norvège et au Royaume-Uni. Celle de viande de volaille a augmenté de 4 à 5 pour cent dans les pays du nord-ouest. La production d'œufs de la région s'est accrue de quelque 2 pour cent après avoir marqué un léger palier dans sa tendance ascendante en 1971. En France et en République fédérale d'Allemagne, elle a augmenté de 4 à 5 pour cent tandis qu'elle a diminué de 1 pour cent au Royaume-Uni en 1972 où elle avait déjà baissé de 2 pour cent l'année précédente.

Politiques et problèmes agricoles

Les politiques agricoles des pays d'Europe occidentale ont toutes été fondées sur des bases analogues en 1972, bien que la nature et l'ampleur des mesures adoptées aient varié. Les objectifs communs consistent à accroître la productivité (en insistant sur la concentration et la spécialisation), à améliorer la qualité à des prix raisonnables et à relever le niveau de vie et la condition des travailleurs agricoles.

Toutefois, les politiques tiennent désormais compte d'éléments nouveaux, comme l'intégration plus étroite du secteur agricole dans l'économie et l'influence de l'agriculture sur l'environnement. Ainsi, certains pays examinent avec attention les avantages que présenterait une accélération supplémentaire de l'exode rural, compte tenu de son coût socio-économique.

Le grand problème, qui a particulièrement touché la CEE, a été celui du rapport entre la production de lait et celle de viande de bœuf. Depuis 1968, les mesures prises à cet égard ont souvent relevé de l'action à court terme et n'ont permis ni d'atténuer les fluctuations, ni de contrôler la production interdépendante du lait et de la viande de bœuf. Ainsi, les campagnes d'abattage des vaches laitières lancées en 1970/71 n'ont pas empêché des excédents considérables de produits laitiers de réapparaître, mais ont contribué à la pénurie de viande de bœuf. Il reste encore à la plupart des pays de la région à mettre en œuvre une politique réellement intégrée d'élevage des bovins de boucherie.

Une série de mesures — certaines à court terme et d'autres de caractère plus durable — ont été prises à l'échelon de la Communauté afin de faire face à la pénurie de bœuf. Les taxes à l'importation sont suspendues presque complètement depuis juin 1972 et

les droits de douane eux-mêmes ont été fortement abaissés. Ces mesures n'ont cependant eu qu'un effet limité car la pénurie de bœuf frappe le monde entier. Il faudra quelques années pour que les choses changent à mesure que les troupeaux de bovins de boucherie se renforceront.

Afin d'encourager cette reconversion vers l'élevage des bovins de boucherie, le Conseil de la CEE a adopté au début de mai 1973 deux mesures dont une portant création d'un système de primes destiné à décourager la production laitière: chaque producteur possédant au moins 11 vaches laitières peut bénéficier d'une prime s'il conserve ses animaux pendant une certaine période en renonçant à vendre des produits laitiers; la prime atteint 7,5 unités de compte (UC) par hectolitre de lait non mis sur le marché². Ce régime est facultatif dans les régions où le prix du lait est bien supérieur au prix suggéré, mais les Etats Membres peuvent aussi accorder des primes au développement de la production de bovins de boucherie. Le Conseil a, en deuxième lieu, établi une prime à l'hectare afin de stimuler l'élevage des bovins de boucherie et des moutons, à condition que le plan ou budget de chaque exploitation prévoie que le bœuf et le mouton de boucherie représenteront plus de 50 pour cent de ses ventes totales. La prime, limitée à 100 hectares, est de 45 UC à l'hectare la première année, 30 UC la deuxième année et 15 UC la troisième année.

A l'échelon national, plusieurs pays ont tenté d'accroître la production de viande de bœuf sans gonfler encore les excédents laitiers. En France, une loi promulguée en 1966 pour encourager l'élevage, principalement au moyen de subventions à la construction de bâtiments agricoles, n'a pas donné les résultats espérés. Un nouvel office du bétail et de la viande a donc été créé à la fin de 1972. Il assurera l'aménagement du marché par l'intervention, l'orientation de la production ainsi que le classement et la normalisation de la viande. Il accordera des prêts pour l'amélioration des bâtiments utilisés pour l'élevage, l'achat d'animaux et l'amélioration du fourrage. La campagne contre la brucellose sera intensifiée. L'Irlande a adopté diverses mesures pour aider les petits et moyens exploitants à développer leurs troupeaux de reproducteurs. L'Espagne a lancé un programme de développement de l'élevage de l'agneau de qualité supérieure et fixé des subventions pour encourager l'utilisation des terres pour les cultures fourragères et les pâturages améliorés. Les prix d'intervention suggérés pour le bétail ont été relevés et le versement d'une prime est désormais autorisé pour les carcasses de plus de 170 kilogrammes. Un fonds a été institué en Yougoslavie en vue d'améliorer la production et la

² Une unité de compte = 1.0857 dollar U.S. le 31 janvier 1973; depuis le 12 février 1973 une unité de compte = 1.2063 dollar U.S. (c'est-à-dire la valeur ancienne multipliée par 1,1111). Un taux de change spécial (1 livre sterling = 1 livre irlandaise = 2,1644 unités de compte) a été fixé pour le Royaume-Uni et l'Irlande.

commercialisation du bétail et de la viande. Le gouvernement de la Grèce a rendu publics à la fin de 1972 des plans de développement de l'élevage grâce à l'amélioration des animaux et des fourrages.

Le marché du lait de la CEE a rencontré des difficultés sérieuses. Après la pénurie relative qui avait touché certains produits en 1971, des excédents de beurre et de lait écrémé en poudre comparables à ceux de 1968/69 se sont accumulés en 1972/73. La consommation de beurre est restée stable ou même a fléchi, et les prix sont parfois montés, de façon paradoxale, en dépit des excédents; cette hausse a, à son tour, fait fléchir la demande et entraîné une augmentation de la consommation de margarine. En revanche, la demande de fromage s'est maintenue en raison de la forte augmentation des prix de la viande.

Ce déséquilibre entre l'offre et la demande de beurre et de lait écrémé en poudre a provoqué l'accumulation de stocks considérables dans la Communauté. A la fin de mars 1973, les stocks de beurre dépassaient 400 000 tonnes, dont 100 000 tonnes achetées à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande par le Royaume-Uni, dans le cadre d'accords conclus avant son adhésion à la Communauté (les stocks de la Communauté d'origine se situent normalement à 180 000 tonnes). Les stocks de lait écrémé en poudre sont montés à 380 000 tonnes environ. Diverses mesures ont été prises en vue d'alléger les subventions. En 1972, la Communauté d'origine a vendu 75 000 tonnes de beurre à prix réduit à des organismes officiels, aux industriels et aux organisations d'aide alimentaire. En fixant les prix agricoles pour 1973/74, le Conseil de la CEE a autorisé les gouvernements membres à accorder une subvention de 10 UC par quintal pour encourager la consommation. Les exportations se sont révélées difficiles en raison de la concurrence des pays scandinaves et de l'Océanie où la production a aussi augmenté. A la fin de 1972, les cours mondiaux du beurre et du lait écrémé en poudre représentaient respectivement le tiers et les trois cinquièmes des prix de la Communauté. La livraison de 200 000 tonnes de beurre à l'U.R.S.S., à des prix fortement subventionnés, en 1973, résoudra temporairement le problème du beurre pour la Communauté, bien qu'il soit actuellement à prévoir que les excédents recommenceront à s'accumuler cette année.

Politiques des prix

La fixation des prix pour 1973/74 a été particulièrement délicate à l'échelon de la Communauté. C'est la première fois que le compromis a dû se faire entre neuf pays; la hausse générale a dû être modérée afin de ne pas relancer trop fortement l'inflation générale

dans laquelle les prix des produits alimentaires jouent un rôle majeur; il était également nécessaire d'améliorer la structure des prix de façon à encourager l'élevage sans accroître pour autant les excédents de produits laitiers; enfin, il était également souhaitable de s'orienter vers le rétablissement des prix unifiés qui avaient été compromis par les changements d'ordre monétaire intervenus dans la Communauté depuis 1971, et d'adopter, pour les pays qui avaient modifié leur taux de change, des hausses de prix différenciées permettant une réduction préliminaire des versements au titre de la compensation « monétaire » appliquée aux échanges entre certains pays membres.

Les nouveaux prix applicables pour 1973/74 comportent un relèvement très léger dans le cas des céréales, du riz et du sucre (tableau 2-1). En ce qui concerne certaines importations italiennes de céréales fourragères, le Conseil a décidé que la réduction autorisée sur le prélèvement commun à l'importation, en raison des taxes portuaires élevées en Italie, sera progressivement abaissée de 6 UC la tonne en 1973/74 à 1,5 UC en 1976/77. Les prix des graines oléagineuses, du chanvre, du lin, des vers à soie, du vin et du tabac sont relevés de 1 pour cent; toutefois, l'accroissement atteint 3 pour cent dans le cas des vins de catégorie R2 (vin rouge de 13-14°). Pour les fruits et les légumes, les prix de base et les prix d'achat seront fixés de façon qu'en cas de réduction du marché les recettes des producteurs augmentent de 5 pour cent pour les poires et de 7,5 pour cent pour les autres produits.

TABLEAU 2-1. — COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE:
PRINCIPAUX PRIX EN VIGUEUR EN 1973/74

	Prix indicatif ou d'orientation 1973/74	Augmentation par rapport à 1972/73
	<i>Unités de compte par tonne</i>	<i>Pourcentage</i>
Blé dur	133,93	1,0
Blé tendre	114,94	1,0
Orge	105,29	1,0
Seigle	112,30	6,5
Maïs	102,77	1,0
Riz (décortiqué)	213,12	0,8
Sucre (blanc)	248,00	1,0
Huile d'olive	1 371,70	10,0
Viande de bœuf	862,00	10,5
Viande de veau	1 037,50	7,5
Viande de porc	860,00	4,2
Lait	124,20	5,5
Beurre (prix d'intervention) .	1 760,00	— 5,4
Lait écrémé en poudre (prix d'intervention)	660,00	22,2

Les rapports de prix sont devenus plus favorables aux éleveurs. Les prix d'orientation de la viande de bœuf ont été fortement relevés mais il est probable qu'ils resteront bien au-dessous des cours du marché pendant la campagne en cours. Bien que des excédents de produits laitiers se soient accumulés en 1972/73, le prix du lait a bénéficié d'une forte augmentation qui contribuera sans doute à la persistance des excédents. Toutefois, le prix d'intervention du beurre a subi une réduction pour la première fois depuis la mise en œuvre des prix agricoles unifiés en 1967/68.

C'est le lait en poudre qui a fait l'objet de la première mesure tendant à réduire les montants compensatoires: les prix agricoles avaient dépassé les prix communautaires dans les pays qui avaient réévalué leurs monnaies (République fédérale d'Allemagne et les pays du Benelux), et cette différence dans leurs échanges avec leurs partenaires avait été compensée par des taxes à l'importation et des subventions à l'exportation. Afin de réaliser une unification approximative, on a décidé que dans ces pays le relèvement du prix du lait en poudre serait réduit de 2 UC.

A compter du 1^{er} février 1973, les prix de la politique agricole commune sont également applicables au Danemark, en Irlande et au Royaume-Uni, sous réserve de l'alignement qui doit se faire progressivement pendant la période transitoire de cinq ans. En outre, pour fixer les prix applicables au Royaume-Uni, on a tenu compte de la dévaluation de 9,82 pour cent subie par la livre sterling: cette réduction n'a toutefois pas été appliquée aux céréales parce que les prix de ces produits avaient fortement monté au Royaume-Uni pendant le deuxième semestre de 1972 à la suite de la hausse considérable des cours du marché mondial. Au Danemark, les prix intérieurs pour 1972/73 sont restés inchangés en ce qui concerne le beurre, la viande de bœuf, la viande de porc, la volaille et les œufs; ils ont été fortement relevés dans le cas des céréales.

En Autriche, le prix du lait à la production a été relevé d'un montant variant selon la qualité. Le prix du lait a été également augmenté en Suisse le 1^{er} mai 1972 et le 1^{er} janvier 1973, mais le volume de livraisons bénéficiant intégralement du prix fixé n'a pas été modifié.

En Suède, les prix des principaux produits, notamment le lait, devaient être relevés en deux étapes entre juillet 1972 et juin 1973 conformément à l'accord sur les prix pour 1971-73. En fait, au début de 1973 le gouvernement a bloqué les prix des produits laitiers et de la viande pour l'ensemble de l'année afin de lutter contre l'inflation en accordant aux producteurs une compensation financée par le budget. Un nouvel accord sur les prix a été mis au point en Norvège pour la période juillet 1972-juin 1974; conformément à cet accord, les prix du lait, de la viande et du colza ont été augmentés le 1^{er} juillet 1972.

En Finlande, dans le cadre de la loi sur les prix agricoles couvrant la période de 1970/71 à 1972/73, les prix de la viande de bœuf, des œufs et du lait ont été relevés en 1972 et les taxes frappant la production excédentaire de viande de porc et d'œufs ont été réduites pour 1973. En décembre 1972, le gouvernement a présenté une proposition de loi concernant l'établissement des prix pendant les trois années suivantes, dans le cadre de laquelle les revenus du secteur agricole augmenteraient au même rythme que ceux des autres secteurs; les prix agricoles seront fixés en accord avec les producteurs mais ces derniers devront participer à l'écoulement des excédents; enfin, le gouvernement poursuivra ses efforts en vue de réduire la superficie cultivée.

En Espagne, un décret promulgué en juin 1972 a modifié un certain nombre de prix. Outre ceux des bovins, les prix du lait, du vin, des betteraves sucrières et de l'huile d'olive ont été relevés. Des primes ont été établies pour certaines qualités de viande de volaille. Pour la première fois des prix garantis ont été fixés pour les légumineuses destinées à l'alimentation animale. Les prix garantis des céréales et des graines oléagineuses n'ont pas été modifiés mais le contingent de production du blé a été augmenté de 9 pour cent. En Grèce, les prix agricoles ont été assujettis à des barèmes plafond-plancher entre août 1972 et avril 1973.

Réformes de structure

Le Conseil de la CEE a adopté une résolution relative à l'aide à l'agriculture de montagne au début de mai 1973. Conformément à des règles communes qui restent à définir, les États Membres pourront organiser des programmes d'aide précis comportant éventuellement le versement d'indemnités aux agriculteurs de montagne qui acceptent de poursuivre leur activité et une assistance spéciale en vue d'encourager les unités de production viables dans le contexte des programmes nationaux.

Toute une gamme très variée de mesures ont été appliquées et renforcées dans les différents pays. En France, la Conférence annuelle sur la situation de l'agriculture, qui s'est close en septembre 1972, a défini de nouveaux éléments de la politique de mise en valeur. En particulier, les jeunes agriculteurs des régions montagneuses ou des zones en voie de dépeuplement pourront recevoir une prime d'installation de 25 000 francs à condition de se conformer à certains critères, notamment de présenter un plan d'exploitation de trois ans et de tenir une comptabilité; la production animale est également encouragée au moyen de subventions. En outre, on a créé un fonds en vue d'assurer la formation professionnelle des agriculteurs, et une nouvelle réglementation envisage des baux ruraux à long terme.

En République fédérale d'Allemagne, le programme d'assistance à certaines catégories d'exploitations a été révisé en 1972. Le critère servant de base à l'octroi de subventions d'équipement n'est plus le revenu net mais le bénéfice prévu, et certaines activités non agricoles seront prises en considération pour évaluer ce bénéfice. En Italie, la politique agraire est orientée dans l'ensemble de façon à encourager les exploitants à devenir propriétaires.

En Espagne, on a donné une importance particulière à l'irrigation et au remembrement des exploitations. En 1972, 41 300 hectares de terres supplémentaires ont été mis en irrigation, de sorte que la superficie irriguée totale dépasse désormais 2,6 millions d'hectares; d'autre part, 300 000 hectares ont été remembrés et la superficie totale des exploitations remembrées est supérieure à 3,5 millions d'hectares. En Grèce, le plan de développement pour la période 1973-77, qui prévoit un taux de croissance moyen annuel de 3,5 à 4,5 pour cent dans l'agriculture, donne la priorité à l'amélioration des terres, à l'irrigation et aux réformes de structure. On compte que 100 000 exploitations familiales modernes seront créées pendant cette période. Le gouvernement grec a rendu public un nouveau programme de subventions en faveur des groupements d'exploitants à l'automne de 1972: à condition que cinq fermes au moins se groupent pour exploiter au minimum 20 hectares pendant cinq ans au moins, elles peuvent obtenir des subventions représentant jusqu'à 50 pour cent du coût des machines et des semences et de certaines opérations d'amélioration des terres. La commercialisation en groupe peut bénéficier de subventions allant jusqu'à 70 pour cent.

Élargissement de la CEE

Le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni appliquent la politique agricole commune depuis le 1^{er} février 1973 dans le cadre du Traité d'accession. Les échanges entre les premiers membres de la Communauté et les nouveaux membres, ou entre ces derniers seulement, se feront sur un marché intégré pour tous les produits visés par l'organisation du marché commun, et compte tenu de mécanismes transitoires comme les montants compensatoires. Les nouvelles règles commerciales constituent un changement complet pour le Royaume-Uni par rapport à son ancienne politique libérale; toutefois, les mesures prises en 1970 et 1971 avaient déjà rapproché la politique britannique de celle de la Communauté (établissement de prix minimaux pour certains produits — système appliqué aux céréales depuis 1964).

Pour le Danemark et l'Irlande, qui exportent de la moitié aux deux tiers de leur production agricole,

l'entrée dans la Communauté ouvre l'accès à un marché plus large, non contingenté, plus diversifié, plus stable et surtout plus avantageux que les marchés mondiaux. L'Irlande a beaucoup amélioré la productivité de son agriculture depuis dix ans. Le Danemark accélère la spécialisation de son agriculture qu'il avait dû diversifier pendant les années 1960 afin de faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux. Compte tenu également de la grande efficacité des producteurs du Royaume-Uni, les nouveaux membres paraissent, en dépit de quelques faiblesses, bien préparés au regain de concurrence prévu dans la Communauté.

Le Protocole N° 16 relatif à la commercialisation et aux échanges de produits agricoles qui figure en annexe au Traité d'accession stipulait que « des changements de la structure des échanges internationaux constituent un effet normal de l'élargissement de la Communauté ». Ces changements sont difficiles à prévoir en raison de la complexité des facteurs en jeu dans chacun des pays membres: futurs changements dans la structure des prix aux stades de la production et de la consommation, avances de productivité, bénéfices marginaux des agriculteurs, habitudes alimentaires des consommateurs, incidence des frais de transport, habitudes des milieux d'affaires, expansion et influence des industries de transformation, relations avec les pays tiers. On peut étudier l'évolution future des échanges en examinant certains facteurs comme les courants commerciaux effectifs, le taux d'autosuffisance et les méthodes de la Communauté.

COURANTS COMMERCIAUX DE LA COMMUNAUTÉ ÉLARGIE

En 1969-71, les importations et exportations agricoles des neuf pays membres de la Communauté élargie ont atteint 24 500 millions et 13 600 millions de dollars respectivement, soit environ 43 et 25 pour cent du total mondial. Avant son élargissement, la Communauté ne fournissait qu'une part mineure des importations du Royaume-Uni; les deux principaux exportateurs vers ce marché sont les Pays-Bas et la France, qui viennent cependant loin derrière le Danemark et l'Irlande (tableau 2-2). Le marché britannique présente en fait moins d'importance pour les Six (12 pour cent) que la Communauté n'en présente pour le Royaume-Uni (24 pour cent).

Le Royaume-Uni effectue déjà auprès de ses partenaires européens la majeure partie de ses achats de certains produits: produits laitiers, lard, viande de bœuf, préparations à base de viande, vin (tableau 2-3); il achète également une proportion importante de blé et de maïs aux Six, mais ceux-ci ne sont pas les producteurs d'origine (il s'agit de produits en transit par

TABLEAU 2-2. - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE: ÉCHANGES DE PRODUITS AGRICOLES EN 1969-71
ENTRE LES PAYS MEMBRES ACTUELS

Provenance \ Destination	CEE d'origine		Royaume-Uni	
	Millions de dollars U.S.	Pourcentage	Millions de dollars U.S.	Pourcentage
Importations				
TOTAL	17 650	100,0	6 079	100,0
Communauté économique européenne d'origine	6 565	37,2	754	12,4
Danemark	339	1,9	465	7,6
Irlande	28	0,2	430	7,1
Royaume-Uni	250	1,4		

Destination \ Provenance	CEE d'origine		Danemark		Irlande		Royaume-Uni	
	Millions de dollars U.S.	Pourcentage	Millions de dollars U.S.	Pourcentage	Millions de dollars U.S.	Pourcentage	Millions de dollars U.S.	Pourcentage
Exportations								
TOTAL	10 207	100	1 367	100	538	100	1 535	100
Communauté économique européenne d'origine	6 573	64,4	352	25,8	30	5,6	364	23,7
Royaume-Uni	575	5,6	436	31,9	409	76,0		

SOURCE: Nations Unies, *Commodity trade statistics*, New York.

TABLEAU 2-3. - ROYAUME-UNI: IMPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS EN PROVENANCE DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE D'ORIGINE ET DE LA COMMUNAUTÉ ACTUELLE - 1968-70

Produits \ Provenance	Total: CEE et autres pays	Pays membres de la Communauté d'origine			Pays membres de la Communauté actuelle		
		Total	France	Pays-Bas	Total	Danemark	Irlande
	 <i>Milliers de tonnes</i>					
Viande de bœuf	290,3	15,2	11,9	1,5	112,4	3,1	94,1
Viande de porc séchée et salée	396,5	8,4	0,1	8,0	330,0	293,5	28,1
Préparations à base de viande	183,5	40,0	0,5	35,3	94,6	46,2	8,4
Lait et crème	80,2	16,8	3,6	11,1	45,5	8,6	20,1
Beurre	429,5	25,9	5,1	16,1	148,9	94,0	29,0
Fromage	164,5	26,9	8,1	16,1	56,1	9,9	19,3
Blé	4 590,0	1 217,4	524,2	583,8	1 217,4	—	—
Orge	644,7	48,2	45,0	1,9	60,0	11,8	—
Maïs	3 349,3	690,2	228,4	417,4	690,2	—	—
Fruits frais	1 484,7	195,3	85,9	8,5	201,6	0,2	6,1
Préparations à base de fruits	576,6	54,1	10,9	11,0	57,4	0,2	3,1
Légumes frais	1 066,7	221,7	45,6	148,3	247,4	0,9	24,8
Sucre et miel	2 677,3	117,6	33,4	57,7	137,2	8,0	11,6
	 <i>Millions de litres</i>					
Vin	175,0	69,2	45,1	—	69,2	—	—

SOURCE: Nations Unies, *Commodity trade statistics*, New York.

Rotterdam); la viande de mouton (350 000 tonnes en 1968-70) provient principalement de Nouvelle-Zélande et d'Australie.

AUTOSUFFISANCE

Le degré d'autosuffisance de chacun des Etats Membres permet de se faire une idée de la complémentarité de leur production et de l'orientation définitive des échanges (tableau 2-4). Toutefois, dans le cas de certains produits, les taux d'autosuffisance concernant le Royaume-Uni ont tendance à sous-estimer sa capacité de production et de concurrence. Ainsi, le Royaume-Uni ne produit lui-même que des quantités limitées de lard et de sucre parce qu'il a pris la décision politique de continuer à acheter à ses fournisseurs traditionnels, mais les liens préférentiels seront probablement relâchés en faveur d'une liberté accrue de production et d'échanges intracommunautaires. En outre, pour estimer les besoins futurs d'importation du Royaume-Uni, il faut considérer non seulement les taux d'autosuffisance actuels mais les tendances à long terme. Les taux d'autosuffisance concernant les céréales, le sucre, la viande, les produits laitiers et les œufs se sont

TABLEAU 2-4. — COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE: DEGRÉ D'AUTOSUFFISANCE DES PAYS MEMBRES ACTUELS POUR CERTAINS PRODUITS AGRICOLES EN 1970/71

	CEE d'ori- gine	Dane- mark	Irlande	Royau- me- Uni	CEE actuelle
..... Pourcentage					
CÉRÉALES ET AUTRES PRODUITS VÉGÉTAUX					
Blé	98	110	77	45	86
Seigle	94	86	—	35	93
Orge	91	94	86	89	91
Avoine	88	93	98	108	91
Maïs-grain	66	—	—	—	56
Riz	102	—	—	—	86
Pommes de terre	101	103	105	96	100
Sucre	106	110	107	34	86
Légumes	99	91	103
Fruits frais	88	64	36
Agrumes	52	0	0	0	45
PRODUITS ANIMAUX					
Lait	100	100	100	100	100
Lait écrémé	100	100	100	100	100
Fromage	102	245	483	48	99
Beurre	105	281	197	14	83
Œufs	101	132	100	99	101
Viande de bœuf	89	217	602	84	94
Viande de porc	101	519	160	72	105
Volaille	101	324	103	99	102
Ensemble viande	94	359	255	71	96

SOURCE: Communautés européennes. Office statistique. *Statistiques agricoles 1972*. Bruxelles.

beaucoup accrus depuis une dizaine d'années. Il est probable que l'application de la politique agricole commune ne modifiera guère la situation, tout au moins pendant la période transitoire.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS DE LA CEE

Dans la Communauté élargie, la plupart des produits sont assujettis aux règlements déjà en vigueur qui permettent aux échanges de se dérouler dans des conditions comparables à celles d'un marché intérieur. Depuis le 1^{er} février 1973, la préférence communautaire — qui commencera à remplacer au Royaume-Uni la préférence convenue avec les pays du Commonwealth — est assurée par les mesures suivantes:

1. Suppression progressive des droits de douane entre les membres et alignement des droits sur le tarif extérieur commun.
2. Elimination des restrictions quantitatives, bien que dans le cas du lard, du beurre, du fromage et du sucre, le régime de contingentement en vigueur doive être progressivement adapté pendant la période transitoire.
3. Imposition de redevances variables sur les importations en provenance de pays tiers.

Pendant la période transitoire, des montants compensatoires seront versés pour combler l'écart entre les prix appliqués par les nouveaux membres et les prix de la Communauté. Ainsi, les ventes de blé des Six au Royaume-Uni seront subventionnées tandis que les ventes en sens inverse seront frappées de taxes. En ce qui concerne les importations en provenance de pays tiers, les nouveaux membres déduiront le montant compensatoire de la redevance normale de la Communauté. Si cette redevance tombe au-dessous du montant compensatoire par suite d'une hausse des cours mondiaux, ces montants seront limités par un plafond correspondant au niveau de la redevance (comme cela s'est produit pour le blé en mars 1973).

Les prix des produits constituent un autre facteur essentiel de l'évolution future des échanges de la Communauté. Depuis quelques années, les prix du Royaume-Uni ont eu tendance à se rapprocher de ceux des Six. Néanmoins, l'alignement progressif sur la Communauté représente dans l'ensemble pour les nouveaux membres un relèvement notable, sauf dans le cas de quelques produits variant selon les pays; il s'agit, par exemple, du sucre et du lait au Royaume-Uni, des œufs et de la volaille en Irlande et au Danemark. Ce relèvement aura pour effet de stimuler la production, en particulier celle de blé et d'orge, de produits laitiers, de viande de bœuf et de porc.

Toutefois, ce ne sont pas seulement les prix qui amèneront les exploitants des nouveaux Etats Membres à ajuster leur production, ce sont plutôt les bénéfices marginaux qui constitueront, entre autres, des facteurs déterminants. Ainsi, pour les céréales, on présume que les rendements moyens élevés du Royaume-Uni permettront un fort accroissement des marges bénéficiaires qui entraînera une augmentation de la production.

En outre, l'ouverture du marché britannique stimulera probablement la production des Six. Ainsi, compte tenu de l'évolution probable de la Communauté élargie et de l'application des préférences commerciales, on peut prévoir une intensification des échanges intracommunautaires semblable à celle qui s'est déjà produite dans la Communauté d'origine. Cette intensification intéressera principalement les produits pour lesquels les pays membres se complètent: blé, maïs, fruits et légumes, vin, sucre, beurre et fromage. Pour ces trois derniers produits, la réduction progressive

des livraisons de certains fournisseurs traditionnels du Royaume-Uni libérera des débouchés, ce qui encouragera une vive concurrence entre producteurs de la Communauté.

Quels que soient les changements que connaîtront les échanges intracommunautaires, il semble que la nouvelle union économique atteindra un degré d'auto-suffisance plus élevé que celui de la Communauté d'origine et que les Neuf disposeront d'excédents de céréales, de produits laitiers et de viande. D'après les projections sur les produits faites par la FAO³, l'une des grandes difficultés de la Communauté sera de corriger l'équilibre de la production et du commerce de produits agricoles, compte tenu des nécessités de sa dynamique interne et des rapports avec les pays tiers, en particulier les Etats-Unis.

³ Voir *Incidences d'un élargissement éventuel de la Communauté économique européenne sur les projections relatives aux produits agricoles 1970-1980*. Rome, FAO, CCP 72/WP 6.

Europe orientale et U.R.S.S.

Sur le plan agricole et à d'autres égards, l'événement le plus important a été dans cette région la très mauvaise récolte céréalière en U.R.S.S. Par contre, les résultats — notamment en ce qui concerne les céréales — ont été généralement bons dans les pays de l'Europe orientale. L'U.R.S.S. a connu en 1972 des conditions météorologiques considérées comme les plus mauvaises des cent dernières années. L'hiver a été rude et, en l'absence de neige pour protéger les semis, un tiers de la récolte de blé d'hiver a été perdu. Une sécheresse exceptionnelle a sévi pendant le printemps et l'été dans l'ouest du pays. Vers la fin de l'été, la situation était alarmante, mais elle a été partiellement sauvée par deux facteurs. Tout d'abord, une récolte relativement abondante de blé a été faite dans l'est, où la moisson est tardive, et particulièrement dans les « terres vierges » du Kazakhstan, de la Sibérie et de l'Oural, mises en valeur durant la période 1954-56. (Un chiffre est significatif: en 1972 le Kazakhstan a fourni 28 pour cent des céréales livrées à l'Etat, contre moins de 18 pour cent dans les cinq années précédentes.) Le deuxième facteur a été la mobilisation d'une importante main-d'œuvre supplémentaire (ouvriers de l'industrie, soldats, étudiants, etc.) pour mener à bien dans les meilleurs délais possibles la dernière phase de la récolte, ce qui a évité des pertes encore plus sévères.

La récolte céréalière a été en définitive de 168 millions de tonnes, alors qu'elle atteignait 187 millions

de tonnes en 1970 et 181 millions en 1971. Les quantités ramassées par l'Etat pour la consommation urbaine, l'exportation et d'autres usages ont été de 60 millions de tonnes, contre 64 millions en 1971. Quelques mesures de rationnement ont été appliquées dans diverses parties du pays pour éviter le gaspillage du pain. L'U.R.S.S. a pris des dispositions pour procéder à des achats massifs (environ 30 millions de tonnes) de céréales vivrières et fourragères auprès de l'Australie, du Canada, des Etats-Unis, de la France et de la Suède.

Le plan quinquennal 1971-75 visait à une récolte céréalière annuelle de 195 millions de tonnes en moyenne. Pour réaliser cet objectif, il faudrait à présent que la production atteigne une moyenne annuelle de près de 210 millions de tonnes en 1973-75. On fonde de grands espoirs sur le progrès technique. Dans les conditions technologiques de 1955, la récolte de 1972 n'aurait probablement pas dépassé 90 millions de tonnes, ce qui donne une idée du chemin parcouru. Pour 1973, l'objectif de production a été fixé à 197 millions de tonnes, et une partie de l'augmentation attendue devrait venir d'une extension des emblavures. Entre 1965 et 1972, celles-ci se sont sensiblement réduites, tombant de 128 millions d'hectares à 120 millions; le phénomène a été particulièrement sensible pour les cultures de seigle, dont la superficie a diminué de 50 pour cent. Selon des estimations officielles, quelque 5 millions d'hectares supplémentaires devraient être plantés en céréales.

Production agricole

En 1972, la situation agricole s'est caractérisée dans la région par des courbes de production divergentes en Europe orientale et en U.R.S.S. (tableau 2-5).

De façon générale, les résultats ont été bons en Europe orientale. C'est en Roumanie qu'a été enregistrée, pour la deuxième année consécutive, l'augmentation la plus rapide de la production totale. En Pologne, le taux de croissance a largement dépassé les prévisions; qui plus est, la production animale a progressé plus vite que la production totale, réalisant le taux d'augmentation le plus élevé de la région. La production végétale a beaucoup augmenté en Hongrie et en Bulgarie, mais l'élevage a peu contribué à l'expansion globale dans ces deux pays. Les résultats ont été satisfaisants en République dé-

mocratique allemande et en Tchécoslovaquie, où les deux secteurs principaux ont progressé de façon assez équilibrée.

En U.R.S.S. au contraire, la production a été décevante. Alors qu'elle avait légèrement avancé au total en 1971, elle a accusé une baisse de 4,6 pour cent, la production végétale ayant fléchi de 8 pour cent tandis que la production animale n'augmentait que légèrement.

De façon générale, l'agriculture a marqué de sensibles progrès ces dernières années dans la région (tableau 2-6). Entre 1960 et 1971, la production a rapidement avancé, au total et par habitant; le nombre des tracteurs et la consommation d'engrais ont beaucoup augmenté et les rendements moyens se sont nettement améliorés. Néanmoins, les fluctuations annuelles, surtout en U.R.S.S., mettent en évidence la nécessité de stabiliser les rendements, si possible à un niveau supérieur. Même dans une année record comme 1970, les rendements céréaliers moyens, qui ont été en U.R.S.S. d'environ 15,6 quintaux à l'hectare, représentaient à peine la moitié de ceux que l'on relevait dans les pays plus avancés d'Europe orientale. Au sein même de l'U.R.S.S. il existe d'importantes différences régionales. Le tableau 2-7 indique les niveaux actuels de la production, des rendements et des inputs dans les divers pays d'Europe orientale, en les comparant à ceux des grandes régions naturelles de l'U.R.S.S. Les données moyennes pour l'ensemble du territoire soviétique ne sont guère représentatives d'une quelconque région. Même les chiffres relatifs à la République socialiste fédérative soviétique de Russie, qui occupe 40 pour cent de la superficie agricole totale de l'U.R.S.S., sont des moyennes recouvrant des situations très diverses. On peut cependant distinguer différents types d'agriculture. Certaines régions de l'U.R.S.S. soutiennent la comparaison avec les pays d'Europe orientale: si le rendement céréalier moyen est plus bas en U.R.S.S. que dans l'ensemble des pays d'Europe orientale, les rendements de l'Ukraine et de la Moldavie dépassent ceux de la Pologne et de la Roumanie; la Biélorussie et la région de la Baltique dépassent de loin la moyenne de l'U.R.S.S. pour les pommes de terre; enfin les rendements en betterave sucrière du Kazakhstan et de l'Asie moyenne ne sont inférieurs qu'à ceux de la Tchécoslovaquie (mais ces deux régions ne fournissent que 5 pour cent environ de la récolte totale de l'U.R.S.S.). La Biélorussie et la région de la Baltique sont parmi les plus productives du point de vue de l'élevage. Pour ce qui est des inputs, il ne faut pas oublier qu'en U.R.S.S. une grande quantité d'engrais est réservée aux sols pauvres (Biélorussie, Baltique) et que l'effort de mécanisation vise surtout les cultures techniques (coton en Asie moyenne, lin dans le nord-ouest). L'équipement mécanique de la production est en-

TABLEAU 2-5. — EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: VARIATIONS DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE ET ANIMALE

	Variation annuelle			
	1970	1971	1972	Plan 1973
 Pourcentage			
BULGARIE				
Total	4,1	3,0	5,0	7,4
Cultures	2,5	2,0	8,0	...
Élevage	6,9	4,9	1,0	...
TCHÉCOSLOVAQUIE				
Total	1,1	3,2	3,6	3,7
Cultures	— 4,8	2,8	4,0	6,7
Élevage	6,5	3,5	3,2	1,1
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE				
Total	3,7	— 0,9
Cultures	10,1	— 6,1
Élevage	— 0,8	3,2	4,5	...
HONGRIE				
Total	— 5,4	9,0	4-5	1-2
Cultures	— 16,5	11,7	8,0	—
Élevage	10,5	6,6	1,0	3,0
POLOGNE				
Total	2,2	3,7	8,1	2,1
Cultures	4,3	1,3	7,0	—
Élevage	— 1,1	6,6	9,5	5,0
ROUMANIE				
Total	— 4,8	18,4	9,0	6,8
Cultures	— 11,7	26,4
Élevage	5,2	8,9
U.R.S.S.				
Total	10,3	1,4	— 4,6	12,6
Cultures	11,7	— 1,5	— 7,8	...
Élevage	8,9	3,6	—	...

SOURCE: Annuaires statistiques, rapports sur l'exécution du plan et communications directes des autorités.

NOTE: Ces données ne sont pas strictement comparables aux indices FAO de la production, qui sont calculés sur une base différente.

TABLEAU 2-6. - EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S. : INDICES DE LA PRODUCTION, DES RENDEMENTS ET DES INPUTS AGRICOLES

	Prod. agricole totale ¹ 1971	Production animale 1971	Production céréalière (moyenne 1966-70)		Rendements moyens (moyenne 1966-70)			Rendement laitier par vache dans les fermes d'Etat et les exploitations collectives 1971	Inputs	
			Toutes céréales	Blé	Blé	Pommes de terre	Betterave à sucre		Trac-teurs ² par 100 ha de terre arable 1971	Engrais par ha de terre arable ³ 1971
U.R.S.S.	140	143	129	140	138	122	138	115	143	181
Bulgarie	141	159	133	132	151	133	158	120	159	185
Tchécoslovaquie	127	141	126	161	120	132	133	129	129	152
République démocratique allemande	111	131	117	148	116	111	128	114	*123	124
Hongrie	133	145	122	149	131	133	132	122	135	270
Pologne	131	129	113	143	118	114	121	107	210	235
Roumanie	148	152	117	108	116	109	129	83	143	238

SOURCE: Annuaire statistique du Conseil d'assistance économique mutuelle, 1972, Moscou.

¹ Y compris production animale. - ² Unités d'une puissance de 15 ch. - ³ Engrais minéraux en équivalent d'éléments fertilisants par hectare de terre arable et cultures pérennes. - ⁴ 1968.

core plus poussé en Asie moyenne que dans la République démocratique allemande, par exemple, mais les apports d'engrais sont beaucoup plus importants dans cette dernière et en Tchécoslovaquie que dans l'ensemble des régions de l'U.R.S.S. et dans les autres pays d'Europe orientale.

La base agrotechnique devra encore être améliorée en U.R.S.S., eu égard notamment à la fertilité

du sol qui, dans bien des parties de l'immense territoire soviétique, n'autorise pas une utilisation plus large des variétés à haut rendement. Il faudra indubitablement revoir encore les structures régionales de l'utilisation des terres, afin de mieux les adapter aux conditions locales. En outre, la tendance à assouplir les méthodes de planification et de gestion devra sans doute s'affirmer afin d'encourager l'ini-

TABLEAU 2-7. - EUROPE ORIENTALE ET PRINCIPALES RÉGIONS DE L'U.R.S.S.: CHOIX DE DONNÉES SUR LA PRODUCTION, LES RENDEMENTS ET LES INPUTS AGRICOLES

	Céréales 1966-70	Pommes de terre 1966-70	Betteraves sucrières 1966-70	Part de la production animale dans la production agricole totale 1970	Effectifs du bétail par 1 000 ha de terre agricole 1970		Rendements laitiers dans les fermes d'Etat et les exploitations collectives 1970	Tracteurs par 100 ha de terre arable ¹ 1970	Engrais par ha de terre arable ² 1970
					Bovins	Porcins			
					.. Quintaux par hectare ..	Pourcentage			
U.R.S.S.	13,7	115	228	49,3	182	124	*2 298	1,9	47,0
R.S.F.S.R. ³	13,5	115	172	52,4	232	150	2 328	1,8	33,0
Ukraine	21,4	100	267	48,3	504	490	2 362	1,9	65,6
Biélorussie	13,1	140	214	50,8	549	408	2 304	2,5	160,2
Républiques baltes	19,4	151	215	63,3	479	500	2 988	3,1	165,3
Moldavie	25,7	77	257	31,7	336	584	2 435	3,9	55,4
Kazakhstan	8,8	94	333	51,4	39	12	1 991	1,5	7,7
Asie moyenne	9,6	89	342	29,1	77	10	1 452	5,4	179,4
Transcaucasie	12,2	97	296	35,1	445	110	1 150	4,2	99,6
Bulgarie	27,4	114	323	35,3	225	394	2 808	2,6	159,0
Tchécoslovaquie	26,6	151	358	54,7	605	780	2 610	4,3	230,0
République démocratique allemande	29,4	185	*312	55,4	826	1 541	3 248	*4,3	319,0
Hongrie	25,4	105	325	49,8	278	1 063	2 489	2,2	150,0
Pologne	19,8	176	324	38,3	523	709	2 944	1,8	162,0
Roumanie	19,3	93	209	41,0	349	426	1 693	1,9	66,7

SOURCE: *Selskoe Khoziaistvo S.S.S.R.* Moskva, 1971. et Annuaire statistique du conseil d'assistance économique mutuelle, 1971. Moscou.

¹ Unités d'une puissance de 15 ch. - ² Engrais minéraux en équivalent d'éléments fertilisants par hectare de terre arable et cultures pérennes. - ³ République socialiste fédérative soviétique de Russie. - ⁴ Y compris les betteraves fourragères. - ⁵ 1968.

tiative et d'accroître la productivité au niveau de l'exploitation.

Sauf dans le cas de la Pologne, l'expansion de la production agricole en Europe orientale a davantage intéressé les cultures que l'élevage. Les résultats ont été particulièrement satisfaisants dans le secteur céréalière: les chiffres de 1971 ont été dépassés de plus de 14 pour cent en Roumanie et en Bulgarie et d'environ 13 pour cent en Hongrie; la République démocratique allemande a fait état d'une récolte record; la Pologne n'a enregistré qu'une augmentation marginale; la production céréalière totale a légèrement fléchi en Tchécoslovaquie, mais la récolte de blé a marqué un nouveau record. Selon des estimations provisoires, la production céréalière totale de l'Europe orientale s'est accrue de 6 pour cent par rapport à 1971, et ce résultat est entièrement dû à l'amélioration des rendements.

En U.R.S.S., par contre, les conditions climatiques adverses ont surtout été ressenties dans le secteur céréalière. Un hiver rigoureux et sec a anéanti le tiers au moins des semis d'hiver. Une partie des superficies endommagées a été replantée au printemps, mais c'est alors une sécheresse prolongée qui a gravement éprouvé certaines des zones les plus fertiles de la partie européenne du pays. Des récoltes généralement bonnes au Khazakhstan, dans l'Oural et en Sibérie ont en partie redressé la situation. Des milliers de tracteurs, de moissonneuses-batteuses, de camions et d'autres machines ont été dépêchés vers ces régions éloignées, afin d'y réaliser le maximum de récolte et de contenir autant que possible les pertes.

Selon des rapports officiels, la production céréalière totale de l'U.R.S.S. a diminué de 7,3 pour cent par rapport à 1971 (tableau 2-8) et est retombée au niveau moyen de 1966-70. Les livraisons à l'Etat ont moins diminué que la production totale (elles sont tombées de 64 millions de tonnes à 60 millions) grâce à l'apport accru des régions orientales qui ont fourni plus de la moitié du total. La production de blé est tombée de 99 à 86 millions de tonnes, celle de seigle a diminué de 3 millions de tonnes, ce qui, au total, s'est traduit par une réduction de la production de céréales vivrières de 16 millions de tonnes par rapport à 1971.

TABLEAU 2-8. — EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

	Moyenne 1966-70	1970	1971	1972	Variation de 1971 à 1972
 Millions de tonnes				Pourcentage
Europe orientale . . .	59,3	56,0	68,8	73,2	6,3
U.R.S.S.	167,5	186,8	181,2	168,0	— 7,3
TOTAL	226,8	242,8	250,0	241,2	— 3,5

Comme en 1964 et dans les deux années suivantes, l'U.R.S.S. est revenue à une position d'importatrice nette. Toutefois, alors que les achats annuels de la période précédente s'étaient situés en moyenne à 7,1 millions de tonnes, les contrats passés récemment portent sur des quantités de céréales estimées à environ 30 millions de tonnes. Une plus grande partie de ces importations servira à l'alimentation animale; on estime que quelque 5 millions de tonnes seront réexportées vers l'Europe orientale et il est probable que de petites quantités seront utilisées pour maintenir les exportations à destination de quelques pays en voie de développement.

Dès l'automne de 1971, les négociations avec les Etats-Unis avaient clairement indiqué que l'U.R.S.S. désirait s'assurer d'importantes quantités de céréales pour réaliser un ambitieux programme à long terme portant sur le bétail, la volaille et la production laitière. Le fait que les importations, après avoir été pratiquement interrompues en 1969, aient recommencé de croître en 1970 — année qui a été la meilleure dans l'histoire de l'U.R.S.S. pour l'agriculture — était déjà révélateur de la rapide croissance des besoins de céréales pour l'alimentation animale. C'est le même facteur qui explique la tendance ascendante des importations nettes de céréales dans l'ensemble de l'Europe orientale (tableau 2-9).

Tous les pays d'Europe orientale ont eu de bonnes récoltes de betteraves sucrières. L'extension des superficies plantées en betteraves, généralement combinée avec des rendements plus élevés, a engendré des avancées impressionnantes de la production par rapport à 1971 en Pologne, en Tchécoslovaquie,

TABLEAU 2-9. — EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: COMMERCE DES CÉRÉALES

	Moyenne 1966-70	1970	1971
 Millions de tonnes		
EUROPE ORIENTALE			
Exportations	2,4	1,9	1,5
Importations	6,3	7,7	8,9
Différence	— 3,9	— 5,8	— 7,4
U.R.S.S.			
Exportations	5,6	5,7	8,6
Importations	2,8	2,2	3,6
Différence	2,8	3,5	5,1
TOTAL			
Exportations	8,1	7,6	10,2
Importations	9,2	9,8	12,4
Différence	— 1,3	— 2,2	— 2,2

SOURCE: Annales statistiques du Conseil d'assistance économique mutuelle, Moscou.

en Bulgarie et surtout en Hongrie (2,7 millions de tonnes, augmentation de 36 pour cent) et en Roumanie (5,3 millions de tonnes, augmentation de 33 pour cent). La production soviétique (75,7 millions de tonnes) a dépassé de 5 pour cent celle de 1971 mais est restée inférieure à la moyenne de 1966-70.

Pour les pommes de terre, les résultats ont été moins satisfaisants. Seule la Pologne a eu une excellente récolte (48,8 millions de tonnes). Dans la plupart des autres pays, la production a été plus faible qu'en 1971 et dans certains elle a même été inférieure à la moyenne de 1966-70. La production soviétique, qui s'est chiffrée à 78 millions de tonnes, a été inférieure de 16 pour cent à celle de 1971 et de 18 pour cent à la moyenne de 1966-70.

La production de légumes s'est développée dans la plupart des pays d'Europe orientale. Par rapport à 1971, l'expansion la plus rapide a été réalisée en Pologne, mais de bons résultats ont également été obtenus en Bulgarie, en Hongrie (surtout pour les tomates et les poivrons) et dans la République démocratique allemande. La Roumanie a eu à peu près la même production qu'en 1971, tandis que la Tchécoslovaquie a enregistré un recul sensible. La production soviétique a diminué d'environ 5 pour cent, mais les livraisons à l'Etat ont été à peu près les mêmes qu'en 1971. Dans l'ensemble, la production fruitière a été bonne en Hongrie et en Bulgarie, bien que dans ce dernier pays les résultats n'aient pas été particulièrement satisfaisants pour ce qui est de certains produits (prunes, fraises). Elle a été moyenne en Roumanie et médiocre en Tchécoslovaquie. En U.R.S.S., les livraisons à l'Etat ont diminué de 17 pour cent par rapport à 1971.

Les résultats des cultures industrielles ont beaucoup varié selon les pays et les produits. La production de graines de tournesol a augmenté en Roumanie et en Bulgarie mais diminué en U.R.S.S. La production de coton, celle de chanvre et surtout celle de lin ont été plus faibles qu'en 1971 en Bulgarie, et un recul marqué de la production totale de graines oléagineuses a été signalé en Pologne. L'U.R.S.S. a eu une récolte record de coton (7,3 millions de tonnes, non égrené).

Pour l'élevage, les divers pays d'Europe orientale ont enregistré des résultats variables mais dans l'ensemble inférieurs à ceux du secteur végétal. Au total cependant, la production animale a augmenté de près de 10 pour cent en Pologne; les résultats ont été assez bons en République démocratique allemande et en Tchécoslovaquie, mais très modestes en Bulgarie et en Hongrie. On ne possède pas de chiffres au sujet de la Roumanie, mais il semble que dans ce pays également la contribution du secteur animal à la rapide expansion de la production agricole ait été plutôt faible. En U.R.S.S., où les disponibilités fourragères ont gravement pâti des conditions météoro-

logiques, la production animale totale n'a dépassé que de peu le niveau de 1971. La production carnée a augmenté partout, même en U.R.S.S. où l'on a enregistré une avance de 2,3 pour cent; on signale pourtant qu'elle a diminué de 10 pour cent durant les quatre premiers mois de 1973, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, dans les abattoirs de l'Etat. Dans la majorité des pays d'Europe orientale, les disponibilités totales de viande ont avancé de 3 à 5 pour cent par rapport à 1971. En Pologne toutefois, la production a fait un bond de 11 pour cent.

Ces derniers temps, la production carnée s'est caractérisée, en Europe orientale comme en U.R.S.S., par une augmentation très rapide de la part de la viande de porc et de volaille dans le total. Devant la croissance accélérée de la demande tous les pays ont fait des efforts spéciaux pour développer à la hâte une production à grande échelle de porc et de volaille, moins coûteuse et plus rapide à réaliser que l'expansion de la production de viande bovine. C'est ce qui fait que l'augmentation totale de la production carnée réalisée au cours des trois à quatre dernières années a porté pour plus des deux tiers sur le porc et la volaille. Cette orientation de la production explique en grande partie la croissance de la consommation de céréales secondaires en Europe orientale comme en U.R.S.S.

Le cheptel bovin a connu une rapide expansion en 1972 en Bulgarie, en Roumanie et en Pologne (entre 3 et 5 pour cent). En Hongrie, la situation est restée pratiquement la même qu'en 1971, mais étant donné la tendance régressive des années précédentes cela en soi doit être considéré comme un signe de reprise. L'effectif des bovins a augmenté de 1,6 pour cent en U.R.S.S.; le nombre des porcins s'est accru de plus de 13 pour cent en Pologne et en Roumanie, tandis qu'il a baissé d'environ 7 pour cent en U.R.S.S.

La production laitière a augmenté très légèrement dans la majorité des pays d'Europe orientale et elle n'a pas varié en U.R.S.S. La production d'œufs a modérément progressé dans l'ensemble, bien qu'elle se soit accrue de 7 pour cent en U.R.S.S. La production lainière s'est améliorée en Bulgarie et probablement en Roumanie, mais elle a fléchi en Hongrie et en U.R.S.S.

Quelques importants résultats ont été acquis en U.R.S.S. en 1972 dans le cadre du vaste mouvement vers la constitution de grandes unités d'élevage spécialisées. Deux grandes entreprises d'élevage de porcs ont été inaugurées dans les provinces de Gorki et de Belgorod. Chacune élève environ 108 000 porcins par an. Une entreprise d'élevage des bovins, ayant une capacité de 10 000 têtes par an, a été établie dans la province de Léninegrad. La capacité des exploitations avicoles a été accrue de 9 millions

de poules pondeuses et de 14 millions de poulets par an, et le plan de 1973 comporte de nouveaux développements dans cette direction: la capacité des entreprises avicoles devrait encore augmenter de quelque 19 pour cent et celle des grandes unités spécialisées dans l'élevage des porcins devrait doubler.

Revenus agricoles et politiques sociales

On possède relativement peu d'informations sur les revenus de la population agricole dans la région, mais il semble que la situation des agriculteurs ait continué de s'améliorer dans la majorité des pays. Malgré les chiffres médiocres de la production, le niveau moyen de la rémunération des membres des exploitations collectives s'est élevé de 5 pour cent en U.R.S.S. en 1972. Le relèvement des tarifs appliqués dans certaines parties du pays aux conducteurs de tracteurs et aux machinistes sur les fermes d'Etat a été achevé.

Les recettes brutes tirées par les paysans polonais de la vente de produits agricoles ont augmenté de 23-24 pour cent et les revenus individuels (en termes réels) d'environ 10 pour cent. Les gains supplémentaires ont été dus surtout à l'augmentation du volume des ventes, mais également aux majorations antérieures des prix payés par l'Etat pour le bétail et le lait, à la suppression en 1972 des livraisons obligatoires de produits agricoles (voir section suivante) et enfin à la réduction du nombre des exploitants.

La Roumanie également a fait état d'une élévation appréciable des revenus de la population agricole. Les recettes en espèces se sont accrues d'au moins 6 pour cent. A la fin de 1972, le minimum garanti aux membres des coopératives spécialisées dans l'élevage a été porté de 400 à 800 lei par mois, à condition qu'ils travaillent pendant au moins 25 jours par mois. Un minimum a été garanti à tous les membres des exploitations collectives à partir de 1970. Il était alors de 300 lei par mois pour les membres ordinaires et de 600 lei pour le président de la coopération. Les membres des exploitations collectives ont désormais droit à une indemnité pour incapacité de travail temporaire ainsi qu'à des allocations mensuelles pour l'entretien des enfants âgés de moins de 16 ans.

Investissements, mesures agrotechniques et politiques

De nouveaux efforts visant à améliorer la base agrotechnique ont été accomplis dans tous les pays d'Europe orientale. Les fournitures d'engrais ont augmenté de 5 à 11 pour cent par rapport à 1971. Le nombre des tracteurs, des moissonneuses-batteuses et d'autres machines s'est également accru, surtout en Pologne et en Bulgarie. Il est signalé que

les récoltes céréalières ont été complètement mécanisées en Tchécoslovaquie en 1972 et que de grands progrès ont été réalisés dans la mécanisation des récoltes de pommes de terre et de betteraves sucrières. La mécanisation a progressé en Hongrie, notamment pour les cultures ayant traditionnellement un fort coefficient de main-d'œuvre, comme les fruits et légumes. La superficie irriguée s'est élargie, surtout en République démocratique allemande et en Roumanie. Dans ce dernier pays, elle s'est accrue d'environ 160 000 hectares, dépassant au total 1,1 million d'hectares.

La Hongrie a récemment adopté un assez vaste programme de développement de l'élevage des bovins. Ce programme comporte une série de mesures destinées à encourager la spécialisation, les croisements de races et l'amélioration des méthodes de commercialisation, tout en offrant des stimulants plus efficaces aux producteurs. Afin de favoriser l'élevage des vaches laitières, l'Etat a relevé son prix d'achat du lait d'environ 30 pour cent à dater du 1^{er} janvier 1973. Les prix à la consommation du lait de la plupart des produits laitiers ont subi une hausse d'environ 28 pour cent, mais même ainsi ils ne couvrent pas plus de la moitié environ du coût effectif de production. Le lait et les produits laitiers demeureront donc fortement subventionnés par l'Etat.

En U.R.S.S., on s'est spécialement attaché à améliorer les conditions du sol par l'irrigation, le drainage et des travaux similaires. Les superficies irriguées ont augmenté de 800 000 hectares en 1972 et les travaux de drainage ont été achevés sur 900 000 hectares. Les investissements dans l'agriculture ont monté de 8 pour cent en 1972, atteignant un total de 23 700 millions de roubles; les mises de fonds consacrées à l'amélioration du sol ont, pour leur part, augmenté de 13 pour cent. Au total, il est prévu que les investissements atteindront en 1973 25 400 millions de roubles, dont 16 400 millions doivent être fournis par l'Etat et le reste par les exploitations collectives. Le tiers des crédits provenant de l'Etat est réservé pour l'irrigation, le drainage et la remise en état des terres. En 1972, 54 millions de tonnes d'engrais minéraux ont été utilisés en U.R.S.S., soit exactement le double du volume disponible en 1965.

En 1973, l'agriculture soviétique disposera de 57 millions de tonnes d'engrais minéraux ainsi que d'un plus grand nombre de machines, et la cylindrée totale des tracteurs sera accrue de 11 pour cent.

Des mesures ont été prises en U.R.S.S. en 1972 pour stimuler la production de plantes-racines. Le prix officiel d'achat des betteraves sucrières a été relevé (une forte teneur en sucre donnant droit à un versement supplémentaire) et une prime de 50 pour cent a été introduite pour les livraisons dépassant le plan. Une prime analogue a été instituée

pour les pommes de terre et, dans certaines zones, l'achat des pommes de terre produites sur des parcelles privées sera effectué sur la base de prix librement convenus, à concurrence d'un maximum fixé par les autorités centrales et qui peut varier selon les conditions locales de l'offre. Parmi les autres mesures, on peut citer la décision de centraliser la distribution aux fermes d'Etat et exploitations collectives des céréales fourragères et des aliments mélangés pour animaux. Dorénavant, la distribution sera assurée par le Ministère des approvisionnements conformément au plan central et compte tenu des contingents de livraison fixés à chaque exploitation pour les graines oléagineuses, le coton et les betteraves sucrières.

Une importante loi parue en janvier 1973, après examen de la part du Soviet suprême en septembre 1972, est celle qui a trait à la préservation de l'environnement et qui comporte des mesures contre la pollution de l'air, de l'eau et du sol. A partir de 1975, des plans annuels et à long terme concernant la protection et la gestion des ressources seront établis et incorporés aux plans de développement. Ils viseront l'érosion, l'utilisation des ressources (eau, sols, forêts), la prévention de la pollution et l'exploitation des tourbières. La loi précise les fonctions et tâches des divers ministères et administrations. Le Ministère de l'agriculture veillera à la bonne utilisation des terres, contrôlera l'emploi des matières toxiques et dirigera la lutte contre les nuisibles. Diverses mesures doivent être prises en matière de recherche scientifique et d'éducation.

Un décret gouvernemental a également été annoncé touchant la protection des eaux de la Volga et de l'Oural contre la pollution; en outre, les problèmes posés par les débordements et la pollution du Danube ont été examinés lors de la réunion du Comité exécutif du Conseil d'assistance économique mutuelle, tenue à Moscou en janvier 1973.

La recherche de formes d'organisation plus efficaces et de meilleures méthodes de planification s'est poursuivie dans la région, spécialement en Tchécoslovaquie et dans la République démocratique allemande, où d'amples débats ont été consacrés à la façon d'encourager la concentration, la spécialisation et l'intégration dans le secteur agricole, ainsi qu'aux liens entre l'agriculture et les autres secteurs.

Le système des combinats agro-industriels s'est encore consolidé en Bulgarie et il a été placé sous le même régime de planification que les entreprises industrielles. Il existe à présent dans le pays 170 combinats agro-industriels, qui embrassent les trois quarts environ de la superficie agricole et emploient la même proportion de la main-d'œuvre agricole permanente. Comme pour l'industrie, les plans relatifs à ces grandes unités comporteront un petit nombre d'indicateurs fixés par les autorités centrales

et ayant trait notamment au volume de la production de certaines denrées, au volume des investissements ainsi qu'à l'introduction des techniques modernes.

En Bulgarie, comme dans d'autres pays de la région, la formation de complexes agro-industriels traduit une conviction profonde que, sous l'angle de l'organisation, de la planification, des économies d'échelle, etc., l'industrie présente des avantages sur l'agriculture (au sens traditionnel du terme). L'idée fondamentale est qu'il faut rechercher des formes organisationnelles qui effacent virtuellement la ligne de démarcation entre activités agricoles et activités industrielles en les intégrant aussi totalement que possible. Il importe de noter que, dans tous les pays considérés, les complexes agro-industriels assurent un développement organique des liens si nécessaires entre l'agriculture et les secteurs connexes (industries d'amont, transports, entrepôts, transformation, distribution, infrastructure économique et sociale, etc.), dont l'importance est vitale pour l'amélioration de la productivité. Ces formes d'organisation nouvelles favorisent évidemment le développement intégré des zones rurales. En outre, elles facilitent beaucoup la planification centrale en réduisant son rôle à la définition de quelques objectifs assez généraux ayant valeur indicative.

Si la Bulgarie a été plus loin dans cette voie que tout autre pays, c'est peut-être que les dirigeants n'ont jamais (contrairement à ceux d'autres pays) cessé de considérer l'agriculture comme une activité particulièrement importante — malgré le mouvement vers l'industrialisation⁴. On pourrait ajouter que les Bulgares se sont aussi montrés plus dogmatiques dans l'application de ce qu'il est convenu d'appeler les principes marxistes de l'organisation de l'agriculture, mais il n'en reste pas moins qu'ils ont témoigné d'une grande persévérance dans leur effort de promotion du secteur. En même temps qu'elle s'employait à constituer de grandes unités intégrées et à développer la production, la Bulgarie s'est aussi beaucoup attachée à la qualité de ses produits, mettant pleinement à profit la longue expérience de la paysannerie touchant la plupart des cultures à fort coefficient de main-d'œuvre. Son tabac, ses légumes, ses fruits et certains de ses produits transformés jouissent d'une réputation internationale, qui s'est récemment affirmée grâce à une promotion bien conduite des exportations. Une forte proportion des combinats agro-industriels (bien plus de 80 pour cent) associent la production de céréales avec une quelconque production animale; environ 40 pour cent d'entre eux produisent aussi des légumes, quelque 22 pour cent

⁴ Aussi l'agriculture bulgare connaît-elle un succès remarquable: des 50 pays considérés dans l'étude de E.F. Szczepanik *Agricultural policies at different levels of development* (en préparation aux fins de publication par la FAO), seul Israël dépasse sur ce plan la performance de la Bulgarie.

pratiquent la viticulture et quelque 20 pour cent les cultures fruitières.

Une réorganisation de l'administration rurale a été réalisée à la fin de 1972 en Pologne. Les 4 313 anciennes unités administratives rurales (*gromada*) ont été remplacées par 2 380 unités plus larges et plus viables (*gmina*), dont chacune couvre en moyenne 130 km² et groupe quelque 7 000 personnes. Les nouvelles unités devraient avoir davantage leur mot à dire dans la gestion économique et les questions sociales, y compris l'éducation, et elles assumeront un certain nombre de fonctions qui étaient auparavant du ressort des autorités administratives supérieures. La réforme des structures a continué de progresser dans le secteur agricole: de nombreuses terres libérées par des agriculteurs qui prenaient leur retraite ont été transférées à l'Etat et quelques dispositions nouvelles ont été introduites concernant l'utilisation des terres à des fins non agricoles. Depuis 1972, tous les agriculteurs sont admis à bénéficier de l'assistance médicale gratuite, jusqu'alors réservée aux travailleurs du secteur socialiste.

Les livraisons obligatoires de céréales, de pommes

de terre et de bétail (animaux sur pied et principaux produits) ont été abolies en Pologne au 1^{er} janvier 1972. Le présent système est fondé sur les transactions contractuelles avec les services officiels d'achat, et les prix, fixés par les autorités centrales, sont appliqués avec une certaine souplesse. Il existe aussi un marché libre, surtout pour les fruits et les légumes et pour de petites quantités d'autres produits.

En Hongrie, où les contrats directs entre exploitations agricoles et associations de producteurs, d'une part, et entreprises de commerce et de transformation, d'autre part, se pratiquent couramment et sans aucune intervention des organismes publics, une liberté considérable est laissée aux intéressés pour la stipulation des clauses contractuelles (prix et autres). Dans le cadre du système polonais, les prix continueront très vraisemblablement à être fixés centralement en fonction du rapport entre l'offre et la demande. La suppression des livraisons obligatoires en 1972 s'est accompagnée de hausses de prix allant de 7 pour cent pour le blé à environ 20 pour cent pour la viande bovine, de sorte que les prix ont de façon générale atteint le niveau du marché libre.

Amérique du Nord

En 1972, la production agricole totale de l'Amérique du Nord a approché du niveau record de 1971 ⁵, supérieur d'environ 10 pour cent à la moyenne 1968-70. Sous la pression d'une demande intérieure et extérieure vigoureuse, les prix perçus par les producteurs ont été beaucoup plus élevés et au Canada comme aux Etats-Unis les revenus agricoles ont atteint en 1972 un niveau sans précédent.

A la suite d'exportations massives de céréales, les stocks de blé de la région sont tombés en 1973 à leur niveau le plus bas depuis 1952 et une forte réduction s'annonce également probable pour les stocks de céréales fourragères. Pour la viande, la demande intérieure a continué d'être supérieure aux disponibilités; les prix ont considérablement monté, devenant un important facteur de la hausse persistante des indices nationaux des prix à la consommation et des pressions qui en ont résulté en faveur d'une augmentation des salaires et des prix. En prévision d'une demande intérieure et extérieure appelée à rester vigoureuse, les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont pris des mesures pour encourager un accroissement de la production agricole en 1973, notamment pour les céréales et, aux Etats-Unis, le soja.

L'économie canadienne a poursuivi son expansion en 1972. Le produit national brut (PNB) a progressé d'environ 10 pour cent (5-5,5 pour cent en valeur réelle) et, selon les estimations, l'indice de la production industrielle a augmenté dans la même proportion. Malgré un accroissement de l'emploi, le taux de chômage a été en moyenne de 6,4 pour cent en 1972 (comme en 1971). La population active a continué de croître au taux annuel d'environ 3 pour cent, du fait principalement d'une augmentation des taux d'activité. La politique monétaire est restée fortement expansionniste pendant le premier semestre de 1972, et a été marquée au second semestre par un ralentissement du taux de croissance de la masse monétaire. La politique financière — un déficit plus élevé étant prévu pour le budget de l'Etat durant l'exercice 1972/73 — a également encouragé l'expansion économique. Le niveau général des prix a continué de monter à un rythme qui a eu tendance à s'accélérer vers la fin de l'année, en grande partie sous l'effet de la hausse des prix de certains produits alimentaires. Le dollar canadien a continué de flotter et, malgré la dégradation de la balance des paiements courants, les réserves financières internationales du Canada ont légèrement augmenté en 1972.

Les trois principaux objectifs de la politique économique des Etats-Unis ont été de réaliser une vigou-

⁵ Les indices de la production alimentaire et agricole, totale et par habitant, sont indiqués par pays au tableau annexe 2.

reuse croissance économique, de réduire le taux d'inflation et de renforcer la position internationale du pays. Le taux d'expansion économique a été ferme pendant toute l'année 1972 et l'expansion s'est poursuivie sur de larges bases. Le PNB s'est accru de près de 10 pour cent (6,5 pour cent en valeur réelle) et l'indice de la production industrielle a progressé d'environ 7 pour cent. L'emploi a augmenté de 2,3 millions, l'une des augmentations annuelles les plus importantes qu'on ait jamais enregistrées. Le taux de chômage s'est néanmoins établi en moyenne à 5,6 pour cent en 1972 (5,3 pour cent au quatrième trimestre), la population active civile s'étant aussi fortement accrue. L'abondance du crédit a soutenu l'expansion économique, bien que pendant les derniers mois de l'année, la politique monétaire ait été un peu plus rigoureuse. La politique financière est demeurée fortement expansionniste, le déficit du budget fédéral pour l'exercice se terminant le 30 juin 1972 ayant été à peu près du même ordre que celui de l'exercice précédent. Les principaux programmes de contrôle des prix et des salaires appliqués en 1972 ont été ceux du Pay Board et de la Price Commission, qui fixent des normes indicatives pour l'évolution des salaires et des prix et examinent les décisions prises en la matière. D'une façon générale, le rythme de la hausse des prix s'est ralenti, à l'exception notable des prix de certains produits alimentaires qui ont fortement augmenté.

La balance commerciale des Etats-Unis s'est de nouveau sérieusement dégradée en 1972, à la suite en partie de l'effet initial de la dévaluation de 1971 sur la valeur des importations et parce que l'activité économique a progressé plus rapidement aux Etats-Unis que dans la plupart des autres pays industrialisés. La balance des opérations en capital à long terme, en revanche, s'est nettement améliorée, les sorties de capitaux à long terme ayant considérablement diminué. Ainsi, le déficit de la balance de base (paiements courants et mouvements de capitaux à long terme) a été à peu près du même ordre qu'en 1971. Le fait le plus marquant dans la situation internationale des Etats-Unis en 1972 a été l'importante réduction des sorties de capitaux à court terme, recensées ou non. La réduction de ces sorties correspond approximativement à l'amélioration de la balance des opérations sur réserves officielles, dont le déficit est revenu de 29 765 millions de dollars en 1971 à environ 10 000 millions en 1972.

Production agricole

On estime qu'en 1972, la production agricole totale de l'Amérique du Nord a été proche du niveau record de 1971, qui se situait lui-même à environ 6 pour cent au-dessus de la moyenne 1968-70. Le fléchisse-

ment modéré de la production animale totale a été largement compensé par une augmentation également modérée de la production totale des cultures. La production agricole totale du Canada a baissé de 6 pour cent tandis qu'elle est restée stationnaire aux Etats-Unis.

La récolte de céréales a diminué tant au Canada (selon les estimations, 7 pour cent) qu'aux Etats-Unis (selon les estimations, 4 pour cent). Au Canada, la production de blé a approché du niveau de 1971 (22 pour cent au-dessous de la moyenne 1965-69), une extension de 10 pour cent des emblavures ayant été contrebalancée par une baisse des rendements. Aux Etats-Unis, la production de blé a été inférieure d'environ 5 pour cent à la récolte de 1971, la superficie ensemencée et les rendements ayant été plus faibles. On estime que la production de riz des Etats-Unis a été légèrement plus faible qu'en 1971; en effet, bien que l'allocation des superficies au niveau national soit restée inchangée, les rendements moyens ont été inférieurs au chiffre record de 1971. Au Canada, la production de céréales fourragères a reculé de 15 pour cent par rapport au niveau de 1971, à la suite d'une réduction de 10 pour cent des superficies et d'une baisse des rendements; aux Etats-Unis, elle a baissé d'environ 4 pour cent, une diminution de 10 pour cent des superficies ayant été compensée par les rendements records du maïs et du sorgho-grain.

Alors que la production de graines oléagineuses a fléchi de près d'un tiers au Canada par suite d'une réduction des superficies, elle a atteint un niveau sans précédent aux Etats-Unis (environ 13 pour cent de plus qu'en 1971). Au Canada, le fléchissement a été dû principalement au colza, du point de vue tant des superficies que de la production. Aux Etats-Unis, la superficie, les rendements et la production du soja ont atteint des chiffres records. La production d'arachides a également marqué un record, en raison principalement d'une hausse des rendements. En revanche, la production de graines de lin a fortement baissé par suite d'une diminution des superficies dans les deux pays. Aux Etats-Unis, la récolte a été la plus faible qu'on ait enregistrée depuis 1938.

La production de betteraves à sucre a régressé au Canada en raison d'une réduction marginale des superficies et d'une baisse des rendements. Aux Etats-Unis, en revanche, les cultures sucrières ont atteint des niveaux records, la production (base brute) étant estimée à près de 9 pour cent de plus qu'en 1971; la récolte de canne à sucre a augmenté de plus de 20 pour cent, à la faveur d'une nouvelle extension des superficies (de plus de 10 pour cent) et d'un redressement des rendements moyens par rapport à leur niveau relativement faible de 1971; la production de betteraves à sucre a progressé d'environ 5 pour cent,

par suite d'une augmentation des superficies et des rendements.

La récolte de coton des Etats-Unis a dépassé de plus de 30 pour cent celle de 1971 et a atteint son niveau le plus élevé depuis 1965, grâce à un accroissement des superficies plantées (14 pour cent) et des rendements (15 pour cent).

Au Canada, comme aux Etats-Unis, la production de viande bovine a progressé de 5 et 2 pour cent respectivement. La base qui permettra de nouveaux progrès a été élargie, puisque le nombre de vaches de boucherie a augmenté d'environ 2 pour cent dans les deux pays. Dans les deux pays également, la production laitière a connu une baisse relativement faible, et le nombre des vaches laitières a continué de diminuer. Avec la phase descendante du cycle de la production porcine, la production de viande de porc a baissé d'environ 8 pour cent aux Etats-Unis et au Canada. La production de viande de veau a été beaucoup plus faible dans les deux pays, une plus grande proportion des veaux ayant été conservés jusqu'à un poids plus élevé. La production d'œufs a aussi diminué. La forte hausse des prix des céréales fourragères au deuxième semestre semble avoir eu un effet défavorable en général sur les rapports de prix entre les produits animaux et les céréales fourragères, bien que les prix de la plupart des premiers aient aussi augmenté.

Prix et revenus agricoles

Les prix perçus par les agriculteurs d'Amérique du Nord ont été en moyenne beaucoup plus élevés qu'en 1972, d'environ 10 pour cent au Canada et de 12 pour cent aux Etats-Unis. L'accroissement des prix reçus a été beaucoup plus important pour les produits animaux que pour les produits végétaux. Aux Etats-Unis, l'indice des prix reçus par les agriculteurs pour tous les produits a commencé à monter en mai, la demande d'animaux sur pied et de produits animaux ayant poussé les prix de ces denrées. A l'annonce d'importantes ventes à l'U.R.S.S., les prix du blé ont commencé à augmenter fortement en août et ceux des céréales fourragères ont suivi en septembre. En décembre, la hausse de l'indice s'est considérablement accélérée et s'est poursuivie au même rythme jusqu'en février 1973. Par rapport aux chiffres relevés un an plus tôt, l'indice des prix à la production en février 1973 avait monté de 22 pour cent pour tous les produits, de 27 pour cent pour les animaux de boucherie, de 37 pour cent pour la volaille et les œufs, de 46 pour cent pour les céréales alimentaires et de 25 pour cent pour les céréales fourragères. Par contre, l'indice des prix à la production des produits laitiers n'avait augmenté que de 7 pour cent.

TABLEAU 2-10. — AMÉRIQUE DU NORD: ESTIMATION DU REVENU AGRICOLE

	Canada			Etats-Unis		
	1970	1971	1972	1970	1971	1972
	Milliards de dollars canadiens			Milliards de dollars U.S.		
Produits des ventes des exploitations	4,2	4,5	5,2	50,5	53,1	58,5
Paiements de l'Etat				3,7	3,1	4,0
Revenus en nature	0,5	0,5	0,5	3,7	3,9	3,9
Variation nette des stocks des exploitations	+0,1	+0,2	-0,2	— ¹	+1,3	+0,6
REVENU AGRICOLE BRUT.	4,8	5,2	5,5	57,9	61,4	67,0
Dépenses de production	3,5	3,7	3,7	41,1	44,0	47,2
REVENU AGRICOLE NET	1,3	1,5	1,8	16,8	17,4	19,8
REVENU AGRICOLE NET EFFECTIF	1,2	1,3	2,0	16,8	16,1	19,2

¹ Moins de 50 millions de dollars.

En 1972, les revenus agricoles bruts ont atteint en Amérique du Nord un niveau record (tableau 2-10). Ils ont augmenté d'environ 9 pour cent par rapport à l'année précédente en raison principalement de la hausse des prix des produits agricoles, les quantités commercialisées ayant été du même ordre qu'en 1971. Les coûts de production ont de nouveau monté, à un rythme qui est cependant tombé à moins de 3 pour cent au Canada.

Aux Etats-Unis, les paiements de l'Etat ont augmenté au total de 900 millions de dollars U.S., le plus gros de cet accroissement étant représenté par le programme relatif aux céréales fourragères. Avec la réduction des stocks des exploitations (principalement de blé dans les provinces de la Prairie et de pommes de terre dans l'île du Prince-Edouard), on estime que les revenus agricoles nets effectifs ont dépassé au Canada de plus de 15 pour cent le record précédemment établi en 1966. Bien que les stocks des exploitations se soient de nouveau accrus aux Etats-Unis, le revenu agricole net effectif total a été supérieur de près de 20 pour cent au niveau de 1971 et d'environ 12 pour cent au record précédemment établi en 1947; il a atteint le niveau record de 6 800 dollars U.S. par exploitation, soit 18 pour cent de plus que le chiffre précédemment le plus élevé, qui avait été enregistré en 1970.

Problèmes, politiques et programmes

PRODUCTION ET STOCKS DE BLÉ

La demande d'exportation qui est devenue très vigoureuse au cours de l'été de 1972 a dominé la situation du blé en Amérique du Nord. Elle a provoqué une forte augmentation des cours mondiaux du blé et un accroissement spectaculaire des exportations nord-américaines (tableau 2-11). Aux États-Unis, les prix à la production du blé sont passés de 1,32 dollar U.S. par bushel en juillet 1972 à 2,38 en janvier 1973, chiffre le plus élevé qui ait été relevé pour un mois de janvier depuis 1947. Le stock de report de la région pour la campagne 1973/74 est le plus faible que l'on ait vu, estime-t-on, depuis 1952. La demande d'exportation paraissant devoir rester forte et les stocks devant être reconstitués, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont tous deux pris des mesures pour encourager un accroissement des récoltes en 1973.

Le Canadian Wheat Board (Office du blé) a indiqué qu'il accepterait que les livraisons de blé des producteurs atteignent 15,1 millions de tonnes au cours de la campagne 1973/74. Dès lors, une récolte totale de 19 millions de tonnes au Canada ne dépasserait vraisemblablement pas les besoins totaux. Sur cette base, le gouvernement canadien a suggéré que 11,3 millions d'hectares soient emblavés dans les provinces de la Prairie en 1973. Ce chiffre représente un accroissement d'environ 3 millions d'hectares par rapport à 1972 et serait voisin du record enregistré au milieu des années soixante⁶. Le versement initial pour les livraisons à l'Office au titre de la récolte 1973 a été fixé sur la base de 1,76 dollar canadien par bushel, c'est-à-dire sans changement par rapport au niveau arrêté en octobre 1972 pour les livraisons au titre de la récolte de 1972.

Aux États-Unis, le programme concernant le blé en 1973, tel qu'il a été annoncé le 17 juillet 1972, était semblable à celui de 1972⁷ et visait à réduire légèrement les emblavures; la superficie que les agriculteurs participant au programme 1973 étaient tenus de mettre en réserve a été portée à 86 pour cent de la part du contingent national allouée à chaque exploitation. Malgré la forte hausse des prix du blé, la superficieensemencée en blé d'hiver pour la campagne 1973 n'est, d'après les estimations, guère plus élevée que durant la campagne 1972, en raison des conditions météorologiques qui ont été défavorables à l'époque des semis. En conséquence, au 1^{er} janvier 1973, le programme a été modifié: pratiquement toutes les restrictions visant les emblavures ont été supprimées; des mises en réserve obligatoires ont été égale-

⁶ Il ressortait toutefois de l'enquête effectuée en mars 1973 sur les intentions des producteurs que les emblavures atteindraient à peine une dizaine de millions d'hectares.

⁷ Voir: *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1972*, p. 77.

TABLEAU 2-11. - AMÉRIQUE DU NORD: BLÉ - DISPONIBILITÉS ET UTILISATION¹

	Canada			Etats-Unis		
	1970/ 71	1971/ 72	1972/ 73 ²	1970/ 71	1971/ 72	1972/ 73 ²
 Millions de tonnes					
Stocks d'ouverture	27,5	20,0	16,0	24,1	19,9	23,5
Production	9,0	14,4	14,5	36,8	44,0	42,0
Utilisation intérieure	4,7	4,7	5,0	20,9	23,2	22,2
Exportations ³	11,8	13,7	16,3	20,1	17,2	31,3
Stocks de clôture	20,0	16,0	9,2	19,9	23,5	12,0

¹ Canada: campagne août/juillet; États-Unis: campagne juillet/juin. - ² Données préliminaires. - ³ Y compris l'équivalent en blé des exportations de farine de blé.

ment supprimées, libérant, estime-t-on, 6 millions d'hectares pour accroître la production en 1973. Les mises en réserve volontaires ont été retenues, mais les restrictions apportées à leur utilisation pour d'autres cultures ou pour le pâturage ont été assouplies. Ces modifications ont été apportées trop tard pour influencer sur les superficies ensemencées en blé d'hiver (qui, ces dernières années, a représenté environ les trois quarts de la production totale de blé des États-Unis) mais on espérait qu'une plus grande proportion des superficies plantées serait consacrée aux céréales. En ce qui concerne les emblavures, toutefois, leur effet a principalement été d'accroître les semis de blé de printemps de 21 pour cent, estime-t-on. Si, en 1973, les rendements moyens du blé suivent la tendance (c'est-à-dire s'ils progressent d'environ 6 pour cent par rapport à la moyenne de 1972), la récolte totale de blé des États-Unis dépasserait de 5 à 10 pour cent le niveau record de 1971.

CÉRÉALES FOURRAGÈRES - DISPONIBILITÉS ET PROGRAMMES

En 1972, la demande de céréales fourragères a été vigoureuse en Amérique du Nord tant sur les marchés intérieurs qu'à l'exportation et elle s'est encore renforcée vers la fin de l'année. Lorsqu'il devint évident que la production de 1972 serait inférieure à celle de 1971 (tableau 2-12) et que la récolte serait retardée par les conditions météorologiques défavorables, en particulier aux États-Unis, les prix ont monté et l'accroissement des exportations a entraîné une réduction des stocks. Comme dans le cas du blé, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont tous deux pris des mesures pour encourager un accroissement des récoltes de céréales fourragères en 1973.

En prévision de la poursuite de l'expansion de la demande d'exportation, le gouvernement canadien a recommandé une augmentation des semis de céréales fourragères en 1973, en particulier pour l'orge. Le

TABLEAU 2-12. — AMÉRIQUE DU NORD: CÉRÉALES FOURRAGÈRES
— DISPONIBILITÉS ET UTILISATION¹

	Canada ²			Etats-Unis ³		
	1970/ 71	1971/ 72	1972/ 73 ⁴	1970/ 71	1971/ 72	1972/ 73 ⁴
 Millions de tonnes					
Stocks d'ouverture	6,9	5,4	6,7	44,6	30,9	45,1
Production	19,9	24,4	20,9	146,3	189,7	182,0
Importations	0,3	0,3	0,6	0,3	0,4	0,2
Utilisation intérieure	17,4	18,0	18,8	141,4	151,1	164,1
Exportations	4,3	5,4	3,6	18,9	24,8	30,7
Stocks de clôture	5,4	6,7	5,8	30,9	45,1	32,5

¹ Seigle, orge, avoine, maïs, mélange de céréales, sorgho et millet.
— ² Campagne: août/juillet. — ³ Campagne: juillet/juin, sauf pour le maïs et le sorgho: octobre/septembre. — ⁴ Données préliminaires.

versement initial pour les livraisons à l'Office du blé au titre des récoltes 1973 a été relevé à 1,20 dollar canadien par bushel pour l'orge (15 pour cent de plus qu'en 1972) et à 80 cents par bushel pour l'avoine (10 pour cent de plus qu'en 1972). Toutefois, une extension des superficies était également souhaitée dans l'ouest du Canada pour le blé (voir ci-dessus) et pour les graines oléagineuses (graines de colza et de lin). Or, l'extension totale des superficies souhaitée en 1973 pour les céréales et les graines oléagineuses aurait nécessité une forte réduction des jachères d'été, d'au moins un tiers par rapport à 1972. Le rapport du gouvernement canadien sur les perspectives a souligné l'importance du maintien des exportations de céréales fourragères et de graines oléagineuses, ces produits étant considérés comme ayant à long terme de meilleures perspectives d'expansion que le blé, en raison du développement de l'élevage dans le monde.

Le programme des Etats-Unis concernant les céréales fourragères en 1973, annoncé en décembre 1972 et modifié en janvier 1973 puis en mars 1973⁸, vise à accroître les superficies ensemencées en céréales fourragères, ainsi qu'en graines de soja. Le programme modifié autorisait une forte réduction de la superficie mise en réserve par les producteurs participants⁹, laquelle avait atteint au total, en 1972, 15 millions d'hectares, soit approximativement le tiers du contingent de base fixé pour les céréales fourragères aux Etats-Unis. La suppression des mises en réserve obligatoires au titre des programmes pour le blé et le coton a également rendu des superficies disponibles pour accroître les semis de céréales fourragères. Dans le cadre du programme modifié applicable aux céréales

fourragères en 1973, le producteur participant a deux options pour les mises en réserve. Premièrement, il peut soustraire aux cultures 10 pour cent du contingent de base relatif aux céréales fourragères et, après avoir satisfait à ses obligations en matière de conservation, n'être soumis à aucune autre restriction pour les superficies consacrées aux céréales fourragères. L'agriculteur qui choisit cette formule est payé par l'Etat à raison de 50 pour cent du contingent de base au taux de 32 cents par bushel pour le maïs, de 30 cents pour le sorgho-grain et de 26 cents pour l'avoine. Dans la seconde option, le participant ne met rien en réserve et est payé par l'Etat à des taux plus bas, à condition que la superficie ensemencée en céréales fourragères en 1973 ne dépasse pas celle de 1972.

EVOLUTION DU SECTEUR AGRICOLE AU CANADA

Le recensement agricole effectué en 1971 au Canada indique que l'ajustement des structures du secteur agricole s'est poursuivi avec rapidité. Comme on s'y attendait, le nombre des exploitations est tombé de 430 000 en 1966 à 366 000 en 1971, soit une diminution de 15 pour cent. Par rapport à 1966, la superficie totale des terres agricoles a régressé d'environ 3 pour cent. La taille des exploitations (superficie moyenne) a augmenté dans toutes les provinces et la moyenne nationale est passée de 162 à 185 hectares.

Pendant cette période quinquennale, la population agricole du Canada a diminué de 24 pour cent (tom-bant d'environ 2 millions à 1,5 million). Moins de 7 pour cent de la population canadienne vivait sur des exploitations agricoles en 1971, contre 10 pour cent en 1966 et 12 pour cent en 1961. Le nombre d'exploitants agricoles vivant en dehors de leurs terres est passé de 35 000 en 1966 à 40 000 en 1971, soit de 8 à 11 pour cent de l'effectif total des exploitants agricoles. La proportion des exploitants ne résidant pas sur leur exploitation était la plus élevée au Saskatchewan avec 24 pour cent. La tendance croissante à vivre en dehors de l'exploitation était toutefois évidente dans toutes les provinces. De nouveaux renseignements, non recueillis lors des recensements précédents, indiquent que 92 pour cent des exploitations canadiennes étaient dirigées par des particuliers, 2 pour cent par des sociétés et les 6 pour cent restants par des associations et autres types d'organisations. Près du tiers des exploitants étaient locataires de tout ou partie des terres qu'ils cultivaient.

En ce qui concerne les ventes, les exploitations dont les ventes atteignaient 10 000 dollars canadiens et davantage sont passées de 95 000 à 113 000 (soit de 22 pour cent à 31 pour cent du total des exploitations), et le nombre de celles dont les ventes étaient inférieures à 5 000 dollars canadiens est tombé de 237 000 à 170 000 (de 55 à 46 pour cent de toutes

⁸ L'enquête sur les semis envisagés par les producteurs ayant révélé que la superficie indiquée pour les céréales secondaires, et spécialement le maïs, ne donnerait pas une production suffisante pour répondre aux besoins prévisibles.

⁹ Voir: *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* 1972, p. 78.

les exploitations). Dans la ventilation par type de production des exploitations dont les ventes s'élevaient à 2 500 dollars et plus, le nombre des élevages mixtes est passé de 71 000 en 1966 à 90 000 en 1971, principalement dans les provinces de la Prairie. Le nombre des exploitations productrices de blé, en revanche, a fortement diminué, revenant de 71 000 en 1966 à 34 000 en 1971, bien que le faible volume de la production de blé en 1970 ait peut-être faussé la comparaison. Le nombre des exploitations laitières s'est accru au Québec et a compensé une diminution dans l'Ontario, si bien que le total national est resté inchangé.

Parallèlement à l'évolution de la structure de leur exploitation, les agriculteurs canadiens trouvent de nouvelles sources de revenus. Une enquête spéciale conduite en juillet 1972 par la Division des statistiques agricoles a recueilli des renseignements sur le revenu des familles d'exploitants agricoles provenant de source non agricole. Les résultats préliminaires de cette enquête indiquent qu'en 1971 plus de 95 pour cent des familles d'exploitants agricoles canadiens percevaient des revenus extra-agricoles (salaire, traitement, ou revenu d'un indépendant en dehors de l'exploitation; allocations familiales, pensions de vieillesse ou autre revenu de source publique, intérêts, dividendes ou revenus d'investissements). Le total des revenus extra-agricoles de toutes les familles d'exploitants agricoles a atteint, estime-t-on, environ 1 546 millions de dollars canadiens, alors que le revenu agricole net effectif s'est élevé au total de 1 300 millions de dollars canadiens en 1971. Le revenu extra-agricole de tous les membres des familles d'exploitants agricoles était en moyenne de 4 200 dollars en 1971, et s'échelonnait de 2 300 dollars au Saskatchewan à 8 400 dollars en Colombie britannique.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE EXPLOITATION AU CANADA

Le gouvernement canadien a annoncé en février 1972 qu'il avait l'intention de lancer un Programme de développement de la petite exploitation. L'objectif global de ce programme est d'aider les propriétaires de petites exploitations familiales à agrandir leur exploitation de façon à obtenir un revenu suffisant de l'agriculture, ou de la vendre à un prix juste et raisonnable afin de tirer parti d'autres possibilités, notamment du départ à la retraite¹⁰.

En 1972, le gouvernement fédéral a conclu des accords avec cinq gouvernements provinciaux (Alberta, Colombie britannique, New Brunswick, île du Prince-Edouard et Ontario) aux fins de mise en œuvre du programme. Bien que certains de ces accords dif-

fèrent dans le détail, le programme consiste dans chaque province en un plan de transfert des terres avec des facilités spéciales de crédit pour les acheteurs et des dons d'assistance pour les vendeurs, et en services de développement rural et de gestion des exploitations appuyés par des activités consultatives et d'information. Dans chaque province, le programme est coordonné par un comité consultatif mixte (fédéral et provincial) de la petite exploitation. D'une manière générale, le plan de transfert des terres est géré par la Farm Credit Corporation (FCC), organisme fédéral, et les services de développement rural et de gestion des exploitations sont sous la responsabilité conjointe du gouvernement provincial intéressé et du Département fédéral de l'agriculture. Le gouvernement a affecté 150 millions de dollars canadiens à ce programme pour une période de sept ans.

Le plan de transfert des terres offre dans chaque province des facilités spéciales de crédit aux acheteurs répondant aux conditions voulues, et des dons d'assistance aux vendeurs qui satisfont eux aussi à certaines conditions; il comprend par ailleurs un service d'inscription chargé de rapprocher acheteurs et vendeurs. Pour bénéficier des facilités spéciales de crédit, l'acheteur doit exercer le métier d'exploitant agricole à titre principal sur une exploitation qui lui appartient ou qu'il loue, avoir un capital ne dépassant pas 60 000 dollars canadiens, être disposé à acheter des terres offertes par un vendeur répondant aux conditions prescrites de façon que l'exploitation issue du remembrement soit dotée — de l'avis de la FCC — d'une superficie, d'une main-d'œuvre et d'un capital suffisants pour être économiquement viable. Outre les prêts normaux de la FCC, les agriculteurs répondant à ces conditions pourront acheter des exploitations agréées à la vente. Dans le cadre du plan, la FCC achète les terres directement au vendeur à leur juste valeur vénale et les revend à prix coûtant à l'acheteur agréé. Dans ce cas, l'acheteur peut ne verser comptant que 200 dollars seulement pour toute vente allant jusqu'à 20 000 dollars, le solde étant acquitté sur une période pouvant aller jusqu'à 26 ans, à un taux d'intérêt égal à celui que la FCC perçoit sur les prêts hypothécaires. L'acheteur n'est pas tenu d'hypothéquer l'exploitation qu'il possède déjà pour garantir le paiement des terres nouvellement acquises. Les propriétaires de petites exploitations ont la priorité sur les gros exploitants.

Pour bénéficier d'un don d'assistance, le vendeur doit être propriétaire d'une exploitation de taille non économique et y exercer le métier d'exploitant agricole à titre principal; il doit offrir à la vente la quasi-totalité de son exploitation, établir qu'il a d'autres moyens de subsistance (non compris les prestations sociales) lui permettant de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, et au moins égaux ou supérieurs aux revenus qu'il tire de l'agriculture; il doit enfin

¹⁰ La petite exploitation fait également l'objet d'un examen dans les sections sur l'Amérique latine et l'Extrême-Orient.

déclarer qu'il n'a pas l'intention de reprendre ultérieurement le métier d'exploitant agricole à titre indépendant. Le vendeur qui satisfait à ces conditions a droit à un don de 1 500 dollars canadiens, plus 10 pour cent de la valeur de son exploitation, à concurrence d'un montant total maximal de 3 500 dollars. Ces dons peuvent être touchés intégralement ou être convertis en une rente assurant un revenu futur au vendeur. Le vendeur peut s'arranger avec l'acheteur de façon à conserver avec sa femme l'usage du bâtiment d'habitation, y compris une parcelle de terrain attenante de dimension convenable, et rester admis au bénéfice du don d'assistance.

OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DES ŒUFS

L'Office canadien de commercialisation des œufs a été créé en janvier 1973; c'est le premier organisme créé en vertu de la loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles, promulguée un an plus tôt¹¹. L'Office supervisera les opérations des dix offices provinciaux existants et en assurera la coordination pour la mise en œuvre d'un accord national sur la production et la commercialisation des œufs, qui a été élaboré par le Conseil des producteurs et approuvé par les gouvernements fédéral et provinciaux. Ce plan a été conçu spécialement pour résoudre les problèmes que pose le mouvement des denrées entre les provinces. Il s'applique aux domaines suivants: établissement de la demande totale du marché et des parts provinciales; procédure d'ajustement du contingent national de commercialisation et d'attribution des parts aux offices provinciaux de commercialisation des œufs; méthode de gestion de la production excédentaire; et procédure de coordination des prix. Le plan prévoit initialement une production nationale de 475 millions de douzaines d'œufs par an, qui sera répartie en contingents provinciaux attribués aux producteurs par l'Office provincial de commercialisation. Des propositions visant à créer des offices nationaux de commercialisation analogues pour d'autres produits sont activement à l'étude.

STRUCTURE FUTURE DE LA PRODUCTION ET DE LA COMMERCIALISATION DES DENRÉES AGRICOLES AUX ETATS-UNIS

La conférence sur les perspectives organisée par le Département de l'agriculture des Etats-Unis en février 1973 avait pour thème la structure future de la production et de la commercialisation des denrées agricoles. Le Département de l'agriculture a communiqué à la conférence une évaluation des perspectives de la production agricole aux Etats-Unis pour 1985, ainsi que des projections de la demande de produits agricoles sur le marché intérieur et à l'ex-

¹¹ Voir: *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1972*, p. 75.

portation. Des vues ont également été présentées sur le type d'entreprise agricole qui est appelé à se développer dans l'avenir prévisible aux Etats-Unis. A cet égard, la conférence semble avoir apporté une importante contribution aux discussions qui aboutiront en 1973 à une action législative en matière de politique et de programmes agricoles aux Etats-Unis, la loi agricole de 1970 venant à expiration le 31 décembre 1973.

Par rapport aux moyennes 1969-71, l'accroissement d'environ un tiers de la production agricole totale des Etats-Unis (soit un taux annuel moyen de près de 2 pour cent) a été présenté comme une perspective raisonnable pour 1985. On prévoit un accroissement plus élevé pour la production végétale (36 pour cent) que pour les produits animaux (28 pour cent). En ce qui concerne la première, l'augmentation prévue est nettement plus forte que la moyenne pour le soja (88 pour cent), les arachides (66 pour cent) et les céréales fourragères (44 pour cent), mais sensiblement plus faible pour le tabac (14 pour cent), les pommes de terre (15 pour cent), les fruits autres que les agrumes (16 pour cent), le coton (19 pour cent) et le blé (20 pour cent). En ce qui concerne la production animale, l'accroissement escompté est important pour le poulet (54 pour cent), la dinde (51 pour cent), les bovins et les veaux (45 pour cent), et moindre pour le lait (3 pour cent) et les œufs (17 pour cent).

On a estimé qu'en 1985 la demande intérieure totale de produits alimentaires dépasserait la moyenne 1969-71 d'environ 24 pour cent (20 pour cent pour l'augmentation de la population à un taux annuel moyen de 1,2 pour cent, et le reste pour l'accroissement de la consommation par habitant). Etant donné que l'accroissement prévu de la production agricole totale est supérieur à celui de la demande intérieure, les projections impliquent une élévation du degré d'autosuffisance des Etats-Unis, qui porterait sur les cultures plutôt que sur les produits animaux. L'accroissement projeté de la production dépasse la demande intérieure prévue pour le blé, le riz, les céréales fourragères, le soja, les arachides, le sucre et la dinde. Il est inférieur à la demande prévue seulement pour le lait, les légumes y compris les melons, et le tabac. Pour les autres principaux produits, les projections ne font apparaître aucune modification importante des taux d'autosuffisance.

Les projections des exportations de céréales fourragères comportent deux variantes, qui dépendent de la mesure dans laquelle l'U.R.S.S. et les pays d'Europe orientale subviendront à leurs besoins en céréales en 1985 et du taux d'expansion de la production animale, y compris la volaille, dans les pays en développement. Dans l'hypothèse forte, les exportations agricoles totales des Etats-Unis sont projetées pour 1985 à 14 100 millions de dollars U.S. (11 700 millions aux prix de 1970), soit une augmentation de 88 pour cent environ par rapport à la moyenne 1969-71

(55 pour cent aux prix de 1970). Dans l'hypothèse faible, l'accroissement serait de l'ordre de 75 pour cent (45 pour cent aux prix de 1970). Aux prix de 1970, la progression projetée des exportations des principaux produits agricoles se répartit comme suit: blé 26 pour cent; céréales fourragères: hypothèse forte 100 pour cent, hypothèse faible 33 pour cent; riz 41 pour cent; soja 83 pour cent; tourteaux et farines d'oléagineux 42 pour cent; huiles végétales 19 pour cent; coton 25 pour cent; animaux sur pied et produits carnés 40 pour cent. En valeur réelle, aux prix projetés pour 1985, les deux tiers environ de l'accroissement dans l'hypothèse forte, ou les trois cinquièmes dans l'hypothèse faible, seraient attribuables au soja, aux céréales fourragères, au blé et aux tourteaux et farines d'oléagineux.

Le Département de l'agriculture des Etats-Unis a récapitulé ses vues au sujet de la législation agricole qui doit être promulguée en 1973; il s'est déclaré en faveur de la prorogation, avec quelques modifications, de la loi agricole de 1970. Il préconise notamment le maintien du mécanisme de mise en réserve d'une partie de la capacité agricole excédentaire, suivant les exigences de la situation de l'offre et de la demande de produits agricoles, et du dispositif par lequel les prêts aux produits constituent pour les prix un plancher d'urgence. Il est toutefois en faveur de changements qui réduiraient les paiements versés en supplément des revenus — en particulier en ce moment où les agriculteurs ont pu accroître les recettes qu'ils tirent de leurs ventes — ainsi que de changements qui permettraient une mise à jour de la structure des superficies de base et des contingents pour les produits, en s'orientant par étapes vers une base globale pour les terres cultivables sur chaque exploitation.

LÉGISLATION SUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL AUX ETATS-UNIS

Le Rural Development Act de 1972 définit la politique des Etats-Unis en matière de développement économique et social dans les zones rurales. Les buts généraux de cette politique sont de renforcer la vitalité économique des agglomérations rurales par l'expansion des possibilités d'emploi extra-agricoles dans ces zones et d'enrayer l'exode des populations par l'amélioration des installations et services propres à rendre la vie rurale plus attrayante. Cette loi souligne également la nécessité de mettre en valeur et de conserver les ressources en terres et en eaux dans les zones rurales ainsi que de prévenir ou de réduire la pollution d'origine agricole. Le Secrétaire à l'agriculture est chargé d'effectuer un recensement national des terres et d'appliquer un programme de surveillance permanente permettant d'identifier l'état actuel et l'évolution future des ressources totales du pays en terres et en eaux.

Les communes rurales sont par définition celles qui ne dépassent pas 10 000 habitants, sauf aux fins des prêts et dons industriels et commerciaux qui peuvent être accordés dans les communes comptant jusqu'à 50 000 habitants. Le Département de l'agriculture reste chargé de l'application de la plupart des programmes autorisés par la nouvelle loi et de la coordination de toutes les activités fédérales intéressant le développement rural.

Un grand nombre des dispositions de la loi consiste en la prorogation, l'extension ou la modification d'activités précédemment exécutées par le Département de l'agriculture et notamment par la Farmers' Home Administration. L'assistance au développement rural comprend en majeure partie des prêts et dons destinés aux équipements collectifs (système d'adduction d'eau, égouts, usines d'élimination des déchets, protection contre les incendies, centres communautaires et récréatifs, etc.); des prêts pour l'extension des services ruraux d'électricité et de téléphone; des dons aux organismes publics pour le développement industriel, par exemple création de zones industrielles et prêts aux résidents ruraux en vue de l'acquisition, de la création ou de l'exploitation de petites entreprises; des prêts pour le logement rural; et des dons pour l'élaboration de plans globaux de développement rural.

A propos du projet de budget pour l'exercice 1974, on a souligné que les programmes ne devaient être réalisés que dans certaines zones et initialement à une échelle modeste afin de s'assurer qu'ils aboutissent effectivement aux résultats souhaités.

AUTRES POLITIQUES ET PROGRAMMES CONCERNANT LES PRODUITS AUX ETATS-UNIS

Riz. En raison de la forte demande d'exportation et d'une nouvelle réduction des stocks au cours de la campagne 1972/73, le contingent des superficies affectées au riz aux Etats-Unis en 1973 a été augmenté de 10 pour cent (passant à 800 000 hectares).

Coton. Les stocks de coton provenant de la bonne récolte de 1972 étant plus que suffisants, le contingent national de base pour la campagne 1973 a été réduit de 13 pour cent (revenant à 4 millions d'hectares). Cependant, la mise en réserve obligatoire pour les participants, qui avait été fixée à 20 pour cent de la superficie de base en 1972, a été supprimée. On estime que cette mesure libérera environ 800 000 hectares pour d'autres cultures. Le soja, pour lequel un accroissement des superficies est souhaité en 1973, est devenu une culture de remplacement intéressante dans de nombreuses zones de culture du coton.

Soja. Bien qu'aucun programme public ne porte directement sur la production de soja, une nouvelle expansion est nécessaire en 1973 pour répondre à la vigoureuse demande intérieure et d'exportation. Cette

nécessité est l'une des principales raisons de l'assouplissement des mises en réserve dans le programme 1973 pour les céréales fourragères et de leur suppression dans les programmes 1973 pour le coton et le blé.

Arachides. Les disponibilités d'arachides ont atteint un niveau record et sont supérieures aux besoins du marché commercial; le contingent national des superficies et le contingent de commercialisation concernant les arachides ont de nouveau été fixés au niveau minimal autorisé par la législation en vigueur.

Lait. Le prix de soutien du lait destiné à la transformation a été relevé de 7 pour cent pour la campagne de commercialisation 1973/74. Le niveau des prix des produits laitiers transformés auquel le gouvernement intervient pour soutenir le prix du lait a toutefois été modifié pour encourager la production de fromage et de lait maigre en poudre plutôt que de beurre. Les prix d'intervention pour le fromage de type cheddar

et le lait maigre en poudre ont tous deux été relevés d'environ 13 et 18 pour cent respectivement, tandis que pour le beurre il a été abaissé de 10 pour cent.

Viande. Les contingents à l'importation de la viande fraîche, réfrigérée et congelée de bœuf, de veau, de mouton et de chèvre ont été suspendus en juin 1972 en raison de la hausse persistante des prix de détail de la viande. Les importations de ces viandes au cours du deuxième semestre de 1972 ont dépassé d'environ 25 pour cent le niveau de 1971. Les prix de détail de la viande ont cependant continué de monter et les contingents ont de nouveau été suspendus en 1973, sous réserve d'un réexamen de la question au cas où la situation du marché viendrait à changer notablement. Les subventions publiques accordées pour l'exportation de produits avicoles et de saindoux à destination de certains pays d'Europe occidentale ont été suspendues en janvier 1973.

Océanie

En Australie comme en Nouvelle-Zélande, l'activité économique s'est renforcée pendant l'année 1962, faisant ainsi espérer une reprise après une période de quasi-stagnation. On estime que le PNB a augmenté de 10 à 12 pour cent à prix courants mais l'augmentation est bien plus modeste à prix constants. Dans les deux pays, la demande de consommation a progressé en 1972 mais la demande d'investissement est restée quelquefois incertaine. La hausse des salaires s'est ralentie et le chômage, bien que réduit, est resté élevé par rapport au taux habituel des deux pays. La hausse des prix à la consommation s'est également ralentie dans le courant de l'année. Etant donné que les exportations ont bénéficié d'une demande favorable et de prix plus élevés, notamment pour les produits agricoles, la balance des paiements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande s'est sensiblement améliorée. Les importations ont elles aussi augmenté en valeur mais dans des proportions bien moindres que les exportations. Comme les deux pays ont enregistré des excédents au titre des opérations courantes et des entrées nettes de capitaux, leurs réserves internationales sont montées à des niveaux records.

Production agricole

La production agricole totale de l'Océanie aurait diminué, d'après les estimations, d'environ 3 pour cent en 1972¹². La production australienne a brutalement

baissé par suite d'une sécheresse grave. La récolte de blé a diminué de plus de 20 pour cent et n'a pas même atteint la moitié du chiffre record de 1968. Les productions d'orge et d'avoine ont fléchi encore plus gravement (46 et 56 pour cent respectivement). La production de sorgho a baissé de 5 pour cent en dépit d'un nouvel accroissement de la superficie des cultures et celle de riz a baissé d'un cinquième. En Nouvelle-Zélande, la récolte de blé 1972 a augmenté d'environ un tiers et les productions d'orge, d'avoine et de maïs ont également augmenté.

La production de canne à sucre de l'Australie est restée à peu près stable car une légère augmentation de la superficie récoltée a compensé une réduction tout aussi légère des rendements moyens. La production de coton a beaucoup progressé et a enregistré un nouveau record. La production d'oléagineux a beaucoup augmenté, à l'exception de celle des graines de lin. Les récoltes de la plupart des fruits ont augmenté dans les deux pays en 1972. La production australienne de raisins secs a dépassé de près de 70 pour cent la faible récolte de 1971 et de 20 pour cent la moyenne 1965-69. En revanche, la production de fruits en boîtes a nettement diminué car les conserveries ont moins absorbé de pêches et de poires.

La production de laine a baissé dans les deux pays. En Australie elle a été inférieure de 77 pour cent environ à celle de 1971 par suite de la sécheresse et est ainsi tombée au niveau le plus bas enregistré depuis 1967. La production de viande a continué de progresser dans les deux pays. En Australie, la

¹² Les indices de la production alimentaire et agricole, totale et par habitant, sont indiqués par pays au tableau annexe 2.

production de viande de bœuf et de veau a augmenté d'environ 20 pour cent pour la campagne 1972/73, d'après les estimations, et la production de viande de porc d'environ 15 pour cent; en revanche, celle de mouton a diminué d'environ 25 pour cent et celle d'agneau de 10 pour cent. La production néo-zélandaise de viande de bœuf, de veau et d'agneau a augmenté de quelque 5 pour cent. On estime que la production totale de lait de l'Australie a poursuivi la légère tendance au fléchissement marqué au cours des dernières campagnes et que celle de la Nouvelle-Zélande n'a guère varié.

Prix et revenus agricoles

La hausse générale des prix des produits agricoles a fait fortement progresser les revenus agricoles nets en 1971/72 en Australie comme en Nouvelle-Zélande. On estime qu'à la suite des nouvelles hausses de prix intervenues en 1972/73, ces revenus sont de nouveau montés dans des proportions importantes bien que la production ait baissé en Australie.

Dans ce dernier pays, le revenu agricole total a, en 1971/72, dépassé d'environ 25 pour cent le niveau de la campagne précédente, mais celui-ci avait été exceptionnellement faible. La valeur brute de la production agricole a augmenté d'environ 10 pour cent en 1971/72 par suite de l'accroissement de la production en volume et de la hausse des prix des produits. L'indice des prix reçus par les exploitants a enregistré une augmentation moyenne d'environ 7 pour cent. Les coûts de production ont augmenté à peu près de 3 pour cent; l'indice des prix payés par les exploitants a augmenté de 6 pour cent en moyenne mais la valeur globale des inputs agricoles a légèrement diminué. Malgré la réduction en volume intervenue en 1972/73, on estime que la production agricole de l'Australie a progressé de plus de 10 pour cent en valeur brute par rapport à 1971/72 à la suite des nouvelles hausses des prix des produits. Les coûts de production sont montés eux aussi mais à un rythme nettement moins rapide. Le revenu agricole de l'Australie a donc peut-être atteint un niveau record pendant la campagne 1972/73.

En Nouvelle-Zélande, le revenu agricole brut de 1971/72 a été supérieur de 10 pour cent à celui de la campagne précédente d'après les estimations. Les recettes brutes auraient progressé d'environ 40 pour cent en ce qui concerne les céréales et les cultures de plein champ (en raison surtout de la reprise de la production après la récolte anormalement faible de 1970/71), de 20 pour cent en ce qui concerne la laine (par suite de la hausse des prix) et de 12 pour cent environ en ce qui concerne les produits laitiers (ici encore en raison surtout de la hausse des prix). En revanche, les recettes brutes ont baissé de quelque

15 pour cent pour la viande de mouton et d'agneau du fait que l'Office néo-zélandais de la viande a payé l'agneau moins cher. Les coûts de production sont montés eux aussi mais moins vite que les revenus bruts. En conséquence, le revenu agricole net a progressé d'environ un tiers pendant la campagne 1971/72. En outre, les fonds accumulés à la caisse de stabilisation des produits laitiers et ceux que les sociétés laitières avaient dû conserver dans le cadre des mesures officielles de stabilisation des revenus ont sensiblement augmenté. Si ces fonds — qui pourront être distribués au cours des années ultérieures — avaient été distribués en 1971/72, l'augmentation du revenu agricole net aurait atteint quelque 50 pour cent. On prévoit que ce revenu enregistrera une nouvelle progression de quelque 15 pour cent en 1972/73 par suite de l'accroissement de la production et de la persistance de prix relativement favorables.

Problèmes, politiques et programmes

PRODUCTION ET STOCKS DE LAINE

La demande d'exportation de laine s'est raffermie soudainement au début de 1972 et les prix ont marqué une forte hausse. Etant donné que les cours du marché ont dépassé les niveaux de soutien, les Commissions de la laine de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont été en mesure, pendant la fin de la campagne 1971/72, de réduire les stocks acquis auparavant dans le cadre de leurs opérations de soutien des prix. En Australie, les versements compensatoires ont été réduits puis interrompus lorsque les cours du marché ont dépassé le niveau de soutien au début de février 1972. Comme la demande est restée dynamique et que les disponibilités ont été réduites pendant la campagne 1972/73, les commissions ont achevé de liquider leurs stocks (tableau 2-13). En Australie, la réduction du troupeau ovin s'est poursuivie suivant la tendance apparue depuis quelques années. En Nouvelle-Zélande, où des subventions sont versées pour la conservation des moutons, on annonce un léger accroissement du cheptel.

En Australie, le Wool Board et la Wool Commission sont regroupés au sein de l'Australian Wool Marketing Corporation, nouvel organisme de commercialisation de la laine, qui reprend de façon générale les anciennes fonctions de l'Office et de la Commission. Le système de paiements en couverture de déficit reste en vigueur bien qu'aucun paiement n'ait été effectué depuis qu'au début de février 1972 les prix ont dépassé le prix de soutien fixé à 79 cents australiens par kilogramme. L'achat de toute la production de laine australienne qui avait été proposé n'est pas prévu dans la nouvelle législation; cette question continue de susciter de vives

TABLEAU 2-13. — OCÉANIE: PRODUCTION ET STOCKS DE LAINE

	Australie			Nouvelle-Zélande		
	1970/ 71	1971/ 72	1972/ 73 ¹	1970/ 71	1971/ 72	1972/ 73 ¹
 Milliers de tonnes					
Stocks d'ouverture (1 ^{er} juillet), laine lavée						
Wool Commission	—	27	11	39	30	8
Divers	13	19	24	13	12	10
Production, laine en suint	886	899	813	334	322	320
Exportations, laine en suint	684	732	...	294	305	...
Stocks de clôture (1 ^{er} juin), laine lavée						
Wool Commission	27	11	...	30	30	...
Divers	19	24	...	12	8	...

¹ Données préliminaires.

controverses en Australie comme d'ailleurs en Nouvelle-Zélande. Le nouvel organisme est néanmoins habilité à adresser des recommandations au gouvernement concernant les modifications à apporter aux modalités de commercialisation de la laine australienne, y compris — peut-on présumer — l'organisation d'un système d'achat de toute la production.

La loi portant création de la New Zealand Wool Marketing Corporation a été promulguée avant les élections générales de 1972. Ce nouvel organisme a absorbé la New Zealand Wool Commission qui fonctionnait depuis 1952. La loi accorde à ce nouvel organisme de larges pouvoirs généraux en ce qui concerne tous les aspects de la commercialisation de la laine. Bien que les cours du marché soient restés bien supérieurs au niveau de soutien fixé à 50 cents néo-zélandais par kilogramme, cet organisme est tenu d'intervenir, le cas échéant, pour maintenir ce niveau minimal garanti pendant 12 mois au moins. Un référendum doit avoir lieu après le 1^{er} janvier 1974 pour trancher la question hautement controversée de savoir si cet organisme doit, dans le cadre de ses activités, acheter l'ensemble de la production lainière du pays.

PRODUCTION ET STOCKS DE BLÉ

Au cours de la campagne 1971/72, la demande d'exportation a été dynamique et les exportations de blé de l'Australie n'ont été limitées que par l'épuisement des disponibilités. Les exportations records de la campagne précédente avaient beaucoup réduit ses stocks de blé (tableau 2-14). Les contingents de livraison ont été augmentés pour la récolte de 1971 mais celle-ci n'a pas atteint le niveau prévu. Les dispo-

TABLEAU 2-14. — AUSTRALIE: BLÉ - DISPONIBILITÉS ET UTILISATION

	1970/71	1971/72	1972/73 ¹
 Millions de tonnes		
Stocks d'ouverture (1 ^{er} décembre)	7,2	3,5	1,4
Production	7,9	8,5	6,5
Utilisation intérieure	2,6	2,9	3,1
Exportations*	9,0	7,7	4,4
Stocks de clôture (30 novembre)	3,5	1,4	0,4

¹ Données préliminaires. — * Y compris la farine en équivalent de blé.

nibilités ont donc été insuffisantes pour permettre à l'Australie d'exploiter tous les débouchés extérieurs, surtout lorsque ceux-ci se sont multipliés pendant l'été 1972. La grave sécheresse de 1972 a fait fléchir brutalement la production et provoqué une extrême tension sur le marché des exportations pour la campagne 1972/73. Le contingent de livraison applicable à la récolte 1973 a été de nouveau relevé et porté ainsi à 14 millions de tonnes, chiffre presque égal à la récolte record de 1968. La première avance garantie pour les livraisons de blé de la récolte de 1973 a été accrue de 10 cents par bushel, atteignant ainsi 1,20 dollar australien.

Bien que le Plan de stabilisation du blé en vigueur arrive à expiration à la fin de la campagne 1972/73, il est à prévoir qu'un nouveau programme sera adopté dans le courant de l'année.

SOUTIEN DES GOUVERNEMENTS A L'AGRICULTURE

Les politiques et programmes de soutien du gouvernement au secteur agricole ont pris depuis quelques années une importance croissante en Australie comme en Nouvelle-Zélande. Dans ces deux pays, les formes classiques d'aide officielle tendant à augmenter la production agricole et à rendre plus efficace la gestion des exploitations particulières sont restées en vigueur et ont même été élargies dans certains cas. Cet appui a été en grande partie offert sous forme de services de recherche, d'éducation et de conseils, d'aide à la mise en valeur des terres (irrigation, défrichement, amélioration des parcours, etc.), d'amélioration des transports et autres éléments d'infrastructure, de facilités spéciales de crédit, de subventions sur les biens de production, etc. Pendant les années cinquante et soixante, ces formes classiques d'aide ont apporté une contribution importante aux ajustements qui se faisaient — essentiellement par voie d'expansion — dans le secteur agricole. Pendant cette période, l'autre grand objectif des politiques et programmes officiels a été la stabilisation

des prix à la production en vue surtout d'améliorer les revenus agricoles. Presque tous les grands produits agricoles de la région sont couverts par des systèmes de commercialisation et de regroupement appliqués à cette fin par les pouvoirs publics et divers offices de produits.

En Australie comme en Nouvelle-Zélande, les problèmes et questions intéressant le secteur agricole impliquent de plus en plus de changements de structures de la production et des exploitations. Bien que ces pays, en particulier l'Australie, tirent des produits agricoles une moins large part de leurs recettes en devises, ils restent lourdement tributaires des marchés extérieurs pour écouler une grande partie de leur production agricole. Or, les marchés extérieurs ont continué d'évoluer, en ce qui concerne notamment leur situation géographique. La réorientation des marchés traditionnels du Royaume-Uni et de l'Europe occidentale vers l'Amérique du Nord, le Japon et d'autres pays d'Extrême-Orient, s'est poursuivie¹³ et devrait s'accélérer à la suite de l'élargissement de la Communauté économique européenne.

Les gouvernements ont pris diverses mesures au cours des dernières années en vue précisément d'adapter la production aux changements et aux tendances de la demande d'exportation. C'est ainsi qu'en Australie, un système de contingents de livraison a été institué pour le blé en 1969 afin de réduire des stocks alors excessifs. A mesure que la demande d'exportation s'est raffermie au cours des campagnes ultérieures, ces contingents ont été relevés (voir plus haut). C'est aussi en 1969 que la Nouvelle-Zélande a établi un système de subventions pour encourager la reconversion de la production laitière à la production de bœufs de boucherie. En Australie, les versements de soutien de l'Etat à l'industrie laitière australienne ont été limités en 1970 de façon que le niveau de soutien diminuait si la production dépassait un certain volume. En liaison avec les nouveaux programmes de stabilisation de la production laitière entrés en vigueur le 1^{er} juillet 1972, le gouvernement a annoncé que l'ampleur de l'aide qui serait fournie pendant chacune des cinq prochaines années serait notamment fonction des mesures prises par les Etats en vue d'adopter un programme de contrôle de la production efficace. Plus récemment, la Nouvelle-Zélande a adopté un système de subventions destiné à mettre fin à la diminution du cheptel ovin; on annonce que les versements effectués à ce titre ont atteint 63 millions de dollars NZ pendant l'exercice financier 1971/72 et sont estimés à 12 millions de dollars NZ pour l'exercice 1972/73¹⁴. Dans l'espoir

d'adapter sa production fruitière à la demande du marché, l'Australie a lancé en 1972 des programmes d'indemnisation des cultivateurs qui supprimeraient volontairement des arbres fruitiers en vue de réduire les disponibilités de pommes et poires à consommer fraîches, et de pêches et poires pour conserverie. L'indemnisation se fait sous forme de prêts assortis d'une clause de conversion du prêt en subvention non remboursable avec ristourne de tous les intérêts au bout de cinq ans si les cultivateurs ne replantent pas certains arbres fruitiers.

Des programmes spéciaux visant à favoriser les ajustements de structure des exploitations sont entrés en vigueur en Australie en 1970 et 1971. Dans le cadre du Marginal Dairy Farms Reconstruction Scheme, un crédit de 25 millions de dollars australiens au total a été ouvert sur une période de quatre ans pour venir en aide aux agriculteurs à bas revenu qui souhaitent abandonner la production laitière, pour permettre aux exploitations existantes de s'agrandir et pour encourager la diversification de la production des producteurs de graisse de beurre. Les sommes versées dans le cadre de ce programme avaient atteint environ 11 millions de dollars australiens au 30 juin 1972. Les requêtes d'aide n'ont pas été aussi nombreuses que prévu, car la demande d'exportation des produits laitiers s'est raffermie en 1971 et en 1972 et la position financière des producteurs a eu tendance à s'améliorer. En conséquence, le nombre d'exploitants ayant décidé d'abandonner la production laitière (et, partant, le nombre d'exploitations pouvant être achetées en vue d'agrandir d'autres propriétés) n'a pas été aussi élevé que prévu.

Dans le cadre de l'Australian Rural Reconstruction Scheme adopté en 1971, un crédit de 100 millions de dollars australiens devrait être fourni en cinq ans pour le réaménagement (consolidation) des dettes agricoles, l'agrandissement des exploitations et l'aide à la réinstallation des agriculteurs souhaitant quitter leur exploitation. Bien que ce programme ait été conçu essentiellement en fonction des besoins des éleveurs de moutons, tous les producteurs ruraux (sauf ceux qui peuvent bénéficier d'une aide dans le cadre du programme laitier) peuvent y participer. Au 31 décembre 1972, les crédits alloués dans le cadre de ce programme — qui avaient atteint 104 millions de dollars australiens — étaient principalement destinés au réaménagement des dettes. Le gouvernement a accepté de débloquer une tranche supplémentaire de 15 millions de dollars australiens pour que les opérations puissent se poursuivre et il est à prévoir que de nouveaux fonds seront fournis suivant les besoins.

Outre ces programmes de réorganisation, le gouvernement australien a institué des programmes de formation en vue de faciliter le transfert de main-d'œuvre rurale à d'autres secteurs. Dans le cadre du

¹³ Voir: *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1969*, p. 62-63.

¹⁴ Voir: *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1972*, p. 87-88.

Rural Reconstruction Employment Training Scheme adopté en 1972, les exploitants remplissant les conditions nécessaires et les membres de leurs familles peuvent acquérir une formation en vue de s'employer dans d'autres secteurs. Sont admis à bénéficier de ce programme les exploitants qui ne sont pas jugés économiquement viables (dans la mesure où leurs demandes d'aide en vue du réaménagement des dettes ont été repoussées ou risquent de l'être) et ceux dont les exploitations ont été achetées en vue d'agrandir d'autres propriétés. Les travailleurs qui perdent leur emploi par suite d'innovations techniques dans les exploitations où ils travaillent peuvent recevoir

une formation — dans les mêmes conditions que les travailleurs d'autres secteurs économiques — dans le cadre d'un programme de formation destiné aux personnes ayant perdu leur emploi par suite de l'évolution technique. De même, les femmes mariées ou célibataires adultes que leurs tâches familiales à l'exploitation ont empêché de chercher un autre travail et qui désirent désormais trouver un emploi, peuvent être admises — sur les mêmes bases que les femmes des autres secteurs économiques — à recevoir une formation dans le cadre d'un programme destiné aux femmes empêchées d'occuper un emploi par leurs activités familiales.

Amérique latine

En 1972, les pays d'Amérique latine semblent avoir redoublé d'efforts en vue de la réalisation des objectifs nationaux et accordé un intérêt accru aux plans de développement régional. Une plus grande interdépendance régionale se manifeste par la coopération au Groupe andin, dans le cadre de l'Association latino-américaine de libre-échange (ALALE), et au Marché commun des Caraïbes, dans le cadre de l'Association de libre-échange des Caraïbes (CARIFTA). Il importe que l'Amérique latine mise davantage sur ses propres forces et sur la coopération intrarégionale, spécialement pour ce qui est des échanges avec les pays développés, si elle veut transformer en progrès économique et social réel certaines des bonnes intentions exprimées lors de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), tenue à Santiago en avril-mai 1972.

D'après des estimations préliminaires du PIB, la croissance économique globale de la région aurait plafonné et les résultats obtenus par les différents pays auraient été très divers. La production agricole n'a progressé que lentement. Le coût de la vie, qui est un important indicateur, a atteint des niveaux sans précédent dans nombre de pays. En Argentine, l'accroissement a été de 64 pour cent; au Chili, l'inflation a fait monter le coût de la vie de 163 pour cent, ce qui représente peut-être le record mondial pour 1972. En Argentine pourtant, l'accroissement du PIB (environ 4,1 pour cent) et des exportations, en net progrès par rapport à 1971, ont fait régner l'optimisme. Au Brésil, l'indice du coût de la vie n'a augmenté que de 14 pour cent, alors que le PIB avançait de 10,4 pour cent grâce au dynamisme du secteur industriel. En ce qui concerne l'économie de la Colombie, on a enregistré de bons résultats dans le domaine du commerce international. L'Equateur semble avoir maintenu le taux de croissance de 8 pour cent du

PIB atteint en 1971, et les exportations de pétrole sont devenues un élément de première importance.

Le Nicaragua a souffert d'une sécheresse catastrophique qui l'a obligé à demander une aide alimentaire, puis d'un tremblement de terre (fin décembre) qui a détruit presque entièrement Managua, la capitale. L'économie du Paraguay a obtenu de bons résultats: augmentation de 5,7 pour cent du PIB, soit presque le double du taux moyen de croissance pendant les années soixante (2,9 pour cent). L'économie du Pérou a souffert, mais moins que celle d'autres pays, des conditions météorologiques — généralement défavorables — et des inondations qui ont endommagé certaines récoltes; par ailleurs, l'importante industrie de la farine et de l'huile de poisson s'est trouvée en crise par suite de la disparition le long des côtes de l'anchoyeta. Au Venezuela, le taux de croissance du PIB est tombé de 4,5 pour cent en 1971 à quelque 3,5 pour cent en 1972 en raison surtout de l'évolution du secteur pétrolier.

Production agricole

La production agricole a marqué un accroissement de 1 pour cent par rapport à 1971, mais la production alimentaire est restée stationnaire et la production par habitant a baissé de 3 pour cent¹⁵. La production régionale a dépassé le niveau de 1971 pour les agrumes et autres fruits, les graines oléagineuses, le tabac et le coton. La production de sucre a augmenté en Argentine, en Bolivie, au Brésil, en Colombie et au Pérou, mais elle a diminué dans plusieurs autres pays dont Cuba. L'amélioration de la produc-

¹⁵ Les indices de la production alimentaire et agricole, totale et par habitant, sont indiqués par pays au tableau annexe 2.

tion de blé en Argentine, en Colombie et au Pérou a été contrebalancée par les très mauvais résultats obtenus au Brésil et par une baisse de la production au Chili. La production totale de blé de la région (environ 12,5 millions de tonnes) a été supérieure de 5 pour cent à celle de 1971.

En Argentine, la production de blé (8,1 millions de tonnes) a dépassé de près de 45 pour cent celle de 1971, bien que les superficies plantées n'aient augmenté que de 15 pour cent environ. Des conditions de culture très favorables ont permis aux rendements de dépasser d'un tiers la moyenne des cinq années précédentes. L'abondante récolte de blé obtenue en Argentine a été particulièrement bienvenue car, au moment des semis, on ne se doutait guère des graves difficultés qu'allait connaître le marché mondial du blé plus tard dans l'année. Les récoltes de maïs, de sorgho et de millet ont par contre beaucoup baissé et la production d'agrumes a diminué d'environ 20 pour cent. La production animale — notamment celle de viande de bœuf et de volaille — a considérablement progressé. Les exportations de viande ont atteint la valeur la plus élevée jamais enregistrée en Argentine, soit 684 millions de dollars, contre 263 millions en 1971. Les exportations de viande de bœuf ont fourni à elles seules 587 millions de dollars. L'ampleur de ces exportations s'explique en partie par le fait que la vente de viande de bœuf aux consommateurs nationaux a continué d'être interdite une semaine sur deux.

La Bolivie a enregistré un accroissement de la production de blé, de sucre, d'agrumes et de coton ; ses récoltes de maïs et de riz ont diminué. Au Brésil, la récolte de blé, d'abord estimée à quelque 2,5 millions de tonnes, n'a finalement atteint que 680 000 tonnes. Des précipitations trop abondantes, la gelée et les insectes ravageurs ont causé des dommages très importants dans les régions productrices du Rio Grande do Sul, de Santa Catarina et de Paraná. Des dispositions ont été prises à temps pour importer de quoi combler le déficit, officiellement estimé à 3,1 millions de tonnes. Vers le milieu de l'année 1972, le café — notamment dans les Etats de Paraná et de São Paulo — a beaucoup souffert de fortes gelées qui, si elles ont peu affecté la récolte de 1972/73, compromettent la campagne 1973/74. En 1972, les exportations ont atteint un niveau record et les stocks ont à nouveau baissé. En revanche, la production de soja — qui n'a pas souffert des gelées — a atteint un niveau record et semble devoir augmenter encore en 1973.

Au Chili, des conditions météorologiques défavorables et des problèmes internes d'ordre institutionnel ont eu des répercussions fâcheuses sur la production agricole de 1972. Des précipitations extrêmement fortes ont causé des dommages aux récoltes, notam-

ment celles de blé ; par ailleurs, les superficies plantées en blé ont été moins étendues qu'à l'ordinaire en raison des perturbations entraînées par l'application de la réforme agraire, qui a intéressé quelque 35 pour cent des terres cultivées. On a accordé moins de soin aux cultures, qui ont aussi pâti du manque général d'engrais dans le pays. De ce fait, la récolte de blé a été la plus mauvaise enregistrée depuis des années. Pour le Chili, auquel le blé fournit 40 pour cent environ des calories qui lui sont nécessaires, une mauvaise récolte entraîne de fortes importations qui absorbent les rares devises dont le pays dispose. Pour réduire ces importations en 1972, les pouvoirs publics ont demandé aux minoteries de modifier leur taux de blutage de manière à augmenter de 8 pour cent la production de farine ; on a ainsi disposé de plus de farine pour fabriquer un pain noir assez peu apprécié, mais du même coup les résidus normalement destinés à l'alimentation animale ont manqué. Un des résultats de cette politique a été d'obliger les éleveurs à vendre prématurément leurs poulets et leurs porcs faute de pouvoir se procurer de quoi les nourrir.

Depuis la récolte record de sucre enregistrée en 1969/70 (8,5 millions de tonnes), Cuba a eu trois récoltes relativement médiocres. Après la très faible récolte de 1971/72 (4,4 millions de tonnes), on a augmenté les superficies plantées, mais apparemment sans grand effet. L'année a été bonne en Colombie pour presque toutes les cultures. La production de céréales a augmenté de plus de 9 pour cent et des gains de production ont été enregistrés pour le sucre, les agrumes, le coton et le café. La progression de la production de café a permis aux recettes d'exportation d'augmenter d'environ 24 pour cent par rapport au niveau de 1971, en partie du fait de la majoration des prix du café colombien. En Equateur, la production de cacao et de sucre est restée relativement stable ; celle de café a baissé de 18 pour cent environ mais la récolte de bananes a augmenté d'environ 25 pour cent. En 1973, la sécheresse a continué de régner en montagne et l'humidité dans les plaines côtières, et ce dernier facteur a eu des répercussions défavorables sur la production de riz, de bananes et de coton.

Au Nicaragua, la production de maïs est restée au même niveau tandis que celle de haricots a progressé de 5 pour cent. Quelques cultures de rapport, comme le café, ont elles aussi souffert de la sécheresse.

Au Paraguay, les récoltes, notamment celles de soja et de coton, ont été bien meilleures qu'en 1971. La production de maïs est restée inchangée. La production animale a augmenté de 2 pour cent et, bénéficiant de plus d'attention, ce secteur devrait pouvoir fournir bientôt d'importantes recettes d'exportation. Au Pérou, malgré le mauvais temps et les inondations qui ont gravement endom-

magé de nombreuses cultures, les récoltes de blé, de maïs et de sucre ont été généralement bonnes et supérieures à celles de 1971. L'Uruguay et le Venezuela n'ont obtenu que des résultats très moyens.

Le Honduras britannique compte parmi les pays où les précipitations ont été trop abondantes, et le Mexique a vu ses rendements diminuer en raison de la sécheresse qui a régné dans le nord et le centre du pays. La Barbade, le Costa Rica, la République Dominicaine, El Salvador, le Guatemala, la Guyane, Haïti et Montserrat ont connu des périodes de sécheresse qui ont été préjudiciables aux cultures et aux pâturages.

Plans et politiques de développement

L'Amérique latine prend de plus en plus conscience de l'importance que présente un cadre de planification à long terme. D'autre part, les responsables de la planification attachent de plus en plus d'intérêt à l'établissement de plans annuels d'opérations. Plusieurs pays de la région envisagent la possibilité d'élaborer des politiques alimentaires et nutritionnelles qui s'intégreraient dans la planification du développement agricole et socio-économique. De telles politiques sont déjà appliquées au Pérou et dans plusieurs pays des Caraïbes.

La qualité des méthodes de planification s'est améliorée par rapport à la fin des années soixante, mais les organismes centraux de planification continuent dans une large mesure à imposer leur façon de voir au reste de l'administration et donc à l'ensemble de l'économie. Pour combattre cette tendance, les plans récents (ceux de l'Équateur, du Honduras et de Trinité-et-Tobago, par exemple) visent à décentraliser l'élaboration et la prise de décisions. Les organisations d'agriculteurs et, dans de nombreux pays, les services de planification du Ministère de l'agriculture prennent une part plus active à la planification nationale et régionale.

La planification agricole demeure gravement handicapée par le manque de projets bien conçus et bien préparés et de plans annuels d'opérations. Parfois, encore, on ne s'efforce pas d'établir des programmes détaillés pour réaliser des objectifs précis. Une des principales lacunes qui subsistent est l'absence presque complète d'évaluations et de révisions périodiques des plans nationaux de développement et des programmes concernant le secteur agricole.

En 1972 et au début de 1973, de nouveaux plans et stratégies de développement ont été appliqués dans divers pays (Brésil, Colombie, El Salvador, Équateur, Guyane, Haïti, Surinam, Uruguay). Des plans sont en cours d'élaboration ou de révision à la Barbade, au Chili, au Honduras et au Nicaragua. La plupart d'entre eux accordent une priorité élevée à une forte

réduction du chômage, à une meilleure distribution du revenu, à une atténuation des disparités régionales et, notamment dans la région des Caraïbes, à la diversification¹⁶.

En Argentine, le plan quinquennal de développement (1971-75) envisage un taux moyen annuel de croissance du PIB de 7 pour cent pendant la période du plan et un taux correspondant d'accroissement de 5,5 pour cent du revenu par habitant. Les objectifs essentiels du plan sont les suivants: accélération du taux de croissance économique, augmentation des salaires réels et meilleure distribution du revenu ainsi que réduction du chômage (la moyenne nationale devrait tomber de 5,6 pour cent à moins de 2 pour cent en 1975). En ce qui concerne la mise en valeur des régions arriérées — autre priorité — le plan met l'accent sur l'augmentation des investissements, et notamment les investissements publics; cet objectif sera réalisé grâce à une progression de l'épargne nationale et à un accroissement sensible des importations, qui seront financées en partie par des exportations accrues, résultat du développement agricole et industriel. Les investissements nationaux représenteront au total 24,7 pour cent du PNB. L'épargne nationale financera 96 pour cent des investissements. On prévoit que le secteur agricole se développera à un taux moyen annuel de 4,4 pour cent. La production agricole, y compris les céréales vivrières et d'autres cultures de rapport, progressera grâce à l'amélioration des semences, à l'emploi accru d'engrais et de pesticides, et à l'extension des superficies agricoles. La contribution du secteur agricole au PNB devrait tomber de 14 pour cent en 1970 à 12,3 pour cent en 1975.

En Uruguay, les objectifs fondamentaux du plan national de développement pour 1973-77 sont les suivants: augmentation du revenu par habitant, plein emploi et redressement sensible de la balance des paiements. Le plan envisage un taux moyen de croissance de 4 pour cent, pour arriver à 5 pour cent par an en 1977. Il accorde la priorité à l'agriculture, à l'industrie, à la construction et au tourisme. L'expansion du secteur industriel sera essentiellement fondée sur le développement et la diversification des industries d'exportation. Pour le secteur agricole, les objectifs essentiels sont les suivants: augmentation des excédents exportables et remplacement sélectif des importations; renforcement de l'intégration agro-industrielle, redistribution du revenu agricole; amélioration générale des possibilités d'emploi. On compte que le secteur se développera à un taux annuel allant de 3,8 pour cent (hypothèse faible) à 4,6 pour cent (hypothèse forte). La production animale devrait progresser.

Au Brésil, le premier plan national de développe-

¹⁶ Les principales caractéristiques des plans de développement en cours en Amérique latine sont indiquées au tableau annexe 12.

ment coordonnera les activités gouvernementales en 1972-74. Il comporte trois programmes principaux: modernisation de l'économie, élargissement des frontières économiques et intégration sociale. L'objectif pour le PNB est un taux annuel de croissance de 8 à 10 pour cent. En 1974, le PNB par habitant devrait atteindre 500 à 510 dollars U.S. En particulier, les dépenses publiques seront consacrées aux secteurs qui favorisent la croissance: éducation, développement industriel, énergie hydro-électrique et transports. Le plan suppose un développement accéléré du secteur agricole de façon à rattraper le retard pris sur le secteur industriel. Les pouvoirs publics mettent l'accent sur la constitution d'unités de production agricole efficaces, l'emploi d'engrais et l'extension des terres irriguées afin de modifier l'agriculture traditionnelle pratiquée dans le nord-est du pays. S'efforçant résolument d'abaisser le taux d'inflation (12 pour cent seulement en 1973), le gouvernement oblige à nouveau les établissements financiers à réduire leurs frais et exerce de fortes pressions sur les Etats et les municipalités pour diminuer les coûts de production des entreprises industrielles, et sur les grossistes et les détaillants pour éviter des hausses de prix injustifiées. Le programme national d'intégration incorporé au plan envisage l'intégration économique ultérieure des régions nord et nord-est avec les régions évoluées grâce à un nouveau réseau routier dont l'axe principal est la voie transamazonienne. Ce programme comporte un projet de colonisation le long de cette route, qui vise à atténuer la pression démographique dans le nord-est.

En juin 1972, l'Office national de planification de Colombie a publié un document sur les quatre stratégies du développement: secteur urbain, promotion des exportations, productivité agricole et distribution du revenu. La priorité est accordée à l'urbanisation grâce à l'augmentation des investissements consacrés au logement et autres services complémentaires, en vue essentiellement de créer des emplois en milieu urbain. Les programmes de logement en cours, qui bénéficient de subventions, se poursuivront et seront complétés par un nouveau programme à financer séparément, à l'aide d'un fonds d'épargne et de logement. Pour accroître sensiblement les recettes d'exportation, on mise surtout sur les produits agricoles pour lesquels la Colombie est relativement avantagée (maïs, sucre, bananes et riz, par exemple). Plusieurs politiques promotionnelles ont été élaborées à cet effet. La productivité agricole devrait s'améliorer grâce à un emploi accru et à une meilleure utilisation d'intrants tels que les engrais et les semences améliorées. La réforme agraire demeurera un élément de cette stratégie. On s'efforcera de réduire la disparité des revenus grâce à une fiscalité plus progressive, à un contrôle plus strict des industries monopolistiques et à des politiques de salaires et de prix.

Le plan général de l'Equateur (1973-77) présente un ensemble équilibré d'options politiques, de réformes des institutions et de projets. Le développement de l'industrie pétrolière contribuera probablement à modifier profondément l'économie du pays. Les objectifs fondamentaux du plan sont les suivants: intégration nationale, élévation du niveau de vie, surtout pour les plus déshérités, et amélioration de la capacité productive grâce à une meilleure utilisation des ressources humaines, naturelles et financières. Un certain nombre de réformes fondamentales seront réalisées dans le domaine de l'administration publique, de la fiscalité et des structures agraires. Le plan prévoit les objectifs de croissance annuelle suivants: 9,9 pour cent (aux prix du marché) pour le PIB, 3,4 pour cent pour l'emploi et 16,4 pour cent pour les exportations de pétrole. La production agricole devrait progresser au taux annuel de 5,3 pour cent. La consommation alimentaire devrait s'accroître de 6,7 pour cent par an sous l'effet de l'augmentation des revenus: c'est la consommation de viande et de poisson qui devrait marquer la plus grosse avance (8,5 pour cent), et celle de céréales qui progresserait le moins (5,5 pour cent).

Le plan prévoit pour le secteur agricole quatre programmes fondamentaux et trois programmes de soutien. Les programmes fondamentaux concernent la réforme agraire, la colonisation, la commercialisation agricole et la production. Les programmes de soutien ont trait à la recherche, à l'assistance technique ainsi qu'à la production et à la distribution de semences certifiées et à haut rendement. La réforme agraire comportera le transfert de quelque 75 000 familles sur 600 000 hectares actuellement sous-utilisés. Le programme de colonisation a un rôle de complément. Actuellement, des projets spécifiques prévoient l'installation de 5 500 ménages agricoles au cours des cinq prochaines années. L'objectif final est d'installer 15 000 ménages. Le coût de ce programme est évalué à 442,5 millions de sucres (prix de 1972), et son financement sera assuré en majeure partie par le secteur public, car les investissements privés seront probablement de l'ordre de 90 millions de sucres ou moins. Les améliorations dans le domaine de la commercialisation consisteront non seulement à rationaliser les services existants, mais aussi à garantir des prix minimaux aux producteurs, à développer les installations d'entrepôt et à assurer un approvisionnement permanent en produits alimentaires à des prix équitables. Le programme de production porte sur trois groupes principaux de produits: (a) produits destinés à la consommation intérieure et devant se substituer aux importations, tels que graines oléagineuses, graines de ricin, céréales, pommes de terre, caoutchouc et tabac; (b) produits d'exportation traditionnels ou nouveaux tels que bananes, cacao, café, canne à sucre, fibres (coton

et abaca), pyrèthre et thé; (c) autres produits: sur-tout produits de l'élevage, fruits et légumes.

En ce qui concerne les programmes de soutien, on attache plus d'importance que les années précédentes à l'assistance technique, à laquelle seront consacrés 156,8 millions de sucres. La recherche appliquée, à laquelle iront 594 millions de sucres, portera sur les cultures d'exportation et sur celles destinées à remplacer les importations.

La Bolivie prépare actuellement un nouveau plan à moyen terme de développement économique et social qui succédera aux plans annuels d'urgence de 1971 et 1972.

Au Paraguay, le plan de développement pour 1971-1975 prévoit un taux annuel moyen de croissance du PIB de 6 pour cent. Il faudra investir chaque année un total représentant en moyenne 21,6 pour cent du PNB pendant la période du plan pour maintenir ce taux de croissance. La part du secteur public dans les investissements totaux, qui s'élevait à 27 pour cent en 1970, passerait à 37 pour cent en 1975. Le plan fonde sa stratégie sur le développement des agro-industries et sur des travaux publics importants, mais ne donne pas de détails sur la lutte contre le chômage. Selon le plan, le Paraguay est un pays trop petit pour parvenir à l'autosuffisance en ce qui concerne la production industrielle et il doit tirer davantage parti des nombreuses terres agricoles inutilisées et des importantes ressources en énergie hydro-électrique pour approvisionner en aliments frais et en produits alimentaires transformés les grands marchés du Brésil et de l'Argentine. L'accent n'est donc plus mis sur les projets d'infrastructure de base, mais sur ceux qui contribuent directement à développer la production végétale et animale. Les investissements seront surtout consacrés aux programmes de portée relativement modeste qui ont débuté dans les années soixante et qui sont maintenant considérablement amplifiés (élevage, blé, crédit « surveillé » aux petits et moyens exploitants, colonisation).

Au Mexique, il n'existe toujours pas de plan formel de développement, mais on a créé un service de planification et de programmation au Ministère de la Présidence. Ce service coordonne les programmes sectoriels établis dans les divers ministères et organismes publics. Parmi les objectifs du développement figurent une meilleure répartition de l'activité économique dans l'ensemble du pays afin de réduire les disparités de revenus entre régions, la réduction du chômage et l'augmentation de la productivité dans les secteurs stationnaires. Pour l'agriculture, il s'agit surtout de transformer plus rapidement l'exploitation traditionnelle qui se caractérise par le faible niveau de productivité et de revenus.

Au Guatemala, on a ramené de 7,8 à 6,2 pour cent le taux annuel de croissance du PIB fixé dans le plan pour 1971-75 en raison de la conjoncture éco-

nomique défavorable. Le plan vise à accroître sensiblement les investissements publics et privés et à mieux les répartir à travers le pays, à améliorer la balance des paiements, à réduire les disparités de revenus et à diversifier les productions végétale et animale. Parmi les objectifs à plus long terme du secteur agricole figurent une meilleure répartition des revenus et la participation plus active des campesinos.

El Salvador a établi un nouveau plan quinquennal (1973-77) qui vise à réduire le sous-emploi et le chômage, notamment dans le secteur agricole. Les autres objectifs sont les suivants: relèvement des niveaux nutritionnels, amélioration des services sanitaires et de l'approvisionnement en eau potable, développement des programmes officiels de logement. La production agricole doit progresser pour répondre non seulement aux besoins liés à la croissance démographique et à l'élévation des revenus, mais aussi à ceux découlant de la redistribution des revenus, qui est l'un des éléments caractéristiques du plan. Dans le secteur agricole, une attention particulière sera accordée au développement des programmes d'assistance technique et de crédit et à la réforme du régime foncier.

Au Honduras, le nouveau gouvernement est en train de réviser le plan de développement pour 1973-1977. L'un de ses premiers objectifs est de faire participer les paysans à la prise des décisions de caractère économique et social comme celles qui ont trait à la mise en valeur des ressources forestières. La modernisation de l'agriculture paysanne et la réforme agraire, qui sont à la base même du plan, devraient engendrer une augmentation de la production et des revenus, dans le cadre d'une redistribution planifiée des revenus et une plus large utilisation de la main-d'œuvre agricole.

Au Nicaragua, on a établi le plan national de développement pour 1972-76. Le plan met l'accent sur la nécessité d'accroître la production agricole. Mais le tremblement de terre qui s'est produit en décembre 1972 a obligé le gouvernement à consacrer une grande partie des investissements publics et des dépenses courantes de développement aux travaux de reconstruction. Au début de 1973, le gouvernement a demandé au Secrétariat permanent du Traité général d'intégration de l'Amérique centrale d'évaluer les incidences économiques du séisme.

Le gouvernement du Costa Rica s'est fixé comme objectifs essentiels de développement une croissance économique soutenue, une distribution plus équitable du revenu et le plein emploi. Le programme de développement agricole pour la période 1971-74 comporte des projets dans les domaines suivants: formation, crédit, coopératives, services de commercialisation, régime foncier, et prévoit la création de centres ruraux modernes. Le budget total du pro-

gramme a été fixé à 247,2 millions de colones. Pendant les deux premières années d'application du programme, on a enregistré des résultats notables dans le domaine de la formation, de la décentralisation des services agricoles et de la coordination, notamment entre les services de vulgarisation et de crédit. Le programme a également permis d'améliorer la planification agricole aux niveaux nationaux, régionaux et cantonaux.

Au début de 1970, on a élaboré au Panama une stratégie décennale de développement national, puis un plan quinquennal d'investissements publics pour 1971-75. La stratégie du développement vise essentiellement à tirer parti de la situation géographique du Panama, notamment en développant le tourisme et les usines de montage, et en faisant du pays un centre financier international. On espère augmenter les ressources nationales par les moyens suivants : diversification des exportations, intégration économique nationale et régionale, intégration sociale grâce au développement communautaire et fourniture à la population d'avantages sociaux et de nouvelles possibilités d'emploi. Le plan quinquennal d'investissements publics envisage un taux moyen annuel de croissance du PIB de 8 pour cent pendant la période du plan et des investissements bruts totaux (dont le tiers environ en provenance du secteur public) représentant à peu près 22 pour cent du PNB. Les pouvoirs publics ont beaucoup développé leur capacité d'identifier et d'établir des projets, ce qui a amené les organismes financiers internationaux à promettre leur aide pour des projets importants.

A la Jamaïque, on n'a pas adopté de nouveau plan national de développement depuis l'achèvement du plan quinquennal de l'indépendance (1963-68). A la fin de 1972, on a cependant commencé à élaborer un plan de reconstruction et de développement agricoles. Il est probable que les principaux objectifs en seront les suivants : augmentation de la production agricole de façon à pouvoir répondre à tous les types de demande ; amélioration du niveau de vie de la population rurale ; répartition plus équitable des revenus dans le secteur agricole et réduction de l'écart important qui existe entre le secteur agricole et les autres secteurs sur le plan de la productivité et des revenus. On souligne combien il importe que la préparation du plan soit décentralisée de façon à y faire participer tous les groupements intéressés à la planification sectorielle.

A Trinité-et-Tobago, les principaux objectifs du troisième plan quinquennal de développement (1969-1973) sont les suivants : diversification de l'économie fondée sur le pétrole, réduction sensible du sous-emploi et du chômage (problème le plus grave), transfert de la prise des décisions d'ordre économique qui, autrefois à la charge des organismes centraux, sera confiée aux organismes locaux, et répartition

plus équitable des revenus. Toutefois, la découverte de nouvelles ressources pétrolières et des difficultés socio-économiques et politiques ont limité cette évolution, notamment sur le plan de la diversification. En ce qui concerne le secteur agricole, le plan vise à diversifier la production, à réduire la dépendance vis-à-vis des importations et à utiliser toute la main-d'œuvre rurale, abondante et sous-employée. A la fin de 1972, les autorités chargées de la planification, conscientes de la nécessité de renforcer le processus de planification en général, et l'élaboration et l'exécution des projets en particulier, étudiaient un quatrième plan quinquennal de développement.

Dans son plan de développement national pour 1970-74, la République Dominicaine a mis l'accent sur l'importance des investissements publics dans les domaines de l'énergie, des communications, des transports, de l'irrigation et de l'agriculture. En 1974, 43 pour cent du total des investissements doivent aller à la formation de capital dans le secteur public. Pour le secteur agricole, il existe un plan général de développement qui prévoit un taux annuel de croissance de 5,5 pour cent. On pense que l'extension des superficies cultivées permettra d'obtenir 60 pour cent de l'accroissement envisagé de la production. Les programmes de développement agricole prévoient la diffusion des techniques modernes, grâce à l'aide fournie aux petits exploitants dans les domaines suivants : vulgarisation, enseignement agricole, commercialisation, services de crédit et recherche. Dans le cadre de la réforme agraire, on envisage l'installation de 30 000 ménages agricoles et des programmes complémentaires d'assistance.

Un plan quinquennal de développement (1971-76) est en cours à Haïti. Près de la moitié des investissements totaux devrait provenir de source étrangère. Les objectifs visés sont l'accélération du développement agricole grâce à une augmentation soutenue des rendements et à l'extension des superficies cultivées, et le développement des autres secteurs, notamment l'industrie et le tourisme, afin d'accroître les possibilités d'emploi. Le plan comporte des investissements relativement importants dans le secteur agricole, dans le but d'augmenter la productivité grâce à une meilleure utilisation des ressources en eau, à l'emploi accru d'engrais et d'autres inputs modernes, à l'amélioration des pâturages et à la création de petites usines pour la transformation des produits végétaux et animaux. Un des principaux obstacles qui s'opposent au succès de ce programme est l'absence de projets viables susceptibles d'être financés par des organismes internationaux.

Au Surinam, le deuxième plan quinquennal (1972-76) insiste sur la nécessité de réduire de moitié le nombre des chômeurs (quelque 12 pour cent de la main-d'œuvre) et aussi d'améliorer la répartition des

revenus entre individus et entre régions. Dans le secteur agricole, l'accent est mis sur le développement de la production végétale, notamment le riz, principal aliment de base, l'huile de palme et les bananes.

A Cuba, l'Office central de planification est chargé d'élaborer les diverses options en matière de développement à long terme, de fixer les priorités et de coordonner les plans annuels établis par les ministères et les organismes officiels. La stratégie actuelle de développement à moyen terme vise à accroître de 47 pour cent la production végétale et animale entre 1971 et 1975, tout en assurant dans une plus grande mesure la transformation des produits agricoles pour augmenter les revenus intérieurs et les recettes d'exportation. Une priorité élevée est accordée à la mécanisation et à une meilleure organisation de la production sucrière ainsi qu'à une diversification plus poussée de la production agricole, notamment par la promotion de l'élevage. A l'heure actuelle, les autorités cubaines chargées de la planification s'efforcent de coordonner les activités de planification des organismes officiels, de décentraliser la prise des décisions et de donner un caractère plus formel à la planification à long terme.

En Guyane, le plan quinquennal de développement (1972-76) met l'accent sur la réduction du chômage et sur l'accélération de la croissance économique autonome. Les investissements publics seront consacrés au développement de l'agriculture, des forêts et des pêches, à l'infrastructure en matière de transport, à l'énergie et au logement. Les principaux objectifs agricoles sont les suivants: rendre le pays moins tributaire du sucre (le sucre et ses dérivés représentent le tiers des exportations totales et 10 pour cent du PIB); parvenir à l'autosuffisance en ce qui concerne la production alimentaire; exploiter les ressources de l'arrière-pays; et créer des emplois pour la population agricole.

Réforme agraire

Plusieurs pays d'Amérique latine déploient actuellement de grands efforts dans le domaine de la réforme agraire, tout en s'écartant de certaines des conceptions traditionnelles proposées par les sociologues. On admet maintenant que des indicateurs économiques comme le PNB, le taux d'adaptation technologique, le taux de croissance économique, etc., n'ont qu'une signification partielle lorsqu'il s'agit de déterminer le stade atteint par les pays en voie de développement.

Une conception plus large du développement rural s'est fait jour lors de réunions récentes: ainsi la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

qui s'est tenue à Caracas¹⁷, a recommandé aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO le cadre conceptuel de référence ci-après en matière de développement: « Le développement ne signifie pas uniquement croissance tendant à la seule augmentation quantitative de la production. Les Nations Unies ont maintes fois reconnu que le développement est un concept plus vaste, qui suppose la redistribution des revenus et des ressources productives et la participation plus large de tous les secteurs de la population aux institutions sociales et politiques. Le développement de l'Amérique latine doit être conçu comme un processus de changement structurel comportant non seulement l'accroissement de la production, mais également la modification des institutions, ainsi que la participation créatrice de toute la population. »

En adoptant la résolution d'où est tirée la citation ci-dessus, on a reconnu officiellement que la réforme agraire et la conception plus large du développement rural exigent une réorganisation de l'ensemble du cadre institutionnel. Non seulement certains pays de la région ont admis et adopté cette conception du développement, mais ils sont déjà en train de l'appliquer.

On a récemment élaboré de nouvelles approches à la réforme agraire, dont les plus importantes ont trait à sa mise en œuvre. Lorsque la réforme était uniquement axée sur la notion de régime foncier, on se préoccupait essentiellement de la distribution des terres, sans guère accorder d'attention — ou de ressources — aux transformations sociales, à la production et aux services de soutien. La réforme, centrée sur les aspects légaux du transfert des terres et de la délivrance des titres de propriété, avait un caractère plutôt juridique. Rien d'étonnant donc que l'on ne soit pas parvenu aux résultats escomptés. Avec la nouvelle conception dynamique, la réforme agraire n'est plus seulement un instrument juridique comportant toute une réglementation en matière d'expropriation des terres, d'indemnisation, de baux, de délivrance des titres de propriété, etc. On la considère maintenant comme un moyen de développement global, intégré. La possession des terres perd de son importance: ce qui compte, c'est leur utilisation et la répartition des profits qu'elles engendrent.

Dans cette nouvelle optique s'insèrent des mesures concernant la structure sociale, la production et les services de soutien qu'appelle une véritable réforme agraire. La réforme agraire a franchi des frontières techniques et administratives et devient un processus de changement social, grâce auquel une partie du pouvoir économique et politique passe des propriétaires fonciers aux paysans. Pendant la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine de 1970, les processus qui se déroulent actuellement dans la

¹⁷ Rapport de la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, Venezuela, 12-20 octobre 1970. p. 36 et 37. Rome, FAO, 1970.

région ont été examinés et ramenés à trois types¹⁸ ainsi définis:

1. Processus orientés essentiellement vers la modernisation de l'agriculture.
2. Processus de transformation graduelle de la structure agraire.
3. Processus radicaux de transformation de la structure du secteur agricole avec modification simultanée de toute la structure de la société.

Une caractéristique importante de la nouvelle approche à la réforme agraire est la participation active des campesinos aux décisions concernant leur avenir, et la volonté de changement qu'ils manifestent. Ils sont en train de mettre sur pied de solides organisations ayant des objectifs clairs et définis.

Au Chili, les cinq confédérations nationales et une fédération provinciale de campesinos comptent maintenant au total quelque 253 500 membres. En Colombie, l'Asociación Nacional de Usuarios Campesinos, récemment créée, grouperait 1,5 million de personnes environ et, à Cuba, 4 490 associations paysannes comptent quelque 148 000 membres. Au Honduras, la Federación Nacional Campesina de Honduras, la Federación de Cooperativas de la Reforma Agraria de Honduras et l'Asociación Nacional de Campesinos de Honduras ont plus de 100 000 membres. Au Panama, la Confederación Nacional de Asentamientos Campesinos, récemment constituée, réunit déjà 10 000 personnes. Au Pérou, la participation des campesinos au processus de réforme se manifeste surtout à travers les coopératives et les sociétés agricoles à but social.

Non seulement ces organisations prennent une part active au mouvement paysan en général, mais elles sont aussi le pivot des nouvelles structures de production. En règle générale, il s'agit des organisations mêmes qui avaient combattu pour obtenir des terres et elles adoptent habituellement une forme associative d'exploitation des terres, à la différence des organisations paysannes du passé qui s'intéressaient uniquement à l'acquisition des terres, laissant à chaque paysan ou aux services officiels le soin de décider des méthodes ou des systèmes de production à adopter.

Il est possible que la création d'organisations paysannes ayant cette nouvelle orientation dans les six pays considérés (Chili, Colombie, Cuba, Honduras, Panama et Pérou) renforce le rôle et l'esprit de solidarité du campesino dans d'autres pays, et contribue à rendre plus dynamique le programme des anciennes organisations qui ont joué autrefois un rôle important dans le mouvement agraire de leur pays, comme cela

a été le cas pour la Confederación Nacional de Campesinos de México sous le régime de Lázaro Cárdenas, pour la Federación Campesina de Venezuela sous le gouvernement de Rómulo Betancourt, et pour la Confederación Nacional de Trabajadores Campesinos de Bolivia au début de la révolution.

La parcelle individuelle ou l'exploitation agricole familiale est l'expression de l'agriculture traditionnelle de subsistance qui se caractérisait par des méthodes primitives de production et des outils à main rudimentaires. Ces exploitations font place à de nouvelles structures conçues en fonction des régimes économiques et politiques actuels. La faillite du système qui consistait naguère à morceler les terres pour assigner un lopin à chaque famille a été amplement démontrée dans de nombreux pays. Les raisons de cet échec sont d'ordre technique, administratif et social. En général, l'expérience latino-américaine a montré qu'une petite exploitation, même si elle constitue une entreprise, ne saurait bénéficier, dans la même mesure qu'une grande, de la technologie, du crédit, de la commercialisation et de la gestion. Sur le plan social, l'exploitant devient un individualiste et parfois un solitaire qui ne participe pas aux affaires de la communauté à laquelle il appartient.

Dans certains pays, les campesinos et les fonctionnaires sont parvenus à la conclusion que les structures de la production doivent s'orienter dans un sens favorable aux intérêts de l'ensemble du groupe ou de la communauté — comme ce devrait être le cas pour la propriété des terres — et ils ont donc conçu différents types d'organisations qui penchent nettement vers l'agriculture associative ou collective. Lorsqu'on décide du type d'organisation de la production à adopter, il importe de distinguer deux aspects: d'une part, le régime foncier ou contrôle des terres, et, d'autre part, la forme d'exploitation. A cet égard, on a conçu quatre types différents d'entreprises agricoles collectives:

1. La propriété des terres est individuelle, mais chaque membre met les parcelles qu'il possède à la disposition du groupe et l'exploitation est collective.
2. La propriété et l'exploitation des terres sont collectives. Le titre de propriété est délivré au groupe et la propriété individuelle n'existe pas.
3. Chaque membre du groupe possède et exploite à titre personnel une petite parcelle, mais le gros des terres appartient au groupe et est exploité collectivement.
4. Chaque membre possède une petite parcelle qu'il cultive pour son propre compte; le reste des terres est également soumis au régime de la propriété individuelle, mais est exploité collectivement.

¹⁸ FAO, *Rapport de la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, Venezuela, 12-20 octobre 1970*, p. 79 et 80, Rome.

L'élément le plus important est le système d'exploitation des terres et non pas la propriété foncière. Mais c'est le système qui combine la propriété collective et l'exploitation collective qui semble se révéler le plus souhaitable du point de vue économique, social et technique. Il présente en outre l'avantage d'éviter le morcellement et le retour à la concentration des terres entre les mains d'une seule personne ou d'une seule société. Il empêche donc la formation des minifundia et des latifundia qui, dans de nombreux pays, font obstacle à un développement rationnel et vigoureux de l'agriculture.

SYSTÈMES DE RÉFORME AGRAIRE

On trouvera indiqués ci-après quelques-uns des nouveaux systèmes de réforme agraire appliqués dans les pays d'Amérique latine:

Chili. Colonie (*asentamiento*): organisation de type transitoire créée lorsqu'une exploitation agricole fait l'objet d'une expropriation; tous les anciens ouvriers agricoles (chefs de famille seulement) deviennent membres de la colonie et travaillent la terre collectivement. Après une période de 3 à 5 ans, les colons décident du type d'organisation permanente à adopter. Parfois, les colons conservent une petite parcelle qu'ils exploitent individuellement.

Centres de réforme agraire (*centros de reforma agraria*): organisation collective qui se distingue de la colonie à maints égards. La famille (femme et enfants à partir de 16 ans) fait partie du groupe; la propriété des terres est collective: seule la parcelle où se trouvent la maison et le verger familial est possédée à titre individuel; l'administration et toutes les activités des entreprises sont entièrement à la charge des campesinos, y compris l'obtention du crédit et d'autres inputs. Un comité choisi par le groupe exerce un rôle de surveillance; on ne peut faire appel à de la main-d'œuvre salariée qu'en période de pointe.

Colombie. Entreprises communautaires (*empresas comunitarias*): un groupe de campesinos reçoit un titre de propriété collective et constitue immédiatement une entreprise collective en vue de cultiver les terres ainsi acquises. Outre les activités agricoles, la société peut aussi se lancer dans l'agro-industrie. Les profits sont répartis au prorata du travail fourni par chaque membre.

Honduras. Coopératives de production de la réforme agraire (*cooperativas de producción de la reforma agraria*): c'est un système adopté par un groupe de campesinos en vue de l'exploitation collective des terres. La terre et les autres ressources productives sont aussi propriété collective. Les membres ne dis-

posent pas de parcelles de subsistance individuelles. La législation actuelle accorde aux campesinos un délai maximal de cinq ans pour décider s'ils veulent conserver ce type d'organisation ou s'ils préfèrent que la terre soit divisée en parcelles individuelles.

Panama. Colonies paysannes (*asentamientos campesinos*): dès le début, le système des colonies a été conçu comme une forme transitoire d'exploitation communautaire des terres, mais en même temps on prévoyait l'attribution d'une parcelle individuelle aux membres de la colonie. On considérerait aussi que ce système permettait de faire participer pleinement les campesinos à l'application et à l'évolution des programmes de réforme agraire. A la fin d'une période de trois ans, les campesinos décideront du type d'organisation à adopter.

Pérou. Coopératives de production (*cooperativas de producción*): c'est l'organisation adoptée pour exploiter et gérer les complexes agro-industriels. Tous les travailleurs (ouvriers, techniciens et personnel administratif) en font partie et deviendront propriétaires de tous les biens de l'entreprise. L'exploitation est collective; la propriété privée n'existe pas. Les dividendes sont répartis au prorata du travail fourni par chaque membre.

Sociétés agricoles à but social (*sociedades agrícolas de interés social*): tous les anciens ouvriers de l'exploitation organisent une coopérative de services pour gérer et exploiter le fonds, mais les bénéfices sont répartis entre les membres de la coopérative et les communautés voisines de l'exploitation qui font partie de la société agricole. Chaque entité reçoit un pourcentage des bénéfices; dans le cas des communautés, ces ressources sont investies uniquement dans des installations communautaires.

PROGRÈS DE LA RÉFORME AGRAIRE

On a constaté que tous ces nouveaux systèmes offraient les avantages suivants:

1. Avantages sociaux et économiques: l'organisation du travail adoptée par les agriculteurs est en même temps une organisation sociale qui a les résultats suivants: bien-être et participation de la communauté; augmentation plus rapide du revenu par habitant et par famille; meilleure utilisation des ressources; économies d'échelle; planification de la production alimentaire destinée à la consommation intérieure et amélioration des niveaux nutritionnels nationaux.
2. Techniques de production: les techniques modernes, notamment la mécanisation, sont facilement adoptées; de nombreuses cultures ne peuvent être pratiquées de façon efficace et profitable que sur

de vastes superficies; la production peut être orientée vers l'exportation, les produits entrent plus facilement dans le commerce mondial car ils sont obtenus à des prix compétitifs et en quantités suffisantes, et l'on peut établir un contrôle de la qualité.

3. Services de soutien: le crédit agricole peut être plus facilement obtenu et administré; les services de vulgarisation peuvent être fournis de façon plus efficace et plus économique; on peut créer des circuits de commercialisation; la participation à la transformation et à d'autres agro-industries est facilitée.

Certains de ces changements — notamment la participation des campesinos et l'apparition de systèmes de production de type associatif — se produisent dans de nombreux pays d'Amérique latine. Il n'est pas possible d'examiner dans le présent ouvrage les programmes appliqués dans chaque pays, mais on trouvera ci-après un aperçu des progrès réalisés en matière de réforme agraire au Chili et au Pérou.

Chili. La distribution des terres a commencé en 1929, année au cours de laquelle la Caja de Colonización Agrícola a entrepris de distribuer des terres nationales. La première loi sur la réforme agraire, promulguée en 1929, a été remplacée par la loi de 1967.

Entre 1929 et 1967 (date de promulgation de la première loi agraire), 4 026 familles ont bénéficié de la réforme et des projets de colonisation — soit moins de 130 familles par an en moyenne. De 1963 à 1964, le nombre des familles bénéficiaires a été de 2 350. De 1929 à 1964, les progrès ont donc été insignifiants et, les opérations étant conduites mollement et probablement à contrecœur, la situation n'avait pratiquement pas changé en 1965. La réforme agraire ne touchait alors que 4 876 exploitations. En 1965, le dispositif institutionnel était plutôt lourd et complexe dans le secteur agricole. Vingt-huit organismes différents s'occupaient de ce secteur, et quatre autres furent créés par la suite. Les organismes opérant dans le secteur agricole au Chili sont donc à l'heure actuelle au nombre de 32 et ils relèvent de cinq ministères différents. C'est ainsi que 80 pour cent du budget du secteur public agricole est géré et utilisé par des organismes qui ne dépendent pas du Ministère de l'agriculture. Autrement dit, les décisions économiques concernant le développement agricole ne sont pas prises par le Ministère chargé de la politique et du développement de ce secteur.

On peut juger des doubles emplois et des chevauchements d'activités ainsi que de la difficulté d'assurer la coordination lorsque l'on sait que 16 organismes s'occupent de la formation des campesinos (sept organismes du secteur public et neuf du secteur privé), que 16 s'occupent de la commercialisation, 10 des

services de vulgarisation et du crédit et quatre de la planification.

Cette prolifération des organismes et cet éparpillement des ressources ont eu pour conséquence la concentration des techniciens agricoles à Santiago et dans les capitales provinciales, de sorte qu'un nombre très restreint d'entre eux sont réellement en contact avec les campesinos, en milieu rural. En 1970, les techniciens agricoles, y compris les forestiers, se répartissaient comme suit: 47 pour cent à Santiago, 42 pour cent dans les capitales provinciales et 11 pour cent seulement dans les communautés rurales.

Le cadre institutionnel a aussi influé sur les programmes de crédit: jusqu'en 1970, 94 000 exploitations seulement (environ 30 pour cent du total) ont obtenu des crédits et, sur ce nombre, 2 000 propriétaires fonciers ont reçu 20 pour cent du crédit total accordé dans le pays.

La réforme agraire chilienne a commencé à se transformer en 1965 grâce à une série de mesures transitoires, alors que la seconde loi agraire était à l'étude, mais les modifications ont été rapides et spectaculaires depuis le changement de gouvernement en 1970. On peut résumer comme suit les objectifs de la politique de réforme agraire poursuivie par les pouvoirs publics.

1. Modifier rapidement le régime foncier en supprimant les latifundia et en favorisant la création de coopératives et autres formes socialistes de production agricole.
2. Modifier les rapports entre le secteur agricole et le reste de l'économie dans le but d'accroître la production et la productivité et de supprimer le chômage rural, tout en améliorant le revenu du secteur agricole par rapport à celui des autres secteurs de l'économie.
3. Stimuler la participation des paysans à l'ensemble du processus de transformation.
4. Planifier et réorienter les structures de production afin de mieux tirer parti des atouts naturels et économiques des principales régions géographiques du pays.
5. Améliorer les conditions de vie des groupes importants qui ont été traditionnellement négligés, comme les populations indigènes, par exemple.

La première mesure prise pour mettre en œuvre la nouvelle politique dans le cadre de la réforme agraire a été de réduire les latifundia. A cet égard, le gouvernement devait tenir compte des dispositions légales, comme l'article 3 de la loi en vigueur, qui interdit d'exproprier les exploitations comptant moins de 80 hectares de terres irriguées (ou leur équivalent *hectáreas de riego básico* [HRB]) et qui prévoit qu'en cas d'expropria-

tion, le propriétaire a le droit de conserver une superficie de 80 HRB. Tirant parti de ces dispositions légales, les propriétaires fonciers ont divisé leurs grands domaines en exploitations ne dépassant pas 80 HRB. C'est ainsi que depuis 1965, on a constaté que la superficie occupée par les exploitations de 40 à 80 HRB avait sensiblement augmenté. Avant 1965, ces exploitations couvraient 12,80 pour cent des terres productives du pays; en 1972, la proportion était passée à 27,3 pour cent. La superficie occupée par les exploitations de 5 à 40 HRB s'est elle aussi accrue, mais dans de moindres proportions. On peut dire que le programme chilien de réforme agraire a pratiquement supprimé les latifundia: de 1965 au 30 juin 1972, 4 642 latifundia représentant une superficie totale de 8 858 979 hectares ont fait l'objet d'une mesure d'expropriation au bénéfice de 75 000 familles.

Une fois les latifundia disparus, il s'agissait de savoir par quoi remplacer les structures et l'organisation des anciennes entreprises agricoles. La politique adoptée a été de maintenir l'exploitation ayant fait l'objet d'une expropriation et parfois de l'unir à une autre à des fins d'économie et de rentabilité.

Sous le gouvernement précédent, les campesinos étaient devenus membres d'organismes de production comme les colonies (*asentamientos*) pour gérer les exploitations ayant fait l'objet d'une expropriation, mais sous le régime actuel ils ont aussi organisé des comités de la réforme agraire (*comités campesinos de reforma agraria*), des centres de la réforme agraire (*centros de reforma agraria*), et également des centres de production (*centros de producción*). Tous ces organismes supposent une agriculture collective ou associative. Souvent, on distribue aussi aux membres du groupe une petite parcelle pour qu'ils l'exploitent à titre privé.

On distingue trois types de coopératives de production:

1. Les coopératives de production groupant de petits propriétaires fonciers (*cooperativas de asignatarios*) sont des coopératives de réforme agraire, dont les membres ont un titre individuel de propriété sur la terre, en association ou non avec d'autres personnes.
2. La propriété et l'exploitation coopérative des terres (*cooperativa asignataria*): celles-ci sont données à l'ensemble du groupe et la propriété individuelle n'existe pas.
3. Les coopératives mixtes (*cooperativas mixtas*): les terres sont attribuées à l'ensemble du groupe, mais les membres du groupe en possèdent aussi à titre personnel.

Pour favoriser la participation des campesinos à l'ensemble du processus, le gouvernement a créé les Consejos Comunales Campesinos, mais, à l'heure

actuelle, ces organismes ont un rôle purement consultatif et ils ne disposent d'aucun moyen juridique pour faire appliquer leurs décisions. Les organisations de campesinos ont cependant vu leurs effectifs augmenter et leur efficacité s'accroître.

Les administrateurs ont décidé qu'un seul organisme national — le Banco del Estado de Chile — s'occuperait du crédit agricole, ce qui a fait disparaître la Société pour la réforme agraire et l'Institut pour le développement agricole en tant qu'intermédiaires pour l'octroi de crédits aux bénéficiaires de la réforme agraire. En outre, les diverses formalités (documents et autres) auxquelles devaient se soumettre les emprunteurs ont été simplifiées et il suffit désormais de présenter un plan de cultures. Grâce à la nouvelle politique de crédit agricole, on a constaté une notable amélioration en ce qui concerne les prêts accordés et les remboursements effectués. Pendant la campagne agricole 1971/72, les bénéficiaires de la réforme agraire ont reçu 1 574 millions d'escudos et les autres emprunteurs 2 697 millions d'escudos.

Voyant qu'il ne parvenait pas à faire voter au Congrès les lois nécessaires pour modifier le cadre institutionnel, le gouvernement a décidé de coordonner les activités des nombreuses organisations en cause. A cet effet, il a établi neuf programmes techniques nationaux (production, formation et organisation des campesinos, conservation des ressources naturelles, crédit et fournitures d'inputs, etc.). En vertu de ce système, tous les organismes compétents dans un domaine déterminé doivent canaliser leurs efforts et leurs ressources pour assurer le succès des programmes nationaux correspondants.

Malgré toutes les mesures prises au Chili dans le cadre de la réforme agraire, les législateurs doivent encore s'attaquer au problème des petits propriétaires fonciers et à celui des droits sur l'eau, questions qui n'ont pas été réglées jusqu'ici par le programme de réforme. De nombreux planificateurs ont, d'autre part, souligné la nécessité d'accroître la production agricole, de réduire les importations de produits alimentaires et de rationaliser la distribution sur le marché intérieur.

Pérou. Les premières tentatives en matière de réforme agraire ont été faites en 1956 par l'intermédiaire de l'Instituto de Reforma Agraria y Colonización, que la loi 15037 (1964) a transformé en Oficina Nacional de Reforma Agraria. Les deux organismes se sont trouvés handicapés par les dispositions de cette loi qui protégeaient les complexes agro-industriels des régions côtières et les grands ranches des régions andine et tropicale. Les expropriations ont aussi été retardées par des procédures juridiques et administratives.

En 1965, date à laquelle la législation actuelle a été promulguée, 99 exploitations occupaient 40 pour cent des terres de la région côtière, et 181 exploitations couvraient 60 pour cent des superficies cultivées dans

la région de la Sierra. En outre, 59 grandes exploitations situées sur la côte occupaient une superficie totale de 230 000 hectares. Dans certaines régions, une grande partie des exploitations appartenait à des investisseurs étrangers; dans une région, l'implantation étrangère était presque totale: 0,01 pour cent seulement des exploitations étaient entre les mains d'exploitants péruviens. En conséquence, l'expropriation de ces grandes exploitations en faveur de Péruviens ne signifiait pas seulement que la propriété était transférée aux travailleurs, mais aussi que la souveraineté nationale était rétablie sur des biens du pays et que celui-ci pourrait désormais réinvestir dans son développement d'importantes ressources qui, dans le passé, lui échappaient.

La réforme agraire du Pérou, comme celle du Chili, a tiré parti de l'organisation structurelle des latifundia; ceux-ci ont été expropriés, mais on a conservé les mêmes unités économiques, techniques et sociales, avec tous les avantages découlant de la spécialisation et de la division du travail. Le changement fondamental introduit dans la nouvelle structure est l'appropriation et la distribution des profits de la production. Ce type d'organisation a été aussi favorisé par les mœurs des campesinos, notamment ceux de la Sierra, qui, par tradition, ont un penchant pour la propriété et l'exploitation collectives des terres.

L'innovation de la réforme agraire péruvienne a été la création de sociétés agricoles à but social (*Sociedades agrícolas de interés social*). Lorsque la question s'est posée de savoir comment gérer et distribuer les terres des latifundia de la Sierra, lesquels se distinguaient par leur organisation et leur efficacité, le gouvernement a dû tenir compte du fait que ces entreprises avaient été conduites par un nombre relativement restreint de travailleurs salariés. Transférer la propriété à ces ouvriers aurait eu pour effet de transformer d'un coup un petit nombre d'entre eux en riches propriétaires, en laissant totalement démunies de ressources des milliers de familles paysannes des environs. Le gouvernement a chargé une commission technique de déterminer quel serait le meilleur type d'organisation paysanne à adopter et, sur la base d'une étude approfondie des conditions sociales, économiques et techniques existant dans les latifundia et les communautés environnantes, on a créé les sociétés agricoles.

Dans une société de ce genre, les anciens ouvriers agricoles sont groupés dans une coopérative de services qui exploite l'entreprise agricole et dont font aussi partie certaines des communautés des environs. Les communautés sont choisies en fonction de certains critères, par exemple:

1. Situation géographique par rapport aux latifundia ayant fait l'objet d'une expropriation, la préférence étant donnée aux communautés adjacentes.

2. Possession par la communauté d'une partie des terres des latifundia, ou procédure judiciaire engagée par la communauté qui revendique certaines terres des latifundia.
3. Activités de la majorité des membres de la communauté analogues à celles de l'entreprise ayant fait l'objet d'une expropriation: par exemple, la communauté qui s'occupe de l'élevage des ovins aura la priorité lorsqu'il s'agit d'une exploitation spécialisée dans un tel élevage, à condition que d'autres conditions requises soient remplies.
4. Besoins de terres de la communauté.

Dans un cas précis, une exploitation de 216 000 hectares comptant 105 000 ovins a été transférée à 16 communautés et aux coopératives de services groupant les quelque 350 anciens ouvriers agricoles de l'exploitation. Les profits financiers réalisés par les communautés ne peuvent servir qu'à des investissements dans des programmes communautaires (bâtiments publics, écoles, systèmes d'adduction d'eau, etc.).

L'autre type d'organisation dont on a largement favorisé le développement est la coopérative de production. C'est le système qui avait été le plus utilisé dans les anciens latifundia de la région côtière, notamment dans les complexes agro-industriels produisant du sucre. C'est ainsi que plus de 20 000 anciens employés (ouvriers agricoles, techniciens et personnel administratif) d'un complexe industriel sont devenus membres des coopératives de production et propriétaires de 76 000 hectares de plantations de canne à sucre ainsi que des sucreries connexes.

Avec l'ancienne législation (loi 15037), la réforme agraire n'avait guère progressé en six ans (1964 à juin 1969): l'organisme chargé de la réforme agraire avait acquis 834 370 hectares mais n'en avait distribué que 384 259, à 14 345 familles. La réforme agraire a pris un caractère dynamique à la suite de la promulgation de la loi 17716 du 24 juin 1969. Certaines des dispositions de cette loi concernent les complexes agro-industriels de la région côtière et les grands ranches de la Sierra que l'ancienne législation protégeait. La loi générale sur l'eau a été promulguée un mois plus tard, le 24 juillet 1969. C'était un progrès important dans un pays comme le Pérou où l'eau est rare et où, dans le passé, de petits groupes faisaient la loi dans ce domaine alors qu'actuellement la question est du ressort exclusif de l'Etat. En vertu de cette législation, les droits sur l'eau et son utilisation rationnelle sont entièrement régis par l'intérêt public et les exigences du développement national. Entre juin 1969 et octobre 1970, le programme de réforme agraire a porté sur 2 847 477 hectares et a intéressé 81 155 familles. Le programme prévoit au total, d'ici à 1975, l'expropriation de 14 170 000 hectares au profit de 320 000 familles.

L'analyse qui précède, même si elle n'a qu'une portée limitée, révèle ce que la réforme agraire permet d'accomplir. L'exemple du Chili et du Pérou montre qu'une répartition judicieuse des ressources productives peut avoir des effets immédiats sur la distribution des revenus et sur les conditions de vie de la population rurale. Mais il apparaît aussi que malgré ces réalisations, il convient de consacrer plus de ressources à la réforme agraire, notamment dans les pays où les problèmes de la population paysanne restent graves.

Intégration économique régionale

Au cours de l'année 1972, on a noté une évolution encourageante dans le domaine de l'intégration économique en Amérique latine. L'événement le plus important a été l'adhésion du Venezuela à l'Accord de Carthagène (Groupe andin). Après une période pleine de difficultés pour le Marché commun d'Amérique centrale, il semble que l'on soit sur le point de surmonter les obstacles. Les pays membres de l'Association de libre-échange des Caraïbes (CARIFTA) ont décidé de transformer la zone actuelle de libre-échange en communauté économique. Enfin, la nécessité urgente de débloquer la situation a été évoquée lors des réunions de l'Association latino-américaine de libre-échange (ALALE).

La participation du Venezuela au Groupe andin donne une nouvelle impulsion à ce système d'intégration qui s'est caractérisé par son dynamisme. Le Venezuela devenant le sixième membre du Groupe, celui-ci disposera d'une nouvelle source intéressante de capitaux à investir. En même temps, de nombreuses entreprises vénézuéliennes qui ont fonctionné en deçà de leur capacité auront la possibilité d'accroître leur production et d'en réduire le coût, ce qui les rendra sans doute plus compétitives par rapport aux industries analogues de la région. Les six pays du Groupe compteront près de 91 millions d'habitants en 1980, année où le programme d'intégration devrait être achevé pour les quatre pays les plus développés.

Le Conseil de planification de la Commission de l'Accord de Carthagène a approuvé une étude sur une stratégie sous-régionale visant à diffuser largement le document relatif aux bases générales d'une stratégie sous-régionale du développement (qui a été établi avec le concours de la FAO)¹⁹; ce document serait examiné par chaque pays membre qui présenterait ses observations et suggestions à la Commission de l'Accord de Carthagène; finalement, le Conseil se réunirait à nouveau pour analyser les observations et suggestions reçues. Seront examinées les questions suivantes: objectifs généraux du développement pour

la région et rôle du processus d'intégration; objectifs du développement industriel; concept d'espace économique et stratégie d'intégration partielle; rôle du secteur agricole et problèmes de son développement intégré; problèmes financiers et d'investissement; mesures permettant d'assimiler les connaissances techniques des pays étrangers; politiques commerciales; ressources humaines et emploi; choix de projets stratégiques; priorités en matière de coordination des politiques.

Le Groupe a conclu — ou est en train de négocier — des accords commerciaux avec le Mexique, l'Argentine, le Japon, le Marché commun d'Amérique centrale et la Communauté économique européenne. L'Equateur, l'un des deux pays les moins développés du Groupe (l'autre étant la Bolivie), a bénéficié de l'élimination des obstacles d'ordre administratif auxquels se heurtaient ses exportations vers le Pérou et le Chili. Les exportations de l'Equateur vers la sous-région ont augmenté de 84 pour cent en 1971 (par rapport à la moyenne 1965-69), contre 2 pour cent seulement en 1970.

La Société andine pour le développement a approuvé l'octroi de prêts à la Colombie pour des études de pré-viabilité et de viabilité concernant des projets agricoles, à la Bolivie pour une étude de pré-viabilité visant un système de commercialisation pour l'exportation des produits de l'élevage et à la Ecuatoriana de Atún, S.A., entreprise mixte financée par l'Equateur et le Chili et s'occupant d'installations frigorifiques.

En 1972, le Marché commun d'Amérique centrale a souffert du déséquilibre des échanges entre le Costa Rica et les autres pays membres, ainsi que des problèmes liés au conflit entre le Honduras et El Salvador. Après plusieurs réunions des ministres de l'économie des pays membres, il a été décidé que le Costa Rica pourrait réduire ses importations en provenance des autres pays d'Amérique centrale en appliquant des taux de change différents selon qu'il s'agit de produits « indispensables » ou « non indispensables ». On est également convenu d'éteindre la dette du Costa Rica vis-à-vis de la Chambre de compensation d'Amérique centrale avec l'aide du Fonds de compensation monétaire d'Amérique centrale. Une commission spécialisée a été chargée de réorganiser la Chambre de compensation dans le but d'améliorer les bases juridiques de l'intégration et de mettre au point une politique économique régionale commune.

Les ministres de l'économie, qui se sont rencontrés à San José (Costa Rica) le 18 octobre 1972, ont décidé de tenir une série de réunions en vue d'examiner et de négocier la réorientation du Marché commun d'Amérique centrale. Un document établi par le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA) sera utilisé comme instrument de travail au cours de ces

¹⁹ *Bases generales para una estrategia subregional de desarrollo*, 3 volumes, Lima, 1972.

réunions²⁰. Cette étude propose les bases à partir desquelles les pays membres pourraient négocier la réorganisation du Marché commun d'Amérique centrale et elle recommande de modifier le Traité général de façon à transformer le Marché commun en communauté économique.

Les gouvernements des pays membres de la CARIFTA ont décidé de remplacer la simple union tarifaire par un Marché commun des Caraïbes à compter du 1^{er} mai 1973. Le nouveau traité harmonise les mesures fiscales accordées en faveur de l'agriculture et de l'industrie et prévoit des concessions spéciales pour les pays économiquement moins développés (Grenade, Ste-Lucie, St-Vincent, Dominique, St-Christophe-Nevis, Antigua, Montserrat et Honduras britannique). Un plan de développement sera établi dans le cadre régional.

²⁰ Ce document s'inspire largement des données fournies par le Groupe consultatif de la FAO pour l'intégration économique de l'Amérique centrale.

Lors d'une récente réunion de l'ALALE, les pays membres ont étudié le rôle des organismes nationaux de commercialisation agricole. Un document établi par le Comité permanent soulignait le rôle important que jouent ces organismes dans la distribution et la stabilisation des prix des produits agricoles. Ils s'efforcent d'assurer un revenu minimal aux petits exploitants et de fournir les denrées essentielles aux prix les plus bas. Ils aident aussi les pouvoirs publics à contrôler les importations et à réglementer les exportations de produits agricoles. Comme divers pays n'ont pas encore ratifié le Protocole de Caracas, la dernière conférence de l'ALALE a adopté certaines mesures provisoires. Elle a décidé d'harmoniser les politiques commerciales agricoles et les réglementations sanitaires, et de réaliser une étude analytique et comparative sur les politiques de l'offre et du commerce des produits agricoles ainsi que sur les modalités d'application.

Extrême-Orient

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

En 1972, la croissance économique a été sensiblement affectée par le comportement médiocre du secteur agricole dans la plupart des pays de la région, du fait surtout de la mauvaise mousson. En conséquence, le taux de croissance moyen pondéré du PIB, qui a diminué depuis 1969, année où il avait atteint le chiffre record de 5,8 pour cent, ne sera probablement que de 4 à 5 pour cent environ en 1972. En Inde, le revenu national n'a augmenté que de 1,5 à 2 pour cent malgré une expansion de 7 pour cent de la production industrielle. Au Bangladesh, les difficultés rencontrées pour remettre sur pied l'économie nationale ont été aggravées par les effets défavorables de la sécheresse qui a contraint ce pays à consacrer une part accrue de ses maigres ressources en devises à des importations supplémentaires de céréales vivrières. Le taux de croissance en Birmanie est tombé à 3,1 pour cent, contre 6,2 pour cent l'année précédente, la croissance relativement lente du secteur agricole n'ayant été que partiellement compensée par une expansion de 12 pour cent de la production minière. En République de Corée, le taux de croissance du PNB est tombé de 10,2 pour cent en 1971 à 7,1 pour cent à la suite de l'application de mesures de stabilisation. En Thaïlande, l'économie n'a pas atteint l'objectif de croissance annuelle de 7 pour cent fixé dans le plan national de développement pour 1972-76.

En Indonésie, le PNB a probablement augmenté plus lentement que l'année précédente (6,9 pour cent), malgré une progression de la production industrielle et de la production de pétrole brut. Les effets de la sécheresse se sont aussi fait sentir en République khmère, au Laos et en République du Viet-Nam, où la guerre et les troubles ont continué à réduire radicalement l'activité économique, ainsi qu'au Népal et à Sri Lanka où les progrès enregistrés ont été faibles.

Au Pakistan, en revanche, la production agricole a contribué à la croissance de 1,7 pour cent du PNB, car le secteur industriel a marqué un recul malgré une reprise progressive après les profondes répercussions de la guerre. En Malaisie, la croissance de l'économie, qui a atteint 5,8 pour cent environ, a néanmoins été inférieure à l'objectif de 6,5 pour cent fixé dans le deuxième plan quinquennal. Ce taux de croissance a dépassé celui de l'année précédente malgré les prix défavorables pour les principaux produits d'exportation; la production industrielle a continué de progresser rapidement à un taux près de deux fois supérieur au taux général. Aux Philippines, les prévisions qui fixaient à 6 pour cent le taux de croissance pour 1972 ne se sont pas concrétisées en raison des graves dommages causés par les typhons et les inondations en juillet. L'essor économique de Singapour s'est poursuivi au taux élevé de 12 pour cent, contre 10 pour cent en 1971.

Production agricole

Le comportement du secteur agricole a été gravement affecté par la mauvaise mousson pendant l'été 1972 dans la plupart des pays de l'Asie du Sud-Est²¹. La baisse de 3 pour cent de la production n'avait été précédée que d'une très légère augmentation en 1971, d'où des disponibilités particulièrement réduites dans de nombreuses régions. Dans presque tous les pays, la production alimentaire par habitant a diminué pour la deuxième année consécutive, mais les moyennes nationales ne donnent pas une idée exacte de la situation critique des groupes vulnérables à bas revenu qui sont les plus touchés par la hausse des prix des aliments de base qui se raréfient²². En outre, pour se procurer à l'étranger, à des prix plus élevés, les quantités importantes de céréales vivrières nécessaires, il a fallu consacrer de nouvelles devises aux achats commerciaux.

Les effets de la sécheresse sur la production, notamment de céréales maïs aussi sur celle des cultures commerciales importantes, ont montré que l'agriculture de la région continuait d'être fortement tributaire de pluies favorables et ont donc mis en relief la nécessité urgente d'une stratégie visant à stabiliser la production moyennant l'extension des superficies irriguées, la meilleure utilisation des ressources en eau et la mise au point de techniques appropriées de culture en sec. En outre, la difficulté qu'ont la plupart des pays en développement à faire face aux déficits de la production alimentaire montre combien il importe de disposer de stocks suffisants en guise d'assurance contre les mauvaises récoltes. Le tableau 2-15, qui indique la fluctuation moyenne en pourcentage (par rapport à la tendance) de la production de certaines céréales dans les principaux pays producteurs durant la période 1961-71, donne une idée de l'instabilité de la production.

La diminution de la production agricole a été particulièrement sensible en Inde, pays qui représente près de la moitié de la production régionale. Les prévisions annonçant que la production de céréales vivrières dépasserait le chiffre de la campagne précédente (105 millions de tonnes) ont été progressivement ramenées à 100 millions de tonnes, car une sécheresse extrême a continué à sévir dans presque tout le pays pendant tout l'automne et au début de l'hiver, ce qui a même réduit les disponibilités en eau potable dans certaines régions. Vu le faible niveau de remplissage des réservoirs des centrales électriques, la production d'électricité a diminué, ce qui a limité l'utilisation des pompes électriques pour l'irrigation et

TABLEAU 2-15. - EXTRÊME-ORIENT: TAUX DE CROISSANCE ET FLUCTUATIONS ANNUELLES DE LA PRODUCTION DE CERTAINES CÉRÉALES DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS, DE 1961 A 1971

	Taux de croissance de 1961-63 à 1969-71	Variation annuelle moyenne ¹
 Pourcentage	
Riz (paddy)		
Bangladesh	1,6	6,1
Birmanie	1,1	4,3
Inde	2,2	6,7
Indonésie	5,2	5,4
Philippines	3,8	4,2
Thaïlande	2,4	4,5
BLÉ		
Inde	7,9	12,9
Pakistan	6,9	9,4
MAÏS		
Inde	3,9	7,3
Indonésie	0,2	17,2
Philippines	6,0	4,3
Thaïlande	13,5	4,1

¹ Le pourcentage de fluctuation annuelle moyenne par rapport à la tendance est calculé selon la formule suivante :

$$F = \frac{100}{n} \sum_{i=1}^n \frac{[x_i - \bar{x}_i]}{\bar{x}_i}$$

où x_i = volume de la production à la date i

\bar{x}_i = tendance

n = nombre d'années.

freiné aussi la production d'engrais. Pour compenser les pertes subies par les principales cultures d'été, notamment le paddy, le millet et le maïs, on a lancé un programme de production d'urgence destiné à fournir un supplément de 15 millions de tonnes de céréales vivrières (8,4 millions de tonnes de blé, 3,5 millions de tonnes de riz et 3,3 millions de tonnes de céréales secondaires), moyennant des semis effectués en fin d'été et des plantations supplémentaires de cultures d'hiver. Toutefois, ces objectifs n'ont pas été atteints en raison de la sécheresse continue, des maladies et de la pénurie d'électricité et d'engrais.

La production déficitaire de céréales vivrières en Inde a fortement réduit les disponibilités alimentaires, notamment pour les groupes à bas revenu. Les prix de gros de toutes les denrées alimentaires ont augmenté de près de 20 pour cent entre la fin de 1971 et la fin de 1972. Les prix du riz et du blé se sont accrus d'environ 15 et 10 pour cent respectivement, et le prix des légumineuses alimentaires a lui aussi monté en flèche en raison de la stagnation de la production. Bien que les achats officiels de céréales pour la distribution aient été très inférieurs à l'objectif fixé, le stock régulateur qui, selon les informations disponibles, était de l'ordre de 9,5 millions de tonnes au milieu de 1972, n'était plus que de 3,5 millions de

²¹ Les indices de la production alimentaire et agricole régionale (non compris la Chine) sont indiqués au chapitre 1, tableau 1-2.

²² Les indices de la production alimentaire et agricole, totale et par habitant, sont indiqués par pays au tableau annexe 2.

tonnes à la fin de l'année. On a donc prévu d'acheter sur le marché mondial des céréales vivrières (blé et sorgho surtout) pendant le début de l'année 1973, et quelque 2,5 milliards de roupies ont été consacrés aux opérations de secours, notamment aux programmes d'alimentation gratuite et de travaux d'urgence. En outre, le gouvernement a pris en charge le commerce de gros du blé depuis mars 1973 en vue d'assurer des prix rémunérateurs aux agriculteurs tout en permettant aux consommateurs de se procurer du blé à des prix raisonnables et en réprimant l'accapement à des fins spéculatives.

Parmi les cultures commerciales importantes qui ont souffert de la sécheresse, les graines oléagineuses et le jute ont accusé un grave recul. La production d'arachides a baissé de plus de 20 pour cent, d'où une pénurie d'huiles comestibles sur le marché intérieur et, partant, la nécessité d'accroître les importations. La production de coton a diminué par rapport au niveau record de 1971, mais elle continue à dépasser sensiblement la moyenne des cinq années précédentes. La production de sucre a elle aussi baissé. Pour la campagne qui s'est achevée en septembre 1972, les superficies plantées en canne à sucre ont été inférieures de 8 pour cent à celles de l'année précédente, et la production de sucre des raffineries a baissé de 17 pour cent, en partie à la suite d'une réorientation de la production vers le sucre non centrifugé. Dans le sud de l'Inde, la récolte de thé a souffert de la sécheresse, mais la production totale a atteint un chiffre record.

La sécheresse a eu de graves conséquences dans d'autres pays. Au Bangladesh, où la pluviométrie moyenne a été inférieure de quelque 50 pour cent à la normale, la principale récolte de riz a été inférieure de près de 2 millions de tonnes (25 pour cent) à l'objectif fixé et le déficit total en céréales vivrières pour 1973 est estimé à 2,5 millions de tonnes. Avant la campagne 1972/73, le déficit global variait entre 1,2 et 1,7 million de tonnes. On a organisé des importations commerciales de 800 000 tonnes environ, malgré des ressources en devises limitées. Pour combler l'écart restant, le Secrétaire général des Nations Unies, en liaison avec le Directeur général de la FAO, a fait appel à la solidarité internationale au début de 1973. En ce qui concerne les autres cultures, les semences de jute ont été presque normales en 1972, mais les cultures sur pied ont souffert de la sécheresse prolongée. La production de thé est remontée à 23 000 tonnes environ, contre les 9 000 tonnes récoltées en 1971, année où la récolte avait souffert de l'état de guerre.

En Indonésie aussi, les récoltes de riz et de maïs de la saison sèche ont sensiblement diminué, en raison surtout de la sécheresse qui a sévi dans toutes les principales zones agricoles, des disponibilités insuffisantes en engrais et des maladies. On a estimé

à quelque 19,5 millions de tonnes la production de paddy, alors que l'objectif fixé était de 20,3 millions de tonnes, mais il se peut qu'en définitive la production soit encore plus faible. Le programme national visant à atteindre l'autosuffisance en 1974 a donc marqué un recul après trois années durant lesquelles la croissance avait dépassé les prévisions du plan en cours. Les réserves détenues par l'office gouvernemental du riz en début de campagne avaient presque atteint le niveau fixé comme objectif mais, à la fin de 1972, les prix ont doublé, entraînant une hausse sensible du coût de la vie en général. On a prévu d'importer quelque 1,2 million de tonnes pour remédier à la situation jusqu'à la récolte de la principale campagne, pendant le deuxième trimestre de 1973. En revanche, en ce qui concerne les principales cultures d'exportation, les résultats obtenus ont été plus favorables. La production de caoutchouc a augmenté de 4 pour cent environ et celle d'huile de palme et de produits dérivés a dépassé le niveau de l'année précédente mais celle de thé a légèrement diminué.

Au Népal, autre pays où la production alimentaire a fléchi, on a enregistré pour le paddy une diminution des superficies plantées et des rendements en raison de précipitations exceptionnellement faibles dans les principales zones productrices. Normalement exportateur net, le Népal a dû importer pour satisfaire la demande intérieure. Le Programme alimentaire mondial a fourni 6 700 tonnes de maïs à titre de secours d'urgence et une aide bilatérale a été accordée par plusieurs pays développés. En République khmère, la moitié des superficies rizicoles sont restées inutilisées en raison de la guerre et la production de paddy est tombée à 1,9 million de tonnes. D'après les prévisions concernant la récolte de 1972/73, il semble que la production diminuera à nouveau, tombant à 1 million de tonnes, soit le quart environ de la production de 1970. Pays jadis exportateur, la République khmère a elle aussi eu besoin d'une aide pour combler le déficit. En République de Corée également, la production de riz a diminué. Après les importations records (plus de 1 million de tonnes) de 1971, 565 000 tonnes ont été importées en 1972. On a enregistré à nouveau une sensible augmentation de la production de tabac (de près de 50 pour cent) due en partie au fait que la superficie plantée a augmenté sous l'effet de la forte hausse des prix payés aux producteurs.

Aux Philippines, les récoltes de céréales auraient baissé de 2 à 3 pour cent à la suite des inondations qui ont eu lieu en juillet et août dans le centre de l'île de Luzon et de la sécheresse qui a sévi dans les régions méridionales. En raison des dommages causés à la récolte de riz, qui a aussi été touchée par la maladie (virus tungro), l'importation de 800 000 tonnes a été autorisée et le pays a reçu du riz au titre de l'aide alimentaire pendant le dernier trimestre de

1972. La production de sucre a baissé, mais on s'attendait à une certaine reprise pendant la campagne 1972/73. La production de coprah, qui représente plus de 15 pour cent de la valeur des exportations agricoles, a sensiblement augmenté. A Sri Lanka, la production agricole, qui avait fléchi en 1971, a de nouveau diminué en 1972, en partie à cause du mauvais temps. La production de riz a régressé de 6 pour cent et des pénuries temporaires, dues à l'arrivée tardive des importations, ont été enregistrées. La production de thé a baissé et celle de caoutchouc a légèrement décliné. En Thaïlande, principal exportateur de la région, la production de riz a souffert des inondations et de la sécheresse. Selon les estimations, la récolte de paddy de 1972/73 aurait baissé d'environ 14 pour cent, tombant à quelque 12 millions de tonnes, en raison de la diminution des rendements et d'une réduction de 2 pour cent des superficies. A la suite d'une très forte sécheresse, la récolte de maïs a diminué de 43 pour cent. En revanche, la production de kénaf a augmenté car les producteurs de coton et de maïs qui avaient pâti de la sécheresse ont accru leurs plantations de 15 pour cent environ; la production de sucre a encore progressé par suite de la forte extension des superficies cultivées. En Birmanie, deuxième exportateur de riz de la région, les conditions météorologiques défavorables ont fait tomber la récolte de paddy de fin 1972 à 7,6 millions de tonnes, soit une contraction de 8 pour cent. En partie à cause de ce recul de la production, on a interdit provisoirement les exportations de riz à compter de mars 1973. Le paddy représente les trois quarts environ de la production végétale totale et les trois quarts aussi des exportations agricoles. Pour éviter que le pays ne soit ainsi tributaire du riz, les pouvoirs publics sont en train d'encourager la diversification des productions végétales.

Seuls quelques pays de la région ont accru leur production alimentaire. En Malaisie, la production de riz a de nouveau progressé grâce à l'extension des superficies cultivées et à l'amélioration des rendements, et le pays a atteint l'objectif fixé pour 1975 (niveau d'autosuffisance de 90 pour cent). La production de caoutchouc n'a pas beaucoup varié par rapport au chiffre record de l'année précédente. Un programme de diversification vise à rendre le pays moins tributaire de ce produit qui représente actuellement plus de 70 pour cent de la valeur des exportations agricoles. La production d'huile de palme, qui entre maintenant pour plus de 10 pour cent (en valeur) dans les exportations contre quelque 3 pour cent seulement il y a 10 ans, a continué de progresser rapidement (environ 20 pour cent) du fait surtout de l'extension des superficies occupées par des arbres en rapport, mais en raison aussi de l'amélioration des rendements. Au Pakistan, la récolte de

riz a baissé de 1 pour cent environ par rapport à 1971. La production de blé s'est redressée tout en restant inférieure au niveau de 1970. La production de coton s'est maintenue à un niveau élevé mais celle de canne à sucre a baissé en raison de la réaffectation des superficies à d'autres cultures.

Plans et politiques de développement

Alors que le taux annuel moyen d'expansion de la production agricole envisagé dans la stratégie internationale de la deuxième Décennie pour le développement est de 4 pour cent, de nombreux pays de la région s'efforcent d'atteindre un chiffre relativement plus élevé pendant la première moitié de la décennie, comme en témoignent les objectifs fixés dans leurs plans nationaux de développement²³. La Malaisie s'est fixé un taux de croissance agricole élevé de 8,3 pour cent par an, la Thaïlande un taux de 5,1 pour cent, Sri Lanka un taux de 4,9 pour cent et la République de Corée un taux de 4,4 pour cent. La Birmanie pour sa part s'est proposé d'atteindre un objectif relativement modeste (3,8 pour cent).

En dehors des conditions météorologiques défavorables dont a souffert la production agricole en 1972 dans un certain nombre de pays, certains facteurs fondamentaux sont responsables de la non-réalisation des objectifs nationaux. Bien souvent les investissements n'ont pas correspondu aux chiffres du plan. C'est ainsi qu'à Sri Lanka les investissements publics ont fortement baissé en 1971 (environ 33 pour cent) en raison de la lenteur de la réorganisation gouvernementale, tandis qu'en Birmanie le retard des investissements a été attribué à la disparité entre les structures administratives et celles du plan, et au fait que les comités chargés de l'exécution n'ont pas été en mesure de coordonner l'action des différents organismes. Parmi les facteurs externes, on peut citer la diminution des recettes d'exportation, qui a influé sur le volume des investissements. Le prix de nombre des produits importants de la région (riz, caoutchouc, thé, jute, etc.) a tellement baissé que les recettes d'exportation n'ont pas augmenté proportionnellement à l'accroissement du volume des exportations. D'autre part, les dépenses d'importation ont progressé plus rapidement que les recettes d'exportation sous l'effet des besoins croissants et de la hausse des prix, ce qui a eu des effets défavorables sur la balance des paiements et les réserves de devises dans de nombreux pays, au moment même où le flux net (c'est-à-dire déduction faite des paiements au titre du service de la dette) de l'aide étrangère diminuait.

²³ Les principales caractéristiques des plans de développement en cours en Extrême-Orient sont indiquées dans le tableau annexe 12.

Il arrive aussi fréquemment que les cadres et les techniciens nécessaires pour exécuter les programmes fassent défaut. En Malaisie, le programme de mise en valeur des terres a pris du retard sur le calendrier prévu en raison de la pénurie de personnel qualifié, notamment en matière de gestion. Le manque de cadres et de techniciens est aussi l'un des facteurs qui expliquent l'écart considérable entre les objectifs du plan et les résultats obtenus en Birmanie.

Certains des plans nationaux, ceux de la Malaisie et de Sri Lanka, par exemple, visaient aussi à accroître le nombre des emplois et à réduire l'inégalité des revenus. A cet égard, le programme de mise en valeur des terres en Malaisie reste une importante source d'emplois, tandis que le relèvement des zones rurales économiquement déprimées repose sur des mesures visant à assurer un accès plus équitable aux ressources productives et une meilleure répartition des revenus. Les dépenses du secteur public ont été accélérées pour réaliser les objectifs socio-économiques du deuxième plan malaisien. Sri Lanka met en chantier des programmes d'utilisation de la main-d'œuvre locale pour la remise en état de petits ouvrages d'irrigation, tandis que d'autres projets à fort coefficient de main-d'œuvre vont être élaborés et exécutés par l'intermédiaire des Divisional development councils. On a fixé à 50 acres (20 hectares) la superficie maximale des propriétés foncières, et les terres qui excèdent cette limite sont redistribuées aux petits exploitants.

MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS ACTUELS

Un programme de développement régional de deux ans (1972/73-1973/74) a été entrepris au Népal dans le cadre du plan quinquennal actuel, en vue de favoriser la mise en valeur des régions montagneuses du pays où vivent près des deux tiers de la population. On a choisi quatre zones économiques de montagne auxquelles sera affecté l'essentiel des ressources. En outre, quatre axes ou corridors nord-sud serviront de traits d'union avec les plaines du Terai, grenier du Népal, afin d'accélérer les échanges commerciaux entre les zones de montagne et le Terai. On est en train d'organiser une enquête nationale sur la consommation alimentaire qui fournira des éléments de base pour inclure des politiques alimentaires et nutritionnelles dans les plans nationaux de développement.

Le quatrième plan quinquennal (1970-75) du Pakistan et le plan prospectif à long terme (1965-85) sont en partie périmés en raison des événements qui ont conduit à la sécession du Bangladesh. On a élaboré un plan annuel (1972/73) pour « faire le pont » entre le quatrième plan et le nouveau cinquième plan, qui sera probablement définitivement mis au point en 1974. Parmi les principaux objectifs du plan annuel figure la reprise de l'activité économique moyen-

nant le renversement de la tendance à la baisse du rapport entre les investissements et le PIB. Il est prévu une offensive massive contre le chômage, notamment le chômage rural, reposant sur un vaste programme de travaux populaires et sur la promotion de l'agriculture et des agro-industries. Le plan appelle aussi l'attention sur les gros problèmes à résoudre dans des domaines tels que l'énergie, l'eau et l'acquisition et la distribution des engrais. Les autres aspects importants sur lesquels le plan met l'accent sont la stabilité des prix, l'élimination du déficit protéique, la santé publique, l'éducation et la justice sociale. Les dépenses totales prévues dans le plan atteignent 7,35 milliards de roupies, soit 4,15 milliards pour le secteur public et 3,2 milliards pour le secteur privé. Dans le secteur public, 385 millions de roupies sont destinés à l'agriculture; celle-ci tirera aussi profit des 1 143 millions de roupies consacrés à l'eau et à l'énergie et des 824 millions de roupies affectés au barrage de Tarbela.

Les Philippines ont créé un nouvel organisme — l'Office national de développement économique (National Economic Development Authority) — qui regroupe le Conseil économique national, le personnel économique de la Présidence et le Bureau de coordination économique, en vue d'assurer une meilleure utilisation des ressources publiques et une efficacité accrue. La Commission tarifaire, les services de développement et les sociétés et organisations nationalisées ou contrôlées par l'Etat ont été placés sous le contrôle administratif direct de ce nouvel organisme.

NOUVEAUX PLANS

De nouveaux plans de développement ont été élaborés au Bangladesh et en République du Viet-Nam, et l'Inde a fixé dans leurs grandes lignes les objectifs de son cinquième plan.

Les objectifs fondamentaux du premier plan quinquennal du Bangladesh (1973/74-1977/78) sont l'autosuffisance en ce qui concerne la production de céréales vivrières, notamment le riz, et la création d'emplois pour les travailleurs ruraux en chômage et sous-employés. La production alimentaire au Bangladesh n'a pas suivi le rythme de la croissance démographique et de l'augmentation des revenus. Durant les années soixante, alors que la production rizicole a augmenté de 2,4 pour cent par an environ, la demande alimentaire a progressé de 3,4 pour cent, si bien que les importations de produits alimentaires n'ont cessé de s'accroître, passant de 0,7 million de tonnes en 1960/61 à 1,5 million de tonnes en 1969/1970. Si le pays atteint l'autosuffisance pour les céréales vivrières, non seulement il ne sera plus tributaire des importations, mais il ne sera plus obligé non plus de tabler sur une augmentation sensible des expor-

tations de jute et de thé pour payer les produits alimentaires importés. En outre, la production des céréales vivrières promet une rémunération rapide et élevée du capital investi, et elle devrait aussi créer des emplois. Pour parvenir à l'autosuffisance en ce qui concerne le riz, il faut étendre la plantation des variétés à haut rendement aux zones sous irrigation contrôlée (le chiffre envisagé est de l'ordre de 2,5 millions d'hectares) et à 1,2 million d'hectares de terres de culture pluviale, afin d'atteindre une production d'environ 15,2 millions de tonnes l'année où se terminera le plan, contre un chiffre de base (1969/70) de 11,3 millions de tonnes. Cet objectif est subordonné à la fourniture aux agriculteurs d'un ensemble de services et d'inputs, par l'intermédiaire d'un service de vulgarisation renforcé.

Il est aussi urgent de créer des emplois. Au Bangladesh, la masse des travailleurs augmente rapidement (3,3 pour cent par an) et la population est très dense. En outre, 85 pour cent de la population active travaille dans le secteur agricole. Le plan vise à réduire de moitié — de 30 pour cent environ (chiffre actuel) à quelque 15 pour cent à la fin de la période couverte par le plan — le chômage et le sous-emploi en agriculture, surtout grâce au développement de la production végétale qui devrait augmenter de 36 pour cent, à l'utilisation généralisée de techniques exigeant un fort coefficient de main-d'œuvre et au programme de travaux ruraux.

Le plan quadriennal national de développement économique de la République du Viet-Nam (1972-75) s'inspire d'une stratégie à long terme tendant à transformer l'économie qui est actuellement déséquilibrée et sous-développée. Les objectifs sont les suivants: stabilisation économique, essor des exportations, augmentation du nombre des emplois et amélioration du niveau de vie. Ces objectifs sont appropriés étant donné l'état actuel de l'économie au terme d'une longue guerre.

Le PNB devrait croître de 6,3 pour cent par an, le secteur agricole de 9,7 pour cent, le secteur industriel de 11,7 pour cent et celui des services de 3,3 pour cent. Le nombre des emplois devrait passer de 7,2 millions environ en 1971 à 9 millions en 1975. On encouragera la mobilité des travailleurs entre les régions pour atténuer la pression démographique dans les zones fortement peuplées et on aidera les agriculteurs déplacés à regagner les terres qu'ils avaient abandonnées. On pense que l'aide étrangère continuera à jouer un rôle important, mais elle devrait diminuer légèrement par rapport au PNB, tombant de 6,6 à 6,3 pour cent. Le plan met aussi l'accent sur le développement régional.

On a accordé la priorité absolue au développement de l'agriculture pour essayer d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, d'approvisionner l'industrie en matières premières et de développer les exportations.

Pour remplacer les importations, on a mis l'accent sur l'accroissement de la production de riz, des produits de l'élevage et de la canne à sucre. La production de riz devrait passer de 6,7 millions de tonnes en 1971 à 7,6 millions de tonnes en 1975, soit un accroissement de quelque 13 pour cent, grâce à la culture de variétés à haut rendement combinée avec des programmes de maîtrise des eaux. La production animale devrait augmenter de 58 pour cent environ pour éviter le recours aux importations de viande et de bétail. On a aussi prévu d'accroître sensiblement, à partir d'un niveau très faible, la production de sorgho et de maïs, en vue surtout de l'alimentation animale. Le développement de la production de canne à sucre, qui passerait de 800 000 tonnes en 1972 à 1,3 million de tonnes en 1975, vise à répondre en partie à la demande intérieure. L'expansion des exportations prévue dans le plan porte essentiellement sur le caoutchouc, les bananes et les produits de la pêche et des forêts. Les plantations d'hévéas vont être remises en état et la production devrait passer de 50 000 tonnes en 1972 à 70 000 tonnes en 1975, et les exportations, de 45 000 à 62 000 tonnes au cours de la même période. Les expéditions de bananes passeront de 35 000 tonnes environ en 1972 à 214 000 tonnes en 1975. La production halieutique sera développée rapidement pour répondre à la demande intérieure en expansion et dégager un excédent exportable de 270 000 tonnes environ en 1975. Grâce à la mise en valeur systématique des ressources forestières, le pays devrait être en mesure d'exporter 915 000 mètres cubes de bois en 1975. A l'appui du programme de développement, il est prévu une expansion notable du crédit agricole par l'intermédiaire de la Banque de développement agricole et un renforcement de la vulgarisation agricole. La part du secteur agricole dans le PNB passerait de 30 pour cent en 1971 à quelque 34 pour cent en 1975.

En Inde, les deux objectifs essentiels du cinquième plan quinquennal (1974/75-1978/79) sont l'élimination de la misère et l'autosuffisance économique. Il est admis que la misère pose un problème trop vaste et trop complexe pour que l'on puisse le résoudre dans l'espace d'un seul plan quinquennal, mais des mesures énergiques vont être prises pour la combattre pendant le cinquième plan. La misère a été définie par rapport à un niveau minimal de consommation. On a pris comme critère des dépenses privées de consommation le chiffre de 20 roupies par habitant et par mois aux prix de 1960/61 ou de 40 roupies par habitant et par mois aux prix d'octobre 1972. La croissance économique et la réduction des inégalités sont considérées comme des conditions *sine qua non* pour améliorer le sort des masses misérables. Un taux de croissance de 5,5 pour cent du PIB, considéré comme le taux de croissance souhaité.

table pour l'économie, a été fixé, alors que le quatrième plan prévoyait un taux de 5,6 pour cent. Quant à la réduction des inégalités, on reconnaît que les mesures fiscales visant à redistribuer les revenus ne sauraient à elles seules modifier sensiblement les données du problème. Elles doivent s'accompagner d'une politique massive de l'emploi et d'une augmentation des biens et des services mis à la disposition des masses. On a tracé les grandes lignes d'un programme national visant à couvrir les besoins minimaux dans les domaines suivants: éducation, santé, nutrition, eau potable, logement, communications et électricité. On a prévu d'accroître les exportations de 7 pour cent par an et de remplacer les importations dans la mesure compatible avec le développement des industries de base, en vue d'atteindre l'autosuffisance entendue comme un affranchissement total à l'égard de l'aide nette (c'est-à-dire déduction faite du service de la dette). Le taux moyen annuel de croissance a été fixé à 4 pour cent pour l'agriculture (5 pour cent dans le quatrième plan) et à 8,1 pour cent pour les industries extractives et manufacturières. La production de céréales vivrières devrait passer de 115 millions de tonnes en 1973/74 (année de référence) à 139,9 millions de tonnes, soit un taux annuel de croissance de 4 pour cent. Pour la production animale et les pêches, le taux de croissance annuel prévu est de 5,8 pour cent.

Le cinquième plan fixe à 512 milliards de roupies le montant total des dépenses d'investissement, 66 pour cent de cette somme allant au secteur public et le reste (34 pour cent) au secteur privé. La part de l'agriculture est de 19,7 pour cent, contre 20,7 pour cent dans le quatrième plan. On constate que les plans successifs se préoccupent de plus en plus des déséquilibres entre régions du point de vue du développement. Dans le cinquième plan on se propose d'identifier les zones déprimées et d'élaborer des programmes de développement intégré en tenant compte des ressources de ces régions, une priorité élevée étant accordée à la mise en place et au développement de l'infrastructure (irrigation, communications, crédit, commercialisation, énergie électrique, éducation, santé et administration).

La petite exploitation

La petite exploitation en Asie a souvent été considérée comme responsable du retard de l'agriculture traditionnelle. Or, contrairement à ce qu'on laisse souvent entendre, il n'y a pas de lien de causalité: la petite exploitation est elle-même le résultat de la même cause, à savoir la rareté des terres et des capitaux par rapport à la masse de la main-d'œuvre. C'est la réaction de la société à une situation économique caractérisée par une pénurie de ressources. Des étu-

des récentes consacrées à la petite exploitation confirment qu'elle est aussi bien gérée, dans les limites de ses ressources, que les grandes exploitations²⁴.

On ne saurait remédier au sort misérable de l'agriculture en général et de la petite exploitation en particulier en redistribuant les ressources existantes dans des structures agricoles différentes. Ce qu'il faut, ce n'est pas agrandir les exploitations mais leur fournir plus de ressources. Dans cette optique, le débat relatif à la taille des exploitations n'a donc pas grand-chose à voir avec le problème essentiel. Il intéresse toutefois l'utilisation la plus économique des ressources existantes. Dans ces conditions, les critères et objectifs directeurs d'une stratégie du développement agricole devraient être une agriculture à plus fort coefficient de main-d'œuvre et plus productive, exerçant les effets les plus larges sur la répartition des revenus et sur l'emploi. C'est peut-être la petite exploitation qui permettra le mieux d'atteindre ces objectifs à court terme (disons dans les 15 prochaines années), étant entendu que le principe de l'entreprise privée est accepté.

Si l'on veut examiner le problème, il faut définir au préalable ce qu'on entend par « petite exploitation ». La superficie n'est évidemment pas un critère idéal car il n'y a pas de commune mesure entre 5 hectares de terres arides et 5 hectares de terres irrigables fertiles se prêtant à plusieurs récoltes successives. On a souvent considéré que la production brute (ou les inputs bruts) était un meilleur critère de la taille des exploitations. Il suffit ici de distinguer entre la *taille* de l'exploitation, c'est-à-dire la superficie opérationnelle et l'*importance* de l'exploitation qui s'exprime par la valeur des inputs bruts ou de la production brute obtenue. Dans les considérations qui suivent, on se basera sur la taille de l'exploitation, afin d'adopter un critère uniforme en fonction des données disponibles.

Le tableau 2-16 fournit quelques indications sur la nature et l'ampleur du problème de la petite exploitation et donne le meilleur indicateur des pressions qui en déterminent la création, à savoir le nombre de personnes économiquement actives dans le secteur agricole par rapport aux ressources en terres arables. On constate que la taille moyenne de l'exploitation va d'un peu plus de 1 hectare en Indonésie à 3,6 hectares aux Philippines. Dans les pays où les plantations forment de grandes enclaves, comme en Indonésie et à Sri Lanka, les chiffres relatifs à la taille moyenne des exploitations dissimulent le fait qu'en dehors du secteur des plantations et des cultures pérennes la plupart des exploitations ont seulement 1 hectare ou moins. En outre, si on laisse les choses suivre leur cours, le nombre des petites exploi-

²⁴ Voir, par exemple: Pan A. Yotopoulos. On the efficiency of resource utilization in subsistence agriculture. *Food Research Institute Studies* 8 (2). 1968. Stanford University.

TABLEAU 2-16. — EXTRÊME-ORIENT: TAILLE MOYENNE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET NOMBRE DES PERSONNES ÉCONOMIQUEMENT ACTIVES DANS LE SECTEUR AGRICOLE, DANS CERTAINS PAYS, 1963-67

	Taille moyenne de l'exploitation	Nombre des personnes économiquement actives dans le secteur agricole, par exploitation	PIB agricole par personne économiquement active dans le secteur agricole ¹	Indice du comportement du secteur agricole ²
	Hectares		Dollars U.S.	
Indonésie	1,1	2,1	118	122
Japon	1,2	2,1	337	151
Sri Lanka	1,6	1,7	261	118
République de Corée	2,1	2,5	171	142
Inde	2,5	3,0	116	104
Thaïlande	3,5	3,9	145	120
Philippines	3,6	4,0	156	121

SOURCE: Edward F. Szczepanik. *Agricultural policies at different levels of development*. (Ce document sera publié par la FAO en 1973.)

¹ Chiffre ajusté sur le plan régional en fonction des prix relatifs du blé. — ² Indice composite établi sur la base de la productivité des facteurs, de la croissance et de la stabilité. C'est au Japon que l'indice est le plus élevé et en Inde qu'il est le plus bas.

tations augmentera dans la région sous l'effet d'une pression démographique inexorable. On prévoit déjà que la masse des travailleurs agricoles dans la région s'accroîtra de quelque 48 millions d'unités entre 1970 et 1985. Compte tenu de cette situation particulière, les planificateurs ont recommandé d'augmenter le nombre des petites exploitations grâce à des programmes de réforme agraire et de colonisation, et maints gouvernements ont déjà pris des mesures dans ce sens.

ECONOMIE DE LA PETITE EXPLOITATION

Les données sur la gestion des exploitations fournies par la plupart des pays de la région pendant la période 1945-65 ont presque toujours mis en évidence une corrélation inverse entre la taille de l'exploitation et les rendements²⁵. Cela n'est pas surprenant car, si l'on prend le cas d'une grande exploitation qui ne dispose ni des capitaux ni des techniques améliorées qui lui permettraient d'exploiter ses avantages, les rendements à l'hectare dépendront surtout de l'intensité des apports de travail. La plus forte productivité des terres du petit exploitant se reflète aussi dans la

²⁵ Ce fait est attesté par des études effectuées dans de nombreux pays de la région. En Inde, les études sur la gestion des exploitations réalisées pendant un certain temps dans plusieurs régions du pays ont confirmé à diverses reprises cette constatation dont la validité statistique a été à nouveau confirmée récemment par l'analyse des données détaillées sur la gestion des exploitations.

plus grande intensité de la culture, comme en témoignent les indices relatifs aux récoltes multiples au Japon, aux Philippines et en Inde. La situation serait différente si de nouveaux apports de capitaux, dont ne dispose pas actuellement le petit exploitant, ou de nouvelles techniques dont l'impact serait étroitement lié à la taille de l'exploitation, devenaient accessibles. Heureusement, la nouvelle technologie des variétés à haut rendement est pratiquement insensible à la taille de l'exploitation: elle exige des fonds de roulement plus importants et des apports de travail fortement accrus. De fait, dans de nombreuses régions de l'Inde, de l'Indonésie et de Sri Lanka, les petites exploitations ont atteint sinon dépassé les rendements obtenus avec les variétés à haut rendement dans les grandes exploitations, lorsque des inputs appropriés (irrigation, crédit) et des services institutionnels ont été mis à leur disposition. En outre, grâce à la période de végétation plus courte des variétés à haut rendement, les possibilités de faire plusieurs récoltes successives augmentent pour le petit exploitant.

La productivité du travail est généralement beaucoup plus faible dans les petites exploitations que dans les grandes. Son accroissement est certainement un objectif économique et social important car cela influe sur le revenu et le bien-être de l'exploitant et des travailleurs qu'il emploie. Mais la productivité du travail est fonction de la combinaison du travail avec d'autres ressources et, lorsqu'il y a plus de terres arables et/ou plus de capital par travailleur, le rendement de ce dernier sera probablement plus élevé. C'est précisément le manque de terres et de capital et, inversement, l'abondance relative de la main-d'œuvre, qui feront obstacle pendant plusieurs décennies au développement de la grande exploitation en Extrême-Orient.

Bien qu'elles soient souvent plus rentables, les grandes exploitations où la productivité du travail est plus élevée utilisent une quantité plus importante des ressources limitées en terres, en capital et en devises. Elles peuvent ne pas représenter la solution la plus économique ou la plus profitable si les inputs sont évalués à leur prix réel pour la nation et non pas aux prix faussés qui jouent actuellement en faveur des grandes exploitations à forte proportion de capital dans de nombreux pays de la région. En outre, le gros exploitant ne pousse généralement pas ses opérations au-delà du seuil de rentabilité; il augmente les apports de travail jusqu'au point où la productivité marginale correspond à peu près au salaire moyen. En revanche, le petit exploitant ira plus loin; il augmentera ses apports de travail (et ceux de sa famille sous-employée) en vue d'accroître son revenu total. Dans l'ensemble, il en résulte un surcroît de production, grâce à une main-d'œuvre qui, autrement, n'aurait pas été utilisée. En définitive, le critère de la rentabilité économique est moins la producti-

tivité accrue du travail (bien qu'il s'agisse d'un objectif important) que la productivité accrue des ressources qui sont limitées, obtenue grâce à un apport accru de travail. La petite exploitation répond à ce critère. Le tableau 2-16 fournit, pour certains pays, des indices conçus de façon à mesurer la productivité de tous les facteurs et à donner une idée du comportement du secteur agricole. Il est heureux que les variétés à haut rendement constituent un moyen d'accroître la productivité du travail tout en améliorant la productivité des terres et du capital ²⁶.

Les petites exploitations tendent à utiliser moins de capital par hectare et par unité de production dans un contexte de pénurie de capital. La révolution semences-engrais et la pratique des récoltes multiples (qui seront des moteurs du progrès en Asie pendant les 15 prochaines années au moins) leur ont donné la possibilité d'accroître la productivité de leur capital par rapport aux grandes exploitations ²⁷.

FAIBLESSES DES PETITES EXPLOITATIONS

Il ne fait cependant aucun doute que les petites exploitations présentent plusieurs inconvénients. Le principal, c'est qu'elles ne sont pas en mesure d'assumer les risques et les charges financières qui dérivent de l'utilisation de la technologie nouvelle et plus coûteuse applicable aux variétés à haut rendement et aux cultures pérennes. C'est pourquoi elles ont adopté les nouvelles variétés beaucoup plus lentement que les grandes exploitations, sauf quand elles se trouvaient dans des conditions semblables du point de vue de l'accès à l'irrigation, au crédit, au capital de roulement, aux inputs, etc., ce qui n'est généralement pas le cas.

La raison profonde de la faible aptitude du petit exploitant à prendre des risques, c'est qu'il a du mal à trouver du crédit et que la disponibilité ultérieure de ce dernier n'est pas garantie. Il a besoin de crédit pour acheter de nouveaux inputs, mais il doit aussi avoir l'assurance qu'il pourra en obtenir plus tard dans le même but, en cas de mauvaise récolte. Il faut aussi que l'approvisionnement en eau soit assuré pour obtenir des rendements accrus avec les nouvelles va-

riétés. Lorsque des investissements publics ont été réalisés à cette fin, les petits cultivateurs ont obtenu des résultats supérieurs à ceux des grands exploitants, mais il en a été autrement lorsque les sondages d'exploitation et l'irrigation par pompage ont dû être financés par des investissements privés excédant la capacité de financement et d'utilisation des petits exploitants. Les petites exploitations sont aussi handicapées par le manque de stimulants, par exemple par les régimes fonciers défectueux qui découragent les investissements et la production, et par l'insuffisance des moyens de commercialisation. Le rapport entre les prix payés et les prix perçus est souvent très défavorable au petit exploitant, surtout par comparaison avec le traitement dont bénéficie le gros exploitant.

Les petits exploitants souffrent aussi de la difficulté d'accéder aux autres services agricoles (vulgarisation, éducation, crédit, commercialisation et transformation agricole) qui sont souvent insuffisants ou mal adaptés à leur cas. En outre, la technologie mise à la disposition des petits exploitants est souvent conçue pour de grandes exploitations qui disposent d'importants capitaux. Elle ne convient pas nécessairement le mieux aux besoins et aux capacités des petites exploitations de l'Extrême-Orient. La lenteur de la réponse aux nouvelles possibilités économiques et technologiques n'est pas obligatoirement liée à la taille même de la petite exploitation, mais elle s'explique par le type de technologie qui est offerte et par l'inadaptation du cadre institutionnel.

Toutefois, la petite exploitation présente certains défauts graves qui tiennent directement à sa taille. Malgré de forts rendements à l'hectare, une exploitation d'un quart d'hectare, courante dans de nombreux pays de la région, fournit un revenu brut qui ne suffit même pas à assurer à la famille de l'exploitant un niveau de vie minimal. Il s'agit là d'un critère essentiellement social qui intéresse le bien-être de la famille et non pas la viabilité économique de l'exploitation, mais il a finalement d'importantes conséquences économiques; il reflète toutes les difficultés qui empêchent le petit exploitant de prendre des risques. La petite exploitation n'a guère ou pas d'excédents commercialisables et guère ou pas d'économies à investir ailleurs.

INCIDENCES SUR LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Cette brève analyse du problème des petites exploitations a des incidences précises sur la politique agricole. En premier lieu, les petites exploitations existent, elles ne vont pas disparaître comme par enchantement; en outre, il n'est plus socialement ou politiquement possible (même si on le juge souhaitable du point de vue économique) d'appliquer une stratégie de la croissance qui les laisse délibérément à l'écart

²⁶ C'est ainsi qu'au Japon, entre 1954 et 1961, la productivité du travail s'est accélérée et a dépassé le rythme de 5 pour cent par an, bien que la taille des exploitations ait diminué tandis que plus récemment, aux Philippines, la productivité du travail a beaucoup augmenté depuis l'introduction des variétés à haut rendement.

²⁷ Une enquête sur la gestion des exploitations effectuée au Japon en 1925 a révélé que, durant une période où l'agriculture japonaise avait atteint des rendements comparables (1910-20), les investissements dans l'outillage et les machines agricoles ne représentaient que 3 pour cent des investissements totaux des exploitations, tandis que les rendements à l'hectare et la productivité du travail ont augmenté de plus de 50 pour cent dans les exploitations de 1,5 hectare environ: Bruce F. Johnston, *Agricultural Productivity and Economic Development in Japan*, *Journal of Political Economy*, 59 : 500, 1950. Les données concernant les Philippines montrent également que le taux annuel moyen d'accroissement de la productivité du capital a plus que sextuplé entre les périodes 1954-56 - 1957-59 - 1966-68, respectivement: Cristina M. Crisostomo et coll., *The new rice technology and labour absorption in, Philippines agriculture*, *Malayan Economic Review*, 16 (2) : 120 tableau 1, 1972.

et qui favorise les grandes exploitations. En second lieu, la prémisse sur laquelle se fondaient les politiques de développement dans le passé, à savoir qu'en agrandissant les exploitations, on pourrait accélérer le taux de croissance de l'ensemble de l'économie, est elle-même contestable, si l'on considère qu'à peu près 70 pour cent de la superficie cultivée totale de la région consistent en exploitations de moins de 10 hectares²⁸. Une croissance sur la base du chiffre actuel de 70 pour cent des terres occupées par des petites exploitations fournira un potentiel d'expansion plus important qu'une croissance deux fois plus élevée dans de grandes exploitations occupant 30 pour cent seulement des terres cultivées. En troisième lieu, étant donné la surabondance de la main-d'œuvre et les pressions qu'elle exerce sur les économies asiatiques en général et sur l'agriculture en particulier, la structure agraire idéale serait celle qui absorberait le maximum de main-d'œuvre dans des emplois productifs, résultat qui pourrait être mieux obtenu avec de petites exploitations. En quatrième lieu, on reconnaît maintenant de plus en plus le rôle important de la distribution des revenus pour assurer un niveau de production plus élevé et soutenu, moyennant aussi bien l'augmentation de la demande que la modification de sa structure. La croissance par le truchement des petites exploitations de préférence aux grandes tendra à produire de tels effets car la répartition du produit agricole sera déterminée en grande partie par la base de production (superficie et nombre des intéressés).

Les incidences sur la politique apparaissent donc clairement. Il se peut que de nombreux pays doivent augmenter le nombre des petites exploitations en vue d'intensifier la production et d'absorber de la main-d'œuvre²⁹. En fait, des programmes de réforme agraire qui visent à accroître le nombre des petites exploitations sont en cours en Inde, au Népal, au Pakistan, aux Philippines, à Sri Lanka et en République du Viet-Nam, et des projets de mise en valeur des terres et de colonisation en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande ont le même objectif. La plupart de ces programmes visent aussi à empêcher que les exploitations ne tombent au-dessous d'une certaine dimension « économique » minimale, bien que la conception et la taille d'une exploitation « économique » varient d'un pays à l'autre.

Ainsi donc, si l'on admet que nombre des facteurs

qui limitent le développement des petites exploitations ont leurs racines dans le cadre institutionnel où elles opèrent, il est impératif que les pouvoirs publics interviennent pour modifier cette structure. Elle reflète généralement les structures sociales, économiques et politiques, d'où la difficulté de la modifier, notamment par la réforme agraire. Dans presque tous les pays de la région, la loi prévoit une réforme des régimes fonciers mais, en pratique, les réalisations dans ce domaine ont été rares jusqu'ici.

Bien des problèmes de la petite exploitation sont imputables à la mauvaise organisation ou à l'inadaptation des services agricoles. Par exemple, les gouvernements ont essayé d'accorder des crédits par l'intermédiaire de coopératives, comme en République de Corée, en Inde, au Pakistan et à Sri Lanka, ou par l'intermédiaire d'associations d'agriculteurs, comme en Malaisie et aux Philippines. Quand les coopératives ont échoué, on a plutôt fait appel aux banques commerciales et agricoles pour fournir des crédits aux petits exploitants (Inde, Malaisie, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, etc.). Mais ce système a surtout bénéficié aux grands et aux moyens exploitants. En outre, dans les pays en développement, pas plus de 10 à 20 pour cent des besoins en crédit agricole sont couverts par des sources institutionnelles et le petit exploitant continue à recevoir une part proportionnellement plus faible des crédits de cette provenance. Les avantages qu'il y a à lier le crédit à la commercialisation et/ou à la vulgarisation (par le truchement des plans agricoles) sont bien connus. Des programmes de crédit contrôlé utilisant cette formule, dans une mesure encore limitée, sont appliqués dans certaines parties de l'Inde, de la Malaisie, du Pakistan et des Philippines, généralement par l'intermédiaire des banques rurales.

La Malaisie et Sri Lanka se sont efforcés de mettre sur pied des arrangements spéciaux pour la commercialisation et la transformation de la production de cultures vivrières, de caoutchouc et de thé des petits exploitants, et l'Inde et les Philippines ont fait de même pour le sucre.

En ce qui concerne les changements dans le domaine de la vulgarisation agricole, il y a tout d'abord une pénurie de personnel. Il faut aussi compter avec les défauts inhérents à la conception même de la vulgarisation. C'est ainsi qu'on ne peut guère s'attendre qu'une méthode de vulgarisation « par contact direct » — applicable dans un pays développé où un vulgarisateur s'occupant de 2 000 hectares n'aurait affaire qu'à 20 ou 40 agriculteurs — donne de bons résultats dans des pays où l'on compterait un agriculteur à l'hectare (soit 2 000 sur 2 000 hectares). Il faut recourir à d'autres formes de vulgarisation collective, notamment par l'intermédiaire des organisations d'agriculteurs. A cet égard, des expériences intéressantes ont eu lieu au Bangladesh et à Sri Lanka.

²⁸ Ce chiffre, relatif à l'ensemble de la région, est trompeur. Il dissimule le fait que dans les pays plus avancés sur le plan agricole (Japon et République de Corée, par exemple), 90 pour cent de l'ensemble des terres agricoles consistent en exploitations de moins de 3 hectares ; tandis que les chiffres concernant les économies agraires dualistes sont faussés en hausse par l'existence de plantations qui constituent des enclaves importantes.

²⁹ Comme il est recommandé dans le rapport de l'équipe interinstitutionnelle qui s'était rendue à Sri Lanka pour étudier la situation de l'emploi: *Matching employment opportunities and expectations: a programme of action for Ceylon*. Genève, Bureau international du travail, 1971.

De plus, la nécessité reconnue d'établir des liens entre la recherche et la vulgarisation est éclipsée, dans le cas de la petite exploitation, par le besoin de lier plus efficacement les conseils du vulgarisateur aux possibilités matérielles de les appliquer, moyennant la fourniture de crédits, inputs, etc. Il en découle des enseignements évidents pour l'organisation agricole et aussi pour la formation et le déploiement du personnel. Ce qu'il faut, c'est une structure de type pyramidal, avec une large base de techniciens au niveau de l'exploitation et au niveau intermédiaire, et non une pyramide renversée, avec une proportion relativement importante de spécialistes hautement qualifiés au sommet et relativement plus réduite d'agents sur le terrain.

Il faut prendre conscience de ces besoins du petit exploitant sur le plan des institutions et des services et y pourvoir de façon intégrée, à tous les stades de la production. En Inde, la Small Farmer's Development Agency a été créée à cet effet.

Son aptitude à adopter les nouvelles techniques va constituer dans l'avenir un test crucial pour l'économie de petite exploitation. Il apparaît nécessaire de proposer une technologie qui tienne compte du rapport entre les facteurs dans les exploitations agricoles d'Extrême-Orient et de leur structure propre, plutôt que d'adopter la démarche inverse. Il semblerait également souhaitable, sur le plan économique et social, d'introduire cette technologie de façon progressive, afin qu'elle soit assimilée par un secteur aussi large que possible de la population (ce qui, bien souvent, accélère la croissance et favorise une plus large répartition des revenus) au lieu d'introduire dans les grandes exploitations une technologie perfectionnée à fort coefficient de capital, qui ne saurait manifestement être adoptée par les petites exploitations, lesquelles couvrent une grande partie des terres cultivées. Il faut appliquer une technologie moins coûteuse (par exemple utiliser des variétés améliorées qui répondent mieux à de plus faibles doses d'engrais et sont plus résistantes aux maladies) pour favoriser l'adoption aussi large que possible des techniques d'amélioration de la production, tout en créant le climat psychologique voulu pour faire accepter par la suite des technologies plus exigeantes.

Même lorsque la technologie requiert plus de capital, elle doit toujours être choisie en fonction de ses possibilités d'augmenter le rendement des terres et d'être adoptée par les petits exploitants (cas de la micro-mécanisation introduite au Japon d'abord, et maintenant dans de nombreux autres pays de la région). En revanche, lorsqu'il y a des avantages économiques certains à utiliser un input « de taille » (comme un tracteur ou un puits tubulaire de grande dimension), qui ne peut convenir à la petite exploitation, il sera peut-être nécessaire d'adapter le cadre institutionnel à la technologie, de façon à tirer parti

des économies d'échelle éventuellement réalisables. C'est ce que l'on a fait dans de nombreux pays en encourageant l'utilisation collective des tracteurs, la création de pools de tracteurs, la location « à façon » et des arrangements analogues pour l'irrigation par pompage. L'orientation logique est donc vers l'agriculture coopérative ou l'organisation collective de la production — sujet en soi important. Il faut, par conséquent, étudier toute la gamme des possibilités techniques et institutionnelles d'adapter la technologie à la petite exploitation, avant d'accuser celle-ci d'être incapable d'adopter une technologie qui ne lui convient pas.

Des considérations qui précèdent, il découle donc qu'il faut adopter une politique visant à maximiser la dimension *économique* (mesurée par la production brute) de l'exploitation et non pas nécessairement sa taille *matérielle*, car c'est le seul moyen réaliste d'accroître la productivité du travail face aux pressions et aux sollicitations croissantes qui s'exercent sur des ressources qui sont fort limitées. Si les obstacles auxquels on se heurte pour y parvenir tiennent du fait que les prix, les institutions, les services et la technologie sont souvent défavorables à la petite exploitation, il faut changer cet état de choses. Cela peut nécessiter diverses formes d'organisation verticale pour relier les différents stades de la production, de la commercialisation et de la transformation (par exemple, les coopératives de canne à sucre en Inde et les fabricants privés de tabac dans de nombreux pays, qui fournissent tous les services à la plupart des stades de la production et de la transformation), et diverses formes d'organisation horizontale comportant le groupement de plusieurs exploitations pour certaines opérations.

Le gros avantage du système de la petite exploitation, c'est qu'il assure une utilisation particulièrement intensive de la main-d'œuvre sur l'exploitation, mais il ne permet évidemment d'absorber de la main-d'œuvre supplémentaire qu'à l'intérieur de l'exploitation. Des possibilités d'emploi en dehors de l'exploitation (spécialement dans le cas des exploitations non viables) sont apparues avec l'agriculture à temps partiel pratiquée dans de nombreux pays de la région, notamment au Japon. Cette solution facilite la transition jusqu'à l'industrialisation. L'absorption des effectifs supplémentaires exigée par la croissance projetée de la population agricole active devra être réalisée dans ce contexte (en l'absence d'emplois dans d'autres secteurs) par d'autres moyens tels que le développement communautaire, les programmes de travaux ruraux, etc. La petite exploitation n'apporte donc pas une réponse complète aux problèmes que posent la rareté des terres et des capitaux et le chômage, et elle ne constitue pas la seule solution. Les communes de Chine, qui reposent sur une conception, une motivation et une organisation socio-économiques diffé-

rentes, mais qui se heurtent à des contraintes analogues, ont utilisé avec efficacité leurs ressources — le travail surtout — non seulement pour résoudre les problèmes de la productivité et de l'absorption de la main-d'œuvre dans l'exploitation, mais aussi pour employer la main-d'œuvre au service du développement de l'infrastructure et de l'économie en dehors de l'exploitation. La question importante n'est donc pas celle de la taille de l'exploitation, mais celle de la mobilisation de la seule ressource qui soit abondante, à savoir la main-d'œuvre, dans un contexte où les autres ressources sont rares. Ce résultat, c'est la petite exploitation qui a été le mieux à même de l'obtenir dans le cadre de la propriété privée, de la prise de décision individuelle et de la technologie existante. Etant donné les systèmes socio-politiques actuels, l'un des buts essentiels de la stratégie du développement agricole dans la plupart des pays de la région devrait être d'exploiter au maximum les possibilités de la petite exploitation avec les ressources de la nouvelle technologie, tout en procédant aux adaptations institutionnelles qui pourraient être nécessaires à cette fin.

Coopération économique régionale

Les pays d'Asie et d'Extrême-Orient prennent de plus en plus conscience de la nécessité de coopérer à la mise au point de programmes pour résoudre leurs problèmes communs en matière de production, de commercialisation et de recherches. Au terme d'une consultation intergouvernementale de six jours sur la coopération régionale dans l'industrie du poivre, tenue sous les auspices de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO), la Communauté du poivre a vu le jour et tenu sa première session à Bangkok les 31 août et 1^{er} septembre 1972. En plus des représentants des pays membres (Inde, Indonésie, Malaisie), la République khmère et Sri Lanka y ont participé en tant qu'observateurs.

Ses principaux objectifs reflètent la volonté des pays membres de mettre leurs ressources en commun pour résoudre les difficultés que soulèvent les fluctuations sporadiques des prix, le stockage et la spéculation dans les pays importateurs, les droits de douane obstructionnistes et les obstacles non fiscaux, l'insuffisance des données et divers problèmes de production comme les bas rendements, les maladies du poirier, etc. Il a été notamment décidé de créer un centre de recherche et de développement pour le poivre dans l'un des principaux pays producteurs, de préférence avec l'aide d'organismes internationaux. L'offre de la CEAEO de fournir des services de secrétariat en attendant que soit constitué le Secrétariat de la Communauté a été acceptée, et d'autres offres de coopération technique émanant de l'Organisation des

Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), du Centre de promotion commerciale de la CEAEO et de la FAO ont été accueillies avec satisfaction. Le secrétariat de l'ONUDI à Vienne a été invité à établir un rapport détaillé sur le projet de création d'un centre de recherche et de développement.

Sous les auspices de la CEAEO, des consultations intergouvernementales ont eu lieu à Bangkok au début de janvier 1973 pour envisager la création d'une communauté asiatique du bois où seraient représentés les principaux pays exportateurs et importateurs de la région. On a admis en principe la nécessité d'établir une coopération régionale efficace dans ce domaine, mais on n'a pu se mettre d'accord pour constituer la communauté envisagée sur la base entièrement représentative proposée par la CEAEO. On a décidé à la place que les quatre principaux pays producteurs de grumes de la région (Malaisie, Indonésie, Philippines et Thaïlande) devraient amorcer prochainement des consultations intergouvernementales pour identifier les problèmes communs, ceci constituant les premiers pas dans la voie de la coopération régionale envisagée.

Des propositions en vue de la constitution d'un fonds pour le commerce du riz en Asie ont été examinées lors d'une réunion intergouvernementale tenue à Bangkok en mars 1973, à laquelle ont participé les représentants de neuf pays d'Asie. Le texte d'un projet d'accord mis au point lors de la réunion a été approuvé par les délégués de la République khmère, des Philippines, de Sri Lanka et de la Thaïlande, qui ont décidé de soumettre ce projet à leurs gouvernements respectifs pour examen et approbation d'urgence. Ce projet d'accord prévoit la constitution d'un fonds de 50 millions de dollars U.S. qui serait financé initialement par des pays développés et des organisations financières internationales, au moyen de dons et/ou de prêts à des conditions de faveur. Le fonds offrirait des possibilités de refinancement applicables aux ventes de riz faites de gouvernement à gouvernement, avec paiement différé, ce qui faciliterait le commerce intrarégional entre les pays en développement membres de la CEAEO.

CHINE

La production céréalière³⁰, clef de voûte de l'agriculture chinoise, est tombée du niveau record de 250 millions de tonnes atteint en 1971 (révision d'une estimation primitive de 246 millions de tonnes) à 240 millions de tonnes, soit une baisse de 4 pour cent. C'est l'année la plus sèche qu'ait connue le nord du pays depuis 1921 et, à l'échelon national, les calamités

³⁰ Y compris les pommes de terre et les légumineuses en équivalent de céréales.

naturelles ont été parmi les pires jamais subies. Toutefois, les moyens de stockage et de conservation de l'eau ont aidé à faire face à cette sécheresse. Bien qu'ils soient encore insuffisamment développés en maints endroits, on estime qu'à l'heure actuelle 78 pour cent des terres arables sont irriguées, contre 16 pour cent seulement en 1952.

La politique officielle consiste maintenant à encourager la diversification vers des productions autres que le riz et le blé. De fait, le succès des cultures industrielles et des cultures de rapport en 1972 a compensé en partie le recul enregistré sur les céréales. Les statistiques officielles ne donnent pas de chiffres concernant les diverses céréales. D'après les estimations de la FAO³¹, la production de riz s'est réduite d'environ 5 pour cent (106 contre 101 millions de tonnes). Ont également été en légère baisse les récoltes d'orge, de maïs et de millet et sorgho, qui ont atteint 18,5, 28,5 et 22,0 millions de tonnes respectivement. On estime que la production de pommes de terre a diminué de 11 pour cent (8 millions de tonnes en équivalent de céréales), celle de patates douces de 7 pour cent (5 millions de tonnes en équivalent de céréales) et celle de coton de 14 pour cent (avec 1,4 million de tonnes). Baisse légère également de la production d'oléagineux. Par contre, la production de blé, en hausse de 6 pour cent, est passée à 34,5 millions de tonnes et celle de sucre (canne et betterave) a quelque peu progressé. La production porcine, ainsi que celle des autres secteurs de l'élevage n'ont augmenté que de manière marginale.

Bien que la Chine ait acheté en 1972 une quantité de blé estimée à 5 millions de tonnes (fournies par le Canada, la France, l'Australie et les États-Unis), contre 4,5 et 5 millions de tonnes en 1971 et 1970 respectivement, les exportations de riz qui sont connues (960 000 tonnes) ont dépassé celles de l'année précédente³².

L'aspect frappant de la sécheresse de 1972 a été la stabilité relative des approvisionnements alimentaires. Ce succès est dû à plusieurs facteurs. Traditionnellement, le ravitaillement du pays est assuré par des envois massifs de céréales alimentaires du sud vers le nord. En 1965, le Président Mao a exhorté toutes les communes populaires du nord à « franchir le Yangtse », c'est-à-dire à produire autant que les communes du sud les plus productives, soit en effectuant deux cultures l'an, soit en relevant les rendements de manière qu'une seule récolte soit l'équivalent de deux

moissons dans le sud. En 1971, des régions traditionnellement déficitaires comme le Ho-nan, le Chan-tong, le Ho-peï et le Chan-si étaient devenues autosuffisantes. Plusieurs provinces septentrionales tout entières avaient « franchi le Yangtse » en bloc, par exemple le Liao-ning. Le réseau de transport s'en est trouvé considérablement soulagé. Deuxièmement, un effort énorme a été entrepris pour constituer des stocks-tampons et des réserves de crise suffisants. Cette responsabilité incombe à chacune des communes. La réserve nationale de céréales est estimée officiellement à plus de 40 millions de tonnes. La propagande gouvernementale continue de mettre l'accent principal sur la nécessité de stocker plus de céréales. Le gouvernement semble en effet craindre que, malgré l'effort persistant d'investissements agricoles aux fins de la conservation de l'eau, de la maîtrise des crues, etc., la production céréalière de 1973, encore affectée par la sécheresse antérieure, soit telle qu'il faille procéder à d'importants prélèvements sur les stocks. Un autre aspect de cet effort, qui a aidé à écarter la famine, est une immense campagne visant à inciter les agriculteurs à conserver les céréales et à réduire les pertes de grains à l'entrepôt.

Plans et politiques

Le principe qui inspire toute la politique économique du pays, selon les déclarations officielles, est que l'agriculture est la base de l'économie, bien que l'industrie en soit la « locomotive ». Ceci signifie en pratique que la Chine ne se sert pas de l'agriculture pour subventionner l'industrie. Les principaux aspects de cette politique de « priorité à l'agriculture » sont une fiscalité très légère pour les communes populaires mais très pesante pour l'industrie, et un relèvement graduel des prix à la ferme avec stabilisation des prix alimentaires de détail.

Plus de 90 pour cent du budget central qui sert à financer les investissements de capital aussi bien que les dépenses courantes proviennent des impôts versés par l'industrie et par l'agriculture, ainsi que des excédents des entreprises industrielles appartenant à l'Etat et aux municipalités. Mais la contribution de l'agriculture représente moins de 4 pour cent, selon le Ministère des finances. En outre, les impôts agricoles ont été stabilisés en valeur absolue (et non pas en pourcentage) au début des années soixante. Bien entendu, l'agriculture supporte des charges autres que la fiscalité directe. Chacune des quelque 75 000 communes est tenue de livrer à l'Etat, contre un prix fixé, un certain tonnage de céréales ou d'autres produits. Mais le système offre une certaine souplesse, car le contingent demandé aux communes est généralement inférieur aux quantités dont elles ont la disposition une fois couverts les besoins essentiels de leurs mem-

³¹ Estimations non officielles fondées sur la composition traditionnelle de la production céréalière chinoise, ajustées pour tenir compte des conditions météorologiques des différentes régions de production d'une année sur l'autre. Il faut y voir uniquement des chiffres indicatifs, auxquels devront être substitués les chiffres officiels dès qu'ils deviendront disponibles.

³² D'après les sources officielles chinoises, les exportations totales de riz sont très supérieures, représentant environ 3,5 millions de tonnes; il est donc probable que d'importants tonnages ont été livrés à des pays importateurs au sujet desquels les statistiques font défaut.

bres. Cet excédent par rapport au contingent peut être vendu à l'Etat au « prix commercial », plus favorable que celui qui s'applique au contingent de base.

Les communes populaires, qui ont été créées en 1958, sont le principal instrument de la politique gouvernementale; en peu de mots, il s'agit d'un système dont les objectifs sont les suivants: faciliter le contrôle politique, développer la propriété collective, constituer l'unité de base dans laquelle on éduque les paysans en vue de développer une agriculture socialiste et moderne, empêcher les distinctions de classe, offrir l'assise nécessaire aux activités de diversification, comme la petite industrie, enfin contribuer à unifier et à appliquer la planification, et organiser les efforts collectifs de réalisation de grands travaux. Dans les communes, la distribution obéit au principe de « à chacun selon son travail », mais les « cinq garanties » sont sauvegardées (nourriture suffisante, logement convenable, vêtements, nécessités de la vie courante comme le combustible, enfin des obsèques dignes). Ce système a incontestablement permis à la Chine de surmonter les difficultés résultant de la pénurie relative de capital à investir dans de grands projets d'infrastructure industrielle ou agricole: en effet, le pays possède d'énormes ressources humaines qui ont été utilisées plus complètement ces derniers temps qu'elles ne l'étaient autrefois, notamment au cours de la morte-saison agricole dans les campagnes.

L'un des principaux objectifs de la politique salariale officielle est de combler graduellement l'écart de revenus et de niveaux de vie entre urbains et ruraux. Sauf dans les fermes d'Etat (il y en a environ 1 500, couvrant près de 1,2 million d'hectares, et situées principalement dans des régions frontalières et des zones de bonification), il n'est pas versé de salaires dans le secteur agricole. Au lieu de cela, on distribue les « reliquats », c'est-à-dire les bénéfices de l'effort collectif une fois réglées toutes les dépenses et versés les crédits nécessaires du budget de la commune. Toutefois, cette répartition ne porte pas sur la totalité du montant restant après ces déductions. Des contributions sont faites au fonds social et au fonds de travaux publics de la commune — dans le premier cas, il s'agit de financer des écoles, des cliniques, des régimes de retraite, etc., dans le deuxième, des investissements de capital (donc l'industrialisation), des travaux de conservation, etc. Ces allocations ne sont pas fixées statutairement, mais déterminées par l'assemblée de la commune. Les communes sont autonomes en matière salariale et le gouvernement ne fait rien pour empêcher un élargissement de l'éventail des revenus dans le secteur agricole. Au contraire, il semble encourager l'apparition d'écarts de revenus, afin d'inciter les collectivités les moins prospères à émuler celles qui réussissent mieux. Toutefois, les communes avec lesquelles il s'agit de rivaliser ne sont pas néces-

sairement les plus prospères, mais celles qui manifestent une haute conscience politique et qui, par conséquent, réalisent les progrès les plus rapides. Leur niveau de prospérité absolu n'est pas un aspect essentiel. En outre, les communes les moins vigoureuses sont encouragées et aidées grâce à des subventions et des prêts plus généreux, par exemple, et elles reçoivent l'assistance des communes voisines. L'industrialisation au niveau des communes est un élément de la politique générale d'atténuation de l'écart entre niveaux de vie ruraux et urbains. Elle permet de résorber la main-d'œuvre excédentaire de la commune, d'utiliser les déchets et les sous-produits, de freiner l'exode rural et de réduire le coût des transports.

Les coopératives d'achat et de vente de la commune assurent la collecte et la distribution de tous les produits aux organismes commerciaux d'Etat, selon les objectifs du plan et les contingents de livraison. Outre cela, elles disposent des fonds et également (en exclusivité) des pouvoirs nécessaires pour acheter les quantités produites en sus du contingent dans la commune et dans les activités parallèles privées, ainsi que pour commercialiser ces produits. Elles sont également chargées d'obtenir les biens de production destinés non seulement à la commune mais aussi aux consommateurs individuels. Le gouvernement considère toute activité commerciale privée comme un sérieux danger potentiel pour le caractère socialiste de l'agriculture chinoise. Les organismes commerciaux d'Etat semblent avoir assez libéralement doté les coopératives commerciales en fournitures, crédit et personnel de gestion, afin de renforcer ces institutions.

Le quatrième plan quinquennal chinois a débuté en 1971. L'accent reste placé sur la modernisation des systèmes de culture. Parmi les diverses actions techniques figurent des travaux de nivellement afin d'assurer l'usage optimal des tracteurs et autres machines, et l'aménagement de terrasses en terrain accidenté. La disponibilité d'engrais chimiques, estimée à quelque 20 millions de tonnes en 1971, sera progressivement accrue jusqu'à ce que l'utilisation des engrais atteigne les niveaux japonais. En même temps, on intensifie l'emploi des engrais naturels de manière que toutes les communes arrivent à 10 tonnes/ha et les cultures destinées à fournir de l'engrais vert se développent dans tout le sud du pays. On continue de porter une grande attention aux projets de conservation de l'eau et aux autres travaux d'amélioration des terres, pour mettre la Chine complètement à l'abri des effets des calamités naturelles. C'est à 25 milliards de journées/homme que l'on estime l'effort consacré annuellement à ces travaux pendant la morte-saison agricole. La mécanisation s'est accélérée par rapport aux années soixante. Le pays comptait en 1971 environ 200 000 tracteurs (sur la base de 15 ch par machine) et l'on estime la production actuelle à plus de 40 000 unités par an; l'utilisation des variétés céréalières améliorées

a débuté en 1956 et on en est actuellement à la troisième génération. Ces variétés améliorées (dites maintenant à haut rendement) sont introduites dans toutes les communes et, durant la période couverte par le plan actuel, il est prévu de relever les rendements dans la mesure de 10 à 30 pour cent. Les travaux de recherches et d'études seront ultérieurement décentralisés, de manière que chaque province puisse elle-même mettre au point de nouvelles variétés et que chacune des communes les plus avancées assure ses propres besoins en semences de base. Il est désormais possible de transférer des terres de la céréaliculture vivrière à des cultures industrielles et à d'autres activités. Cette évolution est officiellement encouragée.

Le plan prévoit un vaste effort collectif de reboisement, qui constitue chaque hiver l'une des principales campagnes communautaires, avec plantation d'environ 10 millions d'hectares (y compris les surfaces qu'il faut replanter plusieurs fois pour cause d'échec du boisement précédent). On crée divers types de forêts : pour la production de bois d'œuvre et d'industrie (par exemple 600 000 hectares de cèdres dans le Guandong et 200 000 hectares de noyers dans le Chan-si) ; pour la création de rideaux brise-vent et la protection contre le sable — ainsi dans l'ancien lit du fleuve Jaune, une bande forestière de quelque 500 kilomètres de long sur 25 kilomètres de large a été plantée et des projets analogues ont été réalisés dans les bassins du Hai-ho et du Sin-kiang.

Le quatrième plan est un élément du deuxième programme agricole à long terme, qui a débuté en 1968 et qui s'étend jusqu'à 1980. Ce programme reprend les principaux aspects et chapitres du précédent, mais les instructions et les objectifs ont été précisés. L'industrialisation rurale, qui est maintenant bien lancée, devra assurer l'« autonomie fondamentale » non seulement à l'échelon national, mais aussi régionalement, en ce qui concerne tous les produits de base, les biens de consommation et les facteurs principaux de la production industrielle. Les réserves cérésières des communes doivent être accrues de manière à représenter 18 mois d'approvisionnement. La pollution fait pour la première fois figure de problème urgent. Le deuxième programme critique franchement les insuffisances et les échecs de la première période de 12 ans. Il vaut la peine de les rappeler ici. L'agriculture chinoise n'évolue pas aussi rapidement que le veut le gouvernement. Les niveaux généraux de la production restent insuffisants. Bien souvent, le développement n'est pas équilibré et la qualité laisse à désirer. De nombreuses unités agricoles n'atteignent pas encore leurs objectifs et, malgré un effort vigoureux et soutenu, l'agriculture chinoise n'est pas encore totalement à l'abri des calamités naturelles. Le risque de sécheresse, de saturation par les eaux, d'inondation et d'attaques par les ennemis des cultures n'est pas totalement éliminé. Les réseaux

d'irrigation dans les régions accidentées ne sont pas encore satisfaisants. Le gouvernement estime que le deuxième programme à long terme doit tenter de remédier à toutes ces insuffisances, effort immense surtout si l'on considère le régime climatique de la Chine, qui rend le pays particulièrement sensible aux aléas météorologiques.

JAPON

L'économie japonaise a marqué une reprise en 1972, le taux annuel de croissance du PNB, à prix constants, atteignant quelque 10 pour cent. Par contraste avec les périodes précédentes durant lesquelles les taux élevés de croissance économique étaient surtout fondés sur l'exportation, la reprise de 1972 est largement imputable à la demande intérieure, et notamment à l'essor de la construction de logements et à l'augmentation des investissements par le secteur non industriel et les petites entreprises. Malgré la réévaluation du yen en 1971 et la libéralisation des mesures prises par le Japon en matière d'importations, l'excédent des paiements courants s'est plutôt accru. L'afflux massif de capitaux spéculatifs a également gonflé les réserves en devises détenues par le Japon et contribué à une nouvelle réévaluation du yen en février 1973.

La tendance à la baisse enregistrée récemment dans la production agricole globale du Japon s'est interrompue en 1972. La récolte de riz a dépassé de plus de 9 pour cent celle de 1971, des conditions climatiques favorables ayant plus que compensé une nouvelle réduction des superficies, du reste peu importante. Toutefois, les récoltes de blé, d'orge, d'avoine et de colza ont toutes diminué par suite de nouvelles réductions des superficies mais celle de maïs a augmenté de 16 pour cent. La production de sucre a diminué d'environ 9 pour cent. La production de la plupart des espèces fruitières à feuilles caduques a augmenté, celle des oranges a atteint un niveau record et celle des légumes a également poursuivi son expansion.

La production totale de bétail a également augmenté en 1972, bien que l'accroissement ait eu tendance à ralentir pour la plupart des catégories. Bien que l'effectif des bovins de boucherie ait continué à diminuer, l'engraissement d'un plus grand nombre de bouvillons de race laitière a provoqué une légère progression de la production de viande de bœuf. Le nombre des porcins a de nouveau augmenté et l'on estime que la production de viande de porc s'est accrue de 5 pour cent (au lieu de 15 pour cent en 1971). La production laitière a de nouveau marqué une légère progression, l'augmentation du rendement unitaire compensant largement une légère régression de l'effectif. La production de viande de volaille s'est

accrue de quelque 6 pour cent en 1972, soit deux fois plus qu'en 1971, et la production d'œufs a marqué un certain fléchissement.

Le programme mis sur pied par le gouvernement pour réduire ses stocks de riz, qui étaient excessivement élevés, a continué à donner des résultats³³. Les mesures destinées à écouler les excédents ont ramené les stocks gouvernementaux à 2,6 millions de tonnes (riz usiné) au 31 octobre 1972, soit la moitié du niveau qu'ils atteignaient un an auparavant. Malgré la récolte plus abondante de 1972, on prévoit que les stocks gouvernementaux seront à nouveau réduits en 1973.

Les pouvoirs publics ont adopté, en octobre 1972, des directives concernant l'orientation et l'ampleur des ajustements souhaités dans le secteur agricole pendant la prochaine décennie. D'après ces directives, le total des importations japonaises de produits agricoles devrait continuer à augmenter à peu près proportionnellement à l'expansion prévue de la consommation intérieure. Les directives constituent essentiellement des objectifs de production intérieure exprimés tant en termes quantitatifs qu'en degré d'autosuffisance pour les principaux produits agricoles, en 1982. Ces objectifs sont fondés sur des projections de la demande intérieure et sur les améliorations de la productivité du secteur agricole qui devraient résulter des ajustements structurels et d'une application plus généralisée de techniques de production et de gestion perfectionnées. On a également tenu compte des perspectives dans les domaines suivants: disponibilités en produits d'importation et position concurrentielle de la production intérieure par rapport à ceux-ci; importance des divers produits dans les structures de la production agricole et situation de l'agriculture dans les régions rurales; taux réel d'utilisation des ressources nationales et revenus de la population rurale; conservation du milieu naturel, etc.

Les projections de la demande intérieure pour les principaux produits agricoles sont fondées sur les augmentations prévues des dépenses individuelles de consommation (trois niveaux possibles), les modifications de la consommation alimentaire et l'accroissement démographique. Suivant l'hypothèse moyenne, qui prévoit que les dépenses individuelles de consommation augmenteront de 8 pour cent par an (à prix constants), on estime que les dépenses totales consacrées à l'alimentation augmenteraient de 5,3 pour cent par an et qu'en 1982 elles dépasseraient de près de 90 pour cent le niveau atteint en 1970. Sur cette base, la consommation par habitant doublerait pour la viande, elle augmenterait de 50 pour cent pour les produits laitiers, de 40 pour cent pour les fruits

et les matières grasses et de 20 pour cent pour les légumes et le sucre. Cependant, on prévoit une diminution de quelque 20 pour cent de la consommation individuelle de riz et une légère régression de celle de blé.

On prévoit qu'en 1982 la productivité moyenne de la main-d'œuvre agricole sera approximativement deux fois et demie ce qu'elle était en 1970. L'envergure accrue des entreprises de production, l'intensification de la mécanisation, le développement du système des récoltes multiples, etc., seront les principaux moyens d'atteindre l'accroissement prévu. En ce qui concerne les ressources, on prévoit que la superficie des terres cultivées sera ramenée à quelque 5,2 millions d'hectares en 1982 (5,8 millions d'hectares en 1970) à la suite de nouvelles utilisations des terres au profit de l'industrie, des zones résidentielles et des réseaux routiers. Par contre, la superficie des pâturages permanents devrait s'étendre rapidement à mesure qu'augmentent les besoins fourragers. Il est prévu que l'effectif de la main-d'œuvre agricole tombera à quelque 4,3 millions de personnes en 1982, soit environ la moitié du niveau de 1970. Le nombre d'exploitations devrait diminuer aussi, mais beaucoup moins vite que l'effectif de la main-d'œuvre agricole. Parmi les exploitations qui subsisteront en 1982, il est prévu qu'environ 60 pour cent (au lieu de 51 pour cent en 1970) seront des entreprises à temps partiel, la famille tirant la plus grande partie de ses revenus de sources non agricoles. L'agriculture de groupe pratiquée par des exploitants à plein temps utilisant aussi les ressources dont disposent des exploitants à temps partiel est considérée comme un moyen important d'accroître l'envergure des entreprises à spéculations végétales.

Par rapport au niveau de 1970, les objectifs fixés pour 1982 représentent un accroissement de près d'un tiers de la production agricole totale du Japon. La production de l'élevage devrait être supérieure de quelque 90 pour cent (viande de porc 160 pour cent, viande de volaille 130 pour cent, viande de bœuf 90 pour cent, lait et produits laitiers 77 pour cent, œufs 30 pour cent) et constituerait près du tiers de la production agricole totale du pays, au lieu du quart seulement en 1971. Par contraste, la production de riz régresserait de 15 pour cent et ne représenterait plus que le quart de la production agricole totale, alors que cette proportion dépassait un tiers en 1971. La production serait également plus élevée pour le sucre (65 pour cent) et pour les légumes (40 pour cent). La superficie consacrée aux cultures fourragères et aux pâturages permanents serait accrue de manière à couvrir environ 60 pour cent des besoins fourragers totaux tant pour les bovins laitiers que pour les bovins de boucherie.

D'après les objectifs fixés pour 1982, on évalue le taux global d'autosuffisance à quelque 75 pour cent,

³³ Voir: *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1972*, p. 115.

soit à peu près la même chose qu'en 1970. De plus, ce taux est à peu près le même pour les divers produits individuels qu'en 1970, à part une augmentation pour le soja et le sucre et une diminution pour les aliments concentrés destinés aux animaux. Le riz est le seul produit pour lequel l'objectif fixé en 1982 est une autosuffisance à 100 pour cent, ce qui ne laisse aucun excédent pour les exportations. Il est prévu que le riz restera le plus important aliment de base ainsi que la principale culture pour la plupart des exploitants japonais. Les objectifs de production pour 1982 ont été conçus de manière à maintenir une autosuffisance pour les légumes et les œufs et à couvrir environ 90 pour cent des besoins prévus de la consommation pour la viande, les produits laitiers et les fruits. L'autosuffisance pour les légumes est jugée souhaitable étant donné les difficultés occasionnées par le transport des importations d'outre-mer, et on espère l'atteindre pour les œufs étant donné l'amélioration de la productivité qui devrait résulter d'un nouveau renforcement des effectifs de volailles. On prévoit que le taux d'autosuffisance pour la viande de porc et les poulets de chair pourra être amélioré par l'expansion du cheptel porcin et des effectifs de volailles et, compte tenu de la pénurie prévue sur les marchés mondiaux, on a relevé l'objectif fixé pour la production de viande de bœuf. On souhaite obtenir une autosuffisance d'environ 50 pour cent pour les légumineuses (y compris les graines oléagineuses autres que le soja), jugées importantes pour la rotation des cultures dans les régions où l'on pratique

l'agriculture de colline. En ce qui concerne les produits pour lesquels le Japon resterait essentiellement tributaire des importations, les taux d'autosuffisance resteront à peu près les mêmes pour le blé (9 pour cent) et l'orge (25 pour cent). Ces taux seront toutefois relevés pour le soja (de 5 pour cent en 1970 à 10 pour cent en 1982) et pour le sucre (de 23 à environ 27 pour cent). Le soja est recommandé comme culture de remplacement du riz dans le programme visant à un ajustement dégressif des superficies plantées en riz. La production de sucre (betterave et canne) a une importance particulière dans certaines régions éloignées. Pour les aliments concentrés destinés au bétail, on s'attend que le taux d'autosuffisance baisse, passant de 33 pour cent en 1970 à 20 pour cent en 1982.

Pour combler l'écart entre les projections de la demande et les objectifs de production, il faudra que le total des importations japonaises de produits alimentaires et d'aliments pour animaux soit en 1982 près de deux fois ce qu'il était en 1970. Pour la plupart des produits, on suppose que le volume des importations nécessaires sera plus considérable. Étant donné la nouvelle expansion de la production animale, les besoins d'importation de concentrés destinés à l'alimentation des animaux devraient plus que doubler par rapport à 1970. Les importations de fruits devraient également doubler. On estime aussi que les importations seront plus considérables pour le soja (environ 20 pour cent de plus), le sucre (15 pour cent) et le blé (près de 10 pour cent).

Proche-Orient

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Bien que les pressions inflationnistes se soient accentuées au Proche-Orient comme presque partout ailleurs en 1972, la performance économique peut être considérée comme satisfaisante. Les perspectives économiques se sont améliorées dans la plupart des pays et quelques-uns ont vu croître substantiellement les recettes en devises provenant du pétrole, de l'agriculture, du tourisme et des remises des migrants. S'il n'est pas également réparti dans la région, le pétrole vient sans conteste au premier rang parmi les pourvoyeurs de devises, et sa prédominance s'est encore affirmée en 1972. D'un autre côté, l'agriculture, dont le taux de croissance n'a été que d'environ 5 pour cent, forme la base de l'économie régionale; elle contribue pour un cinquième ou plus au produit intérieur brut, figure en bonne place

dans les budgets de développement et emploie une très grande partie de la main-d'œuvre régionale.

Durant les dix années allant jusqu'à fin 1972, l'Iran a connu un développement économique rapide, sous l'impulsion d'un secteur privé actif et confiant, et de revenus pétroliers sans cesse croissants. Durant la dernière année du quatrième plan de développement, venu à échéance en mars 1973, le PNB a pour la quatrième fois passé l'objectif prévu, avec un taux d'accroissement d'environ 14,3 pour cent à prix constants. L'économie turque a connu en 1972 des fortunes diverses. Malgré une grave sécheresse, l'économie a bénéficié d'une confiance croissante qui a permis au PNB d'augmenter de plus de 7 pour cent, soit presque autant que l'année précédente, durant laquelle les conditions météorologiques avaient été meilleures. En République arabe syrienne, l'économie, es-

sentiellement fondée sur l'agriculture, a régulièrement progressé depuis 1969 et le produit intérieur net a, selon les rapports, augmenté en moyenne de quelque 7,5 pour cent par an. A prix constants, le PIB s'est accru de 14 pour cent en 1972 contre 12 pour cent en 1971. Un certain nombre de projets productifs ont été menés à bonne fin et les travaux exécutés dans le cadre du projet de barrage sur l'Euphrate — qui représente l'investissement le plus important du pays — sont, dit-on, en avance sur les prévisions; une fois achevé, ce projet devrait permettre de doubler le revenu national. L'Égypte a entrepris les travaux intéressant quelques-uns des grands projets industriels prévus dans le premier plan quinquennal (1973-77) du Programme décennal d'action nationale. En outre, après deux ans de négociations, un arrangement est intervenu entre l'Égypte et la Communauté économique européenne en matière de commerce préférentiel et de réductions tarifaires. A Chypre, une sécheresse persistante a gravement compromis les cultures et l'élevage, et cet hiver les précipitations ont été inférieures à la normale. Au Soudan, l'année 1972 a été marquée par les problèmes qui restaient à affronter à la suite de la guerre civile, terminée en mars. On active les programmes de développement et plus de 36 pour cent des dépenses ont, avec réalisme, été destinés au secteur agricole en 1971/72. Au début de 1972, les différends qui opposaient le sud aux autorités soudanaises ont été liquidés, mais cela n'a pas été sans soulever d'énormes problèmes de réaménagement car il fallait remettre en mouvement l'économie stagnante de cette partie du pays. Un plan visant à accroître le degré d'autosuffisance nationale pour les produits essentiels a été annoncé plus tard dans l'année.

L'économie libyenne s'est développée grâce à une production soutenue de pétrole, et la situation est demeurée favorable au Liban, car il s'agit d'un centre financier pour les capitaux pétroliers. A la fin de 1972, le commerce agricole libanais a été facilité du fait qu'après bien des mois d'interruption le trafic a pu reprendre à travers la frontière syrienne avec les autres pays arabes. Déjà très éprouvée par la situation troublée de la région, la Jordanie a souffert en 1972 du temps sec qui s'est prolongé jusqu'à endommager les cultures d'hiver. L'Arabie saoudite, qu'une sécheresse prolongée a frappée de 1960 à 1967, a utilisé une partie de ses amples revenus pétroliers pour venir en aide à l'agriculture, dont le taux de croissance est à présent estimé à environ 3,9 pour cent et qui devrait encore s'améliorer. En revanche, la République arabe du Yémen et la République démocratique populaire du Yémen ont connu des difficultés économiques dues aux dissensions intérieures et à la sécheresse, et certaines parties de l'Afghanistan ont frôlé la famine durant l'été de 1972 sous l'effet cumulatif de trois années de sécheresse.

Production agricole

La production agricole du Proche-Orient — sinon celle de tous les pays de la région — a progressé de 7 pour cent par rapport à 1971³⁴. Les gains les plus importants ont été réalisés dans le secteur céréalier, où la production a dépassé de 10 pour cent son chiffre déjà important de 1971, atteignant 48,3 millions de tonnes. Dans l'ensemble de la région, les plantes-racines, les agrumes et le vin sont les seules grandes catégories de produits qui n'aient ni égalé ni dépassé les niveaux atteints en 1971, mais la baisse de production a été légère et aisément compensée par l'avance d'autres cultures.

Les récoltes céréalières ont marqué un record en Irak, en République arabe libyenne et en République arabe syrienne, et elles ont été bonnes en Arabie saoudite, en Égypte, en Iran, en Jordanie et au Liban. Les conditions météorologiques durant les périodes critiques de croissance ont été pour beaucoup dans l'amélioration de la production agricole régionale, et leur influence demeurera décisive. En Turquie, la production céréalière a diminué d'environ 12 pour cent en 1972 par rapport à l'année précédente, bien que la récolte de blé, sans marquer de record, ait été supérieure à la moyenne. De données provisoires, il ressort en outre que les niveaux de production de 1971 ont été dépassés dans le cas des légumes et des légumineuses, mais la récolte de coton a légèrement baissé. Il n'a pas plu, ou très peu, en Turquie, en décembre et janvier, ce qui a suscité de vives préoccupations quant aux résultats de la campagne 1973. La baisse du niveau des eaux a réduit l'approvisionnement hydrique pour l'irrigation et l'énergie a manqué. Les précipitations ont enfin été normales en février et supérieures à la normale en mars.

L'Iran a produit nettement plus de céréales qu'en 1971 et la plupart des autres récoltes ont également progressé, de sorte qu'il a été possible de réduire beaucoup les importations alimentaires. En 1971, la faiblesse de la production avait fait que l'Iran, déjà importateur d'huiles végétales et de viandes (deux grandes catégories de denrées qu'il ne produit pas encore en quantité suffisante, même dans les bonnes années), était devenu importateur de céréales. Les fluctuations de la production agricole iranienne demeurent étroitement liées aux conditions météorologiques car l'irrigation, si elle a amélioré la situation dans de nombreuses zones, ne peut fournir assez d'eau pour combattre les effets de la sécheresse. Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour stimuler la production agricole, qu'il a fait figurer en bonne place, avec le bien-être rural, dans le cinquième plan (1973-78).

³⁴ Les indices de la production alimentaire et agricole, totale et par habitant, sont indiqués par pays au tableau annexe 2.

Des récoltes d'une ampleur inattendue ont assuré à la République arabe syrienne une production record de céréales en 1972, si bien que les achats de blé ont grevé le budget de l'organisation céréalière. Cette généreuse récolte est cependant arrivée à point nommé et a permis pour la première fois depuis plusieurs années d'exporter avec profit d'importantes quantités de blé. La plupart des autres cultures ont également donné des résultats exceptionnels, dépassant de beaucoup les meilleures récoltes des années récentes. La production de coton a augmenté d'environ 4 pour cent, celle des betteraves sucrières de 17 pour cent; la production de lentilles et d'arachides a augmenté dans des proportions plus fortes encore et la production de tabac a beaucoup augmenté.

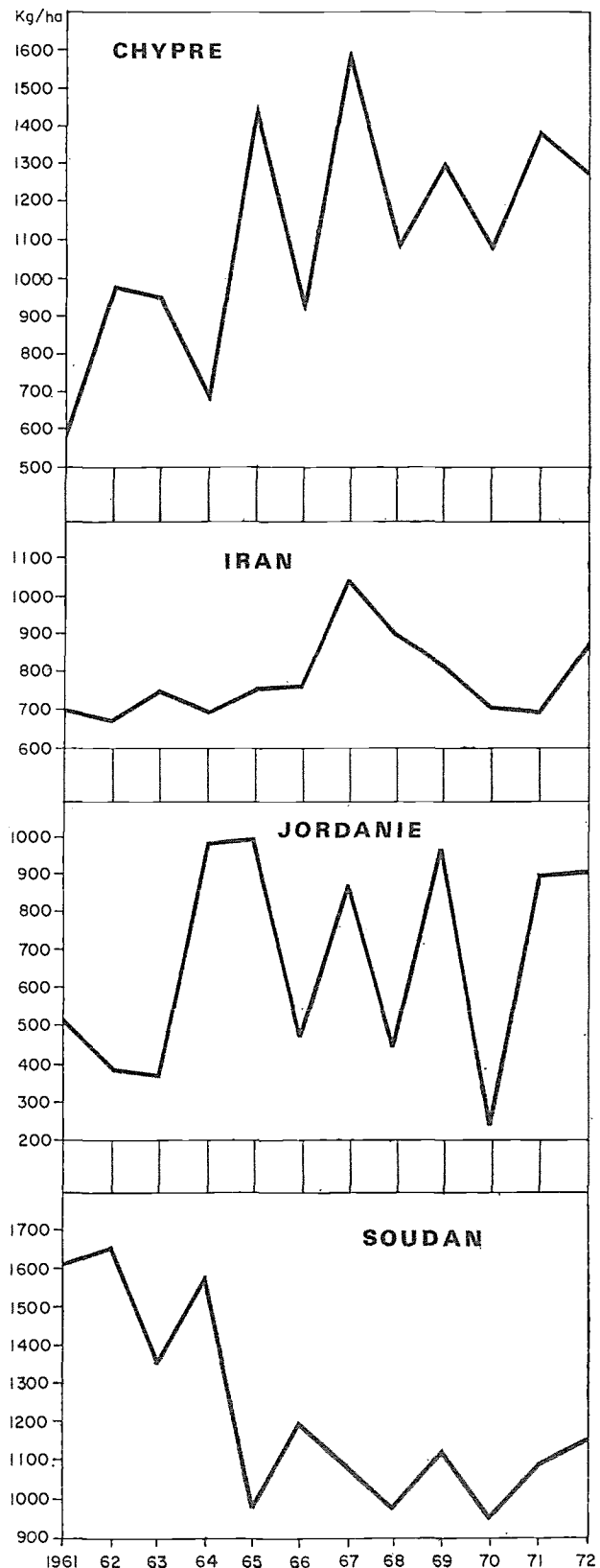
L'Arabie saoudite, l'Irak, la Jordanie, le Liban et la République arabe libyenne ont tous eu des récoltes plus abondantes en 1972. En Egypte, la production céréalière a subi un léger fléchissement mais la récolte de coton a marqué un record. Au Soudan également, la récolte de blé a reculé, mais au total la production céréalière a été meilleure qu'en 1971.

La région a cependant enregistré plusieurs baisses de production dues à des conditions météorologiques défavorables, ce qui montre une fois de plus combien l'agriculture du Proche-Orient est vulnérable à la sécheresse. Les prochaines récoltes de plusieurs pays qui avaient eu de bons résultats en 1972 sont actuellement menacées par l'absence de précipitations à la fin de 1972 et au début de 1973. En Afghanistan, les effets cumulatifs de trois années de sécheresse ont conduit plusieurs zones au bord de la famine, et une assistance extérieure est nécessaire pour maintenir ne serait-ce qu'un niveau minimal de subsistance. Cette situation critique n'est pas nouvelle. Pendant au moins 15 des 20 dernières années, d'importantes quantités de denrées alimentaires ont dû être importées et cet état de choses continuera de miner les progrès de l'économie, à moins que la production alimentaire ne s'accroisse ou que d'autres ressources ne soient découvertes en Afghanistan.

Pour la troisième fois en cinq ans, l'agriculture de Chypre est en proie à une sécheresse qui s'est aggravée entre 1972 et 1973. Les précipitations attendues en décembre, janvier et février n'ont jamais eu lieu, ce qui a accentué les effets de la sécheresse de 1972, à la suite de laquelle la récolte de blé avait diminué d'environ 15 pour cent et celle d'orge de 20 pour cent. Les cultures arborescentes non irriguées, les vignobles et les pâturages ont souffert dans une proportion analogue ou plus forte encore.

Tant dans la République arabe du Yémen que dans la République démocratique populaire du Yémen, où l'agriculture constitue la principale activité économique, les périodes de sécheresse sont longues et fréquentes. Dans le premier pays, une sécheresse pro-

FIGURE 2-1. - PROCHE-ORIENT: FLUCTUATIONS DES RENDEMENTS DE BLÉ A CHYPRE, EN IRAN, EN JORDANIE ET AU SOUDAN, 1961-72.



longée a compromis la production et, comme les cultures ne sont pour la plupart pas irriguées, une aide alimentaire a été nécessaire.

La sécheresse affecte tous les pays du Proche-Orient, mais en général pas simultanément.

La figure 2-1 illustre les variations, dues principalement aux conditions météorologiques, du rendement de blé dans quatre pays représentatifs au cours d'une période de 12 ans commençant en 1961.

Plans et politiques de développement

Un certain nombre de pays du Proche-Orient ont lancé ou s'appêtent à lancer de nouveaux plans de développement. Il s'agit notamment de l'Afghanistan, de l'Iran, de la Jordanie et de la Turquie⁹⁵. Plusieurs pays dont le Liban, l'Irak et la République arabe syrienne ont inclus dans leurs plans des politiques alimentaires et nutritionnelles.

Le quatrième plan quinquennal de l'Afghanistan (1973-77) a été élaboré à une époque où l'économie nationale traversait une phase critique. On fonde donc sur lui de grands espoirs pour la relance de l'économie. A titre provisoire, le plan envisage des taux de croissance annuels de 4,8 pour cent pour le PNB, de 3,9 pour cent pour la production agricole et d'environ 20 pour cent pour la production industrielle. Ces objectifs peuvent paraître modestes — sauf en ce qui concerne la production industrielle, qui aurait encore un poids assez faible dans l'économie — mais ils s'harmonisent avec le but général, qui est de jeter les bases d'une croissance plus rapide durant le cinquième plan. Trop peu d'études de préinvestissement ayant été menées à terme, on s'attachera surtout en 1973 et 1974 à achever les projets déjà entrepris et à préparer en détail de nouveaux projets. Les investissements s'élèveront au total à environ 34 milliards d'afghanis, dont quelque 80 pour cent seront fournis par le secteur public. Les crédits budgétaires comprennent 10,8 milliards d'afghanis pour l'agriculture et l'irrigation, 9,7 milliards pour l'industrie et les mines et 3 milliards pour les transports et les communications. La priorité est donnée à l'agriculture, qui emploie encore 90 pour cent de la population et fournit la majeure partie des exportations. En dépit des efforts accomplis durant le troisième plan pour améliorer les systèmes d'irrigation appliqués à de vastes superficies et pour moderniser les pratiques culturales, la production n'a pas réussi à augmenter aussi vite que la population (2,3 pour cent par an). L'autosuffisance pour les denrées vivrières de base, et le blé en particulier, demeure l'un des principaux objectifs du quatrième

plan, avec l'augmentation de la production d'autres céréales, de coton et de denrées d'origine animale. Une aide sera assurée sous forme de prix minimaux d'achat pour le blé et d'autres produits agricoles, et on favorisera une plus ample utilisation du crédit agricole. Le gouvernement compte aussi s'attaquer à des problèmes fondamentaux comme les rapports entre propriétaires et locataires, l'attribution de terres aux cultivateurs qui n'en possèdent pas, et la situation des nomades et des éleveurs qui ont particulièrement souffert de la sécheresse persistante.

En Iran, le cinquième plan (1973-78) envisage un taux annuel de croissance du PNB de 11,4 pour cent à prix constants; l'objectif fixé dans le plan précédent était de 9,4 pour cent et le taux annuel effectif a dépassé 10 pour cent. Pour la valeur ajoutée en agriculture, le taux de croissance projeté est de 5 pour cent par an, contre un objectif de 4,4 pour cent et un taux effectif d'environ 3 pour cent dans le cadre du quatrième plan. Les deux tiers du montant total des investissements devraient être fournis par l'Etat. Conformément aux buts généraux du plan, qui consistent à encourager une croissance sectorielle et régionale équilibrée, ainsi qu'à combler les lacunes du quatrième plan, une attention spéciale est accordée à l'agriculture et aux mesures sociales. En fait, les crédits destinés au secteur agricole ont été portés de 8 à 14 pour cent de l'investissement total et d'importantes sommes ont été réservées pour la reconstruction rurale et les logements urbains. Afin d'encourager les investissements privés en agriculture, le gouvernement autorisera l'importation en franchise des machines et de l'équipement agricole nécessaires aux agro-industries et on ne prélèvera pas d'impôt sur le revenu des investissements agricoles. Un autre fait nouveau positif a été la décision récente de la Banque Melli Iran d'étendre à l'agriculture ses services de prêt et de crédit en conjonction avec la Banque de développement agricole. On espère qu'un plus grand nombre de banques commerciales suivront l'exemple. Conformément à cette politique, on compte s'attacher durant le cinquième plan à favoriser la création d'un plus grand nombre de coopératives agricoles et de corporations à travers lesquelles il sera possible d'instaurer un flux de crédit plus efficace et d'introduire de nouvelles cultures ainsi que des méthodes plus rationnelles d'exploitation. Le gouvernement envisage de ramener l'effectif de la main-d'œuvre agricole, qui représente actuellement 35,6 pour cent de la population, à environ 20 pour cent à la fin de la période du plan. Afin de freiner l'exode des ruraux attirés dans les villes par l'espoir de salaires plus élevés, une proportion assez importante des fonds alloués à l'agriculture servira en fait à subventionner les petits agriculteurs, car certains exploitent des terres qui, à longue échéance, ne produiront sans doute pas un revenu suffisant. Le gouvernement

⁹⁵ Les principales caractéristiques des plans actuels de développement au Proche-Orient sont récapitulées au tableau annexe 12.

envisage ces mesures en fonction de leur influence sur l'état nutritionnel de la population dans son ensemble.

Le plan triennal de développement de la Jordanie (1973-75), ambitieux et bien conçu, pourrait aider à réaliser un relèvement rapide de l'économie, à condition de pouvoir compter sur la stabilité politique, la confiance du secteur privé et l'aide financière nécessaire. Le plan envisage un investissement total de 179 millions de dinars, dont le secteur privé fournirait environ 44 pour cent. Il vise à créer au moins 70 000 nouveaux emplois, à augmenter le PIB de 8 pour cent par an, à développer l'infrastructure socio-économique, à améliorer la balance des paiements et à réduire le déficit de la balance commerciale. Ce sont les transports qui recevront la part la plus importante (20 pour cent) des crédits totaux; viennent ensuite le logement (19 pour cent), l'agriculture et l'irrigation (16 pour cent), l'industrie et les mines (15 pour cent). Le revenu agricole devrait s'accroître de 6,4 pour cent par an durant la période du plan. Ce taux élevé devrait être réalisé en développant l'utilisation des terres et l'irrigation dans la vallée du Jourdain, dans le Ghor méridional et sur les hautes terres, ainsi qu'en améliorant les techniques de production et de commercialisation. Le plan vise en outre à accroître la valeur des exportations de produits agricoles, qui devrait passer de 4 millions de dinars en 1971 à 8,5 millions en 1975, et à réduire sensiblement les dépenses consacrées aux importations de cette nature. Un certain nombre de mesures devraient être prises durant la période du plan pour développer et renforcer le mouvement coopératif, pour améliorer les relations entre propriétaires et locataires et pour implanter un service de vulgarisation adéquat dans toutes les zones agricoles. En matière d'approvisionnement hydrique, question vitale pour le pays, le plan envisage d'adopter une politique homogène à long terme couvrant toutes les ressources en eau et leur utilisation.

Le troisième plan quinquennal de la Turquie (1973-1977) s'inscrit dans un programme à long terme de développement économique et social allant jusqu'à 1995, année qui devrait être marquée par l'admission de la Turquie à la qualité de membre de la CEE. Le but fondamental est de faire accéder l'entière population à un niveau de vie nettement plus élevé, par un processus accéléré d'industrialisation. Les principaux changements envisagés dans la structure de l'économie sont les suivants: augmentation de la population urbaine, qui devrait passer de 40 pour cent en 1970 à 70 pour cent en 1995; diminution de la proportion de la population active employée en agriculture, qui tomberait d'environ 64 pour cent du total en 1972 à 25 pour cent en 1995, avec augmentation correspondante de la main-d'œuvre industrielle, qui passerait de 20 à 30 pour cent; modifi-

cation substantielle de la composition du PIB, dans lequel l'agriculture devrait figurer pour environ 12 pour cent, l'industrie pour 43 pour cent et les services pour 45 pour cent, au lieu de 30, 28 et 42 pour cent respectivement en 1971; enfin élévation du revenu par habitant, qui devrait quadrupler pour passer d'environ 370 dollars en 1972 à 1 500 dollars en 1995. Conformément à la stratégie à long terme, le principal élément de la politique économique du troisième plan sera l'industrialisation. Le taux de croissance du PIB a été fixé à 8 pour cent par an, (3,8 pour cent pour l'agriculture, 11,3 pour cent pour l'industrie et 7,9 pour cent pour les services). On compte accroître chaque année de 12,7 pour cent les dépenses d'investissement, dont le total cumulatif serait de 291 milliards de livres turques à la fin de la période du plan. C'est l'industrie qui s'adjugerait la majeure partie de ce total (45 pour cent); viennent ensuite les services (43 pour cent) et l'agriculture (12 pour cent). Les exportations et les importations devraient croître respectivement de 9,4 et 7,1 pour cent par an.

Une structure plus diversifiée des exportations serait réalisée principalement en encourageant celles des industries existantes dont l'orientation va dans ce sens: fabriques d'aliments, textiles, habillement, cuirs, métaux non ferreux. On compte aussi remplacer une bonne partie des importations de biens de consommation, de machines, d'équipement électrique, de fer et d'acier, d'engrais, de pâte et de papier, de produits chimiques et pétroliers, pour un total d'environ 450 millions de dollars U.S. durant la période du troisième plan. Des possibilités d'emploi devraient être assurées à environ 1,6 million de personnes dans tous les secteurs (excepté l'agriculture). La part des emplois non agricoles dans le total passerait ainsi de 36 pour cent en 1972 à 42 pour cent en 1977. On s'attend toutefois à voir s'aggraver encore dans l'absolu le chômage total (compte non tenu des transferts de main-d'œuvre à l'étranger): le nombre des chômeurs, estimé à 1,6 million en 1972, pourrait atteindre 1,8 million en 1977.

Des plans de développement sont en cours dans d'autres pays du Proche-Orient. Le troisième plan quinquennal de Chypre devait démarrer en 1972 mais il a été ajourné par le gouvernement. L'Egypte a entamé son deuxième programme décennal d'action nationale (1972-82), qui se divise en deux plans quinquennaux de développement. L'Irak applique un plan quinquennal général qui vient à échéance en 1975. Au Liban, un plan de développement social et économique d'une durée de six ans a été entrepris en 1971. Le plan quinquennal de l'Arabie saoudite, qui doit venir à échéance pendant l'été de 1975, est conçu pour porter le taux de croissance du secteur agricole à 4,9 pour cent grâce à un processus de diversification. Le Soudan a annoncé fin 1972 un plan quinquennal qui

visé à rendre le pays autosuffisant pour les produits essentiels. La République arabe syrienne, qui a beaucoup avancé son projet relatif au barrage sur l'Euphrate durant le troisième plan quinquennal devant prendre fin en 1975, s'efforce en particulier de porter la production agricole très au-dessus de la consommation. La République arabe du Yémen et la République démocratique populaire du Yémen, qui évoluent vers l'unité, poursuivront semble-t-il l'exécution des plans et projets en cours, tandis que les plans futurs de développement seront peut-être unifiés.

Crédit agricole

Au cours de la dernière décennie, l'évolution du crédit agricole s'est caractérisée par un élargissement du crédit institutionnel à l'agriculture; on s'est efforcé en particulier de réaliser une distribution plus équitable des prêts, au bénéfice surtout des petits agriculteurs, et une meilleure articulation entre fourniture de crédit et commercialisation. Le capital des institutions de crédit agricole, ainsi que le montant des prêts accordés, ont doublé ou triplé dans la plupart des pays et ils ont quintuplé en Arabie saoudite. Cela tient à la participation croissante des banques centrales au développement agricole, et surtout aux plans de colonisation des terres et de réforme des modes de faire-valoir, qui ont obligé les gouvernements à fournir aux bénéficiaires les biens de production nécessaires. En Egypte, en Iran, en Irak et dans la République arabe syrienne, l'intégration de la production, du crédit et de la commercialisation a été facilitée pour certains produits par la mise en œuvre de programmes de réformes agraires. L'organisation en Iran de coopératives d'agriculteurs et de corporations a fourni des modèles pour ce nouveau système. Si l'intégration présente maints avantages du point de vue de la mobilisation des capitaux, du remboursement des dettes et de l'amélioration de la qualité des récoltes, les frais de gestion sont généralement élevés et les formalités bureaucratiques nuisent sans doute à l'efficacité opérationnelle.

Les institutions publiques ne sont pas encore en mesure au Proche-Orient de satisfaire les besoins de crédit du secteur agricole, surtout à ce stade où les gouvernements souhaitent accroître la production alimentaire et améliorer les conditions de vie des agriculteurs. Le crédit agricole institutionnel est encore un concept nouveau, car des banques de crédit agricole n'ont été fondées que dans les dix ou quinze dernières années dans beaucoup de pays: en 1959 au Soudan, en 1960 en Jordanie, en 1965 en Arabie saoudite, par exemple. Bien qu'il ait doublé ou même triplé au cours de la dernière décennie, le crédit ins-

titutionnel à l'agriculture demeure faible relativement au montant total du crédit fourni à toutes les activités économiques, si l'on songe à la place qu'occupe l'agriculture dans le PNB. En Iran par exemple, le crédit institutionnel n'a représenté que 6,3 pour cent du montant total fourni aux différentes activités économiques en 1971/72, alors que l'agriculture a compté pour environ 20 pour cent dans le PNB. Qui plus est, un nombre considérable de petits agriculteurs (fermiers, métayers et propriétaires), de nomades et de pêcheurs sont encore incapables, dans plusieurs pays, d'obtenir du crédit des institutions publiques en raison par exemple de la faiblesse de leur revenu, et par conséquent de leurs possibilités réduites de remboursement, et du fait que les banques de crédit n'ont pas de contact avec les villages dispersés dans des zones primitives. Il faudrait s'efforcer de multiplier les succursales d'agences de crédit, voire les unités mobiles. La nécessité d'un personnel bancaire plus nombreux et plus qualifié se fait sentir dans toute la région; le manque d'établissements spécialisés dans l'enseignement des techniques bancaires agricoles est l'un des obstacles les plus graves à l'extension du crédit en milieu rural.

L'organisation économique et sociale de maintes zones rurales réserve encore dans la région un rôle important aux intermédiaires pour la fourniture aux petits agriculteurs de crédit et de moyens de commercialisation. Cette situation résulte de plusieurs facteurs: capacité de prêt insuffisante des institutions de crédit, conditions sévères et procédures rigides des banques de crédit agricole, soucieuses de s'assurer de la solvabilité des emprunteurs et de garantir le remboursement des prêts; revenus irréguliers et généralement bas et capacité productive réduite des petits agriculteurs. Ces facteurs, conjugués avec la faiblesse des institutions coopératives, condamnent un nombre considérable d'exploitants à s'adresser aux prêteurs, négociants locaux et autres intermédiaires, auxquels la tradition ou les clauses du contrat leur feront ensuite obligation de livrer les produits pour la vente. La part du crédit que les agriculteurs s'assurent auprès des intermédiaires et à d'autres sources non institutionnelles atteint jusqu'à 80 pour cent en Afghanistan et environ 50 pour cent au Soudan et en Iran. Ce crédit est invariablement cher, les taux d'intérêt allant de 25 à 75 pour cent, et, comme par ailleurs les inputs agricoles sont relativement coûteux tandis que les prix payés aux agriculteurs sont bas, ce système réduit le revenu des exploitants et appauvrit les zones rurales. On ne peut donc dire qu'il favorise le développement agricole et la promotion rurale. Ceci dit, les prêteurs privés assurent un service que le secteur public n'est pas en mesure d'offrir. L'intermédiaire — outre qu'il représente souvent la principale source de fonds de roulement dans les zones rurales — y exerce aussi une fonction nova-

trice en répandant les éléments de la technologie moderne (semences améliorées, engrais, tracteurs, etc.). Plusieurs pays de la région, comme l'Égypte et la République arabe libyenne, n'en ont pas moins presque totalement écarté les prêteurs privés, tandis que d'autres se sont efforcés d'utiliser les distributeurs privés d'inputs dont ils renforcent l'efficacité en leur facilitant l'accès au crédit.

Pour éliminer les inconvénients de l'intermédiaire, il est indispensable que les gouvernements et les banques centrales augmentent les fournitures de capital et de crédit à l'agriculture, en appliquant des politiques de prêts rationnelles, en assurant des services de commercialisation et d'entreposage et en créant dans les zones rurales des agences de crédit et d'actives coopératives pour servir la masse des petits agriculteurs. Les banques centrales joueraient un rôle très utile en coordonnant les politiques de crédit agricole des diverses institutions de crédit, tant publiques que privées, et en contribuant à faire adopter comme base de décision en matière de prêt la capacité de production plutôt que la propriété.

La faiblesse, voire l'absence, de systèmes de crédit destinés aux populations nomades du Proche-Orient, qui possèdent ou contrôlent une partie considérable des zones de pâturages et du cheptel, constitue un autre problème important. Les nomades représentent une forte proportion de la population totale : 45 pour cent en Arabie saoudite et 20 pour cent en Afghanistan, par exemple. Les crédits nécessaires pour aménager des points d'eau et assurer les approvisionnements fourragers ne sont généralement pas octroyés par les institutions publiques, sauf dans quelques zones de l'Arabie saoudite, de l'Égypte et de la République arabe syrienne. Le manque de solvabilité des nomades explique en grande partie les difficultés qu'ils ont à obtenir du crédit ; la propriété foncière, qui constitue la garantie traditionnelle des prêts, n'existe pas dans leur cas. Les pâturages appartiennent en général à l'État et les droits d'usage sont octroyés collectivement à un groupe de nomades — tribu ou sous-tribu. Les troupeaux appartenant aux nomades pourraient cependant constituer une garantie.

L'assurance contre les causes de décès du bétail³⁶ — maladies, chutes de neige ou sécheresse — conjuguée avec les services de crédit et de vulgarisation au bénéfice des populations nomades sont indispensables pour que l'élevage puisse satisfaire au Proche-Orient la demande croissante de viande³⁷. De même, les

pêcheurs, livrés à eux-mêmes, n'obtiennent d'ordinaire du crédit pour les embarcations et les filets, ainsi que pour l'achat et le remplacement des moteurs, engins, etc., qu'auprès des intermédiaires, qui leur demandent des intérêts élevés. Souvent les intermédiaires exigent, pour consentir des avances, que la totalité des prises leur soit livrée à bas prix. Cet état de choses vient en partie de ce que les expériences d'organisation de coopératives de pêcheurs n'ont pas été positives (sauf en Égypte, dans la République arabe libyenne et en Tunisie), et en partie de ce que la solvabilité des intéressés est faible. Les Emirats arabes unis ont organisé avec succès, par l'intermédiaire du Ministère de l'agriculture et des pêches, un plan visant la fourniture de moteurs pour l'équipement des bateaux de pêche artisanale, ainsi que l'entretien subventionné de ces moteurs.

Deux autres questions devraient retenir l'attention : d'une part, le financement des industries de transformation des produits agricoles dans les zones rurales et, d'autre part, l'encouragement de l'épargne parmi les agriculteurs. La croissance démographique rapide et la nécessité qui en découle de créer de nouveaux emplois dans les zones rurales exigent que l'on intensifie les efforts visant à implanter dans ces zones des industries de transformation des produits agricoles. Ces derniers temps, 85 à 90 pour cent des prêts consentis par les banques de crédit agricole l'ont été à court terme. Il est nécessaire d'accroître les prêts à moyen et à long terme pour financer le stockage, l'entreposage et la transformation des produits agricoles. D'autre part, il faut mobiliser l'épargne agricole pour accélérer le développement rural. Le faible taux actuel de l'épargne dans les zones rurales est dû à des facteurs culturels et économiques. Parmi les premiers, on peut citer la tendance à conserver des espèces pour les cas d'urgence, la répugnance à faire connaître à la communauté que l'on possède des économies et le manque de confiance dans la gestion des établissements locaux de crédit, ainsi qu'une tendance à confondre intérêt et usure.

Au nombre des facteurs économiques figurent la faiblesse du revenu des petits exploitants, le manque de stimulants capables d'encourager l'épargne, les défaillances dans le remboursement des prêts aux banques agricoles et la tradition bancaire qui veut que les fonds soient investis hors de la communauté rurale, sans bénéfice direct pour les villageois. Quelques expériences ont été menées à bonne fin dans la région, des coopératives constituant des fonds de réserve au moyen de plans d'épargne obligatoire qui sont facilités par l'intégration des fournitures de crédit et du marketing. Des programmes d'assurance-récolte (Algérie, Maroc) et d'assurance-bétail (Égypte), qui offrent des possibilités d'épargne aux agriculteurs, ont aussi été appliqués avec succès.

³⁶ La République arabe syrienne a perdu environ 3 millions d'ovins par suite de la sécheresse durant l'hiver de 1971/72, et de fortes chutes de neige ont anéanti environ 40 pour cent du cheptel (5-6 millions de têtes) en Afghanistan.

³⁷ Au Proche-Orient, on prévoit que l'écart annuel entre la production et la consommation intérieures de viande atteindra 433 000 tonnes vers 1980, et que la consommation annuelle par habitant passera de 12 kilogrammes en 1970 à 14,5 kilogrammes en 1980. (FAO, *Projections relatives aux produits agricoles, 1970-1980*, Vol. 1, p. 142, 144, 145, 148, 149, 151. Rome, 1971.)

ISRAËL

La production agricole d'Israël a progressé d'environ 8 pour cent en 1972, contre une augmentation de près de 14 pour cent en 1971. Grâce notamment à des rendements moyens plus élevés, la récolte de blé a été, en 1972, de 50 pour cent environ supérieure à celle de 1971, et d'un tiers supérieure à celle de 1967 qui avait atteint un volume sans précédent. La pluviosité a été inhabituellement favorable au cours de l'hiver 1971/72, une superficie beaucoup plus grande a été consacrée aux variétés améliorées de blé et l'on a augmenté l'utilisation des eaux d'irrigation pour les emblavures. La récolte d'agrumes a atteint 1,5 million de tonnes, la production d'oranges Shamouti ayant enregistré une progression de 14 pour cent. En 1972, la récolte cotonnière a été de quelque 9 pour cent supérieure à celle de 1971, bien que les cultures cotonnières en sol non irrigué aient augmenté. La production animale a continué de progresser en 1972, quoique plus lentement que la production agricole. La production laitière a dépassé d'environ 3 pour cent le chiffre de 1971, et la production d'œufs a enregistré un accroissement du même ordre. En décembre 1972 et janvier 1973, le froid a été particulièrement rigoureux et a provoqué d'importants dégâts, compromettant ainsi les récoltes d'oranges, de fruits subtropicaux, de légumes divers, de fleurs, etc.

Afrique

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Des estimations basées sur des données incomplètes indiquent que la croissance économique s'est accélérée en 1972 malgré de graves déconvenues dues à la persistance de la sécheresse dans plusieurs pays dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture. Les records enregistrés au Maroc, joints à l'accroissement des exportations de phosphates et d'autres produits minéraux ainsi que des recettes du tourisme, se sont traduits par un accroissement de 6 pour cent du produit intérieur brut. Les progrès ont été encore plus sensibles en Algérie (17 pour cent) et en Tunisie (19 pour cent, chiffre record), où l'agriculture a contribué fortement à l'expansion. En Afrique de l'Est également la croissance économique s'est accélérée, le secteur agricole s'étant rétabli après la chute provoquée par la sécheresse en 1971. Au Kenya, le PIB a augmenté de plus de 10 pour cent grâce essentiellement à la croissance rapide de la

L'indice des prix des produits agricoles a monté de près de 10 pour cent en 1972, tandis que, pour les inputs, les prix à l'achat progressaient de 16 pour cent. Bien que le revenu net des agriculteurs se soit accru de près de 11 pour cent, cette progression a été inférieure à celle du revenu national. Le revenu moyen des agriculteurs a correspondu à 85 pour cent du revenu moyen du secteur industriel, contre 89 pour cent en 1971. L'indice des prix à la consommation a progressé, pour les produits agricoles, d'environ 10 pour cent, contre 13 pour cent pour les autres produits. Ainsi, les denrées agricoles ont été des éléments modérateurs de la hausse générale des prix. Le soutien accordé aux prix des produits agricoles est passé, en 1972, à 179 millions de livres israéliennes, soit 29 millions de livres israéliennes de plus qu'en 1971. C'est à la viande de volaille, au lait et aux œufs que l'on doit la plus large part de cette augmentation.

Les capitaux investis dans le secteur agricole ont atteint 542 millions de livres israéliennes en 1972. Ces investissements ont été partiellement financés par un prêt de la Banque mondiale, lequel a été presque entièrement utilisé. Un deuxième prêt (30 millions de dollars U.S.) a été demandé à la Banque mondiale pour permettre l'utilisation plus efficace des eaux d'irrigation, la construction de serres, l'achat d'équipement et l'agrandissement des installations nécessaires à la manipulation des exportations, ainsi que le développement des exploitations laitières.

production agricole, qui a largement compensé l'expansion plus lente du secteur industriel. En Éthiopie, au Malawi, à Maurice, en Ouganda et en Tanzanie, on a enregistré des taux de croissance plus élevés qu'en 1971. Par contre, dans de nombreux pays de l'Afrique occidentale et centrale, le secteur agricole a souffert d'une grave sécheresse, ce qui a affaibli le taux de croissance général. A la fin de 1972, l'approvisionnement alimentaire était difficile au Dahomey, en Gambie, en Haute-Volta, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal, au Tchad et au Zaïre. Au Nigeria, l'économie a continué à se développer rapidement grâce essentiellement à l'industrie du pétrole, tandis que la croissance du secteur agricole était affectée par la sécheresse dans la partie septentrionale du pays. L'expansion économique de la Côte-d'Ivoire s'est poursuivie rapidement, mais la croissance a été sérieusement retardée au Zaïre et en Zambie par la baisse des prix du cuivre.

Production agricole

La croissance moyenne régionale de la production agricole en Afrique n'a été que d'environ 1 pour cent en 1972. L'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale ont retrouvé une production plus normale après la sécheresse de 1971. Cependant, une sécheresse extrême a persisté dans beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest ce qui a causé de graves pénuries d'approvisionnements, et la famine menace de vastes régions, notamment la zone sahélienne au sud du Sahara. Etant donné l'extrême pénurie qui règne dans une grande partie de la Gambie, de la Haute-Volta, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad (quatre de ces pays figurent parmi les moins développés du monde), la FAO, en accord avec le Coordonnateur des secours en cas de catastrophe (ONU), a pris l'initiative au début de 1973 d'engager une action internationale d'urgence en collaboration étroite avec d'autres organes intergouvernementaux comme le Programme des Nations Unies pour le développement et les programmes d'aide bilatérale. Les Nations Unies assurent la coordination d'un plan de développement agricole intégré à long terme afin de réduire au minimum les conséquences des sécheresses renouvelées. La sécheresse a également affecté l'Afrique centrale, où la production a brutalement diminué.

A l'exception de l'Afrique de l'Est, la production alimentaire par habitant n'a guère augmenté, et c'est dans les pays où la situation était déjà défavorable et où la production n'avait pas suivi le rythme de la croissance démographique au cours des dernières années que la pénurie a été la plus grave³⁸.

Pour l'ensemble de la région, la croissance de la production agricole a traduit un accroissement des cultures céréalières de plus de 8 pour cent. La production de blé a augmenté d'environ 24 pour cent, celle du maïs d'environ 4 pour cent et celle d'orge d'environ 9 pour cent. Par contre, la production de riz a continué à stagner. Parmi les autres cultures alimentaires, les plantes à racines amylacées ont continué à satisfaire une grande partie des besoins de consommation et la production de légumineuses a légèrement augmenté. La production de sucre a augmenté de 8 pour cent. Des diminutions ont été enregistrées pour le café et le cacao, mais la production de thé a augmenté de 27 pour cent par rapport à 1971 (chiffre record). La production de sisal a été plus réduite, mais celle de coton a augmenté.

En Afrique du Nord-Ouest, la production de céréales a presque atteint un record ce qui a permis à ces pays de se rapprocher de leur objectif d'auto-

suffisance en matière de production alimentaire. Le Maroc, où l'on produit 40 pour cent du blé des pays en développement de la région, en a récolté 2,2 millions de tonnes, soit sensiblement la même quantité que l'année précédente. Par contre, la production d'orge a été très inférieure à la bonne récolte de 1971, tandis que la production de maïs n'augmentait que légèrement. La production de sucre au Maroc a continué son développement à long terme, celle de légumineuses s'est accrue de près de 40 pour cent et celle du tabac est restée à un niveau élevé. Les agrumes ont également enregistré des progrès, de nouvelles plantations commençant à produire. D'autre part, la production d'olives et d'huile d'olive a diminué sensiblement par rapport aux chiffres très élevés de 1971, traduisant un fléchissement périodique, et la production de vin a été légèrement inférieure. La production de blé a augmenté en Tunisie, atteignant le record de 914 000 tonnes et la récolte d'orge s'est accrue de presque 70 pour cent. La production de vin a peu changé par rapport à 1971, tandis que la production d'huile d'olive était inférieure de moitié au record de cette même année. En Algérie, la récolte de blé a dépassé de près de 40 pour cent celle de 1971, qui était médiocre, pour atteindre un record de 1,7 million de tonnes; la production d'orge, qui s'est chiffrée à 720 000 tonnes, a plus que doublé par rapport à la médiocre récolte précédente. Comme dans les autres pays de l'Afrique du Nord-Ouest, la production d'olives et d'huile d'olive a diminué et celle du vin n'a pas changé. Les plans d'arrachage du vignoble sont exécutés lentement car on craint que la diminution de la production ne retentisse fâcheusement sur l'emploi; l'Algérie est le plus grand producteur de la sous-région et 2 millions de personnes travailleraient dans ce secteur.

En Afrique de l'Est, l'amélioration de la production a intéressé à la fois les cultures alimentaires et les cultures d'exportation. Au Kenya, la production de maïs, grand aliment de base de la sous-région, s'est chiffrée à 1,66 million de tonnes, soit environ 10 pour cent de plus qu'en 1971, année où la récolte avait souffert de la sécheresse. La production de blé a diminué, mais on pense que la tendance se redressera avec la mise en exploitation de nouvelles terres. A la suite de la sécheresse de l'année précédente, les rendements du sucre ont diminué au début de l'année et, malgré l'augmentation de la superficie plantée en canne à sucre, la production a été inférieure. Celle du sisal a également diminué à cause des conditions météorologiques. Par contre, la production de thé a augmenté de près de 50 pour cent et atteint un record (plus de 50 000 tonnes) et celle de café a été supérieure de 3 pour cent par rapport à l'année précédente. Au début de 1972, on estimait que la superficie plantée en thé était plus

³⁸ Les indices de la production alimentaire et agricole, totale et par habitant, sont indiqués par pays au tableau annexe 2.

de deux fois supérieure à celle qui existait dix ans auparavant. Le gouvernement a encouragé la multiplication rapide des petites plantations et ces programmes couvrent plus de 40 pour cent de la superficie totale du thé. La production de pyrèthre — précieux pour la fabrication d'insecticides et important pour beaucoup de petits exploitants — a atteint le record absolu de 16 000 tonnes. La production de viande de bœuf s'est développée par suite d'une accélération de l'abattage et, en décembre 1972, le Kenya a été autorisé à expédier de la viande de bœuf congelée en Suisse; néanmoins, les exportations ont été retardées en janvier 1973 par un foyer de fièvre aphteuse.

En Ethiopie, la production de maïs a atteint le record de 1 million de tonnes, et la production d'orge dont l'Ethiopie est le deuxième producteur d'Afrique après le Maroc s'est également développée. La production de café, qui assure au pays 60 pour cent de ses recettes d'exportation, s'est encore développée en 1972. En Tanzanie, la production de céréales a augmenté, la récolte de maïs et de riz ayant été plus abondante (d'où un excédent d'exportation) ainsi que celle de sorgho. La production de café a diminué légèrement, mais le thé, le sucre et l'arachide ont progressé. La production de sisal a souffert de la sécheresse prolongée et a diminué de plus de 10 pour cent. En Ouganda, la production d'aliments de base a augmenté, surtout à la faveur d'une meilleure récolte de maïs. La récolte de coton a été sensiblement la même qu'en 1971. La production de thé a atteint un record, grâce aux bonnes conditions météorologiques et à l'augmentation du nombre de pieds venus à maturité qu'explique l'accroissement régulier de la superficie plantée. La production de café a augmenté de 3 pour cent; celles de tabac et de sucre ont diminué.

A Madagascar, premier producteur de riz de l'Afrique, la production n'a pas beaucoup augmenté, mais de nouveaux programmes sont en cours pour accélérer la production, stationnaire depuis plusieurs années. L'augmentation de la production régionale de sucre a été due en partie à la récolte record de Maurice où, malgré un faible taux d'extraction moyen, la production, supérieure de 10 pour cent à celle de l'année précédente, a égalé le record de 1963. Le sucre fournit à Maurice 90 pour cent de ses recettes totales d'exportation et on espère produire 800 000 tonnes d'ici cinq ans. La production de thé a également augmenté. Au Malawi, où les conditions météorologiques ont été meilleures, la production agricole a retrouvé sa tendance ascendante, la production de maïs, denrée de base, de tabac et de thé ayant été meilleure. La récolte d'arachides est restée la même. La production de sucre a atteint un record et on prévoit une nouvelle expansion en vue de l'exportation. En Zambie, la

récolte de maïs a été exceptionnelle et la production de sucre a augmenté, mais on a enregistré une diminution pour le tabac et l'arachide, cette dernière production restant néanmoins à un niveau élevé. Par contre, à la fin de l'année, l'extrême sécheresse a causé des inquiétudes pour 1973.

Beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale ont été gravement touchés par la sécheresse — le Dahomey, la Gambie, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le nord du Nigeria, le Sénégal et le Tchad. Dans presque tous ces pays, la production par habitant au cours des dernières années a été inférieure au niveau du début des années soixante et les importations alimentaires continuent à augmenter rapidement.

On étudiera plus loin le problème que pose à long terme la croissance insuffisante de la production alimentaire dans la région. Les fluctuations conjoncturelles de la production dues aux caprices météorologiques produisent de graves pénuries alors que les niveaux nutritionnels sont déjà faibles.

Au Nigeria, qui produit près de 20 pour cent des denrées agricoles de la région, la production de maïs a augmenté d'environ 30 pour cent, mais celle de la plupart des produits d'exportation, arachides et bois d'œuvre exceptés, a diminué. La production d'arachides a augmenté de 13 pour cent et a dépassé 1 million de tonnes. La production d'huile de palme, de palmistes, de cacao et de coton a diminué.

Au Sénégal, la récolte d'arachides, qui assure normalement au pays 30 pour cent de ses recettes d'exportation, a diminué sérieusement par suite de la sécheresse prolongée, et la production de céréales alimentaires a également souffert. La récolte de paddy a été inférieure de moitié à celle de l'année précédente, qui était bonne; le riz reste la plus coûteuse des denrées alimentaires d'importation. La persistance de la sécheresse a aggravé la situation alimentaire au Tchad, où la production de millet et de sorgho a diminué de 25 pour cent. Par contre, celle de coton, qui représente plus de 80 pour cent des exportations totales, a augmenté. Au Dahomey, la récolte de maïs a souffert et en Gambie la production de toutes les céréales alimentaires, y compris le riz, a diminué, mais la récolte d'arachides a peu souffert. Au Mali non plus, la production de céréales n'a pas répondu à ce qu'on attendait parce que les précipitations ont été insuffisantes et mal réparties. La production de millet et de riz a diminué sérieusement, celle d'arachides a été plus faible, et le bétail a subi des pertes faute de pâturages à cause de la sécheresse, particulièrement dans la partie septentrionale du pays, où les précipitations ont été très inférieures à la moyenne. La production de millet et de sorgho a diminué de 70 pour cent en Mauritanie et le nombre de têtes de bétail a, selon les estimations, diminué brutalement. Au Niger, où la sécheresse a sévi

ces dernières années, la récolte de millet et de sorgho a diminué tandis qu'en Haute-Volta une pénurie alimentaire s'est déclarée à la fin de l'année.

Dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, les résultats ont été décevants. Au Ghana, la campagne du gouvernement pour développer la production alimentaire nationale et diminuer les importations vise les céréales alimentaires aussi bien que les autres denrées de base. La production de maïs a diminué mais celles de riz, d'ignames et de manioc ont augmenté. Le cacao, dont le Ghana est le premier producteur mondial, a diminué par rapport à 1971, où la récolte avait été relativement abondante. En Côte-d'Ivoire, la production de maïs a baissé de 4 pour cent; celle de riz a souffert de la sécheresse et il faut toujours en importer de grandes quantités pour satisfaire la consommation nationale qui augmente rapidement. La production de coton, ressource essentielle de la région de savanes dans le nord, a également augmenté grâce à l'amélioration des rendements. La production d'huile de palme, dont la Côte-d'Ivoire est rapidement devenue le troisième exportateur de la région après le Nigeria et le Zaïre, a continué à manifester son développement à long terme, tandis que la production d'arachides restait à peu près la même malgré la sécheresse exceptionnelle. Par contre, la production de cacao a diminué par rapport au record de l'année précédente à cause des mauvaises conditions météorologiques, et la production de café n'a pas varié. Les abondants stocks de café que détient la Caisse de stabilisation ont fait peser une lourde charge financière. Au Cameroun et au Togo, la production de maïs a diminué ainsi que les récoltes de cacao qui ont souffert de la sécheresse prolongée. Par contre, au Cameroun, la production de café, de sucre et d'arachides a continué à augmenter.

Au Zaïre, l'expansion de la production de riz s'est maintenue et la récolte de maïs s'est largement redressée par rapport à l'année précédente, où elle avait été mauvaise. La production d'huile de palme, dont le Zaïre est un important exportateur, a diminué par rapport au niveau exceptionnel de 1971. Au Congo, l'agriculture s'est peu développée, l'expansion économique ayant surtout bénéficié de l'exploitation accrue des ressources minières. Au Burundi et au Rwanda, où le café assure respectivement 80 et 60 pour cent des recettes d'exportation, la production de cette denrée a sensiblement diminué. Au Rwanda, la sécheresse qui a sévi à la fin de l'année donne des inquiétudes pour 1973.

Plans et politiques de développement

L'expérience acquise au cours des dix dernières années, parfois depuis plus longtemps dans certains pays, commence à se manifester sous divers aspects

dans la planification nationale de plusieurs pays africains. Le plus remarquable, c'est que la planification est beaucoup plus réaliste à la suite des contributions apportées au plan national par les unités sectorielles de planification créées récemment dans les grands ministères, surtout dans les ministères chargés des affaires rurales et de l'agriculture. Les études détaillées préparées par ces services de planification agricole, si elles ne sont pas en général publiées avec les plans nationaux, fournissent la base de grands programmes et projets sous-sectoriels, par exemple le Projet de développement de l'élevage en Tanzanie — phase II (25 millions de dollars), qui a obtenu de la Banque mondiale 18 millions de dollars d'aide financière.

Les aspects humains du développement agricole reçoivent une attention relativement plus grande car on prend conscience, dans la plus grande partie des pays africains, que la majorité de la population doit trouver un emploi et vivre de l'agriculture. De plus en plus, les pays prévoient et appliquent des mesures pour accroître l'emploi, augmenter la productivité agricole et garantir une distribution plus équitable du revenu. Les politiques nutritionnelles alimentaires, éléments de la planification agricole et socio-économique, sont introduites dans certains pays qui ont rassemblé les données nécessaires sur la consommation alimentaire par rapport à la distribution des revenus, notamment en Zambie. Le succès des programmes globaux de développement rural se traduit clairement dans les investissements qu'ils obtiennent de la Banque mondiale et des sources bilatérales. Pour la première fois, on peut être réellement optimiste en ce qui concerne le problème apparemment insoluble qui consiste à transformer l'agriculture de subsistance traditionnelle en un système viable de petites exploitations.

Pour obtenir de bons résultats, il faut s'assurer l'entière participation de la population rurale; c'est également ce qu'enseigne la pratique de la planification depuis dix ans, particulièrement pour transformer les systèmes de subsistance en systèmes d'exploitation plus productifs. Aussi décentralise-t-on progressivement l'administration, y compris la planification, et on délègue ces fonctions aux autorités locales. Cependant, on a dû pour cela utiliser largement les planificateurs et économistes de la planification agricole qualifiés, qui ne sont pas nombreux dans les pays; il est donc clair qu'il faut aider ceux-ci davantage à former leur personnel.

Bien que la plupart des plans de développement³⁹ insistent sur le développement rural et sur la réalisation d'une autosuffisance presque complète en matière de production alimentaire, la région ne fait

³⁹ Les principales caractéristiques des plans actuels de développement en Afrique sont indiquées au tableau annexe 12.

aucun progrès dans ce sens (voir section suivante sur les disponibilités alimentaires et les problèmes d'ajustement). Il est de plus en plus clair que la prise de conscience politique du problème de la production alimentaire doit aller au-delà des plans et des exhortations. La mobilisation des ressources pour des programmes comme l'opération « Nourrissez-vous vous-mêmes » au Ghana contribuera de plus en plus à faire prendre conscience à la population de la difficulté du problème et de son urgence. Il faut prendre des mesures rapidement, non seulement pour satisfaire la demande, mais pour constituer des stocks en vue d'urgences comme celle que connaissent actuellement beaucoup de pays de la région. On continuera à donner la priorité à l'amélioration des systèmes d'alerte rapide concernant les récoltes.

L'évaluation des programmes et des plans de développement est également plus poussée. Les comptes rendus et l'évaluation systématiques avaient jusqu'à été négligés tout en étant dûment reconnus comme partie intégrante de la gestion économique. Désormais, l'évaluation des travaux ne consiste pas uniquement à comparer les objectifs aux réalisations, mais à étudier d'un point de vue critique l'établissement et les méthodes de fixation des objectifs, l'exécution des programmes, les raisons de l'échec ou du succès et les structures de la gestion.

Une étude du deuxième plan de développement du Nigeria (1970-74) a souligné les effets de l'accroissement de la production de pétrole. Le taux de croissance du PIB est estimé à 12 pour cent en 1971/72, contre 6,3 pour cent dans le plan. Ce chiffre exceptionnel est attribué entre autres aux investissements massifs dont ont bénéficié le secteur public et le secteur privé; le volume total de l'investissement a été de N£ 465 millions au cours de la période, alors que le plan le chiffrait à N£ 399 millions. Cette situation est due essentiellement à une forte épargne nationale, qui a dépassé de N£ 234 millions l'objectif fixé par le plan. A l'inverse du secteur industriel, les sommes investies dans l'agriculture n'ont représenté que 38 pour cent de l'objectif. La production agricole a augmenté de 1 pour cent, chiffre modeste si on l'oppose à la croissance exceptionnelle des autres secteurs. L'exportation des arachides, des produits de la palme et du cacao a été inférieure de N£ 27 millions à l'objectif du plan. La part occupée par l'agriculture dans le PIB est tombée de 54 pour cent (chiffre estimatif) en 1966/67 à 42 pour cent en 1971/1972, alors que le pétrole et les autres industries extractives passaient de 7,2 à 18,5 pour cent.

Le troisième plan quadriennal (1969-73) du Sénégal, révisé en 1971/72, a beaucoup souffert des conditions météorologiques. La récolte d'arachides et de céréales a été très faible. La production de paddy est tombée de 155 000 à 45 000 tonnes dans la première année du plan. Seul le coton a donné de bons

résultats. L'élevage a gravement souffert de la sécheresse et on estime que 25 pour cent du bétail a péri. Par contre, la production halieutique a continué son ascension spectaculaire: plus de 248 000 tonnes de poissons ont été débarquées en 1972. Quant aux investissements prévus, les objectifs révisés n'ont été réalisés qu'à concurrence de 50 pour cent.

Le plan intermédiaire 1971-72 du Dahomey cherche à mener à leur terme divers projets entrepris dans le cadre du plan quinquennal précédent. Il attribue plus de la moitié des investissements totaux au secteur secondaire, y compris aux mines, ne laissant que 13 pour cent aux programmes ruraux. Le second plan de développement quinquennal de la Haute-Volta (1972-76) attribue environ un tiers de l'investissement total au secteur rural et 20 pour cent aux industries de transformation agricole. Le PIB devrait augmenter au rythme de 3 pour cent par an avec, comme premiers objectifs, l'autosuffisance en matière de production alimentaire et le développement des cultures de rapport.

Le plan de développement national du Tchad 1971-1980 a pour but de multiplier par deux le revenu par habitant d'ici 1980. On devrait y parvenir en accroissant les recettes de devises étrangères grâce à l'augmentation de la production et des exportations de coton, de viande et de gomme arabique, et au renforcement de l'épargne. L'éducation et la formation professionnelle recevront davantage d'attention; on améliorera les communications avec le monde extérieur et on mettra au point des techniques mieux appropriées aux conditions locales. Dans le premier plan quinquennal de la République centrafricaine 1971-75, on donne la priorité à la production agricole, animale et forestière (en cherchant à améliorer la commercialisation), à l'éducation et à la formation. On développera également le tourisme.

On ne connaît pas encore les détails du prochain plan quinquennal de développement de la Somalie (1974-78) car il n'est pas terminé. Il est cependant possible de dégager d'avance certaines grandes orientations de politique dans le domaine de la planification du développement agricole. Les efforts du gouvernement dans le secteur agricole tendront à la fois à augmenter la superficie cultivée et à accroître la productivité, surtout dans le secteur traditionnel, qui a été presque complètement négligé jusqu'ici. On le transformerait progressivement en encourageant l'utilisation des facteurs de production modernes, en améliorant les moyens de crédit et de commercialisation et en renforçant autant que possible la recherche et la vulgarisation agricoles. D'une façon générale, on favoriserait les projets à rendement rapide de préférence à ceux qui demandent une longue préparation, et l'on n'épargnerait aucun effort pour stimuler la croissance économique dans l'ensemble du pays. Le gouvernement continuerait à appliquer la politique

de substitution des importations suivie depuis de nombreuses années et, à cet égard, on insisterait sur des cultures comme le riz, le blé, le coton, le tabac et les graines oléagineuses, dont la demande augmente. Une attention particulière serait accordée aux nombreux problèmes du secteur de l'élevage, devenu au cours des années la source principale de recettes de devises pour le pays.

Les renseignements dont on dispose sur le second plan de développement quadriennal de l'Algérie (1974-77) laissent à penser que l'industrie continuera à bénéficier de gros investissements, mais qu'on accordera davantage d'importance aux améliorations agricoles et sociales. De fait, l'agriculture, où la productivité est encore très faible, est le deuxième secteur prioritaire du nouveau plan après l'industrie. Les investissements seraient de 52 milliards de dinars algériens, soit près du double du niveau prévu dans le plan actuel, et on estime que l'industrie fournira près des deux tiers du PIB en 1977. Le gouvernement est fermement engagé dans une politique de modernisation de l'agriculture visant à améliorer le niveau de vie de la population rurale, et tout particulièrement des ouvriers agricoles sans terre, qui continuent à bénéficier du programme actuel de redistribution foncière. On veut aussi relancer la production agricole à un niveau qui satisfasse une plus grande part de la demande nationale et renforce en même temps la capacité du pays de gagner des devises étrangères en exportant des produits agricoles. On prévoit d'accroître la production de céréales de 55 pour cent, celle des légumineuses et des légumes de 100 pour cent et celle des produits animaux dans une forte proportion. Pour cela, on a réservé de grosses sommes à l'amélioration des méthodes de production, à la bonification des terres, à l'irrigation et à la mécanisation agricole. En outre, on prévoit de faire des efforts particuliers pour promouvoir les coopératives agricoles dans le secteur privé.

Dans les divers plans de développement du Maroc, priorité a été donnée à l'agriculture. Pendant la période 1960-64, les investissements publics et semi-publics dans ce secteur ont représenté 32 pour cent des investissements totaux; le chiffre a été de 29 pour cent entre 1965 et 1967 et il s'est élevé à 65 pour cent des dépenses totales (dont la construction de réservoirs) dans le dernier plan de développement (1968-72). Le nouveau plan quinquennal de développement (1973-77) ne fait pas exception à cette règle. Selon les estimations, les investissements seraient de 3 milliards de dirhams dans la première année du plan et augmenteraient progressivement pour atteindre 5,5 milliards en 1977, dont la moitié pour l'agriculture. Un des grands objectifs du nouveau plan est d'augmenter la production agricole le plus possible pour réduire les coûts d'importation de plusieurs produits et notamment des céréales, des graines oléagi-

neuses, de la viande et du lait. Etant donné que la superficie plantée en céréales ne peut être augmentée, il faut tout faire pour accroître les rendements. Pour cela, le gouvernement encouragerait la diffusion des variétés à haut rendement et réglerait le prix des facteurs de production agricole. La promotion des industries de transformation agricole est un autre trait remarquable du nouveau plan. Dans ce domaine, le gouvernement serait chargé de préparer les études économiques et fournirait une aide financière tant aux entreprises privées qu'aux coopératives d'exploitants. On prévoit également des mesures pour renforcer la recherche et la vulgarisation et pour rationaliser les structures de commercialisation existantes.

Le nouveau plan de développement quadriennal de la Tunisie (1973-76) est la première phase d'un second programme décennal (1972-81) dont l'élaboration n'est pas encore complètement achevée. On a établi que la stratégie du développement suivrait dans l'ensemble les politiques amorcées par le gouvernement en 1970. On insisterait davantage que dans le premier programme décennal (1962-71) sur les investissements productifs et l'expansion de l'emploi et des exportations. On consacrerait donc 60 pour cent des investissements totaux en 1972-81 au secteur productif non agricole, contre 46 pour cent au cours de la dernière décennie. Le principal objectif sera d'accroître de 5 pour cent par an le PIB en insistant sur le développement industriel et l'expansion des services. Le montant total des investissements serait de 1 milliard de dinars tunisiens, soit une moyenne annuelle de 250 millions, c'est-à-dire le double du premier programme décennal et 48 pour cent de plus que dans le plan précédent. Les deux tiers environ de ce total iraient à des projets contribuant directement à développer la production, la priorité allant aux secteurs considérés comme les principales sources de croissance et d'emplois, à savoir le secteur minier (surtout les phosphates), le tourisme, les produits manufacturés et le pétrole.

Les investissements dans le secteur de l'agriculture devraient augmenter de 44 pour cent par rapport à 1969-72 et, d'ici la fin du plan, le volume total de la production agricole devrait s'accroître de 28 pour cent par rapport au plan précédent. Pour atteindre cet objectif, le plan affecte environ 14 pour cent des investissements totaux à l'agriculture, dont la moitié irait à des projets directement productifs dans les domaines de l'horticulture, de l'élevage et des pêches. Pour mieux utiliser les gros investissements qui ont eu lieu dans le passé et pour améliorer la productivité agricole, on insistera tout particulièrement sur la vulgarisation et les moyens de crédit offerts aux exploitants. A cet égard, on accélérerait l'enregistrement des titres fonciers, notamment dans les zones irriguées.

On compte que la réalisation des investissements prévus et le taux de croissance adopté permettront de créer 90 000 nouveaux emplois en dehors de l'agriculture. Cependant, on ne fournirait ainsi des emplois qu'à la moitié seulement du surcroît de main-d'œuvre venant sur le marché, en supposant que la main-d'œuvre agricole ne dépasse pas le niveau actuel. L'émigration devrait donc rester un débouché important, qui fournirait de l'emploi à 90 000 autres ouvriers pendant la période du plan, contre 80 000 pendant la période précédente. Pour financer les investissements prévus, on fera davantage appel que par le passé à l'épargne nationale. La consommation privée devant augmenter de 6 pour cent par an selon les estimations et la consommation publique de 5 pour cent, l'épargne se développerait au rythme moyen de 5 pour cent l'an et suffirait à financer 80 pour cent des investissements totaux; le solde serait financé par diverses sources étrangères.

Disponibilités alimentaires et problèmes d'ajustement

La stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement ayant été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1970, les pays en développement de l'Afrique sont convenus d'une stratégie du développement économique et social pour la région dans les années soixante-dix⁴⁰. Pour le secteur agricole, il s'agit d'atteindre une croissance annuelle moyenne de 4 pour cent pendant la décennie. Pour cela, il faut accélérer considérablement le rythme précédent qui, de 2,4 pour cent au début des années soixante, était passé à environ 2,9 pour cent, pour une croissance moyenne de 2,7 pour cent au cours de la décennie.

Les programmes destinés à accélérer le taux de croissance doivent chercher à ajuster et à diversifier la composition de la production. Les cultures d'exportation ont historiquement été les grandes bénéficiaires des programmes gouvernementaux de par leur importance pour le développement, car ce sont elles qui permettent de gagner des devises étrangères pour financer les importations de capital essentielles. Entre 1960 et 1970, la valeur de huit grands produits traditionnels d'exportation seulement a augmenté de 3,7 pour cent par an, totalisant l'équivalent de 2,2 milliards de dollars U.S., soit près de 20 pour cent des recettes commerciales totales des pays en développement de la région et environ 60 pour cent des exportations agricoles. Les produits d'exportation continueront à jouer un grand rôle dans l'économie de ces pays; cependant, même en supposant les mar-

⁴⁰ Résolution 212(X) adoptée par la Conférence des Ministres de la Commission économique pour l'Afrique, Tunis, février 1971.

chés étrangers plus accessibles grâce à un ajustement international, les perspectives à long terme de la demande laissent à penser que si l'on veut atteindre les objectifs de la production et satisfaire les besoins d'une population de plus en plus nombreuse, il faudra également faire des efforts pour accroître la production alimentaire.

Au cours de la dernière décennie, la population de l'Afrique en développement a augmenté d'environ 2,6 pour cent par an, dépassant 300 millions, 15 pour cent environ de la population du monde en développement. Le taux de croissance devrait être encore plus rapide au cours de la prochaine décennie à cause du déclin sensible de la mortalité, conséquence de l'amélioration des conditions sanitaires. D'autre part, la production alimentaire n'a pas augmenté plus rapidement que la population dans l'ensemble de la région et une détérioration sensible a eu lieu dans la production par habitant de certaines sous-régions (tableau 2-17).

Les chiffres nationaux moyens ne tiennent pas compte de l'effet de la distribution du revenu sur les niveaux nutritionnels. Les données dont on dispose sur la consommation alimentaire en Afrique indiquent qu'au moins 20 pour cent des habitants n'ont pas reçu l'apport calorique dont ils avaient besoin et les dossiers médicaux indiquent que, dans certains pays, entre 25 et 45 pour cent des enfants souffrent de malnutrition. La situation est encore plus grave dans les pays et les groupes à faible revenu assurant une grande partie de leur approvisionnement calorique grâce aux plantes-racines et aux tubercules, étant donné que la teneur en protéines des racines amyliacées est très inférieure à celle des céréales. Si on analyse les différentes denrées alimentaires contribuant à l'apport calorique total dans les pays d'Afrique, on constate qu'en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest les racines amyliacées jouent un rôle primordial dans le régime (50 et 30 pour cent respectivement de l'apport calorique total).

TABLEAU 2-17. - AFRIQUE: CROISSANCE DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	1961-63 à 1969-71	Production par habitant en 1971
	Pourcentage annuel	1961-65 = 100
Afrique du Nord-Ouest	2,6	107
Afrique de l'Ouest	1,2	89
Afrique centrale.	2,7	111
Afrique de l'Est	2,9	108
Afrique australe	1,1	95
TOTAL PAYS D'AFRIQUE EN DÉVE- LOPPEMENT	2,3	100

Au cours de la dernière décennie, le revenu réel moyen par habitant a augmenté dans presque tous les pays de la région et par conséquent la croissance de la production alimentaire nationale n'a pu suivre celle de la demande réelle, bien que celle-ci soit elle-même limitée par la misère qui règne dans toute la région. De fait, 15 des 25 pays les moins avancés auxquels l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé que soit réservée une aide spéciale sont africains, et la moyenne du revenu individuel dans toute la région est d'environ 150 dollars U.S. par an. Les projections calculées d'après les tendances passées en matière de population et de revenu indiquent que les disponibilités alimentaires devraient augmenter de 3,5 pour cent par an jusqu'en 1980 pour satisfaire la demande, alors même que de nombreux pays continueraient à souffrir d'une insuffisance calorique. Ce taux de croissance devrait passer à 3,9 pour cent pour satisfaire la demande si l'on veut réaliser la croissance plus rapide du revenu que fixe comme objectif la stratégie des Nations Unies pour la deuxième Décennie du développement.

Si la production ne satisfait pas les besoins croissants, il faudra modifier la composition des importations, les denrées alimentaires se disputant de plus en plus les devises étrangères, qui sont rares. Depuis le milieu des années soixante, les importations alimentaires ont augmenté d'environ 5 pour cent par an. Etant donné que les pays en développement sont limités pour les devises, le problème économique concerne essentiellement la rentabilité de la production nationale des denrées alimentaires actuellement importées par rapport aux autres biens et services agricoles et non agricoles.

Il faut donc des programmes destinés à augmenter la productivité agricole en général et la production des cultures vivrières en particulier — qui absorbe une main-d'œuvre assez abondante — et à améliorer également le niveau du revenu et accroître la demande réelle d'une population rurale toujours croissante. Bien que la proportion de la population régionale vivant de l'agriculture doive, selon les estimations, tomber de 77 à 72 pour cent d'ici 1980, en chiffres absolus, 50 millions de personnes de plus vivront dans les campagnes d'Afrique à la même date. Si le revenu n'augmente pas, il n'y aura pas de rapport entre l'accroissement de la production alimentaire et la consommation chez les groupes les plus vulnérables de la population. L'accroissement de l'emploi non agricole est la seule solution à long terme aux problèmes des pays en développement, mais à brève échéance le secteur agricole et rural joue un rôle crucial.

Le grave sous-emploi qui sévit dans de nombreuses régions rurales a été accompagné d'une migration vers les villes, où le chômage est souvent un problème redoutable. L'Afrique est la moins urbanisée des gran-

des régions du monde et, selon les projections des Nations Unies, la croissance urbaine, déjà élevée dans les années soixante, devrait s'accélérer au cours de la période 1970-85⁴¹. La croissance rapide de la population urbaine, qui est de 5 pour cent par an, continuera à offrir un marché en expansion pour les cultures vivrières, mais jusqu'ici ni la production ni les systèmes de commercialisation n'ont été prévus pour cette expansion, et il y a eu des pénuries alimentaires dans les villes. De plus, il semble que, l'accent étant toujours mis sur les seules cultures de rapport, l'apport alimentaire se soit dégradé.

Etant donné la priorité qu'il faut accorder aux besoins caloriques, la production des denrées de base, notamment de céréales, aura une importance particulière pendant la décennie actuelle, et la plupart des pays de la région ont pour objectif d'assurer eux-mêmes leurs besoins pour ce qui est de ces produits. Au cours de la dernière décennie, les importations de céréales ont augmenté de plus de 5 pour cent par an, alors que la production n'a progressé que d'environ 2,5 pour cent. De fait, le taux d'autosuffisance de l'Afrique en développement est tombé d'environ 97 pour cent en 1960 à 90 pour cent en 1971. Les importations de céréales sont passées d'environ 2 millions de tonnes au début des années soixante à plus de 5 millions de tonnes en 1971, soit pour plus de 350 millions de dollars U.S. Cependant, malgré cette progression, les disponibilités par habitant n'ont que peu augmenté à l'échelon de la région (tableau 2-18), alors que de nombreux pays souffrent de pénuries alimentaires saisonnières chroniques, ce qui fait monter les prix.

A la suite des très fortes récoltes de céréales en Afrique du Nord-Ouest, le taux d'autosuffisance de la région s'est légèrement amélioré en 1972. Le fait que les productions aient bénéficié de conditions météoro-

TABLEAU 2-18. — AFRIQUE (PAYS EN DÉVELOPPEMENT):
DISPONIBILITÉS EN CÉRÉALES

	Production	Importations	Exportations	Disponibilités nettes	Disponibilités nettes par habitant ¹	Taux d'autosuffisance
 Millions de tonnes			Kilogrammes/an	Pourcentage	
1960 . .	34,4	2,1	0,9	35,6	160	97
1965 . .	38,3	2,8	0,6	40,5	161	94
1970 . .	41,9	4,3	0,8	45,4	167	92
1971 . .	42,7	5,1	0,7	47,2	169	90
1972 . .	46,2	5,0	0,7	50,5	176	91

¹ Comprend les déchets et les quantités utilisées pour l'alimentation des animaux et comme semences.

⁴¹ Estimations et projections élaborées par la Division de la population des Nations Unies publiées dans *Bulletin mensuel de statistique*, 25(11), novembre 1971.

logiques exceptionnelles n'enlève rien au rôle joué par l'amélioration des techniques culturales actuellement appliquées dans ces pays. Par contre, ces circonstances soulèvent l'un des problèmes fondamentaux de l'agriculture dans les pays en développement, à savoir qu'elle est à la merci des conditions météorologiques qui, si elles sont défavorables, peuvent provoquer d'extrêmes difficultés du fait que l'équilibre de l'offre et de la demande est précaire dans beaucoup de pays. Cette instabilité de la production ressort du tableau 2-19, qui montre l'écart annuel moyen, exprimé en pourcentage, de la production de certaines céréales dans les principaux pays producteurs d'Afri-

TABLEAU 2-19. - AFRIQUE: TAUX DE CROISSANCE ET FLUCTUATIONS DE LA PRODUCTION DE CERTAINES CÉRÉALES DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS (1961-71)

	Volume de la production 1971	Taux de croissance de 1961-63 à 1969-71	Fluctuations annuelles moyennes ¹	Taux d'auto-suffisance 1970
	Millions de tonnes Pourcentage		
BLÉ				
Afrique.	5,6	3,9	15,2	71
Algérie.	1,6	1,8	19,3	76
Ethiopie	0,8	3,5	1,0	99
Maroc	2,2	5,7	22,0	84
Tunisie.	0,6	0,9	22,5	52
MAÏS				
Afrique.	11,4	3,2	3,4	100
Ethiopie	1,0	2,3	1,7	100
Kenya	1,4	3,5	5,0	99
Malawi.	1,1	5,1	12,4	100
Nigeria.	1,4	4,1	8,4	99
Rhodésie	0,9	- 0,1	12,0	99
Tanzanie	0,5	0,4	19,9	100
Zambie.	0,8	4,4	13,8	99
MILLET ET SORGHO				
Afrique.	16,0	0,7	2,9	100
Tchad	0,7	- 4,9	5,4	100
Ethiopie	1,2	2,9	1,1	100
Mali.	0,9	- 0,6	10,9	100
Niger	1,1	0,3	8,4	99
Nigeria.	6,3	0,6	7,2	100
Ouganda	1,0	4,5	2,6	101
RIZ (PADDY)				
Afrique.	5,2	3,7	2,4	83
Guinée.	0,4	2,5	4,6	96
Madagascar.	1,9	2,6	2,4	102
Nigeria.	0,6	13,9	15,3	99
Sierra Leone	0,4	4,2	8,8	76
TOUTES CÉRÉALES				
Afrique	44,4	2,6	3,3	93

¹ Les fluctuations sont plus modérées à l'échelon régional qu'à l'échelon national. Les variations entre les pays tendent à s'annuler mutuellement. Le pourcentage de fluctuation annuelle moyenne par rapport à la tendance est calculé selon la formule suivante :

$$F = \frac{100}{n} \sum_{i=1}^n \frac{[x_i - \bar{x}_i]}{\bar{x}_i}$$

où x_i = volume de la production à la date i
 \bar{x}_i = tendance
 n = nombre d'années

que par rapport à la tendance au cours de la décennie. Une accélération de la production alimentaire contribuerait à amortir l'effet des mauvaises récoltes si l'on en profitait pour constituer des stocks, mais ceux-ci sont coûteux et les pénuries alimentaires risquent de se reproduire périodiquement dans les pays en développement de la région.

Le blé représente plus de la moitié du volume des importations céréalières de l'Afrique et près des deux tiers de leur valeur. La production est assurée à 90 pour cent par quatre pays seulement: Algérie, Ethiopie, Maroc et Tunisie. Ces mêmes pays, moins l'Ethiopie, totalisent près de 60 pour cent des importations régionales. Le plus clair des autres dépenses consacrées par les pays d'Afrique aux importations céréalières vont au riz, que beaucoup de pays produisent; néanmoins, un seul d'entre eux, Madagascar, assure plus de 35 pour cent de la production régionale. Parmi les autres céréales, le millet, le sorgho et le maïs sont produits et consommés dans la plupart des pays. Ces céréales secondaires sont des denrées de base fort importantes dans plusieurs sous-régions, et, bien que les importations ne représentent qu'une faible partie des disponibilités destinées à la consommation nationale, presque tous les pays ont pour objectif d'accroître la production de manière à satisfaire les besoins d'une population en expansion.

Si l'on compare les projections de la demande et de la production des diverses céréales⁴², on constate que d'ici 1980 le déséquilibre général entre la production et la demande sera moins grand, un déficit croissant du blé étant en partie compensé par un plus gros excédent de céréales secondaires (tableau 2-20). Néanmoins, l'agrégation des balances d'importation implicites des divers pays indique que les besoins d'importation de la région dépasseront 5 millions de tonnes d'ici 1980. Près de 70 pour cent de ce chiffre seraient constitués par le blé, la demande d'importation devant augmenter non seulement dans les pays cultivant peu cette céréale, mais également dans les pays producteurs comme l'Algérie et la Tunisie. Cependant, le déficit d'importation implicite ne peut être considéré comme représentant la véritable demande future, du fait surtout qu'une augmentation brutale des sorties de devises forcerait les gouvernements à restreindre davantage la consommation ou le commerce des céréales, ce qui aurait des conséquences fâcheuses pour le niveau nutritionnel si l'on ne modifie pas la production nationale. Par conséquent, s'il semble qu'à l'échelon planétaire les disponibilités exportables seront excédentaires, le niveau des importations et de la consommation dans les pays déficitaires de la région dépendra à l'avenir, au moins

⁴² FAO. *Projections relatives aux produits agricoles 1970-1980*. Rome, 1971. Les projections de la production sont basées sur des hypothèses de relations à prix constants entre les céréales et le maintien des politiques en vigueur.

TABLEAU 2-20. — AFRIQUE (PAYS EN DÉVELOPPEMENT): PRODUCTION, CONSOMMATION ET BILAN DE CERTAINES CÉRÉALES, 1970 ET PROJECTIONS POUR 1980

	1970 ¹				1980			
	Pro- duction	Bilan ²	Consommation		Pro- duction	Bilan ²	Demande	
			Total	Denrées alimen- taires			Total	Denrées alimen- taires
..... <i>Milliers de tonnes</i>								
TOUTES CÉRÉALES	43 484	3 130	45 773	37 663	59 791	2 876	62 667	52 283
Blé	4 515	2 684	7 146	6 210	6 394	3 579	9 973	8 888
Céréales secondaires.	35 720	— 190	34 731	27 868	48 522	— 1 273	47 249	38 337
Riz	3 249	636	3 896	3 585	4 875	570	5 445	5 058

¹ Période de référence centrée sur l'année 1970 prise comme point de départ pour l'établissement des projections. On a calculé les chiffres en partie par extrapolation des tendances récentes afin d'obtenir des données dont on ne disposait pas au moment de la préparation des projections. Ils diffèrent donc des estimations réelles, concernant la production, la consommation et le commerce pour l'année 1970. — ² Les exportations sont marquées du signe moins (—).

en partie, de la possibilité d'importer des céréales à des conditions spéciales.

La plupart des pays de la région connaissant des déficits croissants, il semble souhaitable de consacrer davantage d'investissements à la production nationale et de poursuivre en même temps le développement de la recherche et de la vulgarisation. L'utilisation des variétés à haut rendement, encore très limitée en Afrique, peut contribuer sérieusement à développer la production et à réduire les coûts, mais dans certaines conditions ces variétés risquent également d'aggraver les fluctuations annuelles car elles sont moins résistantes aux maladies et aux ravageurs et réclament une irrigation appropriée et par conséquent un aménagement soigneux des ressources hydriques.

Une stratégie visant à améliorer le revenu et la nutrition exige une modification des politiques ; au lieu de s'occuper essentiellement des gros exploitants on s'adressera à ceux qui possèdent le moins de ressources et dont le revenu est le plus bas. Au niveau de subsistance les stimulants de prix n'ont d'abord que peu d'effet sur la production car la majorité de la population aux besoins nutritionnels non satisfaits ne met pas ses produits sur le marché. Dans un premier temps, les gouvernements doivent en priorité subventionner les facteurs de production agricoles — engrais et pesticides — pour les exploitants à faible revenu. Beaucoup de pays distribuent déjà des semences sélectionnées et subventionnent les engrais mais, sans une bonne vulgarisation, une partie de ces mesures reste sans effet. On s'est rendu compte, dans le cas des cultures de rapport, que les vulgarisateurs peuvent contribuer largement à l'amélioration et à l'expansion de la production. Des programmes gouvernementaux similaires portant sur la recherche, le crédit, l'outillage, l'éducation et la commercialisation sont

nécessaires pour les productions alimentaires. Toutefois, les stimulants de prix sont indispensables pour encourager les exploitants à produire plus qu'il n'en faut pour satisfaire leurs besoins immédiats, à se spécialiser et à mettre davantage de produits sur le marché. Toutefois, les politiques de prix doivent s'appuyer sur des structures de coût plus faibles grâce à l'accroissement de la productivité et sur une amélioration de la distribution si l'on ne veut pas que les consommateurs, surtout dans les villes, fassent indûment les frais de cette expansion.

Dans les grands pays producteurs et importateurs de blé de la région (Algérie, Maroc et Tunisie), les programmes d'aide aux exploitants sont activement appliqués. Il existe des services de vulgarisation et des moyens de crédit ; des semences améliorées sont distribuées ; les engrais bénéficient de subventions ; et des prix minimaux sont également garantis pour stimuler la production commercialisée. Au Maroc, les prix du blé tendre, qui est normalement importé, sont taxés, alors que ceux du blé dur et de l'orge sont libres, mais assortis d'un minimum garanti. Depuis le milieu des années soixante, les prix à la production n'ont pas varié, mais on a décidé une augmentation à compter de 1971/72 pour compenser l'augmentation des coûts de la production. Quant aux prix de la farine de blé, qui n'avaient pas varié depuis 1952, ils ont été augmentés et mieux alignés sur ceux du blé. Selon les estimations, les subventions pour le pain ont dépassé 10 millions de dollars U.S. Les fonds actuellement dégagés serviront à améliorer la production. En Algérie et en Tunisie, les prix sont taxés et des primes orientent la production vers l'expansion du blé tendre. Dans les deux pays, les gouvernements cherchent à concentrer la production sur des terres appropriées pour accroître les rendements en réservant les terres marginales à

d'autres cultures et on encourage le remembrement des petites exploitations en coopératives. Néanmoins, la réalisation des objectifs du plan, bien qu'elle réduise ou élimine complètement la dépendance par rapport aux importations, n'accroîtrait que peu la consommation par habitant.

Les pays connaissant de grandes difficultés pour accroître la production alimentaire sont ceux de l'Afrique au sud du Sahara, les moins développés, où les sols sont pauvres et les précipitations rares. L'aide aux exploitants ne peut y avoir que des effets limités si l'on n'accorde pas une forte priorité à l'amélioration de l'aménagement des ressources hydriques et à l'approvisionnement en eau par des systèmes d'irrigation et la construction de puits. Dans plusieurs de ces pays, l'absence de ressources en eau est le principal obstacle à la productivité et une technologie simple pour l'aridoculture a une importance capitale. La création de réserves céréalières destinées à compenser les mauvaises récoltes est inscrite dans les politiques de plusieurs pays africains. Néanmoins, il peut être coûteux d'entretenir des stocks, bien que certaines des difficultés que connaissent les pays pour créer des réserves puissent être éventuellement résolues dans le cadre de la coopération sous-régionale.

Intégration économique régionale

La signature, en juin 1972, du traité instituant la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest a probablement constitué le principal effort d'intégration déployé en Afrique en 1972⁴³. La Communauté vise principalement l'institution d'une « zone d'échanges organisée » pour les produits agricoles, mais il sera créé également un système préférentiel spécial pour les produits industriels. Un mois seulement après la signature du traité, le Nigeria et le Togo ont annoncé qu'ils formeraient le noyau d'une autre communauté économique de l'Afrique occidentale, à laquelle pourraient un jour adhérer d'autres Etats de la sous-région. La prolifération des associations, unions et communautés en Afrique de l'Ouest semblerait indiquer que, outre la volonté politique qui sans aucun doute existe à l'heure actuelle dans la sous-région, efforts et compromis sont nécessaires en plus grande quantité pour une organisation vraiment utile englobant l'ensemble de la région.

Des propositions ont été avancées en 1972, en vue de la création d'une communauté économique comprenant le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée ; par la suite, une équipe inter-institutions des Nations Unies (FAO, GATT et ONUDI) a été invitée à examiner

⁴³ Le traité a été signé par la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal.

les possibilités de coopération entre le Libéria et la Sierra Leone. Plusieurs réunions des groupes économiques de moindre importance de la sous-région — notamment l'Autorité inter-Etats de Liptaka-Gourma, l'Organisation des Etats riverains du Sénégal, l'Alliance des pays producteurs de cacao, le Conseil africain de l'arachide et le Conseil de l'Entente — se sont également tenues, au sommet comme au niveau ministériel, en vue de favoriser une coopération plus étroite.

En septembre 1972, une Conférence réunissant les chefs d'Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique centrale s'est tenue en Tanzanie, en vue d'examiner les moyens propres à renforcer la coopération en matière de commerce, d'agriculture, de tourisme et de communications. Toutefois, le même mois, le Congo a annoncé son retrait de l'Organisation commune africaine, malgache et mauricienne.

La première foire commerciale panafricaine s'est tenue au Kenya en février 1972, réunissant 37 Etats Membres de l'Organisation de l'unité africaine. L'objectif était de promouvoir le commerce intra-africain, estimé actuellement à 6 pour cent du volume total des exportations de la région. Les échanges entre Etats africains se sont accrus de 11 pour cent environ par an, le pétrole constituant le principal produit échangé. La prochaine foire commerciale panafricaine est prévue pour 1976.

AFRIQUE DU SUD

En Afrique du Sud, la production agricole a été, en 1972, d'environ 4 pour cent supérieure au volume sans précédent atteint en 1971. Ce sont les cultures de plein champ qui ont connu le développement le plus important. La tendance à l'augmentation de la production de blé s'est poursuivie, la récolte de 1972 ayant été d'environ 4 pour cent supérieure à la précédente. L'offre a dépassé les besoins intérieurs et l'Afrique du Sud est ainsi devenue exportatrice nette de blé en 1972. La récolte de maïs a elle aussi progressé, de 12 pour cent, atteignant presque le niveau record de 1967. La récolte de sorgho-grain a, toutefois, été inférieure. La production de sucre est passée à près de 2 millions de tonnes, soit une récolte sans précédent, pour la deuxième année successive. La production d'arachides a augmenté et celle de graines de tournesol a de nouveau accusé une très forte hausse. Des conditions atmosphériques favorables ont permis une nouvelle récolte record de fruits d'arbres à feuilles caduques, et la production d'oranges a augmenté d'environ 20 pour cent. Une sécheresse généralisée, qui a commencé en octobre 1972, a réduit les récoltes de 1973, notamment pour le maïs, le sorgho-grain, les arachides et le tabac.

La production animale a, dans son ensemble, progressé en 1972. On signale un nouvel accroissement des effectifs du cheptel bovin, et le déclin de l'effectif des ovins semble avoir été enrayé. La production carnée a progressé, bien qu'on ait diminué les abatages de moutons et d'agneaux. La demande intérieure a toutefois progressé et les importations de viandes et de produits carnés ont augmenté. On signale d'autre part que la production laitière a, elle aussi, augmenté. La production de beurre a toutefois diminué au cours du second semestre 1972, la demande ayant diminué suite à la légalisation de la margarine jaune. La production de fromage a, selon les estimations, progressé d'environ 10 pour cent, mais la demande a continué d'augmenter plus vite que la production.

La production lainière de 1971 a diminué d'environ 7 pour cent, en raison principalement de la diminution du cheptel ovin. La demande mondiale s'étant renforcée au début de 1972, les prix ont ac-

cusé une forte hausse. Les stocks de la Commission lainière de l'Afrique du Sud ont diminué et les exportations ont progressé de plus de 40 pour cent en volume et de plus de 50 pour cent en valeur. La production de 1972 a été, selon les estimations, de 9 pour cent supérieure à celle de l'année précédente. Aux termes du nouveau programme pour la commercialisation de la laine, entré en vigueur pour la campagne 1972, l'Office de la laine achète l'entière production à un prix plancher garanti. Les producteurs perçoivent un premier versement lorsqu'ils livrent la laine, le reliquat leur étant versé en fin de campagne. Chaque type de laine est vendu par l'intermédiaire d'un pool distinct (43 pools ont été créés à cet effet), et les bénéfices restant dans chaque pool à la fin de la campagne sont distribués aux producteurs qui vendent par son intermédiaire. Il n'est donc plus possible que les recettes provenant d'une qualité de laine servent à subventionner la production d'autres qualités.

Chapitre 3. - L'EMPLOI AGRICOLE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

De tous les problèmes que doivent affronter les pays du tiers monde dans le courant de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, le plus ardu est peut-être celui qui consiste à créer des possibilités d'emplois productifs et rémunérateurs pour une population qui augmente rapidement. La gravité du problème de l'emploi est devenue de plus en plus apparente durant les années soixante, à mesure que les enfants nés dans la phase d'explosion démographique de l'après-guerre atteignaient l'âge d'entrée en activité. Même les pays où la croissance économique générale était satisfaisante, et dont les industries manufacturières connaissaient un net essor, constatèrent que les emplois ne se multipliaient pas assez vite et que le chômage s'accroissait de façon menaçante. Par ailleurs, les problèmes de l'emploi ont pris un relief nouveau du fait que l'on a commencé à envisager davantage le développement sous l'angle social et sous celui de la distribution. De plus en plus, on s'est rendu compte qu'au stade actuel du développement l'agriculture avait un rôle vital à jouer comme pourvoyeuse d'emplois.

Les plans nationaux de développement ont progressivement fait une place plus large aux objectifs en matière d'emploi. Dès 1951, le premier plan quinquennal de l'Inde mettait fortement l'accent sur la question et il en a été de même des premiers plans du Pakistan et de Sri Lanka publiés en 1957. Ce sont là cependant des exemples isolés ; il a fallu attendre les premières années soixante pour que de nombreux plans commencent à toucher le fond du problème, et la fin de la décennie pour que le mouvement se généralise. Les nouveaux plans établis au début de la présente décennie sont de plus en plus orientés en ce sens, mais il n'y a encore guère de raisons de croire qu'on réussisse mieux à faire face aux problèmes d'emploi.

Dans les milieux internationaux également, les préoccupations suscitées par la situation de l'emploi ont crû rapidement. Durant les années soixante, le Bureau international du travail (BIT) a fait une place toujours plus grande aux questions intéressant la création de nouvelles possibilités d'emplois dans les pays en développement, jusqu'au moment où il a

lancé, en 1969, le Programme mondial de l'emploi¹. L'une des principales activités auxquelles celui-ci a donné lieu a été l'organisation, en collaboration avec la FAO et d'autres institutions, de missions générales sur l'emploi en Colombie, à Sri Lanka, au Kenya, en Iran, dans la République Dominicaine et aux Philippines. Les quatre rapports de mission parus jusqu'ici ont beaucoup contribué à la définition de stratégies et de politiques de l'emploi². Parmi les principales institutions internationales de prêt, le groupe de la Banque mondiale a, ces dernières années, reconsidéré son approche afin de tenir davantage compte dans ses opérations de l'emploi, de la répartition des revenus et des considérations qui s'y rapportent³.

Dans sa résolution sur la stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, l'Assemblée générale déclare notamment que « chaque pays en voie de développement devrait formuler ses objectifs nationaux en matière d'emploi de façon à absorber une proportion croissante de sa population active dans des activités de type moderne et à réduire de façon appréciable le chômage et le sous-emploi⁴. La résolution prévoit ensuite que les pays en développement « analyseront leurs politiques fiscale, monétaire, commerciale et autres en vue de favoriser à la fois l'emploi et la croissance... Partout où il existe un choix de techniques, les pays en voie de développement s'efforceront de relever le niveau de l'emploi faisant en sorte que les techniques à forte intensité de capital soient limitées à des utilisations où elles sont indiscutablement meilleur marché et

¹ Bureau international du travail, *Programme mondial de l'emploi*. Genève, 1969.

² Voir, outre les rapports eux-mêmes (publiés jusqu'ici pour la Colombie, Sri Lanka, le Kenya et l'Iran), Bureau international du travail, *La politique de l'emploi au cours de la deuxième Décennie pour le développement: position commune des institutions des Nations Unies*, p. 33-44, Genève, 1973; Erik Thorbecke, Le problème de l'emploi: évaluations critiques de rapports du BIT concernant quatre pays, *Revue internationale du travail*, 107 (5): 425-459, 1973.

³ Banque internationale pour la reconstruction et le développement, *The employment problem and Bank operations*, Washington, D.C., 1972.

⁴ Nations Unies, *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa vingt-cinquième session, 15 septembre-décembre 1970, documents officiels, vingt-cinquième session, supplément n° 28*, p. 45. New York, 1971. (A/8028)

plus efficaces... Dans le cadre de leur stratégie de l'emploi, les pays en voie de développement accorderont la plus grande place possible à l'emploi dans les campagnes et envisageront également d'entreprendre des travaux d'infrastructure faisant appel à une main-d'œuvre qui, autrement, resterait inutilisée... »⁵

Tout ceci a fait qu'une masse croissante de recherches a été consacrée aux problèmes de l'emploi, aussi bien sur le plan théorique qu'au sein des services nationaux de planification et des organisations internationales, où elles sont orientées de façon plus immédiate vers la formulation des politiques gouvernementales. Le Centre de développement de l'OCDE a concentré son programme de recherches pour 1969-72 sur les problèmes de l'emploi. D'importantes recherches ont également été effectuées dans le cadre du Programme mondial de l'emploi du BIT, notamment sur les thèmes suivants : mesures fiscales en faveur de l'emploi, réforme agraire et emploi, mécanisation agricole et emploi.

Importance du facteur emploi

Si l'on fait tant de cas aujourd'hui du problème de l'emploi dans les pays en développement, c'est surtout parce qu'il est devenu d'une évidence brutale et qu'il s'est beaucoup aggravé ces dernières années. Mais d'autres graves motifs poussent à considérer de nos jours la création de nouveaux emplois comme l'un des buts essentiels du développement.

L'emploi, comme l'éducation, a un double rôle dans le développement. C'est à la fois un input en ce sens que le travail est un facteur de production et un moyen grâce auquel la population tire profit du système économique.

Les pays en développement sont déjà suffisamment à court de ressources et il est tragique, même d'un point de vue purement économique, qu'ils ne parviennent pas à tirer pleinement parti de celles dont justement ils disposent à profusion. Mis à part un petit nombre de pays producteurs de pétrole et d'autres minéraux, tous manquent de capitaux. Même ceux qui ont la chance de posséder beaucoup de terres ont besoin d'argent pour les mettre en valeur. Outre qu'il y a avantage à proportionner l'utilisation des facteurs de production à leur relative abondance, les pays en développement ont une occasion unique d'utiliser une main-d'œuvre nombreuse et encore bon marché afin de créer l'infrastructure dont ils ont besoin pour l'avenir.

Remédier à la présente sous-utilisation du seul facteur de production largement disponible est un objectif économique qui n'a rien perdu de son im-

portance. Mais il s'y juxtapose désormais des objectifs sociaux encore plus impérieux, du fait que l'on ne prétend plus ignorer les aspirations des masses déshéritées, qui se font légitimement plus pressantes. Le chômage et le sous-emploi ne sont pas de simples accidents économiques engendrés par une mauvaise répartition des ressources. Ce sont avant tout des problèmes humains, qui minent littéralement l'existence quotidienne de millions d'individus et anéantissent toutes leurs espérances.

Dans son récent rapport sur la lutte contre la misère et le chômage⁶, le Comité de la planification du développement (Nations Unies) a particulièrement bien mis en évidence les liens entre la misère, le niveau de l'emploi et la nécessité d'une répartition plus équitable du revenu. Dans les pays où les systèmes administratif et fiscal laissent à désirer, la création d'emplois revêt une importance particulière du fait qu'elle constitue l'instrument le plus efficace d'une redistribution du revenu.

L'effet démoralisateur d'un chômage total ou partiel n'est pas à démontrer. Les sans-travail sont des citoyens de seconde zone, qui ne jouent guère de rôle utile dans la société et n'ont pas les moyens de profiter du développement national. Dans la plupart des systèmes socio-économiques existants, le travail constitue, pour qui ne possède pas de capital, la seule possibilité de participer à la vie économique et sociale et d'améliorer ses conditions d'existence. Le chômage partiel ou total et spécialement le nombre croissant de personnes instruites qui ne trouvent pas d'emploi, alimentent une agitation sociale et politique qui menace de compromettre les progrès matériels déjà accomplis ou même de provoquer une régression.

Ce sont surtout ces considérations d'ordre social qui ont conduit à admettre que l'on ne pouvait plus longtemps laisser de côté la question de l'emploi en espérant que sa solution constituerait en quelque sorte un sous-produit de la croissance économique telle qu'il est coutume de la concevoir et de la mesurer. A supposer même que les taux de croissance économique soient élevés, l'expérience récente a montré que des mesures spéciales demeurent nécessaires pour que l'emploi augmente assez rapidement. La plupart des plans nationaux de développement qui envisagent la question avec quelque sérieux prévoient désormais de telles mesures — promotion des techniques de production à fort coefficient de main-d'œuvre et programmes de travaux publics destinés à combattre le sous-emploi et le chômage saisonnier, par exemple. Ces mesures sont souvent incorporées à court terme ou à titre d'urgence dans une stratégie

⁵ Nations Unies, *op. cit.*, p. 52.

⁶ Nations Unies, Comité de la planification du développement, *Rapport sur la huitième session*, Conseil économique et social, Documents officiels : cinquante-troisième session, supplément n° 7, New York, 1972. (E/5126)

générale plus durable de l'emploi. Quelques plans vont même jusqu'à faire passer l'emploi à la première place dans la hiérarchie des objectifs du développement.

Rôle du secteur agricole sur le plan de l'emploi

Il n'est pas douteux que les problèmes d'emploi ne pourront finalement être résolus dans les pays en développement que par le passage d'un grand nombre de ruraux à des activités non agricoles: industries manufacturières, construction, services. L'agriculture fournira de moins en moins d'emplois nouveaux, jusqu'au moment (déjà atteint dans les pays développés et dans quelques rares pays en développement) où la main-d'œuvre agricole commencera enfin à diminuer, en chiffres absolus et non pas seulement proportionnellement à l'effectif total du travail. D'ici là, cependant — et la période intermédiaire risque d'être très longue dans de nombreux pays — l'agriculture conservera un rôle particulièrement important dans la création d'emplois.

L'agriculture reste le secteur dont la grande majorité des habitants des pays en développement tirent leurs moyens d'existence, aussi précaires soient-ils. Ce n'est pas que les gens choisissent d'embrasser la profession agricole: ils naissent dans le monde paysan. Beaucoup d'entre eux, qui quittent le secteur agricole, ne trouvent pas de travail, parfois parce qu'ils ne connaissent aucun autre métier mais plus souvent parce qu'il n'y a tout simplement pas de demande. Quelle que soit la priorité accordée aux investissements dans les secteurs non agricoles de l'économie, l'expérience récente indique clairement qu'il n'est pas possible à court terme de créer des emplois non agricoles à un rythme suffisamment rapide pour occuper tous ceux qui voudraient et qui en fait devraient abandonner la terre.

Ainsi se trouve renversé le rôle traditionnel de l'agriculture sur le plan de l'emploi. Auparavant, c'est elle qui devait, grâce à une productivité accrue, libérer de la main-d'œuvre pour les autres branches de l'économie. Il en va toujours ainsi, mais ce rôle s'estompe aujourd'hui devant la nécessité de susciter de nouvelles possibilités d'emploi afin de contenir l'exode rural dans les limites correspondant à la capacité d'absorption des autres secteurs d'activité et aux moyens de reconversion professionnelle des travailleurs. Comme l'effectif du travail restera pendant longtemps encore concentré surtout dans l'agriculture, c'est sur ce secteur où, de toute façon, se regroupe en majeure partie l'élément le plus pauvre de la population, que devront converger les mesures destinées à combattre la pauvreté et à améliorer la répartition du revenu.

Cela ne veut pas dire que l'agriculture, comme le suggèrent parfois ceux qui s'occupent du dévelop-

pement industriel, devrait supporter toute la charge des mesures spéciales nécessaires pour accroître les possibilités d'emploi, tandis que l'industrie serait libre de pratiquer les méthodes les plus modernes de production sans égard pour leurs conséquences sur l'emploi. La nécessité d'utiliser des techniques à plus fort coefficient de main-d'œuvre doit être tout aussi sérieusement prise en considération dans l'industrie manufacturière que dans l'agriculture. Mais même si la capacité de l'industrie d'absorber de la main-d'œuvre pouvait être substantiellement accrue, cela ne diminuerait probablement que de façon marginale à l'heure actuelle le rôle de l'agriculture comme pourvoyeuse d'emplois.

Dans la perspective du développement, les secteurs agricole et industriel sont aussi interdépendants sur le plan de l'emploi qu'à tous autres égards. A cause de son importance numérique, la population agricole constitue, dans les pays en développement, le plus gros marché potentiel pour les produits du secteur industriel en expansion. Le relèvement du niveau de l'emploi et une distribution plus équitable du revenu dans l'agriculture pourraient aider l'industrie à absorber plus de main-d'œuvre, non seulement parce que ses produits bénéficieraient d'une demande totale croissante mais aussi parce que la demande se déplacerait vers des articles plus simples, dont la fabrication se prête davantage à des techniques à plus fort coefficient de main-d'œuvre.

La présente étude a principalement pour but d'analyser la situation de l'emploi dans l'agriculture au début de la deuxième Décennie pour le développement, les disponibilités de main-d'œuvre agricole et les facteurs qui en affectent la demande, et la façon dont le secteur pourrait être mis en mesure de jouer, en matière de création d'emplois, le rôle vital évoqué plus haut. Il n'est évidemment ni souhaitable ni utile d'envisager isolément les problèmes de l'emploi dans l'agriculture; on les a donc replacés, autant qu'il était possible, dans le contexte du développement économique et social général. Il est de même plus utile et plus réaliste d'élargir le débat de façon à ne pas considérer uniquement l'emploi agricole mais, de façon plus générale, l'emploi rural. Les emplois non agricoles supplémentaires devront pour une part considérable être créés en milieu rural (et il faut entendre par là aussi bien les agglomérations urbaines décentralisées) si l'on veut éviter que la congestion des grandes villes ne devienne intolérable et que la stagnation persiste dans les campagnes. Le but n'est pas de ralentir les transferts de main-d'œuvre vers les secteurs non agricoles, mais de faire en sorte que le marché du travail non agricole ne soit pas débordé en conséquence d'un exode rural prématuré. En outre, si l'on veut que les nouvelles possibilités d'emploi que peut offrir l'agriculture soient mises à profit, il faut

aussi améliorer considérablement les services et équipements collectifs ruraux ainsi que la participation des campagnes au bénéfice commun du développement, de façon à réduire les actuelles disparités criantes avec les zones urbaines. Malheureusement, on est encore moins renseigné sur les activités non agricoles dans les zones rurales que sur l'emploi agricole; dans la mesure du possible cependant, l'étude traite de l'emploi rural en général et non pas uniquement de l'emploi agricole.

Il convient de signaler d'emblée certains des éléments qui ont délibérément été exclus de l'étude. Dans de nombreuses parties du tiers monde et particulièrement dans les vastes contrées arides et semi-arides, c'est surtout une percée technique qui est nécessaire pour rendre possible l'accroissement de la production agricole. De toute évidence, cela aurait une énorme incidence sur l'emploi agricole. Sans ignorer ces aspects, la présente étude porte moins sur de telles mesures générales de développement agricole que sur la façon d'obtenir davantage d'emploi à partir d'un niveau donné de production.

En matière de ressources humaines, la formation d'un personnel qualifié pour les services de l'Etat et d'autres entreprises constitue un aspect très important de la planification. Cet aspect du problème de la main-d'œuvre n'a pas moins d'importance dans

le secteur agricole qu'ailleurs, mais il n'est pas traité ici, sauf pour ce qui est de la nécessité de former les travailleurs en vue d'un emploi plus productif dans l'agriculture même. L'accent est mis sur la création de nouvelles possibilités d'emploi dans l'agriculture et autant que possible dans le secteur rural en général.

L'étude s'inspire largement des importantes recherches récentes sur les problèmes de l'emploi. En fait, l'un de ses buts principaux est de présenter quelques-uns des résultats les plus significatifs de ces travaux sous une forme qui en facilite l'utilisation pour la formulation des politiques gouvernementales. Toutefois, l'étude repose aussi sur une analyse des plans de développement d'une cinquantaine de pays. Une annexe est consacrée en grande partie à l'examen de la situation et des perspectives de l'emploi telles qu'elles ressortent des plans nationaux de développement, ainsi que des mesures auxquelles les gouvernements comptent recourir pour accroître les possibilités d'emploi agricole et rural. Il est donc permis d'espérer que cette étude servira à faire le point de la situation qui se présente au début de la deuxième Décennie pour le développement, ainsi que des mesures proposées pour accroître l'emploi agricole et rural; on pourra ainsi mesurer les progrès qui seront accomplis pendant le reste de la décennie.

Situation de l'emploi

Les statistiques relatives à la situation de l'emploi dans les pays en développement sont très insuffisantes. C'est là un obstacle majeur à toute planification efficace de l'emploi qui empêche non seulement de mesurer exactement le nombre d'emplois à créer, mais aussi d'évaluer l'incidence des dispositions prises pour promouvoir l'emploi. Les plans nationaux de développement comportent parfois des estimations statistiques globales de la situation, mais beaucoup plus souvent ils font état du manque de données nécessaires et proposent des mesures pour remédier à cette lacune. Le caractère incertain des statistiques est démontré par les révisions substantielles que les estimations subissent lors des plans successifs. Par exemple, alors que des estimations globales de ce genre figuraient dans le deuxième et le troisième plans de l'Inde, elles ont été écartées du quatrième plan dans l'attente d'analyses plus poussées.

La stratégie de la deuxième Décennie du développement prévoit que « les pays en voie de développement feront de vigoureux efforts pour améliorer les statistiques de la main-d'œuvre afin d'être à même de formuler des objectifs quantitatifs d'emploi réa-

listes »⁷. Le BIT a fait un effort considérable pour contribuer à l'amélioration de ces statistiques et la FAO s'est attaquée aux problèmes que posent les données dans le secteur agricole.

Les difficultés concernent non seulement la collecte des informations, mais aussi les définitions et les concepts. Bien des termes ont été utilisés (parfois de façon assez vague) pour définir des types différents de chômage et de sous-emploi : visible et déguisé, volontaire et involontaire, frictionnel et structurel, cyclique, saisonnier⁸. Il existe une abondante

⁷ Nations Unies, *op. cit.*, p. 52.

⁸ Voir, par exemple : P.N. Rosenstein-Rodan, Chômage et sous-emploi déguisés dans l'agriculture, *Bulletin mensuel: Economie et statistique agricoles (FAO)*, 6(7/8) : 1-7, 1957; *Mesure du sous-emploi: Concepts et méthodes, rapport préparé pour la 11^e Conférence internationale des statisticiens du travail* (Genève, 18-28 octobre 1966), Genève, 1966; David Turnham (avec le concours de Ingelies Jaeger), *Le problème de l'emploi dans les pays en voie de développement*, p. 41-71, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 1971. Collection Etudes du Centre de développement, Série Etudes sur l'emploi, n° 1; G.T. Jones, *Basic concepts and definitions for measurement of underutilization of labour in developing countries, with special reference to data required for rural employment policy*, Rome, FAO, 1972 (ESC/MISC/72/2); Nations Unies, Comité de planification du développement, *Comment déterminer si le niveau de l'emploi dans les pays en voie de développement est adéquat*, New York, 1972. (étude rédigée par le Bureau international du travail) (E/AC.54/L.44); Raj Krishna, *Unemployment in India*, *Indian Journal of Agricultural Economics*, 28(1) : 1-23, 1973.

documentation sur ces différents concepts et la façon de les mesurer. Certains aspects en seront analysés à propos du sous-emploi et du chômage saisonnier, qui sévissent particulièrement dans le secteur agricole.

En raison des données limitées disponibles, les statistiques figurant ci-dessous ne devraient être considérées que comme des indications très approximatives de l'ordre de grandeur et des principales caractéristiques des problèmes que les pays en développement ont actuellement à résoudre dans le domaine de l'emploi. En particulier, les données concernant les divers pays sont rarement comparables.

La main-d'œuvre totale des pays en développement est passée de 679 millions en 1950 à 841 millions en 1960 et à 1 019 millions en 1970 (tableau 3-1); on prévoit qu'elle atteindra 1 249 millions d'ici 1980 et 1 946 millions en 2000, de sorte qu'elle aura presque triplé au cours d'un demi-siècle. Son taux annuel de croissance a progressé régulièrement dans les économies de marché en développement, passant de 1,6 pour cent dans les années cinquante à 2,1 pour cent entre 1960 et 1970; on prévoit qu'il ne sera pas inférieur à 2,6 pour cent par an entre 1990 et 2000, encore que les signes de fléchissement se manifestent d'ores et déjà en Chine et dans les autres pays d'Asie à planification centrale. De toute évidence, l'accroissement accéléré de la population active dans les économies de marché en développement reflète surtout la crois-

sance de la population totale, dont le taux est passé de 2,3 pour cent par an dans les années cinquante à 2,7 pour cent dans les années soixante. On prévoit que ce taux atteindra le chiffre record de 2,8 pour cent par an pendant les années soixante-dix, mais qu'il s'écoulera une quinzaine d'années avant que cette stabilisation n'entraîne une décélération de la croissance de la main-d'œuvre, de même qu'il s'est produit un décalage entre l'explosion démographique d'après-guerre et les effets qu'elle a exercés sur la main-d'œuvre (voir figure 3-1).

Les taux de croissance indiqués ci-dessus pour la population et la main-d'œuvre sont à peu près deux fois supérieurs à ceux que les pays d'Europe actuellement industrialisés ont connus au dix-neuvième siècle, mais ils avaient été atteints dans les pays d'immigration en Australasie et en Amérique du Nord⁹. Avec un taux de croissance du PIB légèrement supérieur à 2 pour cent par an, le Royaume-Uni est parvenu au seuil où l'accroissement de la main-d'œuvre pourrait être absorbé par l'emploi non agricole; ce seuil a été atteint aux Etats-Unis avec un taux de croissance de 3 pour cent par an. Les pays qui sont actuellement en développement n'y sont pas arrivés malgré les taux de croissance de 4 à 6,5 pour cent par an enregistrés pendant les années soixante. Selon un calcul fréquemment cité, on estime qu'il fau-

⁹ David Turnham, *op. cit.*, p. 122-123.

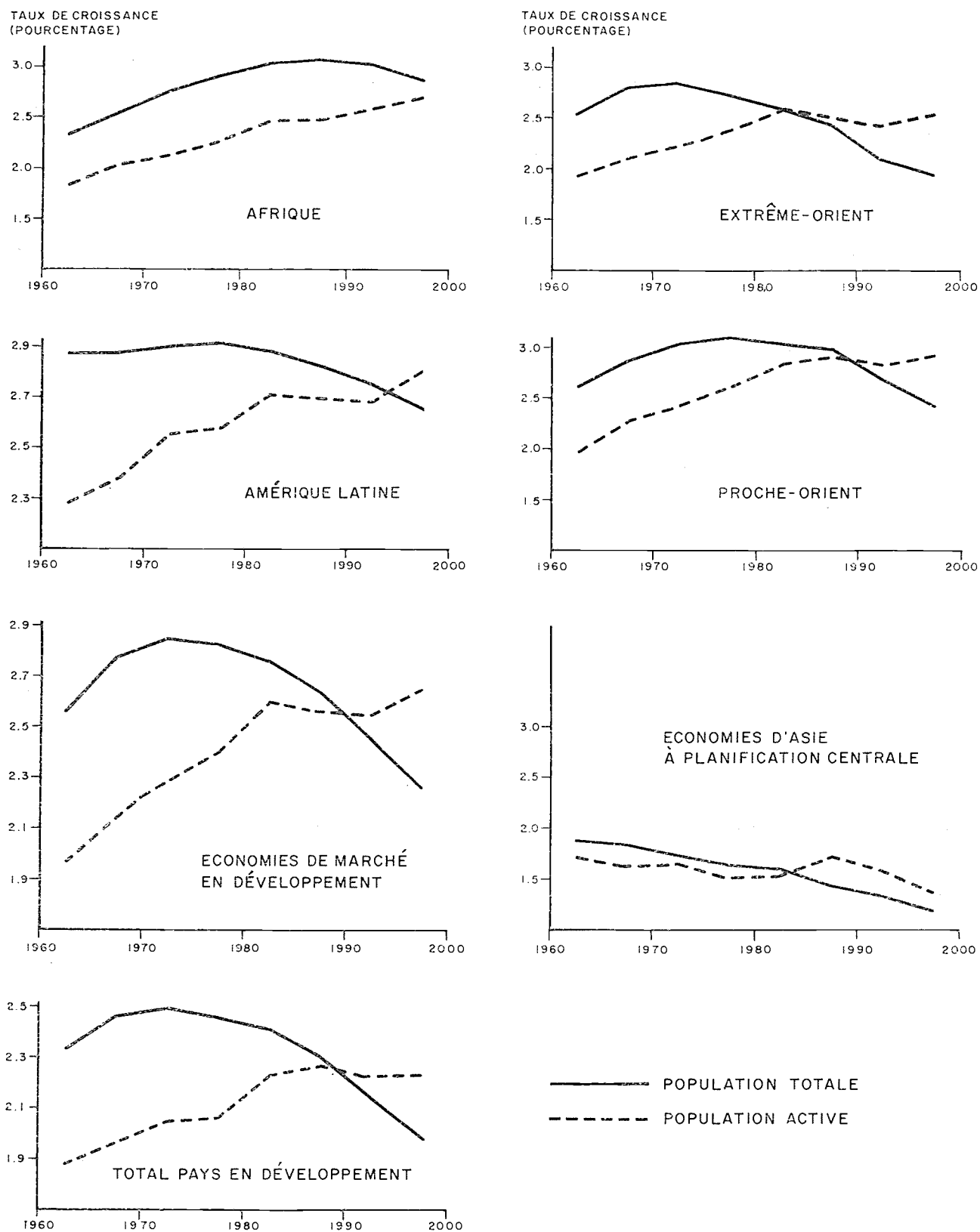
TABLEAU 3-1. - POPULATION ACTIVE, ANNÉES RÉCENTES ET PROJECTIONS JUSQU'EN 2000¹

	Population active						Accroissement annuel moyen (composé)				
	1950	1960	1970	1980	1990	2000	1950-1960	1960-1970	1970-1980	1980-1990	1990-2000
	<i>Millions</i>						<i>Pourcentage</i>				
Economies de marché développées²	247	274	305	337	371	414	1,0	1,1	1,0	1,0	1,1
Amérique du Nord	66	77	90	105	120	141	1,6	1,5	1,5	1,4	1,6
Europe occidentale	136	141	149	157	168	182	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8
Océanie	4	5	6	8	9	11	2,2	1,9	2,9	1,2	2,0
Europe orientale et U.R.S.S.	139	160	177	199	214	228	1,4	1,0	1,2	0,7	0,6
TOTAL PAYS DÉVELOPPÉS	386	434	482	536	585	642	1,2	1,1	1,0	0,9	0,9
Economies de marché en développement²	449	524	645	819	1 046	1 351	1,6	2,1	2,3	2,5	2,6
Afrique	78	91	111	138	176	229	1,6	2,0	2,2	2,4	2,7
Extrême-Orient	277	318	389	488	626	800	1,4	2,1	2,3	2,5	2,5
Amérique latine	56	70	88	114	148	194	2,3	2,3	2,6	2,7	2,8
Proche-Orient	37	44	55	70	93	124	1,7	2,3	2,5	2,8	2,9
Economies d'Asie à planification centrale	230	319	374	437	514	595	3,2	1,6	1,5	1,6	1,5
TOTAL PAYS EN DÉVELOPPEMENT	679	841	1 019	1 249	1 560	1 946	2,2	1,9	2,1	2,2	2,2
Monde	1 067	1 277	1 501	1 785	2 146	2 588	1,8	1,6	1,7	1,9	1,9

SOURCE: Bureau international du travail, *Projections de la main-d'œuvre*, Genève, 1971. Ces projections sont basées sur l'hypothèse moyenne des Nations Unies pour la population totale.

¹ La période de base des projections est l'année 1960. - ² Y compris des pays situés dans d'autres régions non spécifiées.

FIGURE 3-1. -- TAUX DE CROISSANCE ANNUELS¹ DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA POPULATION ACTIVE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, ANNÉES RÉCENTES ET PROJECTIONS POUR 2000



¹Taux de croissance annuels moyens sur cinq ans.

draît un taux annuel de croissance du PIB de 9,3 pour cent pour qu'un pays représentatif d'Amérique latine atteigne ce seuil; le taux annuel devrait être de 10,2 pour cent pour un pays d'Asie et de 11,0 pour cent pour un pays d'Afrique, sans que l'arriéré de chômage et de sous-emploi soit résorbé pour autant ¹⁰.

Ce n'est pas seulement par le rythme de croissance de leur population et de leur main-d'œuvre que les pays qui sont aux premiers stades du développement diffèrent des pays industrialisés. La production industrielle exige désormais une proportion beaucoup plus forte de capital, de sorte qu'il faut moins de main-d'œuvre qu'autrefois pour obtenir un volume donné de produits industriels, mais aussi un investissement plus important de capitaux rares pour chaque emploi créé dans l'industrie. Par rapport aux pays qui se sont industrialisés plus tôt, ceux qui se développent actuellement ont à résoudre un double dilemme : l'effectif de la main-d'œuvre s'accroît plus vite tandis que la capacité de leur industrie à absorber ces effectifs est bien inférieure. Ces facteurs, venant s'ajouter à diverses politiques mal adaptées des pouvoirs publics (dont il sera question plus loin), ont abouti à des taux de chômage qui dépassent tous ceux que les pays actuellement industrialisés ont pu connaître, abstraction faite de la grande crise des années trente.

Une analyse des enquêtes et des recensements consacrés au chômage visible dans les zones urbaines, à différentes dates de la décennie 1960-70 dans 39 pays, indiquait de très grandes différences entre les pays mais dans la plupart des cas le taux de chômage se situait entre 10 et 20 pour cent de la main-d'œuvre ¹¹. Pour l'Amérique latine, on a estimé que la fraction inutilisée de la main-d'œuvre (y compris le sous-emploi, exprimé en termes de chômage) est passée de 27,4 pour cent de la population active en 1960 à 28,2 pour cent à la fin de la décennie, époque où la population active était beaucoup plus nombreuse. Le chômage visible était estimé à 8,9 pour cent dans cette dernière période et le sous-emploi, exprimé en équivalent de chômage, à 19,3 pour cent ¹².

On ne peut affirmer avec certitude que, d'une façon générale, le taux du chômage visible a augmenté dans les pays en développement, mais il est évident que le nombre effectif des chômeurs s'est sensiblement accru dans les dernières années ¹³. Des sondages effectués périodiquement pendant la décennie 1960-70 sur la situation de la main-d'œuvre montrent que le taux du chômage visible a diminué dans 5 pays sur

les 13 pour lesquels on dispose de données, qu'il a augmenté dans l'un de ces pays et que la tendance est indécise dans les autres ¹⁴.

Le taux du chômage urbain, généralement plus élevé pour les femmes que pour les hommes, atteint le plus souvent son maximum chez les jeunes travailleurs ¹⁵. Dans l'ensemble le problème est encore dû à une surabondance de travailleurs non qualifiés et à une pénurie de main-d'œuvre formée, mais un certain nombre de pays (en particulier d'Extrême-Orient et d'Amérique latine) comptent aujourd'hui une forte proportion de « chômeurs instruits ». A Sri Lanka, en 1968, on estimait leur proportion à plus de 25 pour cent du nombre total des chômeurs ¹⁶. Il convient toutefois de noter que ce phénomène n'est pas dû seulement à la pénurie d'emplois qualifiés; il tient aussi à ce que les travailleurs en question ont reçu une formation qui, en fait, n'est pas nécessaire à l'économie.

Les données statistiques laissent plus à désirer pour l'emploi rural que pour l'emploi urbain. Dans les cas où des comparaisons sont possibles, il semble toutefois que le chômage visible soit en général bien moins prononcé dans les campagnes que dans les villes ¹⁷. Il fallait d'ailleurs s'y attendre, car le chômage visible qui sévit dans les zones rurales se communique généralement assez vite aux zones urbaines sous l'effet des migrations ou se dissimule sous le partage du travail. Comme on le verra plus loin, c'est surtout par le chômage partiel que se manifestent les problèmes d'emploi dans les zones rurales.

Sous-emploi agricole

Le sous-emploi et une faible productivité dans le travail sont inévitables quand en moyenne les deux tiers de la main-d'œuvre des pays en développement se trouvent dans le secteur agricole et que le dernier tiers seulement offre des débouchés aux denrées agricoles et alimentaires produites par ce secteur. Ces phénomènes sont d'ailleurs accentués par le caractère hautement saisonnier d'une grande partie des travaux agricoles.

Il est encore plus difficile de définir et de mesurer le sous-emploi que le chômage. Les tentatives sont nécessairement quelque peu arbitraires, compte tenu de la nécessité de fixer certaines normes de durée (heures, jours ou mois travaillés) ou de productivité et de revenu pour faire le départ entre le plein emploi et le sous-emploi. Or, les données recueillies sur le

¹⁰ S.K. Singh. *Aggregate employment function: evaluation of employment prospects for LDCs*, p. 60. Washington, D.C., International Bank for Reconstruction and Development, 1969. (polycoplé)

¹¹ David Turnham. *op. cit.*, p. 134-135.

¹² Instituto Latinoamericano de Planificación Económica y Social/Centro Latinoamericano de Demografía. *Elementos para la elaboración de una política de desarrollo con integración para América Latina*, p. 7. 10. Santiago, 1969. INST/IS.4/L.2. Add. 2.

¹³ David Turnham. *op. cit.*, p. 135-136.

¹⁴ Bureau international du travail. *Employment objectives and policies in developing countries*, p. 3, 8. Geneva, 1973. (document rédigé pour la neuvième session du Comité de planification du développement)

¹⁵ *Ibid.*, p. 3, 6-7.

¹⁶ Sri Lanka. *Ministry of Planning and Employment. The five-year plan 1972-76*, p. 5, Colombo, 1971.

¹⁷ David Turnham. *op. cit.*, p. 57.

temps consacré aux tâches de caractère strictement agricole sont assez fragmentaires et l'on ne dispose que très rarement de renseignements sur le temps qu'exigent certaines activités comme la commercialisation, la transformation et la préparation des denrées alimentaires, ou encore l'entretien et l'amélioration de l'exploitation agricole ou du logement¹⁸.

Il existe plusieurs façons de mesurer le sous-emploi, mais il est probable qu'aucune n'est pleinement satisfaisante et qu'il vaut mieux les utiliser ensemble pour se faire une idée complète de la situation. En particulier, les mesures qui n'indiquent que le niveau moyen du sous-emploi pour l'ensemble de la main-d'œuvre ne présentent qu'une utilité limitée. Contrairement à ce qui se passe dans l'industrie manufacturière, l'emploi agricole se répartit rarement en tâches distinctes confiées à des individus ; il s'agit plutôt d'une tâche globale à laquelle participent tous les travailleurs (en général de façon très inégale à cause des disparités de la structure agricole). Il importe donc de connaître la répartition des possibilités réelles d'emploi.

La méthode la plus simple et la plus répandue consiste à dénombrer les personnes employées pendant moins d'un certain nombre de jours de travail par an (ou d'heures par semaine). Cependant, on obtient une mesure plus précise avec la méthode dite « de la main-d'œuvre en excédent », qui permet de comparer — généralement sous une forme statique, mais souvent dans une optique dynamique — le total des années-homme disponibles à celui des effectifs réellement utilisés. Un perfectionnement de cette méthode, particulièrement important dans le cas de l'agriculture, tient compte des différences substantielles observées d'un mois à l'autre dans les besoins de main-d'œuvre et permet par conséquent de faire le départ entre le sous-emploi structurel et le sous-emploi saisonnier¹⁹. Le sous-emploi structurel désigne la fraction de la main-d'œuvre qui est véritablement en excédent et qui pourrait être éliminée sans que la production totale en souffre à un moment quelconque de l'année.

Aucune de ces méthodes ne tient compte de l'intensité de la tâche ou de sa productivité. La population agricole travaille souvent pendant de très longues heures pour un revenu très faible. Inversement, le revenu total de la famille est parfois suffisant, alors même que son potentiel de main-d'œuvre n'est pas pleinement utilisé pendant l'année,

certains préférant disposer d'heures de loisir plutôt que de possibilités d'emploi supplémentaires. Une autre méthode consiste donc à déterminer le nombre des travailleurs dont la productivité ou le revenu sont inférieurs à un certain niveau.

Le sous-emploi agricole donne lieu à une autre complication dans les pays en développement : une très grande partie de la main-d'œuvre agricole se situe dans des groupes à revenus très bas, dont le régime alimentaire est insuffisant pour assurer leur plein développement, leur santé et leur efficacité au travail. Beaucoup souffrent aussi de maladies endémiques et d'infections parasitaires qui restreignent leur rendement. Bien qu'on connaisse très mal le rapport quantitatif existant entre la nutrition et l'efficacité, il est probable que le sous-emploi et la mauvaise alimentation sont étroitement associés, et qu'un cercle vicieux fait de la faiblesse de la productivité à la fois la cause et le résultat de l'insuffisance des revenus et du travail fourni²⁰. Dans certaines régions, le régime alimentaire risque d'être particulièrement déficient avant les récoltes, de sorte que s'il faut effectuer rapidement la moisson, la production totale risque de se trouver limitée par le mauvais rendement des travailleurs à cette époque de l'année. Il est possible qu'une certaine partie du sous-emploi apparent reflète non pas l'existence d'un excédent de main-d'œuvre, mais l'incapacité d'entreprendre un travail soutenu pendant de longues périodes²¹.

Des enquêtes effectuées dans 6 pays au cours des différentes années de la décennie 1960-70 ont montré que la proportion des personnes employées dans les zones rurales et travaillant moins de 40 à 43 heures par semaine s'échelonnait entre 18,2 pour cent pour les hommes au Chili et 71,2 pour cent²² pour les femmes aux Philippines. A Sri Lanka, les travailleurs ruraux qui ont travaillé moins de 20 heures représentaient 10,7 pour cent du total pour les hommes et 17,5 pour cent pour les femmes. Dans chacun des pays cités, à l'exception du Chili et du Venezuela, le sous-emploi calculé par cette méthode a été beaucoup plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines²³.

Dans le cas du Chili, on a estimé qu'il a suffi de 55 pour cent de la main-d'œuvre réelle (664 000 travailleurs) pour obtenir la production agricole de 1955 (à raison de 300 jours de travail par an)²⁴ ; par

¹⁸ Selon des données recueillies en Inde en 1956/57, les adultes du sexe masculin employés dans l'agriculture au Bengale occidental n'ont consacré que 49 pour cent de leur journée de travail de huit heures aux activités de la ferme, le reste étant occupé par des affaires de caractère social, familial et commercial. Cependant, pour les trois autres régions sur lesquelles on dispose de données, la proportion des activités à la ferme s'est parfois établie entre 86 et 93 pour cent (M. Paglin, « Surplus » agricultural labour and development, *American Economic Review*, 55(4) : 815-834, 1965).

¹⁹ Erik Thorbecke, *Unemployment and underemployment in the development world*, Columbia University Conference on International Economic Development, Williamsburg, Va. and New York, 15-21 February 1970, Doc. No. 29, Williamsburg, 1970, p. 5.

²⁰ David Turnham, *op. cit.*, p. 80, 91-92.

²¹ Montague Yudelman, Gavan Butler et Ranadev Benerji, *Changement technologique dans l'agriculture et l'emploi des pays en voie de développement*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 1972, Collection Etudes du Centre de développement, Série Etudes sur l'emploi n° 4. Pour plus de détails, voir : Harvey Leibenstein, The theory of underemployment in backward economies, *Journal of Political Economy*, 65(2) : 94-98, 1957.

²² Industries agricoles et non agricoles seulement.

²³ David Turnham, *op. cit.*, p. 61.

²⁴ Comité Interamericano de Desarrollo Agrícola, *Chile: tenencia de la tierra y desarrollo socioeconómico del sector agrícola*, p. 27, Santiago, 1966.

comparaison, l'estimation du sous-emploi rural indiquée ci-dessus était beaucoup plus faible. Au Pérou, l'emploi effectif aurait absorbé 57 pour cent de la main-d'œuvre agricole réellement disponible à raison de 200 jours-homme par an, ou 46 pour cent de cette main-d'œuvre à raison de 250 jours-homme²⁵. On pourrait multiplier les exemples de ce genre mais ceux-ci devraient suffire à montrer l'ampleur du problème. Certains plans nationaux de développement analysés dans l'annexe comprennent également des estimations du sous-emploi, mais ne donnent en général aucune indication sur la base de calcul.

La dimension de l'exploitation joue un grand rôle dans le sous-emploi agricole. Dans le cas de l'Amérique latine, on estime que, parmi les familles rurales, il y en avait 47 pour cent en Colombie (1960), 54 pour cent en Equateur (1960) et 64 pour cent au Guatemala (1950) qui occupaient des exploitations « subfamiliales » de moins de 5 hectares²⁶, c'est-à-dire de trop petites dimensions pour fournir des emplois ou des revenus suffisants à toute la main-d'œuvre familiale²⁷. On note d'importants mouvements de travailleurs saisonniers entre ces petites exploitations à excédent de main-d'œuvre et les exploitations de moyennes et grandes dimensions, encore que les sous-secteurs en cause soient loin d'être pleinement complémentaires. En général, l'excédent de main-d'œuvre existant dans les petites exploitations est bien supérieur au déficit des plus grandes. Il est rare que, dans ces dernières, la demande saisonnière de pointe coïncide avec l'effectif maximal disponible dans les petites exploitations, à moins qu'il ne s'agisse de zones très distantes ; il faut noter cependant que, dans certaines parties de l'Afrique et de l'Amérique latine notamment, les travailleurs saisonniers en quête d'emploi parcourent parfois de grandes distances, traversant même des frontières internationales.

Les amples fluctuations saisonnières de la demande de main-d'œuvre agricole constituent l'une des principales causes du sous-emploi, en particulier dans les zones où la monoculture prédomine. Au Chili, on estime que la demande totale de main-d'œuvre représente en juillet 63 pour cent de celle de mars²⁸. En République de Corée, le nombre d'heures travaillées en décembre s'élève à 40 pour cent de celui de juin²⁹. Toutefois, les chiffres recueillis à l'éche-

lon national dissimulent généralement des variations encore plus larges entre les différentes parties du pays. Au Pérou par exemple, on estimait qu'au niveau national, la demande de main-d'œuvre représentait en septembre 27 pour cent de celle de juin, tandis que, dans une des provinces du pays, la demande enregistrée en février ne s'élevait qu'à 0,4 pour cent de la demande de mai³⁰. Toutefois, ces chiffres ne comprennent pas la production animale, qui exerce en général une influence stabilisatrice sur la demande saisonnière de main-d'œuvre.

Même si l'on fait abstraction des facteurs saisonniers, on constate dans certains cas qu'il existe une pénurie de main-d'œuvre agricole parallèlement à un fort sous-emploi et même au chômage. C'est ainsi que la Jamaïque manque de main-d'œuvre pour la récolte du café et de la canne à sucre. Dans une petite île dotée de bonnes communications, il semble que les salaires élevés pratiqués dans l'industrie de la bauxite aient entraîné une hausse du coût de la main-d'œuvre agricole.

Exode rural

Les migrations entre les zones rurales et les zones urbaines constituent le principal mécanisme par lequel se font les transferts de main-d'œuvre de l'agriculture vers les secteurs non agricoles. Il est extrêmement difficile de mesurer l'ampleur des migrations en question sur la base des données actuellement disponibles. En particulier, ces migrations peuvent se dérouler en plusieurs étapes — de la ferme au village puis à la petite ville et enfin à la grande ville — en durant un certain nombre d'années ou même des générations. En outre, dans les zones rurales proches des centres urbains, le lieu de travail peut changer sans changement correspondant de résidence.

Même le degré d'urbanisation, qui tient compte de la croissance naturelle de la population urbaine aussi bien que des migrations des zones rurales vers les villes, ne peut être établi que de façon très approximative, notamment en raison de différences et de modifications des définitions des zones urbaines. La définition la plus courante repose sur l'effectif de la population, de sorte qu'une localité peut soudain passer de la classe rurale à la classe urbaine sous le seul effet d'un léger accroissement du nombre de ses habitants.

D'après des estimations des Nations Unies, la population urbaine est passée de 22 à 26 pour cent de la population totale dans les pays en dévelop-

²⁵ E. Thorbecke et E. Stoutjesdijk. *Emploi et production. Application d'une méthode d'analyse au Pérou et au Guatemala*. p. 49. Paris. Organisation de coopération et de développement économiques. 1971. Collection Etudes du Centre de développement. Série Etudes sur l'emploi n° 2.

²⁶ L'exploitation subfamiliale aurait, bien entendu, une superficie bien inférieure dans les régions où le rapport homme-terre est plus bas et l'agriculture plus intensive qu'en Amérique latine.

²⁷ Solon Barraclough et Juan Carlos Collarte. *El hombre y la tierra en América latina: resumen de los informes CIDA sobre tenencia de la tierra*, p. 456. Santiago. Editorial Universitaria. 1972.

²⁸ Chili. Ministerio de Agricultura. Oficina de Planificación Agrícola. *Plan de desarrollo agropecuario 1965-1980*. Vol. 2. p. V-112. Santiago. 1968.

²⁹ K.S. Kim. Structure de la population active dans une économie dualiste : Etude de cas de la Corée du Sud. *Revue internationale du travail*, 101(1) : 39. 1970.

³⁰ Convenio para Estudios Económicos Básicos. *Requisitos mensuales de mano de obra para la agricultura por hectárea, por cultivo, por provincias y para la actividad pecuaria, año base 1967*. Lima, 1970. Le chiffre global indiqué ci-dessus a été calculé sur un échantillon aléatoire de 15 provinces sur les 143 couvertes par l'étude.

pement entre 1960 et 1970 et l'on pense qu'elle atteindra 32 pour cent d'ici 1980. De 1960 à 1970, l'accroissement démographique annuel a été de 4,6 pour cent pour la population urbaine et de 1,7 pour cent seulement pour la population rurale. C'est en Afrique tropicale, en Amérique centrale et dans les Caraïbes, ainsi que dans l'est de l'Asie, que l'urbanisation a été la plus rapide. Actuellement, l'Amérique latine est la plus urbanisée de toutes les régions en développement³¹.

En partant de l'hypothèse que l'accroissement naturel de la population urbaine est à peu près le même que celui de la population totale, on peut estimer que 126 millions de personnes ont quitté les zones rurales pour les zones urbaines dans les pays en développement entre 1960 et 1970. Pour la décennie en cours, il se peut que le nombre total de ces migrants atteigne 174 millions, soit presque 40 pour cent de plus que dans les années soixante.

Il est évident qu'un exode rural accéléré est l'une des caractéristiques normales du développement économique. Toutefois, dans les pays en développement, le mouvement est beaucoup plus rapide que la création d'emplois urbains productifs, de sorte qu'il se traduit dans une certaine mesure par la propagation du chômage et du sous-emploi des zones rurales vers les centres urbains³². Etant donné qu'un très grand nombre de migrants qui se rendent dans les villes ne trouvent que des emplois partiels dans le secteur des services, déjà surabondamment pourvu en main-d'œuvre, et que les pouvoirs publics ne parviennent pas à faire face à l'accroissement rapide des besoins d'infrastructure urbaine, on a vu pousser de sordides bidonvilles autour de la plupart des grandes agglomérations des pays en développement. Le plus souvent, l'exode rural s'est fait en direction de quelques grandes villes déjà surpeuplées, dont les problèmes seraient atténués si le mouvement pouvait être en partie dévié vers de petits centres urbains dans les zones rurales.

La nature et les motivations de l'exode rural sont complexes. Jusqu'ici elles ont été étudiées surtout dans les zones d'accueil lorsque les intéressés ont déjà effectué la migration et ont tendance à rationaliser leurs motifs. Il faudrait étudier de façon plus approfondie les facteurs de départ ou les conditions existant dans les zones rurales qui encouragent les migrations.

Il est évident que l'exode rural a son origine dans

le sentiment que les zones urbaines offrent plus de possibilités économiques, sociales ou culturelles³³. La ville exerce son attrait sur les éléments les plus énergiques et les plus hardis des classes les plus pauvres comme des classes privilégiées. Avec l'expansion d'un enseignement à vocation urbaine, on a vu grossir les rangs de jeunes gens ayant un sens aigu des différences entre la campagne et la ville et dont l'espoir est de partir à la recherche de cette vie stimulante, moderne et enrichissante que le milieu urbain est censé leur offrir. Les éléments d'appréciation dont on dispose montrent cependant qu'en général on n'entreprend pas à la légère un départ lourd de risques et d'incertitudes. Il semble qu'il n'y ait guère d'arguments pour justifier la théorie des « lumières de la ville », au moyen de laquelle on tente d'expliquer les migrations par l'attrait romantique qu'exerce la cité.

L'une des principales causes de l'exode rural est le décalage marqué qui sépare les revenus tirés de l'agriculture, source prédominante de l'emploi rural, et les revenus perçus dans les secteurs non agricoles. Sur 33 pays en développement pour lesquels on dispose de données sur la période 1960-70, dans 9 pays le revenu agricole par habitant a été inférieur à 50 pour cent de la moyenne des autres secteurs de l'économie³⁴. En outre, dans la majorité des pays sur lesquels on a des informations, la situation des revenus relatifs a évolué au détriment de l'agriculture pendant les années soixante.

Il est probable que, conformément à un modèle bien connu de migration rurale, le taux de migration est principalement fonction non des différences de revenu réelles mais des différences de revenu escomptées, c'est-à-dire des différences de revenu corrigées en fonction de la probabilité de trouver un emploi en ville. Ainsi, l'accroissement des créations d'emploi urbain risque en augmentant la probabilité de trouver un tel emploi, de faire augmenter en fait le nombre de chômeurs urbains en chiffres absolus et même le taux de chômage³⁵. En outre, lorsque (comme cela

³¹ Nations Unies, *Bulletin mensuel de statistique*, 25(11) : xxxvi, 1971.

³² On estime qu'au Kenya l'afflux des travailleurs en quête d'emploi dans les villes est à peu près trois fois plus rapide que l'accroissement des possibilités d'emploi dans le secteur « officiel », d'où une expansion considérable de l'emploi dans le secteur « non officiel » pour combler le déficit (Bureau international du travail, *Employment, incomes and equality: a strategy for increasing productive employment in Kenya*, p. 49, Geneva, 1972.

³³ En Colombie, par exemple, les raisons avancées par les travailleurs migrants sont le plus souvent d'ordre économique : ils se déplacent, disent-ils, dans l'espoir que leur situation économique pourrait s'améliorer, qu'ils pourraient trouver du travail, se loger, accroître leurs revenus, améliorer leurs « conditions de vie ». Parmi ces dernières, ils sous-entendent souvent l'amélioration de l'éducation pour leurs enfants (et des soins médico-sanitaires pour toute la famille). (Bureau international du travail, *Towards full employment: a programme for Colombia*, p. 97, Geneva, 1970.)

³⁴ FAO, *Situation de l'alimentation et de l'agriculture 1970*, p. 150-151, Rome, 1970.

³⁵ Michael P. Todaro, A model of labour migration and urban unemployment in less developed countries, *American Economic Review*, 59(1) : 138-148, 1969; John R. Harris et Michael P. Todaro, Migration, unemployment and development, *loc. cit.*, 60(1) : 126-142, 1970. En outre, c'est la différence de revenu « perçue » qui joue : la différence réelle et la différence perçue ne sont pas égales si on n'est pas bien informé des emplois urbains ou si l'instruction a fait naître des aspirations excessives dans les zones rurales. (Derek Byerlee et Carl K. Eicher, *Rural employment, migration and economic development: theoretical issues and empirical evidence from Africa*, p. 24, East Lansing, Michigan, Department of Agricultural Economics, Michigan State University, African Rural Employment Study, Rural Employment Paper No. 1, 1972.

se produit fréquemment) les migrants sont plus instruits, plus jeunes et . . . moins sous-employés que les travailleurs du secteur urbain « non officiel » où ils arrivent, ils peuvent prendre des emplois aux travailleurs de ce groupe, augmentant ainsi le chômage total. Ces considérations soulignent toutes deux la nécessité de s'attaquer à l'exode rural prématuré dans les zones rurales mêmes.

Pour cela, il faut non seulement offrir des possibilités d'emploi plus productif et rémunérateur dans ces zones mais aussi prendre toute une gamme de mesures afin d'y rendre la vie plus agréable. En effet, les inégalités entre les zones rurales et les zones urbaines ne se limitent pas aux différences de revenu telles qu'on les mesure par les méthodes classiques. Elles sont encore accentuées par les différences de possibilités d'accès des communautés rurales et des communautés urbaines à l'infrastructure et aux services publics, et à ce qui fait généralement l'agrément de la vie. Jusqu'ici, il n'a pas été possible de mesurer ces possibilités comme des éléments du revenu mais, à mesure que les communications de masse s'améliorent, on constate que la population prend de plus en plus conscience de ces écarts, qui mettent sa patience à dure épreuve. Comme le montrent plusieurs études sur les travailleurs migrants, même si les nouveaux arrivants trouvent la vie difficile dans les bidonvilles, ils ont le sentiment que leurs enfants auront de meilleures chances grâce à l'amélioration des services sociaux, notamment en matière d'instruction et de santé publiques, et qu'ils pourront acquérir les qualifications que réclame une société moderne.

A cet égard, les éléments concrets d'appréciation sont extrêmement limités, mais quelques indications ont été recueillies pour l'Amérique latine³⁶. La proportion des personnes de plus de 15 ans sachant lire et écrire est de 65 à 94 pour cent dans les zones urbaines et de 23 à 84 pour cent dans les zones rurales selon les pays de la région. En Colombie, 91 pour cent des docteurs en médecine exercent dans des villes de plus de 20 000 habitants qui ne groupent que 36 pour cent environ de la population totale. Les maisons ayant l'eau courante représentent de 42 à 98 pour cent de l'ensemble des logements urbains, mais leur proportion s'échelonne entre moins de 1 pour cent et 51 pour cent dans les zones rurales des pays d'Amérique latine pour lesquels on dispose de données. L'électricité serait installée dans 46 à 94 pour cent des logements des zones urbaines et dans 2 à 32 pour cent de ceux des zones rurales.

³⁶ Nations Unies, Commission économique pour l'Amérique latine, *Economic survey of Latin America 1970*, p. 59-61. New York, 1971.

Dans nombre de pays en développement, l'accès des travailleurs ruraux aux ressources productives est encore limité par des régimes fonciers et des structures rurales de caractère semi-féodal, bien que ceux-ci comportent un réseau d'obligations mutuelles et assurent une sécurité minimale. Dans ces conditions, le travailleur rural reste un subordonné qui ne participe en rien à des décisions importantes pour sa vie. Un autre élément est le caractère besogneux de nombreux travaux agricoles, dans les conditions d'exécution que connaissent aujourd'hui les pays en développement.

La migration a souvent un caractère sélectif, car elle est généralement le fait d'hommes jeunes, valides, parmi les plus énergiques et les plus instruits, de sorte que le taux de dépendance d'une forte proportion de femmes d'un certain âge et de jeunes enfants devient considérable dans les zones rurales qu'ils ont quittées. Quand les mouvements de ce genre se produisent (dans certaines parties du Kenya par exemple), les conséquences économiques et sociales risquent d'être graves³⁷. Ceux qui restent dans les régions d'origine ont moins d'acharnement au travail, le système familial et social y est plus précaire, le conservatisme plus accusé et l'économie de moins en moins viable, sauf quand les envois de fonds des nouveaux citadins lui apportent certaines compensations³⁸. En outre, l'épargne consacrée à l'instruction est transférée du secteur rural au secteur urbain par suite de la migration des personnes instruites³⁹.

Enfin, pour apprécier l'exode rural dans une juste perspective, il faut faire une distinction entre ses aspects privés et ses aspects sociaux. En dépit des combats que beaucoup doivent livrer pour trouver du travail ou simplement survivre, il est certain que l'effort est rémunérateur pour ceux qui réussissent et que, même en cas d'échec, il méritait d'être tenté. Mais on aurait tort de supposer que, du fait de son intérêt privé, la migration soit nécessairement souhaitable du point de vue social . . . La cadence des migrations, particulièrement rapide depuis quelques années, a été excessive ; elle a conduit les centres urbains à absorber davantage encore de ressources et compliqué leurs problèmes, notamment en ce qui concerne l'emploi⁴⁰.

³⁷ Bureau international du travail, *Employment, incomes and equality* . . . , p. 45-50, Geneva, 1972.

³⁸ A Nairobi, on a estimé que 21 pour cent des salaires perçus par les groupes de population à revenu faible et moyen sont transférés sous cette forme, surtout pour couvrir des redevances fiscales, des frais de scolarité et des dépenses de l'exploitation familiale. (G.E. Johnson et W.E. Whitelaw, *Urban-rural income transfers in Kenya: an estimated remittances function*. (document polycopié, cité dans Bureau international du travail, *op. cit.*, p. 48)

³⁹ Derek Byerlee et Carl K. Eicher, *Rural employment, migration and economic development*, *op. cit.*, p. 36.

⁴⁰ Bureau international du travail, *op. cit.*, p. 50.

Main-d'œuvre agricole

Nous avons indiqué, ci-dessus, qu'en 1970 environ 26 pour cent de la population des pays en développement vivaient dans les zones urbaines. La proportion de main-d'œuvre agricole par rapport au total est naturellement un peu plus faible que celle de population rurale (74 pour cent), étant donné que certains emplois non agricoles (trop peu nombreux actuellement) existent dans les zones rurales. La population active se détermine également selon des structures d'âge et de sexe de la population, et par le taux de participation à la main-d'œuvre de la population en âge de travailler.

Le tableau 3-2 montre que, par rapport à la main-d'œuvre totale, la main-d'œuvre agricole est tombée, dans les pays en développement, de 79 pour cent en 1950 à 73 pour cent en 1960 et à 66 pour cent en 1970⁴¹.

TABLEAU 3-2. — PROPORTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE DANS LA POPULATION ACTIVE AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, ET PROJECTIONS POUR L'AN 2000¹

	1950	1960	1970	1980	1990	2000
 Pourcentage					
Economies de marché développées²	28,5	20,3	14,1	9,3	6,1	4,0
Amérique du Nord	13,0	7,2	4,4	2,7	2,0	1,6
Europe occidentale	31,0	23,5	17,2	11,9	7,8	4,9
Océanie	15,9	12,0	8,9	6,3	4,1	2,7
Europe orientale et U.R.S.S.	54,9	42,6	32,4	22,1	14,0	8,1
TOTAL PAYS DÉVELOPPÉS	38,2	28,5	20,8	14,0	9,0	5,5
Economies de marché en développement²	75,9	71,4	65,3	57,9	49,9	42,3
Afrique	84,7	80,5	75,5	69,2	60,5	48,2
Extrême-Orient	78,1	74,2	68,2	60,6	52,9	46,7
Amérique latine	53,3	47,9	41,5	34,6	27,7	21,7
Proche-Orient	74,9	69,3	62,2	53,8	44,7	35,8
Pays asiatiques à planification centrale	84,9	75,2	66,7	59,0	51,5	44,4
TOTAL PAYS EN DÉVELOPPEMENT	79,1	73,0	65,8	58,3	50,4	43,0
Total mondial	64,1	57,8	51,4	45,0	39,1	33,7

SOURCE: FAO, en partant de l'hypothèse moyenne des Nations Unies pour la population totale, et des projections et estimations du BIT concernant la population active figurant au tableau 3-1.

¹ On dispose généralement de données précises jusqu'à une année comprise entre 1960 et 1965; la période de référence pour les projections est 1965. — ² Y compris des pays dans d'autres régions non spécifiées.

⁴¹ D'accord avec la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économiques (CIT), la main-d'œuvre agricole, telle qu'elle est définie ici, comprend les personnes se consacrant à la pêche, à la foresterie et à la chasse. Toutefois, dans l'examen général auquel il sera procédé dans la présente étude, elle sera limitée aux activités concernant les cultures vivrières et d'élevage, la pêche et la production forestière n'étant envisagées de façon particulière que dans la section consacrée au développement rural intégré.

En ce qui concerne les différentes régions en développement, les chiffres pour 1970 allaient de 41 pour cent en Amérique latine à 75 pour cent en Afrique. Pour la Chine et les autres pays d'Asie à planification centrale, les chiffres de départ étaient plus importants que dans les pays en développement à économie de marché, mais la diminution a été par la suite plus rapide.

Bien que la proportion de la main-d'œuvre qui se consacre à l'agriculture diminue ainsi de façon régulière dans le monde en développement, elle demeure beaucoup plus élevée que dans les pays avancés (14 pour cent dans les pays avancés à économie de marché en 1970, et à peine 6,6 pour cent aux États-Unis en 1960 et 3,1 pour cent au Royaume-Uni en 1966). On ne s'attend pas à voir cette proportion représenter moins de la moitié de la main-d'œuvre totale des pays en développement avant le début des années quatre-vingt dix.

Croissance de la main-d'œuvre agricole

Autre différence très importante par rapport aux pays avancés: la main-d'œuvre agricole, bien que diminuant en pourcentage par rapport au total, s'accroît encore en chiffres absolus dans les pays en développement. Le tableau 3-3 montre que la main-d'œuvre agricole de ces pays a augmenté, entre 1960 et 1970, de 57 millions, soit à un taux annuel de 0,9 pour cent (46 millions, soit 1,1 pour cent par an, dans les pays en développement à économie de marché, 11 millions, soit 0,5 pour cent par an, dans les pays d'Asie à planification centrale). Ces augmentations sont considérablement inférieures à l'augmentation de 178 millions, soit 1,9 pour cent par an, de leur main-d'œuvre totale telle qu'elle figure au tableau 3-1 ci-dessus. D'où la diminution progressive de la main-d'œuvre agricole par rapport à la main-d'œuvre totale.

La FAO a procédé récemment à des projections de la main-d'œuvre agricole jusqu'en l'an 2000⁴², et leurs résultats figurent aux tableaux 3-2 et 3-3. Ces projections se fondent sur les projections de la population totale faites par les Nations Unies et sur les projections de la main-d'œuvre totale faites

⁴² Les projections pour 1965-85 et les méthodes utilisées ont été exposées dans l'article de W. Schulte, L. Naiken et A. Bruni. Projections de la population agricole mondiale. *Bulletin mensuel: Economie et statistique agricoles* (FAO), 21(1): 1-10, 1972. Elles ont été prolongées jusqu'en 2000 dans *Projections de la population et de la main-d'œuvre agricole mondiales 1965-2000*, une étude prévisionnelle établie par la FAO pour le Séminaire des Nations Unies sur la population et le développement, Le Caire, 4-14 juin 1973. Les projections figurant ici comprennent d'autres modifications mineures.

TABLEAU 3-3. — POPULATION ACTIVE SE CONSACRANT A L'AGRICULTURE, AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, ET PROJECTIONS POUR L'AN 2000¹

	Population active se livrant à l'agriculture						Accroissement annuel moyen (cumulé) ²				
	1950	1960	1970	1980	1990	2000	1950-1960	1960-1970	1970-1980	1980-1990	1990-2000
	Millions						Pourcentage				
Economies de marché développées³	70,4	55,6	43,1	31,3	22,5	16,5	- 2,3	- 2,5	- 3,1	- 3,2	- 3,1
Amérique du Nord	8,6	5,5	3,9	2,9	2,4	2,2	- 4,4	- 3,2	- 3,1	- 1,6	- 0,9
Europe occidentale	41,9	33,2	25,7	18,7	13,1	9,0	- 2,3	- 2,5	- 3,1	- 3,5	- 3,7
Océanie	0,7	0,6	0,6	0,5	0,4	0,3	- 1,0	0,7	- 1,4	- 2,5	- 2,0
Europe orientale et U.R.S.S.	76,9	68,1	57,3	44,0	30,0	18,5	- 1,2	- 1,7	- 2,6	- 3,8	- 4,7
TOTAL PAYS DÉVELOPPÉS	147,3	123,7	100,4	75,3	52,5	35,0	- 1,7	- 2,1	- 2,8	- 3,5	- 4,0
Economies de marché en développement³	341,8	375,6	421,2	469,8	522,4	572,7	0,9	1,1	1,1	1,1	0,9
AFRIQUE	66,1	73,6	83,8	95,4	106,5	110,4	1,1	1,3	1,3	1,1	0,4
Afrique du Nord-Ouest	4,5	4,6	5,0	5,8	6,6	7,2	0,4	0,8	1,4	1,3	0,9
Afrique occidentale	25,0	27,3	31,2	35,7	40,6	41,8	0,9	1,3	1,4	1,3	0,3
Afrique centrale	10,0	10,9	11,9	12,9	13,9	15,3	0,9	0,9	0,8	0,7	1,0
Afrique orientale	25,8	29,8	34,5	39,8	44,1	44,5	1,5	1,5	1,4	1,0	0,1
Afrique méridionale	0,9	1,0	1,1	1,2	1,3	1,6	1,0	1,0	0,9	1,1	1,8
EXTRÊME-ORIENT	216,7	236,4	265,4	295,9	331,5	373,9	0,9	1,2	1,1	1,1	1,2
Asie méridionale	157,2	168,2	186,8	206,0	229,4	256,9	0,7	1,1	1,0	1,1	1,1
Asie orientale et du Sud-Est	59,5	68,2	78,6	89,9	102,1	117,0	1,4	1,4	1,4	1,3	1,4
AMÉRIQUE LATINE	30,0	33,6	36,6	39,2	41,0	42,3	1,1	0,9	0,7	0,4	0,3
Amérique centrale	7,1	8,4	9,6	10,7	11,4	12,4	1,6	1,3	1,1	0,6	0,8
Caraïbes	3,8	4,0	4,3	4,6	5,1	5,7	0,6	0,7	0,8	0,9	1,1
Amérique du Sud	19,1	21,2	22,7	23,9	24,6	24,2	1,0	0,7	0,5	0,3	- 0,2
PROCHE-ORIENT	28,0	30,8	34,1	37,8	41,7	44,3	1,0	1,0	1,0	1,0	0,6
Proche-Orient (Afrique)	6,8	7,9	9,3	11,2	13,7	17,3	1,4	1,7	1,9	2,0	2,4
Proche-Orient (Asie)	21,2	22,9	24,8	26,6	27,9	27,1	0,8	0,8	0,7	0,5	- 0,3
Pays asiatiques à planification centrale	195,2	238,5	249,5	258,0	264,5	264,5	2,0	0,5	0,3	0,2	---
TOTAL PAYS EN DÉVELOPPEMENT	537,0	614,1	670,7	727,8	786,9	837,2	1,4	0,9	0,8	0,8	0,6
Total mondial	684,4	737,8	771,1	803,1	839,4	872,2	0,8	0,4	0,4	0,4	0,4

SOURCE: FAO, en partant de l'hypothèse moyenne des Nations Unies pour la population totale et des projections et estimations du BIT concernant la population active figurant au tableau 3-1.

¹ On dispose généralement de données précises jusqu'à une année comprise entre 1960 et 1965 : la période de référence pour les projections est 1965. - ² Le signe moins indique une diminution. - ³ Y compris des pays dans d'autres régions non spécifiées.

par le BIT. Elles sont tirées, par extrapolation, des tendances passées constatées dans le taux de migration nette dans certains pays, des métiers agricoles vers les métiers non agricoles, et elles supposent que tant le taux de croissance naturelle de la population que le taux de participation de celle-ci à la main-d'œuvre sont les mêmes pour l'agriculture et pour le reste de l'économie. Ces projections supposent que, dans les pays en développement, le PIB par habitant s'accroîtra conformément aux projections macroéconomiques des Nations Unies pour la deuxième Décennie pour le développement et que le taux d'accroissement du PIB agricole par rapport au PIB total de ces pays sera conforme aux hypothèses posées dans le *Plan indicatif mondial provisoire* de la FAO⁴³.

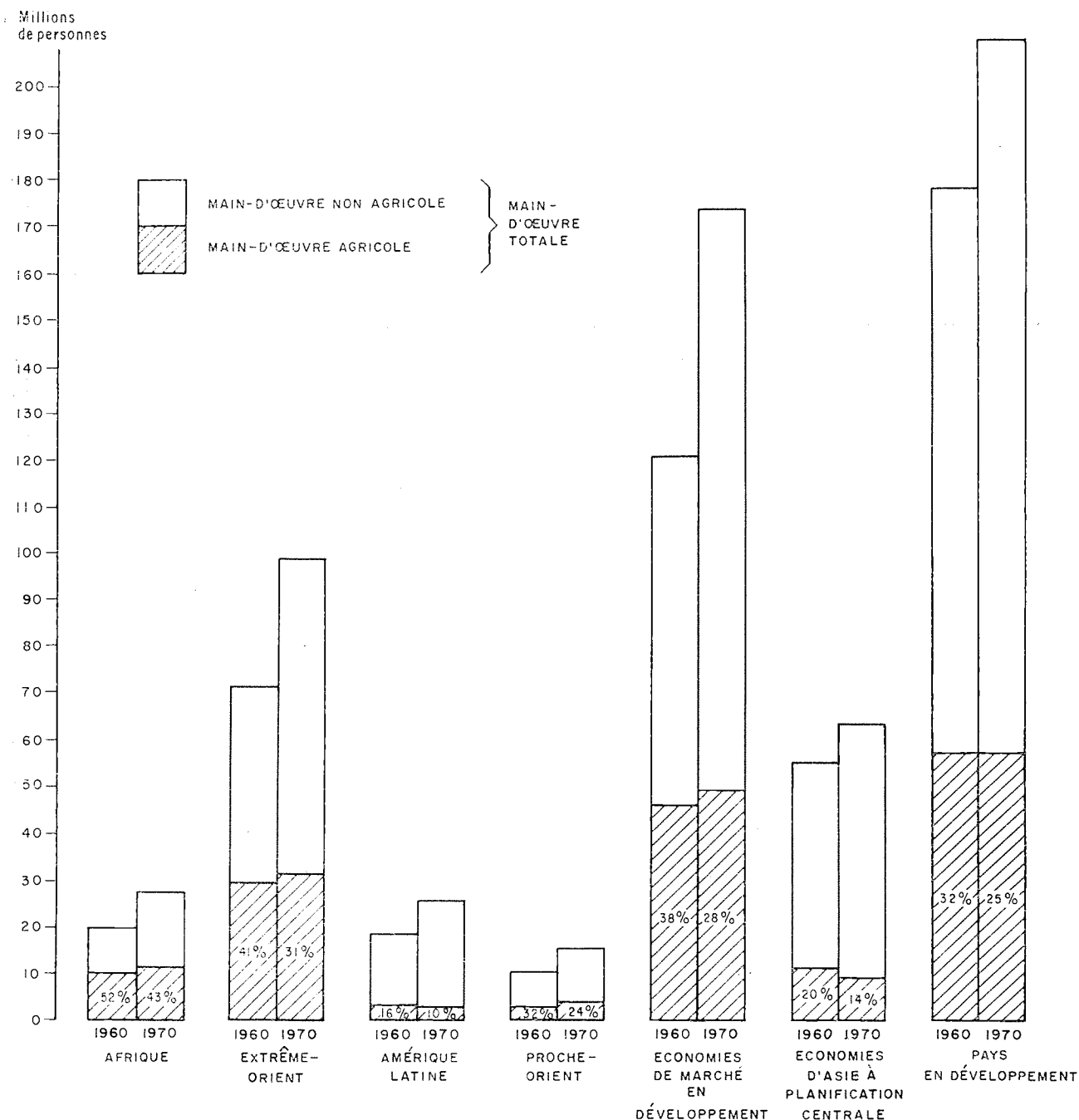
Ces projections montrent que la main-d'œuvre agricole des pays en développement augmentera encore (selon les hypothèses adoptées), au cours des années soixante-dix, de 57 millions, soit d'environ la même quantité qu'au cours des années soixante et avec le même rythme de croissance. Alors que le taux de croissance diminue déjà dans la plupart des régions, aux Caraïbes et dans certaines parties d'Afrique, il pourrait continuer à s'accélérer au cours des années soixante-dix et dans certains cas au-delà.

L'augmentation de la main-d'œuvre agricole des pays en développement dans les années soixante-dix représentera environ 25 pour cent de l'augmentation totale de la main-d'œuvre au cours de la même période (figure 3-2). Dans les années soixante, cette augmentation était de 32 pour cent.

Entre 1970 et 2000, on prévoit (en se fondant sur les hypothèses exposées ci-dessous) que la main-d'œuvre agricole des pays en développement augmen-

⁴³ FAO, *Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture*, Rome, 1969. Etudes régionales 1-4.

FIGURE 3-2. — AUGMENTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE EN POURCENTAGE DE L'ACCROISSEMENT TOTAL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, ANNÉES 1960 ET PROJECTIONS POUR LES ANNÉES 1970.



tera massivement de 166,5 millions, la presque totalité de cette augmentation se produisant dans des pays en développement à économie de marché (réflétant principalement le rythme de croissance de la population totale que l'on prévoit plus rapide dans ces pays que dans des pays à planification centrale). Vers la fin du siècle, le rythme de croissance de la main-d'œuvre agricole devrait commencer à ralentir dans les pays en développement à économie de mar-

ché, comme c'est déjà le cas dans les pays à planification centrale.

MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MAXIMALE

Ces projections à long terme permettent de calculer le temps qu'il faudra à la main-d'œuvre agricole des pays en développement pour commencer à décroître en chiffres absolus. La date à laquelle ce

TABLEAU 3-4. - ESTIMATIONS CONJECTURALES DE LA POPULATION ACTIVE MAXIMALE SE CONSACRANT A L'AGRICULTURE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET DANS LE MONDE¹

	Année	Niveau maximal	Proportion par rapport à l'ensemble de la population active
		Millions	Pourcentage
Economies de marché en développement ²	2010	594	34
Afrique	1998	110	51
Extrême-Orient	2024	404	31
Amérique latine	2002	42	21
Proche-Orient	2003	43	33
Pays asiatiques à planification centrale	1995	265	48
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	2006	846	39
Total mondial	2006	872	30

SOURCE: Projections du tableau 3-3.

¹ En se fondant sur les projections pour l'année 2000. - ² Y compris des pays situés dans d'autres régions non spécifiées.

stade sera atteint (et la dimension maximale qu'aura alors la main-d'œuvre agricole) sera principalement déterminée par le taux global de croissance démographique, par la proportion, au départ, de la main-d'œuvre agricole par rapport à la main-d'œuvre totale, et par le rythme auquel pourront être créés des emplois non agricoles⁴⁴. Il s'agit là d'un tournant très important pour l'emploi et la productivité agricoles, étant donné qu'à partir de ce moment, toute l'augmentation de la production agricole, et non pas seulement une partie, devra provenir d'améliorations de la production de la main-d'œuvre. Ce n'est qu'après ce tournant que la modernisation peut viser directement à économiser la main-d'œuvre de façon à attaquer de front le niveau des revenus dans le secteur agricole. De plus, l'expérience des pays avancés montre qu'à partir de l'instant où la main-d'œuvre agricole commence à diminuer, elle le fait à un rythme de plus en plus rapide (tableau 3-3).

Ce stade a déjà été atteint en Argentine et en Uruguay (où le taux de croissance de la population est très faible), et dans un certain nombre de pays insulaires comportant une forte émigration (Cuba, Chypre, la Jamaïque, Porto Rico, Trinité-et-Tobago). Toutefois, en ce qui concerne les pays en développement dans leur ensemble, les calculs qui figurent au tableau 3-4 montrent que le tournant

⁴⁴ F. Döring, La part de l'agriculture dans une population en voie d'accroissement, *Bulletin mensuel: Economie et statistique agricoles (FAO)*, 8 (8/9) : 1-11, 1959. Voir aussi Kazuahi Ohkawa et Bruce F. Johnston, The transferability of the Japanese pattern of modernizing traditional agriculture (et spécialement la note en annexe par John Cowntie), dans Erik Thorbecke, édité. *The role of agriculture in economic development*, p. 303. New York. National Bureau of Economic Research. 1969.

ne sera pas atteint (en se fondant sur les hypothèses adoptées) avant l'année 2006, c'est-à-dire au moment où la main-d'œuvre agricole de ces pays atteindra un maximum de 846 millions, représentant 39 pour cent de la main-d'œuvre totale et une augmentation de 176 millions, soit 26 pour cent, par rapport à 1970.

La date à laquelle s'effectuera ce tournant sera comprise entre 1995 pour les pays asiatiques à planification centrale et 2024 pour les pays en développement d'Extrême-Orient. Une fois le maximum atteint, la part de l'agriculture dans l'ensemble de la main-d'œuvre variera de 21 pour cent en Amérique latine à 51 pour cent en Afrique. La main-d'œuvre agricole mondiale atteindra un maximum de 872 millions en 2006, époque à laquelle elle représentera 30 pour cent de l'ensemble de la main-d'œuvre. La main-d'œuvre agricole des pays développés ne représenterait alors que 26 millions.

Il faut souligner que ces calculs reposent essentiellement sur des conjectures et qu'ils ne sont cités ici que pour donner une idée générale des ordres de grandeur de ces changements et des époques où ils se produiront. Outre les hypothèses sur lesquelles s'appuient les projections jusqu'en l'an 2000, il a fallu, pour les prolonger au-delà de cette date, supposer que les taux de croissance de l'ensemble de la main-d'œuvre et de la main-d'œuvre non agricole et, partant, le taux de la migration nette hors de l'agriculture, demeureront constants aux taux pro-

TABLEAU 3-5. - ESTIMATIONS CONJECTURALES, DE LA POPULATION ACTIVE MAXIMALE, SE CONSACRANT A L'AGRICULTURE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT¹

	Hypothèse de population (fécondité)			
	Basse	Moyenne ²	Elevée	Constante
	<i>Pourcentage annuel d'augmentation</i>			
Population totale	1,7	2,1	2,5	3,3
Total de la population active	1,9	2,2	2,6	2,8
Population active en dehors de l'agriculture	3,3 ³ 4,1	3,6	4,1 ³ 3,3	4,2
	<i>Années</i>			
POPULATION ACTIVE DANS L'AGRICULTURE				
Année de niveau maximal	2002 1992	2006	2009 2050	2013
	<i>Millions</i>			
Niveau maximal	796 766	846	937 1563	977
	<i>Pourcentage</i>			
Proportion par rapport à l'ensemble de la population active	42	49	39	36 21 32

SOURCE: Projections du tableau 3-3, ainsi que projections supplémentaires fondées sur d'autres hypothèses de croissance démographique des Nations Unies et sur les projections du BIT concernant la population active.

¹ En se fondant sur les projections pour l'an 2000. - ² Comme au tableau 3-4. - ³ Ces chiffres ne sont pas des taux projetés, mais figurent ici à titre d'illustration.

jetés pour 1995-2000 ⁴⁵. Une telle hypothèse est difficile à justifier notamment du fait que les résultats du calcul sont très sensibles aux modifications relatives des rythmes de croissance des mains-d'œuvre totale et non agricole.

Le tableau 3-5 montre ce que sont ces rapports. Si la croissance démographique correspondait à l'hypothèse inférieure des Nations Unies et non à l'hypothèse moyenne utilisée au tableau 3-4, le tournant serait atteint quelques années plus tôt et à un niveau beaucoup plus bas. De même, l'hypothèse supérieure le retarderait de quelques années et porterait le maximum de la main-d'œuvre agricole à un niveau beaucoup plus élevé. On a utilisé ces hypothèses dans les projections de main-d'œuvre agricole de la FAO, en les associant à des taux de croissance de la main-d'œuvre non agricole respectivement plus bas et plus élevés que ceux dont on est parti dans l'hypothèse moyenne indiquée au tableau 3-4. Avec un rythme donné de croissance démographique, un changement dans le taux de croissance de la main-d'œuvre non agricole modifie substantiellement le temps nécessaire pour atteindre le moment du tournant.

RAPPORTS TERRE-MAIN-D'ŒUVRE

Durant la période où les effectifs de la main-d'œuvre agricole continuent à croître en chiffres absolus dans les pays en développement, le rapport terre-main-d'œuvre diminuera généralement dans ces pays. Un autre aspect important du tournant dont il a été question ci-dessus est donc qu'il indique approximativement le point où les rapports terre-main-d'œuvre recommenceront à augmenter dans les régions où aujourd'hui ils sont en train de diminuer ou restent stables.

Si l'on considère les 50 pays pour lesquels des projections des terres arables en 1985 sont disponibles dans les études régionales effectuées au titre du *Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture* de la FAO, il apparaît, comme il ressort du tableau 3-6, que la superficie arable par unité de main-d'œuvre agricole diminuera entre 1961-63 et 1985 dans 25 pays (50 pour cent), qu'elle restera à peu près inchangée dans 10 pays (20 pour cent) et qu'elle augmentera dans 15 pays (30 pour cent). Dans les 50 pays pris ensemble, la superficie arable augmentera de 18 pour cent et les effectifs de la main-d'œuvre agricole de 28 pour cent, et le rapport terre-main-d'œuvre diminuera de 8 pour cent, tombant de 1,7 hectare par personne en 1961-63 à 1,6 hectare en 1985.

⁴⁵ On s'efforce actuellement de supprimer cette contrainte et par là même d'améliorer les estimations.

TABLEAU 3-6. - RAPPORTS TERRE-MAIN-D'ŒUVRE DANS CERTAINS PAYS EN DÉVELOPPEMENT ¹, 1961-63 ET PROJECTIONS POUR 1985

	Terres arables		Population économiquement active dans le secteur agricole		Terres arables par personne économiquement active dans le secteur agricole	
	1961-63	1985 ²	1961-63	1985	1961-63	1985
	Millions d'hectares		.. Millions ..		Hectares par personne	
AFRIQUE AU SUD DU SAHARA	151,8	189,3	60,0	81,2	2,5	2,3
Cameroun	6,0	7,8	2,2	2,5	2,8	3,2
République centrafricaine	4,2	5,4	0,7	0,8	6,0	6,8
Tchad	6,8	7,1	1,0	1,6	6,5	4,5
Congo	0,4	0,6	0,1	0,2	2,7	3,6
Dahomey	3,6	4,8	0,6	0,9	5,9	5,4
Éthiopie	14,0	19,8	8,7	11,3	1,6	1,7
Gabon	0,2	0,2	0,2	0,1	1,0	1,4
Gambie	0,4	0,4	0,1	0,2	2,7	2,1
Ghana	8,0	8,0	1,7	2,4	4,6	3,3
Côte-d'Ivoire	5,6	9,2	1,7	2,0	3,2	4,6
Kenya	8,1	9,8	3,0	4,7	2,7	2,1
Madagascar	2,5	3,4	2,8	3,7	0,9	0,9
Malawi	2,6	3,8	1,6	2,3	1,7	1,7
Mali	7,2	10,4	2,3	3,4	3,1	3,1
Mauritanie	0,3	0,3	0,3	0,4	1,0	0,8
Niger	8,8	9,6	0,9	1,6	9,3	5,9
Nigeria	31,8	31,8	13,6	18,7	2,3	1,7
Sénégal	2,4	2,4	1,2	1,5	1,9	1,6
Tanzanie	14,0	17,4	4,4	6,4	3,2	2,7
Togo	1,9	1,9	0,5	0,8	3,5	2,4
Ouganda	6,1	7,5	2,8	4,1	2,1	1,8
Haute-Volta	4,9	4,9	2,4	3,3	2,0	1,5
Zaire	7,2	14,0	5,8	7,1	1,2	2,0
Zambie	4,8	8,8	1,0	1,3	4,6	6,6
EXTRÊME-ORIENT	209,8	222,4	195,5	248,9	1,1	0,9
Inde	161,5	164,4	141,1	169,3	1,1	1,0
Corée, Rép. de	2,1	2,6	5,6	7,1	0,4	0,4
Malaisie occidentale	2,3	3,1	1,5	2,0	1,5	1,5
Pakistan ³	25,5	28,7	25,3	39,1	1,0	0,7
Philippines	7,9	10,1	8,3	12,2	0,9	0,8
Sri Lanka	1,9	2,3	1,9	2,6	1,0	0,9
Thaïlande	8,6	11,1	11,9	16,7	0,7	0,7
PROCHE-ORIENT	50,7	59,2	19,3	26,4	2,6	2,2
Afghanistan	9,0	11,1	4,4	6,1	2,1	1,8
Égypte	2,6	3,2	4,5	6,6	0,6	0,5
Iran	16,8	19,6	3,5	4,0	4,8	4,9
Irak	6,7	6,3	1,0	1,3	6,7	4,7
Jordanie	1,1	1,2	0,2	0,2	5,1	5,1
Liban	0,3	0,4	0,3	0,4	0,8	0,8
Arabie saoudite	0,3	0,4	1,2	1,2	0,3	0,3
Soudan	7,1	10,1	3,5	5,6	2,0	1,8
République arabe syrienne	6,6	6,9	0,7	1,0	9,5	7,0
AMÉRIQUE DU SUD	101,0	133,7	21,5	24,2	4,7	5,5
Argentine	25,7	41,3	1,5	1,0	16,8	42,8
Bolivie	3,1	3,4	0,8	1,0	3,8	3,3
Brésil	48,8	58,6	12,0	13,1	4,1	4,5
Chili	4,5	4,7	0,8	0,8	5,9	6,2
Colombie	5,1	7,1	2,5	3,5	2,0	2,0
Équateur	2,9	3,6	0,9	1,2	3,4	2,9
Paraguay	0,9	1,3	0,3	0,6	2,7	2,3
Pérou	2,6	3,7	1,7	2,1	1,5	1,8
Uruguay	2,2	4,4	0,2	0,1	10,8	32,1
Venezuela	5,2	5,6	0,9	0,8	6,1	6,6
TOTAL POUR LES PAYS SUSMENTIONNÉS	513,3	604,6	296,3	380,8	1,7	1,6

SOURCE: Estimations et projections FAO relatives à la population active en agriculture; estimations et projections FAO relatives aux terres arables, *Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture*. Rome, 1969, Etudes régionales 1-4.

¹ Pays inclus dans les études régionales du *Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture*. - ² Sur la base des extensions de terre cultivable jugées techniquement et économiquement réalisables. - ³ Y compris le Bangladesh.

Il y a des variations sensibles entre les différents pays et régions en ce qui concerne tant le niveau que la tendance projetée du rapport terre-main-d'œuvre.

On peut s'attendre à ce que ces différences exercent une influence majeure sur la difficulté relative d'accroître à un rythme suffisant l'emploi agricole, ainsi que sur le choix des politiques technologiques et autres les plus appropriées pour assurer l'emploi. Il convient de ne pas oublier toutefois que la situation est encore compliquée dans de nombreux pays par la distribution très inégale des exploitations agricoles du point de vue de la taille, comme on l'a indiqué plus haut.

La superficie de terre arable par unité de main-d'œuvre agricole en 1961-63 allait de 0,3 hectare en Arabie saoudite, 0,4 hectare dans la République de Corée et 0,6 hectare en Egypte à 9,3 hectares au Niger, 10,8 hectares en Uruguay et 16,8 hectares en Argentine. On ne s'attend guère à ce que ce rapport se modifie dans les trois premiers pays, mais on prévoit qu'il diminuera de plus d'un tiers d'ici à 1985 au Niger, surtout par suite d'un accroissement de 70 pour cent de la main-d'œuvre agricole. En Argentine et en Uruguay, on s'attend à des accroissements substantiels de la terre arable, avec des contractions également sensibles de la main-d'œuvre agricole, de sorte que le rapport terre-main-d'œuvre passera à 42,8 hectares et 32,1 hectares respectivement en 1985.

L'Amérique du Sud est non seulement la région où le rapport terre-main-d'œuvre est le plus élevé mais aussi la seule où l'on prévoit qu'il augmentera d'ici 1985. Cela s'explique principalement par l'extension considérable des superficies arables escomptée en Argentine, au Brésil et en Uruguay, ainsi que par le taux de croissance généralement faible des effectifs de la main-d'œuvre agricole dans la région. On s'attend toutefois à ce que le rapport terre-main-d'œuvre diminue en Bolivie, en Equateur et au Paraguay.

En Afrique au sud du Sahara, au Proche-Orient et en particulier en Extrême-Orient, le rapport terre-main-d'œuvre est déjà beaucoup plus faible qu'en Amérique du Sud, et il semble qu'il va encore diminuer d'ici à 1985. Dans chacune de ces régions, l'accroissement projeté des superficies arables est beaucoup plus lent qu'en Amérique du Sud et celui des effectifs de la main-d'œuvre agricole beaucoup plus rapide.

Composition de la main-d'œuvre agricole

Une des caractéristiques principales de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement est qu'elle est surtout une main-d'œuvre familiale. La proportion de femmes et d'enfants y est donc généralement plus élevée que dans d'autres secteurs. On ne dispose cependant que de rares renseignements détaillés sur la composition de la main-d'œuvre agricole et ils sont tout à fait insuffisants pour servir à la planification.

C'est pour l'Amérique latine que l'on dispose des renseignements les plus complets. Les études du Comité Interamericano de Desarrollo Agrícola ne sont plus à jour depuis les réformes agraires auxquelles on a procédé dans certains pays sur lesquels elles portent, mais elles demeurent néanmoins les analyses les plus détaillées auxquelles on ait procédé jusqu'à présent. Elles montrent (tableau 3-7) qu'à différentes dates, au cours des années cinquante et soixante, les exploitants agricoles et leurs familles représentaient 48 à 50 pour cent de la main-d'œuvre du Brésil et du Chili, et 64 à 74 pour cent pour l'Argentine, la Colombie et le Guatemala. Comme il a déjà été indiqué, beaucoup de ces familles se trouvent sur des propriétés classées subfamiliales (la plupart en Colombie et au Guatemala), et peuvent louer leurs services lorsqu'elles trouvent du travail dans des exploitations plus importantes.

Ceux qui sont classés comme ouvriers agricoles sont particulièrement nombreux en Amérique latine (au moins 34 pour cent de la main-d'œuvre agricole en Argentine en 1960, 44 pour cent au Chili en 1955, et 50 pour cent au Brésil en 1950). Si beaucoup d'entre eux ne disposent sur la terre que de droits précaires en tant que métayers ou fermiers, nombreux sont ceux qui sont classés comme agriculteurs sans terre (34 pour cent et 40 pour cent respectivement

TABLEAU 3-7. — COMPOSITION DE LA POPULATION ACTIVE DANS L'AGRICULTURE, DANS CERTAINS PAYS D'AMÉRIQUE LATINE

	Argentine	Brésil	Chili	Colombie	Guatemala
	1960	1950	1955	1960	1950
..... Milliers					
Exploitants agricoles et leurs familles	934,4	6 021,5	329,2	1 937,5	461,3
Exploitations subfamiliales	379,7	1 133,2	70,0	1 179,2	367,3
Cadres de gestion et travailleurs spécialisés	28,2	283,7	46,0	84,9	10,5
Ouvriers agricoles ¹	503,3	6 308,1	289,0	627,6	154,5
Métayers	²	224,7	26,9	288,3	*60,8
Divers titulaires de droits de culture	⁴	*1 020,9	*82,4	161,8	—
Agriculteurs sans terre	503,3	5 062,5	179,7	177,5	93,7
TOTAL	1 465,9	12 613,3	664,2	2 650,0	626,3

SOURCE: Etudes du Comité Interamericano de Desarrollo Agrícola. résumées dans Solon Barraclough et Juan Carlos Collarte, *El hombre y la tierra en América Latina*. p. 458-460. Santiago. Editorial Universitaria. 1972.

¹ Les données pour les différents pays ne sont pas exactement comparables en raison des différences de définition et de mise en tableau des recensements nationaux. — ² Y compris les exploitants agricoles. — ³ Exploitants agricoles payant un loyer en nature ou en services. — ⁴ Aucune distinction n'est faite entre les différents agriculteurs titulaires de droits de culture du fait qu'ils doivent légalement être entièrement payés en espèces. — ⁵ Ouvriers partiellement payés par cession temporaire de la terre. — ⁶ Fermiers et métayers.

de la main-d'œuvre agricole dans des pays disposant de nombreuses terres cultivables comme l'Argentine et le Brésil, et 27 pour cent au Chili). Il existait environ 5 millions d'agriculteurs sans terre au Brésil en 1950. Les agriculteurs sans terre appartiennent à la catégorie la plus vulnérable de toutes aux modifications technologiques qui substituent le capital à la main-d'œuvre. Il faut également faire une autre distinction très importante dans la catégorie des ouvriers agricoles entre ceux qui travaillent sous contrat permanent (ou au moins annuel) et la main-d'œuvre temporaire ou occasionnelle. En 1960, parmi les chefs de famille travailleurs agricoles, titulaires de droits de propriété précaires ou agriculteurs sans terre, 41 pour cent étaient des travailleurs temporaires en Argentine et 15 pour cent au Chili⁴⁶. On ne dispose d'aucun chiffre pour le Brésil.

Les renseignements moins détaillés, fournis par le BIT, permettent de penser que cette structure ne se retrouve pas dans d'autres régions du tiers monde, à l'exception de quelques pays. En général, la grande majorité de la main-d'œuvre agricole est classée sous les rubriques « employeurs et travailleurs à leur propre compte » et « travailleurs familiaux ». Parmi les pays autres que les pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud où les « ouvriers et employés salariés » constituent une part importante de la main-d'œuvre agricole, on trouve Maurice (90 pour cent en 1962), la Réunion (64 pour cent en 1967), l'Algérie (61 pour cent en 1966), Sri Lanka (55 pour cent en 1963), la Malaisie occidentale (44 pour cent en 1967/68), et la Jamaïque (41 pour cent en 1969)⁴⁷. La plupart de ces pays sont d'anciennes colonies ayant des économies agricoles reposant essentiellement sur de grandes plantations.

FEMMES ET ENFANTS

Le rôle joué par les femmes dans la main-d'œuvre agricole est difficile à déterminer. Beaucoup d'entre elles ne participent aux travaux que de façon saisonnière et, dans la plupart des pays, ne sont probablement pas comptées dans la population active. Toutefois, même s'il semble bien que les statistiques officielles sous-estiment la contribution des femmes, elles figurent néanmoins dans les statistiques de plusieurs pays, où elles sont considérées comme fournissant une grande partie du travail familial non payé dans l'agriculture. Il existe de grandes différences de pays à pays, correspondant en partie à des différences d'attitudes culturelles et de systèmes sociaux, mais qui résultent également des critères employés pour définir la population active.

En se fondant sur les statistiques officielles dispo-

⁴⁶ Solon Barraclough et Juan Carlos Collarte. *op. cit.*, p. 452-457.
⁴⁷ Bureau international du travail. *Annuaire des statistiques du travail 1972*. p. 44-149, Genève, 1972.

nibles, il semblerait que les femmes constituent environ un tiers de la population active se consacrant à l'agriculture dans l'ensemble des pays en développement à économie de marché⁴⁸. Toutefois, ces chiffres sont considérablement pondérés par les pays d'Extrême-Orient où se situent environ les trois quarts de la main-d'œuvre agricole totale pour laquelle on dispose de statistiques ventilées par sexes. Les estimations qui se fondent sur les statistiques officielles de la main-d'œuvre montrent que les femmes constituent environ 4 pour cent de la main-d'œuvre agricole en Amérique centrale, 5 pour cent en Afrique du Nord-Ouest, 10 pour cent en Amérique du Sud, 12 pour cent dans le Proche-Orient (à l'exclusion de la Syrie et de la Turquie), 24 pour cent dans les Caraïbes, 33 pour cent en Extrême-Orient et 36 pour cent dans les pays d'Afrique au sud du Sahara.

Il apparaît que la participation des femmes à la main-d'œuvre agricole est plus faible dans les pays de culture islamique et dans la plupart des pays d'Amérique latine, mais il ne faut pas perdre de vue que les attitudes culturelles peuvent agir sur les critères employés pour définir la main-d'œuvre autant que sur la situation réelle. Des exceptions frappantes au Proche-Orient sont la République arabe de Syrie (49 pour cent des femmes dans la main-d'œuvre agricole en 1969) et la Turquie (50 pour cent en 1965), et si l'on tient compte de ces deux pays la moyenne régionale s'élèverait à environ 30 pour cent. D'autres exceptions au Proche-Orient sont Chypre (53 pour cent en 1960) et le Soudan (27 pour cent en 1956). En Amérique latine, les femmes jouent un rôle plus important dans la main-d'œuvre agricole aux Caraïbes (47 pour cent à Haïti en 1950) qu'en Amérique centrale et en Amérique du Sud, à l'exception toutefois de la Bolivie (59 pour cent en 1950).

Dans plusieurs pays d'Afrique au sud du Sahara, les femmes sont chargées en totalité ou en presque totalité de la production des cultures de subsistance⁴⁹. Elles constituent, dans les statistiques officielles, plus de la moitié de la main-d'œuvre agricole au Gabon (51 pour cent en 1963), au Botswana (52 pour cent en 1964) et au Zaïre (60 pour cent en 1955-57). Au Lesotho, en 1969, 45 pour cent de la main-d'œuvre masculine était absente, travaillant ou cherchant du travail en Afrique du Sud⁵⁰. Au Kenya, où l'on estime que les femmes représentent 80 pour cent de la main-d'œuvre qui se consacre à l'agriculture de

⁴⁸ Bureau international du travail. *op. cit.*, p. 44-149.
⁴⁹ On trouvera des détails sur le rôle des femmes dans l'agriculture africaine dans : Esther Boserup. *Women's role in economic development*. New York, St. Martin's Press, 1970 ; FAO. *The economic role of women with special emphasis in the implementation of rural development schemes in Africa* (rapport établi pour le Séminaire FAO/CEA/SIDA sur la planification du développement de l'économie familiale. Addis Abéba. 6-25 mars 1972). Addis Ababa 1972. ESN:THEP/A/72/8.
⁵⁰ Lesotho. Central Planning and Development Office. *First five-year development plan 1970/71-1974/75*. p. 11. Maseru, 1970.

subsistance, on affirme que la question de savoir si l'ensemble de la main-d'œuvre augmentera plus ou moins rapidement que l'ensemble de la population dépend essentiellement des modifications qui pourraient se produire dans la participation des femmes à la main-d'œuvre⁵¹.

Il semble que les femmes constituent une proportion importante de la main-d'œuvre agricole dans la plupart des pays d'Extrême-Orient. Notamment, en Inde (36 pour cent en 1961), en République de Corée (42 pour cent en 1971), au Népal (42 pour cent en 1961), en Malaisie (Etat de Sarawak) (43 pour cent en 1960), en République khmère (46 pour cent en 1962) et en Thaïlande (51 pour cent en 1960). Bien qu'on ne possède pas de renseignements sur la Chine, il est probable que la proportion y est également élevée.

Il est encore plus difficile de déterminer le rôle joué par les enfants dans la main-d'œuvre agricole ; le BIT ne donne de chiffres par groupes d'âge que pour l'ensemble de la population active⁵². Selon ces chiffres,

⁵¹ Kenya, *Development Plan 1966-1970*, p. 103, Nairobi, 1966.
⁵² Bureau international du travail, *op. cit.*, p. 9-42.

seul un faible pourcentage des enfants au-dessous de 15 ans font partie de la main-d'œuvre. Les pays où les chiffres sont à cet égard plus élevés sont notamment l'Inde (8 pour cent en 1961), l'Egypte (8 pour cent en 1960), la Côte-d'Ivoire (9 pour cent en 1964), la Thaïlande (9 pour cent en 1960), la Bolivie (12 pour cent en 1950), le Gabon (17 pour cent en 1963) et le Soudan (21 pour cent en 1956)⁵³. Il est probable que la plupart de ces enfants travaillent dans l'agriculture, bien qu'il soit certain que, comme c'est le cas pour les femmes, la plupart de ceux qui travaillent aux périodes de pointes saisonnières ne sont pas compris dans les statistiques de main-d'œuvre. En Egypte, par exemple, alors que le recensement de 1960 indiquait que 31 pour cent seulement de la population rurale était pourvue d'un emploi, ce chiffre s'élèverait à 42 pour cent s'il englobait également les épouses et les étudiants travaillant plus qu'un tiers du temps de travail normal⁵⁴.

⁵³ Ces chiffres concernent tous le pourcentage de la population totale âgée de moins de 15 ans qui est considérée comme faisant partie de la population active. La proportion de la main-d'œuvre âgée de moins de 15 ans est évidemment beaucoup plus faible.
⁵⁴ Bureau international du travail, *Rural employment problems in the United Arab Republic*, p. 31, Geneva, 1969.

Demande de main-d'œuvre agricole

Il va de soi que la demande de main-d'œuvre en agriculture dépend avant tout du niveau de la production du secteur. Quant à ce niveau, il est déterminé en dernière analyse par celui de la demande intérieure et extérieure de produits agricoles et, de manière plus immédiate, par le volume des services et des stimulants que les gouvernements peuvent fournir aux agriculteurs pour que la production s'élève de façon à répondre à la demande, ainsi que par la mesure dans laquelle les agriculteurs sont à même de réagir à ces services et stimulants. Toutefois, la quantité de main-d'œuvre requise par un niveau de production déterminé dépend de la composition de cette production (le « mélange de produits ») et de la technologie utilisée pour la réaliser (le « mélange d'inputs »). Le mélange de produits est déterminé essentiellement par la demande ; enfin, aussi bien le mélange de produits que le mélange d'inputs peuvent être influencés par les politiques gouvernementales, notamment sur le plan de la fiscalité et des structures.

Demande de produits agricoles

On a quelque peu négligé jusqu'ici la question des limites que le niveau de la demande de produits agricoles impose à l'emploi en agriculture, probablement parce que, sauf dans le cas de quelques pro-

duits, il est rare que les pays en développement aient réussi à pousser leur production au maximum. Mais le marché intérieur est extrêmement étroit lorsqu'en moyenne c'est seulement le tiers de la population (et cette proportion est parfois encore bien plus faible dans de nombreux pays en développement) qui est employé hors de l'agriculture et doit acheter ses aliments. Les limites que connaît la demande d'exportation sont plus généralement ressenties. Ainsi, un marché intérieur et un marché étranger limités doivent être approvisionnés par une main-d'œuvre agricole importante et qui continue de s'accroître, ce qui réduit la possibilité de relever la productivité humaine sans retirer du secteur agricole une main-d'œuvre qui ne peut pas être immédiatement reclassée.

Certaines études récemment effectuées par la FAO ont souligné que la redistribution des revenus offre un moyen important d'accroître la demande intérieure de produits agricoles dans les pays où la répartition des revenus est très inégale et où les ressources agricoles sont abondantes. On estime par exemple qu'en Amérique du Sud une légère redistribution des revenus pourrait stimuler la demande de produits agricoles dans une mesure qui permettrait de relever de 0,8 pour cent le croît annuel de la production⁵⁵.

⁵⁵ FAO, *Etude prospective du développement agricole en Amérique du Sud* (version provisoire), Vol. 1, p. III-18, Rome, 1972 ; voir également : Effet des modifications de la distribution du revenu sur la demande : étude de onze pays latino-américains. *Bulletin mensuel d'économie et de statistique agricoles* (FAO), 21(3) : 1-11, 1972.

Grosso modo, on peut estimer que les exportations absorbent environ 15 pour cent de la production agricole du monde en développement. Toutefois, leur contribution est bien supérieure si l'on considère la partie de la production agricole qui est commercialisée (c'est-à-dire en excluant celle qui va à l'auto-consommation) et, par conséquent, l'emploi générateur de revenu monétaire. En effet, elles représentent peut-être jusqu'à 40 pour cent de la production agricole commercialisée en Amérique latine et 50 pour cent en Afrique⁵⁶. Quant à la main-d'œuvre agricole occupée à produire pour l'exportation, elle représente une proportion particulièrement élevée en Amérique centrale (38 pour cent de l'effectif total qui se consacre à la production végétale dans l'ensemble du Marché commun centraméricain, avec une pointe de 51 pour cent au Costa Rica), où l'on estime que, si la croissance des exportations pouvait passer de 3,7 à 4,8 pour cent par an, le taux annuel d'accroissement de la main-d'œuvre affectée à la production végétale passerait de 1,9 à 2,5 pour cent⁵⁷ entre 1970 et 1990.

S'il est vrai que l'effort de création d'emplois en agriculture doit être mené principalement dans les pays en développement eux-mêmes, la libéralisation des échanges offre donc un domaine où l'action internationale pourrait avoir des effets importants. Ainsi, on estime que la demande supplémentaire d'exportation que susciteraient pour les pays en développement les mesures d'ajustement agricole international actuellement proposées par la FAO, pourrait créer de nouveaux emplois représentant de 3 à 4 millions d'années-homme, aux niveaux actuels de la technologie. Etant donné que, dans les pays développés, la production agricole utilise tellement moins de bras, la contraction de l'emploi qu'ils enregistreraient par suite de l'augmentation préconisée des importations de produits concurrents serait très inférieure au nombre des créations d'emplois réalisables en conséquence dans les pays en développement: elle serait en effet de l'ordre d'un demi-million d'années-homme seulement, c'est-à-dire le chiffre qui serait atteint en trois mois environ au rythme actuel de réduction de leur main-d'œuvre agricole⁵⁸ (voir tableau 3-3).

Structure de la production

Les besoins de main-d'œuvre à l'hectare varient considérablement selon les spéculations, de sorte qu'une modification de la structure de la production

agricole peut se répercuter sensiblement sur la demande de main-d'œuvre. On estime qu'en Colombie, des modifications de ce genre ont accru de 8 pour cent l'emploi en agriculture entre 1965 et 1970⁵⁹.

D'une manière générale, les besoins en main-d'œuvre à l'hectare semblent les moindres dans le cas des céréales de base, qui occupent la plus grande partie de la superficie cultivée. Ils sont sensiblement plus élevés pour les racines et tubercules alimentaires comme le manioc et la pomme de terre et ils culminent dans le cas de diverses cultures spécialisées — tabac, betterave à sucre, canne à sucre et bananes.

Les données sur les besoins de main-d'œuvre pour la production animale sont extrêmement rares mais cette dernière nécessite généralement beaucoup moins cette dernière nécessite généralement beaucoup moins d'hommes à l'hectare que la production végétale. En Uruguay, par exemple, où l'élevage occupe les deux tiers de la main-d'œuvre agricole, 43,4 personnes étaient employées par 1 000 hectares de cultures en 1970, contre 7,4 personnes seulement dans le cas de la production animale⁶⁰.

Bien entendu, les rapports entre emploi et structure de la production ne sont pas aussi simples que le laisse croire la simple comparaison des besoins de main-d'œuvre à l'hectare. La situation se modifie profondément si l'on fait intervenir en outre les rendements et la productivité de la main-d'œuvre. De toute évidence (toujours sous réserve d'une exigence primordiale qui est de produire ce que demandent les consommateurs), il convient de placer l'accent sur des spéculations qui non seulement nécessitent une main-d'œuvre nombreuse à l'hectare, mais qui offrent également des rendements élevés à l'hectare et une valeur unitaire considérable, si l'on veut éviter des déséquilibres importants entre les objectifs fixés en matière d'emploi, de production et de revenu.

Le tableau de la production animale s'améliore lui aussi considérablement si l'on considère, outre les besoins de main-d'œuvre à l'hectare, les rendements et les prix. Ainsi, alors que la production végétale en Uruguay employait en 1970 six fois plus de travailleurs à l'hectare que la production animale, la valeur du produit, calculée par travailleur, était de 471 pesos pour la première et 433 pesos pour la seconde⁶¹. En 1963, le PIB individuel était en fait plus élevé dans le secteur de l'élevage que dans celui de la production végétale⁶².

La principale limite réside dans le fait que la structure de la production dépend inévitablement beaucoup de celle de la demande et des possibilités ma-

⁵⁶ K.C. Abercrombie, Le commerce doit non seulement produire de l'argent, mais aussi créer des emplois. *Cérès (FAO)*, 3(4): 42, 1970.

⁵⁷ Grupo Asesor de la FAO para la Integración Económica Centroamericana, *Perspectivas para el desarrollo y la integración de la agricultura en Centroamérica* (version préliminaire) Vol. 2, Partie J, p. 18-19, 1972, GAFINT 7/72.

⁵⁸ FAO, *L'ajustement agricole international*, Rome, 1973, C 73/15.

⁵⁹ FAO, *Etude prospective du développement agricole en Amérique du Sud* (version provisoire), Vol. 1, p. IV-12, Rome, 1972.

⁶⁰ Uruguay, Ministerio de Ganadería y Agricultura, Oficina de Programación y Política Agropecuaria, *Objetivos y metas del sector agropecuario: Plan de desarrollo agropecuario - 1, período 1973-77*, p. 76, Montevideo, 1972.

⁶¹ Uruguay, Ministerio de Ganadería y Agricultura, *ibid.*, p. 76.

⁶² Uruguay, Ministerio de Ganadería y Agricultura, *4 Plan de desarrollo agropecuario*, Vol. 1, p. 116, Montevideo, 1966.

térielles de production, de sorte qu'il n'est pas possible de la bouleverser uniquement afin de créer des emplois. Il existe toutefois une certaine possibilité, notamment par le biais de programmes de diversification, de s'orienter vers des productions caractérisées à la fois par des besoins élevés de main-d'œuvre à l'hectare, des rendements volumétriques importants et de fortes valeurs unitaires.

Les différences entre les besoins de main-d'œuvre des diverses productions et, en particulier, leurs variations saisonnières prennent une importance toute spéciale au niveau de l'exploitation. Il convient de choisir des combinaisons de spéculations dont les besoins en main-d'œuvre sont dans une certaine mesure complémentaires, afin d'utiliser plus complètement la main-d'œuvre tout au long de l'année. En ce qui concerne les besoins de main-d'œuvre dans le secteur de l'élevage, les variations sont beaucoup moins amples, et c'est là un facteur très important. Pour reprendre le cas de l'Uruguay, en juin 1963, la main-d'œuvre nécessitée par la production végétale représentait à peine plus du tiers du besoin maximal, atteint en avril; dans le secteur de l'élevage, par contre, il n'était en juillet inférieur que de 37 pour cent à celui du mois de pointe, novembre ⁶².

Modification de la technologie

La main-d'œuvre nécessaire pour produire un volume donné dépend beaucoup du niveau de la technologie ou de la manière dont sont combinés les facteurs de production (terre, main-d'œuvre, capital et entreprise). Comme la plupart des progrès technologiques en agriculture ont été réalisés jusqu'à présent dans les pays développés, où la main-d'œuvre est maintenant rare et coûteuse, leur tendance générale a été d'économiser la main-d'œuvre. Avec l'apparition de graves problèmes d'emplois dans les pays en développement, on perçoit de manière générale la nécessité d'appliquer des technologies mieux adaptées à leurs disponibilités actuelles en ressources et qui permettraient d'utiliser plus complètement leur abondante main-d'œuvre et d'économiser les capitaux, qui sont rares.

Comme les améliorations technologiques introduites dans les pays en développement jusqu'à présent ont bien souvent insisté sur l'économie de main-d'œuvre, l'intensité d'utilisation de la main-d'œuvre est en général beaucoup plus faible dans le secteur de leur agriculture qui a été modernisée, que dans le secteur traditionnel, non amélioré.

C'est ainsi qu'en Colombie le nombre de jours-homme absorbés à l'hectare par les dix principales

cultures en 1970 est de l'ordre de 80 dans le secteur « primitif » et de 61 dans le secteur « technifié » ⁶⁴. La question essentielle est de savoir si le secteur moderne doit inévitablement absorber un volume de main-d'œuvre tellement plus faible et s'il serait possible de moderniser le secteur traditionnel et prédominant ainsi que d'améliorer sa productivité sans trop réduire (voire en augmentant) sa capacité d'absorption de main-d'œuvre.

Naguère, dans les pays en développement, les accroissements de la production agricole étaient pour une large part obtenus grâce à une expansion des superficies cultivées, mais ce facteur joue de moins en moins ⁶⁵. Comme il est indiqué au tableau 3-6, certains pays disposent encore d'importantes superficies non utilisées. De plus, il est possible dans certaines zones d'accroître les surfaces cultivées par la méthode des récoltes multiples ou par la réduction des jachères. De manière générale, toutefois, il faut s'attendre à ce que l'effet des augmentations de superficies se réduise plus fortement encore, à mesure que les terres non utilisées se raréfieront et que les terres restant disponibles seront de plus en plus difficiles d'accès et coûteuses à mettre en culture. Il en découle d'importantes conséquences sur le plan de la création d'emplois en agriculture puisque, toutes choses égales d'ailleurs, on peut penser que les besoins de main-d'œuvre augmenteront dans les mêmes proportions que les superficies cultivées. Les conséquences qu'exerceront sur l'emploi les technologies hautement productives qu'il devient de plus en plus nécessaire d'adopter prennent ainsi une importance capitale.

Les phénomènes et les préoccupations exposés ci-dessus ont coïncidé avec l'apparition de nouvelles possibilités technologiques, fondées sur les variétés de blé et de riz à haut rendement. Utilisées en association avec l'utilisation intensive d'engrais et de produits antiparasitaires, ces variétés, en particulier dans le cas du blé, ont relevé de manière sensationnelle les rendements dans les zones où la maîtrise de l'eau était assurée, en Inde, au Pakistan et dans d'autres pays. La « révolution verte » comme on l'a appelée, a été attentivement étudiée afin de déterminer si elle se fait ou si elle peut se faire de manière à accroître sensiblement la capacité d'absorption de main-d'œuvre par l'agriculture dans les pays en développement tout en relevant rapidement la production et la productivité.

Il n'est pas possible d'examiner convenablement ici les multiples études qui ont été consacrées aux effets de ces modifications technologiques sur l'emploi en agriculture dans des situations et dans des

⁶² Uruguay, Ministerio de Ganadería y Agricultura, *ibid.*, 1966, Vol. 1, p. 244.

⁶⁴ FAO, *Etude prospective du développement agricole en Amérique du Sud* (version provisoire), Vol. 1, p. IV-13, Rome, 1972.

⁶⁵ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1970*, Rome, 1970.

régions différentes. Elles ont toutefois fait récemment l'objet d'une analyse détaillée dans une importante étude du Centre de développement de l'OCDE⁶⁶, et il devrait suffire de résumer les conclusions pertinentes de cette étude.

L'une d'entre elles est que les modifications techniques visant à accroître le rendement — par exemple utilisation de semences améliorées et d'engrais chimiques — conviennent particulièrement bien à la situation typique existant actuellement dans la plupart des pays en développement, où les coefficients terre-travailleur sont en voie de diminution. En effet, elles stimulent la demande de main-d'œuvre agricole, car il faut récolter et battre des récoltes plus importantes, et également apporter des soins accrus aux pratiques culturales en général et à la maîtrise de l'eau. Dans cet ensemble d'améliorations, l'emploi des désherbants fait exception, car il demande beaucoup moins de main-d'œuvre que le nettoyage classique manuel. Bien que les enquêtes ne portent que sur des lieux très précis et, en général, sur de très petits échantillons (ce qui rend périlleuse l'extrapolation de leurs résultats), toutes montrent que les besoins de main-d'œuvre des exploitations adoptant les technologies nouvelles augmentent d'environ 30 pour cent en moyenne. Si les besoins de main-d'œuvre par unité de superficie augmentent dans tous les cas, ils diminuent généralement par unité de produit. En conséquence, une fois l'autosuffisance atteinte, la production (et partant la demande) doit progresser plus vite que la productivité de la main-d'œuvre pour que les besoins de main-d'œuvre continuent de s'accroître.

Les modifications technologiques elles-mêmes sont en général indépendantes de l'échelle des opérations, malgré l'impossibilité de diviser des facteurs de production tels que l'eau d'irrigation. Beaucoup de petits agriculteurs ont pu adopter ces modifications dans des pays comme l'Inde, le Pakistan et les Philippines. Toutefois, ce sont en général les gros exploitants qui perçoivent le mieux l'intérêt des innovations et qui sont le plus à même d'en assumer les risques. Ils sont en outre privilégiés par le système car, soit de façon voulue, soit simplement qu'il n'est pas possible de distribuer assez largement des services insuffisants par eux-mêmes, les facilités gouvernementales en matière de crédit et de vulgarisation tendent à se concentrer sur cette catégorie. Les petits exploitants qui, bien involontairement, sont les plus lents à innover, peuvent en outre souffrir considérablement de la baisse des prix qu'entraîne l'accroissement de la production et se trouver contraints, soit d'abandonner l'agriculture, soit de se cantonner dans la production de subsistance.

Les modifications technologiques visant à accroître le rendement s'accompagnent souvent d'une mécanisation en grand, en remplacement de l'énergie humaine ou animale. Ces modifications poussent par elles-mêmes dans le sens de la mécanisation en provoquant ou en accentuant la pénurie de main-d'œuvre en diverses périodes de l'année, particulièrement au moment de la récolte, ce qui entraîne également une hausse des salaires. Lorsque l'adoption de ces modifications technologiques s'est accompagnée d'une mécanisation à grande échelle, les besoins de main-d'œuvre ont diminué; bien que, là encore, les enquêtes ne portent que sur des lieux bien déterminés et qu'elles se fondent sur des échantillons de petite taille, elles font apparaître des baisses comprises entre 17 et 27 pour cent à Sri Lanka et dans diverses régions de l'Inde. Ainsi, la combinaison de modifications technologiques tendant à une économie de main-d'œuvre et de modifications tendant à augmenter les rendements convient évidemment aux pays développés où les coefficients terre-travailleur augmentent (comme en témoigne l'exemple récent du Japon, où l'application de ces innovations a augmenté à mesure que la main-d'œuvre se raréfiait). Au contraire, dans de nombreux pays en développement, ces modifications risquent de provoquer un déplacement de main-d'œuvre hors du secteur agricole avant que celle-ci puisse être absorbée par d'autres secteurs de l'économie.

Cet exposé des effets généraux de l'évolution technologique sur l'emploi agricole repose principalement sur un résumé des conclusions de l'étude de l'OCDE, mais il faut également examiner de plus près le difficile problème de la mécanisation et de l'emploi en agriculture, ne serait-ce que parce qu'un nombre important de nouvelles études sur ce point ont récemment été achevées. C'est ainsi que le BIT a publié six études sur les rapports entre la mécanisation et l'emploi en agriculture dans divers pays et régions⁶⁷.

Le principal effet de la mécanisation sur la production est de permettre des accroissements de la superficie cultivée supérieurs à ceux qui seraient possibles en son absence. On pense tout de suite, par exemple, aux grands travaux de défrichement que seuls permettent les engins mécanisés. Mais, parmi les effets de la mécanisation sur la production, celui qui a la portée la plus générale est sans doute le fait qu'elle permet de préparer les terres et de les planter au moment le plus opportun. Dans les régions semi-arides, où la saison des pluies est brève et incertaine, la superficie cultivée se limite à celle qui peut être travaillée rapidement lorsque les pluies

⁶⁶ Montague Yudelman *et al.*, *op. cit.*

⁶⁷ Bureau international du travail, *La mécanisation et l'emploi en agriculture* (sous presse). (Les études en question avaient été déjà publiées séparément dans la *Revue internationale du travail*, dont les passages cités sont tirés.)

surviennent. Ce fait exerce en outre un effet sur le rendement: ainsi, on estime qu'en Inde, tout jour de retard par rapport à la période optimale de semaille réduit de un pour cent le rendement du blé⁶⁸. Les rendements augmentent également du fait que la mécanisation permet de préparer la terre de manière plus efficace (en particulier par labour profond et sous-solage) ainsi que par l'équipement des puits à l'aide de pompes électriques ou diesel.

Dans les régions tropicales où l'on peut pratiquer le système des récoltes multiples, il est nécessaire de dégager rapidement le sol pour faire place à la culture suivante et cela n'est souvent possible qu'en mécanisant la préparation du sol et la récolte⁶⁹. Dans certaines parties de l'Afrique, où, malgré l'abondance des terres, la superficie cultivée est faible parce que les instruments aratoires sont extrêmement primitifs, cette superficie pourrait être sensiblement accrue par l'utilisation d'outils à main améliorés et d'équipements à traction animale (sans qu'il faille obligatoirement recourir aux tracteurs).

Dans la plupart des cas précités, on peut s'attendre que la mécanisation augmente non seulement la superficie cultivée, la production et la productivité de la main-d'œuvre, mais également l'emploi (ou, tout au moins, qu'elle ne le fasse pas diminuer). La main-d'œuvre économisée sur une opération (dans les cas cités, ce sera le plus souvent la préparation du sol) servira à entretenir et à rentrer les récoltes accrues par suite de l'extension des superficies et d'autres améliorations. C'est ainsi qu'aux Philippines, l'utilisation de tracteurs a certes ramené de 13,5 à 6,6 jours-homme par hectare les besoins liés à la préparation des rizières mais, en grande partie du fait qu'il a été nécessaire et également rentable de désherber plus à fond par suite de l'introduction des nouvelles variétés, les besoins totaux de main-d'œuvre à l'hectare n'ont pratiquement pas varié, bien que, par tonne de riz, ils soient tombés de 33 jours-homme en 1966 à 25 en 1970. Toutefois, une fois atteinte l'autosuffisance, il est probable que la demande de riz augmentera plus lentement que les gains de productivité de la main-d'œuvre rendus possibles par la mécanisation, de sorte qu'il faudra s'orienter vers des cultures à plus haut coefficient de main-d'œuvre pour absorber les travailleurs excédentaires⁷⁰.

Les autres applications de la mécanisation, par exemple aux opérations suivant la plantation et en particulier à la récolte et au battage, ne semblent socialement justifiables que si elles atténuent un man-

que saisonnier de bras et n'entraînent pas de déplacement direct de main-d'œuvre. Même la mécanisation des travaux de préparation du sol peut déplacer de la main-d'œuvre, hormis dans les circonstances particulières examinées ci-dessus, c'est-à-dire lorsque la préparation du sol doit se faire au moment opportun pour accroître au maximum la superficie cultivée et que la main-d'œuvre libérée de cette tâche peut être employée en conséquence de l'accroissement de la superficie.

Les effets de la mécanisation dépendent également beaucoup des conditions dans lesquelles elle s'effectue. Bien évidemment, elle aboutit dans de nombreux cas, non pas à supprimer des emplois, mais simplement à alléger les tâches et à donner plus de temps libre à l'exploitant et aux membres de sa famille.

Les chiffres indiquant les besoins de main-d'œuvre de différentes cultures mécanisées et non mécanisées, dont on dispose pour un certain nombre de pays, montrent dans quelle mesure la machine peut se substituer à l'homme. Ils n'indiquent pas toutefois le degré effectif de substitution car, de même que la main-d'œuvre économisée sur une opération peut être utilisée pour d'autres, les machines peuvent être affectées à d'autres productions.

D'après les renseignements fournis par les enquêtes dont il a été question plus haut, il ressort que la mécanisation a provoqué d'importantes réductions des besoins de main-d'œuvre dans diverses parties de l'Inde et de Sri Lanka. Au Pakistan, outre le déplacement de main-d'œuvre salariée, la mécanisation a permis aux propriétaires de chasser leurs locataires et d'effectuer avec une main-d'œuvre familiale ou rémunérée, les travaux naguère assurés par ces locataires⁷¹. On trouverait d'autres exemples de ce genre en Amérique latine⁷². S'il n'est pas encore possible de citer des cas analogues en Afrique, c'est probablement en raison de la prédominance du système de petite exploitation dans cette région, allié au fait que la mécanisation est beaucoup moins poussée qu'en Amérique latine, où elle connaissait déjà une expansion rapide dès les années soixante, ou encore en Extrême-Orient, où elle a été vivement accélérée par suite de la révolution verte.

D'une part, les effets de la mécanisation sont modifiés par le cadre institutionnel dans lequel elle s'effectue, et notamment par le régime foncier. D'autre part, elle peut de son côté modifier le cadre en question. Plus encore que les techniques d'augmentation des rendements dont il a été question plus haut, elle joue à l'avantage des gros exploitants. En effet, il faut, pour justifier l'emploi de tracteurs, une superficie

⁶⁸ FAO, *Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture*, étude régionale provisoire n° 4, Vol. 1, Rome, 1968.

⁶⁹ Dans le cas des récoltes effectuées durant la saison humide, il a parfois été nécessaire de mécaniser également le séchage du grain.

⁷⁰ Randolph Barker, William H. Meyers, Christina M. Crisostomo et Bart Duff, L'emploi et le progrès technologique dans l'agriculture philippine. *Revue internationale du travail*, 106 (2-3): 129-130, 132-133, 1972.

⁷¹ G.H. Gotsch, L'usage du tracteur et le développement rural au Pakistan. *Revue internationale du travail*, 107(2): 141-177, 1973.

⁷² K.C. Abercrombie, Mécanisation et emploi dans l'agriculture en Amérique latine. *Revue internationale du travail*, 106(1): 13-53, 1972.

minimale qui dépend de l'intensité de la culture et du niveau des prix. Bien que l'emploi de tracteurs par plusieurs exploitations soit également économique, cette pratique n'est pas encore très répandue. Dans l'ensemble, seuls les gros exploitants peuvent financer eux-mêmes ou obtenir du crédit pour cet investissement considérable que représente l'achat d'un tracteur. Même s'il était possible de mécaniser d'une manière qui accroisse en fait les besoins de main-d'œuvre des grandes exploitations, il faut prévoir une situation où des baisses de prix mettraient un terme à l'activité des petits exploitants, ce qui réduirait au total les possibilités d'emploi en agriculture.

De manière générale, le coefficient de main-d'œuvre est plus élevé dans les petites exploitations que dans les grandes. Cela s'explique en partie du fait qu'elles utilisent essentiellement une main-d'œuvre familiale, à laquelle on attache un coût alternatif bien inférieur à celui de la main-d'œuvre salariée, mais aussi du fait que la main-d'œuvre est l'unique facteur de production dont ces exploitations disposent en abondance. Les études du Comité Interamericano de Desarrollo Agrícola (CIDA) concernant sept pays d'Amérique latine montrent très clairement que, alors que la productivité de la main-d'œuvre est la plus élevée dans les grandes exploitations, l'utilisation de main-d'œuvre à l'hectare et la productivité de la terre sont très supérieures dans les petites⁷³.

On estime que si le coefficient terre-travailleur constaté dans les exploitations familiales était transposé aux grandes exploitations, il serait possible de quintupler l'emploi agricole dans les pays en question⁷⁴. Le revers de la médaille est que si, au Mexique, les *ejidos* (où les terres sont exploitées en commun) devaient réaliser leur production actuelle avec les mêmes techniques que les grandes exploitations, près d'un million de travailleurs deviendraient superflus, et que si toute la production nationale actuelle était obtenue sur les grandes exploitations avec leurs techniques présentes, ce chiffre passerait à 2,3 millions⁷⁵. Parmi maints exemples frappants, on peut donner également celui de l'Égypte, où le nombre annuel d'heures de travail par feddan dans les exploitations inférieures à deux feddans représente entre une et demie et plus de trois fois celui que l'on enregistre dans les exploitations dépassant cinq feddans⁷⁶.

Le changement technologique peut aussi influencer sur les structures de production dont il a été question

plus haut. Lorsqu'il permet de pratiquer des cultures à récoltes multiples, il peut favoriser l'introduction de cultures à coefficient de main-d'œuvre très élevé, comme les légumes. En revanche, dans les cas où certaines cultures seulement — comme le blé ou le riz — peuvent bénéficier de techniques perfectionnées, ces cultures risquent d'en évincer d'autres qui sont dotées d'un coefficient de main-d'œuvre supérieur.

Cette analyse de l'impact du progrès technologique sur l'emploi en agriculture devait se limiter à la production végétale car, dans ce cas encore, les renseignements disponibles au sujet de l'élevage sont infiniment plus minces. De manière générale, toutefois, il semble qu'étant donné le caractère nettement extensif de la plus grande partie de ce secteur dans les pays en développement, son intensification sous l'effet de la modernisation des techniques devrait le plus souvent accroître l'emploi. Font bien entendu exception les méthodes de pointe, pratiquement automatisées — élevage en batterie et zéro-pâturage — qui ne cessent de se répandre dans les pays en développement. Même en pareil cas, certaines opérations peuvent demeurer manuelles, par exemple la distribution des aliments et le ramassage des œufs.

Demande globale de main-d'œuvre agricole

Alors que la disponibilité de main-d'œuvre agricole a fait l'objet d'une analyse essentiellement quantitative, les aspects concernant la demande doivent être examinés principalement en fonction des facteurs qui la déterminent. En effet, il n'existe pas de données pour procéder à une analyse quantitative analogue des tendances probables de la demande de main-d'œuvre agricole, mais on peut citer quelques exemples à titre d'illustration.

L'étude prospective de la FAO pour l'Amérique du Sud examine brièvement le cas des possibilités d'emploi agricole en Colombie⁷⁷. Il existe des chiffres sur les besoins de main-d'œuvre selon les cultures pour chacune des principales parties du pays, mois par mois. On a peu de données comparables concernant l'élevage, mais on estime que cette activité ne représente que 19 pour cent des besoins totaux de main-d'œuvre agricole en 1970. Les chiffres en question distinguent un secteur « rudimentaire » et un secteur « technifié » et, dans le cas de dix des cultures principales, on connaît la contribution de ces deux secteurs à la superficie et à la production totale. L'analyse des possibilités d'emploi repose sur cet échantillon de dix cultures (représentant 77 pour cent de la superficie cultivée et 62 pour cent de l'emploi total dans la production végétale en 1970), et les résultats sont résumés au tableau 3-8.

⁷³ Selon Barraclough et Juan Carlos Collarte, *op. cit.*, p. 62-63, 464-466.

⁷⁴ Estimation établie par Ernest Feder (cité par Arthur L. Domike), *Industrial and agricultural employment prospects in Latin America*, dans Arthur J. Field, édit., *City and country in the third world*, p. 148-149, Cambridge, Mass., Schenkman.

⁷⁵ Centro de Investigaciones Agrarias/Comité Interamericano de Desarrollo Agrícola, *Estructura agraria y desarrollo agrícola en México*, Vol. 1, p. 632, México, 1970.

⁷⁶ International Labour Office, *Rural employment problems in the United Arab Republic*, *op. cit.*, p. 54-55.

⁷⁷ FAO, *Etude prospective du développement agricole en Amérique du Sud*, *op. cit.*, Vol. 1, p. IV-11 à IV-15.

TABLEAU 3-8. — COLOMBIE: ÉVOLUTION ESTIMÉE DE L'EMPLOI FOURNI PAR DIX CULTURES PRINCIPALES¹ 1965-70 ET PROJECTIONS POUR 1970-80

	1970	1980	
		Hypothèses de production	
		Basse	Haute
	Indice 1965=100	Indice 1970=100	
Production	117.2	133.8	157.1
Superficie cultivée	104.5	115.8	128.7
Rendement à l'hectare	112.2	117.5	126.2
Effectifs de la main-d'œuvre	107,7	112,0	112,0
Besoins de main-d'œuvre	110.1	117.5	126.2
Effets de divers facteurs sur les besoins de main-d'œuvre:			
Superficie cultivée ²	104.5	115.8	128.7
Structure de la production	108,4	95.8	89.8
Rendement à l'hectare	97,2	105.9	109.2
dont A ³	105,2	106.6	131.4
B ⁴	92,4	99.3	83.1
Besoins de main-d'œuvre à l'hectare	105.4	101.5	98.1
		Coefficient	
Elasticité de l'emploi par rapport à la production	0.59	0.52	0.46
		Pourcentage	
Sous-emploi	18	14	10

SOURCE: FAO. *Etude prospective du développement agricole de l'Amérique du Sud*, op. cit., Vol. 1, p. IV-15.

¹ Orge, café, coton, maïs, pommes de terre, légumes secs, riz, sorgho, canne à sucre, blé, représentant 77 pour cent des superficies et 62 pour cent de l'emploi total nécessaire à la production végétale en 1970. — ² Etant admis que l'élasticité de l'emploi par rapport à la superficie cultivée est égale à un. — ³ Augmentation des besoins de main-d'œuvre à l'hectare sans modification de l'importance relative du secteur rudimentaire et du secteur technifié; étant admis, pour l'élasticité de l'emploi par rapport au rendement, un coefficient de 0.5 et de 0.2 dans ces deux secteurs, respectivement. — ⁴ Effet de la modification de l'importance relative des deux secteurs.

A en juger d'après l'évolution des rendements moyens, le secteur technifié est passé de 24 pour cent en 1965 à 29 pour cent en 1970, en ce qui concerne la superficie totale occupée par les cultures échantillons. Au cours de cette période, la quantité de main-d'œuvre absorbée par lesdites cultures s'est accrue de 10 pour cent, alors que les effectifs de la main-d'œuvre agricole n'ont augmenté que de 7,7 pour cent, ce qui permet de penser que le sous-emploi a quelque peu diminué. Dans cette progression de 10 pour cent de l'emploi (qui s'est accompagnée d'un relèvement de production de 17 pour cent), 4,5 pour cent ont eu pour origine l'expansion de la superficie cultivée et 8,4 pour cent l'évolution des structures de production; le relèvement des rendements a réduit l'emploi de 2,8 pour cent (différence entre l'accroissement de 5,2 pour cent résultant de l'intensification du travail à l'hectare et la diminution de 7,6 pour

cent résultant de la substitution du secteur technifié au secteur rudimentaire).

Les projections à l'horizon 1970-80 reposent sur deux hypothèses touchant la production. L'effet exercé sur l'emploi par une accélération des gains de production est plus faible que l'on aurait pu le prévoir, car la réalisation de l'hypothèse de production haute suppose une expansion relative plus considérable du secteur technifié. Alors que la production augmenterait de 34 et 57 pour cent dans l'hypothèse basse et dans l'hypothèse haute, respectivement, les chiffres correspondants pour l'emploi seraient de 17 et 26 pour cent. Dans les deux cas, l'amélioration de l'emploi s'expliquerait en très grande partie par le développement des superficies cultivées. Le nombre moyen de jours-homme à l'hectare n'augmenterait que de 1,5 pour cent dans l'hypothèse basse et diminuerait de 2 pour cent dans l'hypothèse haute, du fait que la réalisation de ces niveaux de production suppose une évolution technologique rapide, la productivité de la main-d'œuvre devant augmenter de 14 pour cent dans un cas et de 25 pour cent dans l'autre. Contrairement à ce qui s'est passé en 1965-70, les modifications de la structure de production exerceraient sur l'emploi un effet négatif en 1970-80 (— 4 et — 10 pour cent) dans l'une et l'autre hypothèse. Il faut noter un aspect plus encourageant et qui fait lui aussi contraste avec 1965-70: il y aurait un effet positif sur l'augmentation des rendements (+ 6 et + 9 pour cent) malgré l'effet négatif (— 0,7 et — 16,9 pour cent) de la substitution du secteur technifié au secteur rudimentaire.

L'accroissement projeté des besoins de main-d'œuvre — 17,5 ou 26,2 selon l'hypothèse — peut être rapproché d'un accroissement prévu de 12 pour cent de l'effectif de la main-d'œuvre agricole entre 1970 et 1980. De la sorte, le sous-emploi pourrait être ramené d'un niveau estimé à 18 pour cent en 1970 (sur la base de 280 jours de travail par an) à 10 ou 14 pour cent en 1980. Il faut toutefois souligner que même une réduction aussi faible du sous-emploi agricole sur une période de dix ans dépend considérablement de ce qui sera fait pour accroître au maximum la contribution du secteur rudimentaire à l'accroissement total de la production. En outre, le niveau estimatif du sous-emploi en Colombie en 1970 est bien inférieur au chiffre qui vaut pour des pays analogues dont il a été question plus haut et pourrait donc être inférieur à la réalité.

Le plan de développement de la Colombie pour 1970-73 prévoit une réduction du sous-emploi, sans toutefois donner d'objectifs chiffrés à propos du sous-emploi en agriculture. Il vise à accroître l'emploi agricole de 2,4 pour cent par an durant la période en question⁷⁸. Cette vue semble quelque peu opti-

⁷⁸ Colombie. Departamento Nacional de Planeación, *Plan de desarrollo económico y social 1970-73*, p. III-4, Bogotá, 1970.

TABLEAU 3-9. — OBJECTIFS DE CERTAINS PLANS NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT CONCERNANT LA CRÉATION D'EMPLOIS

	Durée du plan	Niveau de l'emploi durant l'année de base	Création d'emplois: objectif global		Répartition envisagée des emplois nouveaux entre les secteurs		
			Nombre	Augmentation annuelle moyenne	Agriculture	Autres secteurs	
		 Milliers de personnes Pourcentage		
AFRIQUE							
Côte-d'Ivoire	1971-75	567	166	6,0	45	55	
Kenya	1970-74	4 300	850	3,1	75	25	
Maurice	1971-75	195	53	6,8	32	68	
Maroc	1968-72	...	615	...	60	40	
Nigeria	1970-74	24 050	3 260	2,7	33	67	
Togo	1971-75	667	103	3,7	78	22	
Zambie	1966-70	299	108	6,3	12	88	
EXTRÊME-ORIENT							
Inde	1961-66	...	14 200	...	30	70	
Malaisie	1971-75	3 493	596	3,2	25	75	
Pakistan ¹	1970-74	41 800	6 400	3,0	55	45	
Philippines	1971-74	12 200	2 050	4,3	55	45	
Sri Lanka	1972-76	3 950	810	4,2	37	63	
Thaïlande	1972-76	16 902	2 562	3,0	60	40	
Viet-Nam, Rép. du	1972-75	7 160	1 860	6,5	80	20	
AMÉRIQUE LATINE							
Argentine	1971-75	9 010	1 020	2,2	— 2	102	
Colombie	1970-73	5 938	812	4,4	24	76	
Rép. Dominicaine	1970-74	991	212	4,0	51	49	
Equateur	1973-77	1 975	409	4,1	27	73	
Pérou	1971-75	3 945	988	3,8	31	69	
Trinité-et-Tobago	1969-73	315	48	2,9	14	86	
Uruguay	1965-74	909	233	0,9	12	88	
Venezuela	1970-74	2 750	597	4,3	7	93	
PROCHE-ORIENT							
Chypre	1967-71	229	26	2,2	—	100	
Egypte	1960-65	3 245	555	3,2	54	46	
Iran	1968-72	6 932	966	2,8	23	77	
Irak	1970-74	2 546	620	4,9	52	48	
Turquie	1968-72	12 972	2 312	2,1	37	63	

¹ Malaisie occidentale seulement. — ² Y compris le Bangladesh.

miste si l'on tient compte des estimations données ci-dessus, qui correspondent à des taux de 1,6 ou 2,4 pour cent par an pour une période bien plus longue, c'est-à-dire 1970-80.

Parmi les plans nationaux de développement récents ou en cours qui sont examinés dans l'annexe à la présente étude, une trentaine chiffrent l'augmentation prévue de la main-d'œuvre et de l'emploi. Ces estimations ont trait, bien entendu, à l'ensemble de l'économie, bien qu'elles contiennent normalement une certaine ventilation par secteur en ce qui concerne l'emploi. Les plans qui fournissaient des objectifs chiffrés de l'emploi en agriculture sont résumés au tableau 3-9.

La contribution attendue du secteur agricole pour la création de nouveaux emplois varie de manière considérable. A l'un des extrêmes, on trouve l'Argentine et Chypre où le niveau de l'emploi en agriculture devrait baisser dans le premier cas et rester stable dans le deuxième. A l'autre extrême, on continue de compter sur l'agriculture pour fournir plus

de la moitié des emplois nouveaux dans 10 des 27 pays considérés.

D'après leur plan de développement, la quasi-totalité des pays, à l'instar de la Colombie, pensent pouvoir absorber les nouveaux venus sur le marché du travail et commencer à réduire quelque peu le chômage accumulé (et souvent aussi le sous-emploi agricole). A noter toutefois quelques exceptions. Ainsi, le plan algérien pour 1970-73 ne prévoit pas que les créations d'emplois puissent correspondre à l'effectif des nouveaux venus avant 1980⁷⁹. D'après le troisième plan indien (1961-66), il ne devait pas être possible d'assurer du travail à toutes les nouvelles classes de travailleurs, mais on envisage de combler partiellement l'écart grâce à un programme massif de travaux publics dans les campagnes⁸⁰. Le plan soudanais (1970/71-1974/75) envisage un écart

⁷⁹ Algérie, *Plan quadriennal 1970-73, rapport général*, p. 133, Alger, 1970.
⁸⁰ Inde, Planning Commission, *Third five-year plan*, p. 156, 159-160. Delhi, 1961.

analogie entre les créations d'emplois et l'effectif des nouveaux venus sur le marché du travail⁸¹, comme l'a fait d'ailleurs le plan de Trinité-et-Tobago pour 1964-68⁸².

Dans certains cas, les plans relèvent que les emplois agricoles n'ont pas été créés aussi rapidement qu'on le prévoyait au cours des périodes couvertes par les plans antérieurs. C'est ainsi qu'en Malaisie, l'emploi sur les plantations d'hévéa a fortement baissé en 1966-70 et les programmes de mise en valeur des terres n'ont pas atteint les objectifs inscrits dans le plan⁸³. En Turquie, le nombre des emplois

en agriculture ne s'est accru que de 213 000 en 1963-67 alors que l'objectif était fixé à 700 000, car la production agricole ne s'est pas développée aussi rapidement que prévu⁸⁴.

Même dans les pays où l'on espère que, pendant la période d'exécution du plan actuel, il sera possible de pratiquer des brèches sensibles dans la masse accumulée de chômeurs totaux et partiels, on s'attend à ce que le plus souvent le sous-emploi agricole reste important. D'où l'urgence de développer les possibilités d'emplois non agricoles en milieu rural. On examine plus loin certaines des politiques et des mesures à prendre pour développer l'emploi non agricole dans les campagnes, aussi bien que l'emploi en agriculture au sens strict du terme.

⁸¹ Soudan, Ministry of Planning. *The five-year plan of economic and social development of the Democratic Republic of the Sudan for the period 1970-71 to 1974-75*, Vol. I, p. 92. Khartoum, 1970.
⁸² Trinité-et-Tobago, National Planning Commission, *Draft second five-year plan 1964-1968*, p. 73. Port of Spain, 1963.
⁸³ *Second Malaysia Plan 1971-1975*, p. 96-97. Kuala Lumpur, 1971.

⁸⁴ Turquie, State Planning Organization. *Second five-year development plan 1968-1972*, p. 142. Ankara, 1969.

Politiques et mesures de promotion de l'emploi rural

Les politiques et mesures nécessaires pour accroître l'emploi agricole et rural sont extrêmement variées. Elles devraient, en règle générale, viser à ce que la demande de main-d'œuvre agricole augmente plus vite que l'offre, et que les débouchés en matière d'emplois soient répartis aussi largement que possible parmi les effectifs de main-d'œuvre.

Dans nombre de pays en développement, la demande intérieure de produits agricoles pourrait être fortement accrue au moyen de mesures tendant à redistribuer les revenus. De même, il faudrait prendre des dispositions pour augmenter la demande d'exportation. Les mesures tendant à accroître la demande ne permettent évidemment d'augmenter l'emploi que si la production peut progresser au même rythme que la demande. Dans le passé, de nombreux pays en développement n'ont pas réussi à accroître la production dans les mêmes proportions que la demande et dans bien des cas la production agricole n'a même pas suivi l'accroissement démographique. Nombre de ces pays sont devenus chroniquement tributaires des importations de produits alimentaires (dont l'aide alimentaire) et ont ainsi laissé échapper des possibilités d'emplois pour leurs propres travailleurs au profit de pays exportateurs développés. Il est donc particulièrement important, dans le contexte de la promotion de l'emploi, que les pouvoirs publics, conformément à leurs responsabilités, fournissent des investissements agricoles appropriés, des services satisfaisants aux agriculteurs et assurent un

climat économique et social favorable à un accroissement rapide de la production agricole.

Ces politiques et mesures générales tendant à accroître la production et la demande jouent un rôle fondamental dans l'accroissement de l'emploi. Toutefois, elles ne seront pas étudiées plus longuement ici car notre propos consiste avant tout à chercher comment assurer le plus d'emplois possibles à partir d'un niveau de production déterminé. Dans ce contexte plus restreint, il est nécessaire d'examiner quatre grands domaines d'action.

En premier lieu, il faut adopter des politiques technologiques correspondant mieux aux facteurs dont sont dotés les pays en développement et, en particulier, adopter une approche plus sélective en matière de mécanisation. La majeure partie de la technologie étant actuellement introduite de l'étranger, cette approche a des aspects internationaux et pas seulement nationaux. En deuxième lieu, nombre de pays devraient corriger certaines politiques fiscales ou politiques connexes afin que les rapports de prix entre le capital et le travail ne soient plus faussés. En troisième lieu, des modifications de structure de l'agriculture sont encore nécessaires dans bien des pays, en ce qui concerne notamment le régime foncier pour que le potentiel d'emploi de l'agriculture soit entièrement exploité. En quatrième lieu, il faudrait adopter des politiques intégrées de développement agricole qui tiennent compte, entre autres, de l'emploi rural non agricole aussi bien que de l'em-

ploi agricole, de la qualité de la vie dans les zones rurales, du développement des agglomérations dans les campagnes et des programmes de travaux publics. On examinera à ce propos la question de l'emploi dans les pêches et les forêts.

Ces divers domaines d'action seront étudiés séparément, mais il ne faudrait pas oublier que chacun d'entre eux doit s'insérer dans une politique générale de l'emploi agricole qui doit elle-même faire partie d'une politique de l'emploi rural, d'une politique de l'emploi national et d'une politique nationale économique et sociale d'ensemble.

En outre, alors que les politiques et les mesures seront examinées d'un point de vue général, leurs possibilités d'application dans les différents pays dépendent évidemment des circonstances particulières dans ces derniers. Dans le débat sur les ressources en main-d'œuvre agricole, il a déjà été établi que les tendances probables en ce qui concerne à la fois le rapport terre-main-d'œuvre et le délai qui s'écoulera avant que les effectifs de la main-d'œuvre agricole commencent à décroître en chiffres absolus, ainsi que les facteurs affectant ces tendances, exerçaient une influence considérable sur la difficulté relative d'accroître l'emploi agricole à un rythme suffisant et sur la validité des diverses politiques. Parmi les autres facteurs importants figurent le niveau du sous-emploi et de la productivité du travail et la mesure dans laquelle il dépend du caractère saisonnier de la production, de la distribution des possibilités d'emploi existantes parmi la masse des travailleurs et du rythme auquel il a été possible d'accroître la production agricole. L'étude des plans de développement nationaux, qui figure en annexe, met en évidence certaines des approches différentes adoptées par les gouvernements pour multiplier les possibilités d'emplois dans le secteur agricole et rural, dans le cadre de leur stratégie de développement global.

Avant d'amorcer l'étude de politiques particulières, il faut examiner brièvement les conflits qui peuvent surgir entre l'emploi et les autres objectifs de développement, en particulier l'objectif clé qui consiste à assurer un accroissement rapide de la production de denrées agricoles alimentaires ou autres.

Conflits entre l'emploi et les autres objectifs de développement

Tant que la croissance économique rapide, mesurée suivant les étalons classiques, a été pratiquement le seul objectif du développement, le problème des conflits ne s'est guère posé mais il a fallu y faire face lorsqu'on a reconnu (comme on le fait de façon générale à l'heure actuelle) qu'il y a de nombreux objectifs de développement et que le progrès social ne présente pas moins d'importance que le progrès

économique. Toutefois, on doit aussi reconnaître que les anciennes politiques qui visaient purement et simplement à la croissance économique comportaient elles-mêmes implicitement des conflits — qui restaient ignorés à cette époque — en ce qui concerne l'emploi, la distribution des revenus et la stabilité sociale politique.

Il semblerait exister cinq grands secteurs où les politiques visant à augmenter l'emploi agricole et rural pourraient susciter des conflits, surtout si l'on admet que le sous-secteur des petites exploitations doit jouer un rôle majeur dans la création d'emplois. Ces conflits porteraient sur la production et les revenus courants escomptés, le ralentissement de l'accroissement de la production, le relèvement des coûts de production, la baisse des recettes des fonds publics et la production, le revenu et l'emploi à venir.

L'orientation de l'action vers la masse de petits exploitants entraînerait probablement un sacrifice de production et de revenu courants du simple fait que ces exploitants sont plus sensibles que les gros exploitants à des contraintes liées à l'esprit d'entreprise et aux compétences de gestion, et à l'accès aux terres, à l'eau, au crédit, etc. Néanmoins, ces contraintes devraient disparaître progressivement, à mesure que les services officiels de crédit, de vulgarisation et autres en faveur des petits exploitants s'amélioreraient. L'accroissement de la production et du revenu courants serait évidemment sacrifié si (ainsi qu'il est indiqué plus haut) on faisait une place particulière aux cultures à fort coefficient de main-d'œuvre sans tenir compte de leurs rendements à l'hectare et de la valeur unitaire des produits.

L'accroissement de la production risquerait d'être moins rapide car l'épargne et la formation de capital auraient tendance à être plus faibles dans le secteur rural par suite de la modification de la distribution des revenus. Toutefois, il faudrait alors admettre comme hypothèse que l'épargne des gros exploitants est consacrée à des investissements productifs, ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé. Ce conflit particulier serait peut-être surmonté dans une certaine mesure par une action plus vigoureuse en vue de mobiliser l'épargne rurale pour le développement. L'accroissement de la production pourrait également être ralenti du fait que les petits exploitants adopteraient plus lentement les innovations mais (ainsi qu'il a déjà été indiqué) on pourrait espérer que ce phénomène reste temporaire. En outre, l'excédent commercialisé augmenterait plus lentement à court terme, car les petits cultivateurs tendraient à consommer une part plus importante de leur propre production, à mesure que leurs revenus augmenteraient.

L'application de techniques comportant un coefficient plus élevé de main-d'œuvre limiterait l'accroissement de la productivité et des revenus des travailleurs et risquerait de faire monter les coûts unitaires

et, partant, les prix des produits agricoles destinés à la consommation intérieure et à l'exportation. Il ressort des plans de développement étudiés à l'annexe que c'est là le conflit qui a le plus préoccupé les gouvernements jusqu'ici. Bien des gens sont favorables à l'application de méthodes à coefficient de main-d'œuvre élevé tant qu'elles ne font pas monter les coûts. Toutefois, l'introduction de cultures et de systèmes d'exploitation à coefficient de main-d'œuvre élevé ne devrait pas entraîner de relèvement des coûts de façon générale, surtout si (voir plus bas) ces coûts sont mesurés du point de vue des coûts d'opportunité pour l'ensemble de la société. Il semble plus vraisemblable que des conflits liés à des accroissements de coûts de production soient provoqués par d'autres politiques tendant à accroître l'emploi et à réduire l'inégalité des revenus, telles que la colonisation de terres nouvelles et la mise en valeur de régions arriérées, semi-arides par exemple. En ce qui concerne la productivité de la main-d'œuvre, il faut reconnaître qu'elle ne saurait pour le moment être trop fortement accrue sans avoir une incidence défavorable sur la distribution de l'emploi.

Les fonds publics consacrés, par exemple, au versement de crédits subventionnés aux petits exploitants pourraient peut-être être orientés vers d'autres usages plus productifs. De même, les fonds nécessaires pour couvrir les coûts nettement supérieurs des programmes de vulgarisation, de crédit et d'éducation destinés à la masse des petits exploitants pourraient être plus productifs, au sens strictement économique, s'ils étaient utilisés à d'autres fins, par exemple en faveur de plus grands exploitants ou dans les secteurs non agricoles. En revanche, il est tout à fait vraisemblable que dans de nombreux pays les fonds publics dépensés dans le secteur agricole ont eu tendance par le passé à subventionner des méthodes à coefficient de capital élevé, ce qui a abouti à une mauvaise affectation des ressources.

Même s'il est possible de mettre au point des politiques conduisant à un accroissement simultané de la production, du revenu et de l'emploi courants, il n'est pas exclu que ces politiques se traduisent à une date ultérieure quelconque par des réductions de la production, du revenu et même de l'emploi. C'est là un problème complexe qui est principalement lié, comme le conflit concernant la production et le revenu courants, au comportement de l'épargne et des investissements. Il est probable que, sauf si on prévoyait un conflit vraiment très important, la plupart des gouvernements donneraient plus de poids à l'emploi présent qu'à l'emploi à venir. Si l'accroissement démographique peut être freiné, il sera moins urgent d'accroître l'emploi à l'avenir. Il est néanmoins nécessaire, dans l'évaluation des politiques, de déterminer l'importance relative à donner aux résultats futurs par opposition aux résultats présents.

Cette brève étude des conflits possibles entre l'emploi et les autres objectifs de développement est non seulement simpliste mais aussi reste nécessairement en grande partie fondée sur des hypothèses. On ne possède guère de renseignements pratiques sur ces conflits, en particulier dans le secteur agricole. Il est cependant symptomatique qu'une étude du Guatemala et du Pérou fasse conclure qu'il n'y a pas nécessairement conflit entre la production et l'emploi, tout au moins au sein de l'agriculture. L'analyse de trois stratégies possibles montre que celle qui comporte une expansion des terres et un accroissement des rendements sans mécanisation est la plus intéressante du point de vue de l'emploi comme de celui de l'augmentation de la production. Bien que cette stratégie risque d'être relativement coûteuse, en ce qui concerne notamment l'irrigation, elle est sans doute aussi la meilleure du point de vue de la rentabilité privée et sociale. En outre, il n'est pas évident qu'il y ait conflit avec l'augmentation de l'emploi et de la production dans l'ensemble de l'économie⁸⁵.

Politique technologique et mécanisation sélective

Passant à des secteurs de politiques plus précis, on devrait conclure nettement de ce qui précède à la nécessité impérieuse de politiques technologiques mieux adaptées aux facteurs de production dont sont actuellement dotés les pays en développement. Etant donné que la main-d'œuvre agricole augmente régulièrement et que la superficie cultivée augmente plus lentement ou même pas du tout, de sorte que les rapports terre-homme fléchissent de façon générale tandis que le capital reste le plus souvent peu abondant, la technologie appropriée doit de toute évidence faire une place particulière aux améliorations qui accroissent les rendements en évitant autant que possible les innovations technologiques qui permettent uniquement d'économiser de la main-d'œuvre.

La grande question est ici celle — très complexe — de la mécanisation. Il ne fait aucun doute qu'à long terme les pays en développement, comme ceux qui sont déjà développés, devront largement remplacer l'énergie humaine et animale par l'énergie mécanique car sans cela il ne serait guère possible d'assurer une amélioration soutenue du revenu par habitant. Toutefois, cette évolution aura lieu lorsque la main-d'œuvre agricole sera moins nombreuse qu'à l'heure actuelle (ou aura au moins commencé à diminuer) et que le rapport terre-homme aura amorcé un relèvement. On se trouve devant un grave dilemme dans l'intervalle car la mécanisation est le principal moyen d'accroître la productivité de la main-d'œuvre et le revenu individuel des intéressés tout en rendant les travaux agricoles moins pénibles. On pourrait

⁸⁵ E. Thorbecke et E. Stoutjesdijk, *op. cit.*, p. 11-12.

donc la croire apte à réduire l'exode rural vers les villes. Or, elle ne le serait pas, car lorsque le tiers seulement en moyenne — ou moins encore — de la population ne vit pas de l'agriculture et achète tous ses aliments, une fraction seulement des travailleurs agricoles réussit à augmenter la productivité grâce à la mécanisation. La grande masse de ces travailleurs serait condamnée à survivre en assurant tout juste sa subsistance et serait donc encore bien davantage poussée à partir à la recherche d'emplois non agricoles.

La plupart des gouvernements paraissent désormais avoir admis la nécessité de donner, dans cette équation particulière, la priorité au grand nombre par rapport aux quelques travailleurs qui pourraient tirer profit d'une mécanisation économisant la main-d'œuvre. Toutefois, ce choix est encore bien loin de se traduire dans les mesures détaillées intéressant la mécanisation, bien que divers plans de développement affirment que la mécanisation doit être plus sélective et que les méthodes à coefficient élevé de main-d'œuvre doivent être délibérément encouragées.

Les travaux très pénibles que nécessite bien souvent l'agriculture posent un problème très grave. Toutefois, on n'avantagerait qu'un petit groupe en donnant à ce problème une importance primordiale. Il existe de grandes possibilités, d'ailleurs assez peu étudiées jusqu'ici, d'atténuer ce côté pénible des travaux agricoles par l'adoption d'outils à main ou à traction animale améliorés et une planification plus rationnelle de l'exploitation (notamment, l'exploitation coopérative d'unités qui sont actuellement fragmentées sur de grandes distances) par opposition à la grande mécanisation. L'un des domaines où il est le plus urgent d'atténuer la dureté du travail est celui des travaux féminins tels que le transport de l'eau, le ramassage du combustible et le pilonnage des grains pour la préparation des aliments, tous travaux qui pourraient être fortement allégés par la création de points d'eau, l'électrification rurale et des améliorations techniques relativement simples.

En outre, le côté pénible du travail est dans une certaine mesure lié au milieu social et politique dans lequel il est exécuté et aux possibilités de réaliser un gain personnel ou de contribuer au bien commun. Des mesures tendant à faire davantage participer les ruraux aux décisions en matière de développement qui touchent leur vie (et à leur faire mieux comprendre ces décisions) pourraient donc modifier les attitudes devant la dureté des travaux agricoles. Il peut cependant y avoir des cas où l'essentiel est d'alléger de durs travaux physiques. De plus, la mécanisation est évidemment souhaitable dans les cas où elle permet de réduire la dureté des tâches des exploitants et de leurs familles et d'accroître leurs loisirs au lieu de faire perdre leur emploi à des travailleurs salariés.

Ce qui est nécessaire, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui la mécanisation sélective. Toutefois, bien que la nécessité de ce type de mécanisation soit déjà largement admise parmi les ingénieurs comme les sociologues, on n'a encore guère étudié ce que cela signifiait en pratique dans des conditions particulières. En outre, les politiques de mécanisation sélective risquent d'être difficiles à mettre en œuvre comme on le verra plus loin à propos des politiques fiscales et structurelles.

En termes généraux, la mécanisation sélective consisterait au stade actuel dans la plupart des pays en développement à introduire la mécanisation généralisée seulement lorsqu'elle contribuerait à accroître l'emploi ou bien lorsqu'elle serait nécessaire pour remédier à une pénurie saisonnière de main-d'œuvre. L'étude des effets de la mécanisation présentée plus haut a permis de dégager diverses activités dont la mécanisation pourrait être envisagée en fonction de ces critères: pompage de l'eau de puits artésiens, gros défrichements, préparation du terrain dans des cas où la rapidité est indispensable (zones semi-arides à saison des pluies courte et incertaine et cultures à récoltes multiples), récolte (et peut-être aussi battage et séchage) pour les cultures à récoltes multiples.

Les quelques auteurs qui ont tenté jusqu'ici de définir la mécanisation sélective dans des conditions précises retiennent pour la plupart une gamme d'opérations bien plus limitée que la nôtre. Ainsi, dans une étude fondée sur la situation en Asie du Sud et du Sud-Est, on propose de mécaniser uniquement l'irrigation, le battage et le hachage de la paille pour l'alimentation des animaux de trait⁸⁶. On n'envisage pas de mécaniser les travaux de préparation du terrain pour les cultures à récoltes multiples, du fait surtout que la mécanisation du battage et du hachage de la paille libérerait suffisamment de main-d'œuvre et d'énergie animale pour que les semis soient préparés assez rapidement au moyen d'outils à traction animale améliorés.

L'étude de l'OCDE déjà citée à de nombreuses reprises examine les applications en matière de production et d'emploi d'une mécanisation limitée au battage du blé et au pompage dans le Pendjab indien et conclut que c'est là une solution de rechange viable à la grande modernisation⁸⁷. De même, un autre auteur juge l'installation de petites batteuses et moissonneuses fixes préférable à la mécanisation des travaux de préparation des sols en vue d'accélérer les opérations dans les cultures à récoltes multiples⁸⁸.

⁸⁶ Robert d'A. Shaw. *Jobs and agriculture development: a study of the effects of a new agricultural technology on employment in poor nations*, p. 31-40, Washington, Overseas Development Council, 1970, Monographs Series No. 3.

⁸⁷ Montague Yudelman *et al.*, *op. cit.*, p. 97.

⁸⁸ E.M. Schebeck. Fiscal intervention and employment in agriculture, dans International Labour Office, *Fiscal measures for employment promotion in developing countries*, p. 286, Geneva, 1972.

La Colombie paraît être jusqu'ici le seul pays où les services mêmes du ministère de l'agriculture aient formulé des propositions précises concernant la mécanisation sélective bien que celles-ci ne représentent pas encore la politique officielle du gouvernement⁸⁹. Ces propositions intéressent principalement la mécanisation de la préparation du sol et de la plantation et de la récolte du riz lorsqu'on fait deux récoltes par an dans les zones tropicales irriguées. On conclut que le parc de tracteurs actuel devrait être suffisant et on propose que les importations à venir se bornent à assumer les remplacements nécessaires.

Le Plan indicatif mondial provisoire de la FAO propose des objectifs de mécanisation pour chacune des grandes régions du monde en 1975 et 1985, objectifs fondés sur la nécessité de fournir l'énergie supplémentaire nécessaire tout en réduisant au strict minimum les déplacements de main-d'œuvre⁹⁰. La mécanisation envisagée est bien plus poussée que dans les propositions citées ci-dessus, et intéresse le défrichage et la préparation du terrain (notamment le nivelage), le labour et la préparation des semis, des façons culturales comme le sous-solage, le labour au cultivateur à dents fixes ou le déchaufrage, le battage, le transport, le pompage de l'eau d'irrigation, la pulvérisation sur certaines cultures comme les arbres fruitiers, le séchage, la transformation partielle, le calibrage des produits, etc.

Il faudrait engager d'urgence des travaux importants pour dégager le type et le niveau de mécanisation sélective appropriés dans des conditions précises. Il n'est pas question de contester la nécessité d'un accroissement notable de la mécanisation bien comprise, mais les difficultés actuelles de l'emploi dans les pays en développement posent un immense problème aux spécialistes de la mécanisation agricole, de la gestion des exploitations et de l'économie agricole. Il est très dangereux de généraliser à propos de la mécanisation et il faut étudier le type et le niveau à adopter en fonction des conditions particulières de chaque pays, de chaque région d'un pays et des différents systèmes d'exploitation.

Indépendamment de la mécanisation sélective, il faudrait aussi largement développer les recherches sur les techniques d'accroissement des rendements comme celles qui ont donné de si bons résultats dans le cas des variétés à haut rendement de blé et de riz. La gamme de techniques disponibles est encore en grande partie fondée sur les besoins des pays développés. Dans le contexte de la création d'emplois, il faudrait assigner une priorité particulière à la mise au point de techniques adaptées aux zones de cultures

sèches sans irrigation où travaillent la plupart des agriculteurs des pays en développement. Dans les zones mieux approvisionnées en eau, la mise au point de variétés végétales ayant une saison de croissance plus courte, contribuerait fortement à mieux répartir les besoins de main-d'œuvre sur l'ensemble de l'année. Les recherches concernant les systèmes d'exploitation adaptés à des régions particulières aussi bien qu'à des cultures déterminées doivent être poussées bien davantage.

Les organismes donateurs d'aide et les techniciens étrangers devraient accorder bien plus d'attention à la bonne adaptation des technologies qu'ils contribuent à introduire dans les pays en développement. Les organismes devraient faire une large place aux questions d'emploi et de distribution des revenus lorsqu'ils évaluent les projets. Dans le passé, la facilité relative avec laquelle les prêts et autres formes d'assistances extérieures étaient fournis pour l'achat de tracteurs a été l'un des facteurs qui ont abouti à une mécanisation sans discrimination et parfois peu judicieuse, bien différente de la mécanisation sélective bien pensée que tout le monde juge maintenant souhaitable. On évoquera plus loin certains autres facteurs qui ont aussi contribué à favoriser l'adoption de techniques à coefficient élevé de capital.

Politique fiscale et politiques connexes

Il est évident que si les prix des divers facteurs de production sur le marché ne traduisent pas bien leur rareté relative dans l'économie, les ressources ne sont pas affectées judicieusement. Dans de nombreux pays en développement, la conjonction de taux de change surévalués, de l'inflation, du crédit subventionné à de faibles taux d'intérêt et des exonérations de droits de douane et de taxes ont tendance à faire descendre le coût du capital et des devises pour le secteur privé au-dessous de leur coût d'opportunité sociale. Simultanément, la mise en œuvre progressive de régimes de salaires minimaux et de sécurité sociale fait monter le prix de la main-d'œuvre salariée sur le marché au-dessus de son coût d'opportunité sociale. Ainsi, le capital se trouve artificiellement bon marché et la main-d'œuvre artificiellement coûteuse et l'utilisation intensive de capital est anormalement favorisée. Cette tendance anormale peut être corrigée dans l'établissement des projets d'investissements publics par l'application de prix théoriques, mais les entrepreneurs privés ne sauraient être amenés à un comportement correspondant aux besoins de la société dans son ensemble que par la modification de certaines au moins des mesures pertinentes.

Dans le secteur agricole, ces politiques ont abouti à apporter un stimulant supplémentaire artificiel — et bien souvent involontaire — à la mécanisation.

⁸⁹ Colombie. Ministerio de Agricultura. *Consideraciones sobre el papel de la maquinaria en la agricultura colombiana*, Bogotá, 1971. MIN. AGR. OSPA.-051 (préliminaire).

⁹⁰ FAO, *Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture*, Vol. 1, p. 250-260.

Les exploitants trouvent donc rentable sur un plan privé de remplacer le travail humain par des machines, même dans les économies disposant d'un excédent de main-d'œuvre où les besoins de la société sont bien différents. Bien souvent se trouve favorisé non seulement l'équipement en général mais aussi l'équipement importé par opposition à l'équipement de production locale qui peut être plus simple et mieux adapté à l'utilisation dans des systèmes comportant un coefficient de main-d'œuvre élevé ⁹¹. L'équipement de production locale est souvent offert à des prix excessifs en raison des politiques protectionnistes.

Le Pakistan offre un exemple éclatant de distorsions des prix des facteurs conjuguées à des distorsions de prix des produits qui apportent un stimulant artificiel à la mécanisation ⁹². Pendant les années soixante la banque de développement agricole consentait des crédits à moyen terme au taux d'intérêt de 7 à 8 pour cent, alors que les banques commerciales demandaient 12 à 15 pour cent. Les tracteurs ont été importés en franchise de droits jusqu'en 1969/70, date à laquelle ils ont été frappés d'un droit de 5 pour cent et d'une taxe à la vente de 15 pour cent. Ces mesures n'ont cependant pas fait disparaître les profits exceptionnels que permettait l'achat de devises au taux officiel et les destinataires agréés payaient encore 16 000 à 18 000 roupies seulement en 1971 un tracteur dont le prix atteignait 25 à 30 000 roupies sur le marché libre. Simultanément, le risque que présentait l'investissement en équipement était notablement atténué par les prix de soutien extrêmement élevés, bien supérieurs aux cours du marché mondial, dont bénéficiaient certains grands produits agricoles.

Une politique analogue a été suivie en Inde où les méthodes à coefficient de main-d'œuvre élevé sont encore moins favorisées depuis qu'une taxe sur les engrais était introduite en 1969 alors que les subventions pour les machines étaient maintenues. Il était indiqué dans une évaluation des projets de mécanisation en Inde préparée par la Banque mondiale que la rentabilité privée des tracteurs était dans certaines zones du Gujerat deux ou trois fois plus élevée que leur rentabilité sociale compte tenu des distorsions des prix des facteurs et des produits ⁹³.

Aux Philippines, les ventes des tracteurs ont énormément progressé en 1966 lorsque des crédits ont pu être obtenus à bon marché grâce à un prêt de mécanisation de la Banque mondiale, tandis que la surévaluation progressive du taux officiel du peso stimulait elle aussi ces ventes ⁹⁴.

L'adoption d'un taux de change flottant en 1970 a rendu les importations d'équipement bien plus

coûteuses, et les importations de tracteurs ont beaucoup fléchi bien que la Banque mondiale ait accordé un deuxième prêt.

En Amérique latine, les machines agricoles sont exonérées de droits d'importation dans la plupart des pays, à l'exception de celles qui sont produites sur place en grande quantité, et la production intérieure bénéficie d'exonérations fiscales importantes. Toutefois, fait surprenant, alors qu'il serait nécessaire d'utiliser au mieux l'équipement, les pièces de rechange sont parfois frappées de lourds droits d'importation. Les établissements officiels offrent des crédits pour l'achat de machines agricoles couvrant 70 à 100 pour cent du prix d'achat à des taux d'intérêt bien inférieurs au taux commercial. En raison de la forte inflation qui sévit dans de nombreux pays, le taux d'intérêt moyen réellement perçu par les établissements publics au cours des dernières années sur un prêt à l'achat de machines agricoles a fréquemment été négligeable, voire négatif. On peut estimer approximativement que les taux pratiqués ont varié de -6 à -13 pour cent en Argentine, au Brésil et au Venezuela, de sorte que les agriculteurs n'ont dû rembourser que 50 à 80 pour cent de leurs emprunts dans ces pays. Aussi le Chili et l'Uruguay corrigent-ils désormais certains prêts sur les machines en fonction du taux d'inflation, et le Brésil envisage-t-il de prendre des mesures analogues ⁹⁵.

La tendance du capital à se trouver à des prix trop bas s'est accompagnée dans de nombreux pays d'un certain nombre de phénomènes qui ont fait monter le coût de la main-d'œuvre salariée bien au-dessus de son coût d'opportunité dans une économie disposant d'un surplus de main-d'œuvre. En effet, des pays de plus en plus nombreux appliquent désormais des règlements de salaires minimaux et des régimes de sécurité sociale qui accroissent fortement le coût de la main-d'œuvre salariée. Tout en étant encore appliquées bien moins largement dans l'agriculture que dans les industries de transformation (en raison notamment de l'isolement de nombreuses zones rurales et du fait que les salaires agricoles sont souvent en partie payés en nature), ces mesures entrent progressivement en pratique, en particulier sur les grandes exploitations à fort coefficient de main-d'œuvre salariée. Pour faire comprendre l'ampleur de leur incidence, indiquons que les versements de sécurité sociale gonflent théoriquement les dépenses de salaires d'environ 20 pour cent au Pérou, de 40 pour cent au Chili et d'environ 50 pour cent en Argentine. Aux Philippines, on estime, d'après des projections, que le salaire minimal plus élevé adopté en 1970 pourrait avoir pour effet d'abais-

⁹¹ E.M. Schebeck, *op. cit.*, p. 288-289.

⁹² C.M. Gotsch, *op. cit.*, p. 139.

⁹³ E.M. Schebeck, *op. cit.*, p. 289.

⁹⁴ Randolph Barker *et al.*, *op. cit.*, p. 123.

⁹⁵ K.C. Abercrombie, *Mécanisation et emploi dans l'agriculture en Amérique latine*, *op. cit.*, p. 36-38.

ser l'accroissement de l'emploi agricole de 4 pour cent à 2,6 pour cent par an d'ici à 1975 ⁹⁶.

Il n'est, bien entendu, pas question de suggérer l'abandon de mesures de justice sociale aussi élémentaires que les salaires minimaux et la sécurité sociale. Il est cependant possible d'appliquer les mesures de sécurité sociale de façon à ce qu'elles n'équivalent pas à une taxe sur l'emploi de la main-d'œuvre. Ainsi, au Brésil, les versements de sécurité sociale pour les travailleurs agricoles sont alimentés par un fonds spécial financé au moyen de taxes à la production et à la vente, tandis qu'en Uruguay ils sont désormais calculés par hectare et non par travailleur. Il est bien plus difficile de modifier l'incidence des salaires minimaux; on a parfois suggéré d'avoir recours à des subventions sur les salaires, mais celles-ci entraîneraient d'énormes transferts de moyens financiers et seraient sans doute encore plus difficiles à mettre en œuvre dans l'agriculture que dans l'industrie.

En tout état de cause, bien que l'accroissement des taux de salaire effectifs ait sans aucun doute encouragé les exploitants à réduire leur main-d'œuvre salariée, il n'est nullement certain que des mesures tendant à abaisser les taux de salaire les amèneraient à recruter davantage de travailleurs. L'agitation sociale s'est rapidement étendue aux campagnes à mesure que les travailleurs ruraux ont pris conscience de leurs droits et de leur position défavorisée par rapport aux travailleurs urbains. Les grands exploitants hésitent donc de plus en plus à s'exposer aux problèmes que posent l'organisation et la direction d'une main-d'œuvre nombreuse.

Bien d'autres politiques fiscales et assimilées influent également sur l'emploi agricole. On a même soutenu qu'en Afrique, sur 24 types de politiques et de conceptions de planification qui limitent l'emploi agricole et provoquent l'exode rural excessif vers les villes, neuf au moins relèvent de la catégorie fiscale ou de catégories voisines ⁹⁷.

La politique de crédit agricole peut constituer un instrument puissant pour promouvoir un type particulier de changement technologique. Il faut avoir recours à des politiques de crédit sélectives pour mettre en œuvre les politiques de mécanisation sélective. Simultanément, il est nécessaire d'offrir des crédits plus importants pour l'achat de semences, d'engrais, de pesticides et d'outillage amélioré aux petits exploitants qui ont plus de chances d'appliquer des techniques comportant un coefficient élevé de main-d'œuvre. Jusqu'ici, les systèmes de crédit officiels

de la plupart des pays en développement ont eu tendance à favoriser nettement les grands exploitants en partie du fait des garanties exigées pour les prêts et en partie pour des raisons de commodité administrative, de coûts moins élevés et de remboursement plus facile des prêts.

Il serait nécessaire de reconsidérer dans de nombreux pays les impôts sur l'agriculture en fonction de leur incidence sur l'emploi ainsi que d'autres objectifs de développement. En Inde et au Pakistan, par exemple, les revenus agricoles (par opposition aux terres agricoles) sont exonérés d'impôts. Aussi les gros exploitants n'ont-ils pas payé d'impôts sur les bénéfices importants qu'ils ont tirés de la révolution verte et ont-ils plus facilement pu investir pour acquérir un équipement coûteux ⁹⁸. En Amérique latine notamment, où les grandes propriétés sous-exploitées sont nombreuses, l'imposition foncière progressive (le taux à l'hectare monte à mesure que la superficie de la propriété augmente et l'impôt est fondé sur la production potentielle plutôt que sur la production effective) a souvent été considérée comme un moyen de stimuler une culture plus intensive ou la vente d'une partie de la propriété, deux mesures aptes à accroître l'emploi. Toutefois, la mise en œuvre de ces régimes fiscaux a été très médiocre jusqu'ici dans les pays en développement. En l'absence de réforme agraire même partielle, les grands propriétaires fonciers resteront sans doute assez puissants pour échapper impunément à l'impôt ⁹⁹.

La politique des prix des biens de production et des produits peut également influencer sur l'emploi agricole. Nombre de pays en développement ont eu recours avec succès aux subventions en faveur de biens de production comme les engrais, bien que certains d'entre eux s'intéressent désormais aux engrais en raison de la facilité avec laquelle ils peuvent les frapper d'impôts. A condition que les systèmes de commercialisation puissent être suffisamment améliorés, on peut avoir recours à des prix de soutien minimaux pour encourager la diversification de la production en faveur de produits comportant un coefficient de main-d'œuvre plus élevé.

En revanche, le maintien artificiel de prix bas pour les produits agricoles en vue d'assurer le ravitaillement des villes à bon marché a probablement eu tendance non seulement à freiner la production mais aussi à réduire l'emploi agricole et à stimuler l'exode rural. Les droits d'exportation, y compris les droits que comportent implicitement les politiques de prix pratiquées par les offices de commercialisation d'Afrique de l'Ouest et les autres monopoles d'exportation,

⁹⁶ Mahar Mangahas, William H. Meyers et Randolph Barker, *The effect of the new seed-fertilizer technology on present and future trends in labour use in Philippine agriculture*, à paraître à l'OCDE (étude citée dans Randolph Barker *et al.*, *op. cit.*, p. 138).

⁹⁷ Carl Eicher, Thomas Zaller, James Kocher et Fred Winch, *La création d'emplois dans l'agriculture africaine*. East Lansing, Michigan State University, Institute of International Agriculture, College of Agriculture and Natural Resources, 1971.

⁹⁸ W.P. Falcon, *The green revolution generation of problems*, *American Journal of Agricultural Economics*, 52(5): 706, 1970.

⁹⁹ K.C. Abercrombie, *Fiscal policy and agriculture employment in developing countries*, dans International Labour Office, *Fiscal measures for employment promotion in developing countries*, *op. cit.*, p. 272.

peuvent aussi avoir une incidence sur l'emploi agricole. Leur incidence précise est fonction d'une gamme de facteurs complexes et elle est difficile à évaluer, mais il est probable que dans certains cas ces droits ont eu une incidence défavorable sur l'emploi agricole.

Politique de structure et réforme agraire

La politique en matière de structure, et en particulier de régime foncier, peut avoir une incidence profonde sur l'emploi agricole. Comme on l'a dit plus haut, les effets du changement technologique subissent une forte influence de la part de la structure agricole et influent eux-mêmes sur elle. Ainsi donc, les politiques en matière de technologie ne peuvent être examinées isolément: on doit les concevoir dans le contexte général des institutions agricoles — y compris l'infrastructure tertiaire fournie par l'Etat. Il importe de savoir si la structure agricole est « unimodale » ou « bimodale », car il en découle des conséquences majeures sur l'emploi agricole¹⁰⁰. Avec une structure unimodale, on peut appliquer une technologie à fort coefficient de main-d'œuvre dans l'ensemble du secteur agricole. L'exemple classique est fourni par le Japon aux premiers stades de son développement, mais il y en a d'autres, comme la République de Corée. Les pays où la production agricole est collectivisée ou organisée sur une base coopérative sont aussi unimodaux, bien qu'il y ait parfois une nouvelle dualité dans le secteur des coopératives, où l'on peut distinguer des terres privées et des terres à gestion coopérative.

De nombreux pays en développement ont une structure agricole bimodale ou dualiste. Ces pays ont encouragé l'expansion d'un sous-secteur commercial moderne, à coefficient relativement élevé de capital, qui fournit le gros de la production commercialisée, tandis que le reste de la population agricole est confiné dans un sous-secteur traditionnel de subsistance, qui n'a pratiquement pas accès aux ressources publiques. Historiquement, cette structure est souvent l'héritage de la période coloniale, mais elle a aussi été activement encouragée dans certains cas pour obtenir des accroissements rapides de production. De nombreux pays dont le Brésil, la Colombie, l'Indonésie, la Côte-d'Ivoire, le Mexique, le Maroc et Sri Lanka fournissent des exemples de cette structure. Lorsque la structure agricole est nettement bimodale ou dualiste, en d'autres termes, lorsque l'agriculture se compose d'un sous-secteur de petites ex-

ploitations peu avancé et d'un sous-secteur commercial moderne de grandes exploitations et surtout lorsque ce dualisme est renforcé par la structure des services fournis par l'Etat aux agriculteurs, il est difficile d'éviter que la plupart des profits du changement technologique aillent aux gros exploitants. Toutefois, ce sont généralement les petites exploitations qui utilisent le plus de main-d'œuvre et réalisent la plus forte production à l'hectare, même en appliquant leur technologie primitive actuelle.

Dans la plupart des pays en développement, même ceux où il y a déjà fortement pénurie de terres, il subsiste une marge considérable d'accroissement du coefficient de main-d'œuvre utilisée et du niveau de productivité obtenu par hectare sur les petites exploitations. Ainsi au Japon le rapport terre-homme était en 1965 la moitié de celui de l'Inde, mais l'utilisation d'engrais à l'hectare était près de 40 fois plus forte, le PIB par travailleur presque 6 fois supérieur et le PIB par hectare 12 fois supérieur¹⁰¹. Même compte tenu du fait que 55 pour cent des terres arables sont irriguées au Japon contre 16 pour cent seulement en Inde, ces chiffres sont vraiment frappants.

Divers pays qui disposent encore de terres inutilisées aptes à la mise en valeur se proposent de développer le sous-secteur des petites exploitations par colonisation, cette opération représentant un élément important de leur programme d'accroissement de l'emploi agricole; il s'agit de la Bolivie, du Brésil, de l'Indonésie, du Kenya, de la Malaisie, de la République Dominicaine et de la Tanzanie. Toutefois, lorsqu'il n'existe guère plus de terres inutilisées accessibles, le seul moyen de développer le sous-secteur à coefficient de main-d'œuvre élevé consiste pratiquement à diviser les grandes exploitations dans le cadre d'une réforme agraire.

Plusieurs des pays qui ont entrepris des réformes agraires de types divers depuis quelques années voient dans ces réformes un élément important de la politique d'emploi prévue dans leur plan de développement. Les effets de la réforme agraire sur l'emploi ont fait l'objet d'études très approfondies¹⁰² de sorte qu'il suffit de rappeler ici quelques points importants.

La réforme agraire peut aboutir soit à la distribution d'exploitations familiales, soit à l'organisation de diverses formes d'exploitations coopératives ou collectives. Le choix entre les deux formules relève en grande partie de la politique mais toutes deux paraissent constituer des moyens appropriés pour accroître l'emploi dans l'agriculture. Etant donné que

¹⁰⁰ Bruce F. Johnston (avec la collaboration de John M. Page, Jr. et Peter Warr). Criteria for the design of agricultural development strategies. *Food Research Institute Studies*, 11(1): 27-58, 1952. La classification fondamentale en « unimodal » et « bimodal » a été encore perfectionnée à la FAO, sur la base de 10 études de cas particuliers. *Comparative analysis of agricultural development and employment performance and planning*, préparées par Erik Thorbecke et Gunars Dambe (sous presse).

¹⁰¹ Reutlinger *et al.*, *Agricultural development in relation to the employment problem*, p. 6, Washington, D.C., International Bank for Reconstruction and Development, 1971. (polycopié)

¹⁰² Voir en particulier: Marvin J. Sternberg, Réforme agraire et emploi: problèmes et possibilités, *Revue internationale du travail*, 103(5): 503-531, 1971. Cet article regroupe les conclusions de sept autres articles sur la réforme agraire et l'emploi dans des pays et régions précis, parus dans la revue entre 1967 et 1971.

la main-d'œuvre se compose principalement de membres des familles ou des coopératives, elle peut être considérée comme une ressource plus ou moins fixe qui doit être utilisée aussi pleinement que possible et non comme un élément de coût variable comme la main-d'œuvre salariée. On a fait néanmoins observer que la demande de main-d'œuvre salariée a augmenté elle aussi après la réforme agraire ¹⁰³.

Il est plus facile de fournir des services de vulgarisation, de crédit, de commercialisation, etc., à des exploitations coopératives qu'à des exploitations familiales dispersées. Cet avantage compense, dans une certaine mesure, le fait que les premières ont besoin, en raison de leurs dimensions, de gérants spécialisés qui sont rares dans les pays en développement. Les exploitations collectives présentent en outre l'avantage de s'adapter aussi bien à l'excédent actuel de main-d'œuvre qu'à la situation qui suivra lorsque la main-d'œuvre agricole diminuera et que les grandes unités d'exploitation pourront seules bien utiliser le gros équipement permettant d'économiser la main-d'œuvre. Les coopératives permettent en outre de constituer les unités de production plus vastes nécessaires pour certains produits.

Le soin de trouver un emploi aux membres retombe alors en grande partie sur les coopératives. Etant donné qu'elles constituent un groupe de main-d'œuvre soumis à une certaine direction centralisée, celles-ci offrent un milieu favorable à l'organisation d'activités non agricoles pour remédier au chômage saisonnier. En particulier, la Chine a tiré grand profit de cette possibilité ainsi qu'on l'expose plus loin. De même, les coopératives constituent un bon point de départ pour l'introduction de services améliorés de santé, d'éducation et de planification familiale, mais on pourrait peut-être en dire autant des associations d'exploitants familiaux. Il faut cependant formuler une restriction importante quant aux répercussions sur l'emploi des réformes agraires: il s'agit des personnes qui restent exclues, soit de la distribution des exploitations familiales, soit des coopératives et qui vivaient auparavant, entièrement ou en partie, de leur travail de salarié dans les grandes propriétés expropriées. Lorsqu'il n'est pas possible de doter les travailleurs sans terre de fermes familiales ou de les faire entrer dans les coopératives, il faut au moins leur fournir de petites parcelles sur lesquelles ils peuvent pratiquer des cultures à coefficient élevé de main-d'œuvre pour la consommation familiale ou pour la vente ¹⁰⁴.

¹⁰³ Eric S. Clayton. Réforme agraire, planification agricole et emploi au Kenya, *Revue internationale du travail*, 102(5): 477, 1970.

¹⁰⁴ Nations Unies. Comité de la planification du développement. *Rapport de la huitième session, op. cit.*, 1972, p. 13.

Développement rural intégré

Le secteur agricole est évidemment en soi un contexte très étroit pour étudier les problèmes d'emploi. La discussion de la réforme agraire élargit déjà beaucoup le point de vue car cette réforme va bien au-delà des modifications du régime foncier et a pour effet de transformer complètement les structures de la vie rurale. On traite dans la présente section de la nécessité d'entreprendre le développement intégré de l'ensemble du secteur rural d'un pays ou de régions rurales déterminées à l'intérieur d'un emploi rural non agricole.

EMPLOI RURAL NON AGRICOLE

Tout en étant surtout concentrées dans les zones urbaines, les activités non agricoles présentent aussi une importance considérable dans les zones rurales. En Egypte, par exemple, on estime qu'en 1965, 21 pour cent de la main-d'œuvre rurale effectuaient des travaux non agricoles ¹⁰⁵. Cela tient en partie à une tendance de nombreuses activités, comme le traitement et la production et l'entretien de certains facteurs de production à se transformer. Ainsi, la main-d'œuvre qui assure effectivement la production du secteur agricole est bien plus nombreuse que ce que l'on définit comme la main-d'œuvre agricole, bien qu'elle ne soit pas entièrement rurale.

Les activités non agricoles jouent un rôle important dans les zones rurales car elles contribuent à moderniser ces zones, à combler l'écart avec le secteur urbain et à diffuser plus largement les compétences d'organisation et les qualifications techniques. Elles présenteront probablement une importance capitale car au moins jusqu'en 1980 l'agriculture ne réussira sans doute pas à elle seule à réduire fortement le chômage rural.

Ces activités non agricoles peuvent assurer un emploi à temps partiel ou à temps complet. Cet emploi peut être partiel en ce sens que les membres des familles d'exploitants continuent de vivre à l'exploitation (et sont donc disponibles pendant les saisons de travail intense) tout en travaillant à temps complet à des activités non agricoles ou en travaillant à temps partiel à des activités agricoles et à temps partiel à des activités non agricoles. L'exploitation à temps partiel s'est beaucoup développée dans les pays industrialisés. On ignore souvent que dans environ 95 pour cent des exploitations des Etats-Unis, l'exploitant et sa famille fournissent encore la majorité du travail humain et que les revenus provenant de l'extérieur de l'exploitation représentent à l'heure actuelle à peu près la moitié du revenu agri-

¹⁰⁵ International Labour Office. *Rural employment problems in the United Arab Republic, op. cit.*, p. 40.

cole net de la main-d'œuvre agricole¹⁰⁶. Au Japon, c'est depuis longtemps l'exploitation à temps partiel au sens large ci-dessus qui permet aux familles ne disposant que d'une propriété assurant tout juste leur subsistance de bénéficier d'un niveau de vie bien supérieur, et en 1960 deux tiers des ménages d'exploitants étaient classés comme agriculteurs à temps partiel¹⁰⁷.

On ne dispose que de renseignements limités sur l'ampleur de l'exploitation à temps partiel dans les pays en développement, mais cette ampleur est évidemment en progrès. En Egypte, les membres des ménages d'exploitants consacrent 8 pour cent de leur temps de travail total et ceux des ménages de travailleurs agricoles 16 pour cent à des activités non agricoles, tandis que les membres des ménages non agricoles consacrent 26 pour cent de leur temps de travail à des travaux non agricoles¹⁰⁸. En Inde, une enquête de 1956-57 sur la main-d'œuvre agricole a montré que les travailleurs agricoles tirent environ le cinquième de leur revenu de travaux non agricoles¹⁰⁹. En République de Corée, le revenu non agricole a représenté 17 à 20 pour cent du revenu des ménages d'exploitants au cours des dernières années¹¹⁰.

L'emploi rural non agricole correspond en partie à des activités primaires autres que l'élevage et les cultures. Au sens strict (et conformément à la CTCI), les pêches et les forêts font partie du secteur agricole et ont donc été englobées dans l'étude de la main-d'œuvre agricole. Elles n'ont pas été couvertes dans le reste de l'étude en raison, d'une part, de leurs caractéristiques particulières et, d'autre part, de leur complémentarité avec l'emploi dans les cultures et l'élevage, et sont donc examinées séparément ici.

La pêche emploie de façon générale 1 pour cent de la main-d'œuvre totale des pays en développement au maximum, bien qu'il y ait quelques exceptions notables; elle n'assure en effet pas moins de 14 pour cent de l'emploi au Tchad, 6 pour cent au Samoa occidental, 5 pour cent aux Philippines et en Mauritanie et 4 pour cent en République de Corée et en République démocratique du Yémen¹¹¹. Le pourcentage de pêcheurs à temps partiel (suivant les définitions, la pêche représente pour eux 30 pour cent au maximum du temps de travail ou des recettes totales), très variable, est généralement très élevé. Le travail à temps partiel caractérise plus particulièrement la pêche en rivière où l'activité varie suivant les débits

saisonniers des eaux mais il est aussi souvent pratiqué pour la pêche maritime des espèces migratrices. La plupart des emplois sont assurés par les pêches en eaux douces et côtières tandis que les opérations lointaines, qui ont un coefficient de capital bien plus élevé ne fournissent que très peu d'emplois.

Les opérations de pêches traditionnelles sont une source d'emplois importante pour les populations des zones côtières pauvres en autres ressources à développer. Dans les cas de ce genre, le grand problème consiste à améliorer l'efficacité technique et économique des opérations sans compromettre l'emploi intensif de main-d'œuvre. Une innovation importante comme la centralisation des débarquements et la création de gares d'expédition et de marchés de gros pour le poisson doivent être introduites progressivement pour éviter tout effet défavorable sur l'emploi. L'introduction de méthodes et de matériel modernes risque souvent de ne bénéficier qu'à une minorité, en laissant le reste de la population dans une situation pire qu'avant. En revanche, des améliorations telles que la mécanisation des bateaux au moyen de moteurs hors-bord peuvent faciliter la vie des pêcheurs (par exemple en réduisant le temps et les efforts nécessaires pour arriver aux lieux de pêche) et accroître leurs prises et leurs revenus sans réduire l'emploi. Dans certains cas, une réduction des besoins de main-d'œuvre de la pêche elle-même peut être compensée par la création d'emplois nouveaux dans des opérations connexes comme la transformation et la commercialisation. L'organisation de petites unités de conservation du poisson permet également d'accroître l'emploi dans les pêcheries traditionnelles.

Le développement des pêcheries modernes industrialisées de haute mer ne réduira pas de façon générale l'emploi dans les pêcheries traditionnelles car celles-ci sont fondées sur des ressources différentes et le marché du poisson est en plein essor. Il peut cependant y avoir une vive concurrence en ce qui concerne les ressources aux époques où les gros bateaux préfèrent, en raison de l'état des populations ou des conditions météorologiques, pêcher dans les mêmes eaux côtières que les flottilles traditionnelles¹¹². Le secteur de pêche qui est le plus dynamique du point de vue de la création d'emplois est la pisciculture. La culture des mollusques en eaux marines comporte une utilisation particulièrement intensive de main-d'œuvre.

La foresterie et les industries forestières constituent une source d'emploi importante dans nombre de zones rurales et offrent souvent de l'emploi pendant la morte-saison de l'agriculture. On a estimé que, compte tenu de l'incidence indirecte sur l'emploi

¹⁰⁶ Don Paarlbert, *Farm policy implications and alternatives*, National Agricultural Outlook Conference, Washington, D.C., U.S. Department of Agriculture, 1973.

¹⁰⁷ FAO, *Le développement de l'agriculture du Japon moderne*, p. 11-12. Rome, 1966. Etude sur la planification agricole N° 6.

¹⁰⁸ International Labour Office, *Rural employment problems in the United Arab Republic*, op. cit., p. 39.

¹⁰⁹ *Agricultural situation in India*, 15(10): 1248, 1961.

¹¹⁰ Corée, Economic Planning Board, *Korea statistical yearbook 1965*, p. 96, Seoul, 1965.

¹¹¹ FAO, *Les effets économiques et sociaux de l'industrie de la pêche: Etude comparée*, Rome, 1973. Circulaire des pêches N° 314. FAO FIE/C/314.

¹¹² R. Hamlisch, *Manpower planning in fisheries technical programs*, p. 23. Rome, 1967. FAO Fisheries Technical Paper N° 65.

dans les industries secondaires et tertiaires basées sur le bois comme l'ameublement, la transformation du papier, les récipients et la construction, et dans les services, le secteur forestier pourrait fournir approximativement 30 à 40 millions d'emplois supplémentaires dans les pays en développement à économies de marché entre 1961-63 et 1985¹¹³. La foresterie a des liens particulièrement étroits avec divers secteurs de l'industrie et ces calculs sont fondés sur un effet multiplicateur de 7 à 10 en ce qui concerne l'incidence directe sur l'emploi de l'expansion de la production dans la foresterie et les industries forestières primaires.

L'emploi dans la création de plantations forestières varie d'environ 150 jours/homme à l'hectare avec application de méthodes mécanisées en Argentine à 300 jours/homme en Inde et 450 jours/homme en Afrique de l'Est avec des méthodes manuelles. Il est indispensable d'échelonner les plantations de façon à assurer la continuité de l'emploi, la main-d'œuvre passant sans heurt de la plantation à l'entretien et au débardage lorsque la première phase intensive de création est terminée¹¹⁴.

En matière d'exportation forestière — source importante d'emplois forestiers dans de nombreux pays en développement — il est nécessaire de disposer d'une technologie intermédiaire qui élimine les éléments les plus pénibles et dangereux du travail, tout en conservant les méthodes à forte intensité de main-d'œuvre.

Le choix des techniques employées en foresterie a fait l'objet d'un examen par le Bureau international du travail. Les résultats préliminaires des études indiquent que, dans les conditions régnant actuellement dans les pays en développement, la combinaison de techniques mécanisées à un niveau technologique intermédiaire et d'opérations améliorées à fort coefficient de main-d'œuvre serait, en règle générale, plus économique que l'utilisation d'une technologie hautement mécanisée¹¹⁵.

Parmi les industries forestières, celles du débardage, des sciages et du contreplaqué peuvent avoir un coefficient de main-d'œuvre très élevé. Ainsi, les travaux de sciage, qui se font généralement dans les zones rurales, exigent au moins 100 heures de travail par mètre cube dans les petites scieries de certains pays africains contre 2-3 heures/homme seulement en Finlande ou en Suède. En revanche, les usines de panneaux de fibres ou de particules et de pâte et papier exigent peu de main-d'œuvre¹¹⁶.

Nombre des multiples industries qui transforment des produits agricoles peuvent aussi fournir de nouveaux emplois ruraux. Toutefois, on ne dispose que d'informations peu abondantes sur la situation et le potentiel de l'emploi dans ces industries et sur la mesure dans laquelle elles sont situées dans les zones rurales.

Comme l'agriculture, beaucoup d'industries de transformation peuvent avoir recours à toute une gamme de techniques employant plus ou moins de main-d'œuvre et ces industries paraissent de façon générale avoir un coefficient de main-d'œuvre plus élevé que le reste du secteur manufacturier¹¹⁷. Citons comme exemples d'industries où le niveau technique et le coefficient de main-d'œuvre varient avec une grande souplesse la minoterie des céréales, les conserveries de fruits et de légumes, l'égrenage du coton, le premier stade du traitement des autres fibres naturelles, le curage des cuirs et peaux (ressources largement gaspillées dans les pays en développement à l'heure actuelle) et la production de cuir.

Dans une étude récente du traitement du riz en Inde, on analyse les répercussions pour l'emploi de cinq niveaux techniques différents allant du pilonnage à la main et aux petites décortiqueuses au niveau du village aux grandes unités d'entreposage en vrac, de séchage et d'usinage¹¹⁸. L'emploi varie de 1,8 travailleur pour 1 000 tonnes de riz brut dans le cas des grandes unités de traitement en vrac à 12,3 travailleurs dans le cas des décortiqueuses et 40 travailleurs dans celui du pilonnage à la main. Si toute la récolte de 1970 avait été traitée suivant une seule technique, le nombre total de travailleurs employés pour l'usinage du riz aurait été de 31 000 dans le cas des grandes unités de traitement en vrac, 213 000 dans celui des décortiqueuses et 690 000 dans celui du pilonnage à la main; l'effectif réellement employé s'est probablement établi aux environs de 542 000 travailleurs sur la base du dosage de techniques appliqué (70 pour cent de pilonnage à la main, 25 pour cent d'utilisation de décortiqueuses et 5 pour cent de rizeries industrielles japonaises). L'étude conclut que les petites unités de décorticage représentent la technique la meilleure pour les conditions économiques et sociales de l'Indonésie. Si elles étaient adoptées progressivement, parallèlement à l'expansion de la production de paddy, le fléchissement de l'emploi pour le pilonnage à la main pourrait être compensé par les nouveaux emplois créés dans des unités de décorticage traitant le supplément de production.

Ces activités de traitement de produits agricoles s'effectuent en grande partie dans les zones rurales, mais leur implantation dépend de facteurs extrême-

¹¹³ FAO. *Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture*. op. cit., Vol. 1, p. 362.

¹¹⁴ FAO. *Rapport de la troisième session de la Commission des forêts pour l'Afrique*, Nairobi, 7-12 février 1972, p. 5. Rome, 1972.

¹¹⁵ FAO. *Rapport du Comité ad hoc des forêts*, page 14 - Rome 1971. CL56/8.

¹¹⁶ FAO. *La foresterie et l'emploi rural en Afrique*, note du secrétariat destinée à la troisième session de la Commission des forêts pour l'Afrique, Rome, 1971. FAO:AFC-72/3.

¹¹⁷ FAO. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1966*, p. 92-93. Rome, 1966.

¹¹⁸ C. Peter Timmer. *Employment aspects of investment in rice marketing in Indonesia*. *Food Research Institute Studies*, 11(1): 59-88, 1972.

ment complexes¹¹⁹. Une bonne part du traitement de la production agricole des pays en développement (en particulier les huiles végétales et les oléagineux ainsi que les produits forestiers) se fait encore dans les pays développés importateurs en raison des obstacles tarifaires ou autres qui font peser une discrimination sur les produits traités. Cependant, la matière première représente une forte proportion du coût total dans la plupart des cas, de sorte qu'un bon approvisionnement à un prix de revient raisonnable peut souvent compenser des inconvénients comme le manque d'infrastructure ou de main-d'œuvre spécialisée dans les pays en développement.

La plupart des produits agricoles perdent du poids ou du volume au cours du traitement, de sorte qu'ils peuvent être transportés à meilleur compte après le traitement; en outre, ils sont souvent périssables et peuvent être transportés plus facilement une fois traités. Les industries basées sur ces produits sont donc « orientées vers les matières premières » en règle générale et il est plus rentable de les installer dans la zone de production de la matière première. Toutefois, pour la plupart des céréales, il est souvent plus facile d'expédier de la matière première en vrac et les industries sont donc « orientées vers le marché ». La plupart des oléagineux peuvent se transporter tout aussi facilement et à bon marché sous forme de produits bruts ou de produits traités. Lorsque le choix reste libre techniquement, les industries ont d'ordinaire eu tendance à s'orienter sur le marché parce que les grands centres commerciaux offrent une main-d'œuvre plus efficace, des infrastructures plus perfectionnées et des coûts de distribution moins élevés. Il n'est rentable, voire possible, d'installer les abattoirs dans les zones d'élevage que si la chaîne du froid est assurée de façon satisfaisante entre la zone de production et celle de consommation.

Lorsque les industries de traitement de produits agricoles sont situées dans des zones rurales, leur présence peut elle-même offrir un nouveau stimulant à la production. Même si l'activité de traitement elle-même ne comporte pas un coefficient de main-d'œuvre très élevé, elle suscite souvent nombre d'emplois supplémentaires dans la production de matières premières.

En ce qui concerne les industries produisant des facteurs de production agricole, les machines, les engrais et les pesticides sont le plus souvent fabriqués dans les pays développés. Lorsqu'ils le sont dans des pays en développement, les usines sont généralement situées dans de grandes villes dotées d'une infrastructure industrielle bien établie. Toutefois, des industries comme la fabrication et l'entretien des machines et outils simples ou le mélange des engrais

et aliments pour animaux peuvent ouvrir des possibilités d'emplois supplémentaires dans les zones rurales. Les méthodes à plus fort coefficient de main-d'œuvre, en matière de production agricole, sont susceptibles d'avoir des effets indirects plus importants sur la création d'emplois ruraux que la mécanisation à outrance¹²⁰.

La commercialisation et la distribution des produits et des biens de production agricoles constituent aussi une grande source d'emplois qui se trouvent nécessairement en grande partie dans des zones rurales. Du point de vue de la production, il importe de noter que la majeure partie des suppléments de production à venir seront probablement destinés à la vente. Ainsi, dans les Etats de l'Haryana et du Pendjab en Inde, la production de blé a atteint en 1966-67 3,5 millions de tonnes, dont 1 million de tonnes commercialisé, mais elle est montée à 7 millions de tonnes dont 3,6 millions commercialisés en 1969-70¹²¹.

Du point de vue des facteurs de production, sur environ 140 000 travailleurs occupés, d'après les estimations, dans la fabrication, la distribution, l'entretien et la réparation des machines agricoles dans les 11 pays membres de l'Association de libre-échange d'Amérique latine, la moitié environ travaille à la fabrication sur place (y compris celle des produits intermédiaires) et la moitié à la distribution, l'entretien et la réparation de machines produites sur place ou importées¹²².

Dans nombre de zones rurales, l'artisanat offre traditionnellement des possibilités importantes d'emplois, en particulier pendant la morte-saison de l'agriculture. Il faudrait cependant prendre des mesures pour éviter que les travailleurs de ce secteur ne perdent leur emploi par suite de la concurrence des usines modernes, souvent situées dans des zones urbaines.

Les industries qui peuvent se créer dans des zones rurales ne sont bien entendu pas seulement celles qui traitent des produits agricoles ou fournissent des biens de production à l'agriculture. Le tourisme, notamment celui qui est fondé sur la faune et la flore sauvages, constitue un exemple important d'activité différente. Dans des circonstances favorables, nombre d'autres industries totalement indépendantes de l'agriculture peuvent également être organisées dans les zones rurales.

La Chine offre peut-être l'exemple le plus frappant de création d'industries non agricoles, légères mais

¹¹⁹ John Cownie, Bruce F. Johnston and Bart Duff, The quantitative impact of the seed-fertilizer revolution in West Pakistan: an exploratory study, *Food Research Institute Studies*, 9(1): 78-80, 1970.

¹²¹ Chiffres tirés d'une étude de K.S. Gill. Punjab Agricultural University, citée par S.S. Jöhl, *An analysis of shifting relative prices and marketing facility investments in the context of change in developing countries*, p. 3. Columbus, Ohio, Ohio State University, 1971. Economics and Sociology Occasional Paper N° 37.

¹²² K.C. Abercrombie, Mécanisation et emploi dans l'agriculture en Amérique latine, *op. cit.*, p. 34-36.

¹¹⁹ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1966*, *op. cit.*, p. 91, 113. Rome, 1966.

aussi lourdes, dans les zones rurales. Elle fournit aussi une démonstration remarquable des stratégies visant au « développement rural intégré », au sens le plus large, qui s'est révélé comme un bon moyen d'aborder les problèmes de l'emploi rural et mérite donc une étude plus prolongée.

La vie rurale de la Chine est organisée sur la base des communes populaires qui servent d'unités polyvalentes d'organisation des affaires, non seulement agricoles mais aussi industrielles, commerciales, culturelles et militaires. Elles sont divisées en brigades de production, sous-divisées à leur tour en équipes de production. Une équipe se compose de 30 à 50 ménages voisins, ce qui correspond approximativement aux villages traditionnels, tandis qu'un gros bourg de plus de 200 ménages correspondrait à une brigade de production. Dans de nombreuses communes, les sources privées de revenus (parcelles de terre privées, propriété de petit bétail et activités accessoires comme la vannerie, la couture et le tricot) fournissent jusqu'à un quart du revenu du ménage. Pendant la morte-saison de l'agriculture, les membres des communes s'emploient à toute une gamme variée de projets d'infrastructure comme le nivelage et la remise en état des terres, la lutte contre l'érosion, l'irrigation et le drainage, le reboisement et la construction de routes et de ponts.

Il semble qu'il n'y ait pas de chômage rural. Les communes trouvent des emplois pour ceux qui travaillent pour la première fois, tandis que certains travailleurs débutants des villes sont envoyés dans les communes rurales. Toute la main-d'œuvre qui n'est pas nécessaire à l'agriculture est employée aux travaux de construction ou dans les usines. Le sous-emploi a été très fortement réduit; bien qu'il persiste probablement, il est tout au moins réparti également entre les travailleurs, sous réserve de différences régionales. Il serait bien possible que le succès avec lequel la Chine a su fournir des emplois non agricoles dans l'industrie décentralisée et dans les projets d'infrastructure à coefficient élevé de main-d'œuvre lui permette de mécaniser assez rapidement son agriculture, en augmentant ainsi la productivité de la main-d'œuvre tout en rendant les travaux moins pénibles sans provoquer de chômage, ni de sous-emploi grave.

La commune consacre de 3 à 5 pour cent de son revenu à une caisse sociale destinée à financer les services sanitaires et l'éducation. Il existe généralement un petit hôpital à l'échelon de la commune, un dispensaire par brigade de production et un assistant médical ou « médecin aux pieds nus » par équipe de production. Les brigades disposent d'écoles primaires et nombre de communes d'écoles secondaires. Chaque commune possède des services d'éducation pour les adultes et ces services ont été réorientés de l'alphabétisation de base vers la formation agricole.

La politique de la « marche sur les deux jambes » conjugue les méthodes traditionnelles et modernes, mais la première place revenait à l'origine aux techniques traditionnelles et à l'utilisation intensive de la main-d'œuvre. Depuis 1962, on donne de plus en plus d'importance aux biens de production modernes comme les machines, les engrais chimiques, les pesticides, les puits artésiens et l'électrification dont l'utilisation a été concentrée dans les régions à haut rendement potentiel. De petites usines d'engrais ont été créées dans tout le pays. La production de tracteurs a rapidement progressé depuis l'ouverture de la première usine en 1958, et les ateliers de montage et de réparation de machines sont très nombreux (190 000 en 1971). Beaucoup de communes possèdent des ateliers de fabrication de briques et de tuiles et chaque brigade comporte une équipe de construction.

D'autres industries sont encouragées dans les zones rurales, soit dans le cadre des communes, soit sous forme d'entreprises collectives séparées: houillères et autres mines, centrales hydro-électriques, cimenteries, aciéries et nombre d'autres industries. La capacité de production industrielle a été volontairement déplacée des zones côtières vers l'intérieur, afin de soulager un réseau de transport insuffisant mais aussi de réduire les disparités entre régions et entre zones rurales et zones urbaines. On annonce qu'en 1970 plus de 60 pour cent des engrais, de 65 pour cent des matériaux de construction et de 70 pour cent des produits alimentaires traités provenaient du secteur des communes. Les entreprises industrielles de ce genre ont fourni au budget des communes une contribution dépassant 50 pour cent dans de nombreux cas, et parfois même 75 pour cent.

Pour réaliser une décentralisation comparable de leur industrie, les pays en développement à économie de marché devraient probablement avoir recours à des stimulants fiscaux pour renforcer encore les avantages qu'offrent les zones rurales sous forme de main-d'œuvre et de terrains pour usines moins coûteux ainsi qu'à des mesures visant à fournir l'infrastructure nécessaire. Les zones rurales pourraient également attirer davantage l'industrie par l'application de mesures tendant à encourager volontairement la création de villes rurales décentralisées à des emplacements stratégiques, soit par la construction de villes nouvelles, soit par l'agrandissement des villes et villages existants.

Le développement urbain décentralisé présente aussi d'autres avantages. Ainsi, il peut contribuer à décongestionner les quelques grandes villes surpeuplées vers lesquelles convergent actuellement les migrants ruraux. Il peut apporter aux zones rurales un nouveau dynamisme bien nécessaire et promouvoir une croissance économique fondée sur de nouveaux axes de développement en diffusant plus largement la

demande urbaine de produits agricoles sur l'ensemble du pays. Il peut assurer de nombreux emplois dans l'industrie de la construction, tout en garantissant la proximité d'effectifs complémentaires de main-d'œuvre pour faire face aux besoins saisonniers du secteur agricole. Les agglomérations rurales peuvent servir de centres pour la fourniture des services de vulgarisation, de crédit, de commercialisation, etc., nécessaires aux agriculteurs, des services améliorés de santé et d'éducation et des autres services sociaux. Tous ces avantages permettraient d'amener plus facilement le personnel qualifié requis pour ces services à travailler dans les zones rurales.

La colonisation de terres neuves offre une occasion particulièrement bonne de créer des villes rurales décentralisées. Ainsi, une hiérarchie de communautés rurales interdépendantes doit être organisée dans les nouvelles colonies amazoniennes du Brésil. La plus petite unité est l'*agrovila* qui groupe une cinquantaine de familles vivant dans un rayon d'environ 150 kilomètres et dispose d'une école primaire, d'une assistance médicale, de services commerciaux et d'une zone de loisirs. Il existera pour une vingtaine d'*agrovilas* une *agropolis* dotée de divers services publics, d'une coopérative, d'un centre d'assistance sociale et médicale, d'une école primaire et éventuellement d'une école secondaire, d'industries rurales et d'autres services de base. Tous les 140 kilomètres, il y aura une *ruropolis*, basée sur une agglomération déjà existante ou sur une *agropolis* sélectionnée, qui aura des activités industrielles tout en assurant des services à la communauté rurale.

Le plan de développement de la Colombie pour 1970-73¹²³ prévoit que les agglomérations intermédiaires et les centres locaux seront encouragés. De petites et moyennes industries seront développées dans les agglomérations intermédiaires ainsi que les services d'éducation et de santé. Les centres locaux (villes de moins de 30 000 habitants situées principalement dans des zones à potentiel agricole élevé) constitueront des centres de services d'éducation, de santé, de commercialisation, etc., destinés avant tout à la population agricole, mais assureront aussi le développement des industries de traitement de produits agricoles et de l'artisanat. Le Kenya aussi prévoit la décentralisation de son développement non agricole.

La réorientation complète des systèmes d'éducation ruraux constitue un autre élément important des politiques de développement rural intégré. Les systèmes actuels, qui présentent en effet un caractère nettement urbain, contribuent à l'insatisfaction générale qu'inspire la vie rurale et encouragent encore l'exode vers les villes. Les écoles professionnelles ou artisa-

nales, là où elles existent, restent en général en dehors de la principale filière d'enseignement et manquent donc de prestige. Parallèlement à l'amélioration des possibilités d'emploi, des services et des agréments dans les zones rurales, dont il a été question ci-dessus, et aux mesures tendant à assurer une meilleure participation de la population rurale aux décisions qui l'intéressent, les écoles rurales doivent faire naître une nouvelle attitude envers la vie rurale tout en offrant une formation d'utilité pratique à des gens qui passeront leur vie dans l'agriculture.

Le développement rural intégré doit aussi faire une place bien plus large aux femmes que les projets classiques de développement agricole et rural ne touchent souvent guère. Il faut faire bien davantage (indépendamment des travaux statistiques tendant à calculer plus exactement leur contribution) pour accroître les possibilités d'emploi des femmes dans les activités agricoles auxquelles elles participent dans des zones déterminées et pour rendre moins pénibles les travaux ménagers, grâce à l'électrification rurale par exemple.

En raison du caractère saisonnier de nombreux emplois ruraux et du fait que la haute saison varie selon les régions, il est également nécessaire de promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre à l'intérieur des zones rurales. Pour cela il faut diffuser des informations sur le marché du travail parmi les travailleurs cherchant un emploi et les employeurs potentiels et assurer les transports et le logement.

TRAVAUX PUBLICS DANS LES ZONES RURALES

Enfin, un rôle majeur dans les stratégies de développement rural intégré où la création d'emplois tient une place capitale revient de toute évidence aux programmes de travaux publics à coefficient de main-d'œuvre élevé. Les résultats spectaculaires que la Chine a obtenus en organisant sa main-d'œuvre rurale dans le cadre de grands programmes de formation de capital et de développement de l'infrastructure et des services sociaux méritaient une étude attentive. Nombre de pays en développement ont établi depuis longtemps des programmes de ce genre. Ces programmes constituaient l'élément principal du plan Ardant de plein emploi¹²⁴ dont on a tant parlé pendant les premières années soixante; depuis lors, ils ont perdu beaucoup de crédit car leur mise en œuvre et leurs résultats ont généralement été médiocres, bien qu'un nombre important de plans nationaux de développement en cours d'exécution leur fassent de nouveau une place importante.

La mise en œuvre de programmes de ce genre dans des zones rurales très dispersées rencontre de toute

¹²³ Colombie. Departamento Nacional de Planeación. *Plan de desarrollo económico y social 1970-1973*. op. cit., p. III-13.

¹²⁴ Gabriel Ardant. Plan de plein emploi dans les pays en développement. *Revue internationale du travail*. 88(1):15-51. 1963.

évidence de graves difficultés administratives mais aussi financières. Toutefois, s'ils ont connu un échec relatif dans nombre de pays, c'est peut-être en grande partie parce qu'ils n'avaient pas été conçus sur des bases assez larges ou avec assez d'imagination. A quelques exceptions près, ces programmes ont été confiés à des ministères ou des services mineurs et n'ont guère suscité d'enthousiasme de la part des pouvoirs publics ni de l'ensemble de la population. Ils ont eu tendance à être considérés comme des mesures spéciales, voire des mesures d'urgence, de lutte contre le chômage saisonnier.

En fait, ces programmes devraient être considérés comme un élément clef de la stratégie de développement national. Ils devraient viser non l'objet passablement négatif d'atténuer le chômage mais l'objet hautement positif de tirer activement profit de l'existence de vastes réserves de main-d'œuvre sous-employée et de les utiliser, autant que possible en les substituant au capital, pour créer l'infrastructure moderne nécessaire à l'avenir (infrastructure qu'il sera bien plus coûteux de créer ultérieurement), pour construire des villes rurales décentralisées, entretenir et améliorer l'environnement et créer des ressources directement productives comme les ouvrages d'irrigation et les plantations forestières, propres à entraîner la création d'un nombre accru d'emplois dans les secteurs productifs.

Il est nécessaire de prévoir des programmes de formation destinés aux cadres et techniciens nécessaires. Il faut rechercher un dosage approprié de projets de grande envergure et de petits projets d'auto-assistance au niveau de la commune. Il est enfin nécessaire de modifier la conception des projets et les méthodes de sous-traitance.

Si l'on conçoit ces programmes comme faisant partie intégrante du plan national de développement, il devient plus facile de lutter contre les tendances inflationnistes qui découleraient de l'augmentation de la demande de vivres et d'autres biens de con-

sommation. Les pays où la révolution verte a réussi sont désormais mieux en mesure d'accroître leur production alimentaire en fonction de la demande. En outre, ces programmes constituent l'un des meilleurs usages auxquels l'aide alimentaire puisse être destinée. Sur un total de 12,3 millions de personnes ayant bénéficié du Programme alimentaire mondial Nations Unies/FAO (PAM) au 30 juin 1972, il y avait 3,4 millions environ de travailleurs participant à des travaux d'infrastructure sociale et économique et à des projets directement productifs qui recevaient des produits alimentaires à titre de salaire partiel ou à titre d'encouragement de travaux volontaires d'auto-assistance¹²⁵. Environ 270 millions de jours-homme d'emploi ont été fournis avec l'aide du PAM dans le cadre de projets de ce genre en 1972, ce qui correspond (sur la base de 300 jours-homme par an) à 900 000 emplois à plein temps¹²⁶.

Les importations commerciales de produits alimentaires pourraient elles-mêmes représenter un usage judicieux de devises rares si elles étaient destinées à appuyer ces programmes. Il semble que les importations de ce genre aient fortement contribué à permettre à la Chine de suivre une stratégie orientée vers l'emploi¹²⁷.

Il semble en règle générale que les gouvernements des pays en développement soient tout à fait fondés à contracter des dettes publiques à long terme pour rémunérer les travailleurs qui exécutent aujourd'hui des travaux qui apporteront des avantages à long terme à la communauté. Ce pourrait être là une nouvelle orientation dynamique de l'aide internationale financière autant qu'alimentaire.

¹²⁵ Programme alimentaire mondial, *Rapport annuel du Directeur exécutif sur l'exécution du Programme, vingt-troisième session du Comité intergouvernemental*, 25 avril-4 mai 1973, p. 14. Rome. WFP/IGC:23/5.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 64. Voir également E. Costa, Dix ans d'aide multilatérale en faveur du développement, *Revue internationale du travail*, 107(3): 209-221, 1973.

¹²⁷ Uma J. Lele et John W. Mellor, Jobs, poverty and the « green revolution », *International Affairs*, 48(1): 30, 1972.

Conclusions

La présente étude s'est assigné une portée très large. Plutôt que de s'attacher à une analyse approfondie de quelques points précis, elle cherche à indiquer le grand nombre de facteurs dont il faut tenir compte si l'on veut mettre les secteurs agricole et rural en mesure de jouer le rôle de grands créateurs d'emplois qu'on leur impose aujourd'hui et qui devrait être le leur dans un avenir prévisible. Le problème est immense et ses dimensions sont déjà dictées, au moins pour les quinze à vingt pro-

chaines années, par la croissance démographique des dernières années. Il n'est pas possible, à ce stade, d'exprimer en termes quantitatifs ce que pourrait être la contribution de l'agriculture à la création de nouveaux emplois au cours des prochaines années, selon les politiques adoptées tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. A elle seule, l'ampleur prévue de l'accroissement de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement donne fortement à penser qu'il sera difficile

de fournir des emplois productifs pour tous les nouveaux arrivés et, à plus forte raison, de réduire notablement, en rendant les emplois existants plus productifs et plus rémunérateurs, la masse du sous-emploi accumulé. Bien des choses dépendront donc du dynamisme naturel et de la capacité d'absorption des systèmes sociaux ruraux, et de la mesure dans laquelle ces qualités seront appuyées par des actions tendant à améliorer les conditions de vie rurale.

L'expérience montre que de forts accroissements de la production agricole, aussi indispensables soient-ils, ne permettent pas, par eux-mêmes, de créer suffisamment d'emplois s'ils ne s'accompagnent pas de mesures visant à porter au maximum les possibilités d'emploi qui en découlent. Ces mesures couvrent une multitude de domaines — technique, structurel, fiscal, etc. — et il faut absolument les considérer comme un ensemble où une mesure ne peut en contredire une autre, où l'on tient compte des relations entre les différents secteurs, où les conflits éventuels entre l'emploi et d'autres objectifs de développement sont reconnus sans équivoque et, le cas échéant, admis. Il existe toute une gamme de problèmes — et de solutions possibles — de sorte que les éléments des politiques devront bien entendu être dosés en fonction des conditions propres à à chaque pays. D'après l'étude sur l'emploi agricole et rural dans les plans nationaux de développement (qui est présentée en annexe), de nombreux gouvernements sont en train d'adopter plusieurs des mesures examinées ici. Mais l'impression demeure que, d'ordinaire, l'approche est fragmentaire et qu'il est rare de pouvoir discerner une politique concertée qui confirme les beaux discours sur l'emploi, objectif principal du développement.

De l'avis général, on a besoin de données beaucoup plus nombreuses et plus sûres si l'on veut s'attaquer à la question de l'emploi dans la planification du développement avec une véritable chance de succès. La nature du chômage et, en particulier, du sous-emploi si fréquent dans l'agriculture, doit encore être définie avec plus de précision en relation avec les systèmes sociaux dans lesquels ils se produisent. On a notamment besoin de données sur la situation de l'emploi rural, avec toutes ses variations saisonnières et régionales, pour toutes les composantes de la main-d'œuvre. De même on a besoin de renseignements au niveau de l'exploitation sur les systèmes d'exploitation sur les modalités selon lesquelles les facteurs de production sont et peuvent être conjugués dans le cadre de ces systèmes, et sur les incidences du changement technologique. Malheureusement, la main-d'œuvre augmente chaque jour et, pour prendre des décisions politiques ayant un profond retentissement sur la vie des gens, on ne saurait attendre indéfiniment de disposer de meilleurs renseignements.

Il serait souhaitable que chaque pays formule une politique technologique pour son secteur agricole. Cette politique devrait avoir une double orientation de manière à s'adapter étroitement aux conditions économiques et sociales actuelles, eu égard notamment à l'emploi, et, à plus long terme, être tournée vers l'avenir. Il faut étudier soigneusement et sous tous ses aspects la place à donner à la mécanisation dans le cadre d'une technique d'accroissement des rendements. Si, de l'avis général, ce dont les pays en développement ont aujourd'hui besoin c'est d'une mécanisation plus sélective, on sait mal ce qu'elle signifie dans des circonstances particulières. Les quelques suggestions formulées jusqu'ici semblent indûment restrictives ou trop vagues, selon qu'elles ont été formulées par des sociologues ou des ingénieurs; c'est là certainement un domaine où un travail interdisciplinaire s'impose.

La structure de l'agriculture joue un rôle particulier dans les incidences du changement technologique sur l'emploi et sur la distribution des revenus, et elle peut elle-même être fortement affectée par ce changement. Les politiques en matière de technologie et en matière de structure sont ainsi interdépendantes. Les pays ayant des structures agricoles dualistes ou bimodales n'ont en général guère réussi à susciter la création de nombreux emplois dans les secteurs agricole et rural. Nombre de gouvernements doivent procéder à des choix importants de politique dans ce domaine et dans les domaines connexes. Dans de nombreux pays, les réformes agraires qui conduisent à l'expansion du sous-secteur de l'agriculture familiale et au renforcement de sa viabilité économique ou à quelque forme d'agriculture coopérative ou collective restent à faire si l'on veut créer de nouveaux emplois et d'autres sources de revenus. Même sans réforme agraire, il faut trouver les moyens d'orienter une part beaucoup plus importante des activités des services gouvernementaux de vulgarisation, de crédit, etc., vers le sous-secteur des petites exploitations qui, d'ordinaire, emploie une main-d'œuvre plus abondante que le sous-secteur des grandes exploitations.

La politique concernant des questions comme les taux de change et d'intérêt peut paraître fort éloignée du problème de l'emploi agricole. Mais, dans de nombreux pays, elle a encouragé une utilisation accrue de capital et, notamment, de capital importé au lieu de main-d'œuvre, dans l'agriculture comme dans les autres secteurs de l'économie. Ces erreurs peuvent être supprimées dans les projets d'investissement public en recourant aux prix économiques, et cela est en fait indispensable; toutefois, la politique elle-même doit être modifiée si l'on veut amener les grands exploitants à prendre des décisions conformes à l'intérêt national.

Une nouvelle approche intégrée du développement rural est peut-être ce qui manque le plus. La création d'emplois pourrait être le facteur d'intégration nécessaire à des plans novateurs de développement régional dans les zones rurales. Le développement rural intégré serait fondé sur des localités décentralisées jouant le rôle de pôles de croissance, sur le développement complémentaire des sources agricoles et non agricoles d'emplois et sur l'amélioration des services et aménagements ruraux qui, conjugués avec l'élimination de l'orientation trop urbaine de l'enseignement, feraient des régions rurales des lieux où la population aurait envie de vivre au lieu de ne penser qu'à les fuir. Un élément essentiel serait constitué par des programmes de travaux publics de caractère positif qui utiliseraient les abondantes disponibilités actuelles de main-d'œuvre pour créer l'infrastructure nécessaire à l'avenir et pour préserver l'environnement.

Ce tableau peut paraître quelque peu idéalisé. Mais si les gouvernements n'interviennent pas délibérément pour régler les questions politiques en cause et se rapprocher au moins un peu de cet idéal, les énormes possibilités offertes à l'humanité par le progrès technologique pourraient fort bien se dissiper en troubles sociaux et en violence.

A plus longue échéance, la création d'emplois nouveaux pourrait devenir moins urgente si les taux de natalité pouvaient s'ajuster en fonction des taux de mortalité plus bas qu'autorise le progrès de la médecine. Le taux de croissance démographique peut modifier sensiblement le niveau auquel l'effectif agricole atteint son maximum avant de commencer enfin à décliner. Les problèmes de l'emploi donnent à l'argument en faveur du contrôle des naissances un poids plus grand encore que les problèmes alimentaires et nutritionnels, bien qu'ils soient tous étroitement liés. Il est probablement plus facile d'assurer à

un homme un régime alimentaire adéquat que de créer pour lui un travail productif, mais l'emploi ainsi créé donne un sens à sa vie tout en permettant à la société de tirer profit de son travail.

Tous les problèmes posés par l'emploi agricole et rural mentionnés ci-dessus dépendent entièrement des gouvernements des pays en développement et c'est à eux qu'il appartient d'essayer d'y apporter une solution. Mais les politiques de ces pays pourraient être faussées si celles des pays développés et de la communauté internationale ne subissent pas de modifications. Les pays développés demeurent en effet la principale source du progrès technologique et ils ont la responsabilité de veiller à ce que les transferts de technologies opérés par eux n'encouragent plus l'introduction de techniques peu appropriées dans les pays en développement. Malgré les progrès rapides dans la mise au point de techniques adaptées à certaines régions des pays en développement, il reste encore à faire de nombreux travaux de recherche sur les superficies, les cultures et les systèmes d'exploitation qui ont été négligés jusqu'à présent. La recherche technologique permettrait de réduire fortement les problèmes d'emploi si elle réussissait à atténuer le caractère saisonnier si marqué de l'agriculture.

Les possibilités d'emploi agricole et rural dans les pays en développement seraient fortement accrues par des mesures internationales d'ajustement agricole qui auraient pour effet d'augmenter les importations, par les pays industrialisés, de produits agricoles primaires et transformés provenant des pays en développement. La création d'emplois dans les pays en développement, notamment par l'établissement de localités rurales et par la réalisation de programmes novateurs de travaux publics, pourrait apporter à l'assistance financière internationale cette orientation nouvelle qui serait si nécessaire.

L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL DANS LES PLANS NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT

L'expansion de l'emploi est désormais un objectif marquant des plans nationaux de la plupart des pays en développement. On étudie ici 90 plans de développement conçus par 54 pays en développement. On a examiné en outre 24 plans établis par 19 pays (pour la plupart africains), mais il n'en a pas été tenu compte dans la présente analyse parce qu'ils traitent le problème de l'emploi d'une façon vague ou peu systématique ou en considèrent uniquement certains aspects: l'emploi des salariés, ou la planification et la formation de la main-d'œuvre, par exemple. Notre examen n'est pas complet et néglige en particulier certains plans ultra-récents qui à l'heure actuelle ne sont pas encore connus de la FAO, mais il est tout de même assez vaste pour donner une idée générale de la situation.

Sauf exceptions, il a fallu attendre le début de la décennie 1960 pour que beaucoup de plans nationaux traitent les problèmes d'emploi d'une façon suffisamment détaillée, et la fin de la décennie en question pour que cette pratique devienne très générale. Le plan national le plus complètement axé sur l'emploi est sans doute, à l'heure actuelle, le plan quadriennal 1971-75 de Maurice, expressément intitulé « Vers le plein emploi ». Mais plusieurs autres plans nationaux sont presque aussi nettement axés sur l'emploi, par exemple les plans les plus récents de l'Équateur, de la Malaisie, du Pakistan, de Sri Lanka, de Trinité-et-Tobago, de la Turquie et du Venezuela. L'exception la plus notable est constituée par plusieurs pays africains puisque, sur 32 pays d'Afrique examinés ici, 16 n'accordent encore à peu près aucune mention à l'emploi. Les plans les plus récents de la Colombie, de l'Iran, du Kenya et de Sri Lanka ont été établis à la suite de missions interinstitutions organisées par le BIT, qui ont étudié les problèmes d'emploi de façon approfondie.

Beaucoup de plans signalent la pénurie de données fiables sur la population active et la situation de l'emploi et, notamment, sur le sous-emploi agricole. Malgré la difficulté d'obtenir des informations sûres, un grand nombre de plans posent aujourd'hui des objectifs sectoriels d'emploi en fonction de l'accroissement prévu de la population active.

En partie parce que les problèmes d'emploi ne sont bien souvent traités en détail que dans les plans les plus récents, le degré de réalisation des objectifs et des mesures envisagés dans les plans précédents est assez rarement évalué. L'exception la plus digne de remarque est Sri Lanka, dont le plan actuel met en relief le fait que l'on a négligé de prendre les mesures proposées dans les plans antérieurs en vue de l'application de techniques à fort coefficient de main-d'œuvre. Toutefois, un certain nombre de plans ont considérablement réduit les objectifs d'emploi par rapport aux plans précédents, parce qu'on s'est mieux rendu compte de l'envergure réelle et des difficultés du problème. Dans plusieurs plans antérieurs on espérait à la fois fournir de l'emploi aux nouveaux venus sur le marché du travail et réduire le chômage et le sous-emploi accumulés précédemment; dans les plans ultérieurs on s'est aperçu qu'à court terme il n'était même pas possible de donner de l'emploi à toutes les nouvelles recrues. Dans plusieurs cas, il a fallu relever la contribution escomptée du secteur agricole à l'emploi.

Bien que l'on considère volontiers aujourd'hui l'emploi comme un objectif spécifique du développement plutôt que comme un sous-produit de la croissance économique, très peu de plans nationaux reflètent largement cette nouvelle optique. Un certain nombre de plans, tout en continuant à insister sur le rôle d'une croissance économique accélérée, reconnaissent en même temps qu'il est nécessaire de prendre des mesures spéciales pour augmenter plus vite l'emploi afin, en particulier, de pallier des difficultés et des souffrances immédiates,

qui ne peuvent pas attendre. Ces mesures, en général, comportent l'adoption de techniques à fort coefficient de main-d'œuvre et de programmes de travaux publics.

En étudiant les plans nationaux de développement, on n'a pas essayé d'analyser la situation et les problèmes de l'emploi dans les pays intéressés. Autant que possible, on a décrit la situation et les perspectives ainsi que les mesures proposées en reprenant la terminologie des plans eux-mêmes¹. Souvent, ces indications correspondent à des aspirations plutôt qu'à la réalité; néanmoins elles montrent utilement la façon dont les problèmes d'emploi sont envisagés dans les différents pays et les objectifs en fonction desquels on doit évaluer les progrès accomplis au cours de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. L'objet de l'examen est d'indiquer la contribution du secteur agricole et rural à la création d'emplois et certaines des principales mesures envisagées à ce titre.

Afrique

Le plan quadriennal 1970-73 de l'Algérie constitue la première phase d'un plan prospectif à long terme qui vise à éliminer le chômage et le sous-emploi par l'industrialisation. On pense qu'à partir de 1980 le nombre des emplois nouveaux sera égal à l'accroissement de la population active. On améliorera au cours des années soixante-dix les conditions de la vie rurale pour freiner l'exode vers les villes. Dans la période quadriennale, l'amélioration des techniques de culture et l'intensification de la production doivent réduire le sous-emploi agricole. On exécutera des programmes à fort coefficient de main-d'œuvre, en particulier des travaux de reboisement et d'irrigation.

Le plan du Botswana pour 1970-75 reconnaît qu'il existe un fort sous-emploi de la population active rurale. Maintenant qu'on a découvert des gisements minéraux importants, il faudra contenir les salaires du secteur minier comme ceux du secteur public (les deux principaux employeurs) et affecter les ressources ainsi dégagées au développement rural, afin d'éviter de trop grandes disparités entre revenu urbain et rural.

Le plan de la Côte-d'Ivoire pour 1971-75 reconnaît la nécessité de moderniser l'agriculture pour freiner l'exode rural. Dans certaines régions le manque de main-d'œuvre constitue déjà un goulet d'étranglement et il faut promouvoir la mécanisation. L'emploi en agriculture doit, selon le plan, augmenter de 4 pour cent par an, contre 6 pour cent pour l'ensemble de l'économie.

Le deuxième plan quinquennal de l'Éthiopie (1963-67) insistait sur la nécessité d'utiliser plus complètement la main-d'œuvre agricole. On devait y parvenir en intensifiant la production des petites entreprises, en exécutant des travaux publics locaux et régionaux (routes, écoles, hôpitaux, approvisionnement en eau, amélioration des sols, reboisement, etc.), et en développant les grandes entreprises agricoles. Le troisième plan (1968-73) s'occupe plus de la planification et de la formation de la main-d'œuvre que de la création d'emplois. Toutefois, le quatrième plan, en cours de préparation, devrait insister considérablement sur l'expansion des possibilités d'emploi agricole.

Le deuxième plan du Ghana (1959-64) était principalement orienté vers la production et la formation. Le plan septennal 1963/64-1969/70 visait essentiellement à fournir à tous les in-

¹ Les définitions de la population active, du chômage, etc., sont celles qui ont été utilisées (souvent sans être clairement définies) dans les plans.

dividus capables et désireux de travailler une possibilité d'emploi productif. La garantie du plein emploi était irréalisable avant de nombreuses années, mais on comptait beaucoup progresser dans cette direction avant la fin de la période septennale. De nouveaux emplois devaient être créés à la cadence d'environ 3 pour cent par an. Le plan biennal de la mi-année 1968 à la mi-année 1970 a souligné la gravité du chômage et fait valoir que le sous-emploi rural a probablement une plus grande importance que le chômage visible dans les villes. Les politiques de développement devaient être soigneusement étudiées, compte tenu des disponibilités relatives en capital d'une part et en main-d'œuvre d'autre part, en se préoccupant non seulement de l'accélération de la croissance économique mais aussi des incidences de l'emploi sur la répartition du revenu.

Le plan *kényen* de 1964-70 (révisé pour la période 1966-70) a souligné la nécessité d'accroître les possibilités d'emploi, non seulement en augmentant la production mais aussi en appliquant des politiques salariales et fiscales de nature à freiner le remplacement de la main-d'œuvre par le capital équipement. Pendant la période du plan, le développement agricole devait être le principal instrument de la création d'emplois et de l'élévation des revenus. Pour réduire le sous-emploi agricole, on comptait essentiellement sur l'effort d'équipement et d'organisation et sur la création de transports et de moyens de commercialisation adéquats. Toutefois, l'élargissement de l'emploi agricole devait dépendre en fait du mode d'utilisation du capital, et on pensait qu'il fallait favoriser les techniques à fort coefficient de main-d'œuvre et adopter une politique salariale qui tende à accroître l'emploi rural. Pour ne laisser échapper aucune possibilité d'emploi agricole, l'Etat devrait encourager le retour à la terre par quatre sortes de mesures: améliorer la vie rurale en créant des marchés, des moyens de transport, des écoles, des centres sanitaires, des réseaux d'approvisionnement en eau et en énergie, et en subventionnant des programmes d'auto-assistance en matière de logement; veiller à ce que les salaires ruraux ne divergent pas des salaires urbains; décongestionner les zones surpeuplées au profit des zones sous-peuplées; enfin, encourager l'installation d'industries dans les zones rurales. La mise en valeur accélérée des terres inhabitées et inutilisées par des travaux de bonification et d'irrigation devait créer de nouveaux emplois, surtout si l'on promouvait des cultures qui demandent beaucoup de main-d'œuvre. On pouvait créer aussi d'autres emplois en utilisant de façon plus intensive des terres fertiles déjà occupées mais sous-utilisées.

L'idée maîtresse du plan *kényen* actuel, celui de 1970-74, consiste à orienter une plus grande partie des ressources vers les zones rurales. Trente-trois mille familles seront établies sur des terres inutilisées ou mal exploitées et environ 7 700 hectares seront adjugés. La croissance urbaine sera soigneusement contrôlée et l'on groupera les nouvelles entreprises et fabriques dans des centres d'expansion répartis à travers le pays, en décentralisant ainsi le développement des secteurs non agricoles et en améliorant les conditions de la vie rurale d'une manière qui rendra l'agriculture elle-même plus attrayante. Les trois quarts des emplois à créer au cours de la période du plan seront des emplois agricoles.

Le premier plan quinquennal du *Lesotho* (1970/71-1974/75) vise à mettre en valeur toutes les sources de revenu et d'emploi dans le pays. On pense qu'il faut agir systématiquement pour que le pays cesse de fournir des manœuvres sous-payés à l'Afrique du Sud sans parvenir lui-même à créer les bases de son développement économique. On cherche par priorité à augmenter considérablement la productivité agricole, en élevant les rendements et en s'orientant vers des cultures de meilleur rapport.

Le *Malawi* a défini sa politique de développement pour les années 1971-80. Les emplois salariés nouveaux créés au cours

de cette période ne pourront donner de l'occupation qu'à un tiers environ des éléments venant grossir la population masculine active, de sorte que la petite exploitation agricole devra fournir la majeure partie des emplois. On encouragera les membres les plus dynamiques de la population rurale à rester dans l'agriculture.

Au *Maroc*, la pièce maîtresse de la politique d'emploi est le programme de promotion nationale. Ce programme, institué en 1961, vise à mobiliser à des tâches productives les ruraux sous-employés, à faire participer la population à l'établissement et à la mise en œuvre des projets de développement, à ralentir l'exode rural et à mettre en valeur les zones marginales. Pendant la période du plan triennal 1965-67, le programme a fourni 53,9 millions de journées de travail. On estime que les 20 millions de journées de travail fournies en 1967 ont donné de l'occupation à 100 000 personnes pendant 200 jours de l'année, absorbant le quart environ des ruraux en chômage partiel. Au titre du plan quinquennal 1968-72, on s'est proposé de développer le programme de manière à fournir au total environ 123 millions de journées travaillées (en moyenne 24,6 millions par an), dont 73 millions pour les améliorations dans le secteur agricole, 33 millions pour l'infrastructure routière et 17 millions pour l'équipement municipal et communautaire. On comptait également élargir la portée du programme, améliorer sa gestion et insérer ses activités dans un programme de développement intégré.

Outre ces mesures prises au titre de la promotion nationale, le plan quinquennal soulignait la nécessité de méthodes de production à forte intensité de main-d'œuvre et préconisait de ne pas encore remplacer la traction animale par la traction mécanique. L'accroissement prévu des emplois (dont 60 pour cent dans le secteur agricole) n'était censé absorber que les nouveaux venus sur le marché du travail sans pour autant réduire le taux de chômage ou de sous-emploi.

Le plan quadriennal (1971-75) de *Maurice* mentionne que le principal problème social, économique et politique du pays est celui du chômage. Pour assurer le plein emploi d'ici à 1980, il faudra augmenter le nombre des postes de 4,7 pour cent par an. Une stratégie de la croissance économique maximale serait incapable d'engendrer des emplois à une pareille cadence. L'occupation de la main-d'œuvre devra donc être un objectif spécifique du plan. Les créations d'emplois d'ici à 1975 ne pourront absorber plus de 90 pour cent de la population active. Le reste sera employé à plein temps grâce à un programme de travaux publics (« Travail pour tous »). Le principal accroissement de l'activité économique devra se situer dans le secteur des industries, et notamment de celles qui produisent pour l'exportation. Pour accroître la production agricole, on cherchera surtout à exploiter d'une façon plus intensive les terres déjà en culture, notamment par les procédés suivants: irrigation accrue et plus rationnelle des terres sèches, amélioration des sols, rationalisation des méthodes de culture sur les petites exploitations. Etant donné que les gains de production agricole exigeront une forte application de main-d'œuvre, l'expansion de l'emploi dans ce secteur pourrait être presque proportionnelle à l'accroissement prévu de la production (40 pour cent) au cours de la décennie. La productivité du travail n'augmenterait que d'un pour cent par an. Dans ces conditions, la culture fournirait 20 000 nouveaux emplois. L'expansion de l'élevage, de son côté, en donnerait quinze mille.

Le plein emploi des ressources et notamment de la population active est un objectif fondamental du second plan du *Nigeria* (1970-74). On estime qu'en 1967, 8 pour cent de la population active urbaine et 0,5 pour cent de la population active rurale étaient en chômage, mais il faut ajouter que le sous-emploi est important. Environ 70 pour cent des chômeurs étaient des jeunes gens de 15 à 23 ans, et 59 pour cent avaient fréquenté l'école primaire. On s'efforcera de limiter le chômage

de la jeunesse en élargissant les possibilités de formation et d'emploi. On créera un corps national de la jeunesse, en ouvrant pour commencer 4 camps pilotes de 500 jeunes. La répercussion sur l'emploi est un des principaux critères qui régissent la sélection des programmes et des projets entrant dans le plan. On compte créer 3,26 millions de nouveaux emplois entre 1970 et 1974, alors que la population active augmenterait dans le même temps de 2,48 millions d'unités. Ainsi, le chômage tomberait de 7,8 à 4,4 pour cent. L'agriculture fournirait pour sa part 1,09 million d'emplois nouveaux.

Le second plan quinquennal (1966-71) de l'Ouganda visait notamment à développer les emplois du secteur monétaire en créant 85 000 postes salariés (dont 23 000 dans l'agriculture et 4 000 dans les industries de traitements agricoles) et en associant 15 000 personnes à des programmes de culture du thé et de la canne à sucre. Ces dernières années, malgré la progression appréciable du PIB, l'emploi salarié a peu évolué principalement parce que la hausse des salaires minimaux a éliminé beaucoup de travailleurs dont l'utilité était seulement marginale. Dans tous les cas où l'on peut choisir les méthodes de production et où les solutions qui font appel à beaucoup de capital ne paraissent pas plus avantageuses du point de vue coût de revient ou plus commodes du point de vue financement, on préférera les méthodes à fort coefficient de main-d'œuvre.

Le troisième plan quinquennal (1971/72-1975/76) reconnaît que le sous-emploi atteint des proportions alarmantes et qu'étant donné la grandeur des difficultés, l'élimination du chômage partiel involontaire ne peut être qu'un objectif à long terme. Le plan vise à empêcher une détérioration de la situation générale de l'emploi et veut contribuer à l'élimination du chômage existant. On compte principalement sur la croissance rapide de la production pour engendrer des possibilités d'emploi, mais on prendra aussi des mesures particulières pour que cette croissance se traduise effectivement par un élargissement de l'emploi. Les techniques à fort coefficient de main-d'œuvre seront encouragées par une politique des taxes et des revenus appropriée et par des travaux publics — notamment de construction — qui créeront des emplois. On reverra la politique douanière, qui paraît aller contre l'emploi de la main-d'œuvre. L'Etat s'efforcera de trouver des travaux publics — en particulier la construction de voies de desserte — qui demandent beaucoup de main-d'œuvre. Le plan accorde une importance particulière au développement rural. Celui-ci aurait une influence importante sur la situation de l'emploi, non seulement parce qu'il multiplierait les occupations salariées et indépendantes mais aussi parce qu'il comporterait beaucoup de travaux de génie civil qui demanderont une forte main-d'œuvre.

La réduction du sous-emploi agricole est l'un des principaux objectifs du troisième plan quadriennal (1969-73) du Sénégal. On augmentera la productivité en introduisant les engrais et autres techniques améliorées. On compte étendre la durée de l'emploi agricole en développant l'irrigation, la production de fruits et légumes, la pêche, l'élevage et l'agriculture mixte. On se propose aussi de développer l'emploi dans l'artisanat et d'élargir la participation directe de toute la population rurale à la mise en œuvre de certains projets.

Dans le plan quinquennal de la Tanzanie pour 1964-69, on avait posé, en matière d'emploi, certains objectifs à long terme pour 1980. On comptait installer environ 1 million d'hommes sur des terres neuves hautement productives entre 1964 et 1980, en créant environ 200 000 emplois rémunérateurs. On pensait que d'ici à 1980, environ 800 000 ménages (4 millions d'habitants) jouiraient d'emplois salariés, la moitié dans le secteur non agricole, l'autre moitié dans le secteur agricole moderne (rapport revenu monétaire/revenu de subsistance: trois quarts/un quart). Environ 2 millions de ménages (10 millions d'habitants) devaient être employés dans le sec-

teur agricole traditionnel (rapport revenu monétaire/revenu de subsistance: moitié/moitié). De ce fait, l'emploi dans le secteur moderne devait augmenter d'environ 100 pour cent et l'emploi dans le secteur traditionnel de 25 pour cent seulement. En même temps, les revenus devaient augmenter très fortement dans le secteur moderne, et le secteur agricole traditionnel devait faire un grand pas vers l'économie de marché. Outre des revenus plus élevés, les membres du secteur traditionnel devaient obtenir des conditions de vie plus hygiéniques, plus intéressantes et plus productives grâce au développement communautaire, aux campagnes d'alphabétisation et aux programmes sanitaires. A l'heure où est écrit ce rapport, on ne possède pas de détails sur les dispositions relatives à l'emploi du deuxième plan quinquennal (1969-74).

Le plan tunisien (1973-76) estime que la réalisation des objectifs d'investissement et de croissance créerait environ 90 000 emplois hors du secteur agricole. On ne pourrait ainsi occuper que la moitié des nouveaux venus sur le marché du travail, si la main-d'œuvre agricole ne dépasse pas son niveau actuel. L'émigration devrait donc rester un débouché important. Pour réduire le sous-emploi agricole et contenir l'exode rural, on compte améliorer les aménagements sociaux et les infrastructures dans le secteur agricole et encourager les productions végétales (par exemple les légumes) qui offrent un emploi plus permanent, ainsi que les productions animales.

Le premier plan (1966-70) de la Zambie devait, entre autres, diversifier l'économie afin que l'industrie du cuivre ne soit plus la seule grande source d'emploi, créer au moins 100 000 nouveaux emplois salariés (dont 11 000 dans l'agriculture, les forêts et les pêches) et fournir de meilleures possibilités d'occupation productive dans les campagnes. Il a été précisé que cet élargissement de l'emploi ne résulterait pas automatiquement du plan et ne pourrait être obtenu que si l'on employait autant que possible des méthodes à fort coefficient de main-d'œuvre et que si la politique fiscale et tarifaire ne donnait pas la préférence aux méthodes à fort coefficient de capital. Les nouveaux emplois envisagés permettraient de mettre au travail un peu plus de la moitié des jeunes gens issus des écoles au cours de la période du plan. Les autres devraient être encouragés à saisir les occasions offertes par le plan de mise en valeur rurale.

Extrême-Orient

La création d'emplois supplémentaires est considérée comme un besoin pressant dans le premier plan quinquennal du Bangladesh (1973/74-1977/78). On estime que la population active augmente de plus de 3 pour cent par an. En utilisant largement des techniques de production agricole à fort coefficient de main-d'œuvre et en entreprenant des programmes de travaux ruraux, on espère réduire le chômage et le sous-emploi en agriculture en les ramenant de 30 pour cent environ, chiffre actuel, à quelque 15 pour cent à la fin de la période.

Le premier plan quinquennal (1962-66) de la République de Corée prévoyait que le nombre des emplois nouveaux créés pendant cette période dépasserait le nombre des nouvelles recrues sur le marché du travail, réduisant ainsi le chômage. Le deuxième plan (1967-71) a donné beaucoup d'importance à l'accélération des programmes de planning familial. L'absorption des chômeurs et des nouveaux éléments affluant sur le marché du travail au cours de la période posait, selon les auteurs du plan, des problèmes urgents et colossaux. Malgré les accroissements de la productivité humaine, on comptait que l'emploi dans l'agriculture, les pêches et les forêts augmenterait de 2 pour cent par an. On devait intensifier les travaux de bonification, régularisation des cours d'eau et construction routière. Le plan actuel

(1972-76) prévoit que, principalement grâce au développement des exportations, le nombre des titulaires d'emploi passera de 9,9 millions en 1970 à 11,3 millions en 1976 et que la proportion des chômeurs complets sera ramenée de 4,6 pour cent à 4 pour cent. On intensifiera les programmes de formation d'ouvriers et de cadres techniques pour diminuer le sous-emploi (estimé 3 pour cent en 1970).

L'emploi était déjà un objectif essentiel du premier plan quinquennal *indien* (1951-56). On y insistait beaucoup sur la réduction du chômage et surtout du sous-emploi rural, réduction que l'on comptait obtenir en développant rapidement l'irrigation, en intensifiant la production agricole, en ressuscitant l'artisanat et les petites industries et en adoptant des méthodes de production à fort coefficient de main-d'œuvre dans tous les cas techniquement admissibles. Le deuxième et le troisième plan contenaient des estimations statistiques globales de la situation actuelle et future de l'emploi. Le troisième plan (1961-65) estimait que le chômage avait déjà atteint 9 millions et que le plan ne pourrait créer que 14 millions d'emplois alors que la population active allait augmenter de 17 millions. Constatant que bien loin de pouvoir réduire le sous-emploi et le chômage actuels on ne parviendrait même pas à occuper tous les nouveaux venus sur le marché du travail, on a donné dans le troisième plan une priorité plus haute à l'objectif emploi et l'on se proposait de combler une partie du déficit moyennant un programme massif de travaux publics dans les campagnes. On prévoyait seulement 3,5 millions d'emplois nouveaux dans le secteur agricole, dont 1,5 million au titre de travaux d'irrigation, 1,2 million pour la défense des sols et la restauration des terres, 300 000 pour la régularisation des cours d'eau et le drainage et environ 500 par l'installation de travailleurs sans terre. Le plan soulignait la nécessité d'étudier et de régler les problèmes d'emploi au niveau local.

Le quatrième plan quinquennal (1969-74) ne donne pas d'estimations globales de l'emploi parce que les informations fiables sont rares, que les données varient selon les sources et qu'il faudra entreprendre de nouvelles études pour obtenir les renseignements nécessaires. On envisage des programmes à fort coefficient de main-d'œuvre dans les domaines de la construction routière, de l'électrification rurale, des petits travaux d'irrigation, de la défense des sols, de l'artisanat et de la petite industrie. De grands projets à fort coefficient de capital ne seront entrepris que dans les cas où, pour des raisons techniques et à cause des économies d'échelle, il est impossible d'adopter les techniques à fort coefficient de main-d'œuvre. Les ministères de l'Etat fédéral et les gouvernements des différents Etats de la fédération sont invités à axer leurs programmes sur l'emploi, à rechercher la promotion des industries moyennes et petites et à adopter des techniques à fort coefficient de main-d'œuvre. On s'efforcera de résoudre les problèmes des exploitants submarginaux et des ouvriers agricoles (y compris les travailleurs sans terre) en poursuivant la réforme foncière et en créant des emplois supplémentaires. Bien que le planning familial joue un rôle important dans tous les plans de développement de l'Inde, il n'a pas été relié spécifiquement au problème de l'emploi.

Le premier plan quinquennal de l'Indonésie (1969/70-1973/74) donne la priorité à la création d'emplois, bien que cette priorité contraigne à réviser certains objectifs. Le planning familial est considéré comme une mesure à long terme essentielle pour réduire le taux d'accroissement de la population active. Les mesures à plus court terme qui visent à augmenter les possibilités d'emploi comprennent l'utilisation intensive de la terre et de la main-d'œuvre en agriculture, la priorité aux méthodes à fort coefficient de main-d'œuvre, la restauration des terres à Java et le défrichement de nouveaux espaces dans d'autres îles, l'expansion de la pêche, de la foresterie, de la petite industrie et de l'artisanat, et des travaux de construction à fort

coefficient de main-d'œuvre. On améliorera les transports et les communications pour accélérer les courants de main-d'œuvre de Java, où le sous-emploi est sérieux dans les zones rurales, vers d'autres régions qui manquent de bras.

Le plan indicatif de développement économique et social du Laos pour 1969-74 reconnaît la gravité croissante des problèmes que pose le chômage, y compris le sous-emploi aigu de la main-d'œuvre agricole au cours des deux ou trois mois de soudure en saison sèche. Néanmoins, on n'a pas défini de politique générale de l'emploi, en partie faute de données adéquates. Le plan prévoit que les études nécessaires seront entreprises pour le second plan quinquennal.

Le premier plan de la Malaisie (1966-70) visait à donner du travail productif aux nouvelles recrues du marché du travail et à abaisser le chômage. Il fallait créer environ 2,4 millions d'emplois avant 1985 pour réaliser le plein emploi à cette date. On a lancé une campagne de planning familial. Le plan mettait en relief le rôle de l'agriculture dans la création d'emplois et visait, en particulier par un effort massif de défrichement, à assurer de bonnes possibilités d'emploi à 70 pour cent des jeunes ruraux en âge de prendre du travail. Toutefois, si dans la plupart des secteurs la création d'emplois a égalé ou dépassé les objectifs du plan, la contribution de l'agriculture est restée inférieure aux prévisions et, en Malaisie occidentale, on estime que le chômage est passé de 6,4 pour cent en 1965 à 8 pour cent en 1970. L'emploi a baissé fortement sur les plantations d'hévéa parce qu'on a réduit les superficies et qu'en s'efforçant de diminuer les prix de revient on a ramené de 21,7 à 18,1 le nombre des travailleurs employés sur chaque unité de 100 acres (40 hectares). En outre, les travaux de mise en valeur des terres ont été également inférieurs aux prévisions. Le sous-emploi est demeuré sérieux, en particulier dans certaines activités rurales comme la pêche et la riziculture à une récolte annuelle et dans le secteur des services; mais il est probable qu'il s'est produit une certaine amélioration à la suite du premier plan, qui a encouragé la pratique de la double récolte, les travaux de mise en valeur et divers investissements agricoles.

La stratégie de l'emploi adoptée dans le deuxième plan de la Malaisie (1971-75) comporte d'abord la promotion d'une croissance économique accélérée. La mise en valeur des terres reçoit une fois de plus une haute priorité et on considère que la création d'emplois sur les nouvelles superficies défrichées constitue un bon moyen de diversifier les occupations rurales et de les rendre plus intéressantes et plus rémunératrices. Le transfert des travailleurs de la Malaisie occidentale vers Sabah, où l'on manque de main-d'œuvre, en particulier dans l'industrie du caoutchouc et du bois, constitue un élément important de la stratégie de l'emploi. L'agriculture ne devrait fournir que 125 000 emplois nouveaux, soit un quart de ceux qui doivent être créés au cours de la période du plan, bien que l'on compte augmenter la production agricole de 8 pour cent par an. L'accroissement de la production sera surtout imputable aux cultures permanentes de produits destinés à l'exportation, secteur dans lequel on doit réaliser une expansion sans engager beaucoup de main-d'œuvre supplémentaire. On pense que le nombre des travailleurs employés dans ce secteur augmentera d'environ 1 pour cent par an, en raison surtout d'un accroissement des superficies. La colonisation agraire et les autres mesures de mise en valeur des terres fourniront sans doute environ 70 pour cent des nouveaux emplois en agriculture. Les réalisations prévues dans des domaines comme la pêche, la reconstitution des plantations d'hévéa et la riziculture contribueront probablement à réduire le sous-emploi plutôt qu'à fournir des emplois nouveaux.

Le plan triennal du Népal pour 1962-65 signalait que la grande majorité de la population travaillait dans le secteur agricole, où le plein emploi n'était assuré que pendant un petit nombre de mois de la campagne, et il préconisait la réa-

lisation de projets à fort coefficient de main-d'œuvre dans tous les cas possibles.

Le troisième plan (1965-70) soulignait la nécessité de développer les possibilités d'emploi hors du secteur agricole et de prendre des mesures positives dans le domaine de la planification familiale. Le quatrième plan (1970-75) pose en principe que la création d'emplois doit être l'un des principaux objectifs de la planification économique mais il ne propose aucune stratégie particulière.

Le premier plan quinquennal du *Pakistan* (1955-60) inscrivait l'expansion de l'emploi parmi ses objectifs et contenait certaines estimations du sous-emploi. Le programme agricole du second plan (1960-65) visait à accroître les possibilités d'emploi et à réduire le sous-emploi. La mécanisation n'était pas recommandée pour les travaux généraux de culture et le matériel motorisé (tracteurs, bulldozers, etc.) devait être utilisé principalement pour la mise en valeur accélérée des zones conquises par irrigation, pour la restauration des terres, pour la lutte contre l'érosion et les inondations. Le plan reconnaissait qu'il était nécessaire de mettre en œuvre une politique démographique bien étudiée. Le troisième plan (1965-70) estimait que, si le chômage et le sous-emploi avaient augmenté, passant de 5,6 millions d'années-homme en 1950 à 7,5 millions en 1960, cette tendance s'était renversée au cours du deuxième plan parce qu'on avait créé assez d'emplois pour absorber l'accroissement de la population active. Le programme de travaux avait apporté une importante contribution en ce sens.

Le troisième plan reconnaissait cependant que le chômage était le plus grave problème du *Pakistan*. Il visait à fournir au moins 5,5 millions d'emplois nouveaux, pour absorber en totalité l'accroissement de la population active au cours de la période du plan et pour réduire de plus d'un sixième le nombre des chômeurs. Trente-cinq pour cent seulement de l'accroissement de la production agricole devaient être obtenus par des apports supplémentaires de main-d'œuvre, le reste étant assuré par l'amélioration de la productivité humaine. L'adjonction d'un million d'hectares nouveaux aux superficies cultivées dans le *Pakistan* oriental (aujourd'hui *Bangladesh*) devait augmenter les besoins en main-d'œuvre de 0,44 million d'années-homme. L'accroissement des effectifs animaux (15 pour cent) devait donner 0,27 million d'années-homme de travail. Pour les grands travaux de construction et de terrassement, on pouvait utiliser des techniques à fort coefficient de main-d'œuvre sans perte générale de rendement.

Le quatrième plan (1970-75) vise à fournir 7,5 millions d'emplois nouveaux, alors que 6,5 millions de personnes viendraient s'ajouter à la population active, ce qui doit diminuer le chômage d'un million. Loin d'être considéré comme un objectif secondaire de la croissance économique, l'emploi reçoit la même importance que la production. On favorise les secteurs créateurs d'emplois et les techniques à fort coefficient de main-d'œuvre. L'élargissement de l'emploi doit profiter pour une bonne part à l'agriculture, étant donné qu'il faut plus de main-d'œuvre pour cultiver les variétés à haut rendement. Il est prévu que la population active agricole continuera à augmenter jusqu'à la fin de la prospective envisagée par le plan (1985) et que le sous-emploi agricole augmentera sans doute dans le même temps. La mécanisation sera subordonnée à l'emploi et on n'introduira les machines que si elles complètent la main-d'œuvre et si elles sont nécessaires pour des opérations particulières aux époques de l'année où la main-d'œuvre est le plus demandée. On doit accélérer les dépenses consacrées au programme de développement rural et de travaux urbains.

Le programme quadriennal des *Philippines* (1967-70) reconnaissait que la croissance démographique rapide et le chômage déjà important et tendant à s'accroître posaient des problèmes fondamentaux à l'économie nationale. On espérait créer assez d'emplois pour absorber les nouveaux éléments de la popula-

tion active et réduire de 13 pour cent en 1967 à 7,2 pour cent en 1970 la proportion des chômeurs (y compris les chômeurs partiels calculés en équivalent de chômeurs totaux).

Un programme de travaux publics devait être lancé. Le plan quadriennal de 1971-74 ne prévoit pas que l'on pourra ramener le chômage à moins de 5 pour cent d'ici à 1974. La création d'emplois n'est pas considérée comme un sous-produit de la croissance générale mais comme un objectif à part qui revêt en lui-même une grande importance.

Dans le deuxième plan quinquennal de la *République khmère* (1968-72), il est prévu que les secteurs secondaire et tertiaire ne pourront absorber que 22 pour cent de l'accroissement de la population active. On cherchera donc à créer des emplois en colonisant des terres nouvelles.

Le plan décennal de *Sri Lanka* pour 1959-68 exposait une stratégie du développement en se référant pour une bonne part aux objectifs d'emploi, tout en reconnaissant que les considérations relatives à l'emploi n'étaient pas seules déterminantes. L'accent était mis surtout sur l'industrialisation, mais celle-ci ne pouvait à elle seule absorber une grande partie de l'accroissement de la population active et il fallait donc mettre à profit toutes les possibilités d'expansion de l'emploi agricole. Le secteur du thé devait apporter la contribution la plus importante, 677 500 personnes en 1968 contre 539 000 en 1957, principalement à cause de l'application accrue des engrais. Dans les plantations d'hévéa, l'emploi ne devait pas augmenter sensiblement (de 194 000 à environ 200 000 personnes), parce qu'il devait être possible d'augmenter les rendements avec moins de main-d'œuvre que dans les plantations de thé. La culture du cocotier demande également moins de main-d'œuvre que celle du thé et l'emploi dans les plantations devait passer seulement de 82 000 à 95 600; le rajeunissement des petites exploitations de thé et d'hévéa devait plutôt réduire le sous-emploi que créer des emplois supplémentaires.

En 1971, date où a été présenté le plan quinquennal de *Sri Lanka* pour 1972-76, le chômage avait atteint des proportions critiques. Le nombre des chômeurs atteignait 550 000 (dont plus de 25 pour cent possédant une certaine instruction), soit plus de 12 pour cent d'une population active estimée à 4,5 millions. L'économie avait fourni seulement une centaine de milliers de nouveaux emplois chaque année, alors que 120 000 personnes venaient s'ajouter à la population active. C'était l'effet des politiques d'investissement qui jusque-là avaient presque entièrement négligé la création d'emplois. On n'avait pas cherché à appliquer des techniques à fort coefficient de main-d'œuvre dans l'industrie, privée ou publique, où un petit nombre de grands projets mettant en œuvre de gros capitaux avaient étouffé les petites unités de production; et l'on avait eu recours à des solutions analogues même pour les travaux de construction et les ouvrages d'irrigation. L'agriculture doit fournir la plus grosse contribution sectorielle (300 000) aux 810 000 emplois à créer au cours de la période du plan. Comme il restera une marge de 290 000 chômeurs, on organisera des programmes spéciaux de travaux publics dans les secteurs urbains et dans le secteur agricole traditionnel et moderne. Le développement des cultures à fort coefficient de main-d'œuvre telles que celles des piments et des oignons sur les terres non irriguées, l'installation de cultures intercalaires et la colonisation agraire des terres du plateau central créeront des emplois supplémentaires dans ces zones. Les cultures principales, thé, hévéa, riz, n'apporteront pas une grosse contribution à l'emploi, mais les travaux de mise en valeur et le rajeunissement accéléré des plantations de thé, hévéa et cocotier fourniront de nouvelles occupations. On créera aussi de nouveaux emplois en développant l'élevage, les pêches et les forêts.

Contrairement au premier plan, le deuxième plan *thaïlandais* de développement économique et social (1967-71) inscrivait la

promotion de la main-d'œuvre parmi ses objectifs principaux. On comptait créer un nombre d'emplois équivalant au moins à l'accroissement de la population active, promouvoir l'emploi rural pour remédier au chômage partiel et améliorer la qualité de la main-d'œuvre exigée par les programmes de développement actuels et futurs. Le plan devait fournir des emplois supplémentaires à environ 2,2 millions de personnes, chiffre à peu près égal à l'accroissement prévu de la population active. La productivité agricole devait augmenter de 2,5 pour cent par an. Les trois quarts des travailleurs agricoles étant occupés à la culture du riz, qui a un caractère fortement saisonnier, le plan de développement de la main-d'œuvre rurale prévoyait des travaux d'irrigation pour permettre la culture en saison sèche. Il prévoyait aussi la création d'emplois supplémentaires par la promotion des industries rurales, de l'artisanat et d'autres activités rémunératrices. On devait aussi promouvoir l'emploi dans les travaux de construction rurale.

Le troisième plan thaïlandais (1972-76) signale que l'emploi ne s'est pas développé suffisamment au cours du second plan et que le chômage a augmenté dans les villes et à la campagne. On emploiera des techniques à plus fort coefficient de main-d'œuvre pour la construction des barrages d'irrigation, des digues, des canaux et des réservoirs d'eau, ainsi que pour les travaux de mise en valeur des terres et d'entretien routier. En agriculture, on encouragera le travail manuel plutôt que le travail mécanisé dans les zones irriguées et dans les zones pluviales. Les petites et moyennes agro-industries et les industries rurales seront encouragées dans les campagnes, où elles devront utiliser le plus possible de main-d'œuvre. On créera des bureaux de l'emploi. Sur les 2,5 millions d'emplois nouveaux à créer d'ici 1976, environ 1,5 million intéresseront l'agriculture.

Le deuxième plan quinquennal de la *République du Viet-Nam* (1962-66) soulignait l'importance des problèmes de l'emploi. La plupart des créations d'emploi devaient avoir lieu dans le secteur agricole. Il ne fallait pas chercher à élever la productivité en évinçant la main-d'œuvre. On devait développer les informations sur le marché du travail et lier plus étroitement la formation technique et professionnelle à la demande de main-d'œuvre. Le plan quadriennal actuel (1972-75) reconnaît que, si les besoins de la Défense nationale ont décongestionné le marché de l'emploi, les problèmes à long terme restent importants. On cherchera à augmenter la mobilité de la main-d'œuvre pour alléger la pression démographique dans certaines zones, remettre en culture les terres abandonnées et coloniser des terres fertiles qui restent en friche. On encouragera les industries à fort coefficient de main-d'œuvre, surtout celles qui desservent l'agriculture et favorisent le développement régional; mais en appliquant les techniques à base de main-d'œuvre on veillera à ne pas réduire le rendement. On prévoit que la population active passera de 7,5 millions en 1971 à 9,7 millions en 1975, la demande de main-d'œuvre de 7,2 à 9 millions. Quant à la part de l'agriculture dans la population active, elle passera de 67 à 69 pour cent au cours de cette période.

Amérique latine

L'*Argentine* est un des rares pays en développement où la population active agricole fléchit, en nombre absolu, depuis de nombreuses années. Néanmoins, le plan national de développement et de sécurité pour 1971-75 considère que le chômage et le sous-emploi des ressources humaines disponibles constituent un des problèmes les plus graves de l'économie. Le plan vise à réaliser le plein emploi (1,9 pour cent de chômage en 1975 contre 5,6 pour cent en 1970) en créant 200 000 emplois nouveaux par an. Les augmentations se situeront dans l'industrie et les services; la main-d'œuvre de

l'agriculture et des mines devrait diminuer de 2 pour cent encore au cours de la période.

Le plan de la *Barbade* pour 1969-72 estimait que le chômage était tombé de 16 pour cent en 1955 à 13 pour cent en 1966. Bien que le chômage restât sérieux, le nombre des emplois faiblement productifs — services domestiques, couture à domicile, menu commerce, etc. — avait beaucoup diminué tandis que les emplois à forte productivité augmentaient de façon correspondante. L'agriculture qui avait déjà un fort coefficient de main-d'œuvre ne pouvait jouer un rôle majeur dans la création d'emplois nouveaux. On pensait que l'emploi dans la production sucrière, principale activité agricole, baisserait de près de 20 pour cent pendant la période du plan, le reste du secteur agricole marquant une augmentation seulement marginale. Toutefois, le plan notait que l'agriculture jouait un rôle crucial en maintenant la stabilité de l'emploi rural, de sorte que les autres secteurs avaient seulement à absorber le courant normal d'émigration rurale et non pas, en plus, une main-d'œuvre privée de travail. A l'époque où est rédigé le présent document, on ne connaît pas en détail les dispositions du plan courant 1972-76 relatives à l'emploi.

Le plan *bolivien* pour 1961-72 visait à fournir des emplois productifs à 500 000 personnes supplémentaires. Les superficies cultivées devaient augmenter de 411 000 hectares entre 1958 et 1971. Sur ce total, 272 000 hectares devaient se situer dans les plaines basses sous-peuplées (Llanos) où devait alors avoir lieu également la principale expansion de l'élevage. Les 165 000 emplois nouveaux ainsi créés dans les Llanos permettraient d'installer près de 90 000 familles (environ 50 000 personnes provenant de l'Altiplano densément peuplé et 404 000 de la région des Valles).

La création d'emplois productifs pour les nouveaux venus sur le marché du travail était un des principaux objectifs du programme *brésilien* d'action économique nationale pour 1964-66. Le secteur industriel n'était pas parvenu à créer assez rapidement des occupations étant donné que les industries à fort coefficient de main-d'œuvre s'étaient développées plus lentement que les industries fortement capitalisées qui avaient continué à faire des économies de main-d'œuvre, en grande partie sous l'influence des politiques fiscales et du régime de sécurité sociale. On comptait promouvoir les industries à fort coefficient de main-d'œuvre telles que le secteur de la construction, développer les activités agricoles grâce à la réforme agraire, encourager l'exportation, notamment celle des produits où il entre une grosse part de main-d'œuvre et introduire une politique salariale plus réaliste.

Le premier plan national de développement (1972-74) estime que le nombre annuel des nouvelles recrues sur le marché du travail passera de 850 000 en 1970 à 920 000 en 1974. Avec un PIB croissant de 8 à 10 pour cent par an, l'augmentation annuelle de l'emploi devrait être de 3,1 pour cent, alors que celle de la population active serait de 2,9 pour cent. Pour l'emploi agricole, l'objectif est une augmentation annuelle de 1,2 pour cent. On espère réduire l'exode rural vers les villes mais on encourage les migrations d'une région rurale à l'autre, en particulier un déplacement des ruraux du nord-est densément peuplé vers les terres nouvelles de la région amazonienne, où l'on compte installer 70 000 familles d'ici à 1974. D'autres mesures destinées à augmenter l'emploi rural comprennent la promotion d'industries de traitement des produits agricoles dans le nord-est et une redistribution des terres dans la même région. Dans le centre-sud, la productivité de la terre et de la main-d'œuvre, selon les prévisions, doit augmenter considérablement, de sorte que le nombre des emplois agricoles nouveaux sera modeste, mais les zones rurales devraient devenir plus intéressantes pour l'industrie.

Le plan de développement agricole du *Chili* pour 1965-80 donne une haute priorité à l'expansion et à la régularisation de l'emploi. On comptait réduire le sous-emploi, étant donné

que la population active agricole devait s'accroître de 6 pour cent seulement entre 1965 et 1971, la productivité humaine augmentant de près d'un tiers. Pour développer l'emploi, on pensait agrandir la superficie cultivée, encourager les cultures à fort coefficient de main-d'œuvre, intensifier la production animale, compléter les irrigations et répandre l'emploi des engrais et pesticides. Dans le domaine de la mécanisation, le plan a proposé une meilleure utilisation des machines existantes. On estimait que l'emploi agricole augmenterait d'environ 14 pour cent entre 1965 et 1971, les deux tiers de l'expansion se situant dans le secteur animal. L'expansion de l'élevage et le développement des cultures intensives devaient aider à amortir les fluctuations saisonnières de l'emploi. Grâce à ces mesures et à l'élimination des obstacles structurels, la population employée en agriculture devait passer de 730 000 en 1965 à 770 000 en 1971; le rapport entre les journées travaillées et les journées de main-d'œuvre disponible, de 81 à 86 pour cent; la proportion des travailleurs employés toute l'année, de 68 à 75 pour cent, et la proportion des travailleurs employés au moins six mois, de 81 à 86 pour cent.

Le plan général de développement social et économique de la Colombie, publié en 1962, contenait un examen détaillé des problèmes d'emploi et certaines projections jusqu'à 1971. On estimait que la moitié environ des exploitations agricoles du pays avaient moins de 5 hectares, mais que la plupart ne parvenaient pas à assurer le plein emploi au cultivateur et à sa famille si la production n'était pas très intensive ou orientée vers les cultures à haut coefficient de main-d'œuvre. Or, la production était rarement intensive et les cultures à haut coefficient de main-d'œuvre (canne à sucre, légumes, pommes de terre, manioc) donnaient généralement de faibles recettes monétaires à l'hectare. Au cours des dix années à venir, la population active agricole devait augmenter de 1,6 pour cent et par an et la productivité de la main-d'œuvre agricole de 3 pour cent. Néanmoins, sans transformation rurale importante, il était impossible d'espérer que l'agriculture absorbe plus de 24 000 travailleurs supplémentaires par an.

Le plan de développement économique et social pour 1970-73 a été établi à la suite du rapport d'une mission interinstitutions organisée par le BIT qui était venue étudier les problèmes d'emploi en Colombie en 1970. On estimait que le chômage était passé de 4,9 pour cent en 1964 à 9,5 pour cent en 1967 et en 1968 et qu'il atteignait 8,4 pour cent en 1970. Le conseil national de la politique économique et sociale a déclaré en août 1970 que la croissance du chômage était le problème national le plus grave et que le plein emploi, destiné particulièrement à relever le niveau de vie des travailleurs, serait le principal objectif des plans et programmes de développement.

Le plan vise à accroître l'emploi de 4,4 pour cent par an (2,4 pour cent en agriculture) entre 1970 et 1973 et à ramener le chômage de 8,4 pour cent à 6,4 pour cent. Pour atteindre ces résultats, il ne suffisait pas d'augmenter, comme prévu, le PIB de 7,5 pour cent par an, mais il fallait prendre également des mesures complémentaires. On considère que la réforme agraire est le meilleur moyen de redistribuer la propriété et les revenus dans le secteur rural, et d'élargir ainsi l'emploi. Le développement de petites industries de traitement des produits agricoles augmenterait également l'emploi et les revenus ruraux mais un effort de crédit et de vulgarisation est nécessaire à cette fin. On modérera l'émigration excessive vers les cités en développant les villes de dimension moyenne et les centres locaux. Des programmes de développement communautaire seront également institués, afin de préparer à des emplois productifs les personnes restées en dehors des circuits de production et de la sphère d'action des services de santé et d'éducation.

Le plan intégral de transformation et de développement de l'Equateur pour 1973-77 accorde une importance majeure aux problèmes de l'emploi. Il souligne la nécessité de con-

trôler strictement l'introduction et l'emploi des techniques de production, qui devront être en harmonie avec les priorités générales et sectorielles affectant l'emploi et le pouvoir concurrentiel sur les marchés extérieurs. Il faut analyser soigneusement les changements technologiques dans les secteurs comme l'agriculture, l'artisanat et les services où le taux d'emploi est actuellement élevé. Le rôle fondamental de la réforme agraire, du point de vue de l'emploi, est de permettre l'incorporation accélérée, à des niveaux de productivité acceptables, des masses échappant aujourd'hui à l'orbite du développement, de manière à éviter que le chômage structurel ne se déplace de la campagne vers les villes. Dans le secteur industriel, on cherchera à réserver pour le moment le marché intérieur à la petite industrie et on établira de nouveaux pôles de développement régional. La construction et les services joueront un rôle important dans l'absorption de la main-d'œuvre et la forte proportion des investissements publics consacrée à la construction facilitera l'adoption immédiate de techniques à fort coefficient de main-d'œuvre. Rien que pour absorber les nouveaux venus sur le marché du travail, il faudra créer 400 000 emplois nouveaux au cours de la période quinquennale, mais on compte aussi fournir du travail à 143 000 personnes supplémentaires afin que la proportion de la population active employée de façon seulement marginale diminue de 52 à 36 pour cent. De cette manière, on compte augmenter les possibilités d'emploi de 4,1 pour cent par an, tout en augmentant de 9,9 pour cent par an le PIB calculé à prix de marché. La productivité humaine en agriculture s'accroîtrait de 3,3 pour cent par an, contre 4,2 pour cent pour l'ensemble de l'économie (à l'exclusion du secteur pétrolier).

Le plan de développement de Guatemala pour 1971-75 vise à engendrer assez d'emplois productifs pour absorber les 45 000 personnes qui viendraient grossir chaque année le marché du travail. Etant donné que les secteurs non agricoles sont incapables de fournir assez rapidement des emplois, il faudra en créer davantage, au moins à court terme, dans l'agriculture. Un des critères des projets agricoles sera leur incidence directe ou indirecte sur l'emploi. Des programmes de développement de l'artisanat et de la petite industrie, encouragés par le crédit public et la politique fiscale, permettront d'utiliser plus intensivement la main-d'œuvre. On intensifiera la production agricole en encourageant l'utilisation d'inputs améliorés, sans mettre l'accent sur la mécanisation. Le plan souligne la nécessité d'élaborer une politique démographique appropriée, avec un planning familial.

Le programme de développement de la Guyane pour 1966-72 notait que le chômage — 20,9 pour cent en 1964 — était le plus grand fléau social du pays. Le plan avait pour objectif un taux de croissance qui réduirait régulièrement et notablement le chômage, en le ramenant d'abord à un niveau de 10 pour cent au maximum. La mécanisation a été l'un des principaux facteurs qui ont contribué à détériorer la situation de l'emploi, en particulier dans les mines de bauxite, l'industrie sucrière, la riziculture et les industries de construction. La mécanisation excessive de la riziculture a réduit considérablement le temps de travail annuel du paysan sans parvenir à abaisser les coûts de production comme il le fallait. L'emploi dans l'industrie sucrière est tombé de 27 000 en 1954 à 17 800 en 1963. Pour les plantations de canne, le nombre des ouvriers employés sur cent acres (40 hectares) est tombé de 30 en 1950 à 17 en 1960, et dans les fabriques le nombre des ouvriers nécessaires pour produire une tonne de sucre est passé de 34 à 13. Il est vrai que ces compressions sont aussi le résultat d'un effort pour stabiliser le nombre des travailleurs et réduire les fluctuations saisonnières. La construction de routes d'accès et d'ouvrages destinés à régulariser les cours d'eau augmenterait les superficies cultivables et accroîtrait l'emploi. On devait créer un corps national de la jeunesse et lui confier l'exécution de travaux publics. A l'heure où sont

écrites ces lignes, on ne connaît pas en détail les provisions du plan courant 1972-76 relatives à l'emploi.

Le plan quinquennal *jamaïquain* pour 1963-68 (plan de l'indépendance) déclarait que le chômage, dû en partie à l'expansion démographique rapide, était manifestement le principal problème socio-économique du pays. Paradoxalement, l'offre de main-d'œuvre était très inférieure à la demande dans beaucoup de zones agricoles, probablement parce que les intéressés étaient découragés par les faibles salaires, la précarité de l'emploi et les conditions de travail. L'émigration a été très fortement réduite à la suite des limitations instituées par le Royaume-Uni en 1972. On comptait entreprendre des projets à fort coefficient de main-d'œuvre (construction, défense des sols) dans les zones de chômage aigu. On s'efforcerait tout particulièrement de créer des conditions de vie satisfaisantes et d'accroître les possibilités d'emploi dans des zones autres que les principaux centres urbains.

La lutte contre le chômage était l'un des principaux objectifs du second plan biennal du *Paraguay* (1967-68). Le chômage était estimé à environ 5 pour cent en 1962. Pour augmenter l'emploi rural, on comptait notamment appliquer la réforme agraire et pratiquer la colonisation, consolider les établissements existants, accroître rapidement la productivité et alléger le chômage saisonnier en exécutant des travaux publics d'infrastructure et d'amélioration rurale. Le plan de 1971-75 indique que le chômage déclaré, sans avoir pris des formes très graves, est en augmentation et s'aggraverait si l'on ne prend pas les mesures voulues. Le chômage larvé est probablement très répandu. On compte agir surtout dans le domaine de la planification et de la formation de la main-d'œuvre.

Le plan de développement économique et social du *Pérou* pour 1967-70 constatait que le chômage déclaré était de 3,7 pour cent seulement en 1961 et que les problèmes d'emploi étaient liés surtout au chômage larvé, au sous-emploi et à la faible productivité. L'expansion et la répartition convenable de l'emploi était le troisième objectif principal du plan, qui ne proposait cependant ni stratégie ni mesures spécifiques. Le plan agricole à moyen terme de 1971-75 estime que l'ouvrier rural n'est occupé en moyenne que 150 jours par an à des activités agricoles ou non agricoles. Le plan vise à réduire le sous-emploi rural grâce à l'utilisation plus intensive des ressources naturelles. On pense que les coopératives agricoles et les fermes para-étatiques devraient pouvoir absorber l'excédent de main-d'œuvre dans des activités qui pourraient ne pas être rentables pour des entreprises privées. On doit promouvoir des pratiques culturelles qui permettent à la fois d'occuper beaucoup de main-d'œuvre à l'hectare et d'augmenter la production. Les services de vulgarisation et de crédit devront stimuler les techniques qui augmentent la productivité sans mécanisation excessive et encourager l'amélioration des infrastructures agricoles par des méthodes à fort coefficient de main-d'œuvre. Il faut développer l'agriculture, l'artisanat et les agro-industries pour fournir de l'emploi dans la saison où les cultures traditionnelles et l'élevage sont au ralenti et, pour la même raison, exécuter des travaux de construction et autres travaux publics dans les zones rurales.

Le premier plan national de développement de la *République Dominicaine* (1970-74) inscrit parmi ses principaux objectifs une augmentation de l'emploi de 22 pour cent. Le chômage était estimé à environ 15 pour cent en 1966, mais il est probable qu'il a quelque peu reculé entre cette date et 1970. L'emploi total avait augmenté de 3,5 pour cent par an entre 1962 et 1969, mais l'emploi agricole n'avait progressé que de 2,9 pour cent par an et il était même resté stationnaire en 1967 et en 1968. On compte accroître l'emploi total de 4 pour cent par an entre 1969 et 1974 et l'emploi agricole de 3,8 pour cent par an. L'arme la plus puissante contre le chômage sera l'installation de 30 000 exploitants au titre de la réforme

agraire. Les superficies agricoles augmenteront de 346 000 hectares, dont les trois quarts seront irrigués.

Un des principaux objectifs du second plan quinquennal de *Trinité-et-Tobago* (1964-68) était d'assurer des emplois productifs à la population active en voie d'augmentation et le plan analysait en grand détail la situation et les perspectives de l'emploi, y compris diverses appréciations du niveau du sous-emploi. Le chômage déclaré était estimé à environ 10 pour cent en 1960. Faisant de plus en plus appel aux techniques à fort coefficient de capital, les deux industries de base — pétrolière et sucrière — employaient désormais moins de main-d'œuvre, malgré les progrès notables de la production. La production sucrière s'était élevée de 40 pour cent entre 1956 et 1962, mais l'emploi avait diminué de 2 300 sur les plantations et de 1 100 dans les sucreries. Le plan comptait développer l'emploi dans le secteur moderne aussi rapidement que possible mais en même temps élever la productivité et les revenus dans le secteur traditionnel — surtout la petite paysannerie — afin d'éviter une migration excessive vers le secteur moderne encore hors d'état d'absorber le courant. On comptait augmenter l'emploi total de 44 900 postes entre 1962 et 1968. L'emploi agricole (production sucrière exclue) augmenterait de 8 700 unités, mais il y aurait une nouvelle diminution de 1 000 emplois dans la production et le raffinage du sucre. Il ne pouvait donc être question d'absorber tout l'accroissement prévu de la population active (49 000); et malgré une amélioration sensible de la qualité de l'emploi, grâce à un transfert vers des travaux plus productifs, le chômage continuerait à être de 10 pour cent. Il fallait donc prendre à court terme plusieurs mesures spéciales pour remédier à des situations difficiles en promouvant une expansion de l'emploi supérieure à celle qui aurait été normalement prévue. On devait apporter tous les encouragements possibles aux travailleurs indépendants, en particulier dans l'agriculture, l'artisanat et les autres activités rurales. L'Etat et l'entreprise privée devaient donner la préférence aux techniques à fort coefficient de main-d'œuvre, si elles n'augmentaient pas excessivement les coûts de revient. On devait encourager le travail à temps partiel, notamment dans les projets gouvernementaux, afin de fournir un certain emploi au plus grand nombre d'individus possible, en particulier aux travailleurs indépendants du secteur traditionnel. Les programmes de secours devaient offrir de l'emploi à un maximum de travailleurs. On devait en particulier poursuivre, en le modifiant, le programme de travaux spéciaux et introduire un programme spécial de secours pour les jeunes chômeurs.

Le troisième plan quinquennal (1969-73) note que l'augmentation naturelle de la population est passée de 3,1 pour cent en 1962 à 2,3 pour cent en 1968, et qu'en raison d'une émigration importante la croissance démographique effective est tombée de 3 pour cent en 1964 à 1 pour cent en 1968. Néanmoins le chômage a atteint 14 pour cent. Le plan décrit une stratégie de développement pour la décennie 1970 et indique que l'on mettra au point un plan prospectif pour la réalisation du plein emploi d'ici 1983-85, en grande partie au moyen d'une diversification de l'économie. Néanmoins, dans le cadre de la stratégie à long terme pour le plein emploi, il reste nécessaire de prendre au cours de la période quinquennale des mesures spéciales pour alléger le problème du chômage. Cet effort comporte un vaste programme de logements et de constructions; des camps de formation qui prépareront des jeunes aux emplois productifs (notamment en agriculture); des programmes spéciaux qui occuperont les chômeurs tout en créant des équipements communautaires utiles, et, enfin, le développement de l'artisanat. Il est également indispensable de contenir les salaires, en partie parce que si l'on s'efforce de les aligner sur ceux de l'industrie pétrolière et du secteur public, on détournera les gens de l'agriculture. Le gouvernement a déclaré officiellement en 1967

qu'il était favorable au planning familial et le programme a été considérablement élargi.

Le plan national économique et social de l'Uruguay, publié en 1965, donnait beaucoup d'importance à l'emploi agricole. La productivité agricole était élevée mais, en 1964, de 10 000 à 40 000 personnes étaient restées au chômage pendant 8 à 9 mois à cause du caractère saisonnier des travaux. L'exode des campagnes vers la ville tendant à diminuer, on pensait que la population active agricole passerait de 185 000 en 1963 à 205 000 en 1974. Le plein emploi serait assuré sept mois de l'année (au lieu de 4 mois en 1963) et le chômage saisonnier affecterait 10 à 15 pour cent des effectifs pendant seulement 4 mois de l'année. On connaîtrait encore une pénurie de main-d'œuvre, comblée par les auxiliaires familiaux, dans les trois mois de la période des récoltes. La productivité humaine augmenterait de plus de 40 pour cent en dix ans, surtout à cause de la progression des rendements. La quantité de main-d'œuvre utilisée à l'hectare dans les élevages d'animaux à viande augmenterait légèrement, surtout parce que certaines terres des grands domaines seraient distribuées. Malgré les progrès du remembrement (prévu dans la réforme agraire), il resterait un grand nombre de *minifundistas* auxquels on serait incapable de donner des terres supplémentaires et d'autres possibilités d'emploi. Au moment de la rédaction du présent document, on ne connaît pas en détail les dispositions du plan courant pour 1973-77 relatives à l'emploi.

Selon le plan *vénézuélien* pour 1963-66, le chômage déclaré était de 14,2 pour cent en 1962. L'industrie pétrolière posait un problème spécial parce que, tout en apportant une contribution d'environ 20 pour cent au PIB, elle employait 1,4 pour cent seulement de la population active. Le taux de croissance du PIB (6,7 pour cent) pris pour objectif dans le plan précédent n'aurait ramené le chômage qu'à 13,7 pour cent en 1966 (ce qui aurait créé en fait 30 000 chômeurs nouveaux). On a donc visé à un taux de 7,9 pour cent qui devait ramener le chômage à 6,9 pour cent en 1966. La productivité agricole étant faible, on ne considérait ni possible ni souhaitable d'augmenter les effectifs dans ce secteur. Le nombre moyen de jours travaillés en agriculture ne dépassait pas 150 par an et les divers programmes de réforme agraire devaient offrir d'amples occasions d'élever la productivité humaine. Le plan contenait une évaluation approximative de l'ampleur du sous-emploi. La situation devait être analysée en détail et la lutte contre la sous-occupation devait être un des principaux objectifs des plans futurs dans le domaine de l'emploi.

Le plan de 1965-68 estimait que le chômage avait été ramené à 10,5 pour cent en 1964, alors que l'objectif visé pour cette année-là était de 9,7 pour cent. En 1963 et 1964, on avait fourni du travail non seulement aux 138 000 nouvelles recrues mais aussi à 81 000 chômeurs. Les nouvelles mesures proposées comportaient des programmes de travaux publics — en particulier constructions d'habitations à bon marché et aménagements urbains — ainsi que des programmes de développement régional et l'installation de colonies agricoles. Néanmoins, le programme relatif aux ressources humaines se bornait à peu près à indiquer les études nécessaires pour l'établissement d'un plan à long terme.

Le quatrième plan du Venezuela (1970-74) propose une nouvelle stratégie de développement fondée principalement sur l'expansion rapide du commerce extérieur, mais les objectifs d'emploi y occupent autant de place que dans les précédents. On estime que le chômage est tombé de 11,2 pour cent en 1964 à 6,7 pour cent en 1968, pour remonter à 8,4 pour cent en 1969. On se propose de créer 597 000 emplois, alors que la population active augmenterait de 578 000 unités, ce qui ramènerait le chômage à 6,5 pour cent d'ici à 1974. La création systématique d'emplois est non seulement un objectif valable en soi mais aussi un moyen de diversifier la production et de résoudre les difficultés liées à l'urbanisation rapide

et aux disparités régionales. Elle freinerait aussi l'exode des éléments les plus dynamiques des communautés locales. Les institutions qui régissent le marché du travail doivent être réorganisées pour donner à la main-d'œuvre une mobilité plus en rapport avec les besoins. Alors que l'agriculture joue un rôle mineur dans la création d'emplois, parce que la productivité humaine y a augmenté (en partie sous l'effet de la mécanisation et d'une meilleure organisation de la production et de la distribution), on pense que la population active agricole augmentera de 40 000 unités (5 pour cent) pendant les cinq années du plan. On s'attend que l'élargissement des activités agro-industrielles entraînera une expansion importante de l'emploi dans les secteurs de la commercialisation et de la distribution.

Proche-Orient

Le troisième plan quinquennal économique et social de l'Afghanistan (1967-71) avait pour premier objectif un accroissement rapide de la production, notamment agricole, qui augmenterait l'emploi et le revenu national. Bien que le plan fût orienté essentiellement vers la production, les activités prévues tenaient compte des besoins d'emploi. En agrandissant les superficies agricoles et en utilisant plus intensément les superficies existantes, notamment par des travaux d'irrigation, on pensait créer des emplois agricoles pour 160 000 personnes, dont 10 pour cent de femmes. A l'heure où est rédigé le présent document, on ne connaît pas en détail les dispositions du quatrième plan (1973-77) relatives à l'emploi.

Le deuxième plan quinquennal de Chypre (1967-71) visait essentiellement à créer des emplois plus vite que ne s'accroissait la population active. L'emploi agricole était resté à peu près stationnaire entre 1961 et 1966 et on ne prévoyait pas d'accroissement appréciable au cours de la période du plan. Le sous-emploi agricole équivalait à 15 000 personnes, soit 15,5 pour cent de la population active de ce secteur en 1966. En même temps, la main-d'œuvre agricole faisait défaut dans certaines zones et à certaines périodes. La création d'emplois dans les principaux centres ruraux devait empêcher l'exode massif vers les zones urbaines et assurer des disponibilités de main-d'œuvre répondant aux exigences saisonnières de l'agriculture. Le troisième plan 1972-76 a été différé.

Un objectif fondamental du plan national égyptien pour 1960-70 consistait à utiliser plus complètement les ressources humaines et à améliorer l'emploi. La première tranche quinquennale (1960/61-1964/65) de ce plan à long terme a permis d'occuper, calcule-t-on, 1,3 million de personnes supplémentaires. Un demi-million d'emplois ont été créés dans l'agriculture pour un investissement de 355 millions de livres égyptiennes alors que les 516 millions de livres investies dans le secteur industriel n'ont engendré que 182 000 postes. Les projets d'expansion horizontale (accroissement des superficies cultivées) ont apporté une contribution majeure à l'emploi agricole. Au cours de la deuxième tranche 1965/66-1969/70 (prorogée ensuite jusqu'à 1971/72), on comptait porter de 52 000 à 80 000 le nombre des travailleurs employés aux travaux de restauration prévus par ces projets et de 101 000 à 158 000 le nombre des travailleurs employés aux travaux de culture; 300 000 familles devaient bénéficier de l'œuvre de restauration accomplie au cours des deux plans, une fois que les superficies conquises seraient réparties en petits domaines. Il n'a pas été publié de plans plus récents.

La création d'un nombre approprié d'emplois nouveaux était le deuxième objectif du troisième plan iranien. Toutefois le chômage n'a pas sensiblement diminué parce qu'il y a eu une récession économique, parce que les principales avances ont été réalisées dans le secteur pétrolier qui n'a pas créé d'emplois nouveaux et que l'on a introduit des techniques modernes

dans certaines industries. Une répartition plus équitable des revenus grâce à la création d'emplois était le second objectif principal du quatrième plan national de développement (1968-72). On espérait qu'à la fin de la période du plan, le chômage serait tombé à environ 1 pour cent, contre 4,5 pour cent en 1967. Dans le secteur agricole, on devait fournir 226 000 emplois nouveaux et ramener le sous-emploi de 37 à environ 21 pour cent. Les principales mesures comportaient la diversification des activités rurales par l'expansion de l'élevage, du traitement des produits agricoles et des industries à base agricole; la création de grandes unités mixtes agro-industrielles; la transformation des coopératives de production agricole qui, en pratiquant une culture plus intensive, augmenteraient les possibilités d'emploi sur les petites et moyennes exploitations; enfin, le développement de la vulgarisation et de la formation. Au moment où est rédigé le présent document, on ne connaît pas en détail les dispositions en matière d'emploi du cinquième plan 1973-78, établi après la visite de la mission interinstitutions sur l'emploi organisée par le BIT.

En *Irak*, les objectifs investissement, production et revenu du plan économique quinquennal 1965-69 n'ont pas été atteints mais on a créé 472 000 emplois, soit 63 pour cent de plus que l'objectif proposé (261 500). Ce résultat paradoxal passe pour être dû aux investissements antérieurs qui ont assuré de nouveaux emplois au cours de la période du plan. L'accroissement de l'emploi dans le secteur agricole (262 000 postes de plus au lieu des 144 000 prévus) masque une proportion importante de chômage larvé et de sous-emploi. L'accroissement des possibilités d'emploi est l'un des principaux objectifs du plan courant 1970-74 mais peu de mesures spécifiques sont prévues. L'emploi devrait passer de 2,5 millions de postes en 1969 à 3,2 millions en 1973, soit une cadence annuelle de près de 5 pour cent.

Un niveau d'emploi aussi élevé que possible est le principal objectif à long terme du plan de développement *jordanien* pour 1973-75. Le plan vise à créer au moins 70 000 emplois, y compris les emplois temporaires dans des projets de construction, d'aménagement routier et de logement. Selon des estimations préliminaires, le chômage (non compris le chômage larvé) était d'environ 8 pour cent sur le territoire oriental en 1971. La contribution à l'emploi était un des critères gouvernant le choix des projets et les priorités.

Le premier plan quinquennal de la *Somalie* aurait dû engendrer environ 30 000 emplois nouveaux, mais cet objectif n'a pas été atteint et le programme de développement à court terme pour 1968-70 a donc démarré avec un chômage accumulé. La maximisation de l'emploi était un des objectifs fondamentaux du développement, mais on n'espérait cependant pas l'augmenter beaucoup. Des projets ruraux multiples devaient faire appel aux techniques à fort coefficient de main-d'œuvre, sous réserve des considérations de coût, de rapidité et de productivité. Le programme de développement pour 1971-73 a les mêmes objectifs fondamentaux.

Le plan décennal et de développement économique et social du *Soudan* (1961/62-1970/71) visait en particulier à créer suffisamment d'emplois productifs. On espérait que, malgré un accroissement de 32 pour cent de la population active, l'ac-

croissement prévu du PIB (65 pour cent) assainirait la situation de l'emploi en créant des postes nouveaux et en multipliant les emplois productifs aux dépens des moins productifs. Le plan quinquennal 1970/71-1974/75 est moins optimiste et note que la population active augmentera de 950 000 unités entre 1969/70 et 1974/75 alors que l'on compte créer 700 000 emplois nouveaux (dont 500 000 dans les zones rurales).

La solution du problème de l'emploi est un des objectifs que la *Turquie* cherchera à atteindre au cours d'une période de quinze ans, dont le plan quinquennal 1963-67 représentait la première phase. On devait mettre en œuvre une politique démographique pour assurer à long terme un équilibre entre l'accroissement de la population active et les possibilités d'emploi. Au cours de cette période de quinze ans, il fallait créer des emplois pour 7,5 millions de personnes, sans compter le million de chômeurs larvés en agriculture. La réalisation des objectifs d'investissement et de production pouvait fournir seulement 6,8 millions d'emplois supplémentaires, de sorte qu'il serait nécessaire de prendre des mesures spéciales. Celles-ci comportaient une grande augmentation des activités non agricoles dans les zones rurales, une priorité aux projets et aux secteurs qui engendrent des emplois et l'utilisation de techniques à fort coefficient de main-d'œuvre dans certains secteurs, en particulier celui de la construction. Si ces mesures n'apportaient pas une solution satisfaisante au problème du chômage, on relèverait les objectifs de croissance dans les périodes de planification suivantes.

Le deuxième plan quinquennal de la *Turquie* (1968-72) a donné également une haute priorité à l'emploi et au planning familial. Néanmoins, la création d'emplois au cours de la période du plan devait être non pas un objectif indépendant, mais une simple conséquence de l'expansion économique accélérée. Au cours du premier plan, sur 1,2 million d'emplois créés au total, 213 000 seulement se situaient dans le secteur agricole, alors que l'objectif était de 700 000, car la production agricole n'a pas augmenté aussi vite qu'on l'espérait. Les possibilités d'accroître l'emploi agricole sont limitées car les gains de production doivent résulter d'une meilleure utilisation des ressources actuelles plutôt que de l'expansion des superficies cultivées. On comptait réduire le chômage dans les secteurs non agricoles en le ramenant de 9,5 pour cent en 1967 à 8,2 pour cent en 1972 et la proportion saisonnière maximale de chômeurs larvés en agriculture devait tomber de 9,9 pour cent à 1,1 pour cent seulement. L'artisanat devait être développé comme source auxiliaire d'emplois ruraux, la production agricole intensifiée et les plans de culture modifiés. Les programmes de création d'emplois devaient revêtir une importance particulière dans les localités, par exemple les villages des régions forestières, où le chômage est aigu.

Le troisième plan quinquennal (1973-77) envisage que la part de l'agriculture dans la population active totale tombera d'environ 64 pour cent en 1972 à 25 pour cent d'ici à 1995. Le plan donne la priorité à l'industrialisation. Bien que 1,6 million d'emplois doivent être créés en dehors de l'agriculture au cours de la période du plan, le chômage (déduction faite des personnes qui vont travailler à l'étranger) passerait de 1,6 million en 1972 à 1,8 en 1977.

TABLEAUX ANNEXES

TABLEAU ANNEXE 1. - VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>												
Monde												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé	228,47	258,98	239,58	277,11	267,37	310,11	298,92	331,25	315,19	318,44	353,82	347,60
Orge	82,15	98,91	101,83	109,31	106,32	117,27	119,60	131,05	137,03	139,55	151,45	152,24
Avoine	50,50	50,26	47,36	44,31	46,64	48,56	50,83	54,37	55,39	55,56	57,73	51,29
Maïs	206,95	210,46	221,96	215,90	227,81	242,25	266,87	252,70	267,60	261,31	305,61	301,39
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	157,67	159,42	165,94	172,63	166,80	165,64	180,37	185,07	190,77	200,70	200,91	192,00
Sucre (centrifugé)	53,72	51,28	53,03	62,80	63,76	64,15	66,14	66,19	67,08	74,18	75,19	73,80
Pommes	15,36	19,88	18,69	19,63	19,54	19,20	22,18	20,51	23,13	21,41	20,96	19,51
Agrumes	23,86	24,48	24,53	25,41	27,59	30,81	33,66	33,11	36,74	37,53	38,88	40,21
Bananes	21,03	21,63	22,82	24,31	26,32	27,13	27,97	28,11	29,56	30,75	31,62	32,96
Huile d'olive	1,50	1,00	1,95	1,00	1,36	1,36	1,50	1,58	1,35	1,52	1,67	1,55
Soja	31,10	30,87	31,69	32,38	36,52	39,08	40,71	44,00	45,20	46,54	48,46	53,02
Arachides	14,69	15,53	16,17	17,09	16,22	16,35	17,64	15,95	16,96	18,21	18,21	16,89
Graines de coton	18,03	19,30	20,48	21,23	21,94	20,31	20,00	21,65	21,36	21,77	22,73	24,11
Coprah	3,46	3,21	3,38	3,44	3,39	3,58	3,26	3,40	3,41	3,48	3,94	4,42
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile)	25,39	25,89	27,05	27,35	28,69	29,09	30,28	30,95	31,19	35,26	36,21	36,37
Café	4,67	4,30	4,09	3,68	5,06	3,89	4,51	3,88	4,34	3,95	5,20	4,90
Cacao	1,18	1,20	1,25	1,55	1,22	1,33	1,39	1,23	1,42	1,52	1,59	1,48
Thé	1,05	1,06	1,09	1,12	1,13	1,19	1,19	1,24	1,26	1,30	1,31	1,37
Vin	21,98	28,52	25,83	28,52	28,86	26,30	28,53	28,33	27,75	30,21	28,94	27,81
Tabac	3,75	4,13	4,51	4,88	4,58	4,59	4,89	4,76	4,62	4,68	4,52	4,68
Coton (fibre)	9,67	10,52	11,07	11,47	11,91	10,92	10,61	11,56	11,44	11,73	12,16	13,03
Jute ²	3,61	3,09	3,32	3,30	3,46	3,71	3,79	2,66	3,68	3,56	3,21	3,49
Sisal, henequen et autres agaves	0,80	0,83	0,87	0,91	0,90	0,89	0,84	0,81	0,82	0,83	0,80	0,77
Laine (en suint)	2,59	2,57	2,63	2,60	2,61	2,69	2,72	2,80	2,82	2,77	2,75	2,65
Caoutchouc	2,14	2,17	2,22	2,32	2,40	2,47	2,43	2,64	2,89	2,94	3,02	3,06
Lait (total)	352,22	355,46	353,20	361,55	377,05	386,07	394,36	402,88	402,74	404,60	408,65	415,10
Viande ³	77,44	80,31	83,22	83,61	87,08	91,22	95,16	97,39	99,44	104,09	106,92	108,94
Œufs	15,52	15,90	16,28	16,83	17,28	17,79	19,02	19,57	20,33	21,35	21,92	22,36
PRODUITS HALIEUTIQUES ^{4,5}												
Poissons d'eau douce, diadromes	6,96	6,09	6,57	7,58	8,56	9,24	9,02	9,31	9,79	11,26	11,83	11,90
Poissons marins	32,19	34,04	34,92	39,54	39,60	42,95	45,93	48,67	47,19	52,36	51,92	47,00
Crustacés, mollusques et autres invertébrés	3,52	3,77	4,15	3,90	4,14	4,29	4,54	4,96	4,75	4,95	4,89	4,90
Phoques et mammifères aquatiques divers	—	—	—	—	—	0,01	—	—	0,01	0,01	0,01	—
Animaux aquatiques divers et résidus	0,20	0,24	0,22	0,27	0,24	0,14	0,15	0,13	0,10	0,13	0,12	0,10
Plantes aquatiques	0,69	0,79	0,69	0,58	0,65	0,68	0,83	0,85	0,77	0,87	0,92	0,90
PRODUITS FORESTIERS ⁴												
Bois de feu ⁶	909	922	940	957	969	971	969	974	982	989	1 000	1 011
Bois d'industrie ⁶	981	1 002	1 016	1 074	1 094	1 115	1 139	1 162	1 193	1 228	1 215	1 281
Sciages de résineux ⁶	256,6	259,1	266,6	281,4	285,8	282,6	284,8	297,0	301,9	302,0	318,1	326,6
Sciages de feuillus ⁶	69,2	70,6	74,2	76,9	77,8	79,7	81,5	82,9	88,3	87,5	84,8	87,6
Contre-plaqués ⁶	16,4	18,1	20,1	22,2	24,2	25,2	26,3	29,5	30,5	32,1	35,2	37,9
Panneaux de particules ⁶	3,3	4,3	5,4	6,6	8,4	10,1	11,6	13,8	16,3	18,4	21,9	25,8
Panneaux de fibres	4,6	5,0	5,4	6,0	6,3	6,2	6,4	7,0	7,5	7,7	8,2	8,9
Pâte de bois mécanique	18,4	18,8	19,4	20,5	21,4	22,5	22,1	23,4	25,0	25,8	26,1	27,2
Pâte de bois chimique	43,6	45,7	49,7	54,1	57,4	61,7	64,0	69,7	75,1	77,3	76,8	81,9
Papier journal	14,0	14,3	14,6	15,9	16,6	17,9	18,1	18,8	20,4	21,0	20,2	21,1
Autres papiers et cartons	61,0	63,8	68,1	73,2	77,8	83,4	85,3	92,6	99,8	102,6	103,8	110,9

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE I. - VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes												
Europe occidentale												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé	37,64	47,88	41,55	46,84	48,90	44,61	52,16	51,83	50,14	47,69	56,68	56,11
Orge	22,54	25,92	28,50	29,53	30,90	32,57	37,95	37,91	39,49	35,96	42,04	43,96
Avoine	12,96	12,63	12,62	11,96	11,86	11,89	13,40	13,09	12,53	11,96	13,89	12,59
Seigle	5,41	6,03	5,85	6,34	5,40	4,86	5,56	5,59	5,12	4,74	5,38	5,21
Maïs	13,20	12,45	15,21	15,44	14,90	18,29	17,89	19,32	21,72	23,43	25,55	25,83
Sucre (centrifugé)	7,80	7,34	8,56	10,21	9,08	9,47	10,15	10,39	11,13	10,80	12,47	11,49
Pommes de terre	73,07	74,02	80,64	68,48	63,17	65,04	69,01	66,43	59,88	63,78	60,44	56,86
Pommes	7,87	11,93	10,02	10,44	10,75	9,79	12,16	10,65	12,18	11,06	10,60	9,12
Agrumes	4,07	3,25	4,26	4,44	4,55	5,15	4,93	5,15	5,91	5,47	5,45	6,30
Huile d'olive	1,23	0,80	1,63	0,65	1,10	1,06	1,18	1,21	1,16	1,21	1,30	1,19
Graines de colza	0,38	0,53	0,41	0,65	0,77	0,61	0,94	1,02	0,98	1,06	1,28	1,47
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) 7	1,55	1,20	2,02	1,12	1,60	1,53	1,74	1,82	1,81	1,87	2,21	2,10
Vin	14,22	19,93	16,69	19,74	19,44	18,34	18,83	18,62	17,67	20,44	17,69	17,34
Tabac	0,21	0,26	0,34	0,38	0,37	0,33	0,37	0,32	0,29	0,31	0,31	0,33
Coton (fibre)	0,20	0,21	0,20	0,15	0,16	0,18	0,17	0,18	0,17	0,17	0,17	0,17
Lait (total)	104,52	105,89	105,36	105,49	108,95	111,30	113,83	116,51	116,21	117,59	117,43	120,70
Viande 2	14,84	15,59	15,86	16,07	16,60	17,17	17,95	18,67	18,82	21,19	21,58	21,42
Oeufs	3,44	3,55	3,70	3,91	3,82	3,96	4,02	4,20	4,38	4,71	4,60	4,76
PRODUITS HALIEUTIQUES 3	7,96	8,24	8,50	9,17	10,25	10,89	11,28	11,01	10,41	10,96	11,04	11,20
PRODUITS FORESTIERS												
Bois de feu 6	74,6	72,5	70,9	64,4	62,6	58,2	55,2	52,9	49,4	47,9	46,9	45,5
Grumes de résineux 6	71,0	70,5	66,9	75,1	76,0	74,5	75,1	74,9	80,0	85,2	85,3	83,0
Grumes de feuillus 6	20,3	20,5	21,2	22,5	23,0	23,7	23,6	23,2	24,2	25,6	24,5	25,0
Autres bois ronds d'industrie 6	81,8	82,9	78,1	82,1	82,9	84,7	90,2	83,4	90,5	99,5	104,9	98,0
Sciages de résineux 6	40,4	39,8	39,1	42,1	42,0	41,3	41,9	43,3	46,0	47,5	49,0	48,8
Sciages de feuillus 6	9,3	9,1	9,4	10,2	10,6	10,8	10,9	11,1	11,5	11,7	12,1	12,3
Contre-plaqué 6	2,1	2,2	2,5	2,6	2,6	2,6	2,7	2,8	3,1	3,1	3,2	3,5
Panneaux de particules 6	2,0	2,4	3,0	3,6	4,5	5,1	5,9	7,0	8,5	9,7	11,2	13,1
Panneaux de fibres	1,7	1,7	1,8	2,0	2,0	1,9	1,9	2,0	2,1	2,2	2,2	2,4
Pâte de bois mécanique	5,6	5,6	5,8	6,2	6,4	6,7	6,5	7,1	7,6	8,0	7,6	7,8
Pâte de bois chimique	10,6	10,8	11,8	13,1	13,8	13,8	14,6	15,2	16,4	17,1	16,6	16,9
Papier journal	4,1	4,1	4,1	4,4	4,7	4,9	4,9	5,0	5,3	5,6	5,2	5,4
Papiers d'impression et d'écriture	4,8	4,8	5,3	5,7	6,0	6,7	7,1	8,1	9,0	9,6	9,6	10,2
Autres papiers et cartons	12,3	12,7	13,9	14,8	15,5	15,9	16,1	17,4	19,1	19,7	19,6	20,6
Europe orientale et U.R.S.S.												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé	80,04	84,70	63,15	88,83	78,25	118,59	98,08	114,43	100,57	118,99	123,43	111,89
Seigle	28,06	26,73	21,92	23,78	27,64	23,65	23,65	25,58	21,66	20,58	23,26	20,35
Orge	19,28	25,96	25,95	34,73	27,18	34,89	32,39	36,92	41,53	46,77	45,00	47,88
Avoine	14,30	10,82	8,79	9,48	10,37	13,70	16,61	16,47	18,25	19,04	19,92	19,27
Millet et sorgho	3,00	2,89	1,96	3,62	2,31	3,27	3,36	2,77	3,43	2,20	2,14	2,21
Maïs	27,67	25,86	23,27	26,82	19,34	23,32	22,27	22,26	27,66	23,22	24,51	28,86
Légumineuses	4,98	8,51	8,99	12,05	7,86	8,27	7,65	7,93	8,72	8,51	7,82	7,98
Coton (fibre)	1,54	1,51	1,78	1,82	1,96	2,09	2,07	2,01	1,93	2,37	2,40	2,48
Lin (filasse)	0,49	0,54	0,48	0,44	0,58	0,56	0,61	0,51	0,59	0,55	0,59	0,55
Sucre (centrifugé)	10,26	0,73	9,63	14,39	12,55	12,85	14,45	13,78	12,20	12,93	12,16	12,68
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) 7	2,99	3,10	3,00	3,74	3,80	4,33	4,62	4,65	4,23	4,46	4,43	4,16
Graines de tournesol	5,65	5,74	5,26	7,03	6,45	7,35	7,89	7,97	7,77	7,42	7,07	6,47
Pommes de terre	148,45	130,91	141,52	167,15	152,14	159,11	169,23	177,53	155,38	169,30	152,61	149,07
Lait (total)	91,77	92,16	89,40	91,97	102,93	108,49	113,47	116,28	115,65	117,81	118,31	118,55
Viande 2	11,52	12,11	12,60	11,43	13,15	13,97	14,92	15,21	15,32	18,67	19,86	20,71
Laine (en suint)	0,44	0,45	0,45	0,42	0,44	0,45	0,48	0,51	0,48	0,51	0,52	0,51
Oeufs	2,57	2,58	2,47	2,45	2,65	2,79	3,00	3,08	3,19	3,50	3,80	4,01

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE I. - VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
Millions de tonnes												
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁵	3,63	4,02	4,47	5,05	5,73	6,01	6,54	6,94	7,40	8,24	8,40	8,95
PRODUITS FORESTIERS												
Bois de feu ⁶	113,7	112,5	118,1	124,5	120,7	117,9	112,5	106,8	103,0	101,9	102,2	101,7
Grumes de résineux ⁶	171,5	171,3	173,0	178,1	145,5	144,4	154,7	156,2	157,9	164,8	165,0	165,2
Grumes de feuillus ⁶	32,5	34,1	34,4	35,5	30,4	30,6	32,5	33,1	33,7	34,5	35,1	35,2
Autres bois ronds d'industrie ⁶	101,3	104,2	112,8	116,7	151,3	151,0	155,0	157,9	152,1	156,9	157,4	159,5
Sciages de résineux ⁶	104,1	104,3	105,1	111,4	111,7	108,5	110,2	111,3	113,1	116,5	119,4	119,6
Sciages de feuillus ⁶	20,2	20,6	21,1	19,1	19,0	18,8	19,3	19,5	19,7	20,4	20,4	20,5
Contre-plaqué ⁶	2,0	2,2	2,2	2,4	2,4	2,5	2,6	2,6	2,8	2,9	3,0	3,0
Panneaux de particules ⁶	0,7	0,9	1,1	1,4	1,7	2,0	2,5	2,7	3,0	3,6	4,1	4,6
Panneaux de fibres	0,5	0,6	0,7	0,9	1,0	1,1	1,2	1,3	1,4	1,5	1,6	1,7
Pâte de bois mécanique	1,6	1,6	1,7	1,7	1,8	2,0	2,0	2,1	2,1	2,1	2,2	2,2
Pâte de bois chimique	3,9	4,1	4,3	4,3	4,6	5,1	5,6	6,0	6,3	6,8	7,1	7,4
Papier journal	0,7	0,8	0,8	0,9	1,0	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5
Papiers d'impression et d'écriture	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,8	1,9	1,9	2,0	2,0	2,1
Autres papiers et cartons	4,0	4,2	4,4	4,7	5,2	5,7	6,0	6,4	6,7	7,3	7,7	8,1
Amérique du Nord												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé	41,25	45,11	50,90	51,28	53,48	58,22	57,57	60,58	58,36	45,81	58,44	56,56
Orge	11,00	12,93	13,37	12,07	13,29	15,12	13,53	16,29	17,46	18,11	23,19	20,51
Avoine	19,04	22,29	20,89	17,72	19,62	17,41	16,15	19,23	19,52	18,99	18,40	14,72
Mais	92,13	92,45	103,01	89,85	105,26	106,27	122,79	113,66	118,27	108,03	146,24	143,71
Sorgho	12,20	12,96	14,87	12,44	17,09	18,16	19,20	18,79	18,98	17,36	22,25	20,87
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	1,60	1,95	2,01	2,16	2,25	2,51	2,64	3,07	2,68	2,47	2,53	2,51
Sucre (centrifugé)	4,08	4,28	5,04	5,25	4,87	4,94	4,93	5,51	5,20	5,21	5,48	5,93
Pommes de terre	15,32	14,15	14,40	13,10	15,30	16,42	15,99	15,75	16,51	17,29	16,72	15,25
Pommes	2,92	2,99	3,08	3,28	3,17	2,99	2,89	2,88	3,51	3,24	3,15	3,03
Agrumes	6,93	7,89	5,95	5,67	6,95	7,96	10,37	7,56	10,18	10,31	10,83	11,28
Soja	18,65	18,39	19,16	19,27	23,23	25,52	26,78	30,27	30,86	30,96	32,29	35,24
Graines de coton	5,42	5,57	5,62	5,66	5,52	3,59	2,91	4,21	3,69	3,69	3,85	5,04
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ²	4,96	5,01	5,25	5,27	6,26	6,21	6,20	7,17	7,44	7,99	8,15	8,62
Tabac	1,03	1,14	1,15	1,08	0,92	0,96	0,99	0,88	0,93	0,97	0,88	0,88
Coton (fibre)	3,12	3,24	3,34	3,31	3,26	2,09	1,62	2,38	2,18	2,22	2,28	3,00
Lait (total)	65,35	65,61	65,16	65,99	64,66	62,73	62,14	61,51	61,27	61,37	61,84	62,60
Viande ³	18,71	18,77	19,74	21,01	20,88	21,89	22,94	23,34	23,63	24,68	25,51	25,46
Œufs	4,09	4,12	4,07	4,15	4,17	4,21	4,43	4,40	4,40	4,48	4,56	4,50
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁵	3,95	4,10	3,97	3,83	3,96	3,86	3,70	3,95	3,87	4,14	4,06	3,75
PRODUITS FORESTIERS												
Bois de feu ⁶	48,3	39,4	36,5	37,6	36,8	34,8	26,8	26,0	24,9	19,4	18,3	17,0
Grumes de résineux ⁶	176,6	193,5	196,8	208,8	212,5	216,5	214,8	233,7	227,8	227,7	243,2	259,0
Grumes de feuillus ⁶	33,4	35,7	38,7	39,8	41,7	41,7	39,7	38,1	38,8	38,9	35,8	37,0
Autres bois ronds d'industrie ⁶	125,1	124,4	119,7	127,9	135,2	145,0	142,5	145,2	161,1	163,3	164,3	172,9
Sciages de résineux ⁶	79,6	82,5	87,8	91,0	93,1	91,6	89,1	96,5	95,3	90,0	100,7	107,3
Sciages de feuillus ⁶	15,1	15,8	17,0	18,4	18,9	19,4	18,9	18,4	21,4	17,9	16,1	16,7
Contre-plaqué ⁶	9,7	10,6	11,9	13,1	14,5	14,8	14,9	16,5	15,6	16,0	18,3	19,5
Panneaux de particules ⁶	0,4	0,8	0,9	1,2	1,6	2,2	2,4	2,9	3,4	3,4	4,8	6,1
Panneaux de fibres	1,9	2,0	2,2	2,4	2,4	2,3	2,4	2,7	3,0	2,9	3,2	3,6
Pâte de bois mécanique	9,6	9,9	10,1	10,8	11,1	11,8	11,4	12,1	13,0	13,1	13,7	14,4
Pâte de bois chimique	25,0	26,5	28,5	31,1	32,9	36,0	36,3	40,3	42,6	43,1	42,4	45,5
Papier journal	8,0	8,0	8,0	8,7	9,0	9,9	9,8	10,1	11,1	11,0	10,5	11,0
Papiers d'impression et d'écriture	6,9	7,3	7,6	8,1	8,8	9,8	9,7	10,3	10,9	10,8	11,1	11,8
Autres papiers et cartons	23,9	25,1	26,2	28,0	29,9	31,6	31,4	34,1	35,9	35,3	35,7	38,5

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 1: - VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes												
Océanie												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé	6,98	8,57	9,17	10,31	7,32	12,99	7,89	15,25	11,00	8,18	8,83	7,04
Sucre (centrifugé)	1,55	2,13	2,06	2,29	2,30	2,69	2,67	3,17	2,52	2,52	2,79	2,82
Laine (en suint)	1,04	1,04	1,09	1,09	1,07	1,12	1,13	1,22	1,25	1,22	1,20	1,13
Lait (total)	12,18	12,30	12,49	12,82	13,19	13,70	13,30	13,38	14,27	13,46	13,49	13,42
Viande ³	2,32	2,51	2,58	2,65	2,58	2,53	2,71	2,86	3,07	3,21	3,51	3,64
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁴	0,11	0,11	0,11	0,12	0,13	0,14	0,15	0,16	0,14	0,16	0,18	0,18
PRODUITS FORESTIERS												
Bois de feu ⁶	7,6	7,6	7,5	7,5	7,4	7,4	7,3	7,3	7,3	7,2	7,1	7,1
Bois ronds d'industrie ⁶	15,8	15,0	16,0	17,3	17,6	18,1	18,2	19,0	19,8	20,3	20,5	21,2
Sciages de résineux ⁶	2,2	2,1	2,2	2,5	2,5	2,5	2,3	2,4	2,5	2,6	2,4	2,4
Sciages de feuillus ⁶	2,6	2,4	2,5	2,6	2,8	2,7	2,6	2,8	2,6	2,7	2,8	2,8
Panneaux de particules ⁶	0,01	0,02	0,04	0,06	0,10	0,15	0,18	0,23	0,27	0,32	0,34	0,36
Pâte de bois mécanique	0,30	0,31	0,38	0,42	0,46	0,43	0,44	0,46	0,53	0,61	0,54	0,62
Pâte de bois chimique	0,31	0,33	0,38	0,42	0,45	0,49	0,54	0,56	0,65	0,68	0,70	0,74
Papier journal	0,18	0,21	0,26	0,28	0,29	0,28	0,30	0,30	0,33	0,39	0,40	0,41
Autres papiers et cartons	0,54	0,55	0,64	0,69	0,81	0,85	0,91	0,92	1,04	1,13	1,14	1,18
Amérique latine												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé	9,51	9,74	12,80	15,61	10,48	10,55	11,74	10,46	12,79	11,07	11,89	12,45
Maïs	24,34	25,53	26,10	27,88	31,08	32,70	35,14	33,57	32,95	38,17	39,25	33,75
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	5,26	5,51	5,54	6,04	7,03	5,87	6,68	6,76	6,68	7,69	7,29	7,53
Sucre (centrifugé)	18,04	15,92	15,56	16,77	19,94	17,83	19,98	18,73	18,71	25,54	21,92	21,36
Agrumes	5,59	5,87	6,22	6,29	6,66	7,31	7,53	8,05	8,65	8,87	9,22	9,03
Bananes	12,04	12,28	12,84	13,93	14,75	15,01	15,81	15,90	17,03	18,01	18,84	19,88
Arachides	1,04	1,29	1,11	1,02	1,37	1,51	1,29	1,22	1,17	1,38	1,54	1,36
Graines de coton	2,38	2,77	2,88	2,90	2,98	2,96	2,66	3,02	3,08	2,82	2,53	3,06
Graines de tournesol	0,68	0,97	0,59	0,57	0,84	0,94	1,23	1,03	0,97	1,23	0,90	0,91
Coprah	0,27	0,28	0,24	0,25	0,25	0,24	0,25	0,25	0,25	0,22	0,22	0,24
Palmistes	0,16	0,18	0,18	0,20	0,22	0,22	0,22	0,22	0,23	0,25	0,26	0,26
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁸	1,82	2,12	1,95	2,00	2,20	2,27	2,19	2,24	2,40	3,02	2,88	3,24
Café	3,68	3,08	2,77	1,87	3,62	2,54	2,87	2,42	2,61	2,28	3,43	3,18
Cacao	0,33	0,32	0,31	0,32	0,32	0,33	0,37	0,35	0,38	0,38	0,39	0,39
Tabac	0,44	0,48	0,52	0,50	0,54	0,50	0,54	0,55	0,55	0,57	0,55	0,59
Coton (fibre)	1,32	1,54	1,61	1,63	1,67	1,65	1,50	1,71	1,70	1,56	1,41	1,73
Sisal	0,20	0,21	0,21	0,22	0,24	0,23	0,22	0,21	0,21	0,27	0,28	0,28
Laine (en suint)	0,34	0,33	0,34	0,35	0,34	0,37	0,35	0,34	0,34	0,34	0,32	0,30
Lait	18,42	18,73	19,34	20,51	21,20	22,10	22,11	23,09	23,64	23,88	25,64	26,13
Viande ³	7,64	8,03	8,39	8,00	8,26	8,65	8,99	9,72	10,17	10,45	10,02	10,57
Œufs	0,95	0,96	1,00	1,06	1,12	1,21	1,24	1,30	1,33	1,51	1,61	1,70
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁴	6,78	8,75	8,90	11,67	9,64	11,64	12,82	13,66	11,94	15,51	13,94	7,40
PRODUITS FORESTIERS												
Bois de feu ⁶	186,2	201,9	208,0	212,3	217,9	221,9	224,2	226,2	229,0	232,1	234,7	237,3
Bois ronds d'industrie ⁶	32,5	33,0	31,1	35,4	37,7	38,8	39,3	41,8	44,0	48,5	50,1	52,3
Sciages de résineux ⁶	5,1	5,3	5,0	5,5	5,7	6,2	6,2	6,6	7,0	7,6	7,9	8,2
Sciages de feuillus ⁶	6,3	6,6	6,4	6,8	6,7	7,1	7,2	7,4	7,8	8,6	8,8	9,0
Contre-plaqués ⁶	0,33	0,37	0,37	0,38	0,39	0,40	0,40	0,42	0,53	0,64	0,74	0,80
Panneaux de particules ⁶	0,05	0,07	0,10	0,14	0,16	0,19	0,20	0,29	0,38	0,59	0,63	0,67
Toutes pâtes de bois	0,67	0,75	0,86	0,94	1,09	1,31	1,34	1,46	1,52	1,72	1,86	2,09
Tous papiers et cartons	1,80	1,90	1,98	2,21	2,43	2,67	2,74	2,93	3,28	3,78	4,00	4,17

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE I. - VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes												
Extrême-Orient ⁹												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé	15,32	16,61	15,41	14,57	17,43	14,96	16,35	23,62	25,99	28,15	30,98	33,93
Maïs	10,16	11,48	10,83	12,50	11,37	13,00	13,61	13,85	13,66	16,20	13,80	11,98
Millet et sorgho	16,65	18,58	17,99	19,21	15,04	17,84	19,99	17,99	19,84	21,35	17,93	15,75
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	79,06	77,72	84,04	87,44	78,16	78,14	86,39	91,48	95,62	98,07	97,81	90,86
Sucre (centrifugé)	6,80	6,45	6,99	6,57	7,60	8,10	6,36	6,42	8,41	8,56	8,40	7,31
Sucre (non centrifugé)	7,84	7,73	7,49	8,13	8,88	8,99	8,00	8,05	9,16	9,89	10,14	9,36
Légumineuses ¹⁰	14,28	13,19	13,12	11,85	13,67	11,27	10,20	13,50	12,18	13,73	12,88	12,35
Soja	0,69	0,65	0,61	0,66	0,68	0,70	0,76	0,80	0,76	0,82	0,79	0,83
Arachides	6,09	6,23	6,32	7,13	5,34	5,61	6,99	5,97	6,51	7,48	7,09	5,87
Coprah	2,73	2,46	2,65	2,70	2,69	2,85	2,53	2,65	2,63	2,84	3,28	3,74
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ¹¹	5,59	5,64	5,80	5,92	5,57	5,69	6,05	6,07	6,20	7,90	8,20	7,94
Thé	0,69	0,69	0,70	0,72	0,73	0,73	0,74	0,76	0,75	0,74	0,75	0,77
Tabac	0,69	0,76	0,76	0,79	0,80	0,80	0,88	0,95	0,93	0,89	0,83	0,92
Coton (fibre)	1,26	1,49	1,60	1,50	1,46	1,52	1,72	1,64	1,64	1,56	2,01	1,88
Jute ²	3,17	2,65	2,79	2,72	2,87	3,09	3,14	2,00	2,99	2,88	2,51	2,80
Caoutchouc (naturel)	1,93	1,95	2,01	2,08	2,16	2,25	2,24	2,44	2,68	2,70	2,77	2,82
Lait (total)	32,70	33,03	33,39	33,78	34,16	34,50	35,11	35,71	36,48	38,39	39,64	40,93
Viande ³	2,72	2,82	2,92	3,03	3,15	3,31	3,39	3,47	3,54	3,63	3,75	3,89
Œufs	0,56	0,57	0,61	0,65	0,67	0,68	0,70	0,74	0,79	0,79	0,84	0,85
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁵	4,56	4,74	5,20	5,87	6,11	6,59	6,95	7,70	8,16	8,56	9,11	9,50
PRODUITS FORESTIERS												
Bois de feu ⁶	242,8	248,8	253,4	260,8	267,0	273,9	280,5	286,7	294,4	301,2	308,1	315,0
Bois ronds d'industrie ⁶	37,4	38,7	45,1	47,0	50,6	53,2	57,8	61,6	67,4	66,5	70,0	72,1
Sciages de résineux ⁶	0,6	0,9	1,1	1,3	1,4	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,6	1,9
Sciages de feuillus ⁶	8,4	8,5	9,4	9,8	10,1	10,5	11,7	11,4	12,3	12,9	12,8	13,2
Contre-plaqués ⁶	0,3	0,4	0,5	0,6	0,8	1,0	1,1	1,5	1,6	1,7	2,0	2,7
Toutes pâtes de bois	0,08	0,08	0,11	0,12	0,15	0,16	0,16	0,21	0,23	0,25	0,23	0,25
Tous papiers et cartons	1,77	1,90	2,01	2,28	2,56	2,75	2,90	3,12	3,41	3,78	4,00	4,17
Chine et autres pays asiatiques à planification centrale												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé	16,73	21,62	22,20	25,94	26,40	26,04	28,40	27,30	28,72	31,34	32,90	34,86
Maïs	21,73	24,21	24,65	25,72	27,45	27,40	27,78	27,88	29,29	31,11	32,08	30,58
Millet et sorgho	15,51	16,91	17,61	18,21	19,40	19,40	19,69	19,70	20,62	22,42	23,42	22,42
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	58,04	58,97	59,12	61,85	64,72	63,91	66,44	65,92	68,67	73,37	75,68	72,60
Sucre (centrifugé)	2,15	1,98	2,12	2,71	3,19	3,33	3,23	3,42	3,56	3,66	3,99	4,04
Sucre (non centrifugé)	0,36	0,29	0,28	0,61	0,68	0,70	0,71	0,78	0,79	0,79	0,79	0,79
Légumineuses ¹⁰	6,92	7,41	7,72	8,05	8,05	8,06	8,07	7,98	8,39	8,50	8,70	8,82
Soja	10,64	10,49	10,69	11,46	11,26	11,26	11,42	11,00	11,23	11,89	11,99	11,82
Arachides	1,84	1,77	2,03	2,45	2,47	2,52	2,48	2,30	2,50	2,62	2,64	2,69
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ¹²	3,34	3,33	3,56	3,99	4,03	4,12	4,16	3,95	3,97	4,17	4,21	4,17
Thé	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,19	0,19	0,20	0,20	0,20	0,21
Tabac	0,61	0,66	0,78	0,83	0,84	0,85	0,91	0,91	0,84	0,85	0,84	0,85
Coton (fibre)	0,92	0,89	1,02	1,39	1,54	1,68	1,81	1,68	1,61	1,70	1,65	1,41
Jute ²	0,33	0,33	0,38	0,43	0,47	0,49	0,51	0,50	0,54	0,53	0,54	0,54
Lait (total)	4,50	4,55	4,63	4,70	4,76	4,80	4,85	4,90	4,96	5,19	5,25	5,37
Viande ³	11,84	12,17	12,55	12,82	13,17	13,49	13,88	14,15	14,37	14,68	14,90	15,24
Œufs	2,46	2,55	2,84	2,85	2,96	2,93	3,29	3,34	3,39	3,42	3,46	3,51

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 1. - VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
 Millions de tonnes											
Proche-Orient ¹³												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé	15,78	18,13	18,15	17,34	18,60	19,52	20,87	20,80	21,31	20,28	23,01	26,34
Orge	5,73	6,98	7,37	6,00	6,62	6,62	7,08	6,85	7,27	6,01	6,37	7,29
Maïs	3,40	3,58	3,65	3,74	3,88	4,17	4,08	4,16	4,26	4,19	4,22	4,25
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	1,54	2,34	2,45	2,40	2,34	2,28	2,80	2,98	2,97	3,11	2,83	2,94
Sucre (centrifugé)	0,97	0,93	1,08	1,41	1,24	1,46	1,74	1,77	1,70	1,98	2,30	2,26
Légumineuses ¹⁰	1,16	1,46	1,37	1,57	1,59	1,45	1,43	1,40	1,51	1,37	1,50	1,70
Agrumes	1,01	1,18	1,32	1,31	1,48	1,70	1,90	1,98	2,08	2,10	2,45	2,44
Dattes	1,52	1,52	1,49	1,32	1,38	1,40	1,34	1,27	1,44	1,49	1,35	1,37
Huile d'olive	0,18	0,09	0,15	0,18	0,11	0,21	0,15	0,22	0,10	0,15	0,09	0,22
Graines de coton	1,71	2,16	2,17	2,24	2,43	2,22	2,23	2,40	2,62	2,60	2,80	2,92
Total des huiles végétales et oléagineuses (équivalent d'huile) ⁷	0,75	0,72	0,83	0,91	0,88	0,95	0,92	0,96	1,02	1,21	1,21	1,39
Tabac	0,15	0,13	0,16	0,25	0,19	0,22	0,24	0,21	0,20	0,19	0,20	0,21
Coton (fibre)	0,94	1,20	1,19	1,27	1,37	1,29	1,30	1,41	1,52	1,49	1,63	1,70
Laine (en suint)	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,13	0,13	0,14	0,15	0,16	0,16
Lait (total)	9,88	10,07	10,14	10,42	10,66	11,10	11,25	11,81	11,80	11,96	11,91	12,05
Viande ³	1,47	1,54	1,54	1,55	1,63	1,69	1,69	1,76	1,84	2,12	2,14	2,20
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁸	0,41	0,43	0,49	0,52	0,50	0,49	0,55	0,51	0,57	0,57	0,58	0,60
PRODUITS FORESTIERS												
Bois de feu ⁹	28,9	31,0	33,2	35,0	37,6	37,7	38,0	38,7	40,3	40,3	40,6	40,8
Bois ronds d'industrie ⁹	8,8	9,1	9,9	10,7	11,1	11,2	11,5	12,1	12,8	13,5	13,8	14,1
Sciages de résineux ⁶	0,7	1,0	1,1	1,2	1,3	1,7	1,8	2,0	2,2	2,2	2,2	2,2
Sciages de feuillus ⁶	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6
Contre-plaqués ⁶	0,04	0,05	0,06	0,06	0,07	0,09	0,10	0,10	0,11	0,11	0,12	0,12
Toutes pâtes de bois	0,04	0,07	0,07	0,08	0,08	0,09	0,08	0,08	0,08	0,10	0,16	0,18
Tous papiers et cartons	0,12	0,18	0,20	0,22	0,22	0,23	0,26	0,28	0,31	0,34	0,42	0,45
Afrique ¹⁴												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé	2,47	4,20	4,57	3,93	4,42	2,99	3,97	5,86	4,48	4,93	5,36	6,16
Orge	2,12	3,66	4,06	3,18	3,38	2,24	3,17	5,65	4,27	4,22	4,64	5,05
Maïs	8,47	8,75	9,12	9,22	9,35	11,11	10,77	10,76	11,64	10,55	11,04	12,41
Millet et sorgho	14,06	15,17	15,66	16,12	15,93	15,58	15,66	14,76	16,05	15,84	15,04	16,01
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	2,17	2,42	2,47	2,58	2,49	2,66	2,94	2,91	3,07	3,11	3,26	3,19
Sucre (centrifugé)	1,45	1,46	1,78	1,63	1,91	1,93	2,04	2,13	2,32	2,52	2,77	3,02
Légumineuses ¹⁰	3,13	3,24	3,42	3,35	3,44	3,55	3,39	3,75	4,06	4,30	4,37	4,56
Agrumes	1,38	1,38	1,44	1,66	1,53	1,65	1,72	1,94	2,02	2,12	2,29	2,33
Bananes	1,74	1,83	1,94	1,90	1,88	1,88	2,01	1,99	2,26	3,70	3,82	3,88
Huile d'olive	0,08	0,09	0,15	0,15	0,12	0,06	0,15	0,13	0,06	0,13	0,25	0,11
Arachides	3,99	4,42	4,45	4,26	5,03	4,92	4,51	4,49	4,47	4,41	4,50	4,37
Total des huiles végétales et oléagineuses (équivalent d'huile) ⁸	3,00	3,11	3,22	3,18	3,36	3,25	3,01	3,10	3,12	4,01	4,23	3,97
Café	0,75	0,96	1,04	1,10	1,21	1,06	1,28	1,16	1,33	1,32	1,35	1,35
Cacao	0,83	0,85	0,90	1,20	0,86	0,97	0,98	0,84	1,00	1,09	1,16	1,04
Vin	1,73	1,60	1,72	1,48	1,93	1,02	0,88	1,28	1,03	1,06	1,03	1,05
Tabac	0,15	0,15	0,16	0,16	0,16	0,17	0,16	0,18	0,18	0,17	0,18	0,18
Coton (fibre)	0,24	0,30	0,32	0,35	0,35	0,41	0,41	0,45	0,54	0,57	0,54	0,56
Sisal	0,37	0,40	0,42	0,44	0,42	0,42	0,40	0,39	0,39	0,37	0,34	0,31
Caoutchouc (naturel)	0,15	0,15	0,16	0,16	0,16	0,17	0,16	0,18	0,18	0,20	0,21	0,20
Laine (en suint)	0,03	0,04	0,04	0,03	0,04	0,04	0,04	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Lait (total)	5,45	5,35	5,39	5,53	5,64	6,02	6,14	6,36	6,63	6,80	6,89	6,97
Viande ³	2,25	2,26	2,26	2,30	2,38	2,49	2,57	2,62	2,70	3,16	3,20	3,26
Œufs	0,25	0,25	0,26	0,28	0,29	0,31	0,33	0,37	0,39	0,39	0,40	0,41
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁸	1,38	1,47	1,50	1,80	1,81	2,03	2,08	2,08	2,33	2,41	2,43	2,80
PRODUITS FORESTIERS												
Bois de feu ⁹	190,6	194,6	199,4	203,2	208,0	209,9	216,4	221,6	227,1	233,6	239,0	244,3
Bois ronds d'industrie ⁹	19,4	19,6	21,1	21,9	22,9	23,5	24,2	25,5	28,2	28,7	30,0	31,1
Sciages de résineux ⁶	0,23	0,25	0,23	0,25	0,27	0,27	0,32	0,32	0,34	0,38	0,41	0,45
Sciages de feuillus ⁶	1,8	1,7	1,7	1,8	2,0	2,0	2,0	2,2	2,5	2,6	2,7	2,8
Contre-plaqués ⁶	0,11	0,14	0,17	0,18	0,20	0,16	0,18	0,19	0,23	0,25	0,27	0,30
Toutes pâtes de bois	0,03	0,04	0,12	0,15	0,15	0,15	0,15	0,16	0,18	0,19	0,20	0,22
Tous papiers et cartons	0,10	0,08	0,09	0,10	0,10	0,10	0,13	0,14	0,16	0,17	0,19	0,20

¹ Paddy converti à 65 pour cent. - ² Y compris les fibres apparentées. - ³ Bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. - ⁴ Non compris la Chine. - ⁵ Prises nominales (poids vif). - ⁶ Millions de mètres cubes. - ⁷ Huile d'olive, soja, arachides, graines de coton, graines de sésame, graines de tournesol, graines de colza, graines de lin, graines de chanvre, graines de ricin. - ⁸ Huile d'olive, huile de palme, soja, arachides, graines de coton, graines de sésame, graines de tournesol, graines de colza, coprah, palmistes, graines de lin, graines de chanvre, graines de ricin. - ⁹ Non compris la Chine et d'autres pays asiatiques à planification centrale, et le Japon. - ¹⁰ Haricots, pois secs, fèves, pois chiches, lentilles. - ¹¹ Huile de palme, soja, arachides, graines de coton, graines de sésame, graines de colza, coprah, palmistes, graines de lin, graines de ricin. - ¹² Graines de soja, arachides, noix de coco, palmistes, graines de ricin, graines de tournesol, colza, noix d'abrasin, graines de sésame, graines de coton, graines de lin, huile de palme. - ¹³ Non compris Israël. - ¹⁴ Non compris l'Afrique du Sud.

TABLEAU ANNEXE 2. - INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	Total						Par habitant					
	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972
 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage
EUROPE OCCIDENTALE												
Production alimentaire												
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURO- PÉENNE												
Belgique	113	116	121	132	132	—	110	112	117	126	125	—
Danemark	107	99	95	100	98	- 2	102	94	90	94	92	- 2
France	120	113	117	123	126	+ 2	114	107	110	114	116	+ 1
Allemagne, Rép. féd.	118	116	118	124	118	- 4	113	109	110	116	111	- 4
Irlande	116	116	114	124	121	- 2	113	113	110	119	115	- 3
Italie	113	119	120	120	115	- 4	109	113	114	112	107	- 5
Luxembourg	101	104	97	109	105	- 3	97	100	93	104	100	- 4
Pays-Bas	117	118	129	139	138	- 1	110	109	118	126	124	- 2
Royaume-Uni	108	109	115	119	119	—	105	105	111	114	114	—
AUTRES PAYS D'EUROPE OCCIDEN- TALE												
Autriche	112	116	110	113	109	- 3	109	112	107	109	105	- 4
Finlande	105	111	111	119	119	—	102	107	108	115	115	—
Grèce	120	128	137	140	147	+ 5	116	123	130	133	139	+ 4
Islande	102	102	101	101	104	+ 3	94	93	92	91	93	+ 2
Malte	122	128	140	142	146	+ 3	125	129	140	142	145	+ 2
Norvège	109	105	102	106	106	+ 1	105	100	97	99	99	—
Portugal	106	105	110	102	100	- 2	102	99	103	95	92	- 3
Espagne	119	121	125	128	129	+ 1	114	114	116	118	118	—
Suède	109	94	104	105	104	- 2	104	90	98	99	96	- 2
Suisse	111	113	108	113	110	- 3	104	105	99	103	100	- 4
Yougoslavie	123	135	117	131	132	—	117	127	109	122	121	- 1
INDICE RÉGIONAL	115	115	117	122	121	- 1	111	109	111	114	113	- 1
Production agricole												
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURO- PÉENNE												
Belgique	112	115	119	130	129	—	108	111	115	124	123	- 1
Danemark	107	99	95	100	98	- 2	102	94	90	94	92	- 2
France	120	113	117	122	125	+ 2	114	107	109	114	115	+ 1
Allemagne, Rép. féd.	118	116	118	123	118	- 4	113	109	110	116	111	- 4
Irlande	115	116	113	124	121	- 2	113	113	109	119	115	- 3
Italie	113	119	120	119	115	- 4	109	113	114	112	107	- 5
Luxembourg	101	104	97	109	105	- 3	97	100	93	104	100	- 4
Pays-Bas	116	117	128	138	137	- 1	109	108	117	125	123	- 2
Royaume-Uni	107	108	114	118	119	—	104	105	110	113	113	—
AUTRES PAYS D'EUROPE OCCIDEN- TALE												
Autriche	112	115	110	113	109	- 3	109	112	107	109	105	- 3
Finlande	105	111	111	119	119	—	102	107	108	115	115	—
Grèce	116	122	130	134	140	+ 5	111	117	124	127	132	+ 4
Islande	102	102	98	97	100	+ 3	94	93	89	87	89	+ 2
Malte	122	128	140	142	146	+ 3	125	129	140	142	145	+ 2
Norvège	110	105	102	105	106	+ 1	105	100	97	99	99	—
Portugal	106	105	110	102	100	- 2	102	99	103	95	92	- 3
Espagne	118	119	123	125	126	+ 1	112	112	114	116	116	—
Suède	108	94	104	105	103	- 2	104	90	98	99	96	- 2
Suisse	111	113	108	113	110	- 3	104	105	99	103	100	- 3
Yougoslavie	121	133	116	129	130	+ 1	115	126	108	120	119	—
INDICE RÉGIONAL	115	114	117	121	120	- 1	110	109	110	114	112	- 1

TABLEAU ANNEXE 2. - INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE (suite)

	Total						Par habitant					
	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972
 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.												
Production alimentaire												
Europe orientale	120	119	118	124	131	+ 6	114	113	110	115	121	+ 5
U.R.S.S.	128	124	136	136	132	- 3	121	116	126	125	120	- 4
INDICE RÉGIONAL	126	123	130	132	132	-	119	116	121	122	121	- 1
Production agricole												
Europe orientale	120	119	118	124	131	+ 6	114	112	110	115	120	+ 5
U.R.S.S.	127	124	135	136	132	- 3	120	116	125	125	120	- 3
INDICE RÉGIONAL	125	122	129	132	132	-	119	115	121	122	121	- 1
AMÉRIQUE DU NORD												
Production alimentaire												
Canada	116	115	106	121	115	- 5	106	104	94	106	99	- 7
Etats-Unis	115	115	114	124	122	- 2	109	107	105	113	110	- 3
INDICE RÉGIONAL	115	115	113	124	121	- 2	108	107	104	113	109	- 3
Production agricole												
Canada	116	116	107	121	114	- 6	106	104	95	106	98	- 7
Etats-Unis	110	110	109	118	117	-	104	103	101	108	106	- 1
INDICE RÉGIONAL	111	110	109	118	117	- 1	104	103	100	108	105	- 2
OCÉANIE												
Production alimentaire												
Australie	132	122	122	131	126	- 4	120	109	107	112	106	- 6
Nouvelle-Zélande	118	123	118	122	127	+ 3	108	112	107	109	111	+ 2
INDICE RÉGIONAL	128	123	121	129	126	- 2	117	110	106	111	107	- 4
Production agricole												
Australie	126	122	120	125	120	- 4	115	109	105	108	101	- 6
Nouvelle-Zélande	117	120	118	120	122	+ 1	107	110	106	107	107	-
INDICE RÉGIONAL	124	121	119	124	121	- 3	113	109	105	107	102	- 5

TABLEAU ANNEXE 2. - INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE (suite)

	Total						Par habitant					
	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972
 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage
AMÉRIQUE LATINE												
Production alimentaire												
AMÉRIQUE CENTRALE												
Costa Rica	139	150	156	166	177	+ 6	115	120	120	123	126	+ 2
El Salvador	116	120	128	141	136	- 3	99	99	102	108	101	- 6
Guatemala	117	124	130	135	137	+ 2	101	104	106	108	106	- 1
Honduras	141	138	141	156	158	+ 2	119	113	111	119	117	- 2
Mexique	122	127	130	137	135	- 1	104	104	103	104	100	- 5
Nicaragua	128	136	138	145	147	+ 1	111	114	113	115	113	- 2
Panama	136	149	145	154	151	- 2	116	123	115	119	113	- 6
CARAÏBES												
Barbade	97	88	97	88	77	-13	92	83	97	88	77	-13
Cuba	106	97	142	115	99	-14	95	86	123	96	81	-16
République Dominicaine	108	121	132	136	147	+ 8	91	99	104	104	108	+ 4
Haïti	104	107	110	113	115	+ 2	93	93	94	93	93	- 1
Jamaïque	109	108	111	118	119	+ 1	97	94	95	99	98	- 1
AMÉRIQUE DU SUD												
Argentine	105	118	113	107	108	-	97	108	101	95	94	- 1
Bolivie	123	125	128	133	139	+ 4	109	109	109	111	113	+ 2
Bésil	117	124	128	137	139	+ 1	102	105	105	110	107	- 2
Chili	119	111	118	116	108	- 7	106	97	100	96	88	- 9
Colombie	119	122	130	140	150	+ 7	101	100	103	108	111	+ 3
Equateur	117	115	126	122	120	- 2	99	94	100	93	89	- 5
Guyane	106	110	106	113	96	-15	91	92	86	90	74	-17
Paraguay	114	112	124	128	131	+ 2	97	92	98	98	96	- 1
Pérou	108	118	128	132	131	- 1	93	98	104	103	99	- 4
Uruguay	103	109	103	93	90	- 3	97	101	94	84	81	- 4
Venezuela	130	141	144	147	136	- 8	110	116	115	113	101	-11
INDICE RÉGIONAL	114	120	124	126	126	-	99	102	102	100	97	- 3
Production agricole												
AMÉRIQUE CENTRALE												
Costa Rica	139	150	155	165	176	+ 6	116	120	120	122	125	+ 2
El Salvador	101	108	114	127	129	+ 1	86	89	91	98	96	- 2
Guatemala	121	127	127	138	143	+ 4	105	107	104	111	111	+ 1
Honduras	141	138	138	152	156	+ 3	119	113	109	116	116	- 1
Mexique	119	120	122	129	128	- 1	101	98	96	98	94	- 4
Nicaragua	130	132	124	133	145	+ 9	113	112	102	106	112	+ 6
Panama	136	149	144	154	151	- 2	116	123	115	119	112	- 6
CARAÏBES												
Barbade	97	88	97	88	77	-13	92	83	97	88	77	-13
Cuba	105	96	141	113	100	-12	95	85	122	95	82	-14
République Dominicaine	105	118	129	133	143	+ 8	89	97	102	102	106	+ 4
Haïti	103	106	109	112	114	+ 2	91	92	92	92	92	-
Jamaïque	109	108	111	118	119	+ 1	97	94	95	99	98	- 1
AMÉRIQUE DU SUD												
Argentine	104	116	112	106	106	+ 1	96	106	100	94	93	- 1
Bolivie	122	125	128	136	143	+ 5	109	109	109	113	115	+ 2
Bésil	118	126	128	135	138	+ 2	102	106	105	107	107	- 1
Chili	118	111	118	114	108	- 6	105	96	100	95	87	- 8
Colombie	121	124	131	140	151	+ 8	103	102	104	107	112	+ 4
Equateur	117	116	126	122	120	- 2	99	95	100	94	89	- 5
Guyane	106	110	106	113	96	-15	91	92	86	90	74	-17
Paraguay	114	114	123	123	130	+ 5	96	94	97	94	96	+ 2
Pérou	103	110	120	122	121	-	89	92	97	95	92	- 3
Uruguay	103	107	101	93	86	- 8	97	99	93	84	77	- 9
Venezuela	129	140	144	147	135	- 8	110	116	114	113	101	-11
INDICE RÉGIONAL	113	119	122	123	124	+ 1	98	101	100	98	96	- 2

TABLEAU ANNEXE 2. - INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE (suite)

	Total						Par habitant						
	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972	
 Moyenne 1961-65 = 100						Pour- centage Moyenne 1961-65 = 100					
EXTRÊME-ORIENT													
Production alimentaire													
ASIE MÉRIDIONALE													
Bangladesh	117	122	118	109	105	- 3	99	100	93	83	77	- 7	
Inde	111	116	123	123	118	- 4	99	101	105	103	97	- 6	
Népal	108	114	111	110	94	-15	97	100	96	93	78	-16	
Pakistan	130	131	145	144	147	+ 2	113	110	118	113	112	- 1	
Sri Lanka	114	112	118	115	114	- 1	101	97	100	95	92	- 4	
ASIE ORIENTALE ET DU SUD-EST													
Birmanie	106	106	110	110	106	- 4	94	93	94	92	87	- 6	
Indonésie	111	112	127	131	129	- 2	97	95	105	105	100	- 5	
République khmère	127	107	146	114	87	-24	111	91	121	91	67	-26	
Corée, Rép. de	114	132	128	129	128	-	100	113	108	105	103	- 2	
Laos	137	151	153	145	145	-	121	130	129	119	116	- 3	
Malaisie													
Sabah	138	145	144	172	203	+18	116	117	112	129	147	+14	
Sarawak	117	133	132	134	133	- 1	101	110	105	104	98	- 5	
Malaisie occidentale	127	138	146	160	172	+ 7	110	116	121	130	136	+ 4	
Philippines	114	121	127	128	132	+ 3	97	100	101	99	98	-	
Thaïlande	120	131	133	140	127	- 9	103	108	106	108	95	-12	
Viet-Nam, Rép. du	94	105	114	122	122	- 1	84	91	97	102	100	- 3	
<i>Pays en développement</i>	113	118	125	125	121	- 3	100	102	105	102	97	- 6	
Chine	113	116	122	126	124	- 1	103	104	108	109	106	- 3	
Japon	124	121	119	113	117	+ 4	118	114	111	103	106	+ 3	
Production agricole													
ASIE MÉRIDIONALE													
Bangladesh	115	122	117	106	106	-	98	100	93	81	78	- 4	
Inde	110	115	121	123	117	- 4	98	101	104	103	96	- 6	
Népal	108	114	111	111	95	-14	97	100	96	93	78	-16	
Pakistan	132	133	145	147	149	+ 1	114	112	118	116	114	- 2	
Sri Lanka	115	114	120	116	114	- 1	102	98	101	95	92	- 3	
ASIE ORIENTALE ET DU SUD-EST													
Birmanie	106	106	110	111	107	- 3	95	93	94	92	87	- 5	
Indonésie	110	112	126	129	128	- 1	97	95	104	104	99	- 4	
République khmère	127	108	138	107	82	-23	111	92	114	86	64	-25	
Corée, Rép. de	116	134	130	131	133	+ 1	102	115	109	108	106	- 1	
Laos	137	151	153	146	145	- 1	122	131	129	120	116	- 3	
Malaisie													
Sabah	126	136	140	152	168	+10	105	110	109	114	122	+ 6	
Sarawak	90	115	95	94	94	- 1	78	96	76	73	69	- 4	
Malaisie occidentale	129	144	149	159	164	+ 3	112	122	124	129	129	-	
Philippines	114	120	125	127	131	+ 3	96	99	100	98	97	-	
Thaïlande	119	130	134	139	129	- 7	102	108	107	107	97	-10	
Viet-Nam, Rép. du	92	101	110	119	117	- 2	81	88	94	99	96	- 4	
<i>Pays en développement</i>	113	118	124	125	121	- 3	100	102	104	102	97	- 5	
Chine	114	117	123	126	124	- 2	104	105	108	109	106	- 3	
Japon	123	120	118	111	116	+ 4	117	113	109	102	105	+ 2	

TABLEAU ANNEXE 2. - INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE (suite)

	Total						Par habitant					
	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972
 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage
PROCHE-ORIENT												
Production alimentaire												
PROCHE-ORIENT - AFRIQUE												
Egypte	122	124	127	129	132	+ 2	106	105	105	104	103	- 1
République arabe libyenne	154	145	121	110	168	+52	130	118	96	84	123	+47
Soudan	119	142	148	156	159	+ 2	103	119	120	123	121	- 2
PROCHE-ORIENT - ASIE												
Afghanistan	112	115	107	106	122	+15	101	100	92	88	99	+12
Chypre	149	161	157	176	178	+ 1	143	154	148	165	165	- 1
Iran	127	128	138	125	141	+13	110	108	113	100	109	+ 9
Irak	141	134	134	125	184	+46	120	110	106	96	135	+41
Jordanie	59	74	42	68	76	+12	51	62	34	53	58	+ 8
Liban	137	119	125	141	141	-	120	101	103	112	109	- 3
Arabie saoudite	118	125	125	127	129	+ 1	104	106	104	103	101	- 1
République arabe syrienne	96	109	82	88	134	+53	82	90	66	68	101	+48
Turquie	118	118	125	130	130	-	103	101	104	105	103	- 3
Yémen, Rép. arabe du	104	105	106	107	108	+ 1	91	90	88	86	84	- 2
Yémen, Rép. dém. pop. du	101	121	114	126	128	+ 1	88	103	95	102	100	- 2
<i>Pays en développement</i>	119	122	125	126	136	+ 8	104	104	103	101	106	+ 5
Israël	137	136	144	165	175	+ 6	119	115	119	133	138	+ 4
Production agricole												
PROCHE-ORIENT - AFRIQUE												
Egypte	118	123	124	126	129	+ 2	103	105	103	102	101	- 1
République arabe libyenne	151	143	122	111	165	+49	128	117	96	84	121	+44
Soudan	121	143	150	157	159	+ 1	105	120	122	124	121	- 2
PROCHE-ORIENT - ASIE												
Afghanistan	112	115	108	106	122	+14	101	101	92	89	99	+11
Chypre	147	159	155	174	176	+ 1	141	152	146	163	163	-
Iran	126	128	136	124	142	+14	110	108	112	99	110	+11
Irak	141	133	135	126	180	+44	120	109	107	96	133	+39
Jordanie	62	77	45	70	78	+11	53	64	36	55	59	+ 7
Liban	137	120	126	141	142	-	119	101	103	113	109	- 3
Arabie saoudite	118	125	125	127	129	+ 1	104	106	104	103	101	- 1
République arabe syrienne	95	106	86	92	130	+42	82	88	69	71	98	+37
Turquie	120	119	125	132	132	-	105	102	104	107	104	- 3
Yémen, Rép. arabe du	104	105	106	107	107	-	91	90	88	87	84	- 3
Yémen, Rép. dém. pop. du	94	117	111	124	124	-	82	100	92	100	97	- 3
<i>Pays en développement</i>	119	122	124	127	136	+ 7	104	104	103	102	106	+ 4
Israël	140	140	147	167	180	+ 8	121	118	120	134	141	+ 5

TABLEAU ANNEXE 2. - INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE (suite)

	Total						Par habitant					
	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972
 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage
AFRIQUE												
Production alimentaire												
AFRIQUE DU NORD-OUEST												
Algérie	107	99	106	102	112	+10	93	83	86	80	85	+ 6
Maroc	150	124	135	147	146	—	131	105	110	117	113	— 3
Tunisie	100	95	108	138	132	— 4	86	79	88	109	101	— 7
AFRIQUE OCCIDENTALE												
Dahomey	113	124	127	130	130	—	100	107	107	106	104	— 3
Gambie	163	113	107	122	108	—12	149	101	94	105	91	—13
Ghana	104	112	126	135	134	— 1	90	94	102	107	102	— 4
Guinée	119	120	121	123	104	—15	107	105	104	103	86	—17
Côte-d'Ivoire	117	135	130	145	143	— 2	105	118	111	121	116	— 4
Libéria	97	97	101	102	106	+ 4	89	88	90	89	90	+ 2
Mali	101	114	105	117	105	—11	91	99	90	97	85	—13
Mauritanie	106	114	114	115	115	—	96	101	98	97	95	— 3
Niger	114	113	116	117	115	— 1	99	95	96	93	89	— 4
Nigeria	95	110	101	105	108	+ 3	84	95	85	86	86	+ 1
Sénégal	96	103	80	108	80	—26	85	89	68	90	65	—28
Sierra Leone	116	125	124	126	127	+ 1	104	110	107	106	104	— 2
Togo	129	134	134	136	114	—16	115	116	113	112	91	—18
Haute-Volta	117	115	117	122	120	— 1	106	102	102	104	100	— 3
AFRIQUE CENTRALE												
Angola	112	118	121	125	121	— 3	102	106	105	107	101	— 5
Cameroun	131	125	125	137	136	—	120	112	110	117	114	— 3
République centrafricaine	105	106	108	113	114	+ 1	95	94	94	95	94	— 1
Tchad	101	99	97	99	92	— 7	90	86	83	83	75	— 9
Congo	82	88	89	96	97	+ 1	73	78	77	81	80	— 1
Gabon	118	121	124	129	131	+ 2	114	116	118	121	123	+ 1
Zaïre	134	133	136	140	140	—	121	117	117	118	115	— 2
AFRIQUE ORIENTALE												
Burundi	116	122	150	150	154	+ 3	104	107	129	125	125	—
Ethiopie	118	120	122	128	131	+ 3	107	107	107	109	109	—
Kenya	120	128	132	130	138	+ 6	104	107	107	102	105	+ 3
Madagascar	116	118	117	116	119	+ 2	102	101	97	94	93	— 1
Malawi	126	140	129	143	152	+ 7	112	121	109	117	122	+ 4
Maurice	104	116	101	110	121	+ 9	92	101	87	90	96	+ 7
Mozambique	113	114	118	122	130	+ 6	103	102	103	104	108	+ 4
Rhodésie	104	115	107	126	141	+12	88	94	85	96	104	+ 8
Rwanda	124	136	146	149	150	+ 1	108	115	120	119	116	— 2
Somalie	115	119	121	121	121	—	103	105	104	102	99	— 2
Tanzanie	123	137	168	167	175	+ 5	108	118	141	137	140	+ 2
Ouganda	113	129	126	124	129	+ 3	100	111	106	102	102	+ 1
Zambie	118	128	121	123	133	+ 8	102	107	99	98	102	+ 5
AFRIQUE MÉRIDIONALE												
Botswana	101	110	109	125	128	+ 3	91	97	94	105	106	—
Lesotho	102	106	101	103	79	—23	94	95	89	89	68	—24
Pays en développement	113	118	119	124	126	+ 1	100	102	101	102	101	— 1
Afrique du Sud	119	125	129	148	154	+ 4	106	109	109	122	124	+ 2

TABLEAU ANNEXE 2. — INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE (fin)

	Total						Par habitant					
	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972	1968	1969	1970	1971	1972 Don- nées prélim.	Change- ments 1971 à 1972
 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage
Production agricole												
AFRIQUE DU NORD-OUEST												
Algérie	108	100	107	104	114	+10	95	85	87	82	86	+ 6
Maroc	149	124	135	146	146	—	130	105	110	116	113	— 3
Tunisie	101	96	108	137	131	— 4	87	80	88	108	100	— 7
AFRIQUE OCCIDENTALE												
Dahomey	117	128	133	138	140	+ 1	104	110	111	113	111	— 2
Gambie	163	113	107	122	108	—12	149	101	94	105	91	—13
Ghana	104	112	126	135	134	— 1	90	94	102	107	102	— 4
Guinée	119	120	120	123	104	—15	107	105	104	103	86	—17
Côte-d'Ivoire	119	137	132	149	147	— 1	107	120	113	124	119	— 4
Libéria	113	116	131	124	119	— 4	104	105	116	108	102	— 6
Mali	103	116	108	121	109	—10	92	101	92	101	89	—12
Mauritanie	106	114	114	115	115	—	96	101	98	97	95	— 3
Niger	114	113	117	117	116	— 1	99	96	96	93	89	— 4
Nigeria	95	109	101	103	107	+ 3	84	94	85	85	85	+ 1
Sénégal	96	103	81	110	83	—25	85	90	69	91	67	—27
Sierra Leone	116	124	124	125	126	+ 1	104	109	106	105	104	— 1
Togo	128	134	134	136	115	—15	114	116	113	112	92	—18
Haute-Volta	120	118	119	126	125	— 1	109	105	104	107	104	— 3
AFRIQUE CENTRALE												
Angola	113	119	122	127	121	— 4	103	107	107	108	102	— 6
Cameroun	132	127	126	137	137	—	120	114	110	117	115	— 2
République centrafricaine	109	110	112	115	117	+ 1	99	98	97	98	97	— 1
Tchad	108	101	99	101	96	— 6	96	88	85	85	78	— 8
Congo	82	89	90	96	97	+ 1	74	78	77	81	80	— 1
Gabon	118	121	124	129	131	+ 2	114	116	118	121	123	+ 1
Zaire	133	132	135	139	140	—	120	116	116	117	115	— 2
AFRIQUE ORIENTALE												
Burundi	116	122	150	150	153	+ 2	105	107	129	125	125	—
Ethiopie	118	120	123	128	132	+ 3	107	107	107	109	110	—
Kenya	118	126	128	127	133	+ 5	102	105	104	99	102	+ 2
Madagascar	116	118	117	116	119	+ 2	102	101	97	94	93	— 1
Malawi	122	134	128	142	151	+ 6	108	116	108	117	121	+ 3
Maurice	104	116	101	111	121	+ 9	93	101	87	90	96	+ 7
Mozambique	114	115	118	120	129	+ 7	103	102	103	102	108	+ 5
Rhodésie	93	105	99	113	124	+ 9	79	86	79	87	92	+ 6
Rwanda	124	136	145	149	150	+ 1	108	115	119	118	116	— 2
Somalie	115	119	121	121	121	—	103	105	104	102	99	— 3
Tanzanie	119	132	158	156	162	+ 4	105	114	133	128	129	+ 1
Ouganda	112	128	126	124	127	+ 3	99	110	106	101	101	—
Zambie	116	124	118	121	130	+ 8	100	105	97	96	100	+ 4
AFRIQUE MÉRIDIONALE												
Botswana	101	110	108	124	127	+ 2	91	97	93	105	105	—
Lesotho	102	106	103	106	86	—19	93	95	91	92	73	—20
<i>Pays en développement</i>	112	118	119	124	125	+ 1	100	102	100	102	100	— 1
Afrique du Sud	118	123	125	141	147	+ 4	105	107	106	116	119	+ 2

TABLEAU ANNEXE 3. - VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>												
Monde¹												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équiv. de blé)	46,13	44,87	49,67	59,19	56,37	62,73	52,87	53,27	48,60	57,12	58,48	63,83
Orge	7,20	6,64	5,70	7,99	8,06	6,41	7,21	6,39	7,11	10,37	11,00	13,35
Maïs	14,00	19,91	21,10	22,30	25,03	25,80	27,52	28,83	27,39	29,15	30,74	36,78
Avoine	1,26	1,44	1,24	1,34	1,73	1,37	1,20	1,03	0,99	1,51	1,62	2,09
Seigle	1,85	2,12	1,53	0,67	0,46	0,76	0,80	0,57	0,55	0,62	1,03	0,66
Millet et sorgho	2,43	3,92	3,99	3,88	5,36	9,17	7,75	5,27	4,74	6,61	6,84	6,63
Riz (équivalent de riz usiné) ²	6,62	6,44	7,42	7,86	8,11	7,84	7,47	6,88	7,27	7,96	8,07	7,55
Sucre (équivalent de sucre brut) ³	20,54	18,77	17,68	17,13	19,94	19,28	21,00	21,24	20,29	22,60	22,56	22,30
Pommes de terre	2,79	3,37	2,94	3,63	3,78	3,56	3,37	3,41	3,59	3,80	3,03	4,00
Légumineuses (grain sec)	1,13	1,38	1,51	1,46	2,24	2,05	1,68	1,80	2,15	1,75	1,82	1,99
Pommes	1,59	1,71	1,52	1,73	1,99	1,90	1,97	2,09	2,26	2,12	2,27	2,59
Bananes	3,88	3,95	4,22	4,26	4,70	5,12	5,14	5,59	5,60	5,75	6,29	6,72
Agrumes ⁴	3,24	3,64	3,35	4,21	4,27	4,28	4,48	4,39	4,63	5,05	5,06	5,43
Raisins frais	0,62	0,76	0,74	0,76	0,97	0,79	0,81	0,78	0,94	0,86	0,97	0,88
Dattes	0,26	0,30	0,42	0,36	0,35	0,38	0,35	0,33	0,36	0,42	0,36	0,36
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁵	5,99	6,49	6,60	6,99	7,05	7,51	7,60	8,13	8,30	9,02	9,50	10,40
Tourteaux et farine d'oléagineux	5,47	6,58	6,90	7,27	8,19	8,82	8,88	9,18	9,68	11,06	11,65	12,09
Bovins ⁶	4,90	4,86	4,96	4,70	5,31	4,98	5,34	5,98	6,34	6,52	6,50	7,23
Espèces ovine et caprine ⁶	7,35	7,68	8,06	7,88	8,70	9,22	8,23	9,67	9,79	9,74	10,37	10,71
Porcs ⁶	2,61	2,67	2,37	2,96	3,80	3,40	3,19	3,40	3,92	4,41	5,30	6,26
Viande ⁷	2,13	2,58	2,96	2,89	3,04	3,11	3,34	3,43	3,77	3,99	4,17	4,67
Lait (condensé, évaporé et en pou- dre)	0,56	0,58	0,60	0,64	0,62	0,63	0,66	0,69	0,68	0,69	0,70	0,61
Œufs (en coque)	0,54	0,48	0,41	0,36	0,35	0,32	0,33	0,34	0,37	0,41	0,45	0,46
Café (vert)	2,70	2,85	3,07	2,83	2,74	3,08	3,15	3,36	3,41	3,23	3,27	3,45
Fèves de cacao	1,02	1,03	1,04	1,04	1,30	1,12	1,08	1,05	1,00	1,13	1,18	1,22
Thé	0,58	0,60	0,61	0,62	0,65	0,62	0,68	0,72	0,67	0,74	0,74	0,76
Vin	2,80	2,95	2,39	2,67	2,53	2,85	2,36	2,56	3,27	3,69	3,53	4,07
Poivre et piments	0,13	0,14	0,15	0,13	0,14	0,15	0,19	0,19	0,18	0,17	0,20	0,20
Tabac (non manufacturé)	0,88	0,87	0,90	1,01	0,98	0,96	1,03	1,00	1,00	0,97	1,00	1,15
Laine (poids réel)	1,45	1,45	1,43	1,40	1,44	1,48	1,37	1,50	1,52	1,50	1,39	1,48
Coton (fibre)	3,75	3,40	3,76	3,92	3,76	4,00	3,84	3,84	3,70	3,90	3,96	3,89
Jute et kénaf	0,71	1,03	1,27	1,05	1,15	1,39	1,26	0,92	0,92	0,99	0,77	0,64
Caoutchouc (naturel) ⁸	0,85	0,99	0,80	0,89	0,95	0,93	0,87	1,02	1,12	1,05	0,82	0,88
PRODUITS HALIEUTIQUES⁹												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	1,15	1,34	1,48	1,71	1,72	1,80	1,79	1,82	1,81	2,03	2,04	2,10
Poisson séché, salé ou fumé	0,55	0,55	0,54	0,50	0,50	0,50	0,50	0,49	0,50	0,52	0,49	0,50
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	0,25	0,27	0,27	0,30	0,30	0,30	0,32	0,34	0,38	0,44	0,51	0,54
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	0,52	0,54	0,51	0,58	0,52	0,57	0,55	0,61	0,59	0,61	0,60	0,66
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	0,04	0,05	0,05	0,06	0,06	0,06	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	0,62	0,67	0,74	0,63	0,72	0,68	0,81	0,83	0,71	0,64	0,71	0,70
Farines, aliments solubles et autres ali- ments du bétail provenant d'animaux aquatiques	1,36	1,72	1,78	2,44	2,47	2,48	3,02	3,55	3,04	3,00	3,02	2,81
PRODUITS FORESTIERS⁹												
Bois à pâte ¹⁰	13,1	12,4	11,7	13,2	13,8	14,2	14,8	14,1	15,9	18,6	16,1	13,3
Grumes de résineux ¹⁰	5,9	6,4	8,7	9,9	11,6	13,8	17,2	21,1	20,4	24,3	21,6	25,7
Grumes de feuillus ¹⁰	14,0	14,2	17,4	19,3	20,7	21,9	24,2	29,0	36,2	37,5	40,1	42,9
Sciages de résineux ¹⁰	36,3	38,2	41,4	44,6	44,0	42,6	42,8	47,5	47,3	49,5	51,7	57,1
Sciages de feuillus ¹⁰	4,3	4,3	4,6	5,4	5,6	5,8	5,7	6,3	6,8	7,1	7,1	8,0
Contre-plaqués et placages ¹⁰	1,9	2,1	2,4	3,0	3,3	3,6	3,8	4,7	4,6	4,7	5,2	6,5
Panneaux de fibres	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	1,3	1,4	1,4	1,5	1,6
Pâte de bois mécanique	1,3	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,2	1,3	1,3	1,3	1,0	1,2
Pâte de bois chimique	8,5	9,0	10,1	11,0	11,1	12,1	12,4	13,7	14,9	15,6	13,8	15,0
Papier journal	7,7	7,5	7,8	8,5	9,0	9,7	9,4	9,7	10,6	10,6	10,3	10,8
Autres papiers et cartons	5,0	5,2	5,9	6,8	7,4	8,3	8,7	10,1	11,9	12,6	13,2	14,3

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 3. - VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes												
Europe occidentale												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	3.19	3.69	5.07	5.29	6.99	6.45	6.16	8.42	10.91	9.39	7.13	10.41
Orges	2.51	1.69	2.29	3.16	2.63	3.37	4.08	4.20	4.32	4.39	3.78	5.29
Maïs	1.09	0.34	0.94	1.27	1.89	2.11	2.77	2.54	3.23	3.87	5.30	4.60
Seigle	0.31	0.18	0.16	0.05	0.05	0.06	0.05	0.09	0.14	0.20	0.39	0.39
Sucre (équivalent de sucre brut) ³	1.47	1.26	1.59	1.45	1.54	1.27	1.15	1.66	1.45	1.97	2.09	2.92
Pommes de terre	1.75	1.83	1.64	1.70	2.26	1.98	1.86	1.86	2.41	2.22	1.90	2.75
Légumineuses	0.19	0.22	0.17	0.15	0.17	0.19	0.24	0.29	0.28	0.26	0.26	0.31
Pommes	0.84	0.88	0.53	0.73	0.88	0.76	0.78	0.86	0.95	0.94	1.06	1.29
Agrumes ⁴	1.45	1.73	1.22	2.00	1.91	1.97	1.94	1.79	1.92	2.29	1.98	2.23
Raisins frais	0.31	0.34	0.29	0.38	0.41	0.41	0.42	0.41	0.41	0.44	0.48	0.42
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ¹¹	0.38	0.40	0.37	0.42	0.32	0.36	0.49	0.53	0.72	0.98	1.05	1.05
Tourteaux et farine d'oléagineux	0.91	0.92	0.89	1.03	1.07	1.13	1.28	1.19	1.34	1.56	1.79	1.96
Bovins ⁶	1.80	1.37	1.85	1.88	1.74	1.46	2.00	2.34	2.48	2.59	2.74	3.10
Espèces ovine et caprine ⁶	1.53	1.30	1.35	0.87	0.85	0.58	0.72	0.93	0.98	0.63	0.72	0.88
Porcs ⁶	0.58	0.49	0.39	0.66	0.82	0.49	0.88	1.17	1.90	2.35	2.29	2.44
Viande (fraîche, réfrigérée et congelée) ⁷	0.58	0.74	0.81	0.79	0.92	0.91	1.10	1.21	1.26	1.44	1.70	1.68
Bacon, jambon et porc salé	0.36	0.37	0.35	0.35	0.36	0.36	0.35	0.35	0.34	0.34	0.34	0.34
Lait (condensé, évaporé et en pou- dre)	0.64	0.69	0.72	0.75	0.90	1.01	1.17	1.38	1.34	1.44	1.51	1.47
Beurre	0.26	0.23	0.24	0.23	0.27	0.27	0.31	0.35	0.33	0.49	0.45	0.36
Fromage	0.34	0.36	0.38	0.40	0.42	0.47	0.48	0.52	0.53	0.57	0.62	0.65
Œufs (en coque)	0.29	0.28	0.23	0.19	0.15	0.14	0.13	0.15	0.19	0.23	0.26	0.26
Vin	1.01	1.01	1.14	1.12	1.19	1.30	1.31	1.32	1.45	1.79	2.36	2.86
Laine (poids réel)	0.11	0.12	0.13	0.10	0.11	0.11	0.10	0.11	0.11	0.10	0.10	0.11
..... Milliers de tonnes												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	684,5	771,7	849,9	877,0	907,7	876,5	861,2	905,8	971,7	1 098,4	1 035,0	1 003,0
Poisson séché, salé ou fumé	333,3	353,8	334,3	314,7	323,2	317,4	312,9	311,9	337,2	338,4	315,7	331,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	112,5	123,4	114,0	118,9	108,8	113,7	116,4	130,8	133,8	150,8	188,2	211,0
Produits et préparations à base de pois- son en récipients hermétiques ou non	183,7	211,7	196,7	209,1	221,4	211,3	193,6	195,5	172,8	183,7	175,7	200,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	8,0	9,0	9,0	13,0	13,0	13,0	12,6	13,3	17,1	19,2	16,6	17,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, pro- venant d'animaux aquatiques	218,8	243,9	199,8	190,0	266,2	340,1	391,5	260,1	270,0	172,1	149,5	198,0
Farines, aliments solubles et autres ali- ments du bétail provenant d'animaux aquatiques	286,2	240,2	306,9	434,8	555,0	576,8	810,7	787,5	657,9	625,4	726,1	750,0
..... Millions de tonnes												
PRODUITS FORESTIERS												
Bois à pâte ¹⁰	5,93	4,28	3,34	3,62	3,61	3,01	3,82	4,17	5,22	6,71	6,19	4,33
Grumes de résineux ¹⁰	1,30	1,14	1,05	1,06	1,03	1,35	1,55	1,37	1,23	1,46	1,35	1,42
Grumes de feuillus ¹⁰	0,98	0,93	0,91	0,97	1,02	1,10	1,17	1,20	1,23	1,35	1,47	1,57
Bois de mine ¹⁰	1,81	1,37	1,07	0,83	0,56	0,54	0,36	0,39	0,49	0,57	0,49	0,45
Sciages de résineux ¹⁰	14,24	13,86	13,86	14,62	13,57	12,72	12,85	15,05	16,24	16,21	16,55	18,09
Sciages de feuillus ¹⁰	0,93	0,96	0,98	1,14	1,21	1,26	1,23	1,35	1,44	1,51	1,52	1,86
Contre-plaqués et placages ¹⁰	0,65	0,66	0,73	0,83	0,86	0,88	0,92	1,05	1,16	1,21	1,23	1,35
Panneaux de fibres	0,75	0,78	0,83	0,88	0,82	0,76	0,82	0,86	0,89	0,86	0,87	0,90
Panneaux de particules	0,35	0,43	0,48	0,56	0,80	0,89	1,04	1,20	1,45	1,69	2,20	2,53
Pâte de bois mécanique	1,06	0,97	1,05	1,15	1,12	1,13	1,00	1,06	1,04	1,04	0,77	0,86
Pâte de bois chimique	4,50	4,80	5,36	5,86	5,79	6,24	6,15	6,54	6,76	6,74	5,64	6,35
Papier journal	1,62	1,63	1,71	1,88	1,97	2,07	2,10	2,31	2,43	2,56	2,49	2,71
Autres papiers et cartons	3,57	3,77	4,23	4,77	5,06	5,54	5,67	6,49	7,74	8,17	8,45	9,34

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 3. - VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
..... <i>Millions de tonnes</i>												
Europe orientale et U.R.S.S.												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé) .	5,46	5,18	4,98	2,52	2,32	4,51	7,68	6,91	7,97	6,78	9,25	...
Orge	1,18	0,61	0,69	0,76	2,14	0,39	0,53	0,67	0,82	0,72	0,80	...
Maïs	1,36	2,33	1,78	1,93	1,38	0,83	1,60	0,74	1,54	1,12	0,88	...
Seigle	1,15	1,35	0,89	0,17	0,06	0,32	0,44	0,28	0,30	0,25	0,22	...
Sucre (équivalent de sucre brut) ³	3,19	3,28	2,19	1,71	2,02	2,17	2,42	2,68	2,14	2,10	1,71	...
Pommes de terre	0,44	0,70	0,50	1,18	0,79	0,77	0,70	0,71	0,30	0,63	0,34	...
Graines de tournesol	0,17	0,22	0,15	0,27	0,22	0,35	0,49	0,47	0,56	0,33	0,24	...
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,42	0,39	0,24	0,08	0,16	0,43	0,40	0,34	0,34	0,08	0,06	...
Viande (fraîche, réfrigérée et congelée) ⁷	0,20	0,27	0,27	0,17	0,24	0,25	0,45	0,43	0,41	0,30	0,34	...
Beurre	0,09	0,11	0,10	0,06	0,08	0,10	0,12	0,12	0,10	0,10	0,05	...
Œufs	0,13	0,11	0,08	0,08	0,11	0,09	0,11	0,10	0,08	0,09	0,11	...
Coton	0,39	0,35	0,32	0,39	0,46	0,52	0,55	0,57	0,45	0,52	0,55	...
..... <i>Milliers de tonnes</i>												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé . . .	17,9	33,7	80,9	88,9	178,3	229,5	216,0	236,1	230,6	306,5	338,4	345,0
Poisson séché, salé ou fumé	31,7	40,5	44,4	35,3	39,9	28,6	36,0	25,4	23,1	21,6	16,7	17,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	0,2	0,3	0,6	1,1	1,2	1,3	1,3	0,6	0,9	1,7	1,2	2,0
Produits et préparations à base de pois- son en récipients hermétiques ou non .	25,3	24,3	19,3	18,9	19,6	22,7	24,2	27,1	28,9	29,4	28,1	29,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	3,7	3,0	5,0	5,6	4,9	5,0	5,0	4,7	3,4	3,8	3,8	4,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, pro- venant d'animaux aquatiques	18,2	15,2	32,2	40,0	57,1	71,9	58,3	59,6	64,0	34,5	14,6	17,0
Farines, aliments solubles et autres ali- ments du bétail provenant d'animaux aquatiques	4,9	3,7	3,8	4,2	7,2	14,2	38,3	30,6	32,6	13,5	11,3	6,0
..... <i>Millions de tonnes</i>												
PRODUITS FORESTIERS												
Bois à pâte ¹⁰	3,54	4,40	5,13	6,00	6,38	7,32	7,49	6,88	7,57	8,68	7,36	6,82
Grumes de résineux ¹⁰	1,99	2,62	2,89	3,43	4,72	5,04	5,01	6,12	6,38	7,57	7,36	8,17
Bois de mine ¹⁰	1,24	1,36	1,58	1,53	1,58	1,31	0,96	0,85	0,88	0,97	0,88	0,82
Sciages de résineux ¹⁰	7,23	8,47	9,49	10,96	11,17	11,44	10,88	10,93	10,74	10,07	10,76	10,95
Contre-plaqué et placages ¹⁰	0,21	0,25	0,28	0,29	0,38	0,38	0,40	0,45	0,45	0,47	0,43	0,44
Pâte de bois chimique	0,33	0,34	0,32	0,37	0,37	0,39	0,47	0,51	0,57	0,55	0,55	0,59
Amérique du Nord												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé) .	30,82	25,97	31,89	38,26	32,38	40,23	29,11	27,84	21,10	30,59	31,15	37,07
Orge	2,40	2,59	1,62	2,48	2,11	2,04	2,02	1,03	0,80	4,15	5,16	5,75
Maïs	7,35	10,81	11,12	12,14	15,21	15,60	12,97	14,96	13,96	14,40	12,99	22,41
Millet et sorgho	1,64	2,79	2,94	2,55	4,38	7,40	5,80	3,55	2,70	3,76	2,82	3,83
Seigle	0,34	0,57	0,48	0,29	0,18	0,35	0,31	0,18	0,09	0,15	0,41	0,24
Riz (équivalent de riz usiné) ³	0,80	1,05	1,20	1,33	1,36	1,16	1,51	1,37	1,23	1,28	0,84	1,31
Agrumes ⁴	0,30	0,27	0,26	0,30	0,33	0,37	0,42	0,27	0,39	0,39	0,39	0,41
Légumineuses	0,16	0,26	0,34	0,28	0,30	0,32	0,30	0,27	0,35	0,40	0,33	0,31
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ¹²	1,32	1,69	1,71	2,16	2,23	2,04	2,11	2,19	2,33	3,27	3,44	3,53
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,79	1,37	1,69	1,95	2,47	2,60	2,75	3,00	3,28	3,97	4,43	4,01
Lait (condensé, évaporé et en pou- dre)	0,44	0,48	0,61	0,69	0,50	0,29	0,27	0,29	0,31	0,36	0,32	0,23
Tabac (non manufacturé)	0,24	0,23	0,25	0,26	0,23	0,27	0,28	0,29	0,29	0,25	0,24	0,30
Coton (fibre)	1,45	0,87	0,99	1,19	0,86	0,82	0,90	0,88	0,55	0,68	0,90	0,67

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 3. - VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
<i>Milliers de tonnes</i>												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	141,9	157,3	159,1	197,5	216,4	240,0	224,9	252,1	234,4	219,0	233,9	243,0
Poisson séché, salé ou fumé	65,3	59,9	70,0	61,4	54,3	53,6	56,2	56,7	54,8	57,1	61,3	59,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	19,0	18,9	22,8	24,5	25,6	23,7	24,2	26,9	34,0	36,2	38,5	36,0
Produits et préparations à base de pois- son en récipients hermétiques ou non	24,2	26,4	31,2	42,8	36,0	37,1	42,4	34,6	36,5	31,4	31,7	38,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	4,5	6,6	7,2	7,7	10,4	10,6	11,5	9,7	10,6	10,1	11,8	12,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, pro- venant d'animaux aquatiques	61,2	61,7	129,8	87,4	58,7	41,1	46,7	37,6	103,8	94,8	118,1	95,0
Farines, aliments solubles et autres ali- ments du bétail provenant d'animaux aquatiques	38,8	46,2	54,3	60,4	57,5	51,7	51,3	66,0	75,5	83,3	99,4	70,0
<i>Millions de tonnes</i>												
PRODUITS FORESTIERS												
Bois à pâte ¹⁰	3,17	3,20	2,88	3,14	3,44	3,52	3,07	2,64	2,66	2,84	2,10	1,70
Grumes de résineux ¹⁰	2,28	2,24	4,33	4,85	5,25	6,42	9,25	11,84	10,93	13,39	10,85	14,10
Grumes de feuillus ¹⁰	0,31	0,40	0,41	0,38	0,45	0,43	0,52	0,51	0,43	0,37	0,34	0,50
Sciages de résineux ¹⁰	13,28	14,50	16,68	17,36	17,43	16,51	17,25	19,16	18,27	20,06	22,02	25,71
Sciages de feuillus ¹⁰	0,55	0,60	0,59	0,69	0,74	0,91	0,81	0,66	0,75	0,67	0,79	1,01
Contre-plaqués et placages ¹⁰	0,21	0,29	0,31	0,45	0,47	0,52	0,62	0,67	0,72	0,68	0,71	0,87
Pâte de bois mécanique	0,22	0,24	0,23	0,26	0,29	0,24	0,22	0,22	0,25	0,28	0,23	0,27
Pâte de bois chimique	3,45	3,60	4,09	4,47	4,47	4,87	5,22	6,04	6,92	7,59	6,88	7,32
Papier journal	5,84	5,68	5,74	6,29	6,60	7,19	6,85	6,90	7,60	7,47	7,24	7,49
Autres papiers et cartons	0,99	1,05	1,22	1,57	1,76	2,01	2,21	2,63	2,84	3,03	3,34	3,48
Océanie												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	5,02	6,29	4,82	7,81	6,47	5,68	6,97	6,99	5,37	7,36	9,48	8,71
Orge	0,77	0,71	0,23	0,40	0,38	0,23	0,43	0,12	0,45	0,63	1,12	1,82
Avoine	0,34	0,35	0,32	0,30	0,37	0,25	0,40	0,18	0,33	0,22	0,56	0,33
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	0,81	0,86	1,17	1,14	1,29	1,27	1,67	1,63	2,07	1,39	1,57	2,01
Viande de bœuf et de veau	0,23	0,32	0,40	0,41	0,44	0,39	0,37	0,38	0,40	0,51	0,52	0,58
Viande de mouton et d'agneau	0,41	0,41	0,43	0,48	0,47	0,47	0,46	0,55	0,58	0,61	0,60	0,67
Beurre	0,25	0,24	0,27	0,28	0,27	0,28	0,32	0,27	0,29	0,30	0,28	0,23
Fromage	0,11	0,12	0,12	0,13	0,12	0,12	0,14	0,12	0,13	0,13	0,13	0,13
Laine (poids réel)	0,89	0,89	0,91	0,92	0,90	0,92	0,88	0,94	1,01	1,06	0,98	1,04
<i>Milliers de tonnes</i>												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	3,0	3,0	3,0	4,0	8,0	12,0	11,5	12,7	16,2	17,0	18,2	22,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	5,0	6,0	6,0	7,0	8,0	8,0	10,1	13,0	12,9	13,6	16,3	19,0
Produits et préparations à base de pois- son en récipients hermétiques ou non	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	---	0,4	0,5	0,6	0,7	1,0	1,8
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	---	---	---	---	1,0	1,0	1,2	2,0	2,0	1,9	2,6	3,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, pro- venant d'animaux aquatiques	11,0	8,0	4,0	5,3	9,0	6,0	3,9	6,5	5,6	4,2	6,4	7,0
<i>Millions de mètres cubes</i>												
PRODUITS FORESTIERS												
Grumes de résineux	0,27	0,29	0,29	0,36	0,45	0,55	0,80	1,44	1,68	1,83	1,81	1,86

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 3. - VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes												
Amérique latine												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	1.10	2.87	1.97	4,31	7,44	5,26	2,37	2,44	2,79	2,47	1,17	1,83
Maïs	1.79	3.00	3.18	3,75	4,79	5,29	6,05	5,08	5,50	6,78	7,76	3,68
Millet et sorgho	0.39	0.67	0,64	0,89	0,34	1,18	1,17	0,88	1,54	2,19	2,69	0,82
Seigle	0.04	0,01	—	0,11	0,10	—	—	0,02	0,01	0,03	—	—
Riz (équivalent de riz usiné) ²	0.34	0.31	0,18	0,15	0,44	0,60	0,32	0,47	0,36	0,41	0,43	0,23
Sucre (équivalent de sucre brut) ^{3,12,3}	10.90	8.89	7,69	7,64	10,17	9,25	11,03	10,39	10,07	12,29	11,75	11,21
Bananes	3.21	3.18	3,43	3,35	3,64	4,07	4,13	4,67	4,64	4,84	5,10	5,38
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ¹⁴	0.49	0.58	0,51	0,41	0,61	0,50	0,59	0,44	0,56	0,67	0,59	0,73
Tourteaux et farine d'oléagineux	1.29	1,50	1,42	1,29	1,66	1,71	1,56	1,51	1,73	2,20	2,38	2,55
Bovins	1.09	1,39	1,20	0,88	1,04	1,07	1,06	1,20	1,36	1,44	1,24	1,46
Viande de bœuf et de veau	0.37	0,51	0,67	0,62	0,51	0,54	0,52	0,48	0,70	0,70	0,54	0,83
Café (vert)	1.83	1,92	2,06	1,82	1,69	1,90	1,93	2,11	2,09	1,94	2,01	2,09
Fèves de cacao	0.19	0,15	0,18	0,16	0,19	0,21	0,22	0,20	0,21	0,22	0,23	0,24
Tabac (non manufacturé)	0.11	0,11	0,13	0,15	0,13	0,11	0,12	0,12	0,14	0,15	0,16	0,18
Laine (poids réel)	0.23	0,21	0,19	0,14	0,20	0,21	0,18	0,22	0,18	0,17	0,16	0,14
Coton (fibre)	0.76	1,01	0,98	0,91	1,03	1,05	0,80	0,89	1,17	0,92	0,68	0,83
..... Milliers de tonnes												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	30.5	33.7	35,9	24,3	30,6	32,0	39,5	40,2	47,4	53,9	51,7	52,0
Poisson séché, salé ou fumé	—	1,1	—	1,6	1,6	0,4	0,8	0,8	1,0	1,5	1,1	1,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	59,0	62,1	62,2	64,5	68,5	65,3	70,3	68,3	73,7	88,1	87,4	87,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	22,8	20,6	17,8	18,2	14,0	14,1	8,2	9,8	8,2	8,7	11,7	12,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	3,9	4,0	4,7	3,5	5,0	3,4	3,2	3,8	4,8	4,6	3,3	4,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	140,8	161,3	154,2	137,6	171,3	114,9	210,6	344,9	178,1	217,5	307,7	293,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	775,5	1 143,7	1 139,4	1 590,6	1 500,3	1 506,6	1 727,4	2 269,5	1 869,0	2 008,0	1 955,5	1 626,0
..... Millions de mètres cubes												
PRODUITS FORESTIERS												
Bois à pâte	0.24	0,34	0,24	0,41	0,34	0,36	0,33	0,36	0,42	0,38	0,37	0,37
Grumes de feuillus	0.39	0,40	0,36	0,41	0,54	0,55	0,40	0,39	0,38	0,36	0,31	0,31
Sciages de résineux	1.37	1,06	1,05	1,39	1,49	1,66	1,52	1,94	1,60	1,72	1,81	1,81
..... Millions de tonnes												
Extrême-Orient ¹⁵												
PRODUITS AGRICOLES												
Maïs	0.73	0,69	0,94	1,31	0,93	1,47	1,35	1,67	1,73	1,49	2,06	1,84
Riz (équivalent de riz usiné) ²	4.11	3,87	4,54	4,56	4,32	3,70	2,93	2,30	2,32	2,72	2,91	2,97
Sucre (équivalent de sucre brut) ³	1.55	1,62	1,98	1,75	1,62	1,64	1,22	1,17	1,20	1,62	2,21	1,90
Légumineuses	0.16	0,16	0,20	0,16	0,22	0,22	0,19	0,18	0,23	0,21	0,24	0,23
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ^{5,16}	1.54	1,49	1,60	1,60	1,47	1,70	1,44	1,75	1,64	1,78	2,16	2,68
Tourteaux et farine d'oléagineux	1.05	1,33	1,57	1,66	1,48	1,43	1,35	1,46	1,29	1,49	1,49	1,62
Café (vert)	0.16	0,13	0,17	0,12	0,17	0,16	0,25	0,18	0,26	0,21	0,19	0,19
Thé	0.45	0,47	0,48	0,47	0,48	0,44	0,48	0,48	0,43	0,48	0,46	0,47
Poivre et piments	0.10	0,11	0,11	0,09	0,08	0,10	0,13	0,14	0,12	0,11	0,14	0,13
Coton (fibre)	0.15	0,17	0,27	0,26	0,22	0,27	0,21	0,20	0,24	0,15	0,23	0,24
Jute et kénaf	0.75	0,99	0,89	1,00	1,11	1,19	1,21	0,87	0,87	0,94	0,71	0,60
Caoutchouc (naturel) ⁸	0.77	0,90	0,71	0,81	0,86	0,83	0,80	0,94	1,04	0,95	0,72	0,83

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 3. - VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
..... <i>Milliers de tonnes</i>												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré, ou congelé . . .	54,7	74,9	84,2	99,5	93,3	107,9	214,0	140,9	130,4	137,9	140,3	148,0
Poisson séché, salé ou fumé	52,3	43,9	40,7	37,6	33,9	46,0	44,0	44,8	44,9	58,6	53,3	53,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	33,3	35,1	39,2	53,8	56,9	58,5	64,7	67,3	83,8	106,2	132,7	130,0
Produits et préparations à base de pois- son en récipients hermétiques ou non	7,6	3,5	4,3	5,6	9,0	8,1	6,0	7,1	10,5	9,3	10,0	10,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	9,8	10,2	9,2	9,6	10,7	11,3	12,5	12,7	12,0	15,3	15,3	15,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, pro- venant d'animaux aquatiques	1,1	0,4	0,1	—	0,4	0,3	0,5	0,6	0,9	0,6	0,4	—
Farines, aliments solubles et autres ali- ments du bétail provenant d'animaux aquatiques	8,1	11,9	12,4	14,8	21,9	29,2	25,8	23,7	25,7	39,0	40,5	44,0
..... <i>Milliers de mètres cubes</i>												
PRODUITS FORESTIERS												
Grumes de feuillus	7,78	8,30	10,91	11,89	13,34	14,49	16,58	19,76	26,17	28,07	29,90	31,77
Sciages de feuillus	0,99	0,94	1,10	1,45	1,48	1,50	1,59	2,03	2,28	2,54	2,48	2,70
Contre-plaqués	0,10	0,12	0,20	0,31	0,41	0,57	0,64	1,01	1,20	1,38	1,69	2,40
..... <i>Millions de tonnes</i>												
Chine et autres pays asiatiques à plani- fication centrale												
PRODUITS AGRICOLES												
Maïs	0,04	0,01	0,15	0,19	0,24	0,16	0,08	0,06	0,02	—	—	—
Riz (équivalent de riz usiné) ²	0,59	0,65	0,79	0,98	1,07	1,50	1,40	1,02	1,03	1,09	1,08	0,88
Sucre (équivalent de sucre brut) ³	0,80	0,90	0,90	1,18	1,21	1,31	1,02	0,99	0,79	0,69	0,79	0,73
Thé	0,05	0,04	0,04	0,05	0,05	0,06	0,05	0,06	0,06	0,05	0,05	0,06
Proche-Orient ¹⁷												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	0,04	0,29	0,23	0,26	0,09	0,10	0,12	0,25	0,07	0,05	0,03	0,33
Orge	0,16	0,76	0,54	0,29	0,47	0,19	0,07	0,15	0,36	0,22	0,02	0,15
Riz (équivalent de riz usiné) ²	0,23	0,14	0,38	0,54	0,37	0,36	0,44	0,58	0,78	0,67	0,55	0,49
Pommes de terre	0,14	0,24	0,20	0,19	0,18	0,23	0,24	0,21	0,25	0,30	0,27	0,28
Légumineuses	0,09	0,18	0,18	0,20	0,31	0,14	0,18	0,12	0,13	0,09	0,12	0,13
Agrumes ⁴	0,15	0,16	0,18	0,19	0,23	0,23	0,27	0,33	0,41	0,43	0,61	0,53
Dattes	0,22	0,26	0,37	0,31	0,30	0,32	0,30	0,28	0,33	0,41	0,32	0,32
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,37	0,43	0,50	0,54	0,59	0,62	0,61	0,70	0,70	0,75	0,62	0,79
Espèces ovine et caprine ⁵	0,88	1,51	1,55	1,63	1,90	1,61	1,23	1,36	1,20	1,16	0,92	0,89
Coton (fibre)	0,66	0,70	0,84	0,80	0,83	1,00	0,90	0,87	0,86	1,08	1,10	1,02
..... <i>Millions de tonnes</i>												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	10,7	8,9	9,5	10,9	14,7	13,5	9,8	9,8	9,7	8,2	7,8	8,0
Poisson séché, salé ou fumé	7,7	4,7	6,2	6,7	8,3	9,9	5,3	2,1	2,6	0,9	0,9	1,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	2,8	5,1	4,0	3,5	3,6	2,8	4,6	2,6	3,4	0,9	1,2	1,5
Produits et préparations à base de pois- son en récipients hermétiques ou non	0,6	0,6	0,6	0,3	0,4	0,7	0,2	0,3	0,2	—	—	—
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	0,9	—	—	—	—	0,9	0,5	0,1	—	0,4	0,4	0,5
Matières grasses, brutes ou raffinées, pro- venant d'animaux aquatiques	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	0,1	0,1	—	—	—	—	—

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 3. - VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>												
Afrique ¹⁴												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé) ¹⁰	0,18	0,19	0,25	0,26	0,21	0,22	0,08	0,10	0,09	0,16	0,07	0,04
Orge	0,04	0,04	0,28	0,35	0,02	0,07	0,01	0,01	0,14	0,13	0,01	—
Maïs	0,46	0,62	0,43	0,22	0,29	0,34	0,73	0,84	0,62	0,27	0,35	0,47
Sucre (équivalent de sucre brut) ³	0,90	0,98	1,07	1,08	1,20	1,14	1,13	1,24	1,24	1,25	1,07	1,26
Bananes	0,35	0,43	0,47	0,44	0,43	0,38	0,38	0,37	0,38	0,39	0,40	0,47
Agrumes ⁴	0,61	0,64	0,67	0,75	0,66	0,68	0,69	0,75	0,79	0,83	0,85	0,93
Légumineuses	0,21	0,27	0,31	0,36	0,30	0,28	0,26	0,40	0,37	0,41	0,38	0,45
Arachides et huile (équiv. d'huile)	0,67	0,68	0,71	0,71	0,70	0,82	0,75	0,89	0,66	0,55	0,32	0,46
Palmistes et huile (équiv. d'huile)	0,36	0,32	0,32	0,33	0,33	0,34	0,24	0,26	0,26	0,29	0,30	0,26
Huile de palme	0,36	0,31	0,31	0,31	0,28	0,27	0,18	0,20	0,18	0,22	0,20	0,17
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,57	0,52	0,52	0,84	0,67	0,72	0,82	0,85	0,81	0,81	0,66	0,84
Bovins ⁶	0,93	0,98	0,99	1,00	0,99	0,99	0,98	1,00	1,03	1,01	1,05	1,05
Espèces ovine et caprine ⁷	2,55	2,78	2,80	2,98	2,90	3,06	2,54	3,62	3,71	3,70	3,99	3,92
Café (vert)	0,67	0,76	0,78	0,85	0,85	0,92	0,91	0,99	0,98	1,00	1,00	1,08
Fèves de cacao	0,80	0,86	0,83	0,84	1,08	0,88	0,83	0,82	0,75	0,86	0,91	0,94
Vin	1,60	1,78	1,04	1,29	1,08	1,21	0,72	0,84	1,37	1,45	0,69	0,66
Tabac (non manufacturé)	0,11	0,11	0,11	0,14	0,16	0,14	0,11	0,08	0,08	0,07	0,08	0,06
Coton (fibre)	0,27	0,20	0,28	0,28	0,28	0,31	0,33	0,31	0,32	0,40	0,38	0,38
Sisal	0,36	0,41	0,40	0,39	0,36	0,37	0,34	0,34	0,31	0,37	0,31	0,30
Caoutchouc (naturel)	0,14	0,15	0,15	0,14	0,15	0,16	0,15	0,17	0,18	0,20	0,18	0,19
<i>Milliers de tonnes</i>												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	20,4	36,2	33,5	17,8	17,2	19,2	17,1	19,4	18,6	30,7	41,7	42,0
Poisson séché, salé ou fumé	50,2	38,3	36,8	33,7	42,3	38,7	35,0	36,6	34,4	40,2	33,8	35,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	2,4	2,9	2,9	3,5	3,8	3,3	5,2	6,6	8,8	10,0	11,5	11,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	32,3	59,4	56,3	63,0	37,6	56,7	52,7	61,8	62,3	59,5	70,0	70,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	—	0,8	0,7	0,6	0,5	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	—	—
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	7,0	7,6	8,3	12,7	6,5	11,1	13,1	14,9	16,6	16,7	11,6	12,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	70,7	49,6	49,0	77,1	77,2	92,8	63,5	83,6	121,1	91,5	75,9	130,0
<i>Millions de mètres cubes</i>												
PRODUITS FORESTIERS												
Grumes de feuillus	4,45	4,13	4,80	5,65	5,24	5,14	5,20	6,02	7,44	6,63	7,07	7,70
Sciages de feuillus	0,56	0,57	0,57	0,70	0,72	0,75	0,70	0,75	0,74	0,76	0,70	0,73

¹ Y compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale, la Chine et d'autres pays asiatiques à planification centrale. - ² Y compris le paddy converti à 65 pour cent. - ³ Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. - ⁴ Oranges, mandarines et citrons. - ⁵ Non compris le coprah réexporté par la Malaisie, mais y compris les expéditions non déclarées de coprah indonésien et philippin à destination de la Malaisie. - ⁶ Millions de têtes. - ⁷ Bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. - ⁸ Non compris les importations malaises destinées à être réexportées et les exportations de Hong-kong, mais y compris les livraisons non déclarées de l'Indonésie à la Malaisie. - ⁹ Non compris la Chine. - ¹⁰ Millions de mètres cubes. - ¹¹ Graines de lin, graines de tournesol, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de tournesol, huile de ricin, huile de coton, huile de lin. - ¹² Arachides, soja, graines de tournesol, graines de lin, graines de coton, huile d'arachide, huile de coco, huile de soja, huile de lin, huile de ricin, huile de coton. - ¹³ Non compris les échanges entre les Etats-Unis et leurs territoires. - ¹⁴ Arachides, coprah, palmiste, soja, graines de tournesol, graines de lin, graines de ricin, graines de coton, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de tournesol, huile de lin, huile de ricin, huile de coton. - ¹⁵ Non compris le Japon, la Chine et d'autres pays asiatiques à planification centrale. - ¹⁶ Arachides, coprah, palmiste, soja, graines de coton, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de tournesol, huile de lin, huile de ricin, huile de coton. - ¹⁷ Non compris Israël. - ¹⁸ Non compris l'Afrique du Sud. - ¹⁹ Y compris la farine moulue grossièrement.

TABLEAU ANNEXE 4. - VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
	<i>Dollars U.S. la tonne</i>											
Produits agricoles												
Blé	64	66	66	66	61	63	67	64	65	62	65	69
Farine de blé	83	85	85	86	86	89	86	85	85	86	91	93
Orge	47	57	57	57	63	69	67	64	58	53	60	58
Mais	51	51	55	56	58	58	57	52	56	60	64	62
Riz (usiné)	111	123	126	125	125	134	158	175	164	140	123	146
Sucre (brut)	110	97	133	142	99	99	95	95	102	113	126	147
Pommes	130	142	148	133	142	153	153	147	157	157	168	188
Bananes	82	78	75	83	92	91	92	86	89	85	83	88
Oranges	122	117	133	117	117	127	125	121	129	124	140	148
Raisins secs	227	275	277	332	340	349	326	322	327	328	309	331
Dattes	88	121	105	109	106	104	111	126	105	105	114	118
Graines de coton	301	298	265	255	297	299	295	285	270	303	364	319
Coprah	247	143	157	164	189	162	159	189	161	178	168	137
Palmistes	124	118	134	136	165	147	126	159	136	148	138	115
Soja	97	95	101	101	107	114	109	103	98	103	115	126
Arachides (décortiquées)	176	171	168	175	192	185	172	158	189	209	228	233
Huile d'olive	531	561	798	548	622	636	660	694	637	667	688	785
Huile de coton	301	298	265	255	297	299	295	285	270	303	364	319
Huile de coco	233	222	255	278	307	262	262	316	275	306	280	228
Huile de palme	214	196	189	202	237	203	193	150	144	226	227	193
Huile de palmiste	236	215	217	240	296	261	241	321	267	293	302	242
Huile de soja	285	244	239	243	293	313	272	220	225	278	316	295
Huile d'arachide	345	300	306	323	339	314	321	272	316	340	390	371
Bovins ¹	116	108	121	139	142	130	133	126	142	149	167	211
Porcs ¹	44	42	38	36	36	38	36	40	45	49	48	55
Viande de bœuf et de veau	558	522	561	679	756	760	754	780	814	910	1 069	1 193
Viande de mouton et d'agneau	390	382	422	442	529	503	493	464	483	551	556	621
Viande de volaille	629	649	660	669	686	705	641	643	678	680	672	753
Bacon, jambon, porc salé	659	657	712	761	752	867	827	740	806	864	855	1 006
Viande en boîte	958	1 000	917	811	816	780	848	1 217	727	687	1 118	1 160
Lait (condensé et évaporé)	313	307	311	333	340	338	325	305	310	312	357	415
Lait (en poudre)	697	781	924	1 048	1 088	892	562	852	959	1 072	845	875
Beurre	730	773	827	879	916	848	791	740	752	733	977	1 130
Fromage	707	785	698	745	817	835	849	831	894	939	1 068	1 235
Pommes de terre	51	66	59	49	62	67	63	54	67	74	66	76
Café	674	648	643	830	800	768	712	753	721	937	826	902
Cacao	475	452	488	499	381	406	542	604	782	767	629	594
Thé	1 138	1 101	1 127	1 106	1 073	1 047	1 034	941	884	934	949	982
Vin	198	184	219	219	236	233	267	271	254	270	294	351
Tabac (non manufacturé)	1 152	1 151	1 251	1 191	1 199	1 261	1 276	1 265	1 292	1 287	1 276	1 404
Graines de lin	126	135	125	125	121	114	120	127	122	112	105	120
Huile de lin	254	230	206	208	201	188	174	210	213	213	196	199
Graines de ricin	126	109	111	116	107	107	117	145	126	116	123	134
Huile de ricin	285	276	256	249	213	245	321	333	259	265	327	410
Coton	637	605	607	604	615	588	587	618	601	623	688	727
Jute et kénaïf	240	211	159	193	222	206	205	229	224	217	222	238
Sisal	195	198	296	287	182	163	136	121	129	117	115	136
Laine (en suint)	1 109	1 137	1 233	1 456	1 217	1 197	1 169	984	1 051	958	792	871
Caoutchouc (naturel)	505	426	461	411	376	384	315	280	330	365	277	...
Produits halieutiques ²												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	301	315	297	289	329	353	325	347	396	424	488	562
Poisson séché, salé ou fumé	331	345	361	391	427	455	470	456	468	517	625	742
Crustacés et mollusques, frais, congelés, séchés, salés, etc.	684	758	846	796	892	989	1 033	1 127	1 248	1 230	1 296	1 338
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	601	659	649	639	703	682	733	706	725	771	832	912
Produits et préparations à base de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	1 151	1 146	1 211	1 283	1 319	1 469	1 453	1 486	1 579	1 672	1 870	1 889
Matières grasses brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	173	133	137	183	194	182	129	93	122	201	211	195
Farines, aliments solubles et autres aliments similaires du bétail provenant d'animaux aquatiques	87	104	108	110	125	145	119	109	129	164	167	175

Voir notes page suivante.

TABLEAU ANNEXE 4. - VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES ² DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (*fin*)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
..... Dollars U.S. la tonne												
Produits forestiers ²												
Bois de feu ³	8	8	9	9	9	10	8	8	9	9	10	10
Charbon de bois	38	37	39	45	46	45	46	49	40	51	55	48
Grumes de résineux ³	19	20	16	17	18	18	19	21	22	24	24	21
Grumes de feuillus ³	24	25	24	23	24	25	25	24	23	23	24	27
Bois à pâte ³	12	12	11	11	12	11	11	11	11	12	13	13
Bois de mine ³	14	14	13	14	15	16	16	15	16	17	18	21
Sciages de résineux ³	37	36	36	37	39	39	38	39	43	44	47	50
Sciages de feuillus ³	59	61	63	63	64	63	62	61	64	65	66	71
Placages ³	243	244	229	222	226	220	220	211	247	260	231	228
Contre-plaqués ³	144	147	146	140	138	141	141	138	145	146	154	162
Panneaux de particules	59	55	55	56	58	59	59	58	63	67	62	65
Panneaux de fibres	76	75	77	90	94	91	88	87	90	97	100	105
Pâte de bois mécanique	66	66	65	65	69	69	68	69	70	77	79	72
Pâte de bois chimique	123	117	117	126	129	123	123	120	128	149	156	142
Papier journal	129	128	126	127	125	127	130	132	135	141	147	151
Papier d'impression et papier d'écriture	238	234	227	234	235	242	246	245	242	254	263	252

¹ Dollars U.S. par tête. - ² Non compris la Chine et d'autres pays asiatiques à planification centrale. - ³ Dollars U.S. le mètre cube.

TABLEAU ANNEXE 5. - VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>												
Europe occidentale												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	15,13	13,32	12,07	10,59	12,66	12,42	10,45	10,94	13,57	13,57	13,34	13,58
Orge	4,19	4,72	3,63	4,51	4,84	5,02	4,95	4,10	4,62	6,40	6,68	5,71
Mais	9,43	12,91	13,87	14,48	16,95	18,69	19,38	18,76	16,63	17,48	19,60	20,49
Avoine	0,86	1,32	1,07	0,97	1,32	1,28	1,05	1,02	0,96	1,23	1,24	1,04
Seigle	0,75	1,02	0,74	0,46	0,36	0,41	0,41	0,27	0,24	0,22	0,27	0,26
Millet et sorgho	1,77	2,88	2,03	2,18	2,74	3,20	2,43	1,49	0,84	1,36	1,93	0,91
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,54	0,58	0,58	0,59	0,61	0,73	0,58	0,71	0,70	0,63	0,69	0,76
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	3,99	4,22	5,32	4,97	4,54	4,97	4,84	4,67	4,42	4,50	4,66	4,88
Pommes de terre	1,48	1,97	1,72	1,56	2,39	2,06	1,95	1,85	2,36	2,32	2,05	2,47
Légumineuses	0,45	0,61	0,68	0,66	1,03	1,00	0,81	0,97	1,16	0,94	0,88	1,07
Pommes	1,11	1,23	0,96	1,13	1,36	1,28	1,24	1,30	1,34	1,27	1,42	1,65
Bananes	1,66	1,75	1,73	1,74	2,13	2,28	2,28	2,23	2,22	2,12	2,31	2,55
Agrumes ³	2,71	2,98	2,71	3,30	3,21	3,31	3,19	3,14	3,43	3,61	3,43	3,72
Raisins frais	0,37	0,43	0,37	0,44	0,50	0,48	0,49	0,48	0,51	0,51	0,55	0,46
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁴	3,62	3,61	3,90	3,85	3,90	4,20	4,21	4,32	4,52	4,93	5,35	5,68
Tourteaux et farine d'oléagineux	4,60	5,67	5,91	6,17	7,00	7,99	7,48	7,44	8,05	9,11	9,81	10,46
Bovins ⁵	1,83	1,49	2,02	2,03	2,03	2,03	2,56	2,99	3,33	3,29	3,49	3,90
Espèces ovine et caprine ⁵	0,88	1,35	1,32	1,37	1,93	1,79	1,74	2,16	2,53	2,54	2,82	2,93
Porcs ⁵	1,04	0,96	0,74	0,91	1,24	1,25	1,14	1,30	1,83	2,13	2,37	3,00
Viande (fraîche, réfrig. et cong.) ⁶	1,27	1,44	1,72	1,81	1,89	1,91	2,06	2,04	2,26	2,27	2,42	2,88
Beurre	0,47	0,49	0,51	0,56	0,52	0,52	0,57	0,54	0,53	0,59	0,55	0,51
Fromage	0,36	0,39	0,42	0,43	0,46	0,47	0,48	0,50	0,50	0,54	0,59	0,60
Café (vert)	0,99	1,04	1,12	1,19	1,18	1,24	1,28	1,39	1,47	1,50	1,52	1,63
Fèves de cacao	0,52	0,56	0,56	0,54	0,59	0,60	0,55	0,54	0,55	0,53	0,55	0,60
Thé	0,29	0,29	0,30	0,29	0,30	0,28	0,32	0,34	0,28	0,32	0,31	0,29
Vin	2,33	2,55	1,95	2,10	1,92	2,16	1,62	1,68	1,97	2,30	2,05	2,62
Tabac (non manufacturé)	0,48	0,52	0,52	0,54	0,53	0,52	0,56	0,54	0,57	0,58	0,63	0,64
Laine (poids réel)	0,86	0,88	0,86	0,81	0,80	0,80	0,73	0,79	0,83	0,78	0,73	0,80
Coton (fibre)	1,59	1,46	1,44	1,54	1,39	1,57	1,45	1,41	1,44	1,35	1,27	1,28
Sisal	0,36	0,39	0,40	0,37	0,38	0,39	0,34	0,37	0,36	0,34	0,33	0,32
Caoutchouc (naturel)	0,78	0,76	0,75	0,74	0,76	0,76	0,76	0,81	0,91	0,94	0,94	0,94
<i>Milliers de tonnes</i>												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	598,9	648,8	727,2	747,3	820,9	792,5	816,9	869,7	814,3	894,9	958,5	922,0
Poisson séché, salé ou fumé	207,8	203,2	200,6	188,9	196,9	202,3	211,8	198,0	195,4	211,5	219,7	237,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	104,4	117,3	109,0	136,8	138,1	132,0	143,1	151,3	160,3	176,4	195,8	218,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	219,0	261,8	254,3	269,4	272,8	256,6	255,8	269,0	244,9	245,5	254,4	263,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	13,4	17,6	21,8	28,1	31,6	34,0	31,7	34,5	35,7	42,5	43,5	45,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	570,7	596,0	640,9	593,6	623,9	568,3	742,4	766,6	662,7	608,6	628,0	606,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	960,2	1 165,6	1 195,5	1 496,2	1 564,7	1 469,5	1 723,0	1 997,1	2 082,9	1 904,2	1 781,0	1 794,0
<i>Millions de tonnes</i>												
PRODUITS FORESTIERS												
Bois à pâte ⁷	8,55	7,47	6,92	8,78	9,42	8,99	9,14	9,78	11,00	14,53	12,08	9,20
Grumes de résineux ⁷	2,28	2,25	2,44	2,23	2,25	2,52	2,51	2,53	2,38	2,52	2,25	2,67
Grumes de feuillus ⁷	5,78	5,51	6,08	6,76	6,21	6,41	6,30	7,00	8,34	7,78	8,09	9,28
Bois de mine ⁷	1,82	1,44	1,30	1,34	1,16	0,87	0,44	0,40	0,54	0,59	0,40	0,29
Sciages de résineux ⁷	19,62	20,22	21,68	24,25	23,57	21,85	22,09	23,66	23,88	24,40	24,24	25,55
Sciages de feuillus ⁷	2,03	1,91	2,20	2,48	2,60	2,67	2,65	3,10	3,36	3,54	3,43	3,88
Contre-plaqué et placage ⁷	0,90	0,98	0,10	1,33	1,40	1,38	1,65	1,88	2,01	2,25	2,17	2,49
Panneaux de fibres	0,52	0,59	0,65	0,75	0,69	0,65	0,74	0,77	0,78	0,80	0,78	0,84
Pâte de bois mécanique	1,06	0,97	1,04	1,16	1,21	1,14	1,00	1,07	1,08	1,07	0,79	0,84
Pâte de bois chimique	4,89	4,97	5,80	6,23	6,04	6,57	6,69	7,46	8,22	8,79	7,13	8,25
Papier journal	1,43	1,49	1,56	1,69	1,70	1,84	1,72	1,90	2,29	2,41	2,35	2,77
Autres papiers et cartons	2,98	3,24	3,72	4,30	4,65	5,02	5,24	6,14	7,11	7,43	7,86	8,47

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 5. - VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>												
Europe orientale et U.R.S.S.												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	5,46	4,18	8,21	15,09	10,80	12,58	6,17	5,85	4,91	6,72	8,30	11,45
Orge	0,69	0,67	0,89	1,17	1,93	0,44	0,78	0,97	0,84	2,16	1,32	4,36
Maïs	0,61	1,37	0,96	1,20	1,26	1,10	1,10	1,36	1,37	1,09	2,55	4,93
Seigle	0,76	0,87	0,78	0,15	0,06	0,23	0,28	0,22	0,26	0,18	0,40	0,29
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,24	0,55	0,50	0,63	0,50	0,59	0,65	0,51	0,58	0,55	0,61	0,50
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	4,22	3,42	1,91	2,18	2,96	2,53	3,23	2,67	2,10	4,34	2,87	3,00
Agrumes ³	0,24	0,27	0,27	0,37	0,45	0,54	0,59	0,62	0,69	0,70	0,74	0,85
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁴	0,39	0,37	0,40	0,48	0,44	0,49	0,49	0,50	0,48	0,46	0,48	0,46
Espèces ovine et caprine ⁵	1,76	1,38	1,25	1,15	1,41	1,93	1,67	1,09	0,95	1,00	1,02	1,21
Viande (fraîche, réfrig. et cong.) ⁶	0,25	0,41	0,33	0,43	0,39	0,34	0,30	0,25	0,22	0,38	0,54	0,33
Café (vert)	0,08	0,07	0,09	0,10	0,11	0,12	0,12	0,14	0,17	0,18	0,17	0,18
Fèves de cacao	0,07	0,10	0,11	0,13	0,16	0,12	0,16	0,19	0,17	0,18	0,23	0,23
Vin	0,19	0,18	0,22	0,25	0,26	0,31	0,41	0,48	0,90	0,94	0,99	0,99
Tabac (non manufacturé)	0,12	0,13	0,16	0,20	0,17	0,13	0,13	0,13	0,11	0,12	0,12	0,14
Coton (fibre)	0,66	0,66	0,71	0,68	0,71	0,74	0,68	0,70	0,67	0,86	0,80	0,74
Caoutchouc (naturel)	0,52	0,48	0,45	0,35	0,43	0,48	0,44	0,50	0,48	0,52	0,44	0,45
<i>Milliers de tonnes</i>												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	130,8	153,4	153,7	146,1	145,6	159,4	138,4	126,0	119,8	132,0	82,8	92,0
Poisson séché, salé ou fumé	43,9	51,6	56,4	45,8	26,8	19,7	20,9	24,0	17,0	10,0	28,6	25,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	28,9	31,1	26,0	27,6	23,8	21,4	26,4	38,0	31,0	27,5	30,3	30,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	49,1	61,4	84,9	75,2	65,4	52,7	31,0	21,0	24,0	22,0	21,8	22,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	55,2	86,4	163,0	197,7	292,3	292,5	314,7	366,0	344,0	403,0	437,4	430,0
<i>Millions de tonnes</i>												
PRODUITS FORESTIERS												
Sciages de résineux ⁷	2,05	2,32	2,32	2,41	2,66	2,55	2,65	2,86	2,79	2,92	3,26	2,95
Sciages de feuillus ⁷	0,38	0,40	0,36	0,43	0,43	0,44	0,48	0,46	0,44	0,44	0,43	0,42
Pâte et produits de pâte	0,72	0,77	0,79	0,95	1,15	1,22	1,53	1,72	1,95	2,49	2,32	2,35
Amérique du Nord												
PRODUITS AGRICOLES												
Maïs	0,61	0,92	0,61	0,55	0,49	0,54	0,76	0,81	0,69	0,55	0,25	0,45
Sucre (équivalent de sucre brut) ^{2,9}	4,54	4,98	4,83	3,98	4,37	4,62	5,18	5,39	5,29	5,72	5,75	5,67
Bananes	1,70	1,44	1,51	1,60	1,73	1,79	1,82	1,86	1,82	2,05	2,13	2,15
Agrumes ³	0,20	0,20	0,22	0,25	0,23	0,23	0,24	0,26	0,26	0,26	0,26	0,28
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁴	0,60	0,63	0,59	0,65	0,65	0,76	0,71	0,76	0,80	0,76	0,80	1,00
Bovins ⁵	1,05	1,25	0,86	0,58	1,13	1,11	0,78	1,05	1,05	1,22	1,08	1,26
Viande (fraîche, réfrig. et cong.) ⁶	0,35	0,49	0,58	0,41	0,35	0,44	0,48	0,55	0,65	0,69	0,65	0,78
Café (vert)	1,41	1,54	1,51	1,44	1,35	1,39	1,36	1,61	1,30	1,26	1,39	1,32
Fèves de cacao	0,37	0,31	0,30	0,29	0,38	0,34	0,30	0,25	0,24	0,30	0,34	0,31
Laine (poids réel)	0,16	0,13	0,13	0,11	0,14	0,14	0,09	0,12	0,09	0,07	0,06	0,05
Caoutchouc (naturel)	0,43	0,47	0,42	0,50	0,50	0,49	0,51	0,60	0,65	0,61	0,67	0,67

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 5. - VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
PRODUITS HALIEUTIQUES												
	<i>Milliers de tonnes</i>											
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	282,9	348,4	322,1	340,2	361,1	432,7	394,3	502,7	494,5	527,6	531,8	728,0
Poisson séché, salé ou fumé	39,8	37,7	36,5	36,0	35,8	38,4	32,8	33,2	30,5	38,3	34,0	32,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	91,6	99,7	110,7	100,6	104,8	113,5	114,2	122,4	128,6	137,6	129,4	148,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	69,6	72,5	63,1	68,2	67,7	88,9	82,4	88,4	83,6	102,0	87,3	108,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	13,1	14,3	15,5	22,3	23,2	21,5	24,9	26,2	26,3	27,8	23,9	31,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	50,8	59,6	49,8	35,7	43,3	38,5	31,3	32,0	26,5	31,0	28,4	10,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	210,2	234,7	350,6	406,9	250,3	410,1	595,3	779,9	325,8	227,8	257,0	357,0
PRODUITS FORESTIERS												
	<i>Millions de tonnes</i>											
Bois à pâte ⁷	3,43	3,39	3,08	1,85	1,83	1,98	1,86	1,65	1,64	1,37	1,06	1,10
Grumes de résineux ⁷	0,97	1,21	1,23	1,20	1,56	1,24	1,30	1,58	1,50	1,79	1,79	2,39
Grumes de feuillus ⁷	0,22	0,28	0,24	0,51	0,50	0,53	0,59	0,53	0,47	0,48	0,41	0,46
Sciages de résineux ⁷	9,86	11,15	12,11	11,73	11,73	11,39	11,69	13,98	14,06	13,86	17,38	21,52
Sciages de feuillus ⁷	0,83	0,97	0,97	1,00	1,08	1,26	1,20	1,09	1,36	1,01	1,12	1,43
Contre-plaqué ⁷	0,73	0,96	1,07	1,31	1,42	1,64	1,66	2,29	2,53	2,35	2,98	3,87
Pâte de bois chimique	2,01	2,34	2,28	2,42	2,60	2,80	2,64	2,99	3,43	3,05	3,08	3,28
Papier journal	4,96	4,97	4,91	5,40	5,74	6,34	5,99	5,86	6,16	6,02	6,24	6,44
Autres papiers et cartons	0,29	0,30	0,28	0,31	0,33	0,42	0,41	0,43	0,48	0,54	0,62	0,70
Océanie												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	0,17	0,19	0,18	0,18	0,17	0,15	0,10	0,05	0,01	0,02	0,09	0,01
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	0,14	0,12	0,13	0,13	0,11	0,13	0,13	0,15	0,15	0,14	0,17	0,17
Caoutchouc (naturel)	0,04	0,05	0,04	0,04	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
PRODUITS HALIEUTIQUES												
	<i>Milliers de tonnes</i>											
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	15,8	14,4	5,1	19,1	21,0	28,0	27,0	27,0	33,0	34,0	39,1	40,0
Poisson séché, salé ou fumé	4,0	5,0	5,0	4,9	4,0	5,0	3,0	4,0	5,0	4,0	4,6	5,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	—	0,5	0,5	1,0	1,2	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,6	2,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	24,7	19,1	18,8	27,4	24,5	25,1	27,0	27,0	28,0	29,0	27,9	28,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	0,6	0,3	0,3	0,6	0,7	2,0	2,0	2,0	2,0	3,0	2,5	3,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	3,5	3,3	2,9	3,9	7,3	8,0	4,0	5,0	7,0	4,0	4,8	5,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	9,4	6,2	5,7	8,5	11,0	11,0	14,0	28,0	30,0	27,0	32,0	35,0
PRODUITS FORESTIERS												
	<i>Millions de tonnes</i>											
Sciages de résineux ⁷	0,71	0,60	0,58	0,73	0,69	0,72	0,70	0,69	0,77	0,72	0,73	0,74
Papier journal	0,30	0,20	0,22	0,26	0,29	0,28	0,28	0,30	0,30	0,28	0,29	0,29
Autres papiers et cartons	0,20	0,15	0,17	0,17	0,19	0,17	0,19	0,20	0,22	0,27	0,28	0,31
Amérique latine												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	4,19	4,90	5,16	5,72	5,12	6,07	6,36	6,72	6,62	5,70	6,29	7,70
Maïs	0,22	0,36	0,63	0,66	0,40	0,41	0,37	0,63	0,66	1,48	0,85	1,25
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,35	0,31	0,34	0,50	0,55	0,45	0,37	0,40	0,39	0,39	0,49	0,51
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	0,51	0,24	0,27	0,22	0,27	0,31	0,25	0,17	0,41	0,18	0,23	0,25
Bananes	0,27	0,23	0,24	0,24	0,25	0,25	0,23	0,24	0,26	0,29	0,24	0,24
Légumineuses	0,17	0,13	0,16	0,19	0,16	0,19	0,21	0,21	0,21	0,18	0,20	0,22
Bovins ³	0,61	0,67	0,66	0,57	0,53	0,56	0,61	0,53	0,56	0,56	0,52	0,46
Espèces ovine et caprine ³	0,09	0,12	0,29	0,14	0,07	0,09	0,11	0,13	0,12	0,13	0,18	0,18
Lait (condensé, évaporé et en poudre)	0,18	0,20	0,23	0,24	0,24	0,23	0,28	0,30	0,29	0,31	0,37	0,36
Caoutchouc (naturel)	0,09	0,07	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	0,09	0,09	0,10	0,13	0,11

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 5. - VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
<i>Milliers de tonnes</i>												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	2,3	3,1	16,4	16,4	20,0	16,3	22,7	28,3	31,0	23,5	37,3	35,0
Poisson séché, salé ou fumé . . .	65,5	68,5	78,2	81,1	59,6	81,6	90,2	90,8	102,0	104,0	79,7	80,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc. . . .	0,5	0,8	0,9	1,0	1,4	3,5	4,8	6,5	8,0	8,5	8,1	8,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	16,3	21,8	20,7	25,9	22,8	28,1	24,6	22,6	21,0	20,0	20,9	21,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	0,5	0,5	0,5	0,6	1,4	1,5	1,1	0,8	0,7	0,1	0,4	1,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	10,3	2,3	7,5	13,5	18,3	32,5	19,7	37,3	41,5	43,0	42,8	43,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	31,0	48,5	53,8	72,7	77,1	91,9	104,7	137,1	134,2	132,0	163,6	162,0
<i>Millions de tonnes</i>												
PRODUITS FORESTIERS												
Grumes de feuillus ⁷	0,28	0,23	0,22	0,25	0,37	0,35	0,31	0,23	0,21	0,22	0,20	0,22
Sciages de résineux ⁷	1,32	1,09	0,99	1,23	1,43	1,51	1,36	1,60	1,59	1,53	1,51	1,50
Pâte de bois chimique	0,42	0,35	0,37	0,45	0,46	0,52	0,46	0,59	0,60	0,67	0,60	0,65
Papier journal	0,64	0,58	0,54	0,56	0,60	0,66	0,67	0,76	0,85	0,85	0,70	0,70
Autres papiers et cartons	0,31	0,28	0,29	0,41	0,43	0,58	0,63	0,70	0,69	0,92	0,87	0,90
Extrême-Orient ¹⁰												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	6,24	5,99	8,21	9,21	10,75	11,52	11,34	10,76	8,34	8,90	8,19	8,34
Orge	0,16	0,09	0,21	0,20	0,11	0,01	0,01	0,16	0,12	0,04	0,08	0,39
Mais	0,36	0,47	0,54	0,34	0,37	0,30	0,58	0,35	0,56	0,70	0,87	1,15
Millet et sorgho	0,02	0,03	0,02	0,02	0,07	1,59	2,17	0,46	0,46	0,10	0,11	0,13
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	4,10	3,71	4,37	4,29	3,79	3,92	4,18	4,04	3,88	4,97	4,31	4,80
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	0,92	1,01	0,90	0,91	1,07	1,24	1,24	1,55	1,90	1,52	1,69	1,61
Dattes	0,07	0,05	0,08	0,08	0,08	0,08	0,09	0,10	0,09	0,11	0,08	0,08
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁸	0,41	0,39	0,42	0,50	0,42	0,40	0,37	0,38	0,49	0,55	0,62	0,63
Lait (condensé, évaporé et en poudre)	0,38	0,40	0,43	0,41	0,39	0,41	0,36	0,39	0,42	0,38	0,39	0,37
Coton (fibre)	0,45	0,44	0,40	0,44	0,45	0,46	0,52	0,58	0,50	0,59	0,62	0,56
Jute et kénaf	0,10	0,09	0,06	0,07	0,16	0,10	0,03	0,08	0,03	0,01	0,01	0,01
Caoutchouc (naturel) ¹¹	0,12	0,13	0,12	0,09	0,10	0,10	0,12	0,11	0,13	0,09	0,08	0,08
<i>Milliers de tonnes</i>												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	76,0	89,1	97,8	107,7	109,4	115,6	113,9	110,9	102,0	101,8	114,7	116,0
Poisson séché, salé ou fumé . . .	80,1	57,5	64,4	62,0	55,8	72,0	57,8	62,7	60,9	61,1	61,8	62,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc. . . .	36,3	34,2	43,3	42,0	39,5	42,5	40,3	36,6	35,9	43,9	50,9	52,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	96,6	62,9	67,8	67,1	64,2	73,8	82,4	92,9	106,6	105,5	106,5	108,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	17,9	17,9	20,1	17,2	17,1	12,6	21,8	23,9	22,6	20,8	15,1	15,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	1,6	1,9	1,8	1,6	1,6	2,1	5,2	5,9	6,9	7,9	6,6	7,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	44,8	44,3	42,7	49,2	52,8	55,8	70,9	86,2	112,0	117,6	125,9	130,0
<i>Millions de tonnes</i>												
PRODUITS FORESTIERS												
Grumes de résineux ⁷	0,01	0,11	0,19	0,23	0,14	0,25	0,31	0,48	0,23	0,29	0,44	0,60
Grumes de feuillus ⁷	0,92	1,31	1,39	2,31	2,77	3,74	4,05	5,59	4,46	5,16	5,73	6,80
Sciages de résineux ⁷	0,16	0,16	0,16	0,19	0,15	0,13	0,17	0,08	0,08	0,07	0,12	0,15
Sciages de feuillus ⁷	0,09	0,12	0,12	0,35	0,30	0,37	0,40	0,65	0,47	0,47	0,50	0,53
Pâte de bois chimique	0,19	0,24	0,26	0,23	0,21	0,25	0,24	0,31	0,31	0,30	0,33	0,35
Papier journal	0,29	0,24	0,26	0,26	0,27	0,34	0,32	0,42	0,46	0,46	0,61	0,62
Autres papiers et cartons	0,39	0,37	0,41	0,49	0,46	0,56	0,62	0,67	0,90	0,96	1,04	1,10

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 5. - VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>												
Chine et autres pays asiatiques à planification centrale												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	3,89	5,14	4,89	5,99	5,85	7,13	4,22	6,14	4,52	6,62	5,71	6,29
Orge	1,12	0,50	0,03	0,58	0,03	—	0,03	0,05	0,09	0,24	0,32	0,35
Mais	0,06	0,52	0,05	0,41	0,23	0,09	0,27	0,38	0,41	0,60	0,55	0,58
Millet et sorgho	0,04	0,01	0,03	—	—	—	—	—	—	—	0,03	0,04
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,13	0,03	0,11	0,13	0,17	0,07	0,06	0,06	0,04	0,04	0,04	0,05
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	1,56	0,97	0,56	0,46	0,53	0,68	0,74	0,65	0,73	0,79	0,86	0,88
Dattes	0,03	0,06	0,07	0,06	0,04	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁴	0,07	0,05	0,06	0,08	0,06	0,06	0,10	0,10	0,12	0,15	0,13	0,18
Lait (condensé, évaporé et en poudre)	—	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,03
Coton (fibre)	0,11	0,13	0,22	0,17	0,25	0,19	0,19	0,17	0,20	0,21	0,24	0,26
Jute et kénaf	0,01	0,02	0,03	0,06	0,06	0,06	0,07	0,06	0,05	0,05	0,05	0,05
Caoutchouc (naturel)	0,10	0,10	0,13	0,15	0,16	0,18	0,16	0,24	0,30	0,32	0,35	0,36
Proche-Orient^{1a}												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	3,95	3,56	4,23	3,43	4,43	4,39	4,62	4,57	3,38	4,80	7,32	4,27
Mais	0,18	0,33	0,28	0,53	0,25	0,31	0,34	0,35	0,20	0,26	0,28	0,37
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,31	0,37	0,28	0,36	0,37	0,39	0,32	0,34	0,38	0,45	0,62	0,52
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	1,46	1,10	0,88	1,27	1,82	1,54	1,36	1,09	0,99	0,02	1,28	1,17
Dattes	0,06	0,06	0,07	0,07	0,06	0,05	0,07	0,06	0,06	0,07	0,11	0,08
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ³	0,16	0,24	0,27	0,22	0,21	0,22	0,25	0,26	0,34	0,35	0,43	0,32
Espèces ovine et caprine ⁶	2,16	2,68	2,60	2,86	4,87	3,32	2,14	3,88	3,72	3,65	3,84	4,11
<i>Milliers de tonnes</i>												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	5,6	6,5	6,9	8,5	13,7	23,8	21,5	13,6	9,0	9,2	10,0	10,0
Poisson séché, salé ou fumé	4,0	2,8	2,1	2,9	2,9	8,8	2,8	3,5	2,4	2,2	0,7	1,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,4	0,4	0,3	0,4	2,8	3,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	10,1	10,9	9,1	9,0	6,9	5,5	7,7	8,6	8,4	10,1	11,6	12,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	0,8	0,7	0,6	0,4	0,8	0,9	0,5	0,3	0,9	0,7	1,5	1,8
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	—	—	—	—	—	2,5	5,2	4,5	7,8	3,9	5,4	6,0
<i>Millions de tonnes</i>												
PRODUITS FORESTIERS												
Sciages de résineux ⁷	0,83	0,83	0,84	1,02	1,06	1,24	1,05	0,90	0,93	1,22	1,13	1,15
Tous papiers et cartons	0,27	0,28	0,28	0,27	0,31	0,37	0,46	0,46	0,52	0,49	0,60	0,64
Afrique^{1a}												
PRODUITS AGRICOLES												
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	2,04	2,04	1,59	1,57	1,74	2,53	3,07	2,78	2,18	2,96	3,49	3,41
Orge	0,37	0,24	0,01	0,02	0,04	0,09	0,12	0,05	0,07	0,03	0,04	0,12
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,47	0,56	0,52	0,60	0,74	0,70	0,63	0,60	0,59	0,72	0,80	0,81
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	1,22	1,30	1,10	1,17	1,23	1,32	1,30	1,23	0,97	1,30	1,35	1,37
Pommes de terre	0,35	0,27	0,23	0,22	0,17	0,17	0,12	0,16	0,14	0,17	0,18	0,18
Bovins ⁵	0,79	0,84	0,91	0,89	0,89	0,87	0,85	0,81	0,91	0,91	0,93	0,97
Espèces ovine et caprine ³	2,38	2,29	2,52	2,34	2,29	2,36	2,34	2,36	2,38	2,35	2,43	2,40
Vin	0,24	0,22	0,23	0,25	0,25	0,27	0,25	0,26	0,24	0,22	0,20	0,21

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 5. — VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Données prélim.)
..... <i>Milliers de tonnes</i>												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	55.0	55.7	72.8	62.8	65.9	81.6	58.1	56.8	67.2	81.6	100.0	105.0
Poisson séché, salé ou fumé . . .	99.7	97.0	101.0	91.8	85.8	97.3	85.9	71.6	69.1	71.4	68.7	70.0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	3.9	1.9	1.2	2.1	0.7	0.8	0.7	0.6	1.5	2.0	0.9	1.0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	39.5	31.3	31.1	29.6	33.8	32.8	26.7	29.9	30.8	37.2	31.5	32.0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	0,1	0,1	—	0,1	0,1	—	0,8	0,8	0,7	0,6	1,0	1,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	1,0	1,9	1,7	2,3	1,7	0,8	0,8	1,7	3,6	4,0	4,5	5,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	7,9	7,6	8,7	6,2	9,4	10,1	11,5	11,0	15,0	15,0	16,1	16,0
..... <i>Millions de tonnes</i>												
PRODUITS FORESTIERS												
Sciages de résineux ?	0,50	0,44	0,44	0,55	0,48	0,54	0,57	0,63	0,71	0,91	0,94	0,95
Sciages de feuillus ?	0,12	0,12	0,13	0,12	0,17	0,19	0,17	0,18	0,17	0,18	0,18	0,18
Papier journal	0,05	0,05	0,05	0,03	0,04	0,05	0,04	0,03	0,03	0,04	0,05	0,05
Autres papiers et cartons	0,15	0,15	0,18	0,19	0,23	0,24	0,26	0,28	0,31	0,37	0,38	0,40

¹ Y compris le paddy converti à 65 pour cent. — ² Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. — ³ Oranges, mandarines et citrons. — ⁴ Arachides, coprah, palmistes, soja, graines de tournesol, graines de ricin, graines de coton, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de tournesol, huile de ricin, huile de coton. — ⁵ Millions de têtes. — ⁶ Bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. — ⁷ Millions de mètres cubes. — ⁸ Arachides, coprah, palmistes, soja, graines de tournesol, graines de ricin, graines de lin, graines de coton, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de tournesol, huile de ricin, huile de lin, huile de coton. — ⁹ Non compris les échanges entre les Etats-Unis et leurs territoires. — ¹⁰ Non compris le Japon, la Chine et d'autres pays asiatiques à planification centrale. — ¹¹ Non compris les importations de la Malaisie destinées à être réexportées. — ¹² Non compris Israël. — ¹³ Non compris l'Afrique du Sud.

TABLEAU ANNEXE 6. — INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Don- nées préli- minaires)
Europe occidentale <i>Moyenne 1961-65 = 100</i>											
Produits agricoles	85	88	100	109	118	122	131	135	156	179	207	258
Alimentation humaine	84	87	99	109	120	123	133	139	163	186	216	266
Alimentation animale	86	90	96	109	119	136	141	136	153	189	227	268
Matières premières	87	91	111	107	104	106	104	94	93	100	96	116
Produits halieutiques	83	92	94	105	127	133	131	127	143	171	198	230
Produits forestiers	91	89	96	110	114	118	120	129	149	169	177	195
Europe orientale et U.R.S.S.												
Produits agricoles	97	102	105	94	101	113	138	132	137	127	140	131
Alimentation humaine	98	106	109	90	97	110	142	132	144	129	144	126
Alimentation animale	150	149	110	31	59	130	129	108	117	28	32	27
Matières premières	96	89	95	107	113	116	121	127	103	111	115	132
Produits forestiers	79	89	94	112	125	132	131	139	149	168	173	57
Amérique du Nord												
Produits agricoles	89	87	98	115	110	123	110	106	97	123	135	160
Alimentation humaine	83	87	99	117	114	129	110	104	96	126	135	165
Alimentation animale	41	77	104	118	160	185	186	203	228	275	312	337
Matières premières	118	87	93	109	93	96	98	99	87	94	113	120
Produits halieutiques	80	84	98	116	122	130	137	140	164	178	205	241
Produits forestiers	88	90	97	110	116	125	131	151	169	186	189	221
Océanie												
Produits agricoles	83	92	95	120	110	106	110	100	106	118	118	137
Alimentation humaine	80	91	93	117	119	110	122	114	114	138	157	186
Alimentation animale	60	100	116	136	88	46	102	103	142	197	149	178
Matières premières	87	93	97	122	101	101	96	83	95	93	72	81
Produits halieutiques	72	96	92	101	138	176	189	257	311	314	409	500
Produits forestiers	82	81	105	116	117	119	147	181	210	244	270	294
Amérique latine												
Produits agricoles	93	91	99	107	111	112	108	112	120	136	133	152
Alimentation humaine	93	88	98	109	113	115	113	117	123	145	142	163
Alimentation animale	79	97	108	98	118	123	119	117	128	164	192	225
Matières premières	95	102	103	97	103	98	82	90	105	92	81	95
Produits halieutiques	66	96	98	115	125	145	142	161	169	228	241	228
Produits forestiers	95	85	82	109	130	146	140	173	208	211	222	241

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 6. - INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Don- nées prélimi- naires)
..... Moyenne 1961-65 = 100												
Extrême-Orient ¹												
Produits agricoles	100	94	103	103	101	99	93	92	98	100	101	103
Alimentation humaine	99	89	105	105	102	98	96	95	88	98	107	109
Alimentation animale	64	94	114	117	110	106	91	94	80	109	108	125
Matières premières	103	101	99	98	99	100	88	89	113	103	92	93
Produits halieutiques	71	87	101	118	123	146	166	184	231	290	348	369
Produits forestiers	73	82	105	113	126	149	169	206	254	287	325	398
Proche-Orient ²												
Produits agricoles	87	94	103	104	111	115	112	116	125	134	147	156
Alimentation humaine	74	103	103	106	114	107	112	122	147	128	136	155
Alimentation animale	68	84	102	116	129	137	137	133	137	160	138	182
Matières premières	95	90	104	102	109	118	111	112	113	135	152	155
Produits halieutiques	93	91	92	103	122	129	139	112	101	44	53	58
Produits forestiers	86	87	92	94	141	169	171	205	226	270	309	330
Afrique ³												
Produits agricoles	92	92	99	110	107	108	103	111	115	130	117	129
Alimentation humaine	89	91	99	111	109	113	111	123	124	140	131	145
Alimentation animale	80	87	92	113	129	123	148	151	141	151	134	157
Matières premières	96	86	106	107	104	97	88	78	83	94	92	95
Produits halieutiques	101	102	96	106	95	117	111	120	144	157	170	187
Produits forestiers	83	81	101	120	115	114	115	132	159	147	150	174
Monde												
Produits agricoles	90	91	100	109	110	115	114	114	120	134	142	163
Alimentation humaine	88	90	100	110	112	118	119	119	124	143	154	177
Alimentation animale	70	91	104	108	126	138	139	142	151	180	199	226
Matières premières	99	94	100	106	101	103	96	95	100	101	98	107
Produits halieutiques ⁴	80	95	96	109	121	131	131	137	151	179	202	228
Produits forestiers	87	89	97	110	117	124	128	143	164	182	189	214

¹ Non compris le Japon, la Chine et d'autres pays d'Asie à planification centrale. - ² Non compris Israël. - ³ Non compris l'Afrique du Sud. - ⁴ Non compris l'Europe orientale et l'U.R.S.S., la Chine et d'autres pays d'Asie à planification centrale.

TABLEAU ANNEXE 7. - INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Don- nées prélimi- naires)
..... <i>Moyenne 1961-65 = 100</i>												
Europe occidentale												
Produits agricoles	93	93	99	103	111	114	125	136	145	161	172	186
Alimentation humaine	93	93	98	104	113	114	127	141	151	168	177	189
Alimentation animale	97	91	93	107	111	120	129	129	144	170	194	213
Matières premières	96	96	105	100	104	106	109	105	102	103	102	116
Produits halieutiques	91	97	97	103	112	113	119	116	116	119	117	122
Produits forestiers	91	92	99	108	109	114	116	129	143	149	147	153
Europe orientale et U.R.S.S.												
Produits agricoles	102	106	99	89	103	116	141	139	140	123	131	119
Alimentation humaine	103	112	101	84	99	112	145	141	147	123	132	110
Alimentation animale	168	150	102	30	52	122	116	99	97	24	23	19
Matières premières	99	89	92	105	114	122	127	129	107	115	117	132
Produits forestiers	78	89	98	113	121	130	132	139	148	159	154	149
Amérique du Nord												
Produits agricoles	91	88	99	115	108	118	105	104	94	117	122	139
Alimentation humaine	85	88	100	116	112	123	104	102	93	122	123	146
Alimentation animale	46	81	101	117	155	166	164	186	208	246	270	257
Matières premières	117	87	95	111	91	95	100	101	83	87	99	99
Produits halieutiques	83	88	103	114	113	116	116	121	130	126	136	135
Produits forestiers	87	90	99	110	115	123	128	141	151	161	161	182
Océanie												
Produits agricoles	90	98	98	108	106	103	108	111	114	124	127	133
Alimentation humaine	84	96	96	112	112	104	116	115	115	128	141	147
Alimentation animale	58	98	124	138	80	35	88	91	123	186	117	153
Matières premières	97	100	100	104	99	102	99	106	114	120	111	118
Produits halieutiques	81	89	84	101	145	160	179	233	242	249	301	355
Produits forestiers	78	81	104	121	116	122	157	202	232	255	250	259
Amérique latine												
Produits agricoles	95	100	100	96	109	111	110	112	118	121	116	119
Alimentation humaine	96	99	100	97	109	111	114	116	119	125	122	123
Alimentation animale	89	103	101	96	110	115	110	107	121	147	157	162
Matières premières	93	105	101	93	108	106	92	97	116	100	84	90
Produits halieutiques	85	106	105	125	79	119	139	174	146	164	168	151
Produits forestiers	100	86	83	108	124	138	135	163	169	180	184	188

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 7. - INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Don- nées prélimi- naires)
..... Moyenne 1961-65 = 100												
Extrême-Orient ¹												
Produits agricoles	93	97	104	104	101	102	99	101	104	106	112	115
Alimentation humaine	97	96	105	103	100	100	93	93	91	97	107	111
Alimentation animale	75	95	111	116	103	99	93	103	93	111	113	121
Matières premières	90	100	103	104	103	106	106	113	123	117	119	122
Produits halieutiques	87	90	95	112	116	129	172	147	158	187	206	207
Produits forestiers	74	77	100	118	131	145	164	208	256	278	302	327
Proche-Orient ²												
Produits agricoles	87	99	103	103	108	116	110	111	116	128	131	132
Alimentation humaine	79	104	102	104	110	94	95	104	125	109	113	119
Alimentation animale	73	90	101	114	121	123	126	139	142	157	130	163
Matières premières	92	96	104	102	106	127	117	113	110	136	139	137
Produits halieutiques	105	101	95	90	109	121	99	67	72	41	43	48
Produits forestiers	78	92	116	97	122	154	149	170	216	262	319	335
Afrique ³												
Produits agricoles	94	98	98	104	106	107	99	105	104	109	100	107
Alimentation humaine	91	98	99	103	108	108	102	111	106	108	103	115
Alimentation animale	93	91	92	112	112	116	132	134	130	132	108	134
Matières premières	95	88	99	107	111	109	103	94	95	109	102	96
Produits halieutiques	100	106	101	106	88	105	98	115	129	131	140	152
Produits forestiers	87	85	98	116	113	113	112	128	145	138	143	154
Monde												
Produits agricoles	93	96	100	104	108	112	111	114	116	124	127	134
Alimentation humaine	91	96	100	104	109	113	114	117	117	128	132	140
Alimentation animale	79	94	101	107	119	125	127	135	145	166	175	183
Matières premières	98	96	100	103	103	106	103	106	107	108	107	111
Produits halieutiques ⁴	95	101	98	100	107	113	108	106	117	128	144	160
Produits forestiers	87	90	99	110	115	122	126	141	155	163	164	176

¹ Non compris le Japon, la Chine et d'autres pays d'Asie à planification centrale. - ² Non compris Israël. - ³ Non compris l'Afrique du Sud. - ⁴ Non compris l'Europe orientale et l'U.R.S.S., la Chine et d'autres pays d'Asie à planification centrale.

TABLEAU ANNEXE 8. - INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Don- nées prélimi- naires)
..... Moyenne 1961-65 = 100												
Europe occidentale												
Produits agricoles	88	93	100	107	111	116	113	109	120	131	144	169
Alimentation humaine	85	91	100	108	116	121	120	116	128	143	161	188
Alimentation animale	70	96	103	108	123	143	134	130	138	164	186	208
Matières premières	100	98	101	105	95	98	90	88	96	91	87	101
Produits forestiers	87	86	96	113	118	120	119	131	151	173	174	193
Europe orientale et U.R.S.S.												
Produits agricoles	88	86	94	116	116	114	102	103	105	129	132	146
Alimentation humaine	79	81	92	127	121	117	105	101	100	127	133	158
Alimentation animale	40	58	92	145	166	176	172	192	187	223	254	274
Matières premières	106	96	98	97	104	104	90	95	96	114	107	104
Produits forestiers	91	95	92	104	119	121	141	155	170	199	213	214
Amérique du Nord												
Produits agricoles	93	98	102	105	102	110	109	122	121	139	139	154
Alimentation humaine	92	98	103	105	102	112	113	128	127	150	153	167
Alimentation animale	81	104	112	100	103	108	103	105	123	145	130	158
Matières premières	99	101	99	103	99	98	88	88	90	77	68	77
Produits forestiers	90	96	97	106	112	122	118	137	151	139	163	202
Océanie												
Produits agricoles	95	83	99	114	109	105	99	92	101	112	112	115
Alimentation humaine	87	86	99	120	108	114	106	100	105	120	127	128
Alimentation animale	25	10	66	160	239	532	492	688	453	631	656	521
Matières premières	107	80	99	105	108	90	86	74	90	94	84	90
Produits forestiers	105	83	96	101	115	107	111	118	129	148	155	164
Amérique latine												
Produits agricoles	85	93	101	114	107	115	117	121	123	129	144	159
Alimentation humaine	84	93	102	114	106	113	119	122	124	131	144	163
Alimentation animale	72	101	90	137	100	107	111	116	156	146	306	272
Matières premières	89	91	97	110	113	122	102	108	109	112	131	121
Produits forestiers	103	91	87	105	113	127	124	146	161	183	180	190

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 8. - INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS (fin)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Don- nées prélimi- naires)
..... Moyenne 1961-65 = 100												
Extrême-Orient ¹												
Produits agricoles	88	88	101	110	113	122	132	130	125	131	135	146
Alimentation humaine	85	86	102	113	114	127	136	131	124	130	131	143
Alimentation animale	92	106	107	91	105	83	87	98	128	151	173	181
Matières premières	102	98	94	97	109	102	116	128	129	135	149	157
Produits forestiers	93	95	96	110	106	134	142	172	209	231	238	287
Proche-Orient ²												
Produits agricoles	87	88	99	112	115	119	115	113	108	128	173	148
Alimentation humaine	87	87	99	112	115	120	115	114	107	128	177	148
Alimentation animale	66	105	90	101	139	191	178	159	189	277	425	444
Matières premières	86	99	97	105	113	107	109	105	119	124	122	128
Produits forestiers	100	101	84	99	117	133	132	127	143	165	189	208
Afrique ³												
Produits agricoles	97	97	92	104	110	110	116	108	107	129	143	149
Alimentation humaine	97	98	92	103	109	110	116	105	106	128	144	148
Alimentation animale	51	67	88	119	175	166	183	177	219	273	336	710
Matières premières	87	77	81	126	129	128	139	149	142	171	181	178
Produits forestiers	91	89	96	104	119	127	135	143	165	205	216	230
Monde												
Produits agricoles	89	92	100	109	111	116	114	114	120	134	144	163
Alimentation humaine	85	90	100	111	114	120	120	120	125	143	157	177
Alimentation animale	70	91	102	111	126	142	133	133	141	170	191	211
Matières premières	100	96	100	103	101	102	95	95	102	102	100	111
Produits forestiers	88	89	96	110	117	125	128	145	164	181	187	214

¹ Non compris le Japon, la Chine et d'autres pays d'Asie à planification centrale. - ² Non compris Israël. - ³ Non compris l'Afrique du Sud.

TABLEAU ANNEXE 9. - INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Don- nées prélimi- naires)
..... <i>Moyenne 1961-65 = 100</i>												
Europe occidentale												
Produits agricoles	93	99	100	102	106	111	110	111	116	121	124	132
Alimentation humaine	91	97	100	102	109	113	115	116	121	126	132	140
Alimentation animale	79	99	101	106	116	131	125	126	137	153	164	175
Matières premières	100	101	100	101	98	101	97	99	103	101	97	102
Produits forestiers	88	89	99	111	112	115	117	131	144	152	147	153
Europe orientale et U.R.S.S.												
Produits agricoles	89	89	94	113	114	112	100	103	104	126	129	143
Alimentation humaine	85	86	90	121	119	113	97	95	92	116	123	148
Alimentation animale	45	62	94	136	163	179	161	184	181	209	235	256
Matières premières	99	96	101	99	104	104	96	104	100	117	111	110
Produits forestiers	90	94	91	105	120	129	150	167	181	213	208	196
Amérique du Nord												
Produits agricoles	97	104	102	97	99	106	107	117	111	115	117	124
Alimentation humaine	97	105	104	96	98	106	108	119	112	118	120	125
Alimentation animale	88	105	108	103	96	92	87	87	108	114	102	111
Matières premières	102	98	95	100	104	102	100	109	101	92	89	101
Produits forestiers	89	96	98	105	111	121	117	128	138	131	146	174
Océanie												
Produits agricoles	100	90	99	104	107	108	103	101	107	111	114	118
Alimentation humaine	95	95	100	106	104	115	108	105	107	114	119	119
Alimentation animale	29	—	71	157	243	500	400	600	400	529	543	429
Matières premières	107	83	99	100	110	96	93	90	103	102	101	112
Produits forestiers	113	82	93	100	112	106	109	115	121	131	135	138
Amérique latine												
Produits agricoles	90	95	101	110	104	112	113	122	123	127	136	151
Alimentation humaine	89	96	102	110	102	111	114	121	123	127	133	153
Alimentation animale	85	100	83	129	101	100	105	109	149	151	284	244
Matières premières	91	91	97	110	111	115	111	125	117	118	140	130
Produits forestiers	104	90	86	107	113	129	130	150	156	181	166	169

TABLEAU ANNEXE 9. - INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS (fin)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 (Don- nées prélimi- naires)
..... <i>Moyenne 1961-65 = 100</i>												
Extrême-Orient ¹												
Produits agricoles	91	91	101	107	110	120	124	125	122	126	125	128
Alimentation humaine	89	88	103	109	112	124	125	122	117	123	121	126
Alimentation animale	97	104	106	93	101	74	80	96	130	145	166	177
Matières premières	101	102	94	96	106	104	124	145	139	137	142	137
Produits forestiers	86	89	96	117	112	141	148	181	205	220	215	247
Proche-Orient ²												
Produits agricoles	92	95	97	101	115	119	117	119	114	134	162	138
Alimentation humaine	93	94	97	101	115	119	115	117	112	132	164	136
Alimentation animale	71	117	91	103	123	157	146	149	183	260	357	371
Matières premières	83	98	97	104	118	118	129	137	136	145	144	155
Produits forestiers	91	97	92	103	118	130	135	131	150	155	172	177
Afrique ³												
Produits agricoles	102	102	93	98	105	112	116	113	109	125	133	134
Alimentation humaine	103	103	94	96	104	112	116	112	109	126	136	135
Alimentation animale	62	71	87	112	158	154	167	162	192	237	283	642
Matières premières	86	75	82	134	123	125	138	159	144	151	166	161
Produits forestiers	94	87	94	105	119	126	131	140	152	183	189	193
Monde												
Produits agricoles	93	97	99	104	107	113	111	115	116	124	128	136
Alimentation humaine	91	96	99	105	109	115	114	117	118	127	133	141
Alimentation animale	79	95	101	108	118	130	122	127	139	157	168	179
Matières premières	99	97	100	101	103	104	102	108	109	111	109	115
Produits forestiers	87	91	98	110	114	122	126	142	155	164	162	176

¹ Non compris le Japon, la Chine et d'autres pays d'Asie à planification centrale. - ² Non compris Israël. - ³ Non compris l'Afrique du Sud.

TABLEAU ANNEXE 10. - VARIATIONS DES STOCKS DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES

	Date	Moyenne 1961-65	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (esti- mation)
<i>Millions de tonnes</i>										
Blé										
Etats-Unis	1 juillet	30,7	14,6	11,6	14,7	22,2	24,1	19,9	23,5	11,6
Canada	1 août	13,3	11,4	15,7	18,1	23,2	27,5	20,0	16,0	10,0
Argentine	1 décembre	1,5	0,2	0,2	1,0	0,3	0,8	0,7	0,5	0,5
Australie	1 décembre	0,6	0,4	2,2	1,4	7,3	7,2	3,5	1,4	0,3
Communauté économique euro- péenne (six premiers membres) .	1 août	6,5	16,8	15,4	5,4	7,5	4,1	4,6	6,1	4,9
TOTAL DE CES PAYS		52,6	33,4	35,1	40,6	60,5	63,7	48,7	47,5	27,3
PAYS IMPORTATEURS										
Inde ²	31 décembre	...	1,2	0,8	2,1	2,3	3,1	5,0	3,5	...
Céréales secondaires ³										
Etats-Unis ⁴	1 juillet	62,7	38,7	34,2	44,4	46,0	44,6	30,9	45,1	31,2
Canada	1 août	4,3	4,5	4,9	4,4	6,7	6,9	5,4	6,7	5,8
Argentine ⁵	1 décembre	0,4	0,1	0,6	1,8	1,7	1,8	2,3	2,5	2,5
Australie	1 décembre	0,2	0,6	0,9	0,8	1,2	1,2	1,2	1,2	1,0
Communauté économique euro- péenne (six premiers membres) .	1 août	65,1	64,8	61,5	4,7	5,1	4,5	4,5	5,3	4,0
TOTAL DE CES PAYS		72,7	48,5	45,7	56,1	60,9	59,0	44,3	60,8	44,5
Riz (équivalent de riz usiné)										
PAYS EXPORTATEURS										
Pakistan ⁶	31 décembre	...	0,06	0,02	0,19	0,24	0,28	0,35
Thaïlande ¹⁰	31 décembre	...	0,04	—	0,06	10,30	11,10	0,89
Etats-Unis ¹³	1 août	0,24	0,26	0,27	0,21	0,52	0,52	0,59	0,36	...
Japon ¹⁴	31 octobre	—	—	—	—	9,36	9,50	7,03	5,20	...
TOTAL DE CES PAYS	0,36	0,29	0,46	10,42	11,40	10,03
PAYS IMPORTATEURS										
Inde ²	31 décembre	...	0,40	...	1,03	1,64	1,74	2,28	1,30	...
Japon ¹⁴	31 octobre	3,19	3,38	5,85	7,03	—	—	—	—	—
TOTAL DE CES PAYS	3,78	...	8,06	1,64	1,74	2,28	1,30	...
Beurre										
Canada et Etats-Unis		0,13	0,04	0,11	0,08	0,08	0,09	0,07	0,06	...
Communauté économique euro- péenne (six premiers membres) ¹⁵ (nouveaux membres)		0,09	0,15	0,20	0,33	0,34	0,16	0,13	0,34	...
(nouveaux membres)		0,04	0,05	0,06	0,08	0,05	0,03	0,04	0,09	...
Autres pays d'Europe occidentale ¹⁶ Australie et Nouvelle-Zélande .		0,01	0,02	0,02	0,02	0,03	0,02	0,02	0,01	...
		0,07	0,07	0,06	0,07	0,09	0,07	0,05	0,05	...
TOTAL DE CES PAYS	31 décembre	0,34	0,33	0,45	0,58	0,59	0,37	0,30	0,55	...
Lait écrémé en poudre										
Etats-Unis		0,18	0,05	0,12	0,13	0,10	0,06	0,04	0,02	...
Communauté économique euro- péenne (six premiers membres) ¹⁷ (nouveaux membres)	0,20	0,31	0,39	0,18	0,10	0,19	...
(nouveaux membres)		0,03	0,04	0,02	0,02	0,02	0,10	...
TOTAL DE CES PAYS	31 décembre	0,48	0,51	0,26	0,16	0,31	...
Sucre (brut)										
TOTAL MONDIAL	1 septembre	14,1	19,2	19,1	20,6	19,3	21,2	19,0	16,6	15,7
Café										
Etats-Unis	30 septembre	0,21	0,20	0,16	0,31	0,20	0,21	0,31	0,23	...
Bésil	31 mars	13,62	4,44	4,08	3,79	3,16	2,37	1,52	1,33	1,00

¹ Jusqu'en 1967 inclus, 1^{er} juillet (excepté pour la République fédérale d'Allemagne, 1^{er} juin). - ² Stocks du gouvernement seulement (ou d'un organisme officiel). - ³ Orge, avoine, maïs, sorgho et seigle. - ⁴ Maïs et sorgho, 1^{er} octobre. - ⁵ Maïs, 1^{er} avril. - ⁶ Jusqu'en 1967 inclus, 1^{er} juillet (excepté pour la France, 1^{er} octobre). - ⁷ A partir de 1967, la France a adopté la campagne agricole juillet-juin au lieu de octobre-septembre. - ⁸ Novembre. - ⁹ 28 mars 1972. - ¹⁰ Riz des récoltes précédentes pour l'exportation. - ¹¹ Septembre. - ¹² 31 janvier 1971. - ¹³ Paddy converti en équivalent de riz usiné à 69,5 pour cent. - ¹⁴ Stocks du gouvernement seulement. - ¹⁵ Non compris l'Italie et le Luxembourg. - ¹⁶ Finlande, Norvège, Suède et Suisse. - ¹⁷ Non compris l'Italie. - ¹⁸ 1962-65.

TABLEAU ANNEXE II. - VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION: TOUS PRODUITS ET DENRÉES ALIMENTAIRES

	Tous produits					Denrées alimentaires				
	1960	1965	1969	1970	1971	1960	1965	1969	1970	1971
	1965	1969	1970	1971	1972	1965	1969	1970	1971	1972
Pays développés	<i>Pourcentage annuel</i>									
EUROPE OCCIDENTALE										
Autriche	3,9	3,1	4,4	4,7	6,3	4,4	2,1	4,7	3,8	5,8
Belgique	2,5	3,4	4,0	4,4	5,4	2,9	3,4	3,5	1,9	6,6
Danemark	5,5	6,7	6,5	5,8	6,6	4,2	7,1	8,5	5,9	9,3
Finlande	5,3	4,8	2,8	6,5	7,1	5,9	4,2	1,5	4,4	9,3
France	3,8	4,1	5,2	5,5	6,1	4,3	3,5	5,8	6,5	7,9
Allemagne, Rép. féd. d'	2,8	2,4	3,8	5,1	5,8	2,6	1,2	2,9	3,8	6,2
Grèce	1,6	2,4	3,1	3,0	4,3	2,5	2,1	3,2	5,2	3,8
Islande	11,0	12,7	13,1	6,4	9,8	15,2	17,9	15,9	2,0	16,0
Irlande	4,2	4,5	8,3	8,9	8,7	3,9	3,5	7,6	7,4	11,8
Italie	4,9	2,5	4,9	4,8	5,7	4,6	1,9	4,3	4,0	6,3
Pays-Bas	3,5	3,6	4,4	7,6	7,8	4,0	2,8	4,3	4,2	6,6
Norvège	4,1	6,2	10,6	6,3	7,2	4,5	6,6	12,9	6,0	7,2
Portugal	2,6	6,3	6,4	12,0	10,7	2,8	5,3	4,9	8,9	9,9
Espagne	7,0	4,9	5,7	8,3	8,3	7,7	3,7	3,6	7,8	9,1
Suède	3,6	3,8	7,1	7,4	6,0	5,3	3,5	8,5	9,2	9,1
Suisse	3,2	3,5	3,5	6,6	6,7	2,9	3,4	2,6	6,4	6,5
Royaume-Uni	3,6	4,1	6,4	9,5	7,1	3,6	4,1	7,0	11,1	8,8
Yougoslavie	13,6	10,5	10,6	15,6	18,4	17,3	8,3	12,1	16,6	23,1
AMÉRIQUE DU NORD										
Canada	1,6	4,0	3,4	2,9	4,8	2,2	3,8	2,3	1,1	7,6
Etats-Unis	1,3	3,8	5,9	4,3	3,3	1,4	3,6	5,2	3,0	4,3
OCÉANIE										
Australie	1,8	3,0	3,8	6,0	5,8	2,0	2,4	3,6	3,9	3,8
Nouvelle-Zélande	2,7	4,5	6,6	10,4	6,9	2,4	4,2	6,6	9,1	4,8
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS										
Israël	7,1	3,5	6,1	12,0	12,9	5,6	3,2	3,3	13,6	8,7
Japon	6,0	4,9	7,4	6,1	4,5	7,2	5,3	9,0	6,0	3,9
Afrique du Sud	2,1	2,9	5,2	6,1	6,5	2,6	2,6	3,4	4,8	7,1
Pays en développement										
AMÉRIQUE LATINE										
Argentine	23,0	21,0	13,6	34,7	58,5	23,0	18,7	16,4	41,7	63,1
Bolivie	5,1	6,4	3,9	3,7	4,0	2,1	8,5	4,6	4,0	4,4
Brésil	60,0	31,0	19,1	21,1	9,9	60,0	29,0	17,2	23,9	11,1
Chili	27,0	25,0	32,5	20,1	77,8	30,0	23,0	35,4	23,8	115,2
Colombie	12,4	10,9	6,8	9,1	14,3	13,4	10,3	5,2	7,5	19,1
Costa Rica	2,3	2,0	4,7	3,0	4,7	2,2	2,8	7,6	3,7	1,2
Rép. Dominicaine	2,7	0,1	1,2	2,3	8,6	2,5	1,3	4,1	5,1	6,1
Equateur	4,0	4,8	5,1	8,4	7,9	4,9	6,4	3,2	6,5	11,1
El Salvador	0,2	0,6	2,9	0,3	1,8	1,1	1,6	4,9	0,3	1,1
Guatemala	0,1	1,3	2,4	0,5	0,5	0,1	1,1	4,0	1,9	0,1
Guyane	1,9	2,3	3,4	2,1	4,5	2,3	2,4	4,5	2,3	6,1
Haïti	3,7	1,9	0,7	10,3	3,2	4,1	2,3	1,4	6,1	10,0
Honduras	2,7	2,2	2,8	2,3	5,2	3,2	1,5	5,5	3,8	8,1
Jamaïque	2,9	2,5	9,7	6,7	5,8	2,4	2,7	11,0	7,9	3,2
Mexique	1,9	3,2	5,1	3,2	6,4	1,6	3,3	5,8	1,9	6,3
Panama	1,1	0,4	4,5	1,8	5,6	1,4	1,5	2,9	2,4	4,6
Paraguay	1,8	0,9	5,0	9,2	...	0,8	2,1	8,6	11,1
Pérou	9,4	12,5	5,0	6,8	7,2	10,5	11,0	3,1	6,9	7,4
Porto Rico	2,2	3,3	3,4	4,3	3,1	3,0	4,2	3,7	5,7	3,6
Trinité-et-Tobago	2,2	4,2	2,6	3,5	9,3	2,1	3,6	4,2	4,6	11,5
Uruguay	16,2	70,0	16,4	23,9	76,5	13,1	70,0	11,7	24,5	93,8
Venezuela	1,7	1,4	2,1	2,7	3,4	1,7	0,8	1,2	2,9	5,5

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 11. - VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION: TOUS PRODUITS ET DENRÉES ALIMENTAIRES (fin)

Pays en développement (fin)	Tous produits					Denrées alimentaires				
	1960	1965	1969	1970	1971	1960	1965	1969	1970	1971
	1965	1969	1970	1971	1972	1965	1969	1970	1971	1972
 Pourcentage annuel									
EXTRÊME-ORIENT										
Inde	6,1	⁸ 8,9	⁵ 5,1	3,3	6,3	6,5	⁹ 9,8	⁵ 5,3	1,5	6,4
Indonésie	12,3	4,3	6,5	9,2	2,6	10,4
République khmère	4,3	2,7	10,2	71,4	25,4	2,7	3,6	14,4	94,4	28,4
Corée, Rép. de	15,4	11,2	16,0	13,5	11,7	18,3	10,4	21,6	18,9	13,3
Laos	38,0	7,4	0,4	1,3	25,2	39,0	7,7	6,9	0,7	34,9
Malaisie occidentale	0,5	1,2	1,3	1,5	¹² 2,6	0,6	1,2	—	1,0	¹³ 3,0
Népal	4,3	14,3	—	2,0	¹⁷ 7,7	...	4,7	17,4	—
Pakistan	2,6	4,3	5,4	4,7	8,8	3,8	4,1	7,4	5,2	12,0
Philippines	4,8	3,6	5,4	...	¹⁹ 9,9	6,8	5,2	9,8	...	²² 2,4
Sri Lanka	1,7	3,8	5,9	2,6	6,4	1,3	4,5	6,7	2,0	6,0
Thaïlande	1,5	3,0	0,8	2,0	4,0	2,0	5,2	0,2	0,6	6,4
PROCHE-ORIENT										
Chypre	0,3	¹⁰ 6,6	2,4	4,1	4,9	0,2	¹¹ 1,1	1,4	4,8	6,8
Égypte	3,2	¹⁴ 7,7	3,7	3,1	¹⁵ 5,5	6,5	¹⁴ 6,6	6,8	5,4	¹⁰ 2,2
Iran	2,0	¹⁰ 7,7	1,7	4,1	6,5	3,1	²⁰ 2,0	0,6	0,7	8,6
Irak	3,3	4,4	3,6	5,2	...	2,9	3,9	4,2	5,2
Jordanie	¹³ 7,7	6,8	4,2	8,1	...	¹⁹ 0,0	7,8	6,2	11,1
Liban	²⁵ 5,5	—	1,6	4,9	...	³⁷ 3,7	—	0,4	2,6
République arabe libyenne	6,1	...	⁵ —	2,7	—	0,9	...	8,3	...
Soudan	3,3	3,4	...	¹³ 1,3	11,8	4,2	2,7	...	¹¹ 1,1	⁸ —
République arabe syrienne	¹³ 1,3	3,2	1,5	4,9	0,8	¹³ 1,3	4,9	0,7	3,8	—
Turquie	3,6	¹⁵ 6,6	8,1	16,3	12,9	4,8	¹⁵ 6,6	7,8	14,0	11,0
AFRIQUE										
Ethiopie	⁰ 8,8	10,2	0,5	—	6,1	...	⁰ 1,1	15,3	—
Gabon	⁴ 4,4	2,7	4,3	3,4	3,6	³ 3,3	2,7	2,4	6,4	5,2
Ghana	11,8	3,9	2,9	2,6	¹⁰ 13,6	14,0	2,8	3,1	2,7	¹⁰ 15,8
Côte-d'Ivoire	2,6	4,1	8,6	—	0,8	0,4	2,8	4,2	12,8	—
Kenya	2,0	1,6	2,3	¹² 1,9	3,7	1,9	1,8	2,5	¹² 2,4	4,0
Libéria	5,3	0,7	0,2	3,9	...	4,0	1,2	—	9,2
Madagascar	2,1	2,9	5,4	5,7	...	2,0	3,0	5,3	6,2
Malawi	9,5	8,1	3,9	16,1	11,2	4,3
Maurice	¹ 1,0	3,4	1,5	0,3	5,4	⁰ 6,6	3,4	1,3	0,1	6,2
Maroc	4,0	0,4	1,3	4,1	3,7	4,6	0,1	1,1	6,3	5,1
Mozambique	¹¹ 1,9	3,4	4,7	15,6	7,7	¹⁰ 7,7	4,5	5,6	13,6	14,7
Niger	4,5	1,0	4,3	¹⁸ 8,7	...	6,2	—	2,4	5,5
Nigeria	3,2	3,8	13,2	13,5	3,0	2,0	5,4	23,6	26,2	1,5
Sierra Leone	¹³ 3,9	3,5	7,6	—	2,3	¹⁰ 3,1	¹⁰ 6,6	2,6	14,1	—
Somalie	7,4	² 5,5	0,7	0,3	¹⁰ —	3,8	² 3,3	2,4	—	0,6
Tanzanie	1,2	3,0	3,0	3,7	9,9	1,2	1,5	3,6	5,0	10,7
Togo	¹² 2,2	4,7	6,3	7,7	...	² 2,2	3,8	6,8	8,3
Tunisie	⁴ 5,5	3,4	1,0	5,7	2,2	⁴ 4,8	3,6	1,5	10,3	2,5
Ouganda	5,4	2,6	9,8	15,7	¹⁴ 4,1	7,3	1,2	13,2	24,7	¹⁰ —
Zaire	¹⁴ 15,6	29,0	3,2	4,9	15,1	¹⁴ 19,0	27,0	3,2	10,5	17,6
Zambie	2,4	7,1	...	⁶ 6,1	5,2	2,4	6,9	...	⁶ 6,6	4,6

¹ 1965-67. — ² 1965-68. — ³ Février, mai, août et novembre seulement. — ⁴ Janvier-avril. — ⁵ Nouvelles séries. — ⁶ 1966-69. — ⁷ 1967-69. — ⁸ 1962-65. — ⁹ 1960-62. — ¹⁰ Janvier-septembre. — ¹¹ Janvier-octobre. — ¹² Janvier-août. — ¹³ 1961-65. — ¹⁴ 1963-65.

TABLEAU ANNEXE 12. - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

	Monnaie	Durée	Portée ¹	Investissements		Part des investissements en devises dans les investissements totaux	Part de l'agriculture dans les :		Taux de croissance prévu							
				Totaux	Publics		Investissements totaux	Investissements publics	PNB	Production agricole		Recettes d'exportation		Emploi		
										Totale	Cé-réales	Totales	Produits agricoles	Total	Sec-teur agricole	
				<i>Millions d'unités monétaires</i>		<i>Pourcentage</i>		<i>Pourcentage annuel</i>								
AMÉRIQUE LATINE																
Argentine	Peso	1971-75	PE	126 173	55 010	4,0	*7,0	4,4	...	9,6	10,1	4,4	0,2	
Barbade	Dollar EC	1972-76	PE	
Bolivie	Peso	1971-75	PE	
Bésil	Cruzeiro	1972-74	PE	179 240	*53 517	8,7	*11,2	*9,0	7,5	...	10,0	...	3,1	1,2
Cuba	Peso	1971-75	PE	*11,1	10,0	
Rép. Dominicaine	Peso	1970-74	PE	...	530	*6,6	5,6	...	12,4	...	4,5	...
Equateur	Sucre	1973-77	PE	*78 922	*31 743	15,7	17,6	15,4	*9,9	5,3	...	8,7	3,9	
El Salvador	Colon	1973-77	PE	...	876	47,9	6,9	5,0	
Guatemala	Quetzal	1971-75	SP	1 828	403	29,7	...	14,7	*6,2	4,8	...	3,6	
Guyane	Dollar G.	1972-76	PE	
Haïti	Gourde	1972-76	SP	...	453	47,0	...	21,0	*7,7	
Nicaragua	Cordoba	1972-76	SP	
Panama	Balboa	1971-75	SP	...	526	8,0	8,0	
Paraguay	Guarani	1971-75	PE	82 145	31 647	24,5	16,3	8,7	*6,0	5,0	...	8,2	
Pérou	Sol	1971-75	PE	270 000	140 000	...	12,0	7,6	*7,5	4,2	...	4,1	2,8	6,7	4,3	
Surinam	Guilder S.	1972-76	PE	...	335	83,3	...	19,4	*8,3	7,1	
Trinité-et-Tobago	Dollar TT	1969-73	PE	1 016	375	39,0	...	17,0	*4,5	5,0	2,9	...	
Uruguay	Peso	1973-77	SP	*4,0/5,0	*3,8/4,6	...	10,0	1,9	
Venezuela	Bolivar	1970-74	PE	60 919	24 311	12,2	7,6	6,8	*6,3	6,1	10,2	4,1	14,0	4,0	0,9	
EXTRÊME-ORIENT																
Inde	Roupie	1969/70-1973/74	PE	248 820	159 020	21,8	*15,3	*24,0	*5,5	4,5	5,0	7,0	
Indonésie	Rupiah	1973/74	PE	1 420 000	1 059 000	...	26,0	35,0	5,0	
Corée, Rép. de	Won	1972-76	PE	4 524 500	...	20,9	11,8	...	8,6	4,5	6,7	24,3	22,5	2,3	1,0	
Laos	Kip	1969/70-1973/74	PE	20 579	5 729	
Malaisie	Dollar M.	1971-75	PE	12 150	4 307	15,0	...	32,3	6,8	8,3	7,1	4,8	10,2	*3,2	*1,7	
Népal	Roupie	1970-75	PE	2 930	2 280	65,0	32,9	26,1	4,0	...	3,0	
Philippines	Peso	1971-74	PE	23 550	4 638	10,0	*16,7	5,6	6,2	8,5	...	4,0	...	
Sri Lanka	Roupie	1972-76	PE	15 000	7 038	19,3	20,0	24,0	6,0	4,9	7,1	7,2	...	3,4	2,5	
Thaïlande	Baht	1971/72-1975/76	PE	100 000	69 000	7,0	5,1	...	7,0	
PROCHE-ORIENT																
Afghanistan	Afghani	1973-77	PE	33 400	27 700	39,0	4,8	3,9	
Egypte	Livre E.	1973-82	PE	8 400	12,0	...	6,0	3,8	3,0	...	
Iran	Rial	1973-78	PE	2 400 000	1 520 000	...	14,0	20,0	11,4	5,4	
Irak	Dinar	1970-74	PE	1 144	859	...	19,7	24,5	7,1	7,0	4,5	4,1	
Jordanie	Dinar	1973-75	PE	179	100	...	15,5	23,7	*8,0	6,4	4,5	16,0	20,0	5,9	2,6	
Liban	Livre L.	1972-77	PE	7 200	1 740	22,0	7,0	5,0	...	7,3	5,5	3,4	...	
Rép. arabe libyenne	Dinar	1973-75	SP	...	1 965	21,0	
Soudan	Livre S.	1971-75	PE	370	200	...	27,9	37,2	7,6	10,0	11,4	10,6	10,6	2,0	1,6	
Rép. arabe syrienne	Livre S.	1971-75	PE	8 000	6 450	...	31,5	39,0	8,2	5,1	...	6,5	...	4,7	2,8	
Turquie	Lira	1973-77	PE	291 200	12,0	...	*7,9	4,6	...	9,4	3,0	
AFRIQUE																
Algérie	Dinar	1970-73	SP	...	27 740	18,0	9,0	4,5	...	9,5	
Botswana	Rand	1970-75	SP	130	15,0	8,0	...	
Cameroun	Franc CFA	1971-76	PE	280 000	145 300	...	10,5	15,5	6,7	4,0	...	9,4	
Ethiopie	Dollar E.	1968/69-1972/73	PE	2 865	1 484	...	10,9	7,0	6,0	3,1	
Gabon	Franc CFA	1971-75	PE	150 000	65 000	...	1,2	1,2	
Côte-d'Ivoire	Franc CFA	1971-75	PE	505 000	210 000	...	11,0	22,0	7,7	4,1	...	6,8	3,0	5,5	4,0	
Kenya	Livre K.	1970-74	SP	...	192	21,0	6,7	4,5	5,0	4,5	
Lesotho	Rand	1970/71-1974/75	PE	60	28,8	23,0	5,0	3,1	
Mauritanie	Franc CFA	1970-73	PE	47 135	15,0	...	7,0	
Maurice	Roupie	1971-75	PE	1 052	536	...	20,0	21,0	7,0	6,0	5,0	
Maroc	Dirham	1968-72	SP	5 050	3 000	...	46,0	...	5,0	
Niger	Franc CFA	1971-74	SP	47 631	15,0	
Nigeria	Livre N.	1970-74	PE	1 595	780	17,0	*6,6	3,0	
Sénégal	Franc CFA	1969-73	PE	145 400	124 900	65,0	29,0	32,0	5,4	5,9	...	3,6	
Swaziland	Rand	1969-74	SP	...	23	14,0	
Tanzanie	Livre T.	1969-74	PE	404	296	...	13,5	23,0	6,7	4,5	5,0	...	
Togo	Franc CFA	1971-75	PE	75 889	56 203	...	15,0	10,0	7,7	6,6	
Tunisie	Dinar	1969-72	PE	617	449	58,0	21,0	19,0	*6,1	5,1	...	14,0	13,5	
Ouganda	Shilling U	1972-76	PE	7 890	3 927	5,6	4,8	...	4,8	

NOTE : Chaque fois que cela a été possible, on a donné le montant des investissements nets. Mais, dans de nombreux cas, aucune distinction n'est établie dans le plan, et les chiffres peuvent se rapporter aux investissements bruts ou comprendre certains éléments de dépenses renouvelables. Le secteur agricole englobe la production animale, les pêches, les forêts, l'irrigation, la mise en valeur des terres, le développement communautaire, la vulgarisation agricole.

¹ SP = Secteur public; PE = Plan d'ensemble. - ² Produit intérieur brut. - ³ Dépenses en capital. - ⁴ Produit matériel brut. - ⁵ Sucres de 1972. - ⁶ Hypothèses faible et forte. - ⁷ Y compris les dépenses consacrées à la lutte contre les inondations. - ⁸ Malaisie occidentale seulement. - ⁹ Mise en valeur des ressources hydriques seulement.

TABLEAU ANNEXE 13. - DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole
		Milliers	Pourcentage du total	Millions de dollars	Pourcentage du total	Dollars par habitant	Exportations	Importations	
							... Pourcentage ...		
Europe occidentale									
Autriche	1960	1 174	17	691	11	589	20	22	1,49
	1965	1 045	14	856	8	819	6	19	1,61
	1970	831	11	1 007	7	1 212	5	12	1,91
Belgique	1960	732	8	677	6	925	9	25	1,10
	1965	570	6	842	5	1 477	10	20	1,65
	1970	469	5	1 020	4	2 175	10	16	1,74
Danemark	1960	827	18	833	14	1 007	63	25	3,36
	1965	661	14	1 119	11	1 693	54	18	4,18
	1970	595	12	1 236	8	2 077	41	13	4,47
Finlande	1960	1 599	36	890	18	556	...	17	1,89
	1965	1 291	28	1 291	16	1 002	5	13	2,08
	1970	1 187	25	1 241	12	1 046	5	12	2,29
France	1960	10 096	22	5 494	9	544	18	40	2,57
	1965	7 655	16	6 933	7	906	19	27	2,68
	1970	7 255	14	8 839	6	1 218	17	18	2,42
Allemagne (Rép. féd.)	1960	4 859	9	4 322	6	889	4	39	1,90
	1965	4 547	8	4 620	4	1 016	3	29	1,85
	1970	3 506	6	5 542	3	1 581	4	22	2,15
Grèce	1960	4 642	56	760	22	167	81	19	0,83
	1965	4 574	54	1 271	22	278	78	19	0,84
	1970	4 134	46	1 592	17	385	51	13	0,67
Irlande	1960	1 032	36	396	22	384	67	25	1,41
	1965	920	32	491	18	534	62	22	1,42
	1970	792	27	541	14	683	51	16	1,45
Italie	1960	13 125	26	4 524	13	345	18	39	1,14
	1965	12 171	24	7 033	12	578	13	32	1,24
	1970	9 735	18	8 343	9	857	8	23	1,23
Malte	1960	33	10	8	6	242	24	42	0,35
	1965	29	9	10	7	345	24	35	0,53
	1970	26	8	13	6	500	13	27	0,62
Pays-Bas	1960	1 228	11	1 120	11	912	33	26	0,89
	1965	1 030	8	1 375	8	1 335	30	19	0,95
	1970	835	6	1 838	6	2 201	30	17	0,99
Norvège	1960	674	19	412	9	611	33	17	1,23
	1965	645	17	570	8	884	21	12	1,32
	1970	516	13	685	6	1 328	15	9	1,58
Portugal	1960	3 853	44	578	23	150	38	28	1,10
	1965	3 594	39	708	20	197	27	27	1,22
	1970	3 523	37	943	15	268	21	20	1,24
Espagne	1960	12 758	42	2 276	22	179	54	29	1,89
	1965	11 852	35	3 649	17	308	50	24	1,86
	1970	11 222	34	3 891	12	347	36	19	1,43
Suède	1960	1 051	14	969	7	922	29	18	3,43
	1965	1 004	13	1 250	6	1 245	5	15	3,60
	1970	756	9	1 304	4	1 725	3	12	4,04
Suisse	1960	611	11	6	26	0,71
	1965	570	10	6	20	0,70
	1970	462	7	7	15	0,84

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 13. - DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE (suite)

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole
		Milliers	Pourcentage du total	Millions de dollars	Pourcentage du total	Dollars par habitant	Exportations	Importations	
						 Pourcentage		Hectares par habitant
Europe occidentale (fin)									
Royaume-Uni	1960	2 094	4	2 131	3	1 018	10	53	3,49
	1965	2 184	4	2 968	3	1 359	8	38	3,68
	1970	1 538	3	3 556	3	2 312	8	28	4,72
Yougoslavie	1960	10 324	50	1 601	26	155	47	22	0,92
	1965	9 147	47	1 590	25	174	28	27	0,91
	1970	9 577	47	1 388	19	249	21	14	0,78
Europe orientale et U.R.S.S.									
Albanie	1960	1 146	71
	1965	1 113	59
	1970	1 322	62	0,37
Bulgarie	1960	3 823	49	...	32
	1965	4 675	57	...	33	1,24
	1970	3 084	36	...	23	1,34
Tchécoslovaquie	1960	3 495	26	...	16	2,25
	1965	2 272	16	...	13	...	7	28	2,22
	1970	2 243	15	...	11	2,32
Rép. dém. allemande	1960	3 026	18	...	17
	1965	3 047	19	...	14	1,54
	1970	2 109	12	...	12	2,28
Hongrie	1960	3 694	37	...	23	1,59
	1965	2 912	29	...	21	...	24	19	1,93
	1970	2 484	24	...	18	...	23	16	2,09
Pologne	1960	11 103	38	...	26	1,44
	1965	11 229	36	...	23	...	19	25	1,42
	1970	9 940	30	...	17	...	13	17	1,52
Roumanie	1960	11 861	64	...	33	0,92
	1965	11 359	60	...	29	0,92
	1970	10 503	52	...	24	0,93
U.R.S.S.	1960	90 233	42	...	20
	1965	73 270	32	...	23	...	14	28	3,30
	1970	77 322	32	...	22	22	2,95
Amérique du Nord									
Canada	1960	2 346	13	2 360	6	1 006	36	16	20,19
	1965	1 765	9	2 578	5	1 460	22	12	24,59
	1970	1 712	8	3 935	5	2 298	13	10	25,35
Etats-Unis	1960	11 925	7	20 361	4	1 707	26	36	12,94
	1965	11 675	6	20 763	3	1 778	24	24	15,37
	1970	8 192	4	29 087	3	3 551	18	18	21,30
Océanie									
Australie	1960	1 176	11	1 794	11	1 525	80	13	26,24
	1965	1 138	10	2 075	9	1 823	81	8	33,26
	1970	1 046	8	2 562	7	2 449	52	7	42,47
Nouvelle-Zélande	1960	346	15	739	20	2 136	97	11	1,91
	1965	343	13	801	15	2 335	93	9	2,38
	1970	330	12	706	15	2 139	2,30

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 13. - DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE (suite)

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole
		Milliers	Pourcentage du total	Millions de dollars	Pourcentage du total	Dollars par habitant	Exportations	Importations	
Amérique latine						 Pourcentage		Hectares par habitant
Argentine	1960	4 170	20	1 812	15	435	95	10	4,95
	1965	4 510	20	2 454	15	544	94	17	6,44
	1970	3 697	15	2 495	11	675	84	7	6,45
Barbade	1960	61	26	20	25	328	85	35	0,54
	1965	60	25	27	26	450	74	34	...
	1970	55	23
Bolivie	1960	2 253	61	100	29	44
	1965	2 731	63	139	23	51	4	22	...
	1970	2 714	58	178	19	66
Brésil	1960	36 155	52	2 606	18	72	88	17	0,82
	1965	40 383	50	3 470	18	86	83	21	...
	1970	40 635	44	4 486	13	110	72	11	...
Chili	1960	2 293	30	261	11	114	2,56
	1965	2 438	28	464	10	190	6	25	1,92
	1970	2 484	25	466	7	188
Colombie	1960	7 929	52	1 246	32	157	70	12	0,77
	1965	9 010	50	1 346	29	149	75	14	...
	1970	9 652	45	2 335	27	242	0,54
Costa Rica	1960	636	52	111	24	175	96	14	0,92
	1965	745	50	149	25	200	85	10	...
	1970	802	45	236	25	294	78	11	0,97
République Dominicaine	1960	2 055	66	195	27	95	91	10	0,58
	1965	2 177	60	248	26	114	87	32	...
	1970	2 610	61	303	22	116
Equateur	1960	2 502	57	349	37	139	96	11	...
	1965	2 985	58	384	34	129	97	13	0,98
	1970	3 264	54	477	31	146	0,87
El Salvador	1960	1 547	62	182	32	118	94	18	0,43
	1965	1 670	57	231	29	138	81	18	...
	1970	1 963	57	274	27	140	69	...	0,22
Guatemala	1960	2 556	67	292	28	114
	1965	2 878	64	386	29	134	86	12	...
	1970	3 203	63	509	27	159
Haïti	1960	3 424	83	152	50	44
	1965	3 517	80	194	51	55
	1970	4 033	77	*207	47	51	0,09
Honduras	1960	1 360	70	154	41	113	93	13	0,78
	1965	1 418	65	191	37	135	81	12	...
	1970	1 803	67	236	33	131
Jamaïque	1960	635	39	73	11	115	44	25	0,40
	1965	788	44	101	11	128	41	27	0,39
	1970	540	27	101	8	187
Mexique	1960	19 883	55	1 927	16	97	1,23
	1965	22 200	52	2 954	15	133	57	9	...
	1970	23 636	47	3 723	11	158
Nicaragua	1960	927	62	97	27	105	94	9	...
	1965	1 012	58	168	28	166	90	11	...
	1970	1 129	56	213	25	189

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 13. - DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE (suite)

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole
		Milliers	Pourcentage du total	Millions de dollars	Pourcentage du total	Dollars par habitant	Exportations	Importations	
Amérique latine (fin)						 Pourcentage		Hectares par habitant
Panama	1960	539	51	96	23	178	94	15	1,11
	1965	541	43	158	24	292	56	12	...
	1970	632	43	231	22	366	76	8	0,69
Paraguay	1960	969	56	100	36	103	1,96
	1965	1 035	51	163	37	157	0,91
	1970	1 281	53	190	32	148	0,64
Pérou	1960	5 258	52	521	25	99	0,39
	1965	5 825	50	616	20	106	55	18	0,47
	1970	6 189	46	919	17	148	55	...	0,42
Surinam	1960	87	30	14	13	161
	1965	146	48	21	13	144	0,61
	1970	105	27	31	12	295	0,37
Trinité-et-Tobago	1960	174	21	59	11	339	13	18	1,09
	1965	197	20	59	8	299	9	13	...
	1970	171	17	90	7	526	8	10	...
Uruguay	1960	525	21	283	18	539	5,77
	1965	470	17	247	14	526	4,20
	1970	482	17	259	11	537	3,95
Venezuela	1960	2 713	35	460	6	170	1	19	2,23
	1965	2 800	30	590	7	211	1	16	...
	1970	2 823	26	814	8	288	1,61
Extrême-Orient									
Bangladesh	1960	40 850	76	...	763
	1965	758
	1970	52 700	70	...	755
Birmanie	1960	15 178	68	475	32	31	93	17	...
	1965	15 334	62	565	32	37	85	15	1,04
	1970	17 675	64	820	38	46	1,05
Chine	1960	486 011	75
	1965	481 000	63
	1970	514 150	66
Inde	1960	320 668	74	14 852	47	46	44	29	0,51
	1965	340 655	70	21 247	42	62	38	30	0,48
	1970	364 823	68	22 089	45	61	36	28	0,44
Japon	1960	30 964	33	5 603	13	181	12	43	0,26
	1965	23 290	24	8 857	10	380	5	36	0,25
	1970	21 564	21	13 834	7	642	3	23	0,23
République khmère	1960	4 455	82	286	45	64	0,71
	1965	4 688	75	365	42	78	91	8	0,63
	1970	5 426	76	445	38	82	0,52
Corée, Rép. de	1960	15 086	61	1 394	37	92	0,09
	1965	15 607	55	1 158	39	74	25	26	0,14
	1970	17 132	53	2 279	28	133	16	22	0,13
Pakistan	1960	35 437	76	1 719	747	49
	1965	2 220	740
	1970	43 810	70	3 280	737	79	0,65
Philippines	1960	20 352	74	1 817	27	89	0,56
	1965	18 738	58	2 273	25	121	60	24	0,44
	1970	26 489	69	4 171	30	157	44	12	0,25

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 13. - DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE (suite)

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole
		Milliers	Pourcentage du total	Millions de dollars	Pourcentage du total	Dollars par habitant	Exportations	Importations	
Extrême-Orient (fin)							... Pourcentage ...		Hectares par habitant
Sri Lanka	1960	5 542	56	534	38	96	97	41	...
	1965	6 174	55	613	36	99	97	52	0,34
	1970	6 591	52	714	33	108	0,14
Thaïlande	1960	2 210	84	1 024	40	46	89	11	0,13
	1965	23 980	78	1 394	35	58	82	9	0,48
	1970	27 663	76	2 009	32	73	...	6	0,35
Viet-Nam, Rép. du	1960	11 238	80	564	37	50
	1965	13 705	85	554	28	40	98	40	0,21
	1970	13 338	74	1 048	31	79	72	...	0,20
Proche-Orient									
Chypre	1960	241	42	49	17	203	36	26	1,85
	1965	232	39	77	20	332	54	19	1,88
	1970	215	35	83	16	386	53	16	2,01
Egypte	1960	15 099	58	1 038	31	69	81	32	0,17
	1965	16 164	55	1 602	29	99	71	32	0,17
	1970	18 545	55	2 049	30	110	67	27	0,15
Iran	1960	11 588	54	1 178	27	102	0,96
	1965	12 195	49	1 583	24	130	8	18	...
	1970	13 130	46	2 137	19	163	1,22
Irak	1960	3 691	53	270	16	73	2,65
	1965	4 043	55	474	19	117	5	24	1,89
	1970	4 516	47	565	18	125	4	18	2,21
Israël	1960	304	14	179	9	589	38	27	1,51
	1965	310	12	245	7	790	28	20	1,29
	1970	305	11	267	5	875	25	16	1,10
Jordanie	1960	743	44	41	15	55	1,70
	1965	630	33	108	23	171	59	31	1,79
	1970	897	39	90	17	100	1,26
Liban	1960	1 116	53	...	18
	1965	1 265	55	138	12	109	59	33	0,24
	1970	1 320	41	134	9	102	0,18
République arabe libyenne . . .	1960	770	55	43	9	56	84	14	...
	1965	1 000	60	72	5	72	5	14	...
	1970	841	43	106	3	126	2,82
Arabie saoudite	1960	4 272	71
	1965	3 240	72	162	7	50	0,12
	1970	4 683	60	214	6	46	0,16
République arabe syrienne . . .	1960	2 474	54	163	21	66	2,48
	1965	2 877	55	350	29	122	88	24	2,09
	1970	3 017	49	345	20	114	71	29	1,87
Turquie	1960	21 498	78	2 165	38	101	88	12	1,22
	1965	23 052	74	2 837	32	123	88	11	1,15
	1970	24 560	69	3 456	27	141	1,01
Soudan	1960	10 087	86	633	57	63
	1965	10 426	77	1 680	54	65	99	25	...
	1970	12 606	80	2 538	32	43	98	...	0,56

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 13. - DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE (suite)

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole
		Milliers	Pourcentage du total	Millions de dollars	Pourcentage du total	Dollars par habitant	Exportations	Importations	
Afrique							... Pourcentage ...		Hectares par habitant
Algérie	1960	7 214	67	¹ 2678	21	93
	1965	7 145	60	² 490	17	69	0,95
	1970	7 805	56	³ 490	12	63	0,80
Cameroun	1960	4 200	88	² 245	48	58
	1965	4 392	84	280	47	64	73	14	...
	1970	4 732	82	³ 357	40	75	1,42
Ethiopie	1960	18 226	88	⁶ 604	62	33	⁰ ,61
	1965	20 202	89	788	58	39	99	8	0,62
	1970	21 189	85	⁸ 840	52	40	¹⁰ 98	¹⁰ 8	0,61
Gabon	1960	386	85	35	27	91	0,55
	1965	384	83	53	26	138	23	16	...
	1970	346	72	57	17	165	18	14	0,16
Ghana	1960	4 168	62	767	51	184	75	19	1,35
	1965	4 645	60	¹ 891	51	192	73	13	0,55
	1970	4 946	55	957	38	193	77	19	0,16
Côte-d'Ivoire	1960	3 047	89	245	43	80
	1965	3 612	86	340	35	97	67	19	0,66
	1970	3 495	81	428	29	122	62	14	2,23
Kenya	1960	6 963	86	252	40	36	78	8	...
	1965	7 821	84	340	34	43	57	14	...
	1970	8 761	84	488	31	56	58	11	0,17
Libéria	1960	803	81	...	40	...	51	17	...
	1965	861	80	80	27	93	25	17	4,77
	1970	864	74	² 179	20	91	21	17	4,46
Malawi	1960	3 187	92	73	55	23	1,06
	1965	3 159	80	82	55	26	92	16	0,40
	1970	3 887	87	156	48	40	¹ 89	¹ 14	0,68
Maroc	1960	7 415	64	575	32	78	1,32
	1965	7 330	55	633	33	86	53	39	1,08
	1970	9 406	61	1 039	...	110	¹ 56	¹ 21	0,79
Nigeria	1960	30 406	71	1 983	59	65	89	14	...
	1965	46 200	79	2 357	50	51	63	10	...
	1970	36 900	67	⁶ 3 287	52	89	37	9	0,59
Rhodésie	1960	2 508	69	152	18	61
	1965	3 360	75	180	17	54	44	14	...
	1970	3 196	63	233	16	73	0,57
Sénégal	1960	2 598	84	¹ 177	30	68
	1965	2 616	75	215	28	82	88	40	...
	1970	2 965	76	² 194	26	65	¹⁰ 83	¹⁰ 42	1,88
Afrique du Sud	1960	5 128	32	886	12	173	42	10	1,72
	1965	5 181	29	1 103	10	213	38	7	...
	1970	5 974	30	1 564	9	262	30	7	1,94
Tanzanie	1960	9 228	89	332	61	36	83	8	...
	1965	11 090	95	370	42	33	83	9	1,09
	1970	11 370	86	512	40	45	76	10	0,94
Togo	1960	1 166	80	63	55	54	1,65
	1965	1 292	79	81	46	63	62	18	1,67
	1970	1 394	75	⁵ 121	42	87	69	18	1,52

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 13. - DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE (fin)

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole
		Milliers	Pourcentage du total	Millions de dollars	Pourcentage du total	Dollars par habitant	Exportations	Importations	
							... Pourcentage ...		Hectares par habitant
<i>Afrique (fin)</i>									
Tunisie	1960	2 135	56	167	21	78
	1965	2 671	60	189	20	70	48	18	1,65
	1970	2 355	46	164	13	70	32	30	1,92
Ouganda	1960	5 975	89	272	61	45	88	6	⁹ 0,51
	1965	6 870	91	361	54	53	80	14	0,55
	1970	7 372	86	706	55	96	93	13	0,51
Zaire	1960	11 820	84	...	33
	1965	11 266	70	⁴ 116	19	10
	1970	13 646	78	172	8	13	0,53
Zambie	1960	2 532	79	56	11	22
	1965	3 008	81	73	8	24	3	11	...
	1970	2 979	69	² 104	6	35	1	10	1,61

¹ Produit matériel brut. - ² 1969. - ³ 1959. - ⁴ 1967. - ⁵ Banque mondiale. - ⁶ PNB. - ⁷ Pourcentage du PIB au coût des facteurs. - ⁸ 1961. - ⁹ 1962. - ¹⁰ 1968. - ¹¹ 1964. - ¹² 1958. - ¹³ Organisation de coopération et de développement économiques.

AGENTS ET DÉPOSITAIRES DE LA FAO

Algérie	Société nationale d'édition et de diffusion (SNED), Alger.
Allemagne	Paul Parey, Lindenstrasse 44-47, Berlin SW 61.
Arabie saoudite	Khazindar Establishment, King Faysal Street, Riyadh.
Argentine	Librería de las Naciones, Cooperativa Ltda., Alsina 500, Buenos Aires.
Australie	Hunter Publications, 58A Gipps Street Collingwood, Vic. 3066 ; The Assistant Director, Sales and Distribution, Government Printing Office, P.O. Box 84, Canberra, A.C.T. 2600.
Autriche	Wilhelm Frick Buchhandlung, Graben 27, Vienne 1.
Bangladesh	Shilpa Niketan, 29, D.I.T. Super Market, Mymensingh Road, Dacca-2.
Belgique	Agence et Messageries de la Presse, 1 rue de la Petite-Ile, Bruxelles 7.
Bolivie	Librería y Editorial « Juventud », Plaza Murillo 519, La Paz ; Librería Alfonso Tejerina, Comercio 1073, La Paz.
Brésil	Livraria Mestre Jou, Rua Guaipá 510, São Paulo 10, Rua Senador Dantas, 19-S205/206, Rio de Janeiro.
Bulgarie	Hèmus, 11 place Slaveïkov, Sofia.
Canada	Information Canada, Ottawa.
Chili	Biblioteca, FAO Oficina Regional para América Latina, Av. Providencia 871, Casilla 10095, Santiago ; Editorial y Distribuidora Orbe Ltda., Galería Imperio 256, Santiago ; Cámara Latino-Americana del Libro, Casilla 14502, Correo 21, Santiago.
Chypre	MAM, P.O. Box 1722, Nicosia.
Corée	The Eul-Yoo Publishing Co. Ltd., 5, 2-Ka, Chong-ro, Séoul.
Costa Rica	Imprenta y Librería Trejos, S.A., Apartado 1313, San José.
Cuba	Instituto del Libro, Calle 19 y 10 N° 1002, Vedado.
Danemark	Ejnar Munksgaard, Norregade 6, Copenhague S.
Egypte	Al Ahram, El Galaa St., Le Caire.
El Salvador	Librería Cultural Salvadoreña, S.A., 6ª Calle Oriente 118, Edificio San Martín, San Salvador.
Equateur	Librería Universitaria, García Moreno 739, Quito ; Su Librería, Plaza de Independencia, Quito.
Espagne	Librería Mundi-Prensa, Castelló 37, Madrid ; Librería Agrícola, Fernando VI, 2, Madrid 4 ; José Bosh, Libro, Ronda Universidad 11, Barcelone ; « Adlha », Av. General Mitre 100, Barcelone.
Etats-Unis d'Amérique	UNIPUB, Inc., 650 First Avenue, P.O. Box 433, Murray Hill Station, New York, N.Y. 10016.
Finlande	Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.
France	Editions A. Pedone, 13 rue Soufflot, Paris 5 ^e .
Ghana	Ghana Publishing Corp., P.O. Box 3632, Accra.
Grèce	« Eleftheroudakis », 4 Nikis Street, Athènes.
Haïti	Max Bouchereau, Librairie « A la Caravelle », B.P. 111B, Port-au-Prince.
Hong-kong	Swindon Book Co., 13-15 Lock Road, Kowloon.
Inde	Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, New Delhi ; 17 Park Street, Calcutta.
Indonésie	P.T. Gunung Agung, 6 Kwitang, Djakarta.
Irak	Mackenzie's Bookshop, Bagdad.
Iran	Economist Tehran, 99 Sevom Esfand Av., Téhéran.
Irlande	The Controller, Stationery Office, Dublin.
Islande	Snaebjörn Jónsson and Co. h.f., Hafnarstraeti 9, P.O. Box 1131, Reykjavik.
Israël	Emanuel Brown, P.O. Box 4101, 35 Allenby Road, and Nachlat Benyamin Street, Tel-Aviv ; Sblom-zion Hamlka Street, Jérusalem.
Italie	Libreria Internazionale Rizzoli, Largo Chigi, 00187 Rome ; Libreria Scientifica Dott. L. De Biasio « Aeiou », Via Meravigli 16, 20123 Milan ; Libreria Commissionaria Sansoni, S.p.A., Via Lamarmora 45, 50121 Florence ; Libreria Macchiaroli, Via Carducci 55/59, 80121 Naples.
Japon	Maruzen Company Ltd., P.O. Box 5050, Tokyo Central 100-31.

AGENTS ET DÉPOSITAIRES DE LA FAO

Kenya	The E.S.A. Bookshop, P.O. Box 30167, Nairobi ; University Bookshop, University College, P.O. Box 30197, Nairobi.
Koweït	All Prints Distributors and Publishers, P.O. Box 1719, Koweït.
Liban	Dar Al-Maaref Liban S.A.L., place Riad El-Solh, B.P. 2320, Beyrouth.
Malaisie	Caxton Stationers Ltd., 13-15 Leboh Pasar Besar, Kuala-Lumpur.
Maroc	Librairie « Aux Belles Images », 281 avenue Mohammed V, Rabat.
Maurice	Nalanda Company Limited, 30, Bourbon Street, Port-Louis.
Mexique	Manuel Gómez Pezuela e Hijo, Donceles 12, Mexico, D.F.; Editorial Iztaccithuatl, S.A.; Miguel Schultz 21, Mexico 4, D.F.; Av. Morelos Ote 437, Monterrey, N.L.; Colón 175, Guadalajara, Jal; Librería Casarrubias, S.A., Apartado Postal 1-992, Guadalajara, Jal.
Nicaragua	Librería Universal, 15 de Septiembre 301, Managua.
Nigeria	University Bookshop Nigeria Ltd., University College, Ibadan.
Norvège	Johan Grundt Tanum Forlag, Karl Johansgt. 43, Oslo.
Nouvelle-Zélande	Government Printing Office: Government Bookshop, Rutland Street, P.O. Box 5344, Auckland; Mulgrave Street, Private Bag, Wellington ; 130 Oxford Terrace, P.O. Box 1721, Christchurch ; Princes Street, P.O. Box 1104, Dunedin; Alma Street, P.O. Box 857, Hamilton.
Ouganda	The E.S.A. Bookshop, P.O. Box 1615, Kampala.
Pakistan	Mirza Book Agency, 65 The Mall, Lahore 3.
Panama	Agencia Internacional de Publicaciones J. Menéndez, Apartado 2052, Panama.
Pays-Bas	N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, La Haye.
Pérou	Librería La Universidad, Av. Nicolás de Piérola 639, Lima; Librería Studium, Amargura 939, Lima ; Distribuidora Inca, Emilio Althaus 470, Lince, Lima.
Philippines	The Modern Book Company, 928 Rizal Avenue, Manille.
Pologne	Ars Polona-Ruch, Krakowskie Przedmiescie 7, Varsovie.
Portugal	Livraria Bertrand S.A.R.L., Apartado 37, Amadora.
Roumanie	Cartimex, P.O. Box 134-135, Bucarest.
Royaume-Uni	Her Majesty's Stationery Office, 49 High Holborn, Londres, W.C.1; P.O. Box 569, Londres S.E.1. (Commandes commerciales et expédiées par poste, Londres et région); 13 ^a Castle Street, Edimbourg EH2 3AR; 109 St. Mary Street, Cardiff CF1 1JW; 7 Linenhall Street, Belfast BT2 8AY; Brazennose Street, Manchester M60 8AS; 258 Broad Street, Birmingham 1; 50 Fairfax Street, Bristol BS1 3DE.
Somalie	« Samater's », P.O. Box 936, Mogadiscio.
Sri Lanka	M.D. Gunasena and Co. Ltd., 217 Norris Road, Colombo 11.
Suède	C.E. Fritze, Fredsgatan 2, 103 27 Stockholm 16; Universitetsbokhandel, Sveavägen 166, Stockholm Va.; Gumperts A.B., Gøteborg.
Suisse	Librairie Payot S.A., Lausanne et Genève; Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zurich 1.
Syrie	Librairie Internationale, B.P. 2456, Damas.
Tanzanie	Dar es Salaam Bookshop, P.O. Box 9030, Dar es Salaam.
Thaïlande	Bureau régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, Maliwan Mansion, Bangkok; Suk-sapan Panit, Mansion 9, Rajadamnern Avenue, Bangkok.
Togo	Librairie du Bon Pasteur, B.P. 1164, Lomé.
Turquie	Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.
Uruguay	Baíreiro y Ramos, 25 de Mayo esq. J.C. Gómez, Montevideo; Librería Albe, Soc. Com., Cerrito 566, Montevideo.
Venezuela	Librería Politécnica, Apartado 50738, Sabana Grande, Caracas; Librería del Este, Pericás S.A., Av. Fco de Miranda 52, Edificio Galipán, Caracas.
Yougoslavie	Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Belgrade; Prosveta Export-Import Agency, Terazije 16, Belgrade; Cankarjeva Založba, B.P. 201 - IV Ljubljana.
Autres pays	Les commandes ou les demandes de renseignements émanant de pays pour lesquels des agents ou des dépositaires n'ont pas encore été désignés peuvent être adressées à: Section distribution et ventes, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie.

Le prix des publications de la FAO est indiqué en dollars U.S. et en francs français; le paiement peut être fait aux dépositaires en monnaie locale.

Prix: \$13,50 ou FF 67,50

PP/E1900/F/11.73/1/1900